



HAL
open science

Usages et résidences touristiques dans les stations balnéaires des Hauts-de-France : vers une hybridation des fonctions et des pratiques

Alexandre Tannai

► **To cite this version:**

Alexandre Tannai. Usages et résidences touristiques dans les stations balnéaires des Hauts-de-France : vers une hybridation des fonctions et des pratiques. Géographie. Université du Littoral Côte d'Opale, 2022. Français. NNT : 2022DUNK0655 . tel-04143497

HAL Id: tel-04143497

<https://theses.hal.science/tel-04143497v1>

Submitted on 27 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***Mention Sciences humaines et sociales
Spécialité Géographie physique, humaine, économique et régionale***

Présentée à l'École Doctorale en Sciences Humaines et Sociales (ED 586)

de l'Université du Littoral Côte d'Opale

par

Alexandre TANNAI

pour l'obtention du grade de Docteur de l'Université du Littoral Côte d'Opale



« Usages et résidences touristiques dans les stations balnéaires des Hauts-de-France : vers une hybridation des fonctions et des pratiques ».

Soutenue le 13 décembre 2022 après avis des rapporteurs, devant le jury d'examen :

Philippe Duhamel Professeur, Université d'Angers, Président de jury

Émeline Hatt Maître de conférences, Université Aix-Marseille,
Examinatrice

Anne-Peggy Hellequin Professeure, Université de Nanterre, Rapporteur

Vincent Herbert Professeur, Université du Littoral Côte d'Opale, Directeur

Caroline Rufin-Soler Maître de conférences, Université du Littoral Côte
d'Opale, co-Directrice

Didier Vye Maître de conférences, Université de La Rochelle,
Rapporteur

***Usages et résidences touristiques dans les stations balnéaires des
Hauts-de-France :
vers une hybridation des fonctions et des pratiques***

Remerciements

Pour la réalisation de ce travail de thèse, j'ai été accompagné et eu le soutien constant ou ponctuel de nombreuses personnes et institutions. Je voudrais ici, leur adresser mes plus authentiques remerciements.

En premier lieu, je remercie particulièrement Vincent Herbert, mon directeur de thèse, et Caroline Rufin-Soler, ma co-encadrante, pour leur encadrement durant l'ensemble de ce cursus. C'est grâce à leurs conseils, leur soutien et leur patience que j'ai mené à terme ce travail. Merci de m'avoir accordé votre confiance, pour ce projet de recherche.

Je voudrais remercier Christophe Gibout, co-directeur du laboratoire TVES, de m'avoir fait confiance pour intégrer l'équipe de doctorants au laboratoire, et d'avoir soutenu le projet de recherche.

Je remercie vivement les professeurs Philippe Duhamel, Anne-Peggy Hellequin, Didier Vye et Emeline Hatt, maîtresse de conférences pour avoir accepté d'évaluer la qualité de ce manuscrit, de s'être rendus disponibles pour participer au jury de soutenance.

Un très grand merci aux membres de mon comité de suivi de thèse, Philippe Duhamel et Vincent Andreu-Boussut pour leur accompagnement, leurs conseils judicieux durant les différentes étapes. Tous ces échanges ont été précieux pour la qualité de ce travail.

Je tiens à remercier le Conseil Régional des Hauts-de-France et le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale qui ont financé cette thèse.

Merci aux membres du laboratoire Territoires, Villes, Environnement & Société ainsi qu'au personnel de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Dunkerque pour leur accueil et leur convivialité.

Je remercie tout spécialement Philippe Chagnon pour sa disponibilité et ses compétences techniques. Grâce à lui, le volet cartographique et statistique de ce travail s'est beaucoup enrichi et j'ai énormément appris à ses côtés.

Je souhaite adresser une pensée amicale pour mes collègues et amis, Louinord Voltaire et pour les anciens et toujours doctorants Jérémy Innebeer, Agathe Delebarre, Robin Lesné, Julien Guerrero, pour leur présence ainsi que pour leur aide, les moments de dissertation et leur amitié.

Je tiens à remercier ma famille pour leur soutien inconditionnel tout au long de ce cursus ainsi que mes proches et mes amis.

Enfin et surtout, je remercie Dacha pour sa présence à mes côtés, sa patience, son aide et son soutien tout au long de ce passionnant travail.

Liste des abréviations et acronymes

- ADRT : Agence de Développement et de Réservation Touristique
- CDT : Comité départemental du Tourisme
- DGF : Dotation Globale de Fonctionnement
- DGFIP : Direction générale des Finances publiques
- EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
- INSEE : Institut National de la Statistique des Études Economiques
- NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République
- ONFV : Observatoire National de la Fin de Vie
- OMT : Organisation Mondiale du Tourisme
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé
- PCS : Professions et Catégories Socioprofessionnelles
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PNNS : Programme national Nutrition Santé
- RCP : Representative Concentration Pathway
- SMACOPI : Syndicat Mixte pour l'aménagement de la Côte Picarde
- SUDOC : Système Universitaire de Documentation

Table des matières

Introduction	7
Partie I : Tourisme, <i>Silver</i> tourisme, résidence secondaire	20
Chapitre 1. Le tourisme : Une approche polysémique	20
1. Les différentes notions du tourisme	21
1.1 Le tourisme	21
1.2 Le touriste/ l'excursionniste	26
1.3 Le lieu touristique.....	28
2. Un rapide historique du tourisme balnéaire.....	32
2.1 L'avènement du tourisme balnéaire	32
2.2 Le développement du tourisme balnéaire entre les deux Guerres	39
2.3 Un tourisme balnéaire en effusion après 1945	41
3. Les attributs du tourisme balnéaire.....	48
3.1 De la résidence secondaire au tourisme résidentiel	48
3.2 Le <i>silver</i> tourisme en plein essor	56
3.3 Des notions complémentaires.....	59
Chapitre II : Le nord de la France dans l'histoire du tourisme balnéaire	64
1. Un littoral, deux identités	64
1.1 La côte d'Opale, un nom esthétique.....	64
1.2 La baie de Somme	68
2. Le tourisme balnéaire du nord de la France au défi des influences.....	72
2.1 Le littoral du nord séduisant	72
2.2 Une perte d'attrait considérable.....	80
2.3 Le renouveau de l'attractivité touristique par les résidences secondaires et la nature ..	83
3. Un territoire touristique structuré par les professionnels du tourisme.....	100
3.1 Les acteurs territoriaux du tourisme	100
3.2 L'influence de l'évolution administrative dans les stations balnéaires	104
Chapitre III : Des stations balnéaires au centre de l'étude	106
1. Le choix des stations balnéaires	106
1.1 Une démographie touristique vieillissante dans les Hauts-de-France	106
1.2 Les emplois de service dominants parmi les PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles).....	110
1.3 Un littoral de résidences secondaires.....	112
2. Présentation des terrains d'étude	121
2.1 Bray-Dunes, ville des dunes	121
2.2 Neufchâtel-Hardelot, ville sportive	124

2.3	Le Touquet Paris-Plage, la station des quatre saisons	128
2.4	Le Crotoy, la station au centre de la nature	133
Chapitre IV : Des enquêtes autour du tourisme : élaboration de protocoles quantitatifs et qualitatifs en vue de collecter de la donnée		137
1.	Une étude, plusieurs catégories d'acteurs étudiés	137
1.1	État de l'art bibliographique	137
1.2	Le chercheur et le terrain d'étude	139
1.3	Le profil des enquêtés.....	140
2.	De l'élaboration du protocole d'enquête à la collecte des données.....	142
2.1	Le protocole d'enquête	143
2.2	Choix méthodologique d'enquête.....	146
2.3	La construction de l'échantillonnage.....	152
2.4	La collecte des données	155
3.	L'analyse des données.....	158
3.1	Préparation des données	158
3.2	Analyse des variables	159
Partie II. Ambivalence des résidents secondaires retraités entre résidentialité et touristicité.....		167
Chapitre V : Des stations balnéaires attractives pour les résidents secondaires retraités		167
1.	Une situation géographique avantageuse	167
1.1	Une proximité désirée.....	167
1.2	Un attachement au territoire	173
2.	L'environnement, un rôle majeur et moteur	176
2.1	La nature indémodable	176
2.2	Des aménagements de la station avec la nature.....	179
3.	À la recherche de la sérénité et du bien-être social	181
3.1	Le rôle notable de l'environnement sociale et économique de la station balnéaire	181
3.2	Le rôle de la famille et des amis dans le bien-être des séniors	185
4.	La représentation du changement climatique et de son impact	187
4.1	Des impacts du changement climatique perçus par les résidents secondaires retraités	188
4.2	Une vision ambivalente	190
Chapitre VI : les activités des résidents secondaires retraités dans les stations balnéaires		199
1.	Les activités physiques au cœur des pratiques quotidiennes	199
2.	La digue et la plage, deux atouts majeurs d'une station balnéaire	205

2.1	La digue, lieu central de la déambulation	205
2.2	La plage, liée avec la digue	206
3.	Les petits-enfants, au centre de tous les intérêts.....	208
3.1	La place des petits-enfants dans la vie des résidents secondaires retraités.....	209
3.2	Les activités entre les grands-parents et les petits-enfants	210
3.3	Les activités pour les petits-enfants.....	218
4.	Les activités culturelles et événementielles, passe-temps des résidents secondaires retraités	220
5.	Des pratiques relevant d'un mode d'habiter analogue entre résidence secondaire et principale	227
Chapitre VII. La santé et les services à la personne, des critères peu probants		230
1.	Un diagnostic de territoire des services de santé et à la personne	230
1.1	Des services de santé très présents	230
1.2	Des services à la personnes (non médicaux) faiblement représentés	235
2.	Des résidents secondaires peu concernés	237
2.1	Des services de santé mal connus.....	237
2.2	Des résidents secondaires plutôt indifférents aux services à la personne.....	243
Chapitre VIII : Un statut ambigu		246
1.	Les résidents secondaires et leur statut.....	246
1.1	La perception des résidents secondaires retraités au sujet de leur statut	246
1.2	Le statut de touriste vu par les municipalités	248
2.	Des cohabitations significatives	249
2.1	Les relations entre les résidents principaux et secondaires.	249
2.2	Les relations entre les résidents secondaires et les excursionnistes-touristes de courts séjours.....	253
3.	Des tensions entre personnes sans distinction entre touristes et résidents.....	262
4.	Les relations entre les municipalités et résidents secondaires retraités	267
4.1	Les relations entre les résidents secondaires retraités et es municipalités.....	268
4.2	Le regard des municipalités porté sur les résidents secondaires retraités.....	270
Bibliographie :		292
Table des illustrations.....		317
Annexes		323

Introduction

Le tourisme est un pilier économique important de l'anthropocène. De nombreux territoires se sont construits sur cette économie, apportant une richesse aux habitants locaux. Son histoire montre que dans plusieurs civilisations, des humains se sont adonnés au tourisme sans pour autant en faire une économie et une pratique administrée par la loi. Depuis l'avènement de l'industrialisation, le tourisme est devenu une économie à part entière, se fondant sur celles plus classiques comme la production de biens et de services. Son évolution a suivi celle de la société où les temps de repos ont augmenté, laissant la place aux découvertes, aux voyages, à la recherche du bien-être et de loisirs.

Aujourd'hui, la France est la première destination touristique mondiale en fréquentation (Venzal, 2020 ; Mesplier, 2012). Ce sont ses paysages diversifiés, ses monuments historiques, sa gastronomie et son savoir-vivre qui attirent autant de touristes. Le tourisme international représente donc une économie importante pour le PIB national. Néanmoins, le tourisme domestique ou tourisme interne est tout aussi important. Il est défini par l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) comme « des activités d'un visiteur résident à l'intérieur du pays de référence, accomplies dans le cadre d'un voyage de tourisme interne ou d'un voyage de tourisme émetteur ». En France, une grande partie des touristes français reste à l'intérieur des frontières. Les destinations sont multiples : la campagne, la montagne, les grandes villes et le littoral. Ce dernier constitue la destination phare avec la mer et ses plages (Mesplier, 2012 ; INSEE, 2021). Le rapport au littoral est une question proprement intime, une construction personnelle d'un espace vécu (Frémont, 2009). Chacun habite cet espace et en crée des représentations spatiales et des valeurs. Le littoral est un produit culturel qui a évolué au cours des siècles. Il est passé d'un espace craint à un espace attractif avec l'avènement de la civilisation des loisirs. L'origine de l'attractivité du littoral, qui n'a cessé depuis plus d'un siècle et demi, est liée à l'attractivité des bains de mer et à l'héliotropisme (Cazes, 2000 ; Dewailly, Flament, 2000 ; Duhamel et Violier, 2009). Actuellement si les usages ont évolué afin d'accueillir une population désireuse de s'évader durant un temps défini pendant les vacances et les week-ends, la façade littorale offre plus de sept millions de lits marchands et non marchands (Observatoire national de la mer et du littoral, synthèse des fiches thématiques, Avril 2017). Ces lits sont répartis entre les hébergements touristiques marchands – de type hôtels, campings, centres de vacances – et non marchands comme les résidences secondaires. La plupart des touristes français partent en vacances dans une résidence secondaire, qui est souvent

l'héritage familial. Le tourisme résidentiel ne concerne pas que les Français mais aussi les touristes étrangers. En effet, ces derniers ont acquis un parc immobilier important, pour leurs vacances et leurs retraites. Selon les espaces géographiques, les territoires accueillent une majorité d'Anglais, de Belges ou d'Allemands.

L'évolution du tourisme montre une modification des comportements des touristes selon les générations. Les plus jeunes sont soucieux de découvrir le monde et partent à l'étranger régulièrement. Les générations plus anciennes gardent des habitudes, qui peuvent être élevées au rang de coutume, à se rendre dans la résidence familiale, qui a souvent été transformée en résidence secondaire. Ces temps de vacances de plus en plus longs dans la résidence secondaire occasionnent un nouveau rapport au fait d'habiter multilocalement (Duchêne-Lacroix, 2013). Lorsque les travailleurs arrivent en retraite, ils allongent leur temps de présence dans leur résidence secondaire, accentuant le flou entre résidence principale et secondaire. Les résidences secondaires se concentrent dans les lieux touristiques, où le cadre de vie apporte une plus grande qualité de vie en comparaison avec l'environnement de la résidence principale. Les lieux de tourisme comme les stations touristiques – du littoral et de montagne – se transforment en lieu multiscale et multifonctionnel par les usages et les représentations des touristes et des habitants, évoluant vers une hybridation (Vlès, 2015). Leurs propriétaires sont considérés comme des touristes selon la définition de l'Organisation Mondiale du Tourisme – que nous développerons *infra*. L'attachement à ces deux lieux de résidence est difficilement quantifiable puisque la frontière émotionnelle varie selon chaque personne, alors que celle administrative est beaucoup plus hiérarchisante (Chevrier, Darris *et al.*, 2009). La population joue ce rôle majeur dans cette évolution des lieux touristiques. Les démographies française et européenne connaissent un vieillissement de la population (Blanpain, Chardon, 2019), issues d'une forte natalité datant de la période de l'après Seconde Guerre mondiale et d'une baisse de la fécondité depuis le début du XXI^e siècle (Dumont, 2016). Ce phénomène de *Papy boomer* se renforce au fil des décennies, en suivant la courbe démographique (Figure n°1).

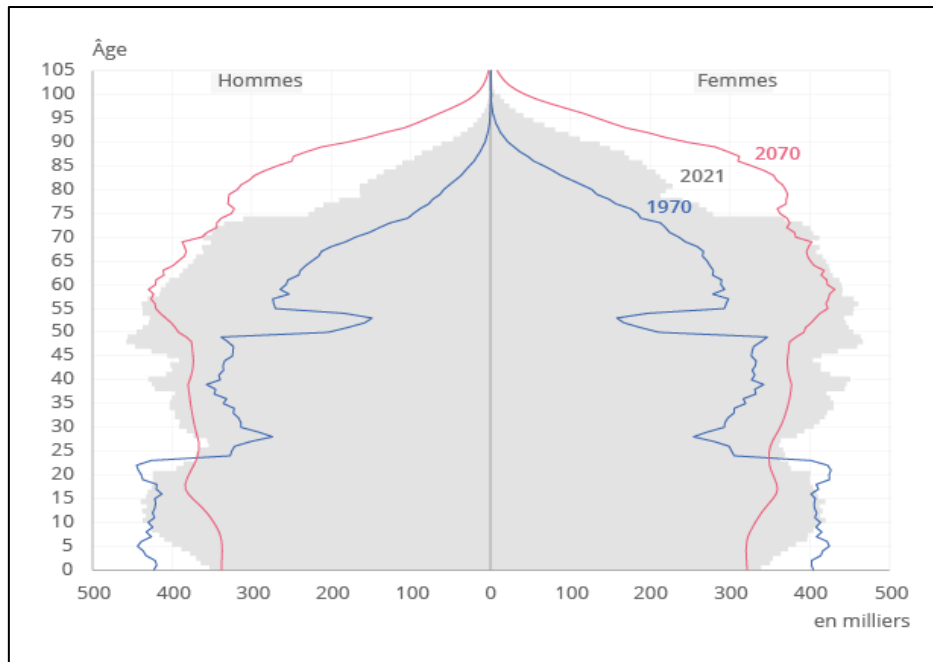


Figure 1 : Évolution démographique française. Source : INSEE, 2021.

Une partie de ces retraités finit leur vie active avec un patrimoine immobilier composé de deux résidences, qui provient soit d'investissement durant la vie active soit d'un héritage. Les retraités en résidence secondaire deviennent majoritaires dans des lieux urbains à vocation touristique. Ils apportent avec eux un pan économique : la *silver* économie. Cette économie du vieillissement englobe les produits et les services à destination des personnes âgées de plus de 60 ans, qu'elles soient en retraite ou non. Ces services ont pour but de prolonger l'espérance de vie en améliorant la qualité de vie (Van Steenkiste-Delespierre, Vézier, 2017). Ils relèvent de la quasi-totalité des secteurs économiques comme les services à la personne, l'habitat, le tourisme, le sport, les loisirs, les transports, les services médico-sociaux, etc. L'un des piliers de la *silver* économie est le tourisme. Les données statistiques de 2014 (Bouillon *et al.*, 2016) estiment que le *silver* tourisme représente 22 milliards d'euros. Ces données issues du rapport Bouillon (*Ibid.*) évoquent que près d'un tiers de nuitées de touristes français est financé par les seniors. Plus de 400 millions de nuitées et 2,2 milliards de dépenses sont réalisées. Celles-ci ont été faites à 88 % sur le territoire français et bénéficient tout particulièrement aux stations touristiques. L'économie produite par le *silver* tourisme est porteuse de croissance financière pour les territoires car, d'une part, elle est multisectorielle, et, d'autre part, elle étoffe ses offres par l'adaptation des besoins liés au vieillissement et par la création de nouvelles propositions qui s'appuient sur les innovations technologiques et la création de valeurs ajoutées (Duthion, Mandou, 2016).

L'économie du vieillissement progresse diversement sur le territoire selon les investissements de ces retraités. Les lieux, polarisant la qualité de vie, sont principalement situés dans les stations balnéaires, continuité historique depuis leur création. En effet, les stations balnéaires sont reconnues depuis la fin du XVIII^e siècle comme des lieux où l'air et l'environnement apportent la santé et le bien-être (Cazes, 1992 ; Boyer, 2000). L'évolution de l'attractivité des littoraux a incité continuellement des populations nouvelles à venir s'y installer. Depuis le début du XXI^e siècle, la typologie de la population principale et secondaire qui s'y installe évolue du fait notamment de l'accroissement de la population retraitée. Une part des familles et des jeunes adultes déménagent, remplacées par des classes de « seniors » de plus de 50 ans. Les investissements des séniors dans ces lieux de villégiature, en hausse constante, sont les principales raisons de ce bouleversement démographique (Atout France, 2016). En zoomant à l'échelle du territoire des Hauts-de-France, l'étude réalisée par le cabinet de Conseil en Management et Stratégie CORTEAM¹, a montré que sur le Grand Site de France des Deux Caps, 60% des personnes rencontrées avaient plus de 55 ans et 41% avaient de plus de 60 ans. Ainsi, le vieillissement des populations dans les stations côtières de la région s'impose comme étant la population dominante.

Les pratiques dans les stations balnéaires évoluent avec les nouvelles générations arrivant en retraite. Si le littoral a été synonyme de plage et de soleil, aujourd'hui, l'attractivité du littoral évolue (Atout France, 2016). Le « tout balnéaire » n'est plus un critère suffisant pour une destination touristique. De nouvelles activités sont plébiscitées par les touristes pendant leurs séjours. Les seniors se montrent de plus en plus exigeants avec une diversification de leurs attentes : visites de monuments, de musées, de sites remarquables, activité couplée avec la garde de leurs petits-enfants pendant les vacances scolaires. Ils sont davantage actifs que leurs parents ne l'étaient à la retraite et poursuivent ou entament de nouvelles activités de loisirs et de hobbies. L'âge du déclin a été reporté par les avancées sociales et l'amélioration du système de santé (Bésingrand, Soumane, 2006). Les séniors se considèrent plus jeunes que ne l'est leur âge (Rapport Bouillon, 2016). Ils s'adonnent à davantage de loisirs comme le sport, les balades, le bricolage, le jardinage, activités dominantes. La qualité de vie et le bien-être sont deux éléments recherchés par les séniors pour prolonger la santé et inversement (Van Steenkiste-Delespierre, Vézier, *ibid.*). Étant plus mobiles avec un pouvoir d'achat plus important, ils sont susceptibles d'imposer de nouvelles attentes aux municipalités où se situent leurs résidences secondaires. Ils ont acquis une indépendance, notamment au niveau de la mobilité, donnant lieu à une

¹ Présentation du 9 octobre 2017, au Touquet Paris-plage, conférence *Euratourisme*.

intermittence de leur présence dans leurs résidences. C'est pourquoi les municipalités des stations balnéaires doivent prendre en compte cette évolution des souhaits de leurs résidents secondaires retraités.

La *silver* économie et par suite le *silver* tourisme sont deux thèmes et sous-thèmes de recherche assez récents (Zsarnoczky, 2017). Il est donc question ici de participer au mouvement de recherche qui s'est lancé depuis une quinzaine d'années. La *silver* économie accompagne la démographie vieillissante de la population. L'économie doit répondre aux nouvelles occurrences sociales. Elle est une opportunité pour la société à développer l'emploi, à lancer des projets d'innovation dans tous les domaines (habitat, mobilité, loisirs et récréativité, formation, etc.), et la santé (Rengot, 2015 ; Duthion, Mandou, 2016). Elle est également vue comme une occasion à œuvrer contre les crises économiques. La hausse de cette part de la démographie suscite une augmentation de toute l'économie liée au vieillissement. Étant donné que cette économie est récente, les recherches sur ce thème sont peu nombreuses. L'éventail des thèmes concernés est très large, allant de l'économie en passant par l'aménagement du territoire, la gérontologie et la santé entre autres. Plusieurs sciences sont concernées et les passerelles entre elles sont très nombreuses. Cette recherche en est un exemple concret. En effet, si elle est fondée sur la géographie et l'aménagement du territoire, elle emprunte des notions de gérontologie, de sociologie et d'économie.

Le territoire de recherche

Notre territoire d'étude se situe sur la frange côtière de la région Hauts-de-France, où plusieurs acteurs majeurs se sont réunis pour mener une étude sur le rôle des seniors dans l'évolution de l'aménagement des stations balnéaires du littoral du Nord. Ces acteurs, financeurs de cette thèse, sont la Région Hauts-de-France, le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale et le laboratoire TVES de l'Université du Littoral Côte d'Opale. Ce territoire connaît une dynamique démographique singulière avec une perte d'habitants jeunes sur le littoral et un gain d'une population retraitée, notamment pour les stations balnéaires. Ce croisement démographique peut affecter les politiques municipales pour le développement de ces stations. Il est intéressant d'étudier ce phénomène qui touche toutes les thématiques de la société, à

savoir, la démographie, l'économie – ici la *silver* économie – l'habitat, l'aménagement du territoire, la santé, les loisirs et l'environnement.

C'est donc dans un contexte global d'évolution des attentes et des pratiques des usagers des stations balnéaires que s'inscrit ce projet de thèse. Une entrée thématique complémentaire, mais plus originale, consiste à établir le lien entre le vieillissement des populations et le choix qu'elles opèrent pour s'installer définitivement dans les stations balnéaires. L'objectif est d'identifier un modèle qui correspondrait à l'évolution progressive du tourisme issu des années 1960, pratiquant le camping-caravaning, puis l'Hôtellerie de Plein Air à partir des années 1980, avant de construire une résidence secondaire à partir des années 1990. Cette dernière étant destinée à accueillir les séniors retraités et ayant, à terme, une fonction de résidence principale.

Les diverses questions qui alimentent la thèse conduiront à répondre aux enjeux du *silver* tourisme, issu de la *silver* économie, nouvelle filière lancée par le gouvernement en 2013, dont l'objectif est de faire du vieillissement un facteur de croissance et d'emploi pour la France (Bouillon, 2016). Il s'agit d'orienter les stratégies des stations balnéaires vers de nouvelles fonctions, en considérant leurs nouveaux usagers : quels types de profils ? comment les accueillir ? quels services leur proposer ? en bref, comment répondre à leurs attentes ? La question est éminemment sociale et économique, comme le soulignent Bigo (2015) : « *le recours à la notion de déprise, qui rend compte de l'évolution des pratiques de l'espace au cours de la vieillesse en mettant en lumière ce sur quoi les individus « lâchent prise » et « gardent prise », permet de poser la question du maintien de l'inclusion sociale dans la ville* ». Il s'agit d'adapter non seulement les structures des stations balnéaires, mais l'ensemble des infrastructures du territoire régional aux séniors, dans un contexte d'intégration. Cela peut conduire, par exemple, à la question du développement et de l'aménagement des résidences services séniors, ou des centres de santé (thalassothérapie, centres médicalisés, etc.) au sein des territoires impliqués. À une autre échelle, l'accès à la qualité de vie pour l'ensemble des publics séniors mériterait d'être abordée : l'attractivité des territoires côtiers conduit à une évolution de la valeur du foncier, et a pour conséquence d'accentuer les inégalités écologiques et spatiales côtières. Cette question intègre le critère environnemental. La thèse pourrait aussi ouvrir des perspectives au sujet des enjeux autour de la question de la saisonnalité. Si le taux de résidents permanents augmente, on peut imaginer qu'à plus ou moins long terme, cette saisonnalité serait moins marquée. Mais cela demande une analyse affinée de la demande et des besoins en services similaires aux centres urbains (cinéma, théâtre, centres de soins, etc.). La station balnéaires, espace du tourisme, se transforme en espace ordinaire, donc un lieu non touristique

(Condevaux *et al.*, 2016 ; Bachimon 2018). C'est un changement de paradigme, passant d'un territoire extraordinaire à un territoire ordinaire, où l'ordinaire devient extraordinaire.

Enfin, d'un point de vue conceptuel, on peut aussi imaginer redéfinir la terminologie « Tourisme », pour des usagers qui ne sont plus des touristes, mais qui évoluent en résidents secondaires, voire résidents permanents. Les stations balnéaires seraient ainsi des sites en profonde mutation qui conduirait à une hybridation des fonctions (de service, résidentielle, etc.) et des pratiques. Il sera par exemple utile de définir, si elle existe encore, la frontière entre « touriste résidentiel » (qui dispose d'une résidence secondaire), et « résident permanent ». En effet, le tourisme résidentiel est repensé en mettant en avant une hybridation des pratiques, et donc une certaine porosité de la frontière entre des pratiques et des attitudes touristiques et résidentielles (Condevaux *et al.*, *Ibid* ; Gwiazdzinski, 2016 ; Tremblay, 2017). Des stations balnéaires des Hauts-de-France évoluent pour retrouver l'image et la fonction de leur âge d'or, c'est-à-dire un tourisme résidentiel où une catégorie sociale a investi dans des résidences secondaires et où des excursionnistes venaient y passer du temps libre. Cette mutation, qui s'opère par une volonté affichée des résidents secondaires à retrouver un environnement paisible, montre que les infrastructures du tourisme de masse et les fonctions proposées se démodent (Condevaux *et al.*, *ibid.*). Une part croissante des touristes recherche de nouveaux environnements pour accéder aux nouveaux engouements autour de la nature et le bien-être. Cela passe par la quête d'espaces accessibles, avec une fréquentation moindre. Le tourisme résidentiel intègre pleinement ces nouvelles aspirations de vie. Néanmoins, les activités de loisirs et récréatives doivent s'associer à ces exigences. Les résidents secondaires retraités sont une ressource singulière car leurs pratiques rassemblent tous ces facteurs touristiques et résidentiels.

Les nouvelles pratiques vacancières consistent à entrer dans une nouvelle dynamique touristique. Cette aire n'est pas inédite, mais bouleverse les habitudes des dernières décennies. Elle pousse les acteurs institutionnels et socioprofessionnels à repenser leurs offres de services et touristiques, ainsi que les aménagements du territoire. L'hybridation est au centre de ce renouveau touristique.

Problématique

Les stations balnéaires du littoral français sont différentes selon leur histoire, leurs populations principales et secondaires, leur attractivité populaire, leur dynamisme économique

et politique. L'image que renvoient ces stations balnéaires est le reflet des populations qui les fréquentent durant des périodes estivales et vacancières. Si certaines stations sont constituées d'hébergements marchands (hôtels, campings, gîtes, résidences de vacances,) apportant un flux brassé de population, d'autres semblent accueillir des habitués, des fidèles, des propriétaires de résidences secondaires. Ces stations balnéaires sont particulières puisqu'elles semblent choisir un aspect du tourisme balançant vers un tourisme résidentiel et moins vers un tourisme de masse avec une faible présence d'hébergements touristiques marchands. Elles attirent une population d'un certain âge. Nous entrons donc dans ce que nous avons qualifié *supra* de *silver* tourisme. Progressivement, une corrélation s'affine entre une forte présence des touristes seniors dans ces stations balnéaires avec une surreprésentation de résidences secondaires. Si les touristes de passage sont fortement présents lors de courtes périodes, un week-end prolongé par exemple, ou bien les excursionnistes profitant d'une journée à la plage, l'entre-soi règne dans ces stations balnéaires (Duhamel, 2008).

La gestion de ces stations nécessite de bien comprendre la complexité qu'implique le tourisme résidentiel, à l'égard des touristes de passage (ou de masse), et des résidents principaux. Elle doit donc prendre en compte les demandes des touristes résidents secondaires ou de passage, sans oublier les résidents principaux. Valoriser un tourisme résidentiel au regard du tourisme de masse ou de passage, apporte des garanties aux stations, notamment financières, mais aussi des dangers d'une accélération du vieillissement de la station et de renvoyer une image moins attractive. Le tourisme de masse suscite des interrogations vis-à-vis de l'environnement et à la gestion du flux de touristes sur un petit territoire. En effet, le tourisme de masse apporte un flot continu de personnes, donc des consommateurs. La durée de présence de ces touristes ainsi que son nombre sont connues d'une année à l'autre, avec plus ou moins de nuances selon les événements économiques et politiques. *A contrario*, l'omniprésence de résidences secondaires dans une station balnéaire pose des problèmes de faible présence et de durée d'occupation du territoire. Elle a pour effet de créer une dynamique économique, démographique, développement des infrastructures territoriales divergente dans une commune. Qui plus est, les touristes retraités viennent jouer un rôle dans les orientations politiques municipales avec des attentes particulières qui ne sont pas du même ordre que celles des résidents principaux et des actifs.

Enfin, les stations balnéaires sont des lieux attractifs pour des retraités qui y séjournent régulièrement. Il y a donc un phénomène qui est posé en toile de fond de cette thèse : ces touristes résidents ne vont-ils pas inverser leur modèle de vie ? C'est-à-dire s'installer dans la

station balnéaire, transformant leurs résidences secondaires en une résidence principale. Les conversions des résidences engendreraient donc une mutation des stations balnéaires, dans l'ensemble de la gestion, dans les offres de services, dans l'image du territoire. Les stations balnéaires se sont construites ces dernières décennies sur une image, un fonctionnement, qui est remis en cause aujourd'hui. Auraient-elles pris toute la mesure de ce changement en profondeur vis-à-vis des attentes de ces « nouveaux » touristes, ou bien, continuent-elles dans leur pratique habituelle ?

Ainsi, la problématique est ici triple. Elle demande une étude géo-historique permettant d'analyser l'évolution des usagers des stations balnéaires (qui sont-ils, d'où viennent-ils ?) durant la seconde partie du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle. Ensuite, il convient d'estimer la part des seniors habitant désormais à l'année dans ces stations. Cela conduit à une troisième question concernant l'adaptation des services à cette population résidentielle, dont les caractéristiques ne sont pas nécessairement adaptées aux services habituels d'une station balnéaire, initialement conçue pour accueillir un public familial et estival.

Hypothèses

La mutation des stations balnéaires, d'une commune touristique résidentielle en une commune résidentielle n'est pas pour l'heure une réalité effective. Encore faut-il comprendre si le phénomène de mutation est réellement avancé. Nous nous proposons donc de poser quelques repères à travers des hypothèses.

Aujourd'hui, les touristes retraités, propriétaires d'une résidence secondaire dans une station balnéaire, vivent dans ce lieu comme des résidents principaux, avec des activités qui règlent leur vie de tous les jours : achats de nourriture, service de santé, entretien des résidences, promenades sur la digue. Mais cela n'exclut pas les pratiques touristiques telles que les activités sportives, culturelles et de loisirs. Nous nous demanderons quels sont les usages des touristes retraités dans les stations balnéaires choisies pour notre terrain d'étude. Comment vont-elles évoluer ? Leurs similitudes font penser que les touristes résidents ne se comportent pas comme des touristes qui pratiquent un territoire pour essentiellement leurs loisirs, mais bien comme des résidents qui ont davantage des exigences affinées et relatives aux besoins de tous les jours. Puis, nous tenterons de comprendre si les municipalités de ces stations balnéaires prennent conscience de ce probable changement d'usage de leur territoire ou que cette mutation n'entre

pas dans leurs visions politiques, s'appuyant sur leurs perceptions et les informations provenant du terrain. Enfin, nous essayerons de montrer qu'il existe une porosité dans les frontières des différentes notions et définitions concernant le tourisme résidentiel, la population résidente, et les usages. Doit-on faire bouger et/ou modifier ces définitions pour correspondre à la réalité issue de l'évolution de la société, singulièrement mise au défi par la démographie ?

Objectifs

Cette recherche a consisté à obtenir des informations brutes de terrain – auprès des touristes résidents secondaires, des élus et des professionnels du tourisme et du développement du tourisme – afin d'analyser les enjeux du *silver* tourisme et, son impact sur le territoire sur des communes côtières de la côte d'Opale. Dans un premier temps, l'étude s'est consacrée à l'étude des pratiques du territoire par les touristes résidents (Stock, 2004) et le rôle qu'ils accordent à la station balnéaire. Ensuite, il leur a été demandé leur définition du touriste en tant que résident secondaire et principal. Subséquemment, les élus ont été interrogés sur leurs actions politiques, d'aménagement et de planification de leur territoire pour concilier les attentes de leurs administrés – les touristes et les habitants. Dans la suite des informations recueillies, nous les avons comparées afin de comprendre si les deux groupes de personnes se comprennent, et assortissent leurs besoins. En effet, les touristes retraités n'ont pas les mêmes attentes et pratiquent différemment les territoires. Ils ont généralement une plus grande assise financière une santé plus ou moins fragile et un temps libre étendu. Le complément d'informations apporté par les professionnels du tourisme et la recherche scientifique a contribué à introduire une nouvelle réflexion, du moins à approfondir les raisonnements autour du *silver* tourisme, de son impact sur les territoires, sur les questions conceptuelles entre le tourisme résidentiel et les résidents eux-mêmes. La frontière qui normalise les concepts tend vers une hybridation des définitions et des principes entre touriste résidentiel et habitant résidentiel, puisque les pratiques et usages des individus ne sont pas réellement divergents.

Pour répondre à ces problématiques nous avons initialement effectué un état de l'art bibliographique et mené des entretiens exploratoires, qui nous ont permis de formuler les hypothèses présentées *supra* et de relier la question d'étude à son cadre théorique. Les ressources se sont appuyées sur des recherches menées sur le *silver* tourisme en France mais aussi dans le monde. D'autres données ont été ajoutées en s'appuyant sur d'autres agences statistiques comme l'INSEE ou Eurostat par exemple. Ces informations ont été complétées par

des enquêtes de terrain, englobant l'ensemble des acteurs sur divers sites d'étude de la côte d'Opale et de la baie de Somme, comme Bray-dunes, Wissant, Wimereux, Neufchâtel-Hardelot, Le Touquet, Merlimont, Berck et autres.

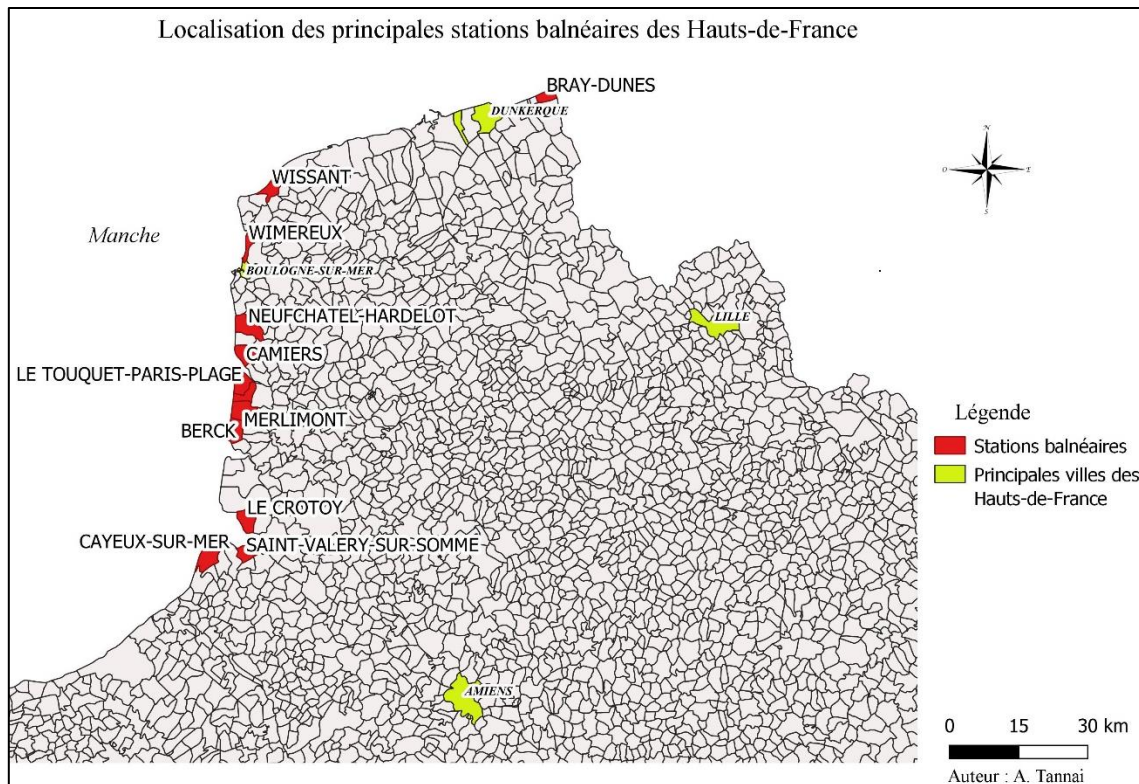


Figure 2 : Localisation des principales stations balnéaires des Hauts-de-France.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Les informations récoltées sont basées sur une méthodologie qui propose des catégories en fonction du statut des acteurs : les professionnels du tourisme (Opale&Co, ADRT, CCI Littoral Hauts-de-France, EPCI), les institutions du territoire (Région, Départements, Dreal, EPF Hauts-de-France, etc...), les touristes (en fonction de l'âge, des catégories sociales, de leur nationalité, des choix de résidences – lieux, activités, ressources du territoire). Ces enquêtes ont été menées par le biais de questionnaires non-directifs ou semi-directifs, pour laisser un espace d'expression aux enquêtés. Elles prennent différentes formes, en s'adaptant aux interlocuteurs : enquête par questionnaire pour les résidents secondaires retraités ; enquête par entretien semi-directif pour les professionnels du tourisme, les institutions du territoire.

Plan

Avant de traiter la question de l'hybridation du statut de résident secondaire retraité, ce travail réflexif présente, dans une première partie composée de quatre chapitres, un état global

des lieux avec une mise en contexte nécessaire afin de cerner les différents enjeux. Les notions importantes qui encadrent cette recherche, comme touriste, résident secondaire, personne âgée, hybridation, résidentialisation, usages et pratiques touristiques et résidentiels, mode d'habiter entre autres, seront, au demeurant, exposées et définies dans le premier chapitre.

Le second chapitre portera sur les éléments de connaissance actuels, en mettant en exergue l'évolution de la place de la résidence secondaire dans les stations balnéaires, ainsi que la démographie qui accompagne cette évolution. Cette population vieillissante joue un rôle central dans l'évolution de l'aménagement du territoire et dans les différentes offres de santé, à la personne ou orientées vers des services touristiques.

Les chapitres trois et quatre se consacreront à la méthodologie. Le chapitre trois traitera de l'habitat, de la population et des aspects sociaux dans chaque station balnéaire du littoral. Ces critères qui ont déterminé nos choix concernant les terrains d'étude apporteront un meilleur éclairage des attentes et des attitudes des résidents secondaires retraités dans les stations balnéaires. Le chapitre quatre exposera la méthodologie de collecte des données de terrain réalisée par passation de questionnaires et entretiens semi-directifs.

La seconde partie de cette thèse sera centrée sur l'étude de ces données. Le chapitre cinq portera sur l'attractivité des stations balnéaires pour les résidents secondaires retraités. Nous découvrirons le lien entre ces espaces attractifs et cette catégorie de population. La proximité entre la résidence principale et secondaire, l'environnement naturel et social, le bien-être et le changement climatique sont les principaux critères attractifs de la station balnéaire.

Le chapitre six sera consacré aux activités des résidents secondaires retraités dans les stations balnéaires mais aussi dans leur résidence secondaire. La connaissance de ces activités permet de comprendre les usages qu'ils font de la station balnéaire et leurs éventuelles attentes futures.

Le chapitre sept investiguera sur la place des services de santé et des services à la personne dans la vie des résidents secondaires retraités. Ces personnes, quittant la vie active et s'engageant dans la troisième partie de leur vie, sont exposées à des soucis de santé plus réguliers. Nous verrons donc si ces services jouent un rôle important dans l'attractivité des stations balnéaires futures.

Le chapitre huit traitera du statut des résidents secondaires retraités, de leurs pratiques et des usages de la station balnéaire. Il permettra de se concentrer sur les regards que les résidents

secondaires retraités portent sur eux-mêmes, et sur les municipalités qui les administrent. Ces regards croisés avec les définitions de l'OMT et les recherches scientifiques permettent d'avancer que le statut de résident secondaire retraité est difficilement discernable. Son hybridation fait en sorte que cette catégorie de population ne peut pas être mise dans des cases prédéfinies.

Partie I : Tourisme, *Silver* tourisme, résidence secondaire

Dans cette première partie, nous nous consacrons à établir les bases de notre recherche pour comprendre le cheminement de la réflexion sur le sujet. Le tourisme est une matière multithématique qui doit être appréhendée. Le thème autour des résidents secondaires retraités englobe des notions d'autres thématiques qui seront présentées et analysées. Par la suite, elles seront mises à profit au fil de cette recherche. En nous appuyant sur les recherches scientifiques, nous établirons une démarche méthodologique de récolte de données pour engager une analyse des informations recueillies et ainsi les interpréter.

Chapitre 1. Le tourisme : Une approche polysémique

Définir le tourisme entre dans une réflexion qui consiste à encadrer les pratiques et les lieux touristiques dans un contexte de normes sociales et scientifiques afin de comprendre les comportements des individus, leurs statuts, à des fins économiques, sociales et politiques (Géoconfluence, 2013). Ces normes, qu'elles soient réductives ou cloisonnées, doivent être établies pour construire une société. Cette construction doit répondre aux différentes évolutions dont les facteurs économiques sociaux et politiques s'entrechoquent. Ces évolutions reflètent des volontés individuelles ou collectives, répondant à des normes sociales émises intentionnellement ou involontairement par la société. Pour assimiler le tourisme, les notions statistiques (Boyer, 2003), populaires, scientifiques et techniques (Demen-Meyer, 2005) sont au centre d'un foisonnement d'essais afin de tenter de définir le concept de tourisme. Les différentes disciplines scientifiques s'approprient ce concept et émettent des définitions en fonction de leurs attentes et des impacts du tourisme dans leur discipline.

Le tourisme dans son ensemble est fragmenté en trois formes distinctes (Caire, Le Masne, 2007). La première est le tourisme interne. Ce sont des résidents d'un espace donné qui voyagent uniquement à l'intérieur de ce dernier en dehors de leur environnement habituel. La seconde est le tourisme récepteur. Ce sont des non-résidents qui voyagent dans une zone donnée située en dehors de leur environnement habituel. La troisième est le tourisme émetteur (Simon, 2017). Ce sont des résidents d'un espace donné qui voyagent et séjournent en dehors de celui-ci et de leur environnement habituel (Stock *et al.*, 2017). Dans ce chapitre, nous nous attellerons à définir la nomenclature principale de cette thèse, centrée sur le tourisme : le tourisme

résidentiel, le touriste, le résident secondaire, le résident secondaire retraité (distinct du résident secondaire actif), les lieux touristiques comme les stations balnéaires.

1. Les différentes notions du tourisme

1.1 Le tourisme

Le tourisme est une activité mettant en relation et en collaboration des personnes avec un environnement physique, culturel et social (Clotilde, Ba, 2007). La notion même du tourisme apparaît dans les récits d'écrivains, attirés par le romantisme, comme Stendhal (Boyer, 1999). Dans un premier temps, le tourisme était une question d'art, comme l'art de voyager, l'art de visiter les sites conseillés et réputés (Boyer, 2000). L'aristocratie anglaise a amorcé cette nouvelle pratique de vie, en créant le *Tour*, dans le parcours de formation de la jeunesse aristocratique (*Ibid.*). Les dépenses importantes pour voyager limitaient le nombre des personnes concernées. L'activité du tourisme n'était donc pas le phénomène que l'on connaît aujourd'hui : un tourisme de masse qui joue un rôle premier dans l'économie mondiale (Boyer, 1999). Par conséquent, le tourisme n'attirait pas l'attention des gouvernements, ou du monde de la recherche. Il faut attendre une succession d'événements pour que l'objet tourisme soit considéré comme important dans la société économique : la révolution des transports, et surtout la crise économique de 1929.

A partir du deuxième quart du XX^e siècle, les gouvernements ont pris conscience des enjeux qui s'ouvrent pour les économies nationales. En effet, les flux de touristes augmentent au fil des années. Les États mettent donc en place des structures pour combler leur ignorance sur ce phénomène. Dans ce contexte, le tourisme a fait l'objet de définitions permettant de l'encadrer et de le codifier. Si dans un premier temps, la première notion définie est le « touriste », le concept du tourisme est délimité par les organismes internationaux. Ils se fonderont sur les dictionnaires de référence comme le *Littre* – qui a émis cette définition générale en 1872 : « Se dit des voyageurs qui ne parcourent des pays étrangers que par curiosité et désœuvrement, qui font une espèce de tournée dans des pays habituellement visités par leurs compatriotes. [...] », et le dictionnaire *Larousse* qui a élaboré cette définition en 1874 : « une action de voyager, de visiter un site pour son plaisir. Ensemble des activités, des techniques mises en œuvre pour les voyages et les séjours d'agrément ». Pour ces deux dictionnaires, le tourisme est donc une délocalisation de son lieu de vie quotidien pour aller vivre ailleurs. C'est à partir de 1951 que l'académie internationale du Tourisme publiera sa propre définition du

tourisme : « Tourisme, ensemble des activités humaines mises en œuvre pour réaliser ce type de voyage ; industrie coopérant à la satisfaction des besoins du touriste... le tourisme se distingue du voyage en ce sens qu'il implique dans le fait du voyageur, d'une part, le choix délibéré du but et, d'autre part, le souci de satisfaire son aménagement » (Lanquar, 1977). C'est sur ce modèle que l'OMT définit le tourisme comme « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires ou pour autres motifs » (OMT, 2000). Mais cette définition est remise en question par un ensemble de chercheurs et de professionnels qui ne la trouvent pas satisfaisante, une définition « attrape-tout » selon les chercheurs Ceriani-Sebregondi, Chapuis, Gay, Knafou Stock et Violier (2008).

La recherche sur le tourisme s'est peu à peu imposée comme un domaine scientifique important. En 1929, l'Institut de recherche sur le tourisme, dirigé par Robert Glücksmann, devient le premier centre de recherche spécialisé dans le domaine. Malgré les perspectives économiques que le tourisme présente, la recherche n'est pas prompte à y consacrer du temps et de l'argent. D'autres pionniers comme Pimlott (1947), Enzensberger (1958), Kaspar (1976), Schivelbusch (1977), ont consacré des travaux sur le tourisme. Les premières thèses sont apparues en France dans les années 1960 avec par exemple une sur le tourisme en Espagne – *Le paysage humain de la Costa Brava* menée par Yvette Barbaza en 1966 – et une autre sur le tourisme en France – *La grande migration d'été des citadins en France* menée par Françoise Cribier en 1968 (Knafou, Bruston et al., 1997). Ainsi les travaux sur le tourisme sont relativement récents dans le monde de la recherche et doivent suivre son évolution rapide, qui ne fait que s'accélérer avec le développement des nouvelles technologies. Plus récemment, Internet, les réseaux sociaux et la baisse du coût des transports font partie des avancées technologiques qui contribuent au développement du tourisme. Ils ont un impact durable sur la société que la science doit observer, étudier et donc produire des prescriptions sociétales, environnementales et économiques entre autres pour le bon fonctionnement des sociétés. Le monde de la recherche est confronté à une difficulté de taille : la pluridisciplinarité de l'objet « Tourisme » (Cazes, 1987 ; Ceriani-Sebregondi et al., 2008 ; Darbelly, Stock, 2012). Sa pluridisciplinarité en fait une force, mais aussi sa faiblesse. Les chercheurs des différents domaines d'étude comme la géographie, l'économie, la sociologie, ne s'accordent pas sur une définition unique, globale. En effet, les pratiques touristiques peuvent être en total opposition comme c'est le cas pour le terme de tourisme d'affaire (Dewailly, Flament, 2000). Pendant son

temps de travail, une personne peut bénéficier d'un temps de visite, d'un temps de découvertes de sites, de la gastronomie, de détente. C'est une activité qui marque une rupture avec le quotidien, une activité inscrite dans le hors-quotidien (Knafou, Stock, 2003). Les chercheurs tentent de définir ce terme de « tourisme » pour ériger un principe de ces activités humaines mais il est très difficile d'instituer une définition qui serait universelle. En effet, les nombreuses pratiques liées aux différents usages sociétaux, les attentes de chacun dans les loisirs et dans ces définitions, avec leurs imaginaires et représentations tantôt convergentes, tantôt controversées (Darbelly, Stock 2012), mettent à mal l'universalité. De plus, le tourisme est une activité qui inclue de nombreuses spécialités scientifiques comme l'économie, l'environnement, l'aménagement du territoire et la sociologie. La pluridisciplinarité de la recherche sur le tourisme crée des divergences de conception et provoque des désaccords sur une définition commune (Demen-Meyer, 2005). Le dictionnaire de géographie (Baud *et al.*, 2013) précise que « les pratiques touristiques ont connu une singulière mutation dans la plupart des pays développés. Celles-ci s'insèrent dans le contexte plus large d'une évolution des pratiques récréatives, elles-mêmes liées à l'augmentation du temps libre mais aussi de l'espérance de vie : l'allongement du temps passé en retraite autorise des pratiques nouvelles chez des personnes autrefois peu concernées par le tourisme ». Il y est fait mention d'un changement de rythme de vie entre le quotidien, stressant, avec peu de loisirs et des journées libres consacrées aux envies. Le rythme de la vie est désormais ponctué par les déplacements touristiques, les séjours de courtes, moyennes et longues durées. En effet, la société industrielle a propulsé cette envie d'éprouver des moments de relâchement, par les loisirs dans une vie quotidienne passive. En 1982, Boyer a défini le tourisme comme un « ensemble des phénomènes résultant du voyage et du séjour temporaire de personnes hors de leur domicile quand ces déplacements tendent à satisfaire, dans le loisir, un besoin culturel de la civilisation industrielle ». C'est un mode d'habiter compensateur car fondé sur la liberté individuelle de choisir une résidence temporaire conçue pour la récréation, finalité du tourisme par le repos, la découverte ou le jeu (Morice, Désiré-Pébarhe, Violier, 2008). L'évolution du tourisme a engagé un accroissement des temps pour les loisirs, avec le développement des moyens de transport individuel qui donne la liberté d'aller où bon lui semble. Cousin et Réau (2009) rejoignent le point de vue de ces derniers chercheurs par leur définition du tourisme qui, pour eux, « est communément défini comme une activité de loisirs qui implique un déplacement temporaire effectué pour le plaisir ». Ces principes de plaisir et de distraction ne sont pas indissociables aux déplacements et aux lieux de résidences. On entre dans une autre sphère de recherche que la géographie qui est la sociologie. L'étude des choix, du ressenti, des sentiments mettent en

exergue les croisements de la recherche entre ces disciplines. Si les aspects économiques et sociologiques, voire historiques peuvent étudier le tourisme distinctement, Brunet (1993) précise que la géographie apporte un point de vue d'ensemble. En effet, « le tourisme s'étudie en géographie à ses équipements, ses hébergements, ses flux, ses fréquentations, ses motivations, ses distances de parcours, ses stations et ses villes plus ou moins spécialisées, ses espaces privilégiés, ses contenus sociaux et économiques, ses moyens de déplacement, ses représentations, ses effets et ses pollutions » (Brunet, 1993).

La notion de déplacement est centrale dans l'étude du tourisme en géographie. Certains chercheurs comme Brunet (1993) identifient le tourisme comme un « ensemble des déplacements de loisir (bien que la statistique y compte souvent aussi les déplacements professionnels, qu'elle est incapable de distinguer des autres) : visites familiales, voyages d'agrément, déplacements vers des lieux de vacances, de sport ou de cure, de pèlerinage ». Il appuie bien sur le fait que le tourisme a pour but le loisir et les pratiques récréatives. Les personnes se déplacent à la recherche d'un lieu pour passer du temps différemment de celui du quotidien. La mobilité est au centre de cet ensemble. Elle est définie comme « une forme de mouvement qui s'exprime par le changement de position » (Brunet, 1993). Cazes rejoint Knafou dans l'idée que le loisir est lié aux déplacements en proposant sa propre définition : « un système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui participent de la « récréation » des individus par le déplacement et l'habiter temporaire hors des lieux du quotidien » (Equipe MIT, 2002). Le principe de déplacement fait intrinsèquement parti du concept du tourisme. Lanquar (1977) reprend la notion de mobilité en se basant sur la définition émise par Krapf et Hunziker (1942) : « l'ensemble des relations et des faits constitués par le déplacement et le séjour de personnes hors de leur lieu de résidence habituelle, pour autant que ce séjour et ce déplacement ne soient pas motivés par une activité lucrative quelconque ». Et en 1997, Knafou (*et al.*) rajoute que « le tourisme est un déplacement, c'est-à-dire un changement de place, un changement d'habiter : le touriste quitte temporairement son lieu de vie pour un ou des lieux situés hors de la sphère de sa vie quotidienne ». Le déplacement opère une discontinuité qui permet un autre mode d'habiter voué à la seule récréation, « une reconstruction du corps et de l'esprit » (Stock, *et al.*, 2017). Dans le début du tourisme de masse de l'après-guerre, la mobilité pouvait se résumer à un simple va-et-vient entre un lieu de résidence et de travail, et un lieu de tourisme et de récréation. (Morice, *et al.*, 2008). Avec le renforcement de la place des loisirs, de la « récréativité » et des transports à bas prix, la mobilité a pris une tout autre dimension dans la sphère du tourisme. Elle génère des désirs liés à l'imaginaire que l'on se fait d'un lieu. Il est « à

la fois porteur de rêves et la scène sur laquelle se déroulent les pratiques touristiques » (Lozato-Giotart, 2008). Le territoire incite les personnes à quitter leurs lieux quotidiens, à voyager, à vivre autre chose qui est établi par une motivation ou un rêve. C'est donc en suivant ses sens que le touriste choisit le lieu de villégiature, pour que ses pratiques touristiques assouvissent ses désirs. Les territoires sont administrés pour répondre à ces choix touristiques. Les acteurs du territoire en question font en sorte que leur espace permet d'assouvir les attentes des futurs touristes. Le tourisme peut donc être aussi défini par un « système d'acteurs, de lieux et de pratiques permettant aux individus la récréation par le déplacement et l'habiter temporaire des lieux autres » (Stock *et al.*, *ibid*). C'est bien une convergence des travaux de tous pour tous qu'un lieu touristique peut se réaliser. Les élus, les aménageurs, les industriels, les commerçants, les habitants locaux et les touristes exploitent et pratiquent ces endroits mis à leur disposition pour les usages touristiques. Les intérêts de chacun définissent les enjeux économiques, sociaux, culturels, politiques et environnementaux, autour de l'accueil de personnes mobiles qui pratiquent de façon temporaire des lieux géographiques (Stock *et al.*, *ibid*). Les pratiques touristiques sont vécues via les déplacements d'un lieu à un autre, pour le découvrir ou le redécouvrir. L'un des moteurs des déplacements est l'émotion. Elles sont liées aux pratiques touristiques sur les territoires. Par conséquent, les émotions sont liées au tourisme. Comme le précise Stock (2005), « il n'existe pas de tourisme sans déplacement ».

La pratique du tourisme est aussi un moment durant lequel on peut s'octroyer des périodes longues, sans bouger, dans un lieu précis, choisi, comme dans une résidence secondaire qui est une habitation qui sert de loisir et de vacances. L'INSEE (2016) la définit comme « [...] un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires ». Ce sont des modes d'habiter qui appellent à la multi-résidentialité des touristes. « La multi-localité résidentielle, ou multi-résidentialité, est le fait pour un individu ou un groupe d'individus de séjourner (avant tout, de dormir) dans plus d'un lieu d'habitation habituel » (Duchêne-Lacroix, 2013). Cette multiplication de résidences pour un même individu ou une famille est ici étudiée par le prisme du tourisme. C'est que l'on peut appeler le tourisme de villégiature et/ou résidentiel. Ce sont deux notions et pratiques touristiques qui rediscutent la place des acteurs dans les lieux touristiques. La multi-résidentialité lie à la fois le temps libre, comme les vacances et les week-ends, et à la fois les loisirs. Cette notion reconsidère les acteurs puisqu'elle mélange à la fois la temporalité – distances, rythmes entre les résidences, phases de vie, époques sociales – et les pratiques du lieu (*ibid.*). Les lieux se spécialisent en fonction des

pratiques du quotidien et du hors-quotidien (Stock, 2006 ; Violier, 2016). Les personnes se rendent dans leur résidence secondaire durant les week-ends peuvent-être considérées comme des touristes. À première vue et en suivant scrupuleusement la définition d'un touriste, énoncée par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) « toute personne qui, voyageant pour son agrément, s'éloigne pendant plus de 24 heures et moins d'un an de son domicile habituel ». De plus, nous constatons une catégorie de personnes supplémentaires qui occupe la sphère du tourisme : les retraités. C'est la principale catégorie sociale à détenir des résidences secondaires. Par leur histoire familiale ou bien par investissement pour leur retraite, ils s'installent dans des stations balnéaires pour une recherche de sérénité, de tranquillité, d'environnement favorable à leurs activités quotidiennes (marches, promenades), une affinité patrimoniale. Il existe un lien entre tourisme et migrations de retraite (Stock, 2006). Les retraités sont très souvent propriétaires de leur résidence. Ils s'impliquent nettement dans la vie du territoire, dans la vie municipale mais n'y vivent pas toute l'année. La complexité est due au fait que les résidents secondaires cherchent à retrouver le confort de leurs résidences principales tout en gardant les spécificités de l'environnement de la résidence secondaire. Ils ont un statut de multirésident (Blondy, *et al.*, 2016). Cette ambiguïté est marquée aussi par les confrontations des attentes hétérogènes des habitants permanents. Les résidents secondaires sont considérés comme des « intermittents territoriaux » (*ibid.*). Les « lits froids », qualificatif donné pour désigner les résidences secondaires, sont aussi des lieux où la vie est peu présente (Bachimon, 2018). Les résidents secondaires ne sont pas des touristes comme les autres. Ils émettent des avis, des demandes alors que les touristes de passage viennent profiter des offres et des services du territoire. Ils consomment puis repartent. Leur satisfaction reste un critère important puisqu'ils peuvent revenir régulièrement. Les résidents secondaires vont venir plus souvent et sur des temps plus ou moins longs, dépassant plusieurs mois.

1.2 Le touriste/ l'excursionniste

Une personne qui voyage pour le plaisir dans un lieu qui n'est pas celui du quotidien est défini comme un touriste ou un excursionniste. Définir un touriste, le dissocier d'un excursionniste s'est révélé être important lorsque le tourisme a pris son envol après la première guerre mondiale. Un comité d'experts de la Société des nations considéra, en 1937, qu'un touriste correspondait à : « toute personne qui, voyageant pour son agrément, s'éloigne pendant plus de 24 heures et moins d'un an de son domicile habituel ; les déplacements de moins de 24 heures étant des excursions » (Boyer, 2000). Cette classification fut reprise, après la guerre, par

l'OMT ainsi que par l'Organisation européenne de coopération économique. Cette définition est devenue le socle de toutes les définitions évolutives. Les scientifiques, mais aussi les experts du tourisme et les administrations politiques ont tenté d'ajuster la première définition pour coller au mieux à la réalité. C'est pour cela que l'on retrouve dans de multiples ouvrages spécialisés ou plus généralistes une approche assez comparable à celle de la Société des Nations. Lanquar, en 1977, reprend « le touriste est un visiteur temporaire séjournant au moins vingt-quatre heures dans le pays visité et dont les motifs de voyage peuvent-être regroupés en loisirs (agrément, vacances, santé, études, religion et sports), affaires, famille, mission et réunion ». Ou encore le dictionnaire de géographie (2013) fait référence explicitement à l'OMT pour définir le touriste : « selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, un touriste est une personne en déplacement hors de son environnement habituel pour une durée d'au moins une nuitée, et d'un an ou plus, pour des motifs non liés à une activité rémunérée dans le lieu visité ». Il y a plusieurs sous statut de touriste en fonction des activités et des finalités de voyage. Le touriste peut être un sportif, un homme d'affaire, un religieux ou autres, il est aussi un résident secondaire. Ce dernier statut pose des problèmes dans son rôle sur le territoire où il a élu domicile pour des temps réduits. Son intégration dans la définition du « Touriste » est questionnée.

Une personne qui ne fait que visiter un lieu dans une même journée et dort dans sa résidence principale n'a pas le même statut qu'un touriste. En effet, il est un excursionniste. Un excursionniste est un visiteur qui séjourne moins de 24 heures à des fins de loisirs, pour affaires ou pour un autre motif (Dorvillé, Bouhaouala, 2006). Les stations balnéaires du nord de la France sont, comme beaucoup d'autres, sujettes à accueillir lors de week-ends ou de vacances des excursionnistes des villes voisines. Ces visiteurs d'un jour viennent consommer et profiter de offres touristiques au même titre que les touristes.

Dans le contexte de cette thèse, les résidents secondaires, dans les stations balnéaires, sont considérés comme des touristes selon la définition de l'OMT. Mais la définition générale ne peut caractériser cette catégorie de population, comme le notent plusieurs chercheurs, en remettant en question ce statut. Un résident secondaire ne vit que temporairement dans sa résidence secondaire. Mais cette dernière est souvent sa propriété. S'il n'y passe que peu de temps, il duplique ses pratiques de vie dans celle-ci où il recherche les mêmes comforts. Mais ces usages sur le territoire semblent être différents. Il y a plusieurs catégories de résidents secondaires : des travailleurs qui passent des week-ends – du jeudi au dimanche – apportant du travail dans un environnement de loisirs et de détente ; des personnes qui recherchent avant tout

une coupure du quotidien ; les retraités, une catégorie sociale à part, qui ont le temps pour occuper n'importe quel moment leur habitation. Pour la majorité des personnes en activité, leur temps passé dans la résidence secondaire est rythmé par la vie quotidienne du travail et du temps libre. Les multiples déplacements entre les résidences montrent un nomadisme plus ou moins régulier qui, dans les faits, remet en question la place des résidences principales et secondaires : quelle est la principale, quelle est la secondaire, est-ce un dédoublement de résidentialité ? (Bachimon *et al.*, 2015 ; Blondy, *et al.*, 2016 ; Bachimon, 2018). En investissant dans une résidence secondaire, une propriété privée, nous pouvons nous poser comme question : devient-elle une seconde résidence principale dans les faits, malgré les définitions fiscales. Cela nous conduit au concept d'habitat « polytopique » (Stock, 2006). Un habitat « polytopique » est une « extension des espaces de vie en suivant les différentes formes de mobilité » (Stock, 2006). Un propriétaire partage son temps entre plusieurs lieux qui s'inscrivent dans son quotidien (Violier, 2016). Cela remet en cause, par conséquent, le statut des résidents secondaires. Ils ne seraient plus des touristes mais des excursionnistes du territoire, puisqu'ils ne passent pas de nuit loin de chez eux (Urbain, 2002). C'est tout le paradoxe qui se pose dans cette interprétation des statuts de chacun, provoquant un bouleversement important pour les stations balnéaires, tant sur le plan financier, que sur le plan de l'aménagement du territoire. Un résident secondaire est difficilement classable selon les définitions, même s'il se rapproche du touriste. Pourtant, il n'est ni un touriste, ni un excursionniste. C'est ce que cette thèse essaie de découvrir à travers ses usages et ses pratiques dans une station balnéaire.

1.3 Le lieu touristique

Le lieu touristique est une invention collective. Elle a pris naissance par des récits de voyages de personnes, qui ont suscité et stimulé la curiosité de tous pour aller découvrir ces « nouveaux » lieux. Ils sont, au commencement du tourisme, des lieux urbains, qui concentrent des activités récréatives, de rencontres et de découvertes. Le lieu touristique devient à la mode, dans les premiers temps du tourisme, grâce à la fréquentation de personnes célèbres (Knafou, 1991). Puis, arrive le temps du développement de la culture populaire où le lieu touristique devient à la mode avec l'effet de foule. La plage, la mer, le camping, puis les boîtes de nuits branchées et les destinations exotiques sont devenus la norme dans la recherche du lieu touristique. Les touristes voyagent pour atteindre un lieu qui joue un rôle de point final dans la quête de loisirs et de détente. Le tourisme est donc caractérisé par la mobilité. Les touristes voyagent pour visiter des lieux plutôt renommés. Le lieu touristique est un concept qui

rassemble un nombre important d'endroits qui accueille des touristes et des excursionnistes. Ces lieux qui peuvent être des stations littorales ou de montagnes, des parcs naturels, des villes et mégapoles, ou, des espaces plus recentrés, comme des musées ou des parcs attractions, obtiennent l'attribut touristique par les touristes eux-mêmes. Ils peuvent être naturels, aménagés ou artificiels pour répondre à des attentes précises. Ce ne sont pas les lieux qui attirent, mais les touristes qui les choisissent en fonction de leurs capacités plus ou moins identifiées à permettre la réalisation heureuse de leurs projets touristiques (Ceriani-Sebregondi, *et al.*, 2008). La construction du lieu touristique se fait par la projection imaginaire du touriste, en fonction de ses attentes et de ce qu'il a pu découvrir en fonction de sa culture. Le lieu final, choisi par le touriste « est une projection mentale du touriste qui lui permet d'échapper au lieu de départ par le voyage, [...], et échapper au lieu d'arriver en lui substituant une image produite avant le départ » (Raffestin, 1986). Les lieux touristiques regroupent tous les rêves, les fantasmes et les mythes des touristes (Lozato-Giotart, 2008). Ces imaginaires sont construits par des filtres, eux-mêmes forgés par la société. Ils peuvent être très anciens ou nouveaux, racontant l'Histoire ou une histoire : reportages photographiques, films, romans, musiques, bandes-dessinées, série, etc.... Le touriste s'attend à voir ce qu'il veut voir, et s'attache à ce qui l'intéresse (Chesnel, 2001). Les lieux touristiques sont donc formés par et pour les touristes (Knafou, Stock, 2003).

Le tourisme balnéaire « correspond à un désir de baignade et, presque toujours à la recherche du soleil » (Baud, Bourgeat Bras, 2013). Cette définition, universelle, a été construite durant le XX^e siècle, puisque prendre le soleil et bronzer, sont devenus la première raison des touristes dans leur choix de lieu de vacances (Viard, 2006). Le tourisme littoral est lié en partie aux cures exploitant l'air, le sel, et l'iode, au spectacle, aux sports et aux loisirs de mer, et plus récemment à un renouveau des cures sous la forme de la thalassothérapie et est devenu de loin le premier moteur des déplacements d'estivants, et d'ailleurs de l'ensemble des touristes (Brunet, 1993). Le tourisme balnéaire est un phénomène touristique faisant partie des plus anciennes pratiques. Elle se sont construites, à partir du XVIII^e siècle, le long du littoral, des villes de villégiatures et des stations balnéaires. Leur développement est linéaire, le long de la côte, et les habitations de luxe, héritières du tourisme aristocratique, se situent à proximité immédiate de l'avenue de front de mer. L'habitat plus populaire s'en trouve donc plus éloigné. Les versants donnant sur la mer sont émaillés par des habitations de grand standing. On a parfois nommé Riviera ce type d'occupation de l'espace, en référence au nom donné au littoral italien du golfe de Gênes. Avec le développement du tourisme de masse, ce type d'aménagement a laissé place à un bétonnage plus important des côtes et à une urbanisation parfois incontrôlée à

partir des villages existants. L'aspect littoral est donc celui d'un chapelet de comptoirs et de stations touristiques plus ou moins bien reliés entre eux et posant parfois d'insurmontables problèmes de transport. (Baud *et al.*, 2013).

L'Observatoire National du Tourisme (2000), dans son *Dictionnaire des concepts et des méthodes de l'observation touristique*, définit la station touristique comme « à la fois une ville (ou un bourg) qui fait l'objet de politiques d'aménagement et d'urbanisme touristique et un pôle de vente de services regroupant des entreprises variées ». Cette définition est assez large tout en oubliant un élément clé : l'humain. En effet, la station touristique est un lieu urbain qui a été créé par l'homme, soit à partir d'un village qui n'avait pas de rôle important, voire anodin, dans la vie locale (Stock, Lucas, 2012 ; Pécout, Birot, 2012), soit *ex nihilo*, voulant construire une cité nouvelle. Elle a été conçue pour donner vie à un lieu qui met à disposition des atouts majeurs pour la réalisation personnelle comme les loisirs, la santé, etc. Les stations touristiques sont différentes des villes touristiques car il n'y a pas de passé historique rattaché à ce lieu dans un premier temps. Il le sera au fil des décennies qui séparent la création d'un lieu historique à nos jours. La naissance de ces stations suit l'expansion de l'urbanisme des villes. Les citadins partent construire des lieux utopiques où la nature est au centre de leur préoccupation, tout en gardant une urbanité, reproduction de la modernité. Certains lieux ruraux, qu'ils soient situés en montagne ou sur le littoral, s'urbanisent et deviennent des stations touristiques, acquérant une capacité d'accueil grâce à des infrastructures spécifiques hôtels, pensions ou chambres chez l'habitant, recevant des citadins venus rechercher un désir personnel (Augustin, 2010). Elle est définie par une dominance de l'activité touristique dans le lieu, tout en gardant une population permanente (Knafou, *et al.*, 1997). La station balnéaire est une station touristique dont son activité est centrée sur la mer. Sa construction et son organisation spatiales ont été réalisées en interrelation avec la mer ou l'océan. Elle peut être définie comme une ville implantée en bord de mer (Bigo *et al.*, 2015). Elle est gérée comme une ville et organisée autour d'une mono-activité socio-économique basée sur la valorisation des ressources humaines et naturelles (mer, climat, thermalisme, ...) (European Commission, 2000). C'est un lieu qui attire une population recherchant des activités de détente, de loisirs et de récréativité, dont la centralité est la plage et l'héliotropisme. Dans les stations balnéaires, l'activité principale est le bain de mer (Baud, Bourgeat, Bras, 2013). Une station balnéaire peut être définie comme « un système territorial de production et de distribution de biens et services de loisir (hébergements et équipements), [...] aménagé pour favoriser le tourisme balnéaire, soit les vacances au bord de mer et plus

spécifiquement à la plage » (Dinel, 2007). Nous pouvons identifier au sein d'une station balnéaire plusieurs types de logements touristiques² :

- des hôtels (établissements commerciaux d'hébergement, qui offrent des chambres ou des appartements meublés en location à une clientèle de passage ou à une clientèle qui effectue un séjour à la journée, à la semaine ou au mois mais qui, sauf exception, n'y élit pas domicile) ;
- des résidences de tourisme (établissements commerciaux d'hébergement, faisant l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière. Elles sont constituées d'un ou plusieurs bâtiments d'habitation individuels ou collectifs regroupant, en un ensemble homogène ;
- des locaux d'habitation meublés ou des locaux à usage collectif. Ils sont proposés à une clientèle touristique qui n'y élit pas domicile, pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois. Ils sont dotés d'un minimum d'équipements et de services communs) ;
- des villages de vacances (établissements touristiques constitués d'hébergements individuels ou collectifs proposant des séjours de vacances et de loisirs sous forme de forfait, comprenant la restauration ou des moyens individuels pour la préparation des repas, ainsi que l'usage des équipements collectifs de loisirs sportifs et culturels) ;
- des auberges de jeunesse (établissements généralement régis par une association à but non lucratif. Elles offrent aux usagers un hébergement et un service de restauration limité et/ou une cuisine individuelle de même que d'autres prestations, programmes et activités) ;
- des meublés classés de tourisme (villas, appartements, ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile. Ils doivent être déclarés en mairie, où leur liste est consultable. Les meublés classés de tourisme comprennent les meublés labellisés et les meublés non-labellisés) ;
- des chambres d'hôtes (des chambres meublées situées chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes, pour une ou plusieurs nuitées, assorties de prestations)

² Toutes ces définitions proviennent du Memento du tourisme 2017, (Khiati et al., 2017).

- des résidences secondaires.

Nous reviendrons *infra* sur cette dernière catégorie puisqu'elle est essentielle à ce travail de recherche.

La station balnéaire est par conséquent un espace multifonctionnel de par ses usages avec une multiplication des services à destination des touristes mais aussi des résidents (secondaires et principaux) qui sont de plus en plus nombreux à s'y installer (Talandier, 2015), notamment les retraités. Si elle représentait l'unicité (un tourisme balnéaire accueillant avant tout des touristes), désormais elle s'hybride avec un triptyque accueillant : résidents principaux, résidents secondaires et visiteurs. Elle devient « une « aire touristique » plurifonctionnelle diversifiée tant dans ses éléments productifs que dans ses logiques habitantes » (Vlès, 2015). Elle évolue en un lieu d'hybridation avec une frontière devenant poreuse entre les habitants permanents et les habitants temporaires. Les structures de ces stations, tant au niveau politique que dans la perception de ces usages par les touristes eux-mêmes, évoluent et semblent brouiller les repères entre tourisme traditionnel et tourisme résidentiel.

2. Un rapide historique du tourisme balnéaire

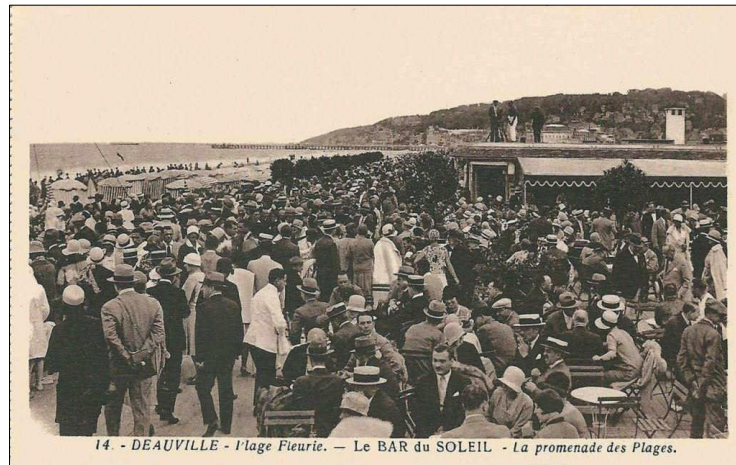
Ce chapitre reprend succinctement l'histoire du tourisme balnéaire, de son apparition à son essor. Nous ne détaillerons pas cet historique d'autant qu'il a été abondamment étudié et présenté dans divers ouvrages (Barbaza, 1970 ; Toulhier, 1998 ; Boyer, 1999 ; Boyer, 2000 ; Venayre, 2006 ; Spode, 2010 ; Urbain, 2012 ; Hilaire, 2014 ; Machemehl *et al.*, 2017). Cette thèse doit néanmoins rappeler les principales étapes de l'évolution de ce phénomène.

2.1 L'avènement du tourisme balnéaire

Le tourisme balnéaire est caractérisé par les pratiques de loisir en bord de mer. Il est associé aux stations côtières qui naissent durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Il est le résultat d'une situation économique favorable des villes portuaires qui offraient des opportunités dans l'accueil aux étrangers. Les aristocrates et la bourgeoisie anglaise avaient déjà élu domicile dans les ports français proches de leur patrie. Les ports ont été en première ligne pour accueillir des investisseurs locaux et étrangers. La bonne santé économique a donné une certaine liberté dans la gestion sociale. Il n'y avait aucune loi qui pouvait légiférer sur les déplacements des personnes (Boyer, *op. cit.*) et l'apport de capitaux a été privilégié par

l'administration. Les ports de Boulogne-sur-Mer, Dieppe, La Rochelle ont ainsi connu une attractivité migratoire anglaise. Les Anglais expatriés pouvaient bénéficier d'une éducation française pour leurs enfants, d'un dynamisme commercial propice aux affaires, d'une vie bon marché, et enfin d'une situation de refuge pour les couples irréguliers, pour les filles-mères, les débiteurs insolubles, les réfugiés politiques irlandais et marginaux (Lageiste, 2002). À Boulogne-sur-Mer, au XIX^e siècle, l'activité économique du port est prospère. La ville possède une haute aristocratie, une bourgeoisie et une classe moyenne active (*ibid.*). Il y a donc un terreau pour accueillir une frange de la population riche, à la recherche d'un endroit agréable à vivre. Après la révolution française et les idées libertaires répandues, Boulogne-sur-Mer a connu un afflux d'étrangers britanniques, renforçant son qualificatif en ville « semi-anglaise » (*ibid.*). Au milieu du XIX^e siècle, sur 30 994 habitants que comptait cette ville, 5 000 Britanniques y résidaient en permanence, rejoints chaque été par 10 000 touristes (*ibid.*). Ces forces économiques ont été accompagnées par le mouvement hygiéniste et médicale, amorcé en Angleterre, quelques décennies plus tôt. En effet, à partir XIV^e siècle, les médecins anglais, puis français ont recommandé des séjours en bord de mer, rythmés par des bains, comme remède à certaines maladies (Vincent, 2008). Ces activités médicales se sont développées tout au long des deux siècles. De nombreux ouvrages médicaux ont été écrits sur les bienfaits des bains de mer. Plusieurs établissements ouvrent pour accueillir les malades comme le *Royal Sea Bathing Infirmary for Scrofula* en 1791 à Margate (Lozato-Giotart, 2008). Avec les progrès de la médecine, les établissements médicaux de bord de mer s'éloignent des centres urbains pour ne plus mélanger les personnes contaminées et les bien-portants (Vincent, 2008). Avec cette différenciation, pour les personnes en bonne santé, les promenades en bord de mer et les bains médicaux se sont transformés en promenade et en bains de loisir. La recherche d'amélioration de la santé va s'élargir au bien-être physique et moral, dont la détente, le plaisir et les loisirs vont devenir centraux dans les activités des stations balnéaires (Terret *et al.*, 1996). Les villes du littoral vont se transformer. Les arrivées et les installations des Anglais sur les côtes françaises vont promouvoir ce mouvement. À la suite des publications d'ouvrages sur les remèdes médicaux, puis à la recherche des loisirs mondains, les villes côtières vont s'équiper d'installations pour accueillir ce type de population, prête à dépenser beaucoup d'argent. En Angleterre, cette mutation a lieu au passage du XIX^e siècle. La première ville est Bath. Elle évolue pour devenir une ville thermale, modifiant son aménagement. Son centre ne recouvre plus son activité principale qui était d'accueillir les gens dans les débits de boisson. La jetée – *the pier* – devient une promenade (Boyer, 1999). En 1778, Dieppe implante un premier établissement de bain et en 1780, La Rochelle installe des cabines le long de sa plage (Morice,

Désiré-Pébarthe, Violier, 2008). Ces cabines, ou « bathing machine » ont été créées en Angleterre au milieu du XVIII^e siècle. Elles étaient tirées par des chevaux pour permettre la baignade dans des endroits discrets (Lozato-Giotart, 2008). Puis, à Dieppe, en 1822, la première Société des Bains est inaugurée (Lanquar, 1977). Ces sociétés de bain vont offrir des loisirs et non plus des solutions médicinales. Les fortunés vont remplacer les malades. Le fait de passer des jours dans ces villes d'eaux, provient du désir de voir et d'être vu (Toulier, 2005) par les inhérents de la classe aristocratique.



Photographie 1 : Promenade à Deauville. Source : Slideplayer.fr

La mondanité va s'installer pour des séjours plus ou moins longs, à la recherche d'une exposition idéale à la vue de tous. En effet, la haute société, la bourgeoisie et la société des arts et du spectacle poursuivent le but d'être à la pointe de la mode, obtenir le désir d'être accompagnées par les plus admirés. « La station offre une possibilité de se rapprocher de ce « point idéal du moi », s'il se peut, c'est-à-dire le lieu où l'habitant pourra se voir « vu par l'autre » à son avantage idéal » (Lageiste, *op. cit.*). Les « leaders d'opinion » sont les moteurs du rayonnement des stations (Lozato-Giotart, 2008). Par exemple, la grande aristocratie française se réunit à Dieppe entre 1815-1830 pour adopter les pratiques anglaises (Toulier, 1993). Lors des déambulations pédestres ou en calèche sur la promenade ou la plage, les bourgeois s'habillent en conséquence, avec des toilettes particulières (Débié, 1993). Ces promenades sont davantage utilisées pour montrer le raffinement de leurs visiteurs et donc afficher leur appartenance à la haute société que de soigner une quelconque maladie. Les activités principales étaient essentiellement orientées vers le golf, l'équitation et le casino comme au Touquet Paris-plage (Lozato-Giotart, 2008). La station doit répondre aux désirs de loisirs d'une population cible : classe sociale haute ou plus modeste. Elle doit également satisfaire les familles, du moins celles qui en avaient les moyens financiers, dans leurs désirs de récréation. La plage, le casino,

le Grand Hôtel et l'établissement de bains font la station balnéaire. (Bigo *et al.*, 2015). Si l'activité de bain fut la première dans les stations balnéaires, elle sera remplacée par le casino. Lieu rassemblant tous les loisirs mondains – le jeux, la danse, les spectacles de music-hall, les concerts symphoniques, les pièces de théâtre, la lecture et les espaces dédiés aux enfants – il devient le centre de la vie de la station balnéaire (Pécout, Birot, 2008). Le casino de Nice offre des concerts, des conférences, des pièces de théâtre, des bals et des fêtes pour l'aristocratie et la bourgeoisie européennes (Debié, 1993). L'importance d'être vu en compagnie de la haute société est primordiale à cette époque pour sa renommée et son image (Lageiste, *op. cit.*). Cela ne concerne pas que les usagers mais aussi les bâtisses et les maisons comme les villas monumentales des villégiateurs dominants, qui installent en position de visibilité centrale celui qui regarde et assiste au spectacle combiné des jeux de la nature et de la marche des hommes sur le front de mer fascinateur (*ibid.*). La station abrite donc un style de vie particulier, centré sur le paraître.

En France, la Manche et la mer du Nord sont donc les deux premiers espaces touristiques. Les aristocrates français, après avoir séjourné dans des stations anglaises, viennent profiter des nouvelles constructions et aménagements sur le littoral du nord de la France. Les lieux de villégiature se multiplient tout au long du XIX^e siècle. Dans les premiers temps des stations balnéaires, il n'y a pas encore un développement de structures hôtelières offrant un accueil pour tous les touristes. Les touristes choisissent alors de se loger chez l'habitant. Des hameaux ou villages s'adaptent à cet engouement pour le littoral. Les habitants comprennent ce que les nouveaux venus peuvent leur apporter économiquement. Les populations locales apprêtent leur maison pour accueillir les touristes durant la « saison des eaux » (Bonneau, 1977). Ils louent leur chambre aux citadins. Ils y gagnent un complément d'argent simultanément à leur travail, nonobstant leur condition de vie, parfois difficile durant cette période. En effet, certains vont jusqu'à aménager des endroits inhospitaliers, comme les celliers ou leurs chambres de décharges (*ibid.*). Cette manne financière devient importante pour ces populations rurales, vivant à l'écart du bouillonnement industriel du siècle.

Le développement des stations balnéaires va côtoyer l'industrialisation des villes. En effet, elle induit plusieurs conséquences sur l'urbanisation des littoraux : enrichissement d'une bourgeoisie recherchant à s'extraire de la ville sale ; dégradation des conditions de travail et de vie. L'industrie va noircir l'environnement de vie de la plus grande partie de la population. Les villes vont s'envelopper d'une couche grise, d'un air pollué, d'une disparition de la nature. Les habitants vont rechercher une verdure perdue, un air de meilleure qualité et un moral renforcé

(Vincent, 2008). La première à partir est la classe bourgeoise. Elle a les ressources financières pour voyager et passer des séjours loin des souffrances citadines. Elle investit les hôtels de bord de mer et les pensions. Puis, avec l'augmentation du nombre de personnes issues de la bourgeoisie enrichies par l'industrialisation, les stations balnéaires se sont étendues pour accueillir des résidences secondaires et de nouveaux hôtels (Lozato-Giotart, 2008). Au fil des années, des maladies psychiques apparaissent avec les tâches pénibles de l'industrie. Certains médecins envoient des travailleurs dans les stations pour soigner ces premiers effets néfastes « de la grande ville » (Berdoulay, Degrémont, Laplace-Treyture, 2010). L'affluence des catégories sociales moins riches, va inciter la bourgeoisie à sélectionner des stations balnéaires (Pécout, Birot, 2008). Les plus fortunés ne souhaitent pas se mélanger avec les travailleurs. D'autres vont créer des stations balnéaires dans des lieux où l'homme n'a pas encore pris pied. Ces constructions feront l'objet de rêve utopique dans la conception de la ville du futur. Les établissements de bain demeurent des édifices principaux pour donner l'image d'une station balnéaire authentique mais à cela s'ajoute des structures qui se sont imposées comme indispensables. De nombreux hôtels et infrastructures de loisirs vont ouvrir leurs portes dans ces nouveaux centres urbains le long des littoraux. Les casinos, les hippodromes et les infrastructures sportives comme les golfs ou tennis complètent les offres ludiques pour l'aristocratie et la haute bourgeoisie. Les bains de mer sont toujours appréciés. Les casinos sont dotés de salles de jeux de salons de lecture et de danse (Pécout, Birot, 2008).

La construction des stations balnéaires va suivre un modèle qui s'uniformisera. Si le modèle n'est pas institutionnalisé, il le devient dans les faits par la recherche de chaque station d'imiter et de s'améliorer vis-à-vis de ses concurrentes. À partir de 1811, le Plan des Commissaires va devenir l'exemple à suivre dans la construction et l'aménagement des stations. Ce plan présente un agencement urbain en damier, avec des artères principales et secondaires, et des parcelles à bâtir (Duhamel, Violier, 2009). Les touristes sont à la recherche de cette image de la station, quel que soit l'endroit où ils souhaitent passer leurs jours de villégiature. Les stations vont se construire avec en leur centre la gare ferroviaire, porte d'entrée et de sortie pour les touristes. Autour de la gare, on trouve les infrastructures pour les accueillir, comme les bâtiments publics, thermes, hôtels, restaurants, théâtres, casinos, allées, places, jardins et esplanades. Ensuite, viennent les villas qui fleurissent autour des centres, regroupant les familles bourgeoises, avec leurs domestiques, recherchant un espace privatif, passant d'une société « vu par tous », à une société plus intime (Berdoulay, Degrémont, Laplace-Treyture, 2010 ; Duhamel, Violier, *op. cit.*). La nature sauvage n'est pas vraiment recherchée par les

touristes qui sont davantage attirés par une urbanité. La forêt n'est pas envahissante dans une station balnéaire qui doit être, avant tout, fleurie (Vincent, *op. cit.*). La reconstruction de la ville est un phénomène qui date depuis des décennies avec l'apparition du mouvement hygiéniste qui apporte une nouvelle qualité de vie urbaine à tous. C'est pourquoi, lorsque les citoyens de l'aristocratie arrivent dans les stations, ils recherchent ce confort moderne (Berdoulay, Degrémont, Laplace-Treytore, 2010) qui maintient l'attractivité de ces lieux de villégiature. Des citoyens parisiens ou anglais investissent ces stations. La modernisation se traduit par la propreté, l'électricité, l'eau courante, le téléphone et une nature urbaine avec des parcs, des jardins et des allées (Hatt, 2011). La promenade change de dimension et est recherchée par le touriste : elle joue un rôle important dans la vie de la station et elle devient le centre d'une activité de parade pour l'aristocratie. Elle est même l'activité principale des touristes des stations balnéaires, qui viennent chercher un air pur, en faisant du bain qu'une activité subalterne (Debié, 1993). Sa conception se diversifie pour laisser la place à la fois à la déambulation pédestre et par attelage. Le rôle des promenades se veut être le reflet d'une élégance qui remonte à la Renaissance (*ibid.*). La promenade se dote de restaurants, de cafés, de jardins, d'hôtels, dans un ensemble d'architecture propre à chaque station. Ce modernisme se caractérise par l'hygiène qui est avant tout un principe défendu et imposé par l'État (Vincent, *op. cit.*). Le tourisme est aussi un nouveau biais d'extension des maladies et des pandémies avec un nouveau brassage des populations et leur mobilité. Par conséquent, les stations balnéaires sont contraintes de modifier leur aménagement. Le ministère de l'Intérieur, par une circulaire de 18 juillet 1908, impose aux municipalités des stations balnéaires à prendre toutes les mesures d'hygiène utiles dans l'intérêt supérieur de la santé publique (*Ibid.*). La sécurité est aussi une préoccupation à l'égale de la santé. L'éclairage public s'installe dans les stations avec les découvertes récentes des ampoules et la distribution de l'électricité. Les lampadaires fleurissent sur les lieux de promenade et dans les jardins publics. Tous ces investissements sont financés par les résidents. Les municipalités cherchent des moyens supplémentaires, comme par exemple, faire payer les touristes lors d'utilisation de biens, notamment l'emploi des cabines de bain sur les plages. Par ailleurs, tous les baigneurs sont dans l'obligation de s'acquitter d'une forme de taxe de baignade qu'ils utilisent ou non les services mis à leur disposition par la commune (Prieur, 2012). Le gouvernement français s'inspire de l'Allemagne dans l'instauration de cette cure-taxe pour les stations reconnues comme thermales ou climatiques. En 1921, la station balnéaire de Berck-sur-Mer, met en place cette taxe. Le résultat économique est important, passant de 73 501 francs – dès la première année – à 161 091 francs en 1926

(Manuel, 2003). Mais très vite, les stations, en concurrence, sont réticentes, craignant que cette taxe fasse fuir les touristes (Vincent, 2008).

Le sport est une activité de loisirs et récréatif qui a participé au développement des stations balnéaires et à leur renommée. Les aristocrates et la bourgeoisie ont cherché à se divertir dans ces lieux de villégiature. Avec les casinos, les bains de mer et la promenade, le sport est devenu une activité attractive et représentant d'une image de « High-life » (Peter, Tétart, 2003), incarnant le gentleman fortuné (Pécout, Birot, 2012). À la fin du XIX^e siècle, il exprime, aux yeux des fortunés, des qualités qui définissent les « gens du monde » : fair-play, élégance et courtoisie (Pécout, Birot, 2008.). Pratiquer un sport apporte à la personne un statut spécial, qui renforce son appartenance à la classe aisée. Le sport influe sur la société locale, qui ne connaît pas encore la pratique du sport accessible uniquement à la mondanité : les populations locales restent spectatrices. Le sport est la barrière sociale et la bourgeoisie ne s'en cache pas. Les sports anciens se sont vu être concurrencés et remplacés par de nouveaux comme le lawn-tennis, un hybride entre le badminton, le squash et le jeu de paume (Peter, Tétart, 2003). C'est l'ancêtre du tennis qui se joue sur la plage. Inventé par le Major Winfield, il est né et s'est développé en Angleterre pour ensuite conquérir les plages françaises. Des clubs se créent pour attirer les plus enthousiastes. Les golfs et les sports hippiques se développent également dans et aux alentours des stations. Celles-ci, souhaitant capter une clientèle huppée et une image reconnue, se dotent d'hippodromes. Cette distraction s'ajoute aux principales attractions des touristes, à l'égal de la plage et du casino. De nombreuses possibilités s'offrent aux gens aisés pour exposer leur niveau social comme les paris sur les courses hippiques, les achats de chevaux (Pécout, Birot, 2008). D'autres participent à des compétitions sportives durant les périodes estivales, comme les régates de voile ou le tennis. Les compétitions sont régies par les clubs, créés peu de temps auparavant. Le sport automobile s'implante dès la fin du XIX^e siècle, peu après son invention. La station balnéaire de Deauville est la capitale des courses automobiles de l'époque. Chaque année, des courses se déroulent dans les rues de la station, aménagées spécialement et attirant de plus en plus de monde (Pécout, Birot, 2012). Le sport a un impact très important dans la culture du tourisme balnéaire, ne se réduisant plus à la simple baignade. Elles, recherchant toujours des nouveautés pour se maintenir à la mode dans la course à la notoriété, font la part belle aux activités sportives et à leur développement, participant à l'émergence de la popularité du sport. Elles attirent de plus en plus de monde, notamment des spectateurs lors des compétitions comme « en septembre 1901 [...] la course du mile comportant cinquante participants et courue devant près de 9 000 spectateurs » (Pécout, Birot,

2008). L'influence du sport va donc participer au développement des stations balnéaires qui vont voir leur fréquentation croître jusqu'à la Première Guerre Mondiale.

2.2 Le développement du tourisme balnéaire entre les deux Guerres

Les stations balnéaires connaissent une popularité importante juste après la première guerre mondiale. La destruction d'une partie de la France et le moral affecté pour une grande partie de la population poussent cette dernière à trouver refuge dans des loisirs, dont la mondanité est un exemple (Féréol, 2017). Cette vie d'insouciance, de légèreté est la continuité de la vie menée à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle avec cette crainte du passage au nouveau siècle, et l'envie d'oublier la tragédie de la Grande Guerre. Entre 1849 et 1903, la fréquentation passe de 250 à 2 000 et 3000 baigneurs à la Bernerie-en-Retz – Loire-Atlantique – (Vincent, 2008). L'affluence dans les stations balnéaires ne fait qu'augmenter après la Première Guerre mondiale. Selon Vincent (*ibid.*), les statistiques manquent ou sont partielles mais montrent une tendance générale de la fréquentation des stations balnéaires entre les deux guerres. Elles nous indiquent que ces stations restent attractives et accueillent toujours plus de touristes. La seconde décennie sera plus marquée par la crise économique de 1929. Les temps seront durs et le tourisme balnéaire en pâtira fortement. Mais l'évolution des loisirs et des plaisirs des touristes font que les pratiques continuent à se moderniser. La recherche du soleil, le succès des peaux bronzées contre une peau blanche au XIX^e siècle, lancent le dévoilement du corps (Dewailly, Flament, *op. cit.*). Les bains de mer et le bronzage sont devenus une mode qui s'étend sur toutes les plages de France (Vincent, 2008). Les vastes espaces plans et sableux, qui ne paraissaient pas pouvoir retenir les estivants, au profit de promontoires rocheux et des paysages inoubliables, deviennent les espaces les plus fréquentés (Bourgou, Miossec, 2010). Les touristes sont aussi à la recherche d'une meilleure qualité de vie durant leur séjour. C'est le résultat d'un travail mené depuis des décennies avant la Grande Guerre. Ils réclament un environnement urbain propre, le calme, la volupté et le luxe (Féréol, *op. cit.*). Leurs exigences s'aiguisent ce qui poussent les stations balnéaires à évoluer rapidement.

L'État prend progressivement conscience que le tourisme apporte une véritable manne financière sur tout le territoire. Cet aspect n'est pas négligeable à l'heure où la France subit encore les effets de la Première Guerre mondiale et de la crise économique mondiale de 1929. L'Office national du tourisme a été créé en 1910, mais c'est en 1930 que le gouvernement élargit son sous-secrétariat d'État aux Travaux publics en lui ajoutant le Tourisme (Cousin, 2003). Ce sous-secrétariat sera transformé en ministère de l'Équipement et des Transports dont

le tourisme aura son propre sous-secrétariat d'État. Les espaces publics sont encore mal aménagés et peu entretenus, avec des conséquences qui ne peuvent qu'éloigner les touristes et les baigneurs. Le débat est redevenu national. En 1930, le ministre des Travaux publics signale, qu'à « l'heure où le gouvernement se préoccupe, à juste titre, de développer le tourisme et d'accroître les ressources nationales, il est de l'intérêt de toutes les municipalités de rendre leur commune aussi attrayante que possible pour l'étranger, en prenant des mesures d'hygiène et de propreté que baigneurs et touristes réclament chaque jour avec insistance. À cet égard, de nombreuses plages et stations balnéaires ont « une fâcheuse réputation » (Vincent, 2008). De plus, la concurrence entre les stations balnéaires s'est accrue. Les normes s'accroissent et les dépenses aussi. Certaines communes essaient d'obtenir une reconnaissance en tant que station thermale ou climatique pour mettre en place une taxe spéciale que les touristes doivent s'acquitter durant leur séjour. Cette cure-taxe mentionnée *supra*, devient la taxe de séjour (*ibid.*). Elle est légiférée par la loi du 23 mars 1919, sur les plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension, qui s'applique aux villes de plus de 10 000 habitants, aux villes de plus de 5 000 habitants avec un développement important de leur population, aux communes qui reçoivent plus de la moitié de leur population pendant une période de l'année. Cette loi répond à la volonté de contrôler le développement futur des communes, avec la mise en place de normes pour la voirie et les espaces publics. De plus, les servitudes hygiéniques, architecturales et esthétiques ne sont pas oubliées et vont être renforcées par la loi du 19 juillet 1924. Cette loi consolide le pouvoir du maire et du préfet envers les projets d'aménagement urbain (*ibid.*). Les ventes des terrains sont contrôlées et décidées selon les saisons et les acquéreurs. Si les municipalités veulent vendre de l'immobilier ou des terrains, elles attendront la saison estivale, propice à l'augmentation des prix. Mais si des habitants désirent acheter des terrains ou des maisons, ils effectueront les démarches durant le hors saison, période où les prix sont plus bas. Les populations locales peuvent louer des chambres aux touristes pendant la saison estivale, assurant un revenu substantiel pour rembourser leurs investissements et les dettes contractées (Vincent, 2010). Cela montre que le tourisme balnéaire attire toujours une population fortunée, cherchant à se divertir. Malgré la hausse des prix, ces touristes sont toujours présents et dépensent. Les espaces publics continuent à entretenir une motivation sociale dans l'apport du confort urbain. Les jardins publics en sont l'illustration principale avec leur mise au centre des stations balnéaires, comme à Carnac – Morbihan – ou à la Baule-Escoublac – Loire-Atlantique – (Vincent, 2013). L'arrivée massive des voitures est prise en considération dans l'aménagement urbain. Les promenades se modernisent en créant des espaces beaucoup plus importants pour la circulation et les parkings. Les promenades du début

du siècle où les jardins et les piétons étaient les principales préoccupations des aménageurs disparaissent au profit de la voiture. Les activités mondaines et le paysage sont remplacés par le béton et le goudron. L'aristocratie se replie dans l'arrière-pays pour échapper au tourisme de masse (Debié, 1993).

2.3 Un tourisme balnéaire en effusion après 1945

Le tourisme en France connaît une croissance exponentielle après la Seconde Guerre mondiale. Cette croissance est due à plusieurs facteurs. L'un des principaux est celui qui la lie avec la croissance économique. Le pays sort détruit et ruiné d'une longue guerre destructrice. La reconstruction apporte une forte activité économique et un accroissement des salaires. De plus, l'orientation politique de l'économie tend vers une industrialisation et une tertiarisation de la société, tout en modernisant l'agriculture. Avant la guerre, la France est encore un pays dont la moitié des actifs sont des agriculteurs (Vincent, 2010). Après la guerre, la part de l'agriculture dans l'économie nationale baisse rapidement. L'exode rural passe de 50% en 1933 à 80% aujourd'hui (Duhamel, 2010). L'urbanisation construit une identité culturelle avec des normes, des valeurs et des pratiques qui unifient toutes les composantes de la société : la vie urbaine, en permettant d'accéder à une qualité de vie supérieure par l'élimination des préoccupations de la survie, éveille le souhait d'accéder aux pratiques touristiques (Coëffé et Violier, 2008). Le tourisme prendra son essor durant le grand boom économique des Trente Glorieuses³. Les pays européens et asiatiques, dévastés par la Seconde Guerre mondiale et les Amériques, apportant un fort soutien financier, vont connaître une croissance économique soutenue et longue. Les travailleurs obtiendront des salaires de plus en plus élevés, et des avantages sociaux sans précédents : congés payés et la limitation du temps de travail à quarante heures (Peter, Tétart, 2003). Ces avancées sociales permettront au tourisme de connaître une importance grandissante dans la société (Baron-Yelles, 1999). Les populations des pays occidentaux vont bénéficier de temps consacré aux loisirs et aux déplacements. La massification du tourisme naît dans les années 1970 avec l'internationalisation de l'économie et l'expansion des flux de population (Le Gargasson *et al.*, 2017). Les départs en vacances ont été multipliés par plus de cinq, passant d'un taux de 15% en 1950 à plus de 80% à l'heure actuelle (Duhamel, 2010). Pour la France, le taux de départ en vacances est passé de 31% en 1951 à 60% en 2015 (Le Gargasson *et al.*, 2017). L'objet de l'aménagement du littoral devient

³ Les Trente Glorieuses (1945-1975) sont trente années où le pays connaît une croissance économique remarquable. La qualité et le niveau de vie augmentent de pair.

alors un projet éminemment social, celui de permettre l'accès à la mer au plus grand nombre, tel un droit naturel, garanti et inaliénable (Fougnie, 2008).

Le littoral devient la destination privilégiée des Français. Elle représente 32,1% de l'ensemble des voyages des Français en 2017, contre 21,9% pour la montagne, 21,7% pour les destinations urbaines et 18,6% pour les destinations rurales (5,8% représentent des destinations non-renseignées) (Khiati *et al.*, 2019). Cette destination, en ballottage avec la campagne à la sortie de la guerre, va progressivement conquérir le cœur des Français. Ce sont les nouvelles pratiques socio-culturelles, emmenées par l'anglicisme *Sea, Sand and Sun* qui va asseoir cette domination des destinations touristiques (Duhamel *et al.*, 2002 ; Bouneau, 2017). Les littoraux de la France métropolitaine qui représentent plus de 5 500 km (Paskoff, 1996) sont découverts ou redécouverts. Les infrastructures sont peu nombreuses et le confort est relatif. Mais au fil des années, et des interventions de l'État, ces derniers connaissent un développement significatif. Par exemple, la Mission Racine en 1963 engage une action d'aménagement du littoral languedocien et Roussillon d'envergure afin de multiplier les lieux d'accueil pour les touristes du sud de la France (Le Gargasson, Messaoudi, Leriche, 2017). Elle a également pour objectif d'attirer des touristes européens, à la recherche de lieux balnéaires emblématiques. Les aménagements facilitent la venue des touristes. Comme le précise Duhamel (*op. cit.*) « [La mise en tourisme] entraîne une transformation morphologique du lieu et du territoire forgeant l'œkoumène touristique ». Les plages sont prises d'assaut et les infrastructures d'hébergement se développent considérablement. Les côtes se standardisent avec des stations balnéaires qui sont aménagées par d'hôtels, de villages vacances, de campings (Bouneau, 2017). C'est sur un modèle décliné du fordisme que les stations balnéaires vont s'étendre (François, 2007 ; Hatt, 2011). Il s'agit de construire et d'aménager la station en simplifiant ses fonctions élémentaires et de rationaliser l'efficacité dans la mono-fonctionnalité. La station doit privilégier le mouvement et la vitesse tout en systématisant les économies d'échelle en typant le logement et en industrialisant les constructions (Hatt, 2011). Les stations se dotent donc d'ensembles d'habitats qui se démarquent de ceux qui prévalaient dans les premières heures de la station balnéaire. Si son image était forgée par les maisons familiales et individuelles, les immeubles et les petits studios résidentiels (Vlès, 2004) vont désormais accueillir les familles avec toutes les fonctionnalités modernes, signes du développement social. D'autres facteurs participent au rayonnement des littoraux. L'amélioration des infrastructures routières et ferroviaires prend part au désenclavement de l'ensemble des côtes. Si certaines étaient déjà développées depuis des décennies – la côte d'Opale, les côtes niçoise et cannoise, une partie de la Normandie – leur

modernisation facilite la venue des touristes. La motorisation de la population est une avancée sociale qui contribue à l'essor des stations touristiques (Wackermann, 1977 ; Hatt, 2011).

Au fil des Trente Glorieuses, les vacances vont se massifier (Bouneau, 2017) et les résidences secondaires connaîtront un réel engouement avec une démocratisation graduelle. Mais les études qui leur seront consacrées ne débiteront qu'à partir des années 1950 avec les premières enquêtes qui dissocieront les logements principaux des logements secondaires. C'est en 1954, que l'INSEE distingue pour la première fois ces deux types de logements avec une première définition « logements occupés seulement une partie de l'année par des personnes ayant plusieurs résidences » (Cahen, 1957). Les premières études tenteront de démontrer le caractère négatif de ces résidences secondaires « élitistes », « dévoreuses de paysage », « le deuxième phylloxera » (Dubost, et *al.*, 1995). Puis les recherches identifieront des nuances qui mettront en lumière la complexité qu'offrent les résidences secondaires, tant dans leur dimension sociale, que sur leur impact territorial et de gestion politique : elles seront à la fois critiquées et louées. En France, les catégories sociales qui possèdent une résidence secondaire sont toutes représentées, à la faveur des héritages familiaux. L'image de la résidence secondaire auprès de l'opinion publique est négative depuis la Seconde Guerre mondiale. Entre les années 1970 et 1990, les conflits sont importants parce que deux styles de vie viennent s'entrechoquer : « ils accaparent la gestion communale, ils sont responsables du mitage des paysages et de l'augmentation des prix des terrains » (*ibid.*). L'utilisation de ces résidences secondaires évolue dans le temps. En effet, celle-ci devient après plusieurs générations et héritages, un espace de loisir et de villégiature, cédant ainsi sa fonction de résidence principale. La campagne et les littoraux vont se transformer en terrain de jeux. Les familles vont quitter l'espace du quotidien, lié au travail, pour un espace aéré, où la détente et les activités touristiques priment. C'est « un des symboles de la pénétration généralisée des fonctions récréatives dans l'espace national » (Renucci, 1984). Ces activités touristiques, sont également des retours aux sources pour certaine famille, pour certains membres de la famille, pour renouer avec leur racine. Découvrir les lieux où les aïeux ont vécu et travaillé devient une forme de tourisme familial.

Les résidences secondaires marquent une particularité du parc immobilier français car très peu de pays en comptent un aussi grand nombre. En 1968, la part des résidences secondaires dans l'ensemble des logements était de 6,8 %. Leur nombre a augmenté pour atteindre un taux de 10,7 % en 1990 pour ensuite baisser légèrement (9,5 %) en 2013 (Léger, 2017). Un logement sur dix est une résidence secondaire ce qui est très significatif pour le parc immobilier français.

Mais ces chiffres moyennés ne reflètent pas la réalité du terrain : leur présence sur le territoire français est disparate. Seulement quelques départements concentrent près de 40 % des logements secondaires. À une échelle plus grande, la disparité est encore plus marquée. Par exemple, les trois-quarts des résidences secondaires des Hauts-de-France se localisent le long de la côte d'Opale et de la baie de Somme (Léger, 2017), soit sur 210 kilomètres de côtes. La côte d'Azur, la Corse, les Alpes et les Pyrénées sont les régions les plus attractives pour accueillir les résidences secondaires (Bonfont, 2015). La genèse de celles-ci vient, dans un premier temps de l'histoire des stations balnéaires où les familles bourgeoises les ont construites. Puis, avec l'aménagement rapide de ces stations, les aménageurs recherchent des fonds et de la rentabilité à très court terme. L'État soutient ces ambitions en privilégiant la construction de logements spécifiques et en modifiant les règles de calcul de dotation financière. Désormais, les populations des résidences secondaires sont retenues dans l'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Par exemple, aujourd'hui, la station balnéaire de Neufchâtel-Hardelot, sur la côte d'Opale, compte 1 700 résidents principaux mais avec son parc de résidences secondaires, la commune est surclassée dans le tableau de DGF. Sa dotation est équivalente à celle d'une commune de 16 500 habitants.

À partir des chocs pétroliers successifs des années 1970 – 1973/1979 – et des événements politiques et économiques des années 1980, une prise de conscience naît vis-à-vis de la société hypermoderne, très consommatrice en énergie et matières premières, et nuisible à l'environnement. L'État propose une nouvelle politique d'aménagement qui repose sur une plus grande considération de l'environnement. Elle a pour finalité de protéger celui-ci contre le développement excessif des stations balnéaires. La loi *littoral* de 1986 est élaborée dans ce but. Elles doivent désormais suivre des normes plus restrictives pour protéger l'environnement et donc trouver un équilibre entre l'accueil des touristes toujours plus nombreux et la privatisation et l'artificialisation de leurs côtes. Certaines communes profitent de cette prise de conscience collective et législative pour reprendre en main leur territoire (Hatt, 2011). Le local revit avec des initiatives qui semblent anachroniques par rapport au développement massif du tourisme. L'exemple de la baie de Somme est indicatif. Elle a fait le choix de restreindre l'accueil des touristes au profit d'un développement contrôlé et durable (Atout France, 2019) : l'urbanisation reste modérée dans les stations balnéaires qui composent la baie. Si les résidences secondaires restent nombreuses, elles ne sont pas remplacées par des « studios secondaires » dans des immeubles comme cela peut être le cas dans le pourtour méditerranéen. « L'environnement sauvage » est voulu comme atout touristique. Les débuts de cette politique touristique ont eu

un impact différent dans d'autres espaces touristiques littoraux métropolitains et l'identité des stations balnéaires de cette région a émergé dans les discours des politiques touristiques. Dans l'ensemble des stations balnéaires françaises, la concurrence internationale joue un rôle de plus en plus pressant. Elles doivent répondre à de nouvelles attentes des touristes : une identité propre à la station. La standardisation est vue désormais comme un frein. Ce changement passe surtout par l'architecture et se spécifie selon les régions pour acquérir une identité locale (Hatt, 2011). Les stations balnéaires sont donc confrontées à un paradigme : recherche de pérennisation d'une croissance touristique durable par le biais d'une identité locale et environnementale. Ce paradigme s'entrechoque en de nombreux points : l'espace n'est pas extensible et le retour des résidences secondaires marque de nouvelles options touristiques.

Les années 1990 marquent un tournant pour le tourisme en général et plus particulièrement pour le développement des résidences secondaires. En effet, le tourisme connaît une crise structurelle dont les facteurs sont variés : concurrence démultipliée, nouvelles pratiques récréatives, vieillissement de la population touristique, exigences croissantes de qualité environnementale, gestion des risques etc. (Bourdeau, 2009). Le territoire va prendre un sens dans le choix des destinations et dans le travail des acteurs locaux. Les touristes ne sont plus attachés au territoire et ils les mettent en concurrence. De plus, le rôle des générations n'est pas à exclure. Les générations vieillissantes ont des repères touristiques avec des retours systématiques dans les lieux connus et fréquentés depuis un long moment. Les plus jeunes générations sont davantage tournées vers des modèles de tourisme plus mobiles, avec une concurrence des destinations qui passent essentiellement par les prix bas et un confort avancé. Les demandes récréatives divergent donc selon les générations, mais aussi selon les pratiques touristiques héritées (François, 2007 ; Hatt, 2011). Ces facteurs ont également des impacts sur le développement des résidences secondaires en France. Leur croissance a commencé à ralentir et même à décliner. Aux facteurs présentés *supra* dans ce paragraphe, d'autres s'y ajoutent comme l'augmentation du chômage et de la précarisation progressive des emplois, une périurbanisation des villes avec un modèle de maison individuelle diminuant l'intérêt aux résidences secondaires, une conversion accrue de résidences secondaires en résidence principale lors du passage à la retraite et enfin le développement des séjours à l'étranger (Cazes, 2000 ; Léger, 2017). Les décennies passantes, le parc des résidences secondaires vieillit, mais surtout, prend du retard sur l'évolution des normes. Les travaux de remise aux normes, contraignent les familles plus modestes, à investir plus massivement. Certaines familles ne peuvent assumer l'entretien de leur patrimoine familial et le vendent à des promoteurs qui

construiront en lieu et place des logements collectifs généralement édifiés entre les maisons anciennes et la promenade, bordant la plage.



**Photographie 2a et 2b : Immeubles construits en front de mer et au centre-ville à Neufchâtel-Hardelot.
Source : A. Tannai, 2020**

Des municipalités tentent de restreindre ces conversions, résidences individuelles/immeubles mais les revenus issus du nombre important de logements sont substantiels. Pour continuer à attirer les résidents secondaires, les communes initient des projets de constructions collectives afin d'attirer de nouvelles populations qui recherchent des opportunités d'acquérir des logements secondaires à bon marché. Les maisons individuelles doivent désormais cohabiter avec les logements collectifs (Cazes, 2000). Le littoral est toujours attractif à l'égal des autres types d'espace : 22,2% pour le bord de mer, 23,9% pour la campagne, 30,2% pour la ville, 20,3% pour la montagne, (Khiati *et al.*, 2017). Les touristes français passent une partie de leurs vacances dans les résidences secondaires dont le nombre atteint un million sur le littoral français (Blondy *et al.*, 2013). Cette forte présence nécessite une remise en question des décideurs et gestionnaires des stations balnéaires. Par exemple, la labellisation est un outil efficace afin d'avoir une reconnaissance de la qualité d'une station balnéaire. La procédure de labellisation des communes selon différents critères (station balnéaire, de tourisme, de sport d'hiver, climatique, thermale, ...) est ancienne. Elle date de 1919 et permet de reconnaître et de distinguer les communes pour leur travail de modernisation et d'accueil des touristes (collectivités-locales.gouv.fr, 2008). En 2009, la France a revu ses critères de « labellisation » pour établir la liste des communes dites touristiques parmi lesquelles les plus attractives sont classées en stations touristiques. La distinction entre station balnéaire, de tourisme, de sports d'hiver et d'alpinisme, hydrominérale, climatique et thermale a été supprimée. Ainsi, au 1^{er} janvier 2013, on compte 217 communes littorales (sur 970 qu'en compte la France) classées en station touristique (Talandier, 2015). Cette labellisation permet aux communes d'obtenir des avantages financiers tels qu'un sur-classement démographique (recrutement supplémentaire d'agents ou des emplois fonctionnels d'un grade supérieur, des

dotations supérieures), une perception de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou taxe de publicité foncière pour les communes de moins de 5 000 habitants, le maintien d'un bureau d'information touristique ou un office de tourisme à compétence communale (Direccte PACA, 2018). Ces avantages doivent également répondre aux évolutions démographiques de la population touristique qui vieillit.

Le vieillissement de la population touristique est un facteur relativement nouveau, s'accroissant depuis le milieu de la première décennie du XXI^e siècle (Kych, 1986 ; Ghekière, Houillon, 2013 ; Nikitina, Vorontsova, 2015, Blanpain, Chardon, 2019). Il y a de plus en plus de personnes à la retraite, évolution naturelle relative au Babyboom – année 1950-1960. Nous entrons, dès 2006, dans la période du Papyboom, génération qui arrive à l'heure de la retraite (Dumont, 2016 ; Lapasse, 2018). De surcroît, l'espérance de vie augmente avec les avancées sanitaires et médicales. La société évolue et se métamorphose puisque les retraités influent d'une façon importante dans l'économie et les décisions politiques. Les retraités sont devenus des enjeux pour les territoires. Ils sont libres de choisir leurs lieux de villégiature : rester sur leur lieu de vie active professionnelle ou changer d'endroit à la recherche de meilleures conditions de vie (Duhamel, 2010). Cette liberté est difficilement quantifiable puisqu'elle répond désormais aux volontés exclusives de chacun. Les territoires, notamment les sites touristiques comme les stations balnéaires voient une instabilité naître, puisque pendant des décennies, les mobilités touristiques ondulaient durant une saison dans l'année, avec des courtes périodes lors des petites vacances. Désormais, les saisons sont rallongées. Les sites touristiques doivent donc évoluer pour rester attractifs et répondre aux nouvelles attentes des touristes.

La préservation de l'environnement est devenue à partir de la fin du XX^e siècle une des premières préoccupations des pouvoirs publics et des touristes. L'aménagement du littoral doit donc se réaliser sous des formes différentes. Les communes du littoral comptent une population jusqu'à cinq fois supérieure à celle des arrière-pays (Deboudt, 2004). Elles sont contraintes de promouvoir un développement économique qui ne se lie pas totalement au tourisme estival. Elles exercent des actions en faveur d'un immobilier tantôt locatif, avec une concentration spatiale et temporelle de la capacité d'accueil, tantôt résidentiel, conduisant à un étalement dans l'espace qui peut impacter le milieu (dégradation des paysages et des milieux naturels). Or il semble qu'il y ait un nouveau rapport entre le tourisme et l'environnement : le rapport Boyer *et al.* (2004) énonce qu'une nouvelle étape a été dépassée dans les rapports entre le tourisme et la conservation de l'environnement. Celle-ci instaure une qualité environnementale du littoral jouant un rôle primordial dans l'économie touristique, dans l'accompagnement et la

réglementation de la pression démographique et foncière dans un espace restreint et fragile. Les territoires littoraux se protègent avec différentes labellisations et statuts (comme les parcs naturels). Les logos français et européens sont également mis en place pour prévaloir un tourisme de préservation et durable. Le label Grand site de France, créé en 2002, regroupe des territoires qui possèdent des paysages remarquables. Ces protections intègrent les fondements du tourisme : un tourisme éducatif. De nombreuses animations touristiques se développent par des visites organisées autour d'études ou d'observations de la faune et de la flore sauvage (Baron-Yelles, 2001). Cette éducation, par le prisme du tourisme, permet de contribuer à la sensibilisation à la protection de l'environnement.

Le développement des stations balnéaires a connu trois étapes depuis leur apparition à la fin du XVIII^e siècle. La première est celle de leur création par les aristocraties anglaise, puis française et européenne. Au fil des décennies elles sont rejointes par la bourgeoisie financière qui a vu dans le développement du tourisme, un moyen d'affirmer leur prévalence dans la société. Après les deux conflits mondiaux, les fondements des stations balnéaires ont évolué pour faire place à l'héliotropisme et au tourisme de masse. La modernisation de la société a déterminé cette transformation. Enfin le changement climatique a entraîné la crise environnementale globale qui remet en question ce tourisme de masse. Les stations balnéaires recherchent de nouveaux principes pour pouvoir continuer à proposer une attractivité touristique. Leur développement repose à la fois sur des ressources et des leviers exogènes au lieu comme les effets de mode, l'accessibilité – le train, la voiture, l'avion – l'intervention des services publics – l'État, la Région, le Département mais aussi sur des ressources endogènes, spécifiques à chaque site en fonction du climat, de l'orientation de la plage, de la qualité des vagues ou au contraire du calme de la mer, de l'architecture locale, de la culture, de l'histoire locale, des acteurs (Talandier, 2015).

3. Les attributs du tourisme balnéaire

3.1 De la résidence secondaire au tourisme résidentiel

a) Les résidences secondaires, un habitat du tourisme

La résidence secondaire est un style d'habitat singulier français. On ne le retrouve que peu développé dans les autres pays du monde. En France, les résidences secondaires se sont

multipliées à partir de la Seconde Guerre mondiale. Elles entrent dans un processus de transformation rurale lorsque les familles ont quitté leur maison familiale pour s'installer en ville, souvent à la recherche d'un travail, tout en les gardant. Ces maisons se transforment en résidence de loisir et de vacances. Si certaines sont vendues, car l'entretien devient onéreux, la plupart sont aménagées pour les week-ends et les vacances. Le phénomène de pied-à-terre gagne l'ensemble de la population à la recherche de logements à but récréatif et de repos. Les littoraux et les montagnes se dotent de logements résidentiels collectifs pour accueillir davantage de monde. Ces logements se démocratisent et leur accession croît. Cet engouement pour les résidences secondaires conduit l'administration et les chercheurs à s'intéresser à ce nouveau type de logement. Malgré cette recherche préexistante, la résidence secondaire est un habitat qui n'a pas une définition précise (Sacareau, *et al.*, 2013). Elle compose le paysage immobilier français, allant du pied-à-terre à la propriété (Blondy, *et al.*, 2013). Le point de définition qui fait consensus en France est le fait qu'une résidence secondaire est un habitat fixe, au contraire des conceptions américaines par exemple, où la résidence secondaire peut être mobile et semi-mobile comme les tentes, caravanes, mobile-homes, bateaux de plaisance. La définition la plus usitée provient de l'INSEE. Elle est dissemblable de celle des services fiscaux (DGFIP). L'INSEE (2009) indique que les résidences secondaires sont « des logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les données présentées ici sont comptabilisées lors du recensement de la population ; elles comprennent une partie des villages de vacances, des résidences de tourisme et des meublés qui sont présentés par ailleurs ». Pour les services fiscaux, les résidences secondaires sont un « local meublé, affecté à l'habitation et non occupé en permanence et soumis à la taxe d'habitation ». Atout France (2010) remarque que la définition de l'INSEE inclut les meublés de tourisme c'est-à-dire les villas et appartements proposés à la location de vacances, mais aussi les logements en résidence de tourisme. Or, ces derniers sont exclus de la définition fiscale car ils ne sont pas soumis à la taxe d'habitation. Ces deux définitions complexifient la définition de la résidence secondaire. Nous voyons ici que la résidence secondaire intègre la notion de temps d'occupation. Elle doit être de moins de six mois dans l'année par ses occupants, souvent propriétaires. Les résidences secondaires sont intégrées dans la catégorie des meublés non marchands puisqu'elles sont utilisées à des fins privées, avec des activités locatives restreintes. Elles sont intégrées dans la même catégorie des résidences principales (Bachimon, 2007).

Elles sont inégalement ordonnées sur le territoire et elles se concentrent avant tout dans les espaces touristiques, essentiellement sur les littoraux et les massifs montagneux (Alpes et Pyrénées).

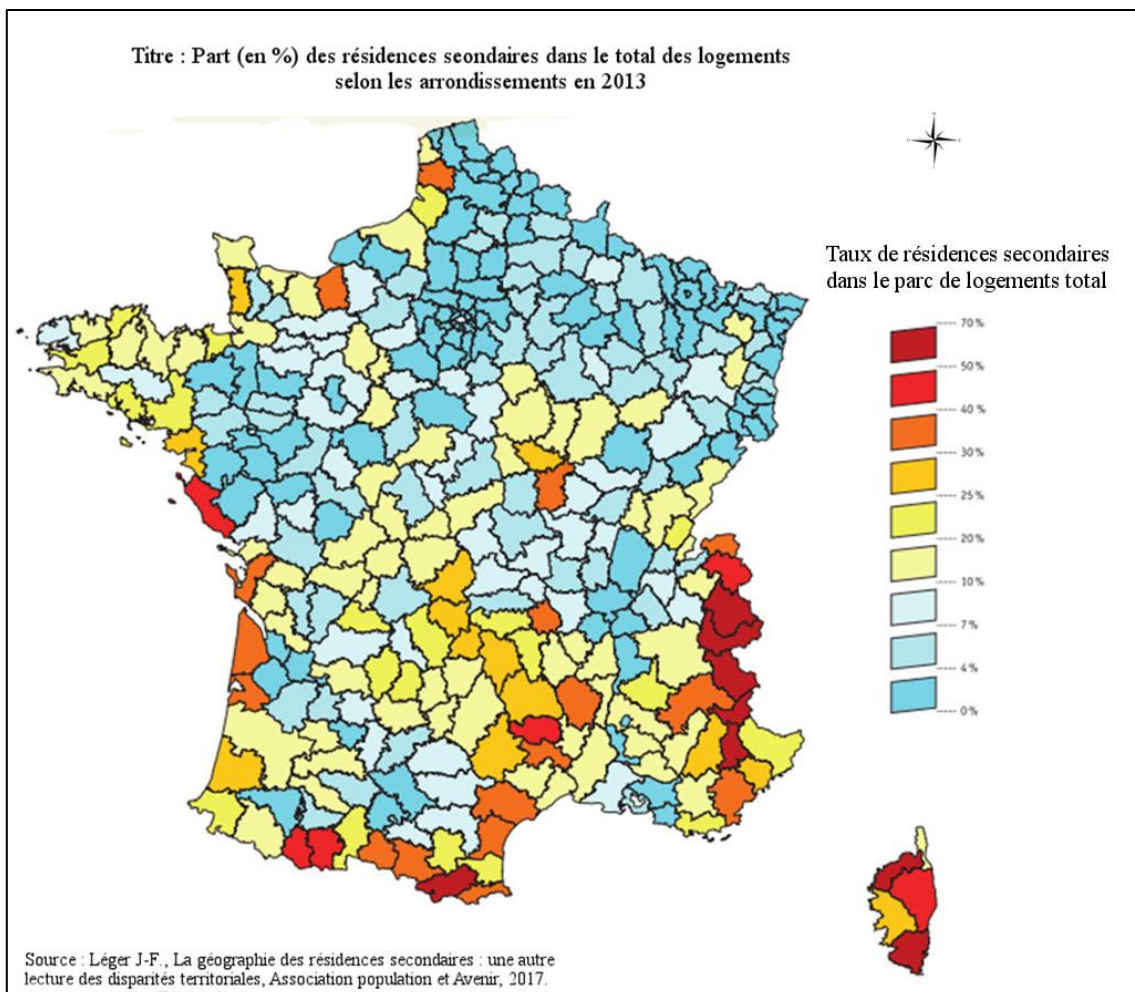


Figure 3 : Part (en %) des résidences secondaires dans le total des logements selon les arrondissements en 2013. Source : Léger, 2017.

Les résidences secondaires sont l'objet d'un phénomène touristique relatif à quelques espaces spécifiques du territoire métropolitain. Il y a donc des résidences secondaires du littoral, de montagne, de campagne et de ville. Si leur nombre peut être conséquent en Ile-de-France par exemple, le poids sur les logements totaux est faible alors que pour certaines communes du littoral ou de montagne, le nombre de résidences secondaires dépasse celui des résidences principales – plus de 75 % au Touquet par exemple (INSEE, 2018). Cette proportion caractérise un système de vie qualifié de multilocal ou de polytopique (Sock, 2006), où le propriétaire ne vit pas toute l'année. Trois facteurs déterminent la multilocalité résidentielle (Duchêne-Lacroix, 2013) :

- la première est le rythme d’alternance entre la résidence principale et la résidence secondaire. Il est déterminé selon l’éloignement entre les deux résidences ((Dubost et al., 1995) ;
- la deuxième est la durée que l’on passe dans chacune des résidences ;
- la troisième est l’appropriation des lieux, le fait que l’on s’y investisse ou non.

La cadence de fréquentation des deux maisons (saisonnière et/ou hebdomadaire) découpe symboliquement le système résidentiel entre une maison du quotidien et une maison du temps libre (Pierre, 2006). Le propriétaire devient un touriste résident, un acteur-habitant temporaire de la vie sociale et économique du territoire (Hatt, 2010 ; Tremblay, 2017). La distinction, résidence principale et secondaire, est redéfinie (Duchêne-Lacroix, 2013), où les deux démarcations ne sont plus visibles par les pratiques des résidents secondaires retraités. Elle devient un habitat multilocal, comme un mode de vie normal dans un espace vécu, où les mobilités sont acceptées comme étant la normalité. Les kilomètres effectués ne sont plus considérés comme un frein, voire une barrière entre les deux logements. Mais dans cet habitat, il y a une hiérarchie qui s’est installée, étant le fruit de la vie passée entre les deux logements (Bachimon, 2018). Si cette hiérarchie donne un statut à la résidence secondaire, elle est basée sur un point de vue qui semble être théorique pour les propriétaires, tant les pratiques entre les deux lieux peuvent parfois être similaires.

La résidence secondaire n’est pas un constituant du territoire neutre. Elle est soit adoubee par des municipalités pour son apport économique, soit réprouvée pour sa fonction perturbatrice à l’accès au foncier en aggravant l’inflation immobilière. Ses propriétaires sont assimilés à cette dualité en fonction du quorum majoritaire des résidences secondaires – acceptés – ou rejetés pour ne pas être un « vrai habitant du lieu : il n’habite pas à l’année, ne vote pas, n’inscrit pas d’enfants à l’école et compte moins qu’un habitant permanent dans le calcul de la Dotation Générale de Fonctionnement versée par l’État aux communes » (Sacareau, Vacher, Vye, 2013).

Pour les propriétaires, la résidence secondaire fait preuve de projet d’une vie échelonné en deux parties : la première orientée sur les enfants, la seconde sur la retraite (Dubost, *et al.*, 1995). En effet, les propriétaires acquièrent un logement secondaire pour les week-ends et les vacances avec leurs enfants, dans un endroit estimé idyllique qui s’oppose au lieu du quotidien. Les enfants peuvent y trouver un terrain de jeu qui n’a pas son pareil dans leur vie quotidienne. Une fois les enfants devenus adolescents puis adultes, la fréquentation et le temps passé en famille dans la résidence diminue. Lors de l’arrivée en retraite, la résidence secondaire est de

nouveau habitée, plus longtemps, ou transformée en résidence principale pour la vie des grands-parents. Les petits-enfants sont accueillis lors des vacances scolaires. Les résidents plongent « dans un temps immobile qui consiste à vivre dans un environnement intime immuable » (Bachimon, 2018). C'est la nostalgie et l'attachement qui rend ce lieu particulier pour la famille, un lieu où le temps semble s'arrêter, où l'on retrouve ne serait-ce qu'un moment, les souvenirs anciens, les joies passées de l'enfance. Cette maison fait partie de la famille, jusqu'à porter son nom, comme un animal de compagnie (*ibid.*, 2018). Cette personnification fait qu'elle joue un rôle essentiel dans la transmission et l'histoire familiale. Elle ne meurt pas, elle transmet la mémoire et l'âme des anciens aux générations suivantes. Elle va jusqu'à redessiner des liens familiaux éclatés ou distants entre les générations (Perrot, La Soudière, 1998). Les grands-parents accueillent plus facilement les petits-enfants confiés par leurs parents qui se remémorent les temps de leur enfance et les joies procurées dans ce lieu.

Ces résidences apportent une pratique touristique disparate communément nommée tourisme résidentiel.

b) Le tourisme résidentiel

Le concept de tourisme résidentiel est apparu tardivement. C'est au cours des années 1970 que cette notion a été pensée pour expliquer la transformation territoriale dû aux constructions de résidences secondaires dans les zones touristiques (Forget, 2017). Le tourisme résidentiel est lié aux investissements des touristes résidents qui deviennent des acteurs-habitants de la vie sociale et économique du territoire. (Tramblay, 2017). Les pratiques de tourisme résidentiel sont bien plus anciennes puisque la bourgeoisie de la fin du XIX^e et du début du XX^e se sont installées dans des territoires ruraux ou stations balnéaires pour les loisirs. L'étude sur le tourisme est dans un premier temps consacré au tourisme de masse avec le développement des campings et les hôtels. Avec le développement des résidences secondaires, corollaire de l'enrichissement de la population durant les Trente glorieuses et du départ de jeunes générations pour travailler dans les grandes villes, le tourisme est aussi résidentiel. Les résidents touristes s'installent dans des lieux touristiques en construisant des résidences. C'est par le tourisme que les nouveaux résidents ont souvent découvert les lieux touristiques, et, par leurs visites régulières et saisonnières qu'ils s'y sont installés. La ville devient double, une partie permanente et une autre saisonnière (Rieucan, 2000). De nombreux exemples jalonnent le littoral ainsi que la campagne et dans une moindre mesure la montagne. La Grande Motte, devient une « ville-station » avec des activités permanentes et saisonnières (*ibid.*, 2000 ;

Condevaux, *et al.*, 2016), comme au Touquet ou à Bray-Dunes. Leur morphologie urbaine est unitaire alors que d'autres ont une distinction entre la ville permanente et la ville saisonnière. Elles forment une seule identité citadine, mais la factualité du terrain montre deux entités distinctes. Par exemple, dans le Pas-de-Calais, deux stations touristiques possèdent ces formes urbaines particulières : Neufchâtel-Hardelot et Merlimont. La première est le produit de la fusion de deux communes en 1954. La seconde est le résultat du développement urbain qui a créé une distinction entre Merlimont plage et Merlimont centre-ville. Le tourisme résidentiel est le fait d'une construction urbaine tournée vers un tourisme sédentaire où la propriété domine la location. De plus, un lieu touristique peut aussi évoluer en un lieu, dit multiple, dont l'usage touristique est complété par le résidentiel et les loisirs. Cette évolution est marquée par un recul de l'hébergement marchand et une augmentation de la population résidentielle, pour une large part composée de personnes âgées (Condevaux, *et al.*, 2016).

Le tourisme résidentiel est pour les touristes résidents une sorte d'échappatoire du quotidien lorsqu'ils se retrouvent dans un lieu qu'ils associent au bien-être, aux loisirs et à la récréativité (Forget, 2017). Si le tourisme est par définition, une pratique du lieu sans répétition des activités quotidiennes, le tourisme résidentiel est un hybride qui voit une routine propre à la résidence secondaire de se réinstaller (*ibid.*, 2017 ; Duhamel, 2018). Cette routine marque une différence entre le tourisme ordinaire et ce type de tourisme. Les touristes résidents ne répètent pas la routine de la résidence principale, même si elle peut s'en rapprocher : ils reproduisent une habitude distincte à la résidence secondaire lorsqu'ils s'y réinvestissent (Dewailly, 2006). Ils renouent avec les activités de loisir qu'ils avaient laissé en l'état, l'entretien de la propriété, les balades dans et autour de la station. Pour définir comme étant du tourisme, selon la conception de l'OMT, les pratiques des résidents secondaires doivent être en rupture avec le quotidien de tous les jours, dont la mobilité les a emmenés en dehors de leur environnement habituel (Duhamel, 2018). Dewailly (2006) pose la question de savoir si ces pratiques se rapprochent davantage à des loisirs qu'à du tourisme, ou, si les résidents secondaires se considèrent comme des touristes, représentation que peuvent avoir leurs voisins ou la municipalité. Cette question est centrale puisqu'il faut déterminer comment les résidents secondaires pratiquent leur espace secondaire, et comment ils intègrent ce moment de vie dans ce lieu. Les activités en son sein peuvent être la continuité de la vie quotidienne, avec le télétravail qui se généralise dans certaine frange de la société, les loisirs qui peuvent être les mêmes entre les deux résidences. Cette interrogation sera également menée lors de cette recherche puisqu'elle nous semble emblématique de la remise en question du statut de résident

secondaire. C'est ce qu'on appelle l'hybridation touristique de ces lieux, une construction polyspatiale (Michel, 2014).

Ces pratiques nous emmènent dans des conceptions diverses dans le style d'habiter. En effet, les résidents secondaires habitent les lieux touristiques selon leur envie et leur histoire familiale. Il est difficile de généraliser les façons d'habiter car il existe autant d'usage que de personnes. Le concept d'habitat polytopique de Stock (2003) met en relief la concordance entre les pratiques et les lieux (Stock, *op. cit.* ; Violier, 2016). Cela s'exprime par la multi-résidence (Sacareau, *et al.*, 2010). Le changement de lieu de vie, quotidien ou occasionnel, est construit selon le projet de vie mené à un instant donné. La mobilité joue également un rôle central puisque pour choisir un lieu, une stratégie de mobilité est mise en place. Le changement de lieu de tourisme est la seule caractéristique permettant de définir un habitat polytopique. Tout changement du lieu de résidence est pris en compte comme un changement de « lieu de travail, partir en vacances ou « en week-end », faire ses études dans une autre ville, migrer au moment de la retraite sont autant d'exemples de la recherche d'adéquation des pratiques aux lieux » (Stock, *op. cit.*). Ces différents lieux se transforment à la faveur de la capacité à la mobilité des individus. Cette mobilité rend possible l'habitation de plusieurs lieux régulièrement, attribuable à la fréquence des déplacements envers ces lieux, les intégrant dans le quotidien de l'individu (Violier, 2016). Il est donc difficile d'établir ce qui relève du quotidien et du hors-quotidien d'un lieu. Les personnes qui s'installent dans le lieu touristique, investissent le lieu des vacances dont les aménités sont « l'accessibilité, la qualité de l'environnement et du cadre de vie, la variété et la qualité des équipements de loisirs » (Sacareau, *et al.*, *op. cit.*). Lorsque le résidentiel surpasse le touristique, nous parlons de tourisme résidentiel puisque les résidences secondaires sont majoritaires et les services dédiés prennent le pas sur les services touristiques. L'économie du lieu touristique se transforme et devient une économie résidentielle. Elle peut être un complément à l'économie touristique lorsque le lieu garde sa vocation première du tourisme. Un basculement s'opère et c'est l'économie touristique qui devient le complément.

c) L'économie résidentielle et l'économie présentielle

L'économie résidentielle est l'ensemble des « flux de revenus que capte un territoire grâce à ses atouts résidentiels et qui permettent, dans un deuxième temps, un développement local » (Segessemann, Crevoisier, 2013). Elle comprend des services proposés dans un territoire où les résidents principaux et secondaires ont accès toute l'année. Ces services créent une économie locale (Abdul-Aziz *et al.*, 2015). Cette dernière est composée d'un secteur basique,

désignant l'ensemble des revenus qu'un territoire capte à l'extérieur comme les salaires, les retraites, les dépenses touristiques – et d'un secteur domestique, désignant la demande de biens et de services par les résidents et les touristes (Lejoux, 2009 ; Pecqueur, Talandier, 2011). Les services résidentiels sont pluriels et rassemblent de nombreux secteurs d'activités et d'emplois, comme les activités marchandes (commerces, restauration), non marchandes (les offices de tourisme), et les secteurs du public et du privé (Aubert, *et al.*, 2008). L'économie résidentielle est basée sur l'idée que la population qui réside sur un territoire génère une activité économique en même temps que des besoins de service (Terrier, 2007). Ces services occasionnent ainsi une création de richesse (Baron-Yellès, 2006). L'économie résidentielle peut désigner l'ensemble des revenus captés par les territoires indépendamment de leur capacité productive, notamment des retraites, des dépenses des touristes et des salaires des navetteurs. Ces revenus – cette base résidentielle – constitue aujourd'hui le principal moteur du développement économique local de nombreux territoires (Pecqueur, Talandier, 2011). L'INSEE définit l'économie résidentielle comme le nombre d'emplois de boulangers, commerçants ou médecins. Pour Davezies (2009), l'économie résidentielle comprend aussi des montants monétaires de retraites ou de dépenses touristiques. Il y a une mutualisation des revenus provenant de différents types de touristes, qu'ils soient de passages de séjours courts ou moyens, ou des résidents, dont leur séjour varie en fonction des envies et des facteurs de vie. Les services qui composent le territoire touristique, en l'occurrence les stations balnéaires, dépendent de la population résidente permanente et secondaire (Aubert, *et al.*, 2008). Dans les stations balnéaires, le plus souvent, la population secondaire est surreprésentée par rapport à la population permanente. Elle joue donc un rôle important dans le choix des services qui lui sont consacrés. Les résidents secondaires sont souvent âgés et sont demandeurs de services et d'activités liés à leur âge. Les limites que l'on peut se poser pour une station touristique caractérisée par une économie résidentielle dominante sont liées à sa pérennisation future. Les résidents touristes sont propriétaires de leur logement et peuvent n'être présents que peu de temps dans l'année. L'apport économique est donc faible. Les stations ne peuvent mettre en place des offres de service pérennes ce qui remet en question l'attractivité des territoires touristiques (Blondy, *et al.*, 2016).

L'économie résidentielle est aussi expliquée par une résidentialisation des lieux touristiques lorsque ces derniers ont un revenu résidentiel (impôts) supérieur aux revenus professionnels (taxes). L'instabilité des revenus liés aux activités du tourisme, adjointes aux aléas économiques globaux, est quelque peu compensée par les revenus des impôts locaux issus de résidences secondaires. Les impôts locaux entrent en jeu dans l'économie résidentielle avec

une concurrence naissante entre les stations balnéaires qui recherchent de nouvelles recettes fiscales pour leur développement. Avec la baisse des dotations de l'État, les stations balnéaires se voient obligées de compenser les baisses des revenus, soit par une augmentation des impôts qui peuvent constituer un frein à l'attractivité de la station, soit par le développement du parc immobilier pour des résidences secondaires en fonction des multiples contraintes (Grandclement, Boulay, 2015) : disponibilités foncières, protections environnementales, prix du foncier.

L'économie résidentielle et les retraités propriétaires de résidences secondaires sont associés au développement des stations balnéaires. Ces résidents font partie intégrante du moteur économique de la station au même titre que l'ensemble des touristes, notamment lorsqu'ils sont majoritaires par rapport aux autres catégories d'habitants (en résidence principale par exemple). Les activités économiques répondent ainsi à leurs attentes, voire à leurs exigences. Ce dilemme de ces stations balnéaires est de contenter une population dominante sans faire abstraction des autres catégories sous peine d'être cataloguées comme des stations pour retraités.

Le développement des excursions, des vacances et des week-ends prolongés, notamment avec la double résidence, crée une confusion entre cette catégorie intermittente et celle habitant à l'année sur le territoire (Lejoux, 2009). L'économie résidentielle désigne la population non résidente sur un territoire (Géoconfluence, 2022). Il y a en premier lieu les résidents principaux, qui y habitent toute l'année. Le facteur central à cette dénomination économique est celui de la présence des résidents secondaires. Ils ont une double résidence qui leur permet une mobilité accrue difficilement saisissable pour les institutions publiques dans le recensement. Les enquêtes menées par le ministère du Tourisme montrent que les faits s'avèrent être différents sur les territoires car le rapport entre résidence principale et secondaire est très variable (Davezies, 2009). Les résidents secondaires brouillent ces statistiques et donc les études sur les économies locales des territoires. Pour les stations balnéaires, la présence de ces résidents secondaires rend la gestion de la commune complexe pour les municipalités.

3.2 Le *silver* tourisme en plein essor

a) Le *silver* tourisme, une branche de la *silver* économie

Selon notre acception, le terme de « *silver* tourisme », fait référence à un domaine spécifique du tourisme, qui dirige ses offres et ses services à l'égard d'une population cible :

les séniors. Le *silver* tourisme est un secteur de la *silver* économie. Le terme de « *silver* » renvoie à la couleur grise des cheveux des séniors. Cet écosystème économique cohabite avec l'économie globale (Van Steenkiste-Delespierre, Vézier, 2017). Le terme « *silver* économie » a été créé par des chercheurs de l'Université d'Oxford. Il fait référence à l'activité économique de la catégorie de la population des 50 ans et plus (Zsarnoczky, 2016). Il y a une différence entre la recherche internationale et les politiques mises en place pour la population de la *silver* économie. En effet, si la recherche prend en compte les individus à partir de 50 ans, l'étude menée par le Conseil Économique Social et Environnemental Régional fixe le seuil à partir de 60 ans, critère d'âge également retenu par l'INSEE. Dans cette thèse, nous retiendrons l'âge de 60 ans comme l'entrée dans la *silver* économie et le *silver* tourisme.

La *silver* économie est « l'ensemble des produits et services à destination des séniors, qui se développent avec le vieillissement des Français » (economie.gouv.fr, 2016). En sus du tourisme, la *silver* économie couvre de nombreux secteurs de la société comme la santé, la sécurité et l'autonomie, l'habitat, les services des transports, la communication et les loisirs dont le tourisme fait partie. Elle est l'ensemble des activités économiques et industrielles visant à l'amélioration de la qualité et du confort de vie (Leroy, 2017). Elle perçue différemment dans les régions du monde. Par exemple, au Japon, la *silver* économie désigne la révolution de la robotique pour répondre aux besoins des séniors. Pour les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, la *silver* économie désigne le contrôle de zones et de parties d'une ville. Pour l'Union Européenne, cela se traduit par des principes historiques de solidarité (Zsarnoczky, 2016). La *silver* économie englobe de nombreux secteurs économiques à forte et faible valeur ajoutée. Les secteurs à forte valeur ajoutée regroupent les secteurs des hautes technologies comme la robotique dans la santé, les équipements de maison pour le maintien à domicile, etc... Les secteurs à faible valeur ajoutée sont les secteurs où les emplois sont peu rémunérés comme les services à domicile, les services à la personne dans la santé (Rengot, 2015). Le tableau n°1 esquisse tous les secteurs que la *silver* économie embrasse.

Medias	Mode	Gérontologie, services de santé	Services à la personne
Système d'éducation	Tourisme, tourisme médical	Fitness	Maison de retraite
Assurances	Cosmétique	Mobilité	Maisons intelligentes, immobiliers
Culture, loisirs	Innovations technologiques	Livraisons à domicile	Robotique
Architecture, aménagement intérieur	Design	Transports publics	Commerces de proximité

Tableau 1 : Les secteurs acquis à la *silver* économie. Source : Zsarnoczky, 2016.

La croissance de la *silver* économie peut bouleverser le système économique actuel puisque certains secteurs connaîtront une croissance de leur influence, comme la santé, le bien-être et l'alimentation, l'habitat et les équipements de la maison et la haute technologie (Dumont, 2015). *A contrario*, l'emprise d'autres secteurs, porteurs de la dynamique économique actuelle, s'affaiblira comme l'habillement, les zones commerciales situées dans les zones franches à l'extérieur des villes, le secteur de l'automobile (Rengot, 2015). Ces changements bouleverseront les points de repère de la société dans l'économie.

Pour cette recherche doctorale, nous nous concentrerons exclusivement sur le tourisme mais nous croiserons les autres secteurs mentionnés comme les services à la personne, les offres de loisirs.

b) Le *silver* tourisme en plein essor

Le *silver* tourisme est un secteur qui représente un avenir certain tant pour l'économie et l'emploi que pour l'évolution de la société en générale. Les plus de 60 ans représentent à l'heure actuelle 18,5% de la population totale en Europe, soit environ 94 millions de personne (CESER, 2017). Ce nombre ne cesse de croître en France et dans de nombreux pays occidentaux qui connaissent une forte dynamique de vieillissement de leur population comme le Japon, l'Allemagne, l'Italie ou encore l'Espagne (Bouillon, 2016). En 2050, près de 22 % de la population mondiale sera âgée de 60 ans et plus (Sedgle *et al.*, 2011). En France, les communes du littoral voient ce vieillissement de leur population s'accélérer plus vite par rapport à l'ensemble du territoire national (Cribier, 1984 ; Béoutis, *et al.*, 2010 ; Ghekière, Houillon,

2013 ; Lhommeau, Pujol, 2021). La proportion de l'arrivée des babyboomers à la retraite représentera 46% en 2050 contre 28% en 2013 (Bernard, *et al.*, 2013). Les ressources financières, que sont l'épargne des retraités, sont majeurs et ne feront qu'augmenter pour atteindre plus de 600 milliards d'euros (*ibid.*). La stabilité de cette ressource face aux défis des crises économiques montre que la *silver* économie peut apporter une pérennité à l'ensemble de l'économie d'un pays ou d'un continent (Zsarnoczky, 2017). L'augmentation des séniors dans les sociétés apporte des perspectives fortes pour le tourisme. En effet, le temps libre conjugué à l'augmentation de l'espérance de vie et d'une manne financière significative, sont trois opportunités pour un *silver* tourisme à fort potentiel. Cette perspective demande à la France d'organiser une nouvelle approche dans ses offres touristiques tant au niveau des hébergements que des transports, des commerces, de la restauration et des services à la personne, de la santé et des loisirs. Les pratiques touristiques des séniors montrent qu'elles apportent d'autres atouts. La saisonnalité du tourisme, hautement marquée pour les salariés, se réduit sérieusement lorsque l'on considère les séniors. Ces derniers partent en vacances durant toutes les saisons (Leroux, 2010 ; Losada, *et al.*, 2016 ; Nikitina, Vorontsova, 2015 ; Losada, *et al.*, 2017). Les arrières-saisons sont mêmes les périodes préférées des séniors, où leurs séjours sont souvent longs comme dans leurs résidences secondaires (Bernard, *et al.*, 2013 ; Dumont, 2015 ; Bouillon, 2016). Ils recherchent des services qui accompagnent leurs séjours touristiques et qui sont adaptés à leur condition physique, à leur confort et à leur sécurité. Les séniors, en France, ont dépensé près de 22 milliards d'euros pour leurs activités touristiques en 2013 (Bouillon, 2016). Ces dépenses concernent leur bien-être et les hôtels sont leurs hébergements privilégiés. Les stations thermales et de thalassothérapie sont également des lieux d'accueil de cette clientèle où la France compte 107 stations (Bernard, *et al.*, 2013).

Nous constatons que le tourisme généré par les séniors est en plein essor ce qui demande aux acteurs du tourisme mais aussi aux élus de prendre en compte cette dynamique. Des stations balnéaires ont déjà pris en compte ces évolutions et adaptent leurs offres touristiques mais elles restent minoritaires.

3.3 Des notions complémentaires

L'étude du tourisme dans les stations balnéaires fait appel à de nombreuses terminologies géographiques et sociologiques. Parmi elles, nous mettons l'accent sur quelques-unes qui sont au centre de notre étude et de notre réflexion.

a) Le littoral

Le littoral est un domaine à la périphérie de deux mondes (Bourgou, Miossec, 2010). Le littoral est un espace géographique dont sa conception est vaste. C'est un espace ouvert, soumis à de nombreux facteurs endogènes et exogènes : le climat, le processus côtier, la sédimentation, le niveau de la mer et les activités humaines (*Ibid.*). Le définir nous conduit à le délimiter, pour répondre aux initiatives des aménageurs, des gestionnaires et de la société dans sa globalité (Corlay, 1995). C'est dans cet espace que des communes se sont construites, évoluant pour certaines d'entre elles, en station balnéaire. Le concept de littoral est apparu au XVIII^e siècle, signifiant étymologiquement « ce qui appartient au bord de mer » (Dinel, 2007). Tout au long de sa construction et de sa place dans la société, le littoral sera défini par différentes approches scientifiques, telles que la géographie, l'aménagement et le droit. Le littoral est une interface qui est sous l'influence directe et indirecte de la mer ou de l'océan (Baud, *et al.*, 2013) et aussi de l'atmosphère et de la lithosphère. Sa définition comprend deux conceptions. La première est une démarcation entre la mer et la terre. La seconde est une zone sous influence exclusive de la mer (Bousquet, 1990). Si nous considérons l'approche géomorphologique du terme, le littoral est une bande de terre comprise entre le niveau des plus hautes mers et celui des plus basses mers de vive eau (Paskoff, 2001). Dans le passé, cet espace a été à la fois répulsif pour les peuples car il a fait l'objet de nombreux imaginaires (peur des grands espaces infinis de la mer et des océans), de dangers avec les raids de pirates, les invasions et les maladies et à la fois attractif avec l'aménagement de ports de commerce et lieu des départs de conquêtes et de découvertes. Aujourd'hui, le littoral est, de manière générale, considéré comme un espace attractif avec une interface terre-eau où le commerce et les loisirs sont les principales activités humaines. L'aménagement de cette bande de terre est la répercussion de ce dynamisme économique – exploitation des ressources naturelles (pêche, pétrole, gaz), commerce (ports), tourisme (Brunet, *et al.*, 1993). Le littoral se peuple à un rythme exponentiel (Brunet *op. cit.* ; Baud, *et al.*, 2013). C'est à partir du XVIII^e siècle et « l'invention » de la plage que le processus d'appropriation et de mise en valeur du littoral pour le tourisme et le résidentiel a débuté. De ces stations touristiques en développement depuis le XIX^e siècle, des littoraux touristiques sont construits en continu (côte d'Azur française, côte de Floride aux États-Unis, etc.) : les activités touristiques y ont entraîné d'autres activités induites qui, dans bien des cas, ont prospéré (services aux particuliers et aux entreprises, principalement). Des stations qui accueillaient principalement des touristes, accueillent désormais des populations en double résidence ou à l'année (actifs et retraités). Le littoral est un espace concurrentiel entre industrialisation, aménagement résidentiel, protection et conservation de la nature littorale (Knafou, Stock,

2003 ; Deboudt, 2016). Nous pouvons parler d'un littoral d'œkoumène (Bousquet, 1990), façonné par les sociétés humaines pour l'habiter.

Définir le littoral est donc complexe puisque l'appréhension de cet espace demande à être étudiée comme un éco-socio-système, (Corlay, 1995 ; Herbert, *et al.*, 2006). Ce système tend donc à prendre en compte les écosystèmes et les activités humaines qui sont souvent en contradiction les unes avec les autres (Robert, Melin, 2016). C'est pourquoi, les États ont dû prendre des mesures juridiques pour encadrer les activités humaines. C'est le troisième volet dont parle Bousquet (1990). La France a élaboré la loi *Littoral* en 1986, pour clarifier les limites de cet espace et pour en améliorer sa gestion (Dinel, 2007). Pour notre recherche, les pratiques des résidents secondaires retraités participent à cette complexité, entre tourisme, protection de l'environnement, et développement résidentiel.

b) Qu'est-ce qu'une personne âgée ?

Les personnes âgées appartiennent à une catégorie de la population hétérogène : elle entre dans des catégories différentes selon que l'on se place au niveau démographique, juridique, sociale, économique et médicale (Pellissier, 2013). Plusieurs dénominations sont utilisées couramment pour identifier une personne âgée. Nous pouvons lire dans les articles scientifiques mais aussi dans les articles de presse ou dans les discours de politiciens, les vocabulaires « d'ainés », « d'anciens », de « séniors ». Tous ces synonymes relèvent de la tendance à trouver un discours respectueux envers une partie de la population qui subit les rejets et la stigmatisent, (Foucart, 2003 ; Marchand, 2008 ; Pellissier, 2013). Dans cette thèse, nous retiendrons différents synonymes afin de varier le vocabulaire.

Comment définir une personne âgée ? A quel âge devient-on âgé ? Pour répondre à ces questions, les sociétés ont construit une image, un rôle de la vieillesse dans le contexte sociétal actuel. L'image de la vieillesse est souvent associée à un déclin inévitable au regard de l'âge atteint (*ibid.*). Cet âge varie selon les époques et selon les classes sociales. À partir des années 1850, la France retient l'âge de 60 ans comme seuil d'entrée dans la catégorie de la vieillesse (Bourdelaïs, 2009). Depuis les années 1960 en France, plusieurs enquêtes d'opinion ont été réalisées pour connaître la perception de la vieillesse au sein de la population. Celle-ci diffère selon plusieurs critères : l'âge et la catégorie sociale. L'âge d'entrée dans la vieillesse varie de 61 à 80 ans, selon l'opinion publique (Ennuyer, 2011). Dans ce cas, la perception de la population sur ce sujet ne repose pas sur des connaissances scientifiques mais sur une perception de la vieillesse propre à chacun. Il s'agirait d'un changement d'état reposant sur la

santé qui évoluerait avec le temps (Marchand, 2008). Pour définir la vieillesse, il convient de prendre en compte la construction historique et culturelle (Foucart, 2003). L'âge est un instrument de mesure pour construire une économie et une société : l'âge pour aller à l'école, l'âge pour travailler et l'âge pour être en retraite. Dans des échelles plus fines, l'âge sert également de mesure pour les aides économiques dans la protection sociale et médicale. Ces mesures conduisent à la classification de la population qui contribue à définir des enjeux d'obédience politique en lien avec les mesures d'aide sociale (Bourdelaïs, 1993). Les instituts nationaux participent à cette classification, comme l'INSEE qui établit une classification d'âge depuis les années 1960. Pour l'INSEE, l'âge d'entrée dans la vieillesse est de 65 ans (Blanpain, 2018). Cela correspond à l'âge de la retraite professionnelle moyenne, date qui fait l'objet d'un consensus statistique (Daguet, 1996 ; Bizzini, 2007). Cette catégorisation a été fondée sur les critères de performances physiques et intellectuelles (Bizzini, *op. cit.*). Certains courants économiques reportent l'âge de départ à la retraite vers 70 ans, puisque l'espérance de vie augmente et que la plupart des personnes conservent une bonne santé après 60 ans (*ibid.*). Mais le départ à la retraite varie selon les branches professionnelles allant de 50 ans (pour les militaires par exemple) à plus de 70 ans (pour les professeurs d'université). L'âge légal de départ à la retraite est établi autour de 62 ans, néanmoins il est adaptatif selon les gouvernements successifs. Par conséquent, nous partons sur le postulat d'un départ à la retraite qui s'établit entre 60 et 65 ans (Bourdelaïs, 1993, Pélissier, 2013). Concernant les mutuelles de santé, la plupart d'entre elles a établi leur offre à partir de 55 ans (Senior.Mutuelles-Compareur.fr). Pour les aides publiques, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et l'aide sociale à l'hébergement (ASH) sont des subventions versées à partir de 60 ans. L'APA peut être versée à partir de 65 ans. L'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) est versée pour les personnes qui ont 65 ans et plus. Toutes ces différences d'âge dans l'obtention de subventions montrent qu'il n'y pas de consensus pour établir à partir de quel âge on est considéré comme sénior.

L'entrée dans la vieillesse a fait l'objet de recherches plus approfondies pour établir une classification scientifique sans que des idéologies politiques et économiques interviennent. Les recherches démontrent que la classification conventionnelle n'est pas pertinente puisque la notion de santé joue un rôle premier. Une personne va se considérer âgée lorsqu'elle sera atteinte par une diminution de ses capacités intellectuelles et/ou physiques. La classification par âge chronologique, c'est-à-dire en suivant une échelle par tranche d'âge, appartient à une certaine logique : plus une personne vieillit, plus le risque d'être atteint dans sa santé mentale ou physique est élevé. Les faits montrent des hétérogénéités importantes au sein des tranches

d'âge (Cavalli, Henchoz, 2009 ; Chen, Shoemaker, 2014). C'est dans ce contexte qu'une classification plus fine a été développée. Elle se base sur le statut de la santé et non sur l'âge. Elle est composée de trois statuts : indépendants, fragiles et dépendants (Cavalli, Henchoz, 2009 ; Zsarnoczky, 2017). Chaque personne entre dans ces trois statuts en fonction de son état de santé et non de son âge.

Pour notre étude, nous retenons donc l'âge de 60 ans pour désigner une personne âgée car la majorité des statistiques utilisent cette âge pivot.

Conclusion chapitre I

Dans ce chapitre, nous avons évoqué l'histoire du tourisme balnéaire et son évolution jusqu'à aujourd'hui. Nous avons également analysé différentes notions qui font parties intégrantes du sujet de cette thèse, notamment le *silver* tourisme et les séniors. Le *silver* tourisme est le fil conducteur de cette recherche et il a fallu déterminer l'âge de rentrée de cette catégorie de personnes. Cette dernière ne fait pas consensus socialement, politiquement, économiquement et scientifiquement. C'est pourquoi, il est indispensable de prendre un point de repère pour comprendre la trame de réflexion de cette recherche.

Chapitre II : Le nord de la France dans l’histoire du tourisme balnéaire

Introduction

Le littoral des Hauts-de-France est composé de deux identités géographiques et politiques que sont la côte d’Opale et la baie de Somme. La côte d’Opale est un territoire s’étendant sur deux départements : le Nord et le Pas-de-Calais. La baie de Somme se situe dans le département de la Somme. Ces deux identités distinctes se sont construites au fil des années et ont une historicité touristique reconnue puisqu’elles ne faisaient qu’un lors de la naissance du tourisme balnéaire au XIX^e siècle. C’est par une construction identitaire du territoire au profit d’une économie touristique florissante que ces deux identités sont apparues. Il faudra attendre plus d’un siècle pour voir apparaître ces deux appellations. Dans ce chapitre, nous présenterons l’évolution historique pour chaque entité puis la construction de leur identité. Enfin nous verrons que le climat constitue le moteur de l’affluence touristique du littoral.

1. Un littoral, deux identités

1.1 La côte d’Opale, un nom esthétique

a) Un nom inspiré par le paysage

Le littoral du nord de la France était connu durant plusieurs siècles pour ces ports commerciaux et militaires. Boulogne-sur-Mer était au centre de ce territoire, porte d’entrée aux étrangers, notamment aux Anglais. Les stations balnéaires construites *ex-nihilo* ou à partir d’un village de pêcheurs, ont ensuite donné une fonction touristique, à ce littoral. La notoriété diffusée dans la société bourgeoise puis par l’intermédiaire des médias – journaux, affiches publicitaires – a permis au littoral de sortir de l’anonymat. Au début du XX^e siècle, ce littoral a pris comme appellation : côte d’Opale. Le terme est apparu en février 1911, lorsqu’Édouard Lévêque, peintre et journaliste, le mentionne dans un écrit. Son appellation vient du fait que son inventeur voulait promouvoir la nouvelle station balnéaire du Touquet Paris-plage dans un territoire où le paysage change constamment au gré de la lumière fluctuante (Marcq, 2019). É. Lévêque fait également référence à une gemme qui est très rare, l’Opale. Cela décuple l’image de la côte, donnant un côté mythique dont le marketing se sert pour vendre la destination (Dewailly, 1991). En octroyant une appellation, il a donné une identité particulière au littoral

du Nord, et l'a différencié des autres territoires. La côte d'Opale s'ajoute à une liste d'appellation comme la côte d'Azur, d'Émeraude ou d'Argent (Dewailly, 1991). Cette désignation a pris du temps à s'implanter au sein de la population. É. Lévêque a mentionné plusieurs fois ce vocable jusqu'en 1927 pour l'imposer (*ibid.*). Il sert à développer et à donner de l'importance à l'objet, ici au territoire, qui s'en voit attribué (Bénédicte, et al., 2007 ; Gérard, Nekka, 2021) pour devenir un label. Donner une identité à un territoire découle des caractéristiques qui le rendent attractif pour un enjeu de marketing commercial et financier (Bertho-Lavenir, Latry, 2007). Cette nouvelle marque attire les touristes, mais aussi des entreprises et des financiers, et fait évoluer ce territoire pour l'améliorer à l'échelle des possibilités touristiques qu'il offre. Le nom « côte d'Opale » se retrouve dans des guides touristiques au début du XX^e siècle. Ils diffusent des images de la station balnéaire en employant des macrotoponymes, comme la « côte d'Opale » (Toulier, 1998). Aujourd'hui encore, la côte d'Opale s'inscrit dans les guides touristiques, dans les publicités, les cartes postales, les produits de consommation touristique et même dans la dénomination de l'Université du Littoral Côte d'Opale. Ce label s'est imposé dans la société et est désormais bien connu en France et pour une partie de l'Europe du Nord : Belgique, Angleterre et Pays-Bas.

b) Une identité opaline

La côte d'Opale a connu une évolution de sa délimitation tout au long du XX^e siècle (Marcq, 2019 ; Gérard, Nekka, 2021) jusqu'aux années 1970 où elle a été acceptée par la population et les services administratifs comme le montre la Figure n°4. Celle-ci est accompagnée de deux tableaux qui explicitent la légende de la carte. Le tableau n°1 de la figure n°5 désigne les déplacements des frontières du nord et du sud de la zone du littoral de la côte d'Opale. La difficulté de limiter la côte d'Opale vient aussi d'un paysage varié, pénétré par différents reliefs, sans aucune linéarité fixe (Marcq, 2019).

Son étendue a été construite en fonction des politiques mises en place, notamment au niveau touristique. Les géographes et les élus se sont évertués à lui donner un contour. Successivement, elle a intégré la côte picarde avant de la rejeter. René Streiff, dans son article intitulé « Côte d'Opale » en 1967, la situe même en Normandie, entre le Havre et le Tréport, mais ce bornage atypique ne sera pas repris. La côte d'Opale s'est étendue jusqu'à englober une partie de la baie de Somme, jusqu'au Tréport.

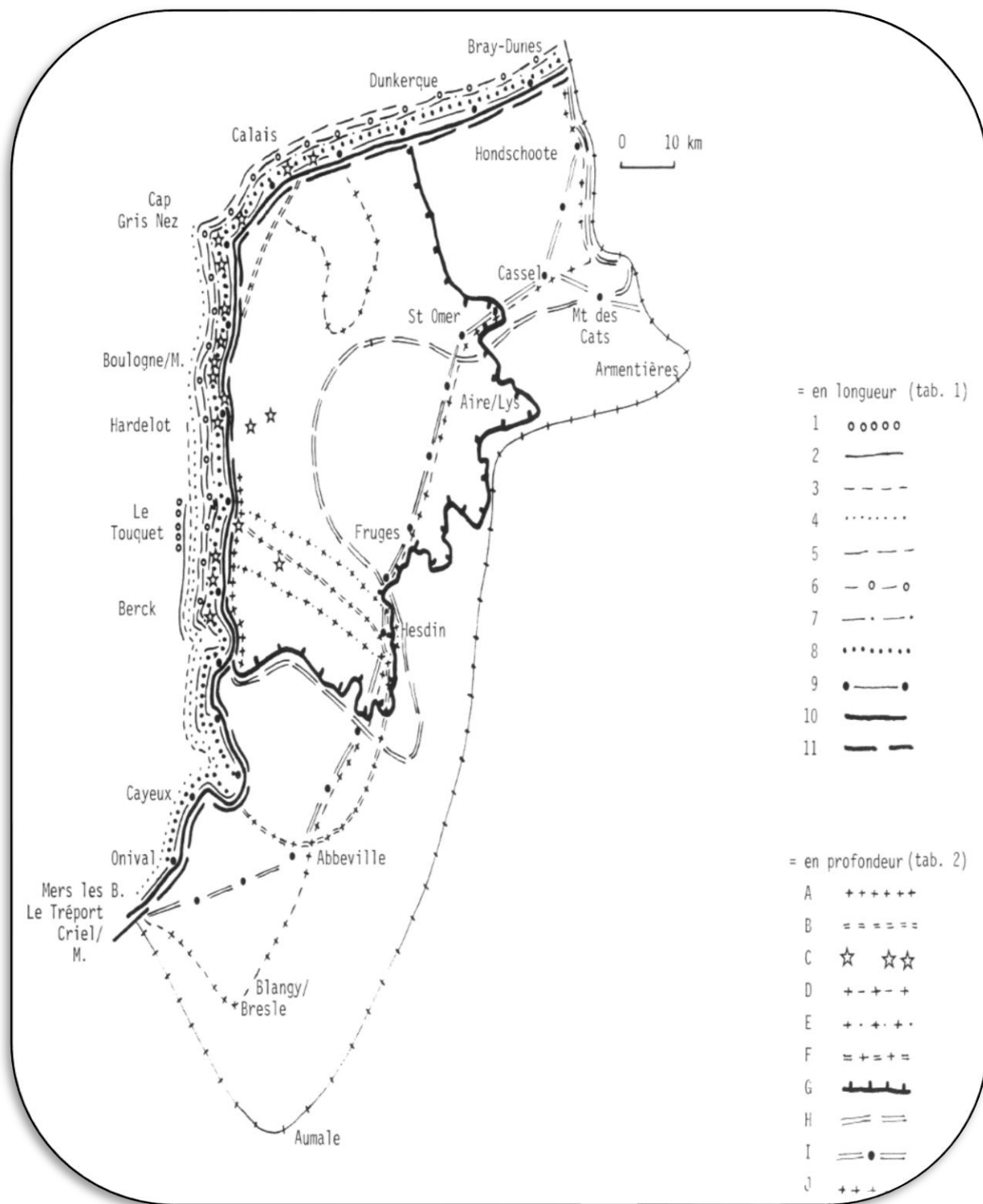


Figure 4 : Extension de la côte d'Opale jusqu'aux années 1970. Source : Dewailly, 1991.

N° dans la légende (fig. 1)	Extension	Longueur approximative du littoral (en km)
1	commune du Touquet	6
2	entre Canche et Authie	20
3	Hardelot - Baie de Somme	47
4	Cap Gris-Nez - Mers-les-Bains	100
5	Littoral du Pas-de-Calais	105
6	Littoral du Nord - Pas-de-Calais	140
7	Frontière belge - baie de Somme	152
8	Frontière belge - Onival	175
9	Frontière belge - Mers-les-Bains (Somme)	182
10	Frontière belge - Le Tréport (Seine-Maritime)	185
11	Frontière belge - Criel/Mer (Seine-Maritime)	190

Lettre dans la légende (fig. 1)	Extension (aire couverte ou limite orientale)	Principales sources
—	sans précision, mais photos de l'arrière-pays	46, 47
A	«rebord du plateau»	44
B	Corniche de la Côte d'Opale entre Boulogne et Calais	50
C	Communes littorales et intérieures du Festival de la Côte d'Opale (1981)	55
D	région Ardres-Guines-Licques + Condette	41
E	Montreuil-Hesdin	25
F	entre Canche et Somme	68
G	arrondissements de Calais, Boulogne, Montreuil, Saint-Omer	70
H	vallées de la canche, de l'Authie, de la Course, Boulonnais, Audomarois, Mt des Cats	21
I	Le Tréport-Abbeville-Hesdin-Saint-Omer-Cassel-frontière belge (d'Hondschoote à Bailleul exclus)	28, 42
J	région de Blangy/Bresle-Abbeville-Hesdin-Saint-Omer-Cassel	27, 29, 34, 39
K	Aumale-Frévent-Aire/Lys-Armentières	36, 37

Figure 5 : Tableau indiquant les évolutions des extensions sur la longueur (tableau n°1) et sur la profondeur (tableau n°2) du littoral de la côte d'Opale jusqu'aux années 1970. Source : Dewailly, 1991.

La figure n°5 montre l'évolution de sa représentation par différents acteurs du territoire. Il y a donc eu une fluctuation dans la délimitation de la côte d'Opale en fonction des travaux des acteurs politiques et économiques. Leurs décisions avaient pour but de construire un territoire vaste, uni, pour acquérir une image touristique influente. Les institutions politiques, les acteurs du tourisme et les géographes se sont accordés dans un consensus sans initiatives concertées sur une délimitation de deux territoires bien distincts : la côte d'Opale et la baie de Somme (Dewailly, 1991). En ce qui concerne l'intérieur des terres, le débat est également ouvert. Certaines agglomérations comme Hazebrouck ou Aire-sur-la-Lys sont comprises dans cet espace (Gérard, Nekka, 2021). Cette thèse considère la côte d'Opale comme le secteur côtier allant de la frontière belge à la baie d'Authie.

La côte d'Opale est située sur deux départements : le Nord et le Pas-de-Calais. Il est composé de quatre unités géographiques, correspondant aux agglomérations du territoire. On trouve respectivement du nord au sud : le Dunkerquois, le Calaisis, le Boulonnais et l'Audomarois. Cet espace géographique englobe 36 communes littorales, 384 communes

d'arrière-pays pour un total de 800 000 habitants (Debout, et al., 2009). Sa structure du réseau de communication est au cœur des communications européennes avec un réseau ferroviaire et maritime. Les agglomérations et les stations balnéaires participent à cette identité en construisant des stratégies relationnelles pour aménager le territoire. L'identité territoriale « est un ensemble de relations qui relie une communauté donnée à son espace de vie » (Gérard, Nekka, 2021). Les liens qui se créent pour des actions citoyennes ou administratives ont un socle unitaire pour tous ces acteurs qui est le territoire perçu. Ce travail collectif, en mettant les atouts endogènes, développe cette identité territoriale au-delà des frontières régionales.

1.2 La baie de Somme

a) Un territoire conditionné par l'estuaire de la Somme

La baie de Somme appartient à la façade maritime sud de la région Hauts-de-France. Elle s'étend sur près de 70 km du nord au sud (Bourdon *et al.*, 2015). Pour comprendre comment l'identité touristique de la baie de Somme s'est imposée, il faut appréhender la géomorphologie de ce littoral. Celui-ci est découpé en cinq entités naturelles qui forment le paysage (Stratégie de gestion durable et intégrée au Domaine Public Maritime naturel, 2014) et qui jouent un rôle premier dans les activités humaines de cette région et notamment le tourisme. La géomorphologie a construit l'identité de la région et lui a donné une image sauvage. Nous retrouvons tout d'abord des falaises crayeuses, qui s'étendent de Mers-les-Bains à Ault. Ces falaises, d'une hauteur de 60 à 80 mètres, protègent les Bas-Champs et l'arrière-pays. De Cayeux Hâble-d'Ault à la pointe du Hourdel en passant par Cayeux-sur-mer, se succèdent des digues, des pouliers et cordons de galets (Ducrotoy, Mathieux, 2011 ; Département de la Somme, 2014). Ils font remparts contre l'énergie marine. Le phénomène d'érosion étant marqué sur les falaises crayeuses normandes et picardes, les pouliers et les cordons de galets sont constamment alimentés. Les galets sont exploités par l'industrie ou utilisés pour aménager les digues afin de protéger les terres des offensives de la mer. La flèche au niveau du Hourdel progresse vers l'Est ce qui provoque une accumulation de sédiments dans le canal de la baie de Somme qui se comble invariablement. Plus au nord, l'estuaire de la baie de Somme, constitué de sables et de vases, subit une dynamique hydro-sédimentaire forte qui le comble. Ce colmatage s'accroît au fil des décennies, à la suite des activités humaines, notamment la canalisation de la Somme, l'enclôture, le renclôture et l'endiguement (Loarer, 1986). Ce colmatage, aussi appelé couramment ensablement, est un processus qui se réalise par le biais d'un voile algair qui piège les sédiments (Beauchamps, 1998). Il se crée un système végétal

qui accélère l'ensablement de la baie par l'apparition de schorre et de slikke. La salicorne et la spartine vont conquérir ces espaces et les transformer en molière (*Ibid.*), qui s'apparente à des prairies alluvionnaires (Ducrotoy, Mathieux, 2011). Ce mécanisme est fortement présent et est même exploité à des fins économiques : production et commercialisation de la salicorne, élevage des moutons.

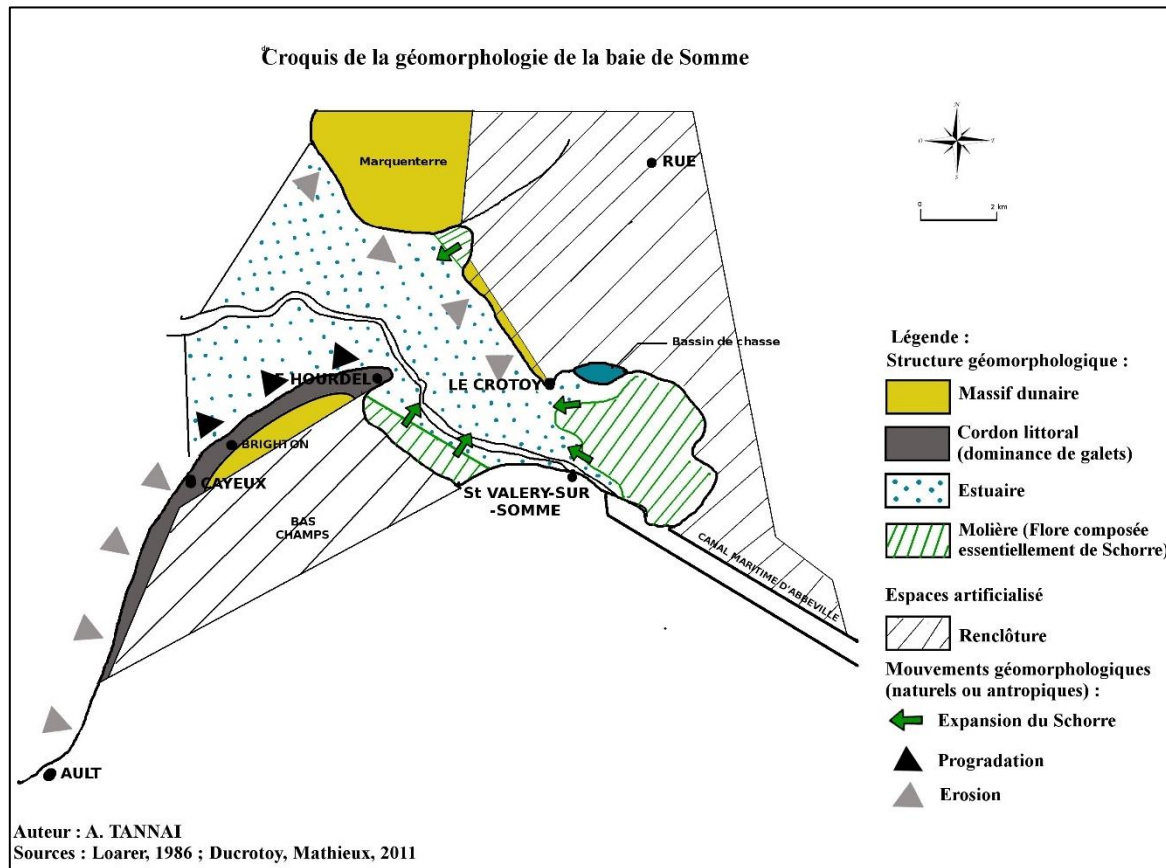


Figure 6 : Croquis de la géomorphologie de la baie de Somme.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2021.

L'ensablement de la baie de Somme pose des problèmes dans l'équilibre naturel de l'estuaire et plus particulièrement pour l'activité de pêche. Pour maintenir le port du Crotoy en activité, un aménagement a été réalisé avec un système de bassins et de chasses pour guider les flux d'eau. Nous y reviendrons *infra*, puisque ces problèmes ont été relevés par les observations des touristes. Encore plus au nord, au niveau du Crotoy, l'espace est marqué par un massif dunaire qui est constitué de bourrelets dunaires, de mares et d'étangs. Ce domaine est constitué d'un espace de chasse et d'une réserve, le Marquenterre, où cohabite une faune riche. Cette réserve, imaginée et aménagée par l'homme, est devenue l'image de la baie de Somme où la nature domine les activités humaines pour le plaisir des touristes à la recherche d'un espace sauvage et préservé. Enfin, plus au nord, à la frontière avec la côte d'Opale, nous arrivons en

baie d'Authie. Cet estuaire est plus petit que celui de la baie de Somme. Néanmoins, c'est un système estuarien picard actif, regroupant des cours d'eau, des molières et vasières, des plans d'eau pour la chasse (Stratégie de gestion durable et intégrée du Domaine Public Maritime naturel (DPMn, 2014). Le littoral picard est constitué de digues naturelles et artificielles, sableuses ou de galets, pour protéger les terres poldérisées des phénomènes météo-océaniques. L'érosion est engendrée par les courants marins et les activités humaines qui bouleversent l'équilibre naturel.

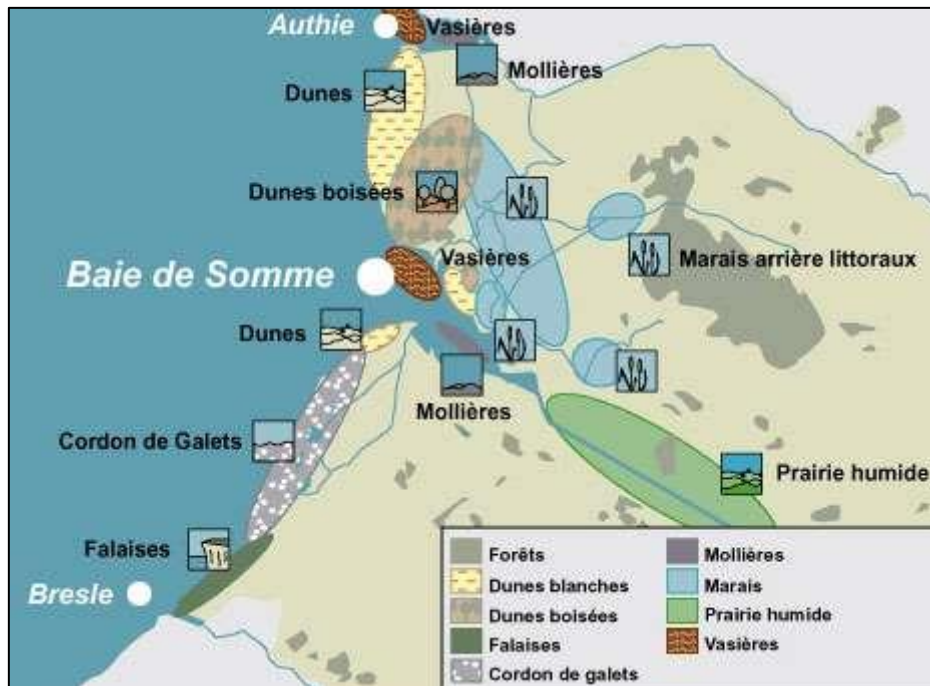


Figure 7 : Composition paysagère de la côte picarde. Source : baiedesomme.org

La partie marine de la baie ne cesse de diminuer depuis près d'un siècle et demi. Cette poldérisation ou *renclôture* se réalisait au détriment de la baie dont l'activité de pêche perdait du potentiel. En effet, la construction des digues rend l'ensablement (colmatage) plus rapide. Si dans un premier temps l'agriculture s'est développée, désormais c'est le parc de Marquenterre qui profite de ce gain territorial sur la mer. Cette restructuration de la côte au Nord de la baie de Somme a grandement modifié l'hydrodynamisme (Beauchamps, 1998). Pour maintenir une activité portuaire et lutter contre l'érosion des digues, de nombreux travaux sont réalisés continuellement pour sauvegarder les terres conquises. Ces travaux demandent de lourds investissements de la part des services publics. Les objectifs premiers sont donc de maintenir une activité agricole (maraîchage notamment) et touristique comme pour le parc de Marquenterre. Le colmatage de la baie pose un problème inverse. Elle attire de nombreux excursionnistes et touristes qui apportent une économie essentielle au territoire. La

sédimentation de la baie pose des problèmes pour la navigation, pour l'activité piscicole et pour la pêche à pied.

b) Une identité régionale forte

Si la fonction touristique du littoral historiquement appelé picard a une histoire riche et ancienne, son identité, notamment marquée par la baie de Somme, est beaucoup plus récente.

L'identité touristique « baie de Somme » est récente puisqu'elle est née dans les années 1960, lorsque la France a lancé un nouveau Plan de Modernisation et d'Équipement de la société pour améliorer la qualité de vie par la répartition des résultats de la croissance soutenue. Les principales actions concernaient l'urbanisation, l'industrialisation et le développement du tourisme de masse. Pour protéger le paysage et l'environnement de la baie, le Syndicat Mixte pour l'aménagement de la Côte Picarde, SMACOPI, a été créé (Baron-Yellès, 2011). Si la côte d'Opale a choisi de lancer des programmes d'urbanisation de sa côte, la baie de Somme, pour se démarquer, a choisi de la préserver. Cette démarche s'est construite pendant plus de trente ans pour arriver à son objectif de départ : être reconnue comme Grand Site de France. Ce label est obtenu à la condition de répondre à plusieurs critères (Cf : Chapitre III). Le départ de cette aventure picarde commence dans les années 1970, lorsque le SMACOPI s'est organisé en association. En 1977, un logo et une charte sont créés et présentés aux élus de la région (Hoeblich, 2020). Mais pour ces derniers, le projet n'est pas une priorité et est reporté. Il faut attendre 2011 pour que la baie de Somme obtienne le label Grand Site de France qui sera reconduit en 2017. Ce label a donné cette identité au littoral et a permis le développement d'un nouveau tourisme, le tourisme dit de nature, axé sur l'environnement.

Le tourisme de nature est encore un secteur touristique balbutiant dans les années 1960. Mais au fil des décennies, avec le réchauffement climatique et les questions sur la protection de l'environnement et la biodiversité, la baie de Somme offre une destination séduisante pour une population concernée par ces problématiques. L'activité économique touristique croît et valorise l'espace côtier de la Somme. Pour maintenir et entretenir ces plans d'aménagement touristique, un partenariat est nécessaire : il compte d'une part l'État, la Région, le Département, les communes et intercommunalités et d'autre part les associations comme le SMACOPI. Ces relations sont primordiales pour la vitalité et la viabilité d'un projet de cette envergure. Ces démarches permettent de forger une identité picarde fondée sur l'image élaborée pour la baie de Somme.

2. Le tourisme balnéaire du nord de la France au défi des influences

Nous avons vu dans le chapitre supra, que le tourisme balnéaire a pris une place importante dans le nord de la France. Dans cette partie, nous allons revenir plus précisément sur l'évolution du tourisme balnéaire dans cette zone littorale, car elle est marquée par les fortes influences des usages des sociétés modernes. La côte d'Opale et la baie de Somme que nous retrouvons aujourd'hui, sont marquées par cette histoire et il est important de comprendre le processus de mutation de ce tourisme.

2.1 Le littoral du nord séduisant

a) La côte d'Opale

Le nord de la France bénéficie d'un climat océanique avec une douceur en hiver et de la fraîcheur en été. La température moyenne durant l'été est de 21° et de 8° en hiver. Les touristes Anglais arpentent les plages en été, car les températures sont plus clémentes sur cette partie de la côte française. L'amplitude des températures est faible avec une moyenne de l'ordre de 13° (Harbreteau, 2003). Ces températures s'expliquent par l'influence du Gulf-Stream qui remonte l'eau chaude de l'équateur jusqu'au pôle. Les précipitations sont abondantes toute l'année, avec une saison hivernale plus marquée que celle estivale. Les touristes ont manifesté un climat sain et aéré (Flament, 1988). En effet, le climat littoral du nord de l'Europe est balayé par un vent constant qui donne un air iodé de qualité. Le nombre de jour venté est élevé dans le boulonnais avec près de 110 jours (Harbreteau, *op. cit.*). Les passages de pluies souvent fines, vivifient les visages et le corps, rendant un sentiment de bien-être. Boulogne-sur-Mer, soumis à ce climat, est la première ville du nord de la France fréquentée par les touristes Anglais du XIX^e siècle. Le premier établissement de bain a été construit à la fin du XVIII^e siècle par Cléry de Bécourt, ancien Maître des Eaux et Forêts du Boulonnais (Bonneau, 1977). Il a obtenu l'exploitation de cet établissement sur une durée de 100 ans à la faveur de lettres royales reçues en 1785. Mais son établissement n'a pas survécu aux évolutions des bains, qui ne sont plus effectués dans un établissement mais directement dans la mer. Il perd sa clientèle qui se détourne pour un établissement construit dans Boulogne-sur-Mer, par l'industriel M. Versial en 1825 (*ibid.*). L'établissement répondait aux exigences mondaines de l'époque. Les dames recherchaient un lieu avec salon de musique, une chambre de repos, une salle de danse et un

grand salon. Pour les hommes, plusieurs pièces leur étaient également consacrées en particulier, notamment une salle de billard (*ibid.*). La ville jouissait du monopole balnéaire du littoral du Nord, puisque les stations balnéaires voisines n'étaient pas créées (Hilaire, 2014). Puis au fil du siècle, malgré la création de place pour les bains, Boulogne-sur-Mer reste un des pôles touristiques européens pour les bains de mer (Dewailly, 1991). L'aristocratie et la bourgeoisie de l'époque se retrouvent dans la ville et déambulent dans les rues. Les publicités et les revues seront de langue anglaise. Les Anglais viendront en grand nombre pour profiter des nouveaux lieux à la mode où il faut être vu. De nouvelles pratiques de bain sont mises en place. Dans ces voitures, les personnes se déshabillent et se mettent en tenue de bain en toute intimité. Puis arrivée sur la plage, la voiture fait demi-tour, recule jusqu'à être dans l'eau. Puis les gens, par l'intermédiaire d'un marchepied, descendent dans l'eau et se baignent (Bonneau, 1977). La voiture attend jusqu'à qu'ils y remontent. Puis ils repartent sans être dérangés par les passants.



Photographie 3 : Les premières cabines hippomobiles à Boulogne-sur-Mer en 1824. Source : Slideplayer.fr.

Le rayonnement de la ville sur la côte accélérera le développement du tourisme balnéaire régional. Les villages de pêcheurs bénéficieront de cet engouement et des aménagements comme le village de Wimereux, se situant proche de Boulogne-sur-Mer. Le village est connu pour accueillir la catégorie sociale aisée de la région : l'aristocratie de Wimille et la bourgeoisie industrielle de Boulogne (Lazzarotti, 2008). Elle vient passer du temps, hors de la vie tumultueuse de Boulogne. Elle diffuse l'image de villégiature de Wimereux dans la société aristocratique qui s'empresse de venir y passer du temps. Elle investit ce nouveau lieu, à fort potentiel, pour la spéculation foncière et l'image sociale. Les aristocrates anglais et français vont venir profiter des nouveaux aménagements. Un nombre important d'anglais investit ce lieu qui se transforme en ville. Celle-ci s'organise en conséquence et fait construire une église

anglicane et appelle une rue « la rue des Anglais », ainsi qu'un hôtel (Lazzarotti, 2008). La ville passe de dix familles en 1810 à 973 habitants en 1899 (Manuel, 2003). L'essor est tel que la ville quitte la commune de Wimille, alors sous sa juridiction. La ville continue de se développer tout au long du premier quart de siècle, avec 50 hôtels et 800 villas (*ibid.*).

Le tourisme de villégiature continue à progresser dans les sociétés aisées européennes. La nouvelle bourgeoisie industrielle et bancaire s'associe à l'aristocratie dans la contribution au développement du tourisme balnéaire et à son image élitiste. Mais pour se démarquer, certains vont lancer des projets de construction de stations dans des zones inhabitées. L'une des plus remarquable est la station balnéaire du Touquet Paris-plage (cf. Chapitre III). Cette station balnéaire imaginée et construite *ex-nihilo*, a été édifée pour créer un lieu de mondanité prestigieux, associant les deux sociétés anglaises et françaises. Le Touquet Paris-plage a accru la renommée de ce littoral. Des souverains et souveraines, des artistes, des sportifs se sont succédé au fil des années pour profiter de cette lumière mondaine. Le littoral du nord s'est doté de multiples stations balnéaires, offrant un terrain adéquat pour concevoir des plans d'aménagement urbain moderne. Si l'axe central gare/hôtel ou casino forme l'ossature de la ville balnéaire de l'époque, plusieurs autres modèles contemporains vont structurer les stations balnéaires comme : le modèle haussmannien et/ou celui de la cité-jardin (Toulier, 2004). Stella plage, à quelques kilomètres seulement du Touquet Paris-plage en est un bon exemple, avec son aménagement en deux parties : radio-concentrique proche de la mer et sinusoïdale en retrait de la mer (Toulier, 2004). La côte s'urbanise rapidement avec des projets qui se multiplient comme à Bray-Dunes, Hardelot, Merlimont et, Calais. Les investisseurs privés sont les principaux moteurs de ces infrastructures. Ils passent des contrats avec l'État, dans l'obtention de concessions de terrain. En échange, ces investisseurs participent à l'aménagement de la ville ou du lieu nouvellement urbanisé. À Wissant, ce sont des artistes peintres qui sont à l'origine de la transformation du petit village de pêcheurs en une station balnéaire. En créant une école de peinture, ils feront l'objet d'intérêt (Cueille, 2004). Les baigneurs viendront découvrir cet endroit qui attire les apprentis peintres. L'art joue un rôle dans la renommée des stations balnéaires en accueillant de plus en plus d'artistes en quête de paysages incontournables. Par exemple, Édouard Manet rend visite à l'École d'Étaples en se rendant à Berck-sur-Mer (Marcq, 2019). Cette visite accroît la popularité de Wissant, mais aussi celle des autres stations balnéaires comme Trépiéd, Equihen, Le Touquet Paris-plage, Wimereux entre autres. Dans cette dernière, Édouard Zier ou Felix del Marle s'y sont installés pour le cadre de leur travail, mais aussi pour sa mondanité (Lazzarotti, 2008). Puis se sont les investisseurs, qui voyant cette

fréquentation grandir, vont investir en achetant des terrains pour y construire l'infrastructure nécessaire à une station balnéaire conforme aux critères de considération contemporaine : hôtel, casino, digue, tennis.

La renommée des stations balnéaires dépasse les frontières régionales. Les journaux et les publicités publient sur les stations du littoral du nord. La popularité des stations les conduit à s'urbaniser. Des quartiers sont construits sur les bases d'un urbanisme nouveau, dont le plan met au centre la nature. Le parc urbain a sa place au centre de la station, image d'un paysage contrôlé et voulu pour et par les touristes. Il est une aire de jeu pour les enfants, et, lorsqu'il est en bordure du quartier ou de la ville, il devient un terrain de jeux pour les adultes, avec la chasse (Vincent, 2013). Durant la phase de construction et d'embellissement des stations balnéaires, le paysage urbain est central dans la fonction d'une ville touristique. Après la première guerre mondiale, le tourisme se démocratise et se massifie avec l'évolution de la société. Les municipalités en profitent pour développer leurs offres touristiques auprès de nouvelles populations. Les mobilités se modernisent au fil des perfectionnements des transports, notamment de la voiture et des transports en commun – train, avion. La voiture va rendre le trajet entre les grandes villes – Paris, Amiens, Roubaix – plus rapide. Les voyages seront par conséquent plus fréquents et le nombre de touristes va augmenter. Les stations balnéaires ont une image sociale différente : la haute société se rend au Touquet Paris-plage et une classe sociale plus modeste se retrouve à Bray Dunes ou Stella plage, même si cela doit être relativisé aujourd'hui. Lors de la Belle Époque, la classe populaire n'a pas encore le pouvoir d'achat et suffisamment de temps pour passer des vacances dans ces stations. L'apparition de l'automobile, puis sa démocratisation dans la société bouleverseront la place du train pour se rendre dans la station balnéaire. Initialement construite à partir de la gare elle se développera désormais pour accueillir la voiture. Nous observons ce changement à Stella-plage où la station de train, mis en service en 1922, ferme seulement ses portes quatre ans plus tard (Toulier, 2004). Les chemins de fer perdent leur attrait auprès des stations balnéaires qui sont adjacentes les unes des autres. Cependant, ils restent encore avantageux lorsque les distances sont longues. Les aménagements de la voirie et les infrastructures, pour les véhicules n'ont pas encore conquis tout le territoire. Les voitures envahissent les stations avec à leur bord des nouvelles générations. Les voies de communication continuent à se développer, en particulier dans le domaine de l'aviation, un moyen de déplacement adopté par la bourgeoisie et l'aristocratie, en pleine expansion. Le Touquet Paris-plage se dote d'un aérodrome en 1930, assurant une liaison directe avec Londres, tout comme Le Portel en 1939 (Lageiste, 2002). Ces liaisons vont

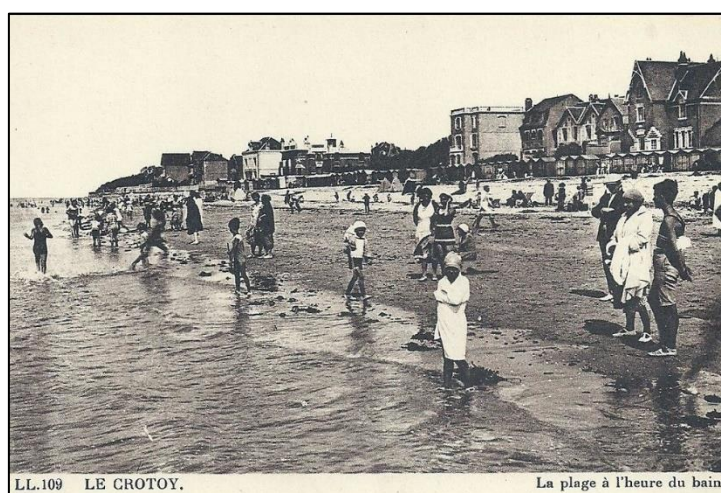
renforcer les liens importants avec l'Angleterre. Les Anglais seront encore très nombreux à fouler les plages, les terrains de sport de la côte d'Opale.

Le sport est le principal animateur dans la publicité des lieux de vacances. Il sera l'une des activités de loisir que la population pourra pratiquer lors des congés. Les stations balnéaires vont alors mettre en avant leurs atouts au niveau de leurs infrastructures. Wimereux organise des compétitions internationales de golf en accueillant des Anglais (Manuel, 2003). La concurrence est importante entre-elles. Plusieurs stations essaient de conquérir le statut de première station. Boulogne-sur-Mer fut surnommée la « Reine des stations » (*ibid.*) mais elle sera de plus en plus concurrencée par Berck-sur-Mer. Le Touquet Paris-plage est une petite station qui n'a pas encore atteint l'image de grandeur. Elle va se lancer dans la course hippique pour concurrencer et surpasser ses voisins et obtiendra cette renommée assez rapidement.

b) La baie de Somme

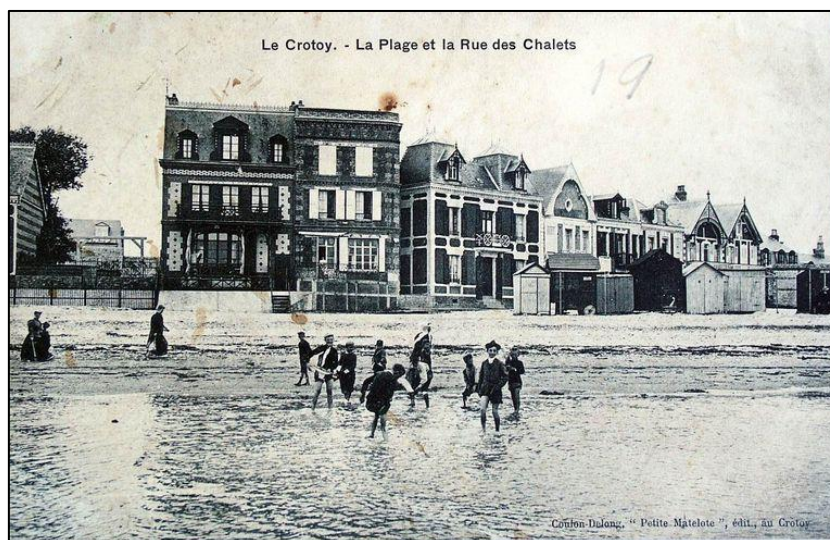
La côte picarde est un territoire riche d'une histoire où de nombreux personnages et événements historiques se sont succédés et ont alimenté le tourisme dit historique et de mémoire. C'est par exemple Guillaume le conquérant qui s'arrêta quelques jours à Saint-Valéry-sur-Somme avant de s'embarquer pour la conquête de l'Angleterre, les traces de la Première Guerre mondiale. Mais le littoral a connu également un essor plus récréatif avec une appropriation des plages pour les bains de mer qui conduira au tourisme balnéaire. En effet, les bains de mer arrivent sur la côte picarde mais de façon plus mesurée en 1840 au niveau de Saint-Valéry-sur-Somme et du Hourdel puis de façon plus soutenue avec Le Crotoy lors de la construction du premier établissement appelé *Etablissement des bains Fanthomme* (Braeuner, Pradié-Ottinger, 2001). Ensuite deux autres établissements de bains se sont construits, dont un par Pierre Guerlain dans les années 1850 (Justome, 2003). Le Crotoy est fréquenté de plus en plus par des familles et des enfants pour profiter de sa plage de sable fin et d'une mer calme. La renommée grandit et la ville se transforme en une petite station balnéaire. A l'instar des villes et villages du littoral du nord de la France, le Crotoy ne se convertit pas en une station balnéaire mondaine durant la période estivale (Bonneau, 1977 ; Flament, 1988). Les Parisiens viennent passer du temps dans le calme et la solitude, car cet endroit n'a pas été envahi par les fortunés. Comme l'écrit Bonneau (1977), « il ne faut point le bruit des rues, l'ennui des fastueux hôtels, l'étiquette du monde ». La vie locale n'est pas rejetée ou déplacée comme ailleurs. Son activité économique principale est la pêche. Le tourisme balnéaire la côtoie sans la remplacer.

Les marins et les villégiateurs se mélangent. Les gens de la bourgeoisie se fréquentent, en abolissant les étiquettes de la bienséance (Braeuner, Pradié-Ottinger, 2001). Le phénomène de fuite de la ville moderne, bruyante et polluée, rejetant les codes sociaux, est déjà présent dans la ville. Ce que l'on appelle la petite bourgeoisie, rentier, commerçants, est à la recherche d'une tranquillité entourée d'une nature sauvage et calme. La plage accueille les familles dans un environnement paisible et serein (Bonneau, 1977 ; Flament, 1988).



Photographie 4 ; Le Crotoy à l'heure du bain.

Source : Geneanet (<https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/6097288#0>).



Photographie 5 : Villas sur la plage, carte postale, 1er quart du XX^e siècle.

Source : Inventaire général du patrimoine culturel des hauts-de-France.

Les premières années de villégiature sont marquées par une renommée nûment régionale de ces principales villes de bain. Il n'y a pas d'engouement aristocratique ou bourgeoise pour cette partie du littoral du nord de la France. Puis, avec l'apparition du chemin de fer, la région va se développer et sa notoriété va grandir. Il fait son apparition dans la baie en 1847. Il

achemine les marchandises arrivant par la mer dans les terres (Testu, 2018). La Compagnie du Nord, absorbant la Compagnie d'Amiens à Boulogne-sur-Mer, gère la ligne. Le premier tronçon relie Noyelles-sur-mer à Saint-Valéry-sur-Somme. Noyelles-sur-Mer était sur la ligne Paris-Calais. La ville était donc importante pour les touristes parisiens qui souhaitaient se rendre dans la baie de Somme. Les compagnies vont se servir des atouts climatiques et de villégiature pour inciter les touristes à voyager dans leurs trains. Par exemple, « un livret de 1912 des Chemins de Fer de l'Est et du Nord consacre la valeur climatique d'Onival » (Flament, 1988). La promotion des effets du climat sur la santé est produite souvent par les chemins de fer car ils sont les liens entre les citadins et les destinations touristiques (Debié, 1993). Les citadins quittent les villes surchauffées durant l'été pour rechercher la fraîcheur marine des côtes du nord. Les stations balnéaires se transforment et deviennent des stations climatiques. Des lignes secondaires avec des voies métriques ont quadrillé tout le territoire de la Picardie, relié d'autres villes comme Le Crotoy. Elles entrent dans le Plan Freycinet de la loi de 1880 qui voulait développer la mobilité dans les campagnes françaises (<https://www.chemindefer-baiedesomme.fr>). Le train reliant Noyelles-sur-Mer et le Crotoy était géré par le groupe s'appelant les *Bains de mer*. Les liaisons entre les grandes villes comme Paris et le littoral picard étaient plus rapides et conduisaient les voyageurs où ils le souhaitaient. Les publicités répandues par les compagnies de chemin de fer vont faire connaître ces lieux aux artistes. Ainsi, la baie de Somme sera, elle aussi, une place où séjourne les artistes, peintres et écrivains, à la recherche d'inspiration, de calme et d'un bon air vivifiant ((Braeuner, Pradié-Ottinger, 2001). La nature joue un rôle attractif à la fois pour les villégiateurs citadins et les artistes. Les citadins ont vu cette nature disparaître dans les villes industrielles. Ils poursuivent une envie de la retrouver. Ils le font pour une durée déterminée, seulement quelques jours passés en vacances dans les villes balnéaires. Ils achètent des reproductions de cette nature, notamment des peintures. Les peintres vont profiter de cet appétit naturel pour investir les lieux de villégiature, peindre ces paysages pittoresques, dont la valeur augmente, invariablement avec le tourisme balnéaire. La particularité de la baie de Somme, c'est son estuaire qui propose une variété paysagère en fonction de la météorologie et de la saison. Elle devient un centre pictural important. Des peintres comme Boudin, Seurat et Degas sont venus peindre les paysages de la baie. D'autres artistes viennent passer des séjours plus ou moins longs, pour trouver une inspiration créative. Jules Verne, loue une maison, fait construire un bateau et se lance dans l'écriture de son roman *20 mille lieues sous les mers*. Anatole France rédige, en 1886, le roman intitulé *Pierre Nozière*. Colette s'installe au Hourdel. Elle effectue plusieurs séjours au Crotoy entre 1906 et 1909 (Flament, 1998). Elle s'est exprimée sur le climat qui « pour une jolie enfant en pomme,

joufflue et dorée, d'aplomb sur des mollets durs, que de petits Parigots, victimes d'une foi maternelle et routinière : "La mer, c'est si bon pour les enfants ! » (*ibid.*). Elle s'inspire de la baie de Somme dans l'écriture de ses textes.

Le Crotoy se développe durant la seconde moitié du XIX^e siècle en raison des venues de plus en plus nombreuses de touristes durant la saison estivale. La ville se dote de promenade arborée pour protéger les villégiateurs du soleil d'été, d'une usine à gaz pour fabriquer l'électricité, qui sera effective seulement à partir de 1924, d'une gare pour accueillir le chemin de fer qui relie Amiens à Boulogne, et d'un syndicat mixte en 1922 (Justome, 2003). Les villas se construisent au milieu des maisons de pêcheur. Les propriétaires ne recherchent pas l'isolement. L'essor du tourisme est grandissant tout au long de la première moitié du XX^e siècle, malgré la Première Guerre mondiale le train jouera un rôle central dans la desserte des stations balnéaires. Durant la Première Guerre mondiale, les lignes ont continué à fonctionner pour le transport de troupe et l'armement. Les quartiers de résidence saisonnière se développent. Les activités principales restent les bains et les promenades sur la plage et dans l'estuaire, la pêche à pied, la chasse et les balades en bateaux qui sont à la disposition des touristes pour visiter la baie de Somme, pouvant naviguer le long de la côte jusqu'à Dieppe au sud, et Étapes au nord (Bonneau, 1977). Ces activités sont en rapport avec un niveau social modeste puisque le sport et les loisirs fastueux sont absents. La ville ne se dote pas d'hippodrome ou de golf, faute de fréquentation d'une catégorie sociale privilégiée et donc de revenus importants. Les touristes ont des activités essentiellement à l'extérieur et profitent du climat attirant. Les stations balnéaires se développent durant le XIX^e et le début du XX^e siècle, comme à Fort Mahon, Brighton et à Cayeux-sur-Mer, contrastant avec l'image ancestrale, d'un environnement hostile.



Photographie 6 : Photo de la digue et de l'Hôtel de la Mer à Fort-Mahon.
Sources : Archives départementales de la Somme.

Toutes ces stations vont offrir des destinations plurielles pour des touristes toujours plus nombreux au fil des années, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. L'instauration des congés payés en 1936 va accentuer le phénomène de vacances dans ces localités de bord de mer. Les locations saisonnières, en hôtel, meublé ou chez l'habitant se remplissent chaque été, de juin à octobre (Flament, 1988). L'objectif de cette destination reste avant tout l'amélioration de la santé des touristes. Ce phénomène reste d'actualité, la clientèle étant constituée de classes moyennes, familiales venant chercher la fraîcheur et l'air iodé de l'océan (*ibid.*).

2.2 Une perte d'attrait considérable

La côte d'Opale sort de la Seconde Guerre mondiale meurtrie. Son territoire et les stations balnéaires en sortent détruits. Hardelot (avant la fusion avec Neufchâtel), est détruit à près de 80%. Les communes doivent se reconstruire avant de penser au tourisme. Les orientations politiques menées par la Région, les départements du Nord et du Pas-de-Calais vont vers l'économie industrielle et maritime (Lageiste, 2002). Haut lieu du tourisme durant près d'un siècle, l'image de la côte d'Opale s'est dégradée très rapidement après la guerre. Après les destructions, l'industrie et les mines vont effacer l'image touristique liée à la villégiature et à la balnéothérapie. La région Nord-Pas-de-Calais se concentre sur l'industrialisation avec le déploiement des usines de textile, de la sidérurgie et du charbon

(Harbreteau, 2003). Même si le Touquet Paris-plage a résisté quelque peu, ce n'est plus une destination prisée par les touristes internationaux et nationaux tout comme les stations balnéaires de la région. Les liaisons avec l'Angleterre se réduisent. Si les Anglais continuent à venir dans le Nord, il s'agit surtout d'excursionnistes plutôt que des touristes (Lageiste, 2002). Entre temps, les vacanciers britanniques ont découvert les pays du sud de l'Europe, l'Espagne et le Portugal, et délaissent le nord de la France dont l'image est vieillissante. Les Loisirs si estimés et recherchés jusqu'en 1939, sont désormais dépassés. Le climat est mis en concurrence avec celui de la méditerranée et les vacanciers se précipitent vers les plages plus ensoleillées.

La modernisation du territoire français se réalise par la création d'autoroute pour accélérer les migrations internes. Ces autoroutes qui fleurissent sur le territoire vont participer à l'attrait des territoires qu'elles traversent. La côte d'Opale ne bénéficie pas de ces nouvelles infrastructures qui pourraient les relier aux bassins démographiques comme Paris ou Bruxelles (*Ibid.*). Les Parisiens qui étaient attachés à ce territoire durant près d'un siècle, le délaisse peu à peu, pour ceux du sud. Par conséquent, avec le désintéressement des touristes historiques, les prix de l'immobilier chutent. Progressivement, les habitants de la région, principalement la population ouvrière lilloise et les mineurs du Nord-Pas-de-Calais, réinvestissent les stations balnéaires de la côte d'Opale et de la baie de Somme (Manuel, 2003). L'accession à la résidence secondaire n'est plus l'affaire de la bourgeoisie et de l'aristocratie mais concerne l'ensemble de la population. Les achats se multiplient. Les petites communes du littoral revivent et retrouvent un peu de leur image balnéaire et touristique par le tourisme local qui relance l'attractivité. Les résidences secondaires éclosent un peu partout, en même temps que les campings et quelques hôtels. La massification du tourisme engendre un départ des élites. Les stations balnéaires perdent de l'argent et ne peuvent maintenir des investissements ou entretiens des infrastructures touristiques (Manuel, 2003). Les stations accueillent des populations de classes sociales différentes. Par exemple, Merlimont accueille des populations venant du bassin minier alors que Neufchâtel-Hardelot, le Touquet Paris-plage accueillent toujours des populations plus bourgeoises, venant des grandes villes de la région : Lille, Boulogne-sur-Mer, Dunkerque (Entretiens mairies du Touquet Paris-plage, de Neufchâtel-Hardelot, 2020). Mais au niveau international il faut attendre l'ouverture du tunnel sous la Manche, en 1994, pour voir une réelle attractivité repartir. Son ouverture a donné une impulsion, tant au niveau touristique, qu'économique. L'Angleterre et le continent européen sont reliés pour la première fois de leur histoire par une infrastructure permanente humaine. Les deux populations peuvent désormais voyager en train en traversant la Manche. Le temps de voyage est considérablement réduit. Le

nombre de personnes voyageant augmente radicalement. Appartenant à l'espace Schengen, les populations n'ont plus ou peu de contraintes aux frontières. La côte d'Opale est au carrefour d'un ensemble de plus de 100 millions de personnes dans un rayon de 300 km (INSEE, 2008). Malgré cette nouvelle infrastructure, les touristes britanniques, séjournant dans le Nord-Pas-de-Calais, ne représentent que 13% de l'ensemble des touristes britanniques en France (Lageiste, *op. cit.*). Ils sont présents tout au long de l'année, y compris en hiver et ils privilégient les courts séjours d'agrément : les locations de gîtes ou chambres d'hôtes. Ils n'investissent que très peu dans le territoire. 5% seulement possèdent une résidence secondaire (*Ibid.*). Si le potentiel est important, son développement est très ralenti.

La région Hauts-de-France, créée en 2015 et issue de la fusion de l'ancienne Picardie et du Nord-Pas-de-Calais, concentre 4,3% du PIB (Produit Intérieur Brut) pour les dépenses touristiques françaises et étrangères, la situant à la neuvième place des régions françaises (INSEE, 2017). De par sa position centrale européenne, la région subit un effet de passage : les touristes privilégient les séjours de courte durée. Les hébergements marchands et la restauration sont favorisés. Les hébergements marchands représentent 57% des dépenses en hébergement, bien supérieur à la moyenne nationale (+19%). *A contrario*, le parc immobilier des résidences secondaires est faible dans les Hauts-de-France. Seulement 91 000 résidences secondaires sur les 3,6 millions de résidences que compte la France se situent dans la région des Hauts-de-France. Plus de la moitié se concentre sur la côte d'Opale et la baie de Somme (INSEE, 2017). Le poids économique est faible pour l'ensemble de la région mais élevé pour le littoral. Le Touquet Paris-plage, avec plus de 10 000 résidences secondaires, est la première station balnéaire du littoral, comptabilisant le plus grand nombre de résidences secondaires qui drainent une grande part du tourisme résidentiel. Ce dernier impacte fortement les territoires quand il est dominant. L'évolution démographique s'associe au tourisme résidentiel. La démographie est constituée d'une frange de population issue du Baby-Boom, qui entre dans une nouvelle période : le Papy-Boom. La région Hauts-de-France enregistre une forte progression de cette catégorie de population : à l'horizon 2030, l'INSEE estime que les séniors représenteront plus de 28% de la population totale – alors qu'aujourd'hui, le taux est de 21%. Le tourisme est influencé par ces séniors qui suscitent de nouvelles opportunités pour ces territoires.

La fréquentation touristique du littoral picard chutera radicalement après la Seconde Guerre mondiale. Cela s'explique par des facteurs multiples : les nombreuses destructions des villes et villages qui émaillent la côte, un changement des valeurs attractives pour

l'héliotropisme. À Cayeux-sur-Mer, le front de mer est presque complètement détruit, comme à Fort Mahon et le Hourdel est rasé (Flament, 1988).

La reconstruction est hasardeuse car il n'y a pas de plan établi pour redonner une image d'antan. Les constructions de villas ou d'immeubles se font au gré des promoteurs immobiliers, sans qu'il y ait une cohérence du plan d'occupation du sol, ni même architecturale. Si quelques touristes reviennent lentement sur le littoral, ils retrouvent un territoire peu développé avec des logements peu confortables. Le déclin se manifeste par une paupérisation des touristes qui trouvent essentiellement des campings pour les accueillir (Desanlis, Blanchart, et al., 2017). S'ensuit une désaffection des investissements privés qui fait entrer le territoire dans un cercle vicieux de perte d'attrait touristique. Les investissements publics se concentrent au sud du pays, après avoir pris conscience de l'envergure que représente le tourisme, et sont donc très faible au nord (Lageiste, 2002). À cela s'ajoute un climat frais alors que le paradigme du climat chaud et ensoleillé vient remplacer les habitudes d'avant-guerre. Alors le nord de la France ne retrouve pas son attractivité du passé. Les quelques estivants du littoral picard viennent chercher un environnement bon pour la santé, dans la continuité de ce qui se faisait depuis le XIX^e siècle. Le calme, critère cardinal d'avant 1945, et qui était recherché, devient répulsif. Les stations balnéaires se maintiennent dans leur passé où elles deviennent archaïques et sous équipées. En conséquence, le tourisme devient un tourisme local, captant une population régionale.

Les petites lignes de chemin de fer, qui avaient permis de diffuser le développement économique de la région entre le tourisme et les activités économiques, sont concurrencées par les voitures et les camions. Les lignes locales ferment les unes après les autres. En 1958, la fréquentation de ces dernières lignes atteignait 150 000 voyageurs, auxquels s'ajoutaient 55 000 tonnes de marchandises (Testu, 2018). La production de la betterave, qui constituait l'essentiel de ces marchandises, a cessé rapidement, ce qui a conduit la SNCF à fermer ces lignes. La ligne Noyelles-Le Crotoy a fermé en 1969, suivie de celle de Noyelles-Cayeux-sur-Mer en 1972 (Testu, 2018). Le tourisme sur la côte picarde passe d'un tourisme inter-régional et international à un tourisme de proximité (Flament, 1988).

2.3 Le renouveau de l'attractivité touristique par les résidences secondaires et la nature

Le renouveau touristique du littoral a été différent entre les deux entités territoriales. En effet, la côte d'Opale a retrouvé une attractivité plus tardive que la côte picarde. Dans cette

partie nous allons étudier ce renouveau en prenant les deux entités l'une après l'autre. Nous présenterons ici les lieux emblématiques qui font la renommée touristique de ce littoral. Cette section permet de faire écho aux enquêtes menées auprès des résidents secondaires retraités et présentées dans la seconde partie de la thèse.

a) La côte d'Opale

Le tourisme en côte d'Opale connaît un regain d'activité depuis les années 1990. Cette renaissance se décompose en deux temps. Le premier est marqué par une forte augmentation des résidences secondaires. Cette dynamique s'explique par l'ouverture du tunnel sous la manche (Deboudt *et al.*, 2008). En prévision de la future ouverture du tunnel sous la Manche, la Région lance, en 1992, une politique de désenclavement du territoire et investit dans les infrastructures autoroutières, avec la création de l'autoroute A16 en 1993, pour permettre une ouverture touristique à l'ensemble du territoire du Nord et du Pas-de-Calais. Avec ces nouvelles opportunités de mobilité, les Britanniques investissent dans des résidences secondaires pour leurs week-ends et vacances (65 300 en 1990, 94 400 en 1999 et 137 000 en 2006 (Besnard *et al.*, 2020)). Ce retour participe à redonner une image plus attractive au territoire et au renouveau des stations balnéaires de la fin du XIX^e et du début du XX^e. Les achats de résidences secondaires dans les stations balnéaires se développent, alors que leur croissance débutée depuis la fin des années 1960 était relative et linéaire. Les stations les plus emblématiques comme Bray-Dunes, Wissant, le Touquet Paris-Plage ou Wimereux connaissent une dynamique accélérée (Léger, 2017). Neufchâtel-Hardelot développe un tourisme résidentiel de standing avec plus de 600 résidences construites sur des parcelles de 1 800 m² en moyenne, entre 1968 et 1977 (Dewailly, 1980). Les mobilités des résidents secondaires contribuent à la manne financière du littoral. Les propriétaires de ces résidences et leurs proches consomment des services au sein des stations balnéaires ou dans les communes avoisinantes pour l'entretien de leur logement mais aussi pour la vie quotidienne. Certains louent leur résidence lorsqu'ils sont absents durant les périodes de congés. Ce flux touristique génère un dynamisme et contribue à améliorer la réputation de ces lieux de villégiature.

Malgré cette poussée touristique, la côte d'Opale reste un littoral relativement peu attractif en France et la capacité d'hébergement reste peu élevée. Elle est plus forte dans le Pas-de-Calais avec plus de 205 600 lits touristiques, pour 98 500 dans la Somme et 29 700 dans le nord (Observatoire national de la mer et du littoral, 2016). Les résidences secondaires représentent plus de la moitié de la capacité d'accueil où elles fortifient les offres, compte tenu

de la faiblesse des autres hébergements touristiques. Il faut attendre le début des années 2010 pour que le tourisme prenne son essor. Le nombre de touristes augmente chaque année : entre 1 et 2% (INSEE, 2018). Le nombre de nuitées dans les hôtels et les campings s'amplifie (Bourdon *et al.*, 2016). Ces gains vont continuellement s'intensifier au fil des années. Si le nombre de construction de résidences secondaires ralentit dans certaines stations, le tourisme marchand fait revivre la zone côtière. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce renouveau : les investissements touristiques, les activités culturelles (créations de festivals et d'événements) et sportives. Certaines de celles-ci ont en effet un fort potentiel attractif, notamment les sports de voiles, les randonnées diverses, le cyclotourisme, les festivals (Dorvillé, Bouhaouala, 2006). Un processus global est lancé par l'ensemble des hommes politiques et des acteurs touristiques du territoire qui se sont engagés à changer l'image de la région et à aménager le territoire. Cela passe par de grands projets comme la promotion de l'aquarium *Nausicaa* à Boulogne-sur-Mer, créé en 1991, premier site visité de la côte d'Opale et deuxième de la région Hauts-de-France (870 000 visiteurs en 2018). Les stations balnéaires se sont renforcées économiquement depuis le début des années 2000, et proposent des offres touristiques durant toute la période de vacances et certains week-ends. Les campings se modernisent ainsi que les hôtels. Les campings offrent plus de places avec des équipements modernes, ce qui attirent les touristes (INSEE, 2016). Les stations balnéaires œuvrent dans l'organisation d'événements culturels pour rehausser leur attractivité. Elles se sont organisées pour instituer des activités ludiques et récréatives pour les familles. Historiquement, la plupart des stations balnéaires ont un passé en lien avec des familles résidentes qui s'est accru dans les années 1960 (Entretien mairie de Neufchâtel-Hardelot, de Bray-Dunes, 2019). Les activités de plage et les à-côtés sont à destination des enfants qui représentent une population cible intéressante car ils sont accompagnés de leurs parents ou grands-parents, permettant d'élargir le spectre de la clientèle et des usagers. Les adultes peuvent également vaquer à leurs occupations, ou simplement prendre du repos. Ces familles louent des hébergements ou s'installent dans les campings pour profiter d'un ensemble de loisirs. Si certains usagers continuent de venir dans les mêmes hébergements locatifs, d'autres investissent dans des résidences secondaires. Ils tombent amoureux d'un endroit particulier et souhaitent y passer la majeure partie de leur temps de loisir ou de retraite. Ainsi un patrimoine familial et culturel se développe dans ces stations.

Le littoral septentrional de la France a été le lieu d'événements historiques marquants qui ont laissé des traces dans le paysage mais aussi dans les mémoires. De nombreux champs de bataille et des lieux de mémoire jalonnent ce territoire. Un tourisme historique a été organisé

pour célébrer ces événements. Entre 2014 et 2018, plusieurs cérémonies se sont succédé pour commémorer tous les morts de la Première Guerre mondiale. De nombreux touristes internationaux se sont déplacés pour rendre hommage à tant de sacrifice. En France, le tourisme de mémoire a drainé plus de 2,5 millions de visiteurs en 2018, point d'orgue des commémorations (Wyckaert, 2019). Ce patrimoine attire une clientèle étrangère très importante : 3.2 millions de touristes étrangers ont parcouru l'ensemble des sites dédiés aux deux guerres mondiales en France, dont une grande partie dans les Hauts-de-France (*ibid.*). Nous retrouvons par exemple, une liste de monuments à visiter comme à Boulogne-sur-Mer, avec son château (le château Comtal et les fortifications), l'hôtel de ville, la crypte et le beffroi. À Calais, la statue des six bourgeois de Rodin et le beffroi sont des symboles touristiques de la ville. Ces monuments attirent les touristes. Nous pouvons également ajouter les lieux de mémoire liés aux deux guerres mondiales. Les impacts sont encore visibles dans le paysage avec les nombreux vestiges édifiés par les armées pour défendre le territoire occupé. Nous pouvons citer la Coupole située à 5km de Saint-Omer, ancien bunker sous-terrain qui devait accueillir les missiles V2. Construit entre 1943 et 1944 il fut abandonné à la suite du débarquement de Normandie et transformé en 1997 en centre d'Histoire et de Mémoire et a accueilli depuis, plus de 2 millions de visiteurs (cote-dopale.com). La Tour penchée d'Oye-Plage est également un vestige de la ligne fortifiée du littoral que l'armée allemande a édifié pour se protéger de toutes invasions venues de la mer. À Dunkerque, le musée de l'Opération Dynamo est également un haut lieu touristique de l'événement marquant du rembarquement de 1940.

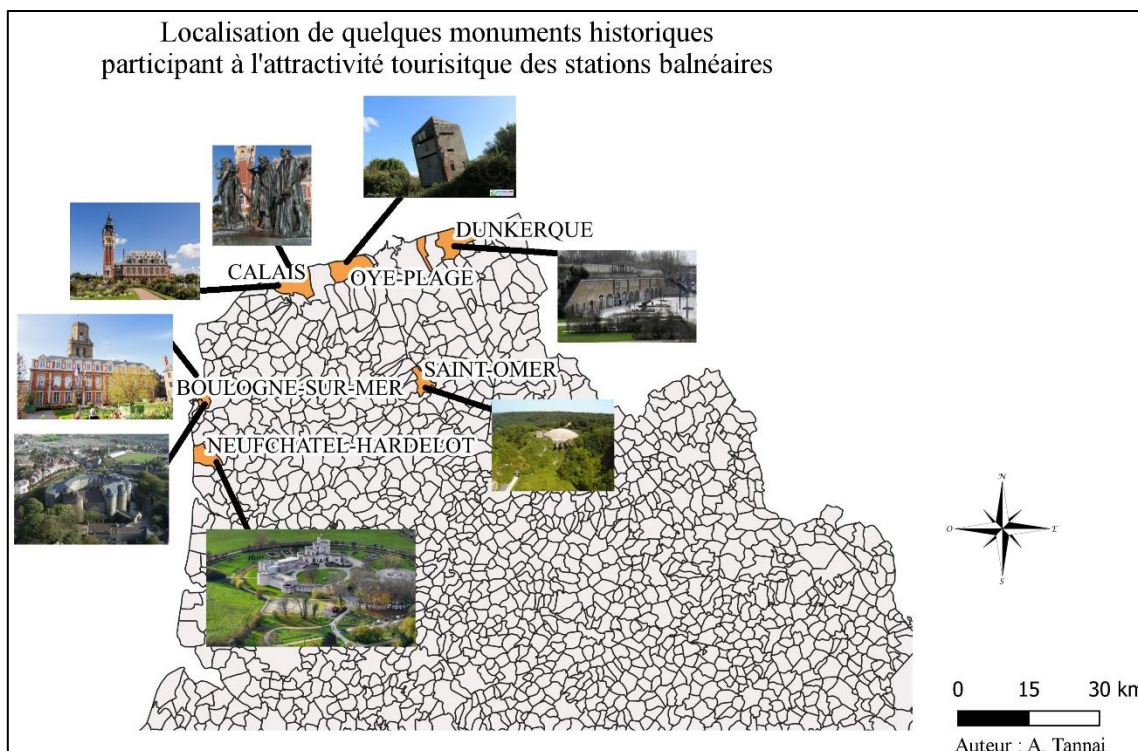


Figure 8 : Localisation de quelques monuments historiques participant à l'attractivité touristique des stations balnéaires.

Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

D'autres monuments historiques sont mis en lumière par les institutions qui œuvrent pour le développement du territoire. Des associations d'événements culturels et monuments historiques sont créées comme au château d'Hardelot, appartenant au conseil départemental du Pas-de-Calais. De nombreux événements musicaux sont organisés durant les périodes estivales, ajoutant aux visites historiques une plus-value dans l'offre touristique. Les sorties culturelles sont multiples avec en point d'orgue *Nausicaá*. L'histoire des stations balnéaires est également un argument touristique. Certaines résidences et hôtels constituent des marqueurs de l'évolution des stations.

Au tourisme de mémoire, il faut ajouter le tourisme sportif de plein air. Le territoire est doté d'un environnement favorable pour cette activité. Le tourisme du sport de plein air est à la fois une pratique ludique et récréative pour les touristes mais aussi pour les sportifs professionnels : la côte d'Opale accueille de nombreuses compétitions internationales, irriguant un flux de spectateurs important. Dans le domaine professionnel, les événements moteurs sont : l'Enduropale, course de moto tout terrain sur la plage entre Stella-plage et le Touquet, qui rassemble des centaines de motards et des centaines de milliers de spectateurs durant un week-end du premier trimestre de chaque année. Par exemple pour l'année 2018, il y a eu 1 200 personnes pour la sécurité, 1200 participants et 300 000 spectateurs sur les trois jours de

compétition (source : France 3 Hauts-de-France). Le tour de France à la voile ne fait pas toujours étape sur la côte d'Opale mais peut toutefois susciter l'intérêt de milliers de spectateurs. D'autres épreuves professionnelles sont organisées au sein des stations, avec une renommée moins importante, mais qui apporte son lot de compétiteurs et de touristes. Il y a parmi elles, les compétitions de golf à Neufchâtel-Hardelot, au Touquet Paris-plage, à Wimereux qui font venir des Britanniques et des personnes du nord de l'Europe. Le tennis club du Touquet organise des compétitions entre la France et l'Angleterre. Si ces événements participent à l'attractivité de la côte, le sport amateur est également un incitateur pour les touristes. Les stations balnéaires se sont tournées vers les éléments naturels du littoral comme le vent et la mer. Le surf, le kite-surf, le stand-up paddle, ou le char à voile sont des activités pratiquées par les touristes. Le char à voile est l'image des plages du nord. Il est l'attraction première pour tous les touristes qui passent des séjours dans les stations balnéaires. Dans chacune d'entre elles, il y a une école pour la découverte, la pratique dilettante ou bien les compétitions.



Photographie 7 : Chars à voile sur la plage du Touquet Paris-plage.

Source : <https://www.letouquet.com/wp-content/uploads/2020/01/chars-a-voile-front-de-mer-le-touquet.jpg>

Le tourisme de nature prend une place de plus en plus importante dans les souhaits des touristes d'aujourd'hui. En effet, l'environnement est devenu le centre de toutes les attentions (Ruiz, 2014). Le retour à la nature avec les balades et les randonnées est un critère de choix pour les touristes lorsqu'ils choisissent leurs destinations. Des acteurs de la côte d'Opale ont œuvré dans ce sens en s'attachant à préserver des espaces littoraux. Cependant, l'espace du

littoral est morcelé par les activités économiques humaines, notamment lié à l'industrie et aux ports commerciaux. Malgré cela, des espaces sont désormais protégés des pressions anthropiques telles que l'artificialisation des sols pour l'urbanisation, l'industrie et/ou le commerce. Au nord de la côte d'Opale, à partir de Calais, le tourisme est peu présent, malgré un espace naturel protégé entre Calais et Dunkerque. Le tourisme est concrètement omniprésent à Malo-les-Bains, quartier de Dunkerque et à Bray-Dunes, station balnéaire entre Dunkerque et la frontière belge. Les plages sont attractives pour les populations urbaines de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de la Métropole lilloise. Bray-Dunes est la première plage quand on vient de la métropole lilloise (marie de Bray-Dunes, entretien, Janvier 2020). Au centre de la côte d'Opale, entre Boulogne-sur-Mer et Calais, l'environnement naturel domine. Son rôle touristique est influent avec le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Il est structuré par deux caps, le Cap Gris-Nez et le Cap Blanc-Nez, ayant obtenu, en 2011, le label Grand Sites de France. Ce grand Site de France a une superficie de 7 500 hectares pour seulement 17 000 habitants, répartis dans huit communes, dont les stations balnéaires de Wissant et de Wimereux.



**Photographie 8 : Cap Gris-Nez avec ces moutons, en arrière-plan le Cap Blanc-Nez.
Source : A. Tannai, 2020.**

Les deux Caps, dont le Cap Blanc Nez est situé à 134 m de haut, sont deux falaises qui surplombent la Manche, et font face aux côtes anglaises. Les Caps n'ont pas échappé à la construction des bunkers lors de la Seconde Guerre mondiale et de nombreux vestiges sont encore visibles et accessibles par les nombreux sentiers pédestres qui quadrillent cette partie du littoral.



Figure 9 : Carte touristique illustrative des 2 Caps. Source : lesdeuxcaps.fr

Au sud, nous trouvons ces espaces le long de la côte, notamment autour du Touquet Paris-plage et de Berck (Baron-Yellès, Meur-Férec, 1991).

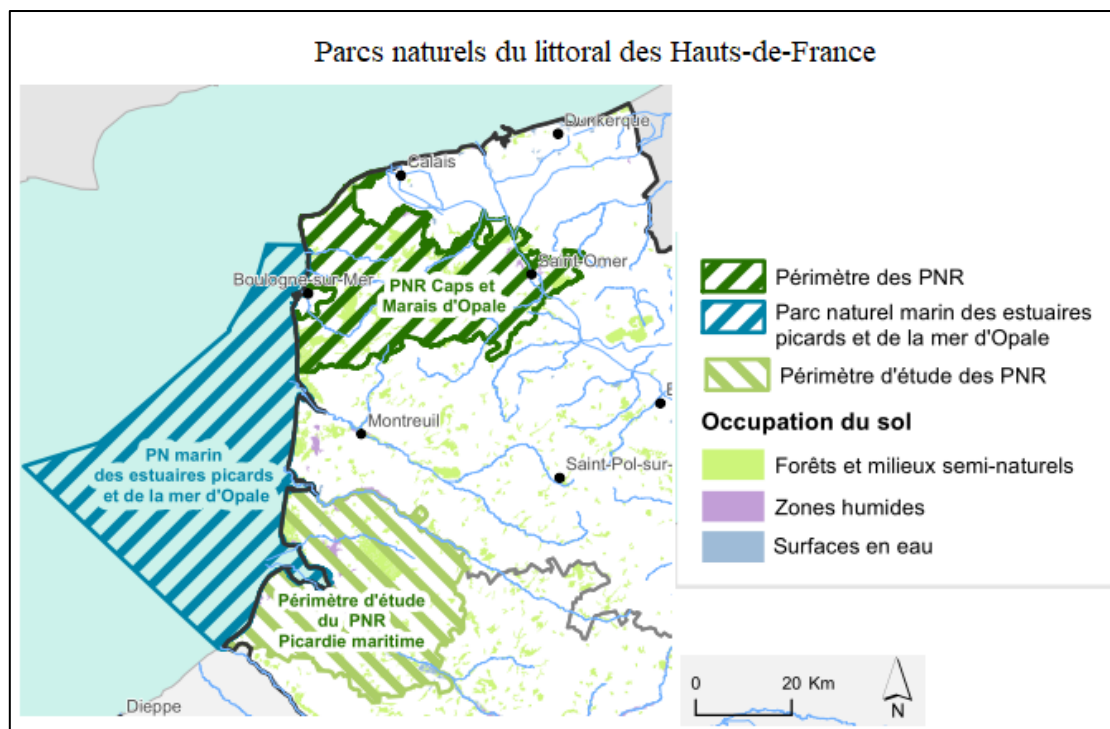


Figure 10 : Les parcs naturels du littoral des Hauts-de-France.
Source : Région NPdC/D2DPE/IGAS - Région Picardie/DiPPADE/SIG, 2015.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Des activités de loisirs comme la randonnée y ont été valorisées. Des chemins ont été balisés afin que les flux de visiteurs soient canalisés et n'altèrent pas le milieu. Les touristes proviennent essentiellement des bassins de vie régionaux comme la métropole lilloise (Lille-Roubaix-Tourcoing), le bassin minier (Lens, Béthune), ou encore Arras et Douai (Rapport CPER MARCO Plouvier et al., 2019). La Belgique est pourvoyeuse de touristes, recherchant cette nature peu présente sur le littoral belge. Les touristes orientent leurs visites en fonction de critères précis comme la renommée, le paysage, les jeux nautiques, l'accessibilité, la gratuité, les visites guidées. L'enjeu environnemental est donc essentiel pour diversifier les offres touristiques et changer simultanément l'image du Nord.

Le tourisme culturel est également un pourvoyeur d'offres. Les stations balnéaires se sont spécialisées, sans concertation, pour offrir des animations distinctes. Nous pouvons citer les plus représentatives. La période des carnivals est un événement festif, qui s'étend sur plusieurs semaines et qui concerne plusieurs villes et stations balnéaires. Elle s'adresse à la population locale mais aussi à toutes les personnes qui ont été sensibilisées par cet événement. Lors des célébrations, les hôtels, restaurants et bars font le plein de touristes venus passer un moment divertissant. Les carnivals les plus emblématiques sont ceux de Dunkerque (Malo-les-Bains, anciennement station balnéaire qui est désormais un quartier de Dunkerque), du Portel

et de Berck-sur-Mer, où a lieu également les Rencontres Internationales de Cerfs-Volants. Créé en 1987, il est devenu un événement incontournable du printemps de la côte d'Opale fréquenté par des dizaines de milliers de personnes (Cauchin, 2017). En 2018, plus de 800 000 visiteurs ont pu admirer les parades et les compétitions de cerfs-volants durant une semaine (hautsdefrance.fr, 2019).



Photographie 9 : Les cerfs-volants à Berck-sur-Mer.

Source : Barbaccia A., A Berck-sur-Mer, 500 cerfs-volants dans le vent, Le figaro, 2019, url : <https://www.lefigaro.fr/voyages/a-berck-sur-mer-500-cerfs-volants-dans-le-vent-20190406>

À Neufchâtel-Hardelot, plusieurs festivals sont organisés dont certains rassemblent des milliers de personnes comme le week-end des Harley-days (10 000 motos et 35 000 visiteurs), la course cyclotourisme Lille-Hardelot, le Festi'mom (Entretien Mairie, 2019). Tous ces services et offres touristiques aident à l'attractivité des stations balnéaires. Ils sont destinés à tous les touristes même si certains ciblent essentiellement les résidents secondaires pour prolonger leurs séjours dans la station.

Le rôle du climat a un impact dans le changement progressif de l'image de la côte d'Opale. Avec le réchauffement climatique, certaines régions, comme le pourtour méditerranéen, deviennent trop chaudes pour une partie de la population, notamment pour les personnes retraitées, assurant au littoral du nord de la France une nouvelle attractivité. Souffrant d'une image désavantageuse – un littoral frais voire froid où il pleut souvent – le changement avance doucement. Le climat se réchauffe, les pluies s'espacent en laissant des temps secs plus long. Entre 1955 et 2013, la température moyenne de la région Hauts-de-France a gagné 1,4°,

passant de 9,9° à 11,3° (Dumont, 2014). Boulogne-sur-Mer a gagné 1,34 degré. Depuis les années 2000, le littoral a gagné presque 7 jours de chaleur en plus par an (Dumont, 2014). Au printemps 2020, Le Touquet a ainsi battu son record d'ensoleillement, vieux de 70 ans, avec 706 heures (La Voix du Nord, 2020) lui permettant d'atteindre la première place des villes les plus ensoleillées de France en 2020. Alors que le sud avait pour habitude d'avoir un printemps doux, pluvieux mais calme, et un été sec avec quelques pointes de chaleurs extrêmes, il connaît un changement rapide avec des printemps tempétueux et des étés caniculaires. Les touristes se tournent donc de plus en plus vers le nord où le climat devient plus doux, avec un ensoleillement plus prononcé. Ce changement de destination touristique estival n'est pas encore très marqué, mais les statistiques de fréquentation montrent un réel engouement qui coïncide avec les épisodes caniculaires répétitifs qu'a subi la France ces dernières années.

b) La baie de Somme

À partir des années 1970, le littoral connaît un renouveau touristique en lien avec les préoccupations environnementales de la société. Après la Seconde Guerre mondiale, la société s'est reconstruite rapidement par la production et la consommation de produits à base de pétrole. Cette société de consommation conduit aux premières pollutions d'envergure qui ont sensibilisé une partie de la société moderne. Dans ce contexte, le littoral picard s'est retrouvé durant les années 1980 face à un dilemme : soit prendre en cours de route la voie de la modernité (construire et urbaniser la côte pour répondre au tourisme de masse) ou sauvegarder l'image d'une nature préservée. Cette seconde alternative a été retenue par les responsables politiques et aménageurs comme le SMACOPI et le Comité Départemental du Tourisme (CDT). Ce choix fait à contre-courant du principe général d'aménagement du littoral avec comme risque la perte d'image d'une destination touristique. L'idée de mettre au centre la nature comme le principal élément attractif du territoire n'a pas été perçue comme tel dans les plans d'aménagement du territoire. Le SMACOPI a été le maître d'œuvre de la mise en place de cette politique privilégiant le tourisme de nature. Cette image de nature renvoie également à l'histoire du territoire car celle-ci a été toujours au centre de l'attractivité de ce littoral. Dès 1885, les atouts naturels de la côte sont valorisés pour accueillir les touristes. Nous retrouvons les mêmes arguments quand la compagnie du chemin de fer du Nord, en 1896, vante ce site aux parisiens (Flament, 1988). Ainsi, sur 30 km de côtes, du nord au sud, on trouve successivement le parc ornithologique du Marquenterre, où les oiseaux deviennent un objet de marketing touristique,

un ruban de 15 km de plages de sable fin, la baie de Somme, les cordons de galets au droit des Bas-Champs, et enfin, les falaises de craie (Yellès, 1993).

Ce renouveau donne une impulsion décisive au territoire qui entraîne avec lui toutes les stations balnéaires picardes. Le sport de plein air est proposé et attire des touristes recherchant de la nouveauté dans une société où les loisirs et les sports deviennent un standard. Les parcours de santé, les balades à cheval sur la plage, le char à voile sont des activités qui éveillent la curiosité de citoyens. Malgré cette renaissance et une fréquentation en augmentation, le territoire doit progresser pour maintenir son attractivité. Certaines activités économiques et l'influence incontrôlée des touristes provoquent une dégradation de l'environnement. Des politiques de préservation de l'environnement, menées par la SMACOPI et le Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées par exemple, se mettent en place par la création de plans de protection du littoral et des parcs naturels. Elles travaillent dans le développement de l'aménagement du territoire, surtout au niveau des constructions qui sont réglementées. Cette préservation voit son image évoluer dans le temps : au commencement, le territoire est critiqué car l'accueil des touristes n'est pas aussi développé que sur d'autres espaces littoraux touristiques. Une impression de vide et de pauvreté dans l'accueil de touristes prédomine. Au fil des années, cet accueil est amélioré et les regards des touristes changent et adhèrent aux offres touristiques. Le littoral participe au début de l'éco-tourisme dans la région (Yellès, 1993). Certaines stations choisissent malgré tout d'imiter les stations voisines en offrant leur front de mer aux constructions d'immeubles comme à Fort Mahon. D'autres aménagements, contraires à la protection de la nature, viennent agrémenter le territoire comme le parc aquatique Aqualand, ouvert en 1985, à Fort-Mahon, devenu l'Aquaclub et qui est toujours en activité aujourd'hui. Les projets d'aménagement sont souvent en situation de contradiction, en cherchant l'équilibre entre protection de la nature et consommation de l'espace pour des activités peu soucieuses de l'environnement.

Aujourd'hui, on peut estimer que la côte picarde a réussi son pari puisqu'elle a continué son aménagement touristique, dans le contrôle de l'accueil de visiteurs, pour prévenir le tourisme de masse : limitation des hôtels, des campings, des maisons d'hôte. Mais l'affluence grandit d'année en année : la baie de Somme est le site le plus fréquenté du littoral des Hauts-de-France. Il accueille près de deux millions de visiteurs par an (Gauche, 2017). Le jeu d'équilibre entre conquérir toujours plus de touristes pour le développement économique et la préservation environnementale est primordiale. Les engagements politiques et environnementaux valorisent le territoire. Obtenir un label qui identifie un travail sur la

sauvegarde de l'environnement est un moteur touristique, dans une période où la protection de l'environnement devient une préoccupation majeure de la population (Charles, Thouément, 2007). La labellisation d'un site naturel façonne une image figée pour les touristes où le développement est limité pour ne pas dégrader le paysage, porte d'entrée pour les touristes qui peuvent s'approprier le lieu par l'imaginaire (Ducros, 2017) – publicité, cartes postales, tableaux, films – mais aussi physiquement lors des excursions. La baie de Somme conserve ainsi son image passée et la publicité se fonde sur « l'expérience authentique permettant de s'imprégner du caractère sauvage des lieux » (Brochure touristique, 2019).

La préservation de l'environnement par le biais de labels nationaux, Grand Site de France, Parc Régional Naturel, sont des marqueurs de qualité, de réputation et d'une identité (Ducros, 2017), véhiculée au-delà des frontières régionales, nationales voire internationales. Ils sont donc des facteurs d'attractivité pour des touristes soucieux de protection de la nature. Le label est le garant d'une expérience vécue et perçue en créant une marque. Cette marque devient l'identité du lieu. Par ailleurs, ce label est inscrit au code de l'Environnement et est par conséquent protégé juridiquement. Cette protection est précieuse aux yeux du Syndicat Mixte Baie de Somme, porteur du projet, puisqu'elle offre un outil juridique face aux projets d'aménagement qui iraient à l'encontre de la protection de l'environnement. L'attractivité du territoire est donc conservée et renforcée, car elle apporte un revenu substantiel aux communes concernées (Gauche, 2017). Mais le label Grand Site de France, par exemple, n'est pas opposé aux développements économiques puisque qu'il accueille des habitants en son sein. Ses valeurs – protéger la biodiversité, proposer des aménagements respectueux de l'identité des lieux, garantir aux visiteurs un accueil de qualité, maintenir les activités traditionnelles et respecter le cadre de vie des habitants – ne sont pas en contradiction mais complémentaires. Tout en obtenant une labellisation, la baie de Somme a œuvré pour une reconnaissance internationale en intégrant « le club des plus belles baies du monde » en 1998, à l'instar de la baie d'Ha Long au Vietnam ou celle de Pemba au Mozambique. La reconnaissance internationale permet une exposition mondiale et ouvre ainsi le marché émetteur à cette échelle. Les stations balnéaires de la baie de Sommes se sont adaptées à l'accueil de ces nouveaux flux en se diversifiant et en se dotant d'un nombre avec un nombre conséquent d'hébergements touristiques. Il y a donc des effets directs et induits non négligeables dans l'économie du territoire (Charles, Thouément, 2007).

Nous allons étudier en détail les offres touristiques de la baie de Somme au niveau environnemental. Pour commencer, nous parlerons de la plage, de l'estuaire et de la faune et la

flore qui la composent. Site balnéaire, la plage est au centre des préoccupations des touristes. Elle semble illimitée lorsque la mer se retire ce qui favorise les balades pédestres et équestres, ainsi que les jeux de plage en famille.



Photographie 10 : Déambulation sur la plage du Crotoy à marais basse.
Source : A. Tannai, 2021.

L'estuaire est également un lieu d'activité économique. La faune et la flore sont foisonnantes. Les pêcheurs continuent d'alimenter les petits commerces et les restaurants des villes locales comme Saint-Valéry-sur-Somme et Le Crotoy. Cette activité est importante puisqu'elle contribue à l'attractivité touristique en permettant aux visiteurs d'apprécier les fruits de mer et les poissons. Les touristes peuvent aussi être témoins de la récolte de moules et autres bulots, lorsque les tracteurs sont de sorties dans l'estuaire à marée basse.



Photographie 11 : Ramassage de fruits de mer, au Crotoy. Source : A. Tannai

Les touristes, en famille ou avec les petits-enfants, peuvent également partir à la recherche de ces fruits de mer, lors du reflux et du jusant. Ce sont généralement des résidents secondaires, qui vivent depuis de nombreuses années dans la station et qui connaissent les lieux, qui pratiquent cette activité. Cette dernière nécessitant de la prudence, conséquence d'un marnage très important.

La gastronomie est renommée, participant à l'attractivité de la baie. Le territoire s'est doté de marques de qualité et de labels de terroir pour de nombreuses productions alimentaires et de services. Les moutons de prés-salés de la baie de Somme ont obtenu l'Appellation d'Origine Contrôlée puis celle d'Appellation d'Origine Protégée qui est le niveau européen de la protection d'une production alimentaire particulière. L'élevage des moutons dans la baie de Somme date du Moyen-Âge. Cet aspect historique met en avant les pratiques de pastoralisme ancien, de la gestion des molières et l'entretien de la baie. La production de la salicorne participe également à l'image de la baie de Somme où les magasins alimentaires et touristiques en proposent. Dans certaines rues au Crotoy, des particuliers vendent leur pêche du jour essentiellement aux touristes. Enfin, l'élevage de la race chevaline Henson se fait exclusivement dans la baie de Somme.

De nombreuses activités se sont multipliées autour de ce cheval, comme les promenades sur la plage, dans la baie. La faune et la flore sont abondantes dans cette sphère préservée. La pointe du Hourdel est aménagée pour que les touristes puissent observer les phoques, sans pour autant les déranger. Les promenades sont nombreuses et les infrastructures touristiques composent avec le paysage. Elles renforcent les activités touristiques comme le train qui relie Le Crotoy à Cayeux-sur-mer en passant par Saint-Valéry-sur-Somme, mais aussi les nombreux chemins réservés pour les déplacements doux comme pour les vélos ou pédestres. Des sorties en canoë de mer viennent compléter ces diverses activités.

Le parc de Marquenterre constitue la principale destination touristique avec plus de 160 000 visiteurs en 2018 (CRT, 2018). Anciennement terre cultivée pour les tulipes, elle fut transformée, en 1973, en une réserve ornithologique. En 1986, le site devient la propriété du Conservatoire du littoral et intègre la Réserve Naturelle de la baie de Somme en 1994. Aujourd'hui, il est géré par le Syndicat Mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard (baiedesomme.fr). Ce dernier, d'une taille de 72 km², comprend 45 kilomètres de pistes cyclables, et plus de 300 espèces d'oiseaux viennent hiverner et/ou se reposer lors de leur migration. Il est composé de 200 hectares de dunes, marais et de roselières, situés entre la terre et la mer. Il y a aussi des sangliers, des mouflons, des chevaux. Tous ces animaux sont visibles

grâce à de nombreuses randonnées, trois parcours jalonnés de 13 postes d'observation, aménagées pour les spécialistes de l'ornithologie mais aussi pour les familles.



Photographie 12 : Un des 13 postes d'observation. Source : <https://www.baiedesomme.fr>



Photographie 13 : La faune du parc Marquenterre. Source : <https://www.crecyenponthieu.com>

Les dunes du Marquenterre sont modelées et réaménagées au fil des années compte tenu de l'érosion mais aussi pour le tourisme et ses activités liées aux loisirs et aux sports de nature.

En complément de cet environnement à fonction naturelle, la baie de Somme fournit d'autres lieux touristiques présentant un potentiel remarquable. Les villes et villages ont une histoire riche et ancienne, avec de nombreux bâtiments historiques restaurés ou entretenus. Le village de Rue, à quelques kilomètres du Crotoy est un village étape sur le chemin du pèlerinage de Compostelle et les façades de sa chapelle rappellent son importance. Abbeville est la ville principale en bordure de la baie de Somme. Ville d'histoire et principale voie d'entrée pour les touristes avec sa gare et ses voies de communication. Elle joue un rôle important dans l'animation du tourisme.

Le renouveau touristique va aussi avec le train. Ce train qui était le moyen principal pour les touristes d'atteindre la baie de Somme et les stations balnéaires de la côte picarde, et qui avait été supprimé dans les années 1970, a été remis en marche par une association. Il relie les gares du Crotoy et de Saint-Valéry-sur-Somme en passant par la gare de Noyelles-sur-Mer, trois gares historiques. Il est devenu exclusivement un train touristique entre deux pôles

attractifs du littoral. Il a dépassé les 200 000 voyageurs annuels (tourisme-somme.com). Les infrastructures et le matériel – locomotive et wagons – datent des grandes heures du tourisme balnéaire d’avant la Première Guerre mondiale. Ce patrimoine historique contribue à l’image touristique de la baie de Somme.



Photographie 14 : Le train touristique de la baie de Somme. Source : A. Tannai, 2021.

L’État, par l’intermédiaire de la Région et des Départements, aménage le territoire pour fortifier le dynamisme touristique. En effet, il développe les voies de communication pour permettre une meilleure pénétration des touristes dans un territoire rural. Il se situe au centre d’un espace géographique à forte densité dont les extrémités que sont Paris, Bruxelles et Londres forment des bassins de population considérables. La région Hauts-de-France fait partie d’un ensemble de territoire à forte densité. Le littoral picard peut apparaître soit comme un espace vide dans un espace plein (Bawedin, Miossec, 2013) soit comme un espace de respiration pour des citadins en quête de nature. Les objectifs touristiques ont été à la hauteur des espérances avec une hausse continue de la fréquentation de cet espace. En revanche, des touristes tombés amoureux de la région se sont installés en résidences secondaires, provoquant la hausse des prix de l’immobilier et des terrains, refluant les habitants locaux vers l’intérieur des terres, voire vers les agglomérations régionales et nationales. L’augmentation des résidences secondaires concourt au rayonnement du tourisme mais des tensions naissent entre les habitants locaux et les résidents secondaires.

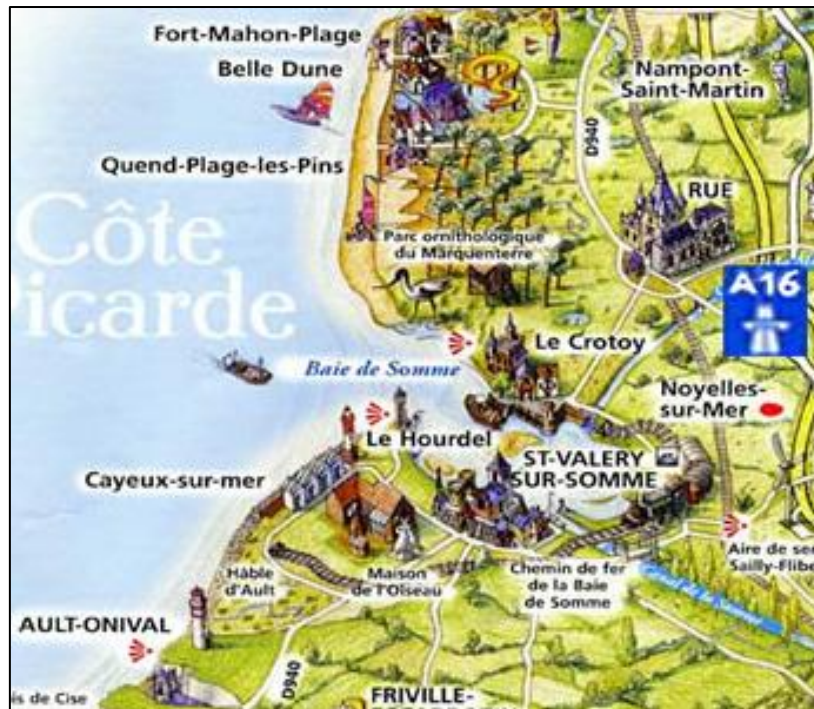


Figure 11 : Carte touristique illustrée. Source : C. Verdun, somme-tourisme.com

3. Un territoire touristique structuré par les professionnels du tourisme

Pour administrer, préserver et promouvoir cet espace, de nombreux acteurs du territoire, qu'ils travaillent dans le public ou le privé, assistent et participent aux activités de bonification des pratiques du territoire pour et par les touristes. La présentation des offres touristiques majeures de cet espace permet, pour la suite de l'étude, de comprendre les attraits touristiques des stations balnéaires. Nous pourrions aussi mieux interpréter les réponses des résidents secondaires retraités relatives à leurs activités et leur point de vue concernant les stations balnéaires. Le second point de cette sous-section mettra en lumière les intervenants du tourisme et leur mission sur le territoire.

3.1 Les acteurs territoriaux du tourisme

Dans cette sous-section, nous présenterons les principaux acteurs qui se consacrent au développement du tourisme sur le littoral de la côte d'Opale et de la baie de Somme. Ces acteurs sont essentiels pour le développement pérenne du territoire et l'accueil des touristes.

a) Un emboîtement d'échelle territorial

En France, l'organisation territoriale qui se consacre au développement touristique des territoires, est complexe. Plusieurs phases se succèdent, en fonction de l'échelle institutionnelle : État, Région, Département, EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), Commune (Escadafal, 2007). Des échelons intermédiaires comme les syndicats mixtes, les syndicats intercommunaux viennent, par partenariat, renforcer ces mailles territoriales. Ces acteurs acquièrent des compétences renforcées avec le processus de désengagement de l'État issu de la loi de décentralisation de 1982. Dans la réalité, c'est une redistribution des compétences qui a été mise en place où la commune est devenue l'acteur de base du développement du tourisme (Escadafal, 2007). Les communes peuvent créer des offices de tourisme, structurer des activités touristiques locales au moyen d'outils qui leur sont accessibles. En effet, les communes administrent le territoire à l'aide de la planification et de la gestion urbaine. Elles réalisent des plans locaux d'urbanisme, délivrent des permis de construire et créent des zones d'aménagement. Ces outils sont la base de l'aménagement du territoire. Ce dispositif administratif est susceptible de venir compléter des projets animés par des instances en amont comme le Département ou la Région. Ces derniers ont une vision plus globale du tourisme et peuvent apporter des projets dépassant les pouvoirs de la commune. Ils mènent également des études sur l'attractivité touristique en collectant des données (fréquentation, offres touristiques, etc...) par le biais d'Observatoires régionaux du Tourisme. Ces derniers ont pour mission « d'améliorer la connaissance de l'activité touristique de la région afin d'orienter les politiques publiques ou privées en matière de développement et de promotion touristique » (Observatoire régional du Tourisme Champagne & Ardenne, 2021). De toutes ces entités territoriales ressortent des partenariats ou des actions individuelles en fonction des enjeux politiques et économiques. En effet, certaines communes jouent un rôle important dans l'attractivité touristique dont leur reconnaissance dépasse les frontières régionales. À *contrario*, certaines coopérations permettent de former des entités plus grandes et donc une cohérence en matière d'offres attractives. Par exemple, pour la baie de Somme, une coopération s'est opérée entre les différentes stations afin d'offrir des thématiques touristiques différentes pour ne pas être en concurrence mais plutôt en coopération (Atout France, entretien, décembre 2019).

Ces acteurs peuvent aussi mettre en place une marque territoriale ou un label de qualité pour identifier un territoire touristique spécifique. Cette marque territoriale (ou label) peut être élaborée au niveau local, à l'échelle de la station balnéaire ou de façon plus global, en intégrant un réseau dont la reconnaissance nationale assure une image positive et authentique (Atout France, entretien, décembre 2019). La station de Neufchâtel-Hardelot est un exemple singulier

dans cette recherche de distinction des autres stations balnéaires voisines. La municipalité a voté l'établissement d'une marque, en 2018, sous la nomination de trois vocables : famille, sport, nature (Mairie de Neufchâtel-Hardelot, entretien, Novembre 2019). Cette marque est locale, afin d'être identifiée par le prisme d'une image positive et s'adresse à une catégorie de touristes. La station a aussi obtenu le label Famille+, label national, « destiné à valoriser les communes adhérentes ayant engagé une démarche globale en faveur de l'accueil des familles » (familleplus.fr, 2021). Dans ce cadre, un travail commun est mené entre les institutions locales et des entreprises privées, en l'occurrence des restaurants ou des campings et hôtels. C'est une stratégie collective qui est mise en place pour la viabilité et la promotion d'un territoire touristique (Gundolf, Jaouen, loup, 2006). Le partenariat entre des acteurs privés et publics forme un cadre institutionnel qui assure une pérennisation des offres touristiques du territoire (*Ibid.*).

b) Le Comité Régional du Tourisme

Le Comité Régional du Tourisme (CRT) relève de diverses formes juridiques : association, société d'économie mixte locale (SEML), société publique locale (SPL), établissement public industriel et commercial (EPIC) (veilleinfotourisme, 2017). Créé en 1942, il avait dans un premier temps pour mission de coordonner, dans le cadre d'une ou plusieurs régions économiques, les efforts de toute nature accomplis en vue du développement du tourisme (Michaud, 1994). Depuis la loi de 1987 relative à l'organisation régionale du tourisme, le statut des CRT a évolué et devient un instrument d'élaboration et de mise en œuvre de la politique de la région dans le domaine du tourisme (Michaud, 1994 ; Monferrand, Berthonnet, 2012). Les objectifs sont déterminés par le Conseil régional qui lui confie l'élaboration du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs. Le CRT a les compétences pour mettre en œuvre la politique touristique de la Région, dans le domaine des études, de la planification, de l'aménagement et de l'équipement, des aides aux hébergements, des assistances techniques à la commercialisation ainsi que de la formation professionnelle (Brunelle, 2016). Il est composé d'acteurs locaux qu'ils soient publics ou privés (Code du tourisme, 2005) comme les offices de tourisme, les professions du tourisme (hôteliers, restaurateurs, etc...) ou encore d'associations de tourisme et de loisirs, des communes ou regroupements de communes touristiques et stations classées de tourisme. L'ensemble de ces représentants travaille pour mettre en place des projets globaux ou locaux dans le but de développer l'attractivité du territoire.

c) Le Comité Départemental du Tourisme

Le Comité Départemental du Tourisme (CDT) est formé par le Conseil départemental. Il a le même rôle que le CRT mais à un niveau inférieur dans les strates institutionnelles. Il est l'interlocuteur départemental en matière touristique sous l'autorité du Conseil départemental et joue le rôle de conseiller technique du préfet, exerçant auprès de lui un rôle consultatif avec l'accord du conseil départemental, à la suite de la convention signée entre toutes les parties (Michaud, 1994). Il a pour rôle principal l'élaboration, la promotion et la commercialisation de produits touristiques en collaborant avec les professionnels et les organismes concernés (veilleinfotourisme, 2017). Il peut être aussi accompagné par une ADRT (Agence de Développement et de Réservation Touristique) comme pour le Pas-de-Calais. Cette agence constitue une aide dans la mise en place de ses stratégies touristiques (pasdecals.fr).

d) Les offices de tourisme

Les offices de tourisme sont des lieux de promotion du tourisme à l'échelle locale. Ils ont la compétence dit « compétence tourisme » qui se définit par des compétences dans les cadres suivant : organisation de l'accueil et information, coordination des socio-professionnels et des divers partenaires du développement touristique local (accompagnement vers la qualité de la destination, observatoire du tourisme local), promotion touristique (campagne de communication, création d'une marque territoriale, promouvoir la destination sur différents canaux), commercialisation (vente de séjours, de visites guidées, de produits locaux), ingénierie (définition de la politique touristique de la collectivité), gestion d'équipements touristiques collectifs (camping, hôtel, piscine, port de plaisance, musée) (Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives, 2015). Véritables vitrines d'une station, ils sont généralement les premiers lieux que les touristes visitent en arrivant sur un territoire inconnu. Les offices de tourisme sont soumis au Code du Tourisme et jouent un rôle de mission de services publics.

La loi NOTRe de 2015, a transféré les compétences dans la création et la gestion des offices de tourisme, nommée « Promotion du tourisme dont, la création d'offices de tourisme ». Désormais, les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) ont la possibilité de créer un office de tourisme, par délibération de son assemblée. La création d'un office peut prendre plusieurs statuts juridiques : « un EPIC, d'une SEML, de SPL, d'une association, d'un GIE ou d'une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière

ou de la seule autonomie financière » (veilleinfotourisme.fr). Les anciens offices de tourisme des communes touristiques et des stations balnéaires sont transformés en bureau d'information de l'office de tourisme intercommunal. L'EPCI élabore une politique promotionnelle du tourisme sur le territoire qu'il administre et donne des directives aux bureaux d'information dans les communes par l'intermédiaire de l'office de tourisme intercommunal. Les bureaux d'information ont un rôle distinct, celui d'informer les touristes sur les activités du territoire. Un maillage entre les bureaux donne une cohérence promotionnelle au tourisme de ce territoire. Si les offices de tourisme peuvent obtenir des missions facultatives de commercialisation de prestations touristiques (veilleinfotourisme.fr), les bureaux d'information n'ont pas cette activité étendue. Par ailleurs, la loi NOTRe donne la possibilité aux communes, qui ont fait l'objet d'un classement en commune touristique ou en station classée de tourisme, de recouvrer un office de tourisme communal, avec l'accord de l'EPCI (Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives, 2015). Ce retour de l'office de tourisme dans ces communes classées joue un rôle dans le maintien de cette classification puisque les communes, pour obtenir cette reconnaissance et les avantages qui y sont liés (surclassement démographique, majoration de l'indemnité du maire et des adjoints, perception directe du produit de la taxe additionnelle sur les droits de mutation et la publicité foncière pour les communes de moins de 5000 habitants (veilleinfotourisme.fr)). En ce qui concerne la taxe de séjour, la loi ne change pas l'organisation antérieure, puisqu'elle est perçue soit par la commune soit par l'EPCI. L'office de tourisme ne joue pas de rôle dans cette collecte.

3.2 L'influence de l'évolution administrative dans les stations balnéaires

Cet emboîtement d'échelle administrative réorganise la place et l'influence de certaines stations balnéaires sur le territoire. La France a vu une évolution de ses limites administratives depuis la création des départements en 1791. À partir du début du XX^e siècle, l'État français a essayé de réunir ces territoires administratifs pour impulser des dynamiques économiques. La première élection régionale, en 1986, acte la naissance de la Région (<https://regions-france.org>) et la côte d'Opale est intégrée à la région Nord-Pas-de-Calais. Quant à la baie de Somme, elle fait partie de la région Picardie. Cette séparation administrative accentue les divergences de développement touristique. Le Touquet Paris-plage est le centre touristique de la côte d'Opale, jouant un poids important dans les décisions régionales. Il en est de même pour les stations du Crotoy et de Saint-Valéry-sur-Somme. Les deux régions ont mené

des politiques touristiques sur des thèmes différents. En 2014, les deux régions fusionnent, suite à la réforme territoriale, pour former les Hauts-de-France. Une réorganisation de la gestion administrative est alors effective, où les deux identités doivent cohabiter administrativement. Les projets politiques doivent désormais s'harmoniser pour créer une dynamique commune et globale. Berck-sur-Mer fait partie des stations balnéaires les plus dynamiques du littoral, et est au centre géographique de ce nouveau découpage administratif. Nous pouvons donc penser que cette station tend à devenir un acteur central dans les décisions du développement touristique régional, faisant le lien administratif entre la baie de Somme et la côte d'Opale, et facilitera probablement les mobilités touristiques.

Conclusion du chapitre II

Le littoral du nord de la France a été l'un des premiers à développer le tourisme balnéaire français jusqu'à l'avènement du tourisme de masse dans le sud de la France. Le territoire s'est doté d'identités singulières qui dépassent les frontières régionales. Elles sont le moteur du renouveau de la destination « côte d'Opale » et « Baie de Somme ». Les touristes se composent principalement d'excursionnistes et de résidents secondaires. L'identité territoriale est très marquée dans les offres touristiques des stations balnéaires, en utilisant les spécificités territoriales et historiques. Elle est accompagnée par des professionnels du tourisme, des élus locaux et régionaux pour leur apporter un confort sur ce territoire. Les relations et le travail en commun entre les acteurs du tourisme et les organisations sont devenus vitales pour l'intérêt et faciliter une bonne organisation du territoire (Greg, 2011).

Chapitre III : Des stations balnéaires au centre de l'étude

Le terrain offre des données qualitatives et quantitatives et constitue un apport nécessaire et original dans le cadre de l'analyse des faits, qu'ils soient sociaux, politiques ou économiques. Il est donc fondamental de définir ces terrains d'étude, composé des données les plus significatives. Dans ce chapitre nous proposons en premier lieu d'expliquer la démarche méthodologique qui nous a permis de sélectionner les terrains d'étude et de les décrire.

1. Le choix des stations balnéaires

Pour le choix de nos terrains d'étude, nous avons identifié certains critères qui permettent de répondre à la problématique et aux hypothèses initiales. Le littoral des Hauts-de-France est composé de plus d'une quinzaine de stations. N'étant pas en mesure de toutes les étudier, nous avons déterminé quelques critères dont le principal concerne les résidents retraités vivant dans leur résidence secondaire. 12 stations s'avèrent être les plus pertinentes : Berck-sur-Mer, Bray-Dunes, Camiers, Cayeux-sur-mer, Le Crotoy, Merlimont, Neufchâtel-Hardelot, Saint-Valéry-sur-Somme, Stella-Plage (Cucq), Le Touquet Paris-Plage, Wimereux et Wissant. Hormis cette caractéristique dominante, les autres critères n'ont pas de hiérarchie définie puisqu'ils sont à la fois indépendants et inter-reliés. Nous présenterons ces critères séparément puis nous les associerons à des moments opportuns. Dans le cadre de cette démarche, la démographie est un critère important. De même, l'étude des logements, résidences principales et secondaires, leur évolution passée, présente et future, éclaireront les tendances à la résidentialité des stations balnéaires : les plus significatives correspondent aux terrains retenus. Un caractère central, venant compléter les deux précédents, concerne la géographie. Il convient de considérer les situations géographiques des stations balnéaires, qui influencent leur attractivité et les populations qui les fréquentent.

1.1 Une démographie touristique vieillissante dans les Hauts-de-France

Comme nous l'avons déjà précédemment indiqué, nous nous intéresserons aux personnes de plus de 60 ans, constituant un enjeu primordial du *silver* tourisme. Malheureusement, peu de données sont disponibles sur cette catégorie de touristes dans les

stations balnéaires. La recherche s'est donc fondée sur les données démographiques de ces lieux, via un diagnostic démographique et de leur évolution lors des dernières décennies.

La population française vieillit, et notamment dans les Hauts-de-France, comme nous l'avons présenté dans le chapitre II. Cependant, cette population vieillissante continue de partir en vacances et participe aux flux touristiques internes au territoire (Terrier, 2006). À cette population touristique régionale s'ajoute les populations des régions voisines, comme Paris et sa couronne. L'attachement des Parisiens au nord de la France est solide car il est ancien. Les régions européennes voisines ont également une forte part de population vieillissante. L'ensemble des séniors a un pouvoir d'achat supérieur à la population active (Leroy, 2017). Elle représente donc potentiellement une manne financière importante pour un territoire comme les Hauts-de-France. Le tourisme est devenu pour les jeunes retraités la première activité de dépense (INSEE, 2018). Les jeunes et les futurs retraités sont des touristes potentiels d'aujourd'hui et de demain pour les territoires français. Les voyages et les découvertes des autres contrées sont leurs premières motivations (Economie.gouv.fr, 2017).

Les 12 stations balnéaires identifiées, ont une population dont la classe d'âge des plus de 60 ans représente, 37,2 % de la population totale. Plus d'un tiers de la population a dépassé l'âge de la retraite. Le Touquet Paris-Plage détient le plus fort pourcentage avec plus de 54,9 % de la population qui a plus de 60 ans (INSEE, 2019).

Représentation de la population pour chaque station balnéaire par tranche d'âge (%)						
Tranche d'âge de la population	Berck-sur-Mer	Bray-Dunes	Camiers	Cayeux-sur-mer	Le Crotoy	Merlimont
0 à 14 ans	13,3	15,3	16	11,4	12,9	16,2
15 à 29 ans	17,6	15,4	14,1	12,8	15,3	15,3
30 à 44 ans	14,8	15,4	18	13	13,1	16,3
45 à 59 ans	21,1	20	20,6	23,7	19,7	22,3
60 à 74 ans	22	23,5	21,8	23,9	26,5	22
75 ans ou plus	11,2	10,4	9,6	15,2	12,4	7,8

Représentation de la population pour chaque station balnéaire par tranche d'âge (%)						
Tranche d'âge de la population	Neufchâtel-Hardelot	Saint-Valéry-sur-Somme	Stella-Plage (Cucq)	Le Touquet Paris-Plage	Wimereux	Wissant
0 à 14 ans	15,8	11,4	13,1	8,1	16,2	14,3
15 à 29 ans	13,8	11,9	13,7	10	13,7	12,5
30 à 44 ans	14,9	12,2	15,2	10,7	15,3	16,3
45 à 59 ans	21,6	18,6	19,8	16,2	22,8	21,6
60 à 74 ans	23,8	27,5	25	30,5	22	21,5
75 ans ou plus	10,2	18,5	13,3	24,4	10	13,8

Tableau 2 : Représentation de la population, par tranche d'âge, pour chaque station balnéaire en %, en 2016. Source : INSEE, 2019.

Si entre 1999 et 2018, certaines stations gagnent de la population comme Camiers et Merlimont avec respectivement + 16,7 % et + 17 % (INSEE, 2019), les autres en perdent. Ces pertes sont plus ou moins marquées. Cayeux-sur-mer a perdu 5 % de sa population lors des 20 dernières années, alors que Le Crotoy (- 14,1%), Wissant (- 14,9 %) et Le Touquet Paris-Plage (- 15,8 %) connaissent une forte baisse. Berck (+ 2,6 %), Bray-Dunes (+ 1,2%), Neufchâtel-Hardelot (+ 4,2 %), Saint-Valéry-sur-Somme (+ 0,4 %), Stella-plage (+ 4,3 %) et Wimereux (- 4,5 %) ont une population relativement stable avec de très légères variations. Ces variations de population ne reflètent pas les transformations démographiques pour chaque tranche d'âge. En effet, si les populations des stations gagnent, perdent ou stagnent, il y a une réelle polysémie pour chaque tranche d'âge. La figure n°12 nous indique l'évolution de la démographie de ces stations par tranche d'âge entre 2011 et 2016 qui montre une évolution démographique confirmée.

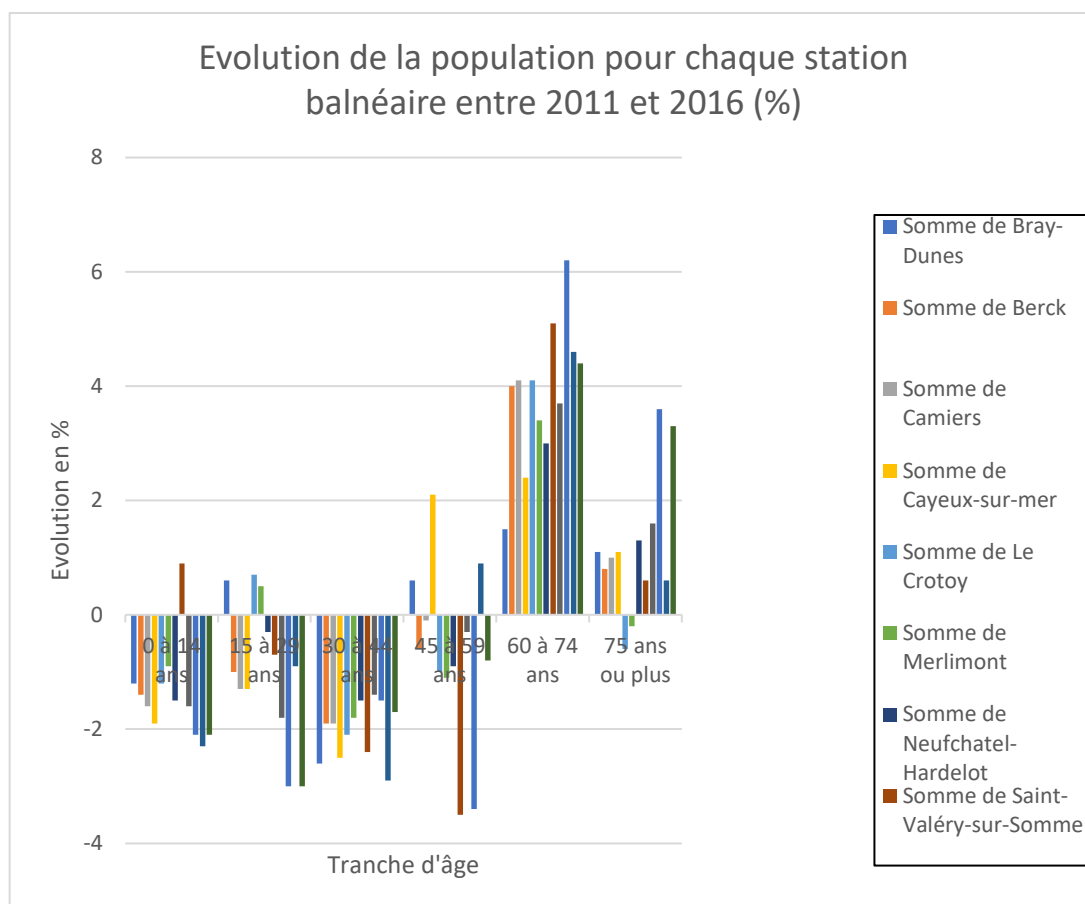


Figure 12 : Evolution de la population pour chaque station balnéaire entre 2011 et 2016. Source : INSEE, 2019. Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Deux tendances caractérisent la dynamique générale du territoire. La première montre que la population des moins de 60 ans quitte les stations balnéaires. Pour certaines d’entre-elles, ce phénomène est encore plus marqué, notamment pour Saint-Valéry-sur-Somme et Le Touquet Paris-Plage. La seconde tendance indique que les plus de 60 ans cherchent à s’installer sur la côte. Le tableau montre très nettement ces deux dynamiques, avec quelques nuances qui distinguent certaines stations. En effet, Cayeux-sur-Mer gagne une importante population entre 45 et 59 ans tout comme Bray-Dunes et Wimereux, dans des proportions moindres. Les nuances peuvent s’expliquer par les politiques mises en place par les municipalités qui tentent de freiner le vieillissement de leur commune, mais aussi par la proximité de grandes villes. D’autres explications peuvent apparaître, notamment au niveau économique, où des stations deviennent plus onéreuses dans l’accession de biens immobiliers. À cela s’ajoutent les dépenses propres des habitants pour l’entretien de leur habitation qui devient un fardeau économique ou physique. Ces raisons seront étudiées, *infra*, lors de l’étude des questionnaires effectués auprès des résidents.

1.2 Les emplois de service dominants parmi les PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles)

En étudiant les PCS, nous observons que la catégorie des employés est la plus représentative. Le territoire accueille une majorité de population qui travaille dans les activités de service. Nous constatons une surreprésentation d'employés civils et d'agents de service de la fonction publique, de policiers et militaires, d'employés administratifs et d'entreprises, d'employés de commerces et de personnels des services aux particuliers. Ceci s'explique par une économie axée sur le tertiaire. Les services à la personne, les services administratifs et les activités touristiques sont fortement présentes sur le territoire (INSEE, 2016).

L'analyse des catégories sociales qui ont élu domicile dans les stations balnéaires, permet de comprendre l'évolution sociale de ces stations. Il est possible d'appréhender comment des populations peuvent jouer un rôle d'attractivité pour que des personnes appartenant à la même classe sociale viennent s'y installer. Par ailleurs, le prix du foncier peut également influencer sur la venue de certaines catégories sociales par l'accessibilité des logements (Buhot, 2009). Le tableau n°3 présente des statistiques globales pour chaque station balnéaire. Nous n'avons malheureusement pas obtenu des données plus précises qui caractérisent les résidents secondaires retraités. Nous pouvons donc nous questionner, par l'étude des PCS, sur les critères d'installation des touristes retraités dans ces stations. Nous pouvons identifier une catégorie sociale dominante au sein des touristes retraités pour chaque station balnéaire, par l'étude du prix du marché de l'immobilier. Les résidents secondaires retraités peuvent choisir l'achat d'un bien par le prix, mais aussi par le type de logement, la station balnéaire, le quartier, la rue ou encore le voisinage (*ibid.*). Le niveau de vie des résidents secondaires retraités est un élément important à considérer. C'est aussi un indicateur pour les stations balnéaires permettant d'évaluer la démographie de leur commune et appréhender son évolution.

PCS (en 2016, en %)	Berck	Bray-Dunes	Camiers	Cayeux-sur-mer	Le Crotoy	Merlimont
Agriculteurs exploitants	0,1	1,8	0,7	2,3	8,8	0,6
Artisans, commerçants, chefs entreprise	4,7	7,8	10,3	13	12,3	14,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7,8	10,6	7,5	5,9	5	6,1
Professions intermédiaires	30,2	16,7	27,8	16,3	13,1	15,4
Employés	43,7	43,1	41	30,1	29,9	42,3
Ouvriers	13,5	20,1	12,6	32,4	31	21,3

PCS (en 2016, en %)	Neufchâtel-Hardelot	Saint-Valéry-sur-Somme	Stella-Plage (Cucq)	Le Touquet Paris-Plage	Wimereux	Wissant
Agriculteurs exploitants	1,2	0,7	0	0,3	1,3	3,9
Artisans, commerçants, chefs entreprise	14,7	9,9	13,7	7,8	9,4	11,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8,7	9,6	6,9	7,6	11,9	8,9
Professions intermédiaires	18,8	20,3	22,2	22,2	23,8	25,3
Employés	41,4	45,1	43,3	43,8	35,8	29,9
Ouvriers	15,3	14,5	13,8	18,3	17,8	18,2

Tableau 3 : Représentation des PCS en % pour les stations balnéaires des Hauts-de-France. Source : INSEE, 2016.

Pour résumer, plusieurs stations balnéaires répondent aux critères de sélection. Celles-ci gagnent en population retraitée et perdent une part de leur population active. L'attractivité du littoral reste peu évidente pour les populations jeunes mais est forte pour une population de plus de 60 ans. Prendre en compte la population comme critère pour l'étude du tourisme résidentiel est approprié puisqu'il n'y a pas de données disponibles pour se focaliser sur les touristes

retraités. Leur présence est comptabilisée comme résidents secondaires mais les données restent difficilement accessibles et parcellaires (Vye, 2011).

1.3 Un littoral de résidences secondaires

La France est un pays qui présente une particularité dans l'ensemble de ses logements, au regard des autres pays européens et mondiaux : son parc immobilier est composé d'un nombre important de résidences secondaires. Dans ce cas, les littoraux de la côte d'Opale et la baie de Somme offrent un cadre de vie plus agréable, propice aux personnes âgées et retraitées (cf. chapitre I). Cette qualité de vie, recherchée par l'ensemble de la population, depuis la démocratisation du tourisme et du temps libre, est particulièrement désirée par des retraités. Elle se traduit par de nombreux facteurs, comme le climat chaud et ensoleillé, la mer, la plage, l'environnement, les périodes de vacances où toute la famille se réunit, le niveau de vie élevé, les différents services présents sur le territoire. Lorsque ces critères sont réunis, nous remarquons que le parc immobilier est surreprésenté par les résidences secondaires.

Pour étudier l'attractivité touristique des communes, une classification a été réalisée par l'État. Sept classes typologiques ont été créées, selon l'accueil marchand et non marchand et en fonction du nombre de lits touristiques. On trouve les chambres d'hôtels, les campings, les résidences de tourisme ou hôtelières, les villages vacances, les maisons familiales et les résidences secondaires (Observatoire national de la mer et du littoral, ONML, synthèse des fiches thématiques, Avril 2017). La façade des Hauts-de-France se compose de communes qui présentent une faible diversité dans l'accueil de touristes, notamment au niveau du nombre de campings et d'hôtels. La qualité de ces deux structures est d'ailleurs de moyenne gamme (Desbos, entretien 2020). Ce sont les résidences secondaires qui apportent le plus de lits. L'ONML a classé la majorité des communes de notre secteur d'étude dans les classes 1 et 2 (petites communes très peu ou faiblement touristiques avec camping d'entrée de gamme). Ce n'est pas cet accueil d'hébergement qui crée une dynamique touristique sur le territoire. Pourtant, ces dernières années, le littoral connaît une forte progression d'attractivité touristique : + 9 % en 2019 (INSEE, 2019). Cette tendance peut être interprétée par le fait que le nombre de résidences secondaires est en progression sur toutes les stations balnéaires et que ces dernières accueillent de nombreux résidents et touristes.

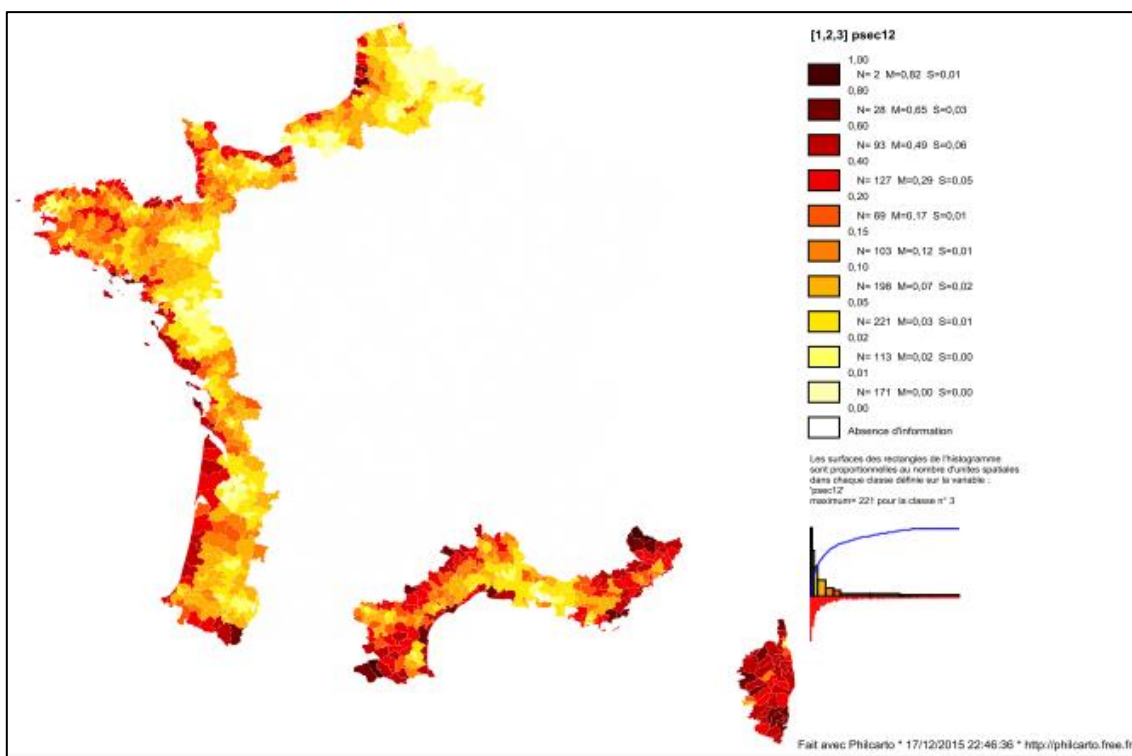


Figure 13 : Proportion de résidences secondaires parmi les logements en 2012.
 Source : Démographie Littoral, rapport d'étude, Université de Bordeaux, 2016, 60 p.

La figure n°13 montre la proportion de résidences secondaires parmi les résidences totales. Leur prédominance sur le littoral métropolitain est manifeste. Très peu de secteurs littoraux sont peu ou pas impactés par le phénomène des résidences secondaires. Au nord de la France, le linéaire côtier ne fait pas ressortir une structure urbanistique liée aux résidences secondaires comme c'est le cas sur le pourtour méditerranéen. Les résidences secondaires se concentrent surtout dans quelques stations balnéaires. Le littoral est encore préservé avec des constructions interdites et/ou réglementées. Le territoire est donc coupé en deux, avec une forte présence de résidences secondaires entre Boulogne-sur-Mer et la baie de Somme. De Boulogne-sur-Mer jusqu'à la frontière belge, le territoire littoral est peu impacté, à part les stations de Wissant et de Bray-Dunes, située à la frontière belge. La figure n°14 montre le nombre des résidences secondaires en France avec un focus sur le littoral des Hauts-de-France. On note une forte concentration autour du Touquet, du Crotoy et de Neufchâtel-Hardelot, alors que l'ensemble de la côte est plus parsemé par ce type d'habitation.

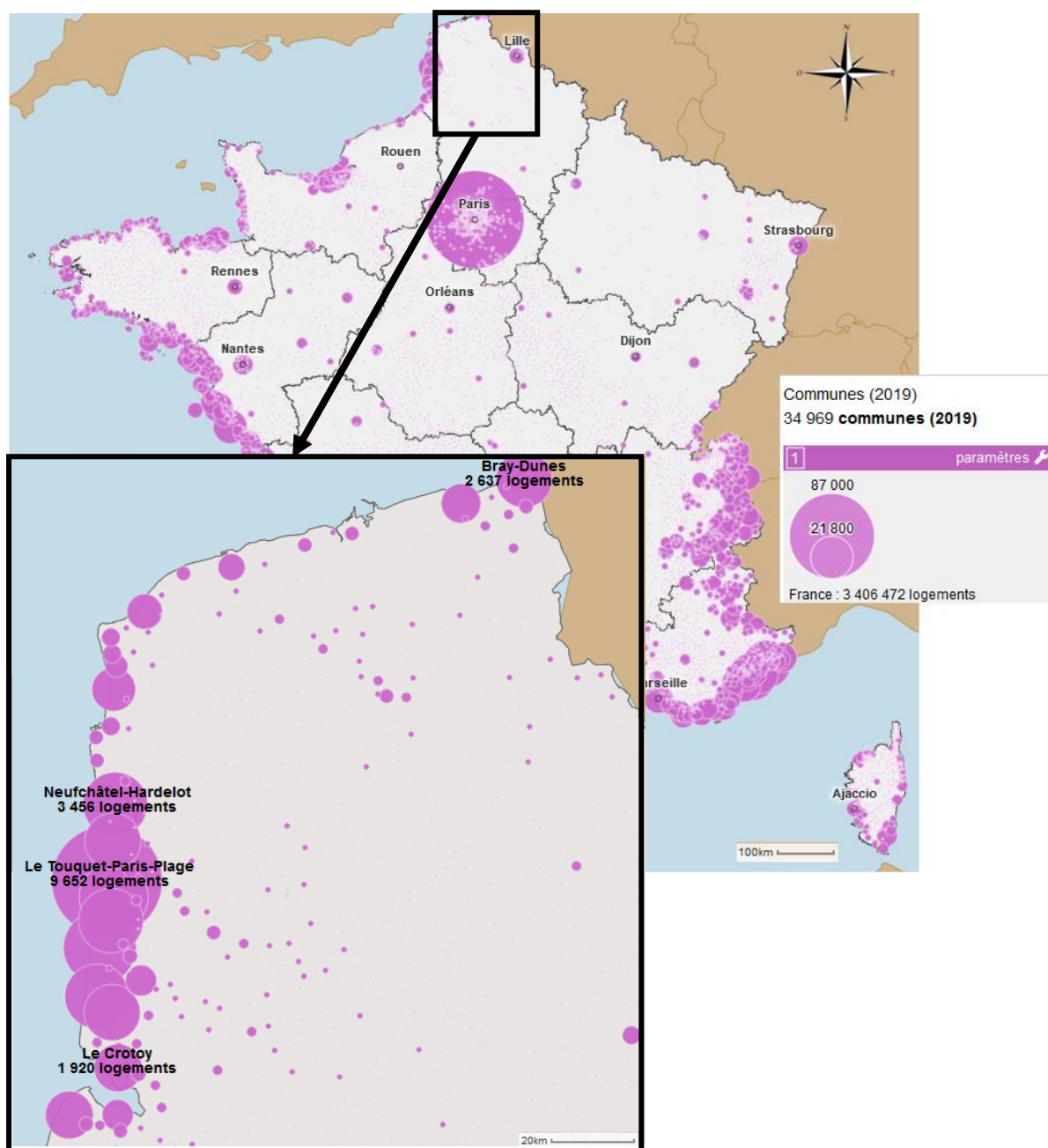


Figure 14 : Nombre de résidences secondaires en 2016.

Source : Observatoire des territoires https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=indicateur&i=Insee_rp_hist_1968.part_resid2&s=2016&view=map26

Le tourisme sur les littoraux de la côte d’Opale et de la baie de Somme est marqué par une mutation remarquable depuis les vingt dernières années. Effectivement, les accueils touristiques comme les campings et les hôtels laissent place à des résidences secondaires toujours plus nombreuses et plus lucratives pour les communes (Cour des comptes, février 2018). Les retombées économiques des résidences secondaires sont différentes de celles des campings. Les résidences secondaires sont généralement plus avantageuses pour les taxes foncières, prélevées annuellement, alors que les campings sont soumis à des influences extra-

touristiques comme la météorologie et les aléas économiques. Par conséquent, les communes sont plus à même de gérer une économie stable qu'une économie fluctuante. Ceci est un critère dans le choix des stations balnéaires puisque les résidences secondaires forment une assise financière solide, mais qui reste, par sa définition, un système d'accueil touristique à part entière. Quant à la capacité d'accueil touristique globale des stations balnéaires, elle reste assez faible. Il y a pour l'ensemble des 12 stations, 65 hôtels, 50 campings, cinq villages vacances en 2018 (INSEE, 2018). Ce sont des résultats très faibles comparativement aux stations des côtes Atlantique et Méditerranéenne. En cinq ans, entre 2013 et 2018, les stations gagnent en hôtels et en campings, en revanche la croissance reste minimale : sept hôtels supplémentaires pour l'ensemble de ces stations balnéaires et une augmentation de 200 chambres environ.

Ainsi, le nombre des résidences secondaires et la faible part d'hébergements marchands ont été des vecteurs importants dans la sélection des terrains d'étude. Cette étude s'appuie sur les données statistiques de l'INSEE. Si les 12 stations balnéaires présélectionnées ont toutes été étudiées, l'abandon de certaines d'entre elles dans le cadre de notre thèse se justifie par la prédominance de résidences principales et/ou d'une dynamique croissante de ces dernières par rapport aux résidences secondaires. Plusieurs sont dans ce cas comme Berck-sur-Mer, Saint-Valéry-sur-Somme et Wimereux qui disposent toutes d'un important parc immobilier de résidences principales. Nous constatons une évolution des constructions du parc immobilier des trois stations balnéaires écartées qui représentent des dynamiques similaires, à savoir une augmentation continue du nombre de logements depuis la fin des années 1960. La vie économique des trois stations est assez importante pour que l'ensemble des commerces puisse vivre toute l'année, sans une longue période de fermeture.

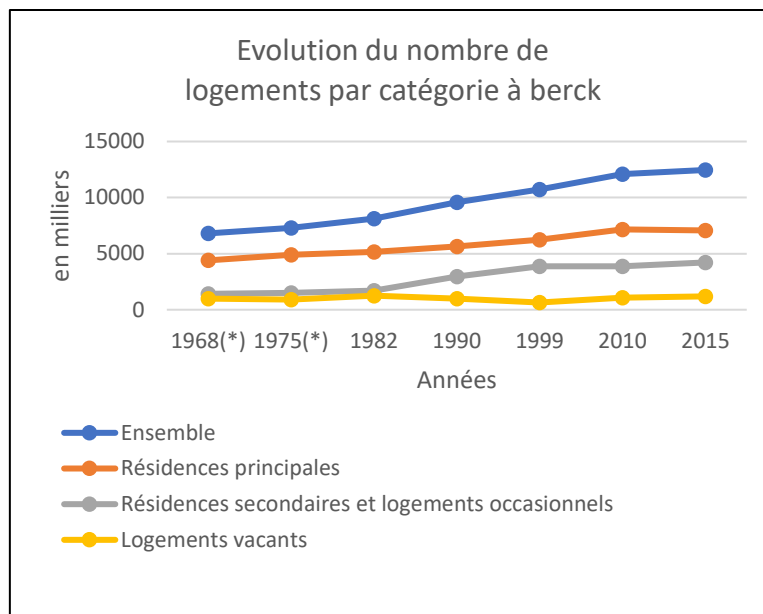


Figure 15 : Evolution du nombre de logements par catégorie à Berck. Source : INSEE, 2019.

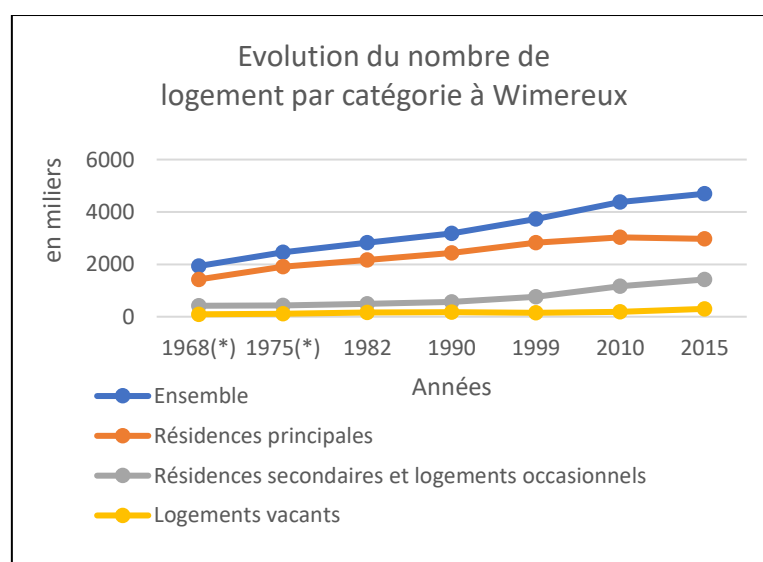


Figure 16 : Evolution du nombre de logements par catégorie à Wimereux. Source : INSEE, 2019

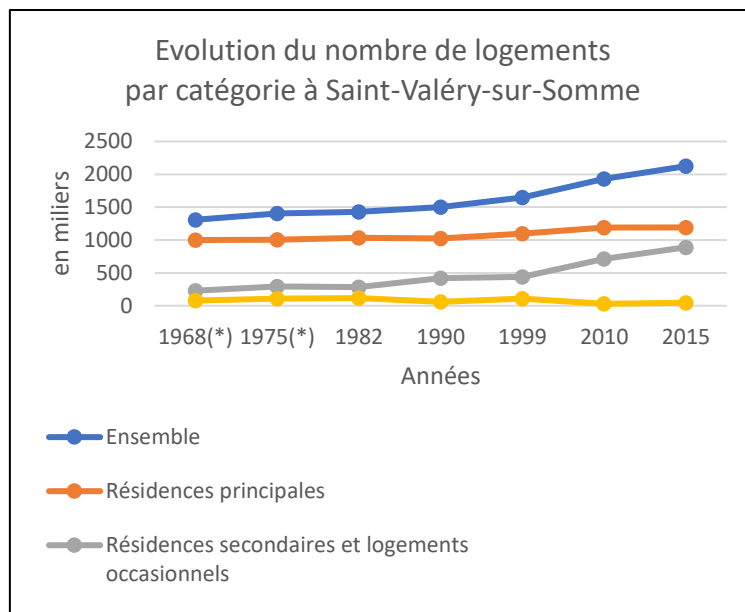
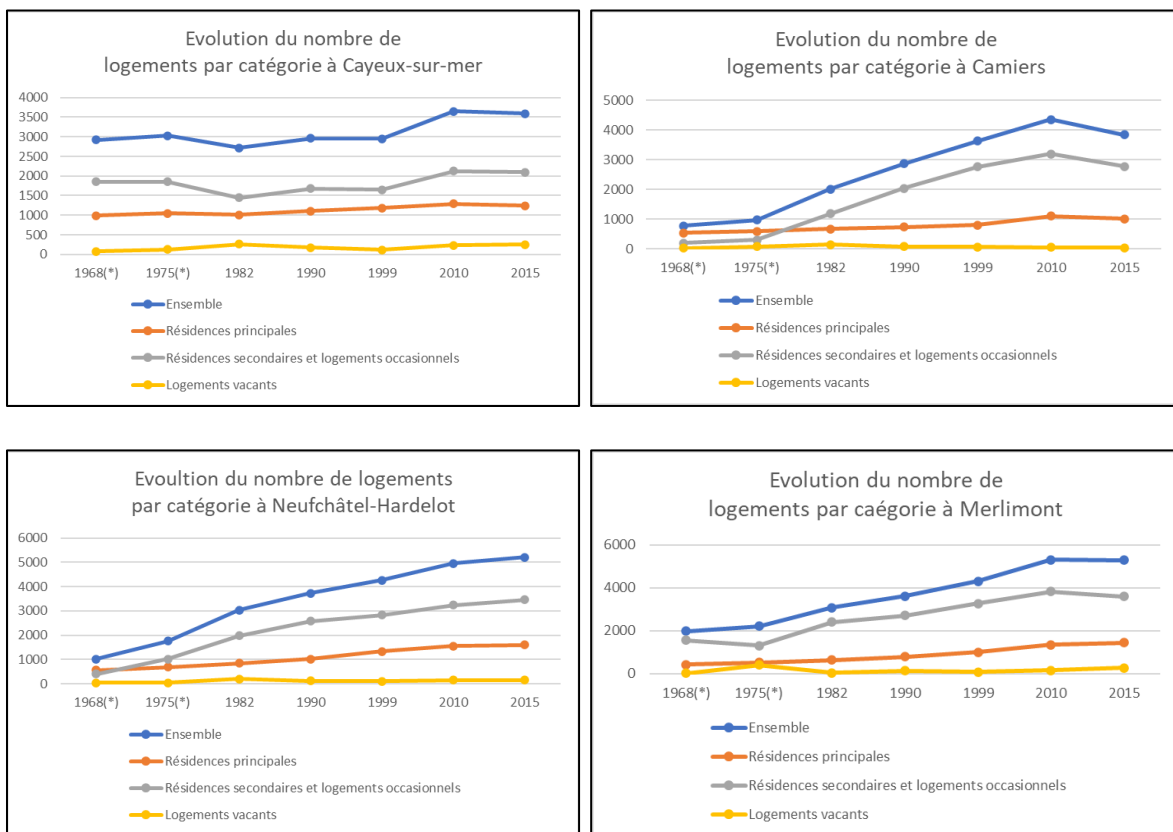


Figure 17 : Evolution du nombre de logements par catégorie à Saint-Valéry-sur-Somme. Source : INSEE, 2019.

Les dix autres stations étudiées ont une identité immobilière presque identique, abstraction faite de Bray-Dunes que nous traiterons ultérieurement. Comme nous l'avons expliqué *supra*, elles bénéficient toutes d'un important parc immobilier composé exclusivement de résidences secondaires. Le Touquet Paris-Plage est la station emblématique. Avec plus de 9 664 résidences secondaires contre 2 425 résidences principales, soit 78,5 % de résidences secondaires sur le total des résidences de la commune (INSEE, 2018), son évolution montre une accélération de l'écart entre ces deux types de résidences. Les constructions en front de mer d'immeubles ont été le moteur de cette multiplication des résidences à vocation vacancière. La station balnéaire se classe parmi les premières de France bénéficiant d'un parc immobilier majoritairement composé de résidences secondaires (INSEE, 2018). Localement, la part de ces dernières dans le total des résidences classe les stations balnéaires du littoral comme suit : Le Touquet Paris-Plage avec 78,5 %, Camiers 72,4 %, Merlimont 67,8 %, Wissant 67,1 %, Neufchâtel-Hardelot 66,3 %, Le Crotoy 62 %, Stella-Plage 59,4 %, Cayeux-sur-mer 59,1 % et Bray-Dunes 53,9 %. Ce *prorata* est également à mettre en exergue si on rajoute les emplacements de campings loués à l'année avec des hébergements à l'instar des *mobile-homes* ou des petits chalets. On peut les assimiler à des résidences secondaires, certes moins chères, mais qui relèvent du même processus : l'investissement dans un lieu où l'on souhaite revenir régulièrement (Duhamel, 2008). Ces formes de résidences ne sont pas reconnues comme des résidences secondaires ni par les institutions fiscales ni l'INSEE, même si les résidents y reviennent régulièrement. Dans certains de nos terrains, comme à Bray-Dunes, ces habitants

doivent être pris en considération car leur nombre peut être extrêmement important. En effet, aux résidences secondaires en « durs » (2 599 en 2015) il faut ajouter près de 1 385 *mobile-homes* et chalets occupés à l'année. Les deux cumulés montrent un nombre considérable de résidences secondaires vis-à-vis du nombre de résidences principales (2 049) (INSEE, 2018).

Pour le choix des terrains d'étude, l'évolution des résidences secondaires dans le temps est une donnée prépondérante. Nous avons identifié deux catégories de stations balnéaires. La première est celle qui a toujours connu une forte propension de résidences secondaires dans son histoire immobilière. En effet, des stations comme Camiers, Merlimont, Le Touquet Paris-Plage, Neufchâtel-Hardelot, Stella-plage et Cayeux-sur-Mer ont connu une évolution plus importante du nombre de leurs résidences secondaires que de résidences principales sur la même période. Les années 1960 marquent le départ de cette course effrénée à la résidence secondaire. Le fige n°15 retrace les tendances d'implantation des résidences secondaires et principales dans ces stations :



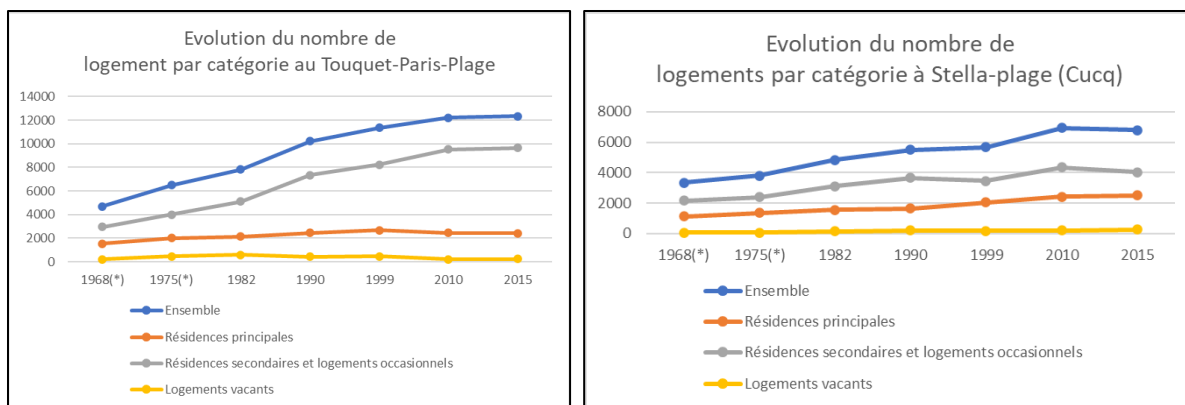
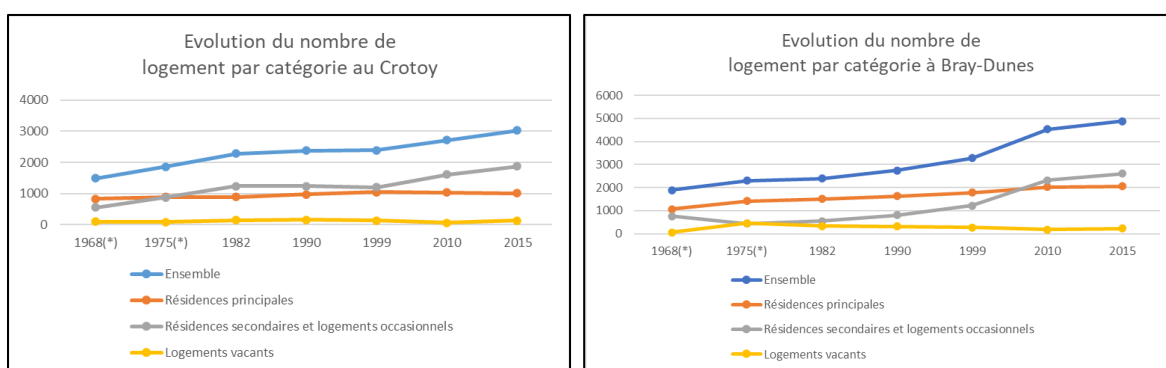


Figure 18 : Évolution du nombre de logements par catégorie dans six stations balnéaires – Cayeux-sur-mer, Camiers, Neufchâtel-Hardelot, Merlimont, Stella-Plage (Cucq), Le Touquet Paris-Plage.
Source : INSEE.

Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Ces stations balnéaires sont également intéressantes quant à l'évolution de cet habitat. Cayeux-sur-mer et Stella-plage ont d'abord connu une évolution lente, avec quelques accidents, puis une baisse du nombre de résidences secondaires avant de retrouver une nouvelle augmentation. Les quatre autres stations que sont Camiers, Merlimont, Neufchâtel-Hardelot et Le Touquet Paris-Plage connaissent une augmentation très forte et régulière. Ces quatre stations se situent dans un espace géographique rapproché. Elles sont distantes les unes des autres que de quelques dizaines de kilomètres.

La seconde catégorie réunit les stations de Bray-Dunes, Le Crotoy et Wissant. Ces stations ont la particularité de connaître au fil des cinquante dernières années, un changement entre les résidences principales et secondaires. Les résidences secondaires sont devenues majoritaires. Cette tendance est plus marquée pour Bray-Dunes avec une véritable inversion des courbes.



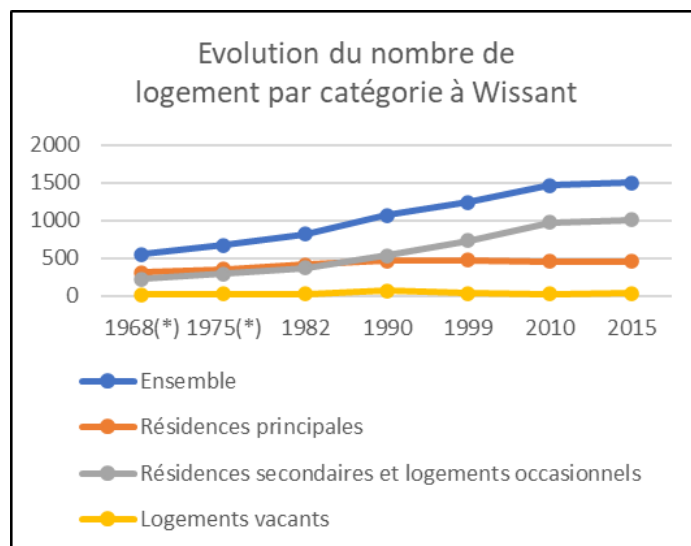


Figure 19 : Évolution du nombre de logements par catégorie pour les stations balnéaires de Bray-Dunes, Le Crotoy et Wissant. Source : INSEE, 2019. Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Pour conclure, plusieurs critères ont été appliqués dans le choix de nos terrains d'étude. Ils ont permis d'isoler les plus significatifs. Les éléments retenus sont une démographie vieillissante, une prédominance des résidences secondaires et une part assez faible des accueils touristiques marchands. De tout cela, ressortent des stations balnéaires qui présentent de façon commune ces critères à des degrés divers. De ce fait nous avons exclu des stations balnéaires initialement présélectionnées mais qui *in fine* ne remplissaient pas les critères comme Berck-sur-Mer, Saint-Valéry-sur-Somme et Wimereux. Les quatre terrains d'étude sont : Bray-Dunes, Neufchâtel-Hardelot, le Touquet-Paris-Plage et Le Crotoy. Parmi ces quatre stations, Bray-Dunes est un cas atypique. Si elle a connu une histoire balnéaire proche des autres stations, son appartenance à la Communauté Urbaine de Dunkerque la transforme peu à peu en ville dortoir en accueillant de nouveaux habitants qui travaillent à Dunkerque. Frontalière de la Belgique, elle est également investie par des promoteurs belges qui cherchent au-delà du seul attrait touristique et des prix compétitifs, des littoraux « naturels » (Coulee, 2017). Les commerces de la commune se spécialisent donc dans le tourisme. Cette activité touristique renforce son rayonnement régional en attirant une forte population de la métropole lilloise, qui fréquente la station régulièrement. C'est pour cette particularité que Bray-Dunes a été plus particulièrement retenue comme terrain d'étude.

2. Présentation des terrains d'étude

Dans ce chapitre nous présenterons les stations balnéaires qui constituent notre étude et qui abritent nos enquêtes de terrain. Le Touquet Paris-Plage est la station emblématique de la côte d'Opale, tant elle joue un rôle moteur dans le tourisme de la région. Bray-Dunes est une station balnéaire qui s'installe comme nouvelle destination montante avec un flux touristique en provenance de Belgique et de la région lilloise. Neufchâtel-Hardelot et Merlimont sont deux stations qui répondent parfaitement aux critères définis *supra*. Le Crotoy et Bray-Dunes présentent une démographie vieillissante et accueillent une majorité de résidences secondaires. Elles possèdent aussi un nombre important de campings.

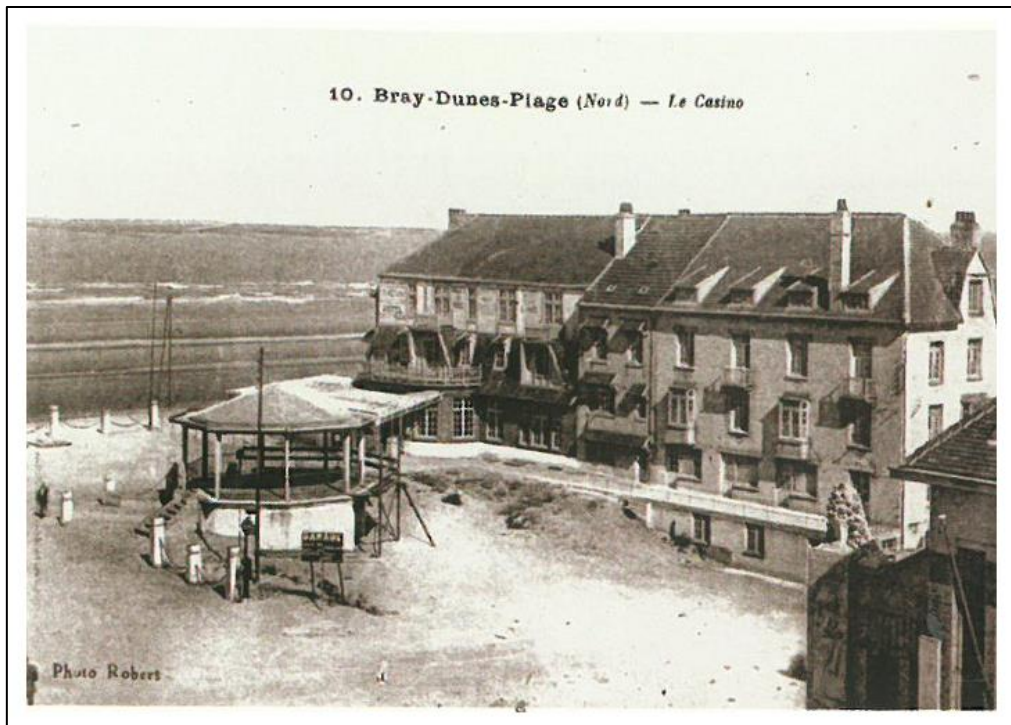
2.1 Bray-Dunes, ville des dunes

Bray-Dunes est une station balnéaire au bord de la mer du Nord, située dans le département du Nord. C'est la commune la plus septentrionale de la France et la dernière commune avant la frontière belge. Elle compte 4 483 habitants en 2017 (INSEE, 2020) pour une densité de 523,1 hab./km².

a. Construction historique

La ville de Bray-Dunes date de la fin du XIX^e siècle et a été édifée grâce à un armateur Dunkerquois, Alphonse Bray. Cet armateur voulait construire à proximité de Dunkerque une maison de refuge pour les vieux marins de commerce (Conservatoire du Littoral, 2016). Il décide de mener son projet proche de la frontière belge, sur le territoire appartenant alors à la commune de Ghyvelde. Il y achète un terrain dans les dunes et construit un refuge qui se transforme au fil des mois, puis des années, en « maison hospitalière ». Constatant un succès grandissant, il multiplie les maisons et fait construire une église. Un hameau naît, puis une communauté s'installe dans les dunes, isolée par le canal de Furnes. En 1883, les 800 résidents sont autorisés à former une municipalité des Dunes. Celle-ci va naturellement être nommée Bray-Dunes, en l'honneur de son créateur.

La petite commune vit essentiellement de la pêche. Mais c'est avec l'engouement des bains de mer et des plages que la commune va opérer un tournant économique. Plusieurs projets hôteliers et touristiques naissent au début du XX^e siècle. Des hôtels et des villas sont construits pour former un front de mer et une digue de 900 mètres. Les promoteurs et les propriétaires viennent de la région de Hondschoote et de Tourcoing (Les ateliers du conservatoire du littoral, 2016).



Photographie 15 : Casino de Bray-Dunes.
Sources : Ville de Bray-Dunes, <https://bray-dunes.fr/histoire-et-patrimoine/>.

Plusieurs associations anonymes sont créées pour assurer une promotion touristique et la vente de villas à Bray-Dunes et dans ses environs. Le développement du chemin de fer permet de placer Bray-Dunes comme une destination essentielle dans les bains de mer. L'activité touristique complète celle de la pêche avant de devenir de plus en plus importante économiquement.

Son rayonnement est stoppé net par la Seconde Guerre mondiale. Son rôle dans le rembarquement des alliés à Dunkerque puis son emplacement géographique ont réduit Bray-Dunes en cendre. Les $\frac{3}{4}$ des habitations ont été détruites, et le quart restant était inhabitable. Sa reconstruction est lente. Son essor économique est resté faible durant près de 25 ans lorsque le tourisme balnéaire reprend de la vigueur au cours des années 1980. Bray-Dunes s'est reconstruit dans le but de préserver un environnement naturel, voire sauvage, devenant ainsi une poche « verte » pour une population citadine dominante dans la région industrielle – Lille, Dunkerque, Calais – (Dewailly, Barbaza, 1974.) puis pour relancer un tourisme dit populaire. L'aristocratie citadine profite de cette reconstruction pour investir dans de belles maisons de bord de mer. La refondation touristique s'est faite sur l'ancien modèle de la station balnéaire du XIX^e siècle : citadine et aristocratique (Bousquets, 1990). Bray-Dunes s'est de nouveau dotée d'une digue-promenade avec l'installation de cabines de bain. À cela s'ajoute les modèles d'urbanisation massifs à proximité de la digue, pendant la période du tourisme de masse.



**Photographie 16 : Digue de Bray-Dunes, Juin 2020.
Source : A. Tannai, 2020.**

C'est vers ce tourisme de masse que Bray-Dunes s'est tournée. Étant attractive depuis son arrière-pays, (Lille, bassin minier), la station a recherché à attirer un tourisme étranger, notamment de la Belgique. Les stations touristiques belges sont rapidement saturées. Les touristes outre-Quévrains recherchent des acquisitions touristiques moins onéreuses que dans leur pays. De plus, la proximité de leur résidence principale fait en sorte que leurs venues sont fréquentes. La ville est devenue une station balnéaire réputée et enviée, ce qui pose désormais des problèmes de développement urbain et d'aménagement de site. Les acquisitions pour le tourisme sont limitées et réglementées pour ne pas détruire un environnement qui est l'image de marque de Bray-Dunes, une station touristique entourée de dunes séculaires, avec une nature encore préservée.

b. Une station touristique dans les dunes

Bray-Dunes est une ville caractéristique des stations balnéaires car elle vit essentiellement du tourisme. Faisant partie de la Communauté Urbaine de Dunkerque, elle est aussi aspirée par la dynamique économique de Dunkerque. C'est pour cela que la commune a réussi à garder une vie économique résidentielle. L'attractivité touristique fait que les prix du foncier restent élevés pour le Dunkerquois ce qui limite la venue de populations pour des résidentes principales. C'est pourquoi la démographie a évolué lentement. Depuis 1970, la station a gagné un peu moins de 1 000 habitants pour atteindre une démographie de 4 600 habitants en 2015 (INSEE, 2019). Ces résidents principaux constituent un noyau

démographique solide pour cette petite ville côtière. Mais ils ont été dépassés, au fil des années, par une population secondaire qui s'est installée à la faveur des politiques touristiques. Le nombre de résidences principales a doublé entre 1970 et 2015, passant de 1 063 à 2 049. Les résidences secondaires, quant à elles, ont été multipliées par 3 – de 765 à 2 600 – durant ce même laps de temps. La commune a développé une activité d'accueil touristique grâce aux campings et dans une moindre mesure par les hôtels. C'est effectivement par les campings, et notamment le camping du Perroquet que la station est reconnue. Le camping fait partie des plus grands de France avec ses 850 emplacements pour 3 000 personnes (*La voix du Nord*, 2012). Mais ces infrastructures touristiques sont freinées par la préservation des zones naturelles du littoral. Bray-Dunes, en collaboration avec le département du Nord, le conservatoire du Littoral et la région Hauts-de-France travaillent pour préserver les derniers espaces naturels. Les dunes respectivement du Perroquet, de Marchand, de Dewulf et de Ghyvelde sont toutes protégées (Meur-Férec *et al.*, 2001). Elles font l'objet d'un travail de mise en valeur pour les touristes. Un tourisme de nature s'y est développé. Cette préservation sensibilise aussi les résidents du département du Nord et les citoyens des grandes métropoles régionales et voisines (Rufin-Soler, Audouit, 2016).

2.2 Neufchâtel-Hardelot, ville sportive

Neufchâtel-Hardelot est située dans le département du Pas-de-Calais. La commune est composée de deux centres, Neufchâtel qui se situe en position retro-littoral, et Hardelot qui borde la Manche orientale. Elle appartient à la Communauté d'agglomération du Boulonnais, située à 12 kilomètres plus au nord. Sa population est de 3 746 habitants pour une densité 180 hab./km². La population permanente est plutôt située à Neufchâtel tandis qu'à Hardelot se concentre une majorité de résidences secondaires. L'image de la station ressemble à celle du Touquet Paris-plage. La filiation est réelle puisque le développement a été orchestré par la même personne, Sir John Whitley, à partir de sa création en 1905.

a. Une édification pour sceller l'amitié anglo-française

Avant que la station ne devienne Neufchâtel-Hardelot, elle était composée de deux communes distinctes : Neufchâtel et Hardelot. Comme nous l'avons vu, Hardelot correspond à la station balnéaire alors que Neufchâtel était la commune historique dont l'activité était exclusivement agricole. Sir John Whitley, propriétaire du château d'Hardelot souhaite créer une station balnéaire mondaine tournée vers le sport (tennis, golf et courses hippiques). Pour

concrétiser son projet, il achètera 400 hectares de dunes puis réunira banquiers, industriels et aristocrates afin de financer son entreprise. Son projet est très vite un succès. Il crée la Société franco-anglaise d'Hardelot. Son vœu est de voir les deux populations s'y installer et y cohabiter (Cueille, 2004). De nombreuses villas se construisent et la station devient mondaine comme la présence de l'aviateur Louis Blériot qui y possède une villa et qui y inventera l'ancêtre du char à voile, « l'aéroplage ». La haute société s'y donne rendez-vous dans ce nouveau lieu à la mode. Le roi Georges V et la reine Mary visitent la station tout comme le roi de Belgique en 1917. Cette nouvelle station rivalisera avec le Touquet Paris-plage. La société d'Hardelot sera rachetée par plusieurs bourgeois de la région et son activité florissante continuera jusqu'à 1939.



Photographie 17 : Digue d'Hardelot au début du XX^e siècle.

Source : <http://histopale.net/les-archives/neufchatel-hardelot/hardelot/la-digue-les-villas/>



Photographie 18 : Villa de l'aviateur Blériot.

Source : <http://histopale.net/les-archives/neufchatel-hardelot/hardelot/la-digue-les-villas/>

Lors de la Seconde Guerre mondiale, la station est ravagée par la guerre. Une partie de la forêt disparaît, coupée par l'armée allemande et cette dernière édifie le « Mur de la Manche » pour empêcher tout débarquement venant de l'Angleterre (Streiff, 1967). Au sortir de la guerre, Hardelet n'est plus qu'un champ de ruine et la station sera abandonnée pendant plusieurs années, avant que les premiers habitants ne reviennent pour la reconstruire. Ils refondent Hardelet en copiant les villas d'avant-guerre situées en bord de plage. Malheureusement, Hardelet a des difficultés financières et ne peut pas supporter, seule, les dépenses liées à la modernisation des infrastructures obligatoires : routes, trottoirs, canalisations, etc. Elle demande de l'aide et c'est Neufchâtel, qui acceptera un jumelage, puis une fusion. En 1954, les deux municipalités se réunissent pour former la commune de Neufchâtel-Hardelet. Si la dynamique touristique se poursuit, sous la houlette de la Société d'Hardelet, c'est en 1958 que la station reprend réellement vit. Un promoteur lillois, Joseph Lesur, rachète la Société d'Hardelet et relance le tourisme en construisant de nombreuses villas. Parisiens, Britanniques, Belges, Néerlandais et la bourgeoisie lilloise vont réinvestir la station. En 1999, la famille Lesur revend la Société d'Hardelet à Nicolas Boissonnas qui continue de mener des projets touristiques.

- b. Une commune scindée en deux parties

La population de Neufchâtel-Hardelot connaît une croissance régulière mais lente, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle suit la même courbe que celle des résidences principales. La construction de celles-ci se réalise dans la partie de Neufchâtel qui concentre les commerces et les services à la personne, comme une maison de retraite, un centre médicalisé et qui a gardé une activité agricole. La partie d'Hardelot est consacrée à la villégiature avec une majorité de résidences secondaires. Les investisseurs privilégient la proximité de la plage et des activités touristiques et sportives. Une distinction est observable entre les deux parties de la commune. Les résidents secondaires se concentrent donc davantage dans la partie d'Hardelot alors que les résidents principaux vivent à Neufchâtel. De plus, la proximité de Boulogne-sur-Mer en fait une ville dortoir. Le nombre d'habitants est passé de 2 007 en 1968 à 3 750 en 2015 et tend à stagner, 3 774 en 2010. Le nombre de résidences secondaires a progressé rapidement depuis 1968. Il a été multiplié par 8,5 en 50 ans, passant de 409 en 1968 à 3461 en 2015. La commune tend donc à devenir une commune de villégiature dont sa base économique serait le tourisme résidentiel. Comme au temps de son apogée touristique, la commune se dote de quelques nouvelles villas. Néanmoins, elle n'a pas dérogé à la règle de la massification du tourisme. Les constructions collectives ont remplacé une partie des villas au bord de la digue. Ils lui donnent une image comparable à celles des stations balnéaires redéfinies durant les années 1970 à 1990.



**Photographie 19 : Villas dans Hardelot.
Source : A. Tannai, Août 2019.**



**Photographie 20 : Front de mer d'Hardelot.
Source : A. Tannai. Août, 2019.**

Aujourd'hui, ces constructions sont ancrées dans l'image de la commune. Elles reflètent l'unicité des politiques d'aménagement du littoral des années 1980.

La préservation et l'exploitation des forêts et dunes qui composent Hardelot sont des éléments naturels plus présents que dans la partie de Neufchâtel. La forêt domaniale communale de 900 hectares sépare les deux parties, formant une ceinture verte. Les dunes, qui sont des espaces naturels protégées, font partie des préoccupations premières des politiques de la municipalité qui y voit une image touristique précieuse. Elles sont plus globalement intégrées dans la politique touristique de l'ensemble de la côte d'Opale (Office du tourisme de Neufchâtel-Hardelot, 2019), qui diffuse cette image naturelle des stations touristiques lovées au sein de massifs dunaires.

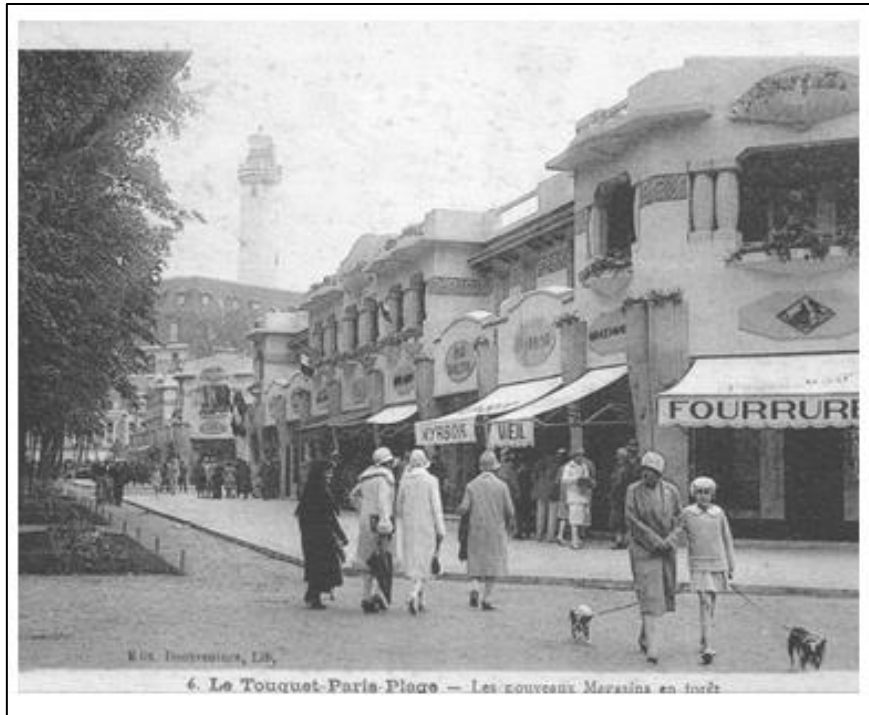
2.3 Le Touquet Paris-Plage, la station des quatre saisons

La station balnéaire du Touquet se situe dans le département du Pas-de-Calais, dans la région Hauts-de-France. Sa population est de 4 225 habitants, pour une densité de 275,8 hab./km². Cette densité est la plus faible depuis 1958 (INSEE, 2021). Elle s'explique par une perte de population, notamment chez les jeunes. La station se situe à l'embouchure de la Canche. La particularité de la station est qu'elle est construite dans une forêt, au bord de la Manche orientale.

a. Une histoire d'élégance

Le Touquet Paris-Plage est une station balnéaire qui est la plus emblématique du nord de la France et sa réputation est reconnue à l'échelle mondiale. Elle la doit à son image de station balnéaire élaborée pour l'aristocratie et la haute société. Un notaire de Paris, Alphonse Daloz découvre le domaine du Touquet qui est alors un espace dunaire de 1600 hectares à l'embouchure de la Canche. Il s'éprend de ce territoire et décide de l'acheter en 1837 (Lefebvre, Liardet, 2012). Il veut en faire un terrain de chasse et un espace agricole. Il y plante une forêt de pins maritimes pour fixer la dune. Il convie la haute société parisienne pour des promenades et des parties de chasse. C'est le directeur du journal *Le Figaro* qui lui suggère de créer une station balnéaire pour les Parisiens. Il s'y atèle et en 1882, la station nommée « Paris-Plage » est inaugurée. Sa renommée s'étend très vite.

En 1902, la station, qui est sous administration de la commune de Cucq, vit un nouveau tournant. En effet, Sir John Whitley, rachète la station et le petit hameau du Touquet adjacent. Il a un projet de création d'une grande station balnéaire, accueillant la haute société française mais aussi anglaise. En 1912, il obtient officiellement le droit de créer la commune sous le nom du « Touquet Paris-Plage » (Forestier, 2014). Il travaille à la fondation d'un endroit pour acquérir une réputation digne des plus grandes stations balnéaires de l'époque (Société Académique du Touquet Paris-plage, 2011). Plus de 4 000 personnes vivent à l'année et durant la période estivale, plus de 30 000 personnes se joignent aux résidents principaux (Lefebvre, Liardet, 2012). Elle prospère en rivalisant avec Deauville. Il y fait construire un Palais des Congrès, remplaçant le château de Daloz et surtout un Casino. Ce dernier est fréquenté par toute la population mondaine de la Belle Époque. La place de la forêt joue un rôle important. Son image est relayée par les artistes qui la fréquentent. Le romancier Maurice Verne, la qualifie de « Jardin de la Manche » (Vincent, 2013). Cette distinction apporte une plus-value puissante puisque les stations balnéaires recherchent à se démarquer les unes des autres. Les touristes Britanniques sont sensibles à cette verdure et la douceur du climat les séduisent.



Photographie 21 : Le Touquet Paris-Plage.

Source : <https://www.letouquet.com/le-touquet-paris-plage/paradis-de-la-culture-et-du-patrimoine/histoire-du-touquet/>

Les grandes stars du cinéma, de la chanson, la haute société parisienne et l'aristocratie anglaise se mélangent autour des tables de jeux. Le casino obtient une renommée européenne. Les villas se construisent rapidement, entourant les hôtels et autres infrastructures de luxe.



Photographie 22 : Villa au Touquet Paris-Plage à la Belle Epoque.

Source : <https://www.letouquet.com/le-touquet-paris-plage/paradis-de-la-culture-et-du-patrimoine/histoire-du-touquet/>

Le Touquet Paris-Plage est une place privilégiée pour les Britanniques. Ils sont très largement présents et de nombreuses villas leur appartiennent. Sir John Whitley a œuvré à cette présence anglaise avec la volonté de créer une station balnéaire, rivalisant avec les plus prestigieuses de son époque. Son projet, *Mayville*, était basé sur cette volonté de créer un lien particulier entre l'Angleterre et la France. Malheureusement, il ne réussira pas à achever son plan initial, se concentrera alors sur Hardelot (Dewailly, 1988). Le Touquet Paris-Plage devait être un « morceau de la côte anglaise dérivé sur la France » (Lageiste, 2002). La Première Guerre mondiale a renforcé la fréquentation britannique de la station et plus largement la côte d'Opale. Le Touquet Paris-Plage et Neufchâtel-Hardelot étaient les bases arrière des armées alliées. Les deux stations ont vu leurs hôtels transformés en hôpitaux. Les blessés anglais, une fois la guerre finie, sont retournés dans ces deux stations. Cette présence s'affirme encore un peu plus avec la création d'un aérodrome en 1930. Il accueille les Britanniques qui viennent passer un week-end. La massification du tourisme à cette période a poussé les Britanniques à abandonner les stations balnéaires voisines pour se concentrer dans celles accessibles financièrement par la haute société, comme le Touquet Paris-Plage fait partie (*Ibid.*).

La vie touquettoise est bouleversée lors de la Seconde Guerre Mondiale. L'armée allemande militarise la côte d'Opale en prévision d'une invasion anglaise. La ville est bombardée et plus du tiers est détruit (Forestier, 2014). Les Allemands la quittent mais minent tous les bâtiments et villas qui ne sont pas détruits par les bombardements. Elle est surnommée « la ville la plus minée de France » avec 92 745 mines qui seront ensuite désamorcées (letouquet.com). Après la guerre, Le Touquet Paris-Plage se reconstruit pour retrouver son image d'antan. Les villas sortent à nouveau de terre dans la forêt replantée. Le Touquet s'est reconstruit lentement, comme les autres stations voisines, a gardé cette image de station fréquentée par la haute société. Pour sa reconstruction, la ville fait appel à l'architecte Louis Quételart qui propose une architecture atypique qui deviendra la signature de la station. Il reconstruit d'abord le phare de la Canche, détruit par l'armée allemande avant de s'atteler à plusieurs villas qui seront les marqueurs de ce style balnéaire, propre à la station (Lefebvre, Liardet, 2012). Les investissements proviennent souvent de promoteurs ou d'investisseurs parisiens ; Paris continuant d'être le bassin de pourvoyeurs financiers. Une relation étroite entre Paris et la station balnéaire continue d'être active et privilégiée (Morice, Désiré-Pébarthe, Violier, 2008). La ville investit dans le tourisme qui est l'une des seules activités économiques de la station. Un lycée hôtelier a été bâti ainsi qu'un centre de thalassothérapie créé par le cycliste Louison Bobet. L'*Enduropale* du Touquet et le rallye automobile sont des événements

internationaux comme les différents tournois de tennis et de golf qui regroupent des sportifs amateurs et professionnels français et étrangers. La station s'est tournée vers des activités sportives tout en gardant une image de « station élégante » (ville du Touquet Paris-Plage, 2012).

b. Une station luxueuse

Le Touquet Paris-Plage a obtenu sa nomination de station balnéaire. Qui dit station balnéaire, dit une vie intermittente en fonction des saisons climatiques. Mais la station a su proposer une vie active toute l'année qui attire une population touristique pendant les quatre saisons. Par conséquent, la population touquettoise reste conséquente toute l'année, même si les résidents secondaires sont plus nombreux que les résidents principaux. La ville connaît plusieurs variations démographiques. En effet, sa population principale croît jusque dans les années 1980 pour atteindre environ 5 200 habitants. Puis, durant dix ans la population stagne entre 5 200 et 5 600 habitants (INSEE, 2017). À partir de 1990, la population principale décroît progressivement pour atteindre en 2015 un total de 4 285 habitants, perdant plus de 1 300 habitants. Plusieurs facteurs expliquent la situation : le taux de mortalité qui surpasse celui de la natalité, une augmentation conséquente des prix du foncier et des acquisitions et la construction de résidences secondaires. Depuis les années 1980, le nombre de résidences secondaires croît rapidement. Il double en 25 ans, passant de 4 000 résidences secondaires en 1975 à plus de 8 200 en 1999 (INSEE, 2017). Cette augmentation poursuit même si elle ralentit : on comptabilise 9 664 résidences secondaires en 2015). Le nombre de résidences principales stagne durant les 60 dernières années. En 1968 on comptait 1 536 résidences principales pour aujourd'hui 2 425 (avec un pic de 2 672 résidences en 1999). Nous voyons bien une attractivité résidentielle de logements secondaires se prononcer. Le défi pour les élus de la station est de maintenir une activité économique continue pour les résidents principaux qui sont importants, malgré la disproportion de résidents secondaires lors des fortes affluences estivales. L'accélération des logements secondaires durant les années 1980 s'explique par la densification des logements en bord de mer. L'impulsion du tourisme de masse en France des années 1980 a également impacté le Touquet Paris-Plage avec la construction de résidences collectives sur le front de mer.



**Photographie 23 : Front de mer au Touquet Paris-Plage.
Source : A. Tannai, 2020.**

Ces constructions ont remplacé une partie des villas qui formaient un front de mer plus en phase avec l'image d'une station huppée. À la suite des lois de protection du littoral, ces constructions se sont arrêtées ou ont été limitées et contrôlées. L'attrait touristique de la ville va au-delà des résidences principales, secondaires, locatives ou hôtelières et de nombreux excursionnistes viennent y passer une journée. Le front de mer a été aménagé pour accueillir ce flux avec de grands parkings. Ils accueillent également les vacanciers du camping de la ville et des campings des communes voisines. Ces aménagements marquent une forte dissociation avec le reste de la ville qui est constituée majoritairement de villas « historiques » implantées dans la forêt.

2.4 Le Crotoy, la station au centre de la nature

La station balnéaire du Crotoy se situe dans la baie de Somme. Elle est composée d'environ 2 000 habitants pour une densité de 123 hab./km² (INSEE, 2021). C'est un petit port de pêche transformé en station balnéaire par le tourisme. Le Crotoy présente la particularité de bénéficier d'une plage orientée au sud. Par son emplacement géographique, par la présence du parc ornithologique du Marquenterre, et par la renommée historique des bains de mer, son activité économique dominante est le tourisme.

a. Une histoire balnéaire ancienne

Le Crotoy est un port ancien qui, durant des siècles, a été un port militaire d'où est parti Guillaume le Conquérant pour l'Angleterre. Puis il s'est reconverti en port de pêche. À partir

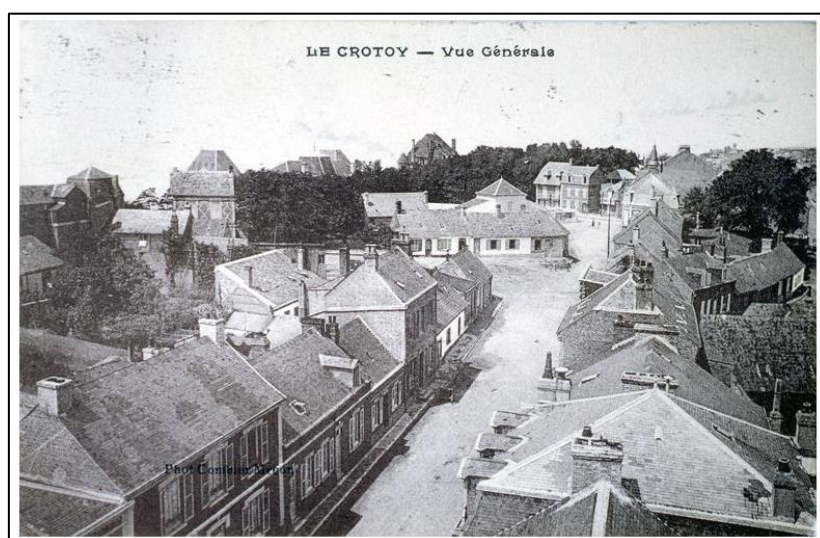
du milieu du XIX^e siècle, les paysages et le climat doux font que la ville deviendra une station balnéaire recherchée. Comme le précise Bonneau, le Crotoy est un « *pied-à-terre du citadin fatigué du tumulte des grande villes* ». Comme les stations voisines localisées en côte d'Opale, elle voit de nombreuses constructions de villas, de casinos et autres établissements de bain aménagés dans la ville. La station devient un lieu reconnu pour les artistes qui recherchent l'inspiration et la quiétude. Mais c'est surtout l'aviation qui fait de la ville sa renommée internationale. Les frères Caudron, pionniers de l'aviation, y ont créé leurs avions et une des premières écoles de pilotage de France (tourisme-baiedesomme.fr). Ils y formeront des dizaines de pilotes durant la Première Guerre mondiale.

L'exposition de la plage, constituée de sable fin, en fait un des lieux les plus attractifs de la station dont la compagnie de chemin de fer qui dessert la région fait promotion (Flament, 1988). Deux établissements de bain sont implantés au milieu du XIX^e siècle avec la création des premiers syndicats du bain. Le premier est construit en 1846 par un marchand de draps du Crotoy, Jean-Baptiste Fanthomme. Son établissement va perdurer jusqu'à sa destruction en 1908. Durant près de 60 ans, l'établissement connaît plusieurs modifications, dont l'installation d'un casino à l'arrière de la bâtisse. Le second est construit en 1850 par le parfumeur parisien Guerlain. Cet édifice évolue également avec de nombreux rajouts. Il devient un grand hôtel, avant d'être durant une brève période un hôpital durant la Première Guerre mondiale. Il sera détruit durant la Seconde Guerre mondiale (inventaire.hautsdefrance.fr, 2002). Ces édifices participent à l'engouement populaire de la station. À la différence des stations du Touquet Paris-Plage ou de Hardelot, le Crotoy est une station qui attire une population, moins aisée. Son attractivité a réellement débuté avec l'ouverture de la ligne de chemin de fer en 1887. La qualité du climat est mise à l'honneur car la promotion pour une meilleure santé est faite par les compagnies de chemin de fer de l'Est et du Nord mais aussi par les écrivains eux-mêmes comme Colette : « *Il est impossible de trouver une plage plus aérée et plus saine, aussi chaque année voit-on de nouvelles villas s'élever comme par enchantement pour abriter les nombreuses familles vides d'air et d'indépendance* » (Flament, 1988). Depuis, le Crotoy est toujours resté connecté aux bassins de population voisins même si le chemin de fer a laissé place à la voiture.

Durant la seconde partie du XX^e siècle, le Crotoy est toujours une station fréquentée par les touristes, essentiellement en provenance du nord de la France, de la Picardie et du Bassin parisien (Flament, 1973). L'image de la station avec un climat « *doux et modéré, stimulant pour les enfants* » a été conservée par les aménageurs et les élus politiques tout au long des années tout en intégrant une nouvelle image tournée vers l'environnement (Flament, 1988).

b. Une station balnéaire renaissante

Le nombre d'habitants crotellois n'a pas évolué depuis plus de 60 ans et a même baissé ces 20 dernières années. Il suit la courbe des résidences principales qui a la même tendance depuis 1968 (INSEE, 2021). Cela s'explique par une économie qui était tournée vers la pêche avec une petite part consacrée à l'activité touristique. La pisciculture s'est réduite intensément avec l'ensablement du port de la ville. Paradoxalement, si le nombre de résidents principaux baisse depuis une vingtaine d'années, le nombre de résidences secondaires croît rapidement dans la même période. En 1968, on dénombrait 559 résidences secondaires puis 1 201 en 1999 et enfin 1 875 en 2015. L'attractivité de la station se fait désormais par le tourisme résidentiel. La station est facilement accessible depuis deux autoroutes, l'A16 et l'A28 desservant les agglomérations comme Paris, Lille, Rouen, et Calais, porte d'entrée des touristes Britanniques. Les prix des résidences augmentent fortement avec une population riche qui investit pour leurs résidences secondaires. La population locale, plus pauvre que la moyenne régionale ne peut plus se loger et quitte la station pour les villes en position retro-littoral comme Ponthoile, Favières, Noyelles-sur-Mer et Saint-Quentin en Tourmont (Bawedin, Miossec, 2013). L'évolution de l'habitat de la station a changé au fil des années, sans toutefois perdre son centre « historique » avec des maisons anciennes.



**Photographie 24 : Vue du village du Crotoy, depuis l'église.
Source : inventaire.hautsdefrance.fr**

Autour du centre, des quartiers résidentiels sont construits pour accueillir des résidences à la fois principales mais aussi secondaires. Les maisons se modernisent pour accueillir des touristes et des résidents secondaires. Elles sont rénovées et donnent une image identitaire de

la station qui émerge dans le paysage touristique de la baie de Somme, voisin d'en face de Saint-Valéry-sur-Somme, la station rayonnante du territoire.



**Photographie 25 : Le front de mer de la station balnéaire du Crotoy.
Source : A. Tannai, 2020.**

Ces quartiers grandissent en remplaçant les champs agricoles et aussi des campings qui perdent des emplacements, 30 places en sept ans (INSEE, 2020). On en dénombre 11 dans et autour de la station pour un total de 1 219 emplacements (INSEE, 2020). Son historicité préservée et ses aménagements touristiques en font une station réputée et fréquentée. Les touristes de passage et les résidents secondaires se mélangent ce qui permet de développer une économie touristique florissante, secteur d'activité principal de la station.

Conclusion du chapitre III

Pour conclure ce chapitre, nous voyons que les quatre stations balnéaires ont une activité touristique historique qui se perpétue encore aujourd'hui. Elles ont gardé leur image qui a participé à l'attractivité et à l'identité de chacune des stations. Malgré cette préservation, les stations balnéaires ont également fait évoluer leur aménagement et leurs offres touristiques en fonction des visiteurs.

Chapitre IV : Des enquêtes autour du tourisme : élaboration de protocoles quantitatifs et qualitatifs en vue de collecter de la donnée

Après avoir présenté nos terrains d'étude, ce chapitre explore la méthodologie mise en place pour répondre à notre problématique. La première partie relèvera d'une description de la recherche bibliographique. La seconde partie présentera les différentes approches méthodologiques d'enquête qui relèvent à la fois des domaines quantitatifs et qualitatifs sur lesquels s'appuie ce travail de thèse. Des précisions seront apportées quant au nombre de questionnaires obtenus et d'entretiens réalisés. La dernière partie expliquera la méthodologie des passations de questionnaires auprès des résidents secondaires retraités qui sont au centre de cette recherche.

1. Une étude, plusieurs catégories d'acteurs étudiés

Le travail de cette thèse cherche à élaborer des réflexions qui répondent à la fois aux attentes des résidents secondaires et des stations balnéaires. Cette section se décompose en deux temps. Le premier se consacre à l'étude de documents qui a constitué un support de réflexion théorique dans le cadre de l'élaboration de ce travail doctoral. Le second investit le recueil de données provenant du terrain. Ces dernières sont issues d'enquêtes et d'entretiens menés auprès de différents acteurs comme les touristes, les élus locaux et les professionnels comme les offices de tourisme, le Comité Départemental du Tourisme, le Comité Régional du Tourisme. L'enquête a aussi eu comme objectif d'établir des liens entre chaque acteur du tourisme : les organisations et les associations et les touristes eux-mêmes. Ces liens, qu'ils soient directs ou indirects, sont devenus vitaux pour faciliter une bonne organisation du territoire.

1.1 État de l'art bibliographique

Le travail mené ici a été d'établir une revue de la littérature sur le sujet, fournir des pistes d'orientation pour les questionnaires et ainsi alimenter des éléments méthodologiques et théoriques par l'intermédiaire d'outils conceptuels, et enfin de prendre de la distance sur la masse d'information rencontrée (Jahjah, 2017).

Réaliser un état de l'art sur un sujet précis nécessite une organisation exigeante lors du recensement des documents scientifiques et professionnels. Notre projet de recherche sur le *silver* tourisme dépasse le cadre universitaire car de nombreuses structures touristiques fournissent des informations complémentaires à une réflexion théorique. Ce travail a débouché sur un ensemble de données que nous avons évalué et répertorié par catégorie. Cette méthode a permis de gagner du temps pour la suite de la recherche, notamment lors de l'analyse et du recoupement des informations issues des enquêtes et de la bibliographie. Ce recensement fut réalisé tout au long du travail de thèse. Ce temps de recensement est fondamental pour intégrer les éléments théoriques et thématiques retenus dans le cadre de la problématique.

La recherche bibliographique a été effectuée par le biais de sources, à la fois scientifiques et professionnelles. Les données principales liées au monde scientifique proviennent de plateformes qui recueillent les publications des chercheurs à travers le monde. Nous pouvons citer les plateformes CAIRN, Erudit, Persée, SUDOC (Système Universitaire de Documentation). Pour les informations relatives au monde professionnel du tourisme, les sources sont hétérogènes. Elles sont issues d'un ensemble d'acteurs varié et complémentaire comme les offices de tourisme, les associations, les élus municipaux en charge du tourisme, les guides touristiques ou encore les tours opérateurs. Les données provenant de l'INSEE ont été abondamment utilisées pour les études préliminaires et le choix des terrains. Cette source d'information, utilisée à la fois par les mondes scientifique et professionnel, nous a été d'une grande aide et forme un socle conséquent dans notre recherche. D'autres données issues du monde journalistique ont été sélectionnées pour compléter les informations scientifiques et professionnelles. Elles contribuent à une pluralité des points de vue. Il est intéressant de multiplier ces perspectives, de façon à se rapprocher de la réalité du territoire. Ces données ont une place importante dans cette recherche parce qu'elles sont au centre des attentions des usagers du tourisme : les touristes, les excursionnistes, les résidents secondaires et principaux. Certaines données, qui n'ont pas de valeurs scientifiques objectives, comme par exemple celles provenant des guides touristiques, ont été néanmoins incorporées dans l'analyse pour accompagner ou assortir des pratiques touristiques.

Pour repérer ces parutions, l'investigation s'est appuyée sur plusieurs mots clés et association de mots clés : tourisme, *silver* tourisme, station balnéaire, résidence secondaire, résident secondaire, etc. Tous ces mots se rapportent naturellement à notre objet de recherche.

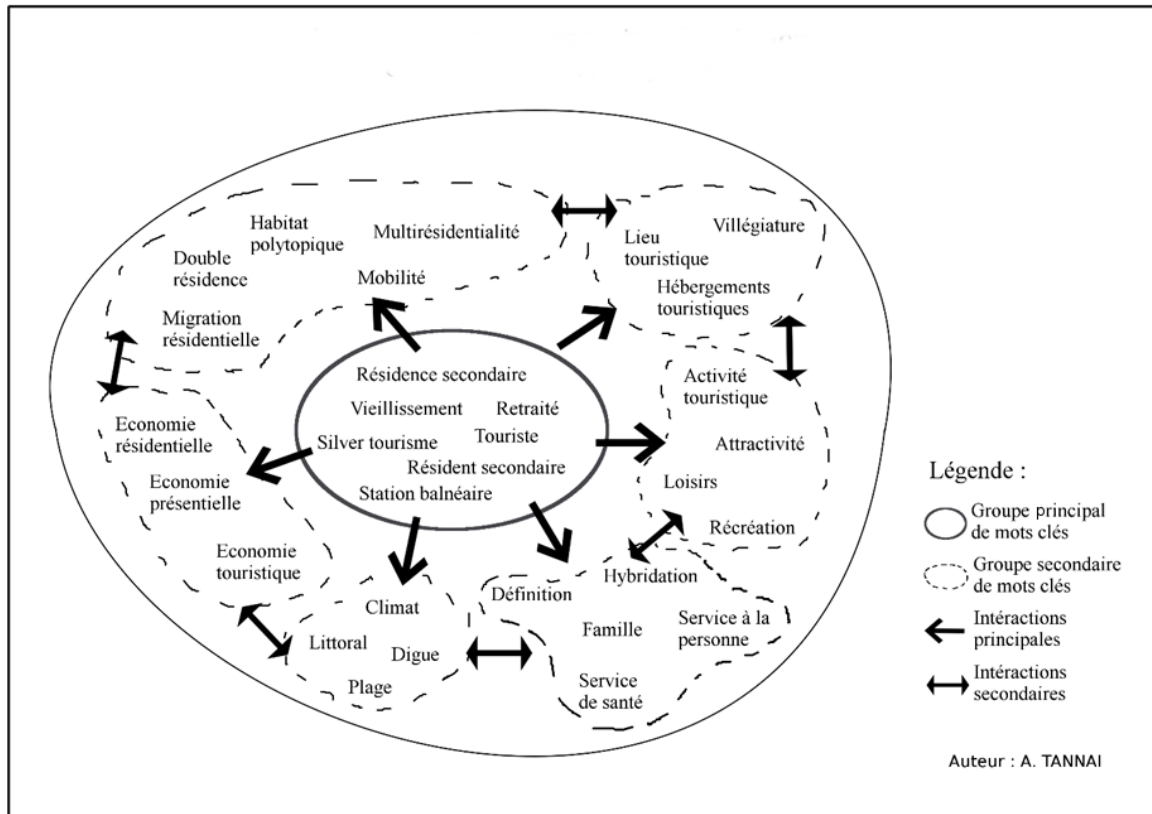


Figure 20 : Schéma des relations entre les mots clés principaux et secondaires de notre recherche. Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Un premier groupe de mots clés s'est dégagé pour délimiter un premier champ de recherche dont les principaux thèmes sont repris. Puis, en approfondissant les lectures, plusieurs champs se sont ouverts pour faire apparaître des sous-thématiques. Ces sous thèmes sont également liés entre eux. La figure n°20 illustre l'essentiel des mots clés utilisés pour mener à bien cet état de l'art. D'autres thèmes ont été analysés parce qu'ils ont été mentionnés dans les écrits scientifiques, ou par association d'idée qui a fait rejaillir de nouvelles réflexions. Ces mots clés, que l'on nommera « mots clés annexes », n'ont pas été mis dans le schéma afin de garder l'illustration explicite et ne pas apporter de la confusion. Ces mots clés annexes sont par exemple : aménagement du territoire, histoire du tourisme balnéaire, balnéothérapie, activités sportives et culturelles, cohabitation, etc.

1.2 Le chercheur et le terrain d'étude

Le terrain d'étude doit être questionné en fonction de sa place dans la thématique de recherche. Il est une composante de la recherche au même titre que les enquêtés. Le géographe et le terrain sont intimement associés et le terrain d'étude apparaît comme une nécessité, il

devient un objet de la réalité (Calbérac, 2010). Le terrain de recherche est défini par Calbérac et Hugonie (2007) comme « la collecte des données au contact direct de la réalité étudiée ».

Le terrain d'étude désigne un lieu. Donc se rendre sur le terrain d'étude, c'est réaliser un déplacement pour « réduire les distances métriques, mais aussi culturelles, linguistiques et cognitives » (Steck, 2012). Aller sur le terrain d'étude, c'est aussi le comprendre (Fleury, 2008). Il est en opposition au « bureau » où l'on étudie les livres, les documents et les statistiques (Calberac, 2010). Faire du terrain permet de s'imprégner et a une situation géographique, sociologique et culturelle pour analyser et émettre une description détaillée des situations particulières et réelles mais aussi d'acquérir des connaissances approfondies du comportement et des pratiques des acteurs qui y évoluent. Le chercheur est présent pour décoder un monde qu'il connaît peu, à travers un prisme de lectures scientifiques. Son expérience personnelle antérieure à la situation que vivent les acteurs enquêtés, ne sera pas suffisante pour comprendre dans son ensemble les situations propres au terrain d'étude. Il lui faut aller chercher ces informations qui ne sont pas disponibles ailleurs (Calbérac, Hugonie, 2007) pour acquérir cette expérience, en vivant comme les personnes interrogées, sans pour autant s'associer à ces personnes, pour s'approcher de l'objectivité scientifique qui lui incombe. Pour garder le cap de l'objectivité, le travail sur le terrain suit une méthodologie stricte, pour créer un ordre et une structure à l'information récoltée, qui a imposé son image à la notion même de terrain d'étude. Faire du terrain et aller sur le terrain d'étude sont devenus synonyme d'une méthodologie entendue.

1.3 Le profil des enquêtés

Les résidents secondaires retraités, au cœur de cette étude, présentent des particularismes qui doivent être mis en lumière. Le statut de touriste a été défini par l'OMT comme des individus qui vivent moins de six mois dans leur résidence secondaire. Les résidents secondaires retraités, faisant du tourisme sur le territoire, par le biais de leurs logements secondaires, sont les principales cibles de l'enquête. Ils sont les acteurs indispensables du territoire mais aussi les bénéficiaires des offres touristiques de ces lieux. Cette position incontournable s'explique par l'assise financière importante qu'ils ont emmagasiné durant toute leur vie. Les municipalités n'y sont pas insensibles et tiennent compte de cet aspect financier dans le gestion de la station. Leur pouvoir d'achat et leurs propriétés alimentent un produit financier dans l'économie locale. Leur poids et leurs envies sont scrutés par les municipalités et les professionnels du tourisme

pour leurs apporter tout le confort recherché. Les touristes résidents deviennent des acteurs-habitants de la vie sociale et économique du territoire (Tremblay, 2017).

Les résidents secondaires retraités appartiennent à la sous-catégorie de touristes dénommés les *silver* touristes et sont intégrés dans la catégorie des touristes qui ont plus de 55 ou 60 ans. Cette dernière n'est pas homogène car les différences de santé configurent la catégorie en plusieurs sous-catégories. Elles sont davantage marquées en fonction de plusieurs critères : la condition sociale, économique, le type d'emploi. Il est difficile de hiérarchiser ces touristes en fonction de leur âge même si ce critère se retrouve dans de nombreux travaux de recherche (Bizzini, 2007 ; Compagnone *et al.*, 2007 ; Mareschal et Genton, 2014). Par exemple, Zsarnoczky (2016) a classé les séniors selon leurs conditions sociales (figure n°18).

Age group	Life stage	Main characteristics (statistical majority)
51-64	Mature	Married Very active social actor Large household Large income (one or multiple resources) Medium disposable income
65-74	Young-old	Married Active social actor Medium household Multiple income resources Medium disposable income
75-84	Middle-old	Married / Single Follows social processes Small household One resource of income Large disposable income
85-94	Old-old	Single* Follows social processes Independent household Large disposable income <small>*usually female</small>
95+	Very old	Single* Passive social actor Outsourced household One resource of income Medium disposable income <small>*usually female</small>

Figure 21 : Les phases du vieillissement, 5 groupes d'âge. Source : Zsarnoczky, 2016.

La description de chaque tranche d'âge est éclairante sur le raisonnement de l'évolution des conditions sociales des séniors afin d'avoir une vision d'ensemble. Chaque groupe présente une spécificité dans leur relation sociale, leur résidence, leur ressource. Le facteur santé est celui qui bouleverse cette classification car une personne retraitée de plus de 75 ans qui serait

en bonne santé, sera plus active et voyagera davantage qu'une personne de 60 ans dont la santé est plus fragile (Nimrod, 2008 ; Bigo et al., 2013 ; Zsarnoczky, 2017).

Le profil est donc multiforme. Un des critères qui revient fréquemment est la mobilité. L'amélioration des conditions de vie et de la santé permet aux personnes arrivant en retraite d'avoir un potentiel de mobilité accru (Nimrod, 2008 ; Bodin et al., 2009 ; Losada et al., 2016). Cette mobilité se traduit par des voyages à l'étranger mais aussi pour rendre visite leurs familles ou en allant dans leurs résidences secondaires pour les recevoir. Ce sont des touristes très itinérants, s'octroyant de courts à longs séjours dans leur résidence secondaire et qui ont une pratique du territoire difficile à concevoir juste selon un profil type. Le nombre de voyages entre les deux résidences varie selon l'âge, l'économie, le rapport à la résidence secondaire et au territoire et ainsi qu'à la famille. Cette dernière a un impact important dans le profil des résidents secondaires retraités car ils organisent leur temps de vie en fonction de leurs enfants et petits-enfants. Si les résidents secondaires retraités imposent une diversité de profil, selon leurs histoires personnelles, professionnelles et familiales, des nuances doivent être faites car leurs pratiques et leurs usages du territoire peuvent être compris comme des activités de loisirs, la recherche de bien être ou encore la rapport affectif et familial au territoire (Goujard, 2003 ; Stock, 2015 ; Bachimon, 2018).

2. De l'élaboration du protocole d'enquête à la collecte des données

L'objectif de la collecte des données est de recueillir des informations issues du terrain d'étude en vue de les analyser (Calberac, 2010 ; Roudeau, Paillé, 2016). Cette stratégie nécessite des réajustements selon les facteurs rencontrés comme la météo, les absences des personnes cibles, etc. Par conséquent, « le choix pertinent d'une méthode fait partie intégrante d'une stratégie de recherche, celle-ci devant obligatoirement s'ajuster à la question posée et aux hypothèses formulées » (Uzundis, 2007). Les sciences définies comme « exactes » se fondent sur une méthodologie inductive, c'est-à-dire que l'observation conduit à la délimitation de certains faits qui, corrélés statistiquement, contribuent à la formulation d'une théorie. Les sciences définies comme sciences humaines adoptent une démarche hypothético-déductive, c'est-à-dire, de déterminer une relation causale ou de réciprocité qui sera démontrée en utilisant les matériaux empiriques et conceptuels (Anadon, Guillemette, 20087 ; Uzundis, 2007 ; Fugier, 2009). Dans cette thèse de géographie, nous utiliserons la méthodologie dite déductive pour répondre aux problématiques établies.

2.1 Le protocole d'enquête

Le protocole d'enquête suit un cheminement strict en sept étapes, défini par Van Campenhout, Marquet et Quivy (2017). Ces étapes forment une démarche à effectuer pour que le protocole d'enquête soit réalisable et justifiable scientifiquement (Verlynde, 2018). En effet, ces étapes sont :

- la question de départ. Elle est le préambule de tout travail de recherche puisqu'elle permet de déterminer le choix et la délimitation du terrain d'étude, de l'échantillon déterminé, qui correspondent aux lectures de l'état de l'art (Fugier, 2009). Les outils méthodologiques peuvent être décrits dans cette partie, nonobstant, ces derniers seront réajustés plus tard. La question de départ permet donc d'éclaircir ce que le chercheur interroge et cherche à connaître et à comprendre. Cela permet de mieux d'appréhender la pertinence de l'enquête et sa faisabilité. Elle est composée, dans sa généralité, par des mots interrogatifs qui résument le projet de recherche et qui correspondent à l'objet d'étude : Quoi ? Quand ? Où ? Comment ? Pourquoi ? « Qui » désigne la population ou l'échantillon de l'étude. « Quand » situe la période dans laquelle s'inscrit la population de l'étude. « Où » concerne le contexte spatial dans lequel la population de l'étude vit. « Comment » est la description des processus et différents moyens mis en œuvre pour résoudre un ou des problèmes posés. « Pourquoi » interroge les causes et les conditions sociales de possibilité d'un comportement, d'un mode de vie, d'un ensemble de représentations propres à la population d'étude, etc. et renvoie aux objectifs, aux finalités, aux motivations d'un dispositif, d'une action ou encore d'une organisation collective, etc. (*Ibid.*) ;
- la phase d'exploration suit la question de départ. Son objectif est important puisqu'il permet de vérifier si la question initiale est adaptée au sens de la recherche. Elle est réalisée auprès du public concerné tout comme les experts et les élus. Elle est articulée en trois phases : l'état de l'art – une recension des écrits scientifiques, journalistiques pour « conforter, renouveler, prolonger et mettre à l'épreuve » (Averseng, 2011 ; Martineau, Plard, 2016) – les entretiens et les méthodes exploratoires comme l'observation ou l'analyse de documents. Le questionnement n'est pas poussé, c'est juste une première exploration pour renforcer l'idée de recherche de départ ;
- la problématique est la partie centrale de la recherche. Elle vient poser les bases des réflexions, dont les recherches, les enquêtes et les analyses essaieront d'y répondre. La

problématique oriente l'étude de façon à ce que l'approche théorique de la recherche vienne appuyer les analyses et les prérogatives du chercheur dans le traitement du problème défini par la question de départ. L'articulation des trois phases, la question de départ, la phase d'exploration et la problématique marque leurs interdépendances. Ce bloc qui ouvre tout objet de recherche est primordial dans la compréhension du travail de recherche, développé par la suite ;

- la construction du modèle d'analyse est le lien entre la problématique et le travail de développement, d'interprétation et d'explication. C'est une modélisation construite sur des points de vue différents. Le choix de la méthode d'analyse doit passer par la construction de modèle d'analyse. Il s'agit d'identifier les concepts, les hypothèses et les indicateurs de mesure. Il y a deux types de concepts qui s'opposent. Le premier type est le concept dit d'oratoire isolé. Les concepts sont structurés empiriquement, à l'aide d'observation directe. Ils entrent dans la méthodologie hypothético-inductive qui se définit par la circularité entre la collecte et l'analyse des données : les données orientant l'analyse par émergence et les résultats provisoires de l'analyse orientant la collecte de nouvelles données ; l'échantillonnage théorique par lequel les données sont réunies favorisant le développement de l'analyse théorisant ; la validation du développement de la théorie par la confrontation constante aux données émergentes, selon le principe de l'*emergent-fit* ; la suspension temporaire de la référence à des théories existantes pour une ouverture optimale à l'inédit ; l'analyse systématique par la création des codes conceptuels et d'un système catégoriel ; le développement des concepts et des liens conceptuels jusqu'à la saturation théorique (Anandon, Guillemette, 2007). Le second type de concept est systémique ou hypothético-déductif. Il se construit par un raisonnement de détermination de relations causales ou de réciprocité à partir des concepts et de matériaux empiriques tel que les enquêtes de terrain (Pelletier, Demers, 1994 ; Uzundis, 2007). Ces concepts sont complétés par les hypothèses qui sont des propositions provisoires, anticipant une relation entre deux termes (Van Campenhoudt, Marquet, Quivy, 2017). Elles proposent une ou des réponses anticipées à une problématique. Elles se construisent à partir de matériaux tels que des outils théoriques ou méthodologiques (Fugier, 2009) ;
- l'observation est l'étape qui rassemble toutes les données qui seront ultérieurement étudiées pour être confrontées aux concepts et hypothèses émis auparavant. Cette phase comporte trois questions importantes : quoi, sur qui ? et comment ? (Van Campenhoudt

et al., 2017). « Le Quoi » est décrit comme un rassemblement de données pertinentes qui sont utiles à la vérification des hypothèses, déterminés par les indicateurs des variables (*Ibid.*). Autrement dit, l'observation sur le terrain sert à agglomérer les données recherchées pour analyser. « Sur qui » est décrit comme une délimitation des champs d'analyse dans l'espace géographique, social et dans le temps. Assurément, la récolte des informations ne peut se faire sur l'ensemble de la population entrant dans le champ d'étude. Il y a donc des choix à faire sur les échantillons, sur l'espace choisi et le temps. La durée d'une thèse en sciences humaines et sociales est généralement de trois à quatre ans, le temps reste donc limité pour la récolte des données. « Comment » est la manière dont la récolte des données est réalisée. Il y a plusieurs méthodes comme l'enquête par questionnaire, l'entretien, l'observation directe et le recueil de données déjà existantes – que l'on retrouve dans les différents documents scientifiques, journalistiques, administratifs, etc. Les méthodes de collecte sont à bien déterminer selon les hypothèses de départ ;

- l'analyse des informations est réalisée avec, pour objectif, de déterminer si les résultats obtenus concordent avec les résultats attendus lors des hypothèses. Deux méthodes d'analyse ressortent, en fonction de ce que l'on recherche. La première est l'analyse statistique. La seconde est l'analyse de contenu comme l'analyse thématique, formelle et structurale. Ces méthodes sont complétées par trois opérations d'analyse. La première est la description des données et leur agrégation. Il s'agit de bien mettre en évidence les caractéristiques de la distribution de la variable et ensuite de les regrouper en sous-catégorie ou les exprimer par une nouvelle donnée pertinente. La seconde est l'analyse des relations entre les variables. La troisième est la comparaison des résultats observés avec ceux théoriquement attendus et l'interprétation des écarts (*Ibid.*). Le modèle d'analyse est donc un modèle théorique, dont sa composition est émaillée de plusieurs concepts définis, liés à des hypothèses corrélatives. L'ensemble doit former une cohérence scientifique accomplie (Uzunidis, 2007) ;
- les conclusions sont les parties qui proposent des solutions à la suite des résultats obtenus sur la base de la collecte sur le terrain. Elles concluent le travail de recherche. Ce dernier chapitre doit comprendre un rappel de la démarche suivie, une présentation détaillée des connaissances mobilisées et des nouvelles acquisitions théoriques et de terrains, et enfin les nouvelles perspectives de recherche et une application sur le terrain, si elle est possible, qui seront développées par le monde scientifique et professionnel.

De ce fait, ce travail de recherche en sept étapes permet de préciser l'objet de cette étude, structurer la réflexion et constituer le fil conducteur de l'intégralité de ce travail.

2.2 Choix méthodologique d'enquête

Cette thèse questionne les usages et les pratiques touristiques des retraités sur le territoire, c'est-à-dire les besoins et les actions qui prennent part dans le temps et l'espace (Jahjah, 2017). Pour cela, nous avons réalisé des enquêtes quantitatives auprès des touristes et des entretiens qualitatifs auprès des acteurs des terrains étudiés. Ces deux types de méthode sont à la fois opposés et complémentaires (Pelletier, Demers, 1994 ; Aubin-Auger et al., 2008 ; Dumez, 2011). La recherche qualitative met en exergue une recherche sur les éléments importants et principaux du sujet étudié. La recherche quantitative met en lumière les statistiques qui décrivent ces éléments. L'analyse qualitative est le travail préparatoire qui amène à l'analyse quantitative qui teste statistiquement la ou les idées maîtresses (Dumez, 2011). Mener une recherche, c'est diriger ou gérer une analyse d'idées qui se coupent, recourent, s'entrechoquent et s'additionnent avec un accompagnement statistique qui éclaire la qualité des idées étudiées.

2.2.1) L'enquête quantitative

a) Le rôle du questionnaire

L'enquête quantitative est un outil utilisé essentiellement dans la recherche en sciences sociales pour comprendre un phénomène précis lié à un groupe d'humains. Ce moyen est employé par exemple par les géographes pour comprendre un phénomène social sur un territoire délimité, par les aménageurs comme outil d'aide à la décision ou par le politique pour mener des projets sociaux (Goeldner-Gianella, Humain-Lamoure, 2010). Dans la géographie du tourisme, elle est utilisée pour traiter des problèmes rationnels, se basant sur une analyse froide des faits, se rapprochant de la réalité (Stafford, 1996). L'enquête quantitative est illustrée par le questionnaire, lien entre le chercheur et l'enquêté. Elle est une méthodologie appropriée lorsqu'un cadre théorique est déjà formulé, notamment par la littérature scientifique (Giordano, Jolibert, 2016) ou par des entretiens menés au préalable.

Mener une enquête par questionnaire nous permet de comprendre les pratiques d'une population cible sur un terrain donné et à en recueillir des représentations individuelles du territoire (Goeldner-Gianella, Humain-Lamoure, 2010). Il convient donc de comprendre les usages que la population a de ce territoire, les attentes face au bien-être, que ce soit au niveau

de la santé mais aussi dans les pratiques sportives et/ou culturelles. Nous allons donc récolter des données quantitatives qui vont nous renseigner sur les interactions de cette population sur le territoire, mais également ses attentes et les griefs qu'elle peut formuler etc. (Wahnich, 2006). Le questionnaire est ici le meilleur moyen de collecte de données puisqu'il conjugue plusieurs objectifs : l'estimation et la description de ces informations et la vérification d'une hypothèse (Vilatte, 2007). L'estimation des informations est un état des lieux. La description est une représentation des phénomènes de vie des personnes enquêtées. Ces phénomènes sont dans un premier temps subjectif, puisque les personnes qui les produisent ont un but particulier. La causalité subjective fait partie des comportements sociaux (Anadon, Guillemette, 2007 ; de Singly, 2012). Mais l'ensemble de ces phénomènes forment une globalité objective que l'on peut expliquer comme les motivations, les opinions, les attentes, les pratiques (Lugen, 2017). Le questionnaire est aussi et surtout un outil pour vérifier la ou les hypothèses. Tous ces objectifs sont valables si le questionnaire repose sur des hypothèses émises auparavant. À ce titre, le questionnaire est travaillé sur la base de données étudiées préalablement pour isoler et définir les catégories d'étude (Boutin, 2020), le plus précisément possible. Il aborde tous les thèmes qu'un(e) touriste retraité(e) pratique et attend du territoire. À cette précision, des questions ouvertes sont mises en place pour favoriser un délai de réflexion aux interrogés afin de mentionner des informations et des enjeux qui n'ont pas été abordés dans le questionnaire. Les objectifs principaux sont d'obtenir une vision large du thème du *silver* tourisme par le prisme de leurs connaissances et de leurs attentes.

Le questionnaire est donc un outil destiné à enquêter sur une population nombreuse en vue d'un traitement statistique. Il récolte des informations précises, distinctes de chaque personne interrogée. Ces données se sont construites en fonction d'une vision particulière du territoire, forgées dans un contexte de temps et d'espace dynamique et multidimensionnel (Goeldner-Gianella, Humain-Lamoure, 2010). Ces informations sont également façonnées par l'interaction sociale entre les individus. C'est pourquoi, l'enquête doit être menée sur un nombre important de personnes pour déchiffrer les représentations sociales et les facteurs qui se combinent et qui s'influencent. Ces derniers sont les caractéristiques démographiques, sociales et culturelles, les caractéristiques territoriales, l'histoire familiale de chaque individu liée au territoire. La quantité d'informations est importante d'autant que les résidents secondaires retraités ont une longue expérience de la station balnéaire.

b) L'élaboration du questionnaire

L'élaboration du questionnaire s'est déroulée en plusieurs temps. Elle est liée à notre problématique, à nos hypothèses de recherche et à la démarche d'analyse que l'on veut réaliser (Goeldner-Gianella, Humain-Lamoure, 2010). Sa construction est donc primordiale. Ces questions vont produire des chiffres, à la fois descriptifs et explicatifs (Vilatte, 2007). Ces chiffres permettent de nous approcher d'une objectivité recherchée. Les descriptifs permettent d'évaluer, par exemple, le nombre de résidents secondaires retraités qui sont originaires de la région, d'une autre région ou d'un pays étranger. Ils sont sujets à une médiation, à une nomenclature et à une classification (*Ibid.*). Les explicatifs sont des statistiques qui expriment des faits sociaux ou psychologiques par des facteurs qui les déterminent (*Ibid.*). Mais il est important de garder à l'esprit que les données chiffrées ont des limites. Il faut les analyser en les regroupant, en les codant de nouveau pour rendre l'analyse moins complexe.

Le questionnaire, que nous avons élaboré, comprend 58 questions principales avec des sous-questions évolutives (annexe 1). Sa particularité est qu'il est composé de questions dépendantes à certaines réponses, cela déverrouille d'autres questions, ou bien au contraire en annulent d'autres. Dans certains cas, il y a des sous-questions qui ne sont pas numérotées. Sur la première page, une présentation rapide et succincte de la recherche est donnée aux enquêtés pour comprendre le contexte de la recherche, la présentation du doctorant, le cadre institutionnel, le public ciblé par l'étude et le temps requis pour répondre aux questions. La population cible est mentionnée très clairement, voire appuyer lors de la présentation, pour effectuer un premier tri, imposé par le sujet de la recherche : seules les personnes retraitées ou à quelques années de la retraite sont interrogées. Lorsque la personne est sélectionnée, les caractères anonyme et confidentiel sont distinctement indiqués. Certaines personnes, lors de la passation du questionnaire, ont demandé un renforcement du caractère anonyme, en demandant d'inscrire aucune annotation sur le questionnaire pour ne pas être identifiées.

Le questionnaire est construit selon plusieurs items : profil, choix des résidences, activités sur le territoire, aménagement du territoire, services à la personne, économie, environnement, pour aller plus loin, le talon consacré au profil des enquêtés. Ces choix ont été pensés selon les hypothèses préétablies en amont. Nous allons décrire rapidement chaque item pour justifier leur présence. L'item « Profil » influe sur la suite à mener lors de la passation du questionnaire. La question concernant leur situation de retraité est primordiale. S'ils répondent à la question « non », alors ils n'intègrent pas le panel puisqu'ils n'entrent pas dans la problématique centrale de la thèse. Cette question permet une sélection des personnes rencontrées. L'item « Choix de résidence » s'attache à déterminer les lieux de résidences

(principales, passage de secondaire à principale). Il questionne sur les raisons de l'installation dans la station balnéaire. L'item « Activités » s'emploie à découvrir les comportements des résidents secondaires retraités à travers leurs activités réalisées dans la station, seuls ou en famille. Recenser les activités nous éclaire si les résidents secondaires retraités ont un comportement se rapprochant d'un touriste ou d'un résident principal. L'item « Aménagement du territoire » se penche sur les ressentis et les connaissances des résidents secondaires retraités sur l'action des municipalités sur l'aménagement du territoire. Nous cherchons à savoir si ces aménagements répondent aux besoins et aux attentes de cette catégorie de personnes. L'item « Services à la personne » comprend tous les services qui touchent de près ou de loin les résidents secondaires retraités. Cela comprend les services de santé, les services à la personne comme l'entretien de la résidence, les aides ménagères, etc. L'item « Economie » cherche à savoir si certains volets de l'économie ont un impact auprès des résidents secondaires retraités dans leurs choix de résidences et d'activités dans la station balnéaire. L'item « Environnement » est intéressant à explorer car le changement climatique impacte les saisonnalités. L'item comprend donc les sous items du changement climatique et de son impact sur l'environnement de la station balnéaire. Il est demandé aux enquêtés si celui-ci a un impact dans la vie actuelle et/ou dans un avenir proche. La météorologie peut influencer les résidents secondaires retraités dans leur choix de rester ou de partir avec des aléas climatiques qui peuvent apparaître comme étant de plus en plus marqués. Enfin, le dernier item « Pour aller plus loin » est consacré à des sujets qui n'ont pas encore été évoqués, comme les forces et les faiblesses de la station balnéaire, la présence ou non des usagers retraités dans leur résidence secondaire lors des périodes de confinement lié à l'épidémie du coronavirus, ou encore, leur perception personnelle sur le fait de se considérer ou non comme un touriste et/ou résident. Ce dernier sous item, est important puisqu'il est question de rediscuter la définition même de résident secondaire en tant que touriste. Ce sous-item sera entrecroisé avec les entretiens et les lectures scientifiques. Le talon se consacre aux conditions démographiques et sociologiques du panel interrogé : tranche d'âge, niveau de diplôme, catégorie sociale, genre, nombre de personne vivant dans le foyer, revenu dans le foyer.

Le questionnaire est composé essentiellement de questions fermées. La force de ces dernières se traduit par un dépouillement rapide des réponses et pour les questions d'économie de temps (de Singly, 2012) mais à l'inverse elles sont trop limitatives ou sans nuances. Au final, les données attendues sont d'ordre objectif. D'autres questions font appels à des échelles à gradient numérique, qui mesurent la dimension affective, c'est-à-dire les réactions positives ou

négatives (Salès-Wuillemin, 2006) des résidents secondaires retraités à l'égard des touristes et des résidents principaux. La figure n°22 illustre cette question :

<p>29. Sur une échelle de 1 à 10 que pensez-vous de la cohabitation entre les résidents principaux et secondaires (1 désigne très mauvaise et 10 très bonne)</p> <p><input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8</p> <p><input type="radio"/> 9 <input type="radio"/> 10</p>
--

Figure 22 : Extrait du questionnaire à destination des résidents secondaires retraités.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Pour que les enquêtés comprennent bien la valeur de cette échelle, une question ouverte est associée pour obtenir une justification à la réponse donnée numériquement. Cette question ouverte permet aussi aux enquêtés d'évaluer en profondeur leur réponse numérique et leur donner un certain cadre dans cette réflexion.

<p>24. Existe-t-il des activités ou des événements prévus à la fois pour les grands-parents et les petits enfants?</p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Ne sais pas</p> <hr/> <p>Pouvez-vous donner un exemple?</p> <hr/> <hr/>

Figure 23 : Extrait du questionnaire à destination des résidents secondaires retraités.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Ces questions ouvertes demandent une analyse plus fouillée, (ces) nouvelle(s) idée(s) qui sera (seront) annotée(s) à la fin du questionnaire, dans une partie dédiée. Les questions ouvertes peuvent aussi récolter des informations trop dispersées (de Singly, 2012). Certaines informations ne sont pas en mesure d'être codées, et ne rentreront donc pas dans le champs des résultats et de l'interprétation.

Il est donc nécessaire de trouver un compromis entre les questions ouvertes et les questions fermées pour que l'analyse des informations recueillies soit facilitée et la plus riche possible.

2.2.2) L'enquête qualitative

La recherche qualitative a pour but de comprendre les missions, les liens, les jeux des acteurs principaux du sujet de recherche, ici les acteurs professionnels et élus du territoire. Cette compréhension explore comment les acteurs pensent, parlent et agissent dans un contexte ou une situation particulière (Villate, 2007 ; Dumez, 2011). C'est pourquoi nous mettons en œuvre

cette méthodologie, afin de comprendre comment et pourquoi le territoire a été aménagé et sera aménagé dans le futur, par des professionnels du tourisme et de l'aménagement du territoire tels que les municipalités, les offices de tourisme, Atout France, La Région Hauts-de-France, Pas-de-Calais Tourisme. Cette enquête apporte des informations additionnelles à celles issues de l'état de l'art et de l'enquête quantitative, nous permettant d'avoir une capacité prospective sur l'évolution des territoires sur le phénomène du *silver* tourisme. Les professionnels du tourisme participent activement à l'élaboration de politiques, d'études et mises en œuvre de plans touristiques pour accueillir les touristes et rendre attractif le territoire de la côte d'Opale et de la baie de Somme. Pour connaître leurs implications, la méthodologie d'enquête sera basée sur l'entretien semi-directif. Ce mode d'entretien permet aux interlocuteurs de s'exprimer librement pour comprendre « les pratiques, les comportements et les perceptions des individus en lien avec la question de recherche » (Chevalier, Meyer, 2018). L'entretien semi-directif est « une technique de collecte de données qui contribue au développement de connaissances favorisant des approches qualitatives et interprétatives relevant en particulier des paradigmes constructivistes » (Imbert, 2010). Les objectifs directs sont de récolter, par l'entrevue, des données qualitatives pour connaître les dynamismes et mécanismes (Salah, Derguin, 2018) de l'enjeu du *silver* tourisme. La méthodologie qualitative recherche donc à comprendre le processus étudié par un prisme de la description de ce processus plutôt que d'expliquer les causes (*Ibid.*). Les informations sont subjectives, dès lors que l'interviewé a vécu des moments sur le territoire et a participé à son développement. L'entretien permet d'appréhender le rapport du sujet au fait (Vilatte, 2007). Cette compréhension se traduit par la vision du chercheur sur toutes les actions mis en œuvre, qu'elles soient de concert ou non sur les actions quotidiennes, répétitives, la créativité d'agir, les ruptures dans les pratiques (Dumez, 2011). Tout ceci est très important puisqu'elles sont le pilier de la recherche qualitative. Elles sont les variables de l'analyse.

Pour mener à bien cette méthodologie, une grille a été pensée et rédigée, selon les informations relevées durant l'état de l'art (Cf : Annexe n°2 : grille d'entretien) pour guider l'entretien. Elle est composée de trois grands thèmes qui permettent de ne pas sortir de l'objectivité des déclarations des enquêtés, de rester dans le cadre de la recherche et de ne pas digresser dans des discours trop éloignés du sujet. Le premier thème concerne l'état des lieux de l'évolution du tourisme dans leur commune. Ce thème demande un petit historique du tourisme jusqu'au moment de l'entretien. Il est intéressant de relever ces informations du point de vue d'un élu car il va avoir une vision critique des politiques mises en place par ces

prédécesseurs et donc apporter des informations complémentaires, voire inédites, de celles relevées durant l'état de l'art. Le second thème est l'impact du *silver* tourisme pour la commune. Enfin, le dernier thème est la mise en valeur de l'avenir du *silver* tourisme dans la station. Ce thème est dédié aux projets menés par les municipalités pour les résidents secondaires. Il permet de comprendre si cette catégorie de population a un poids important dans la société locale ou non et si elle est prise en compte. Ce dernier thème a été mal reçu par les élus qui ont été réticents dans leurs discours à dévoiler leurs opinions et leurs pensées. En effet, la période des entretiens a coïncidé avec l'élection municipale. En conséquence, les informations transmises ont été peu nombreuses comme à Neufchâtel-Hardelot.

Plusieurs guides d'entretien ont été rédigés, en fonction des profils des enquêtés : élus, professionnels du tourisme (Pas-de-Calais Tourisme, Atout France), offices de tourisme et agences immobilières.

2.3 La construction de l'échantillonnage

La constitution d'un échantillonnage se réalise par une volonté d'interroger l'ensemble de la population visée, pour avoir un résultat le plus juste possible même s'il est difficile à atteindre (Stafford, 1996 ; Loonis, 2009). Il se construit sur plusieurs critères d'ordre scientifique comme les idées théoriques qui ont pour but une certaine représentativité des points de vue, d'en faire des comparaisons, mais aussi d'ordre logistique, avec le calendrier, les échéances, la disponibilité des enquêtés, le budget (Savoie-Zajc L. 2007). Pour cela et pour avoir un échantillon représentatif, la méthode employée est l'échantillonnage par quotas. Il n'est pas possible, compte tenu du coût financier ou temporel que cela représenterait, de la logistique, du risque de détérioration de la qualité des données, voire de faisabilité, (INED, 2020) de réaliser l'enquête auprès de tous les résidents secondaires retraités des différentes stations. De plus, comme les statistiques des résidents secondaires retraités n'existent pas en tant que tel et comme nous disposons des connaissances sur des pourcentages de répartition de diverses variables, nous pouvons, par conséquent, extrapoler et établir un protocole d'échantillonnage, en respectant les quotas dans l'échantillon (Aubert-Lotarski, 2007 ; Vitale, 2007). L'échantillonnage se réalise par la succession d'opérations afin d'assurer la représentativité (Vitale, 2007). Cette représentativité permet une généralisation des résultats, dans la conclusion finale de cette thèse. Par conséquent, il faut réaliser des croisements entre le nombre de résidences secondaires et le nombre de personnes retraitées vivant dans chaque station balnéaire. Ceci permet d'évaluer le nombre de résidents secondaires retraités vivant dans

chaque résidence secondaire. Cette statistique est primordiale pour établir l'échantillonnage d'enquêtés pour chaque terrain d'étude. Nous devons donc utiliser la méthode par quotas en prenant comme données statistiques les résidences secondaires et la démographie des personnes ayant plus de 60 ans au sein de la population résidente annuelle. Nous pouvons donc extrapoler que le taux de résidents secondaires retraités par rapport à l'ensemble de la population de résidents secondaires est semblable. Nous supposons qu'une corrélation existe entre les caractères étudiés et les critères utilisés comme quotas. Pour ce faire, nous avons établi une formule pour calculer l'échantillonnage représentatif. Cette formule est :

Échantillonnage = le nombre de résidences secondaires X par le taux de population (résidente principale) de 60 ans X par 10 %.

Le choix des 10% est le taux qui correspond à une représentativité de l'échantillon qui répond à une sélection « des individus de la population séquentiellement jusqu'à satisfaction (en proportions exactes) de ces distributions » (Gerville-Réache, Couallier, 2011). Le tableau n°4 indique l'échantillonnage calculé pour chaque terrain d'étude :

Stations balnéaires	Résidences secondaires	Taux de la population 60 ans et + (%)	Population cible (=Résidences secondaires * Taux de la population 60 ans et +)	Echantillon (10%)
Bray-Dunes	2599	33,9	881	88
Neufchâtel-Hardelot	3461	34	1176	118
Le Touquet Paris-Plage	9664	54,9	5306	530
Le Crotoy	1875	38,9	729	79

Tableau 4 : Echantillonnage des enquêtés.

Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai.

Par cette méthode, nous avons donc un échantillon de 88 personnes à enquêter à Bray-Dunes, 118 à Neufchâtel-Hardelot, 530 au Touquet Paris-Plage et 79 au Crotoy. Le Touquet Paris-Plage est surreprésenté car cette municipalité possède un nombre bien plus important de résidences secondaires en comparant avec les autres stations balnéaires. De plus, dans leur population respective, Le Touquet Paris-Plage a également plus de la moitié de sa population qui a plus de 60 ans alors que pour les trois autres stations, la proportion est plus homogène et tourne autour des 35%. Ces données montrent donc une relative démesure de la part du Touquet Paris-Plage dans le paysage des résidences secondaires de la côte d'Opale et de sa prédominance dans le tourisme sur le littoral du nord de la France.

La méthode des quotas est donc avantageuse pour les raisons suivantes (de Singly, 2012) :

- elle ne nécessite pas un fichier de référence ni connaissance statistique de la population ;
- elle est économique. D'autres méthodes comme l'échantillonnage aléatoire demandent à revenir plusieurs fois pour rencontrer la personne désignée (lorsque celle-ci n'est pas là lors des premiers passages) ;
- elle représente une certaine fiabilité expérimentale puisque les résultats sont assez justes ;
- elle autorise la publication de chiffres sur l'ensemble de l'échantillon.

Pour mener à bien l'enquête, la méthode est affinée par d'autres procédés comme l'échantillonnage temporel, l'échantillonnage spatial et l'échantillonnage itinéraire (Lugen, 2017). Le premier est mené à des périodes définies dans l'année, comme les week-ends prolongés ou les vacances scolaires ; des moments qui apportent une probabilité plus importante de la présence des personnes cibles. À cela s'ajoute d'autres choix comme par exemple le moment le plus propice de la journée. En effet, il faut également prendre en compte les périodes de la journée où les personnes retraitées sont plus à même de répondre, comme durant le moment du marché, les promenades sur la digue, la sieste des petits enfants. Le second - l'échantillonnage spatial - est mené sur l'ensemble du terrain d'étude pour garantir l'obtention du nombre d'enquêté préétabli. Le choix de rechercher les retraités touristes à plusieurs endroits est également lié à la temporalité des questionnaires. Lors des matinées, les retraités se retrouvent plus souvent sur les marchés, lors des après-midi nous les retrouvons sur la plage et/ou la digue à se promener avec leurs petits-enfants. Les endroits choisis sont issus à la fois de nos lectures scientifiques ainsi que de nos pratiques d'observation de terrain. Les deux méthodes d'échantillonnage sont complétées par la « méthode itinéraire », une méthode basée sur le porte-à-porte à partir d'un cheminement aléatoire, dans la station. La principale difficulté est le fait que le mode d'enquête est difficilement suivi. En refaisant le parcours, un enquêteur qui reprendrait le travail n'arriverait pas forcément à la même porte (Bréchon, 2010). De plus, il est difficile de rencontrer les résidents secondaires retraités chez eux car la plupart du temps ils sont occupés et ne prennent pas le temps de répondre aux questionnaires.

2.4 La collecte des données

La collecte des données a été réalisée en plusieurs temps, en fonction des populations enquêtées. Pour rencontrer les résidents secondaires retraités, les meilleures périodes sont celles qui correspondent aux vacances scolaires car ils reçoivent leur famille et plus précisément leurs petits-enfants. Lors des périodes hors vacances, nos enquêtes ont surtout concerné des entretiens auprès des élus et des professionnels du tourisme. Une particularité est à mettre en évidence, les offices de tourisme ont été interrogés durant les périodes de vacances. Pour une question de fluidité de l'échange, et en accord avec les enquêtés, nous avons enregistré l'entretien et retranscrit pour une meilleure analyse.

a) La passation du questionnaire

La passation du questionnaire est précédée d'une phase de tests (Stafford, 1996). Ces tests sont importants pour corriger les éventuelles erreurs du questionnaire. Ces erreurs peuvent être des questions mal formulées, des questions qui se rapportent à des thèmes qui ne sont pas à la bonne place dans le questionnaire, créant un va-et-vient, pouvant aboutir à une déstabilisation de la personne interrogée. Ces tests servent également à mettre en évidence certains oublis qui peuvent être importants (Vilatte, 2007). Ils ont été menés auprès de personnes qui répondent aux critères principaux de l'enquête. Des précisions ont été apportées à quelques questions qui paraissaient difficiles à comprendre pour les enquêtés. Après ces tests, le temps de passation a débuté.

La passation du questionnaire auprès des résidents secondaires retraités s'est déroulé sur deux périodes estivales : fin de l'été - début de l'automne 2019 et durant l'été 2020. La première partie s'est terminée lors des vacances de la Toussaint, à la station balnéaire de Neufchâtel-Hardelot, qui termine la saison touristique avec le festival Festi'Môme. La reprise de l'enquête devait débuter au début du mois d'avril 2020 lorsque le climat plus clément, permet le retour des résidents secondaires retraités dans leur maison jusqu'à la fin août. La passation du questionnaire a rencontré des difficultés qui n'avaient pas été envisagées. Les premières difficultés ont été le comportement des retraités vis-à-vis du questionnaire. Le choix des heures de passation du questionnaire était le matin entre 10h et 12h et entre 14h et 18h30. Ces plages horaires devaient permettre de rencontrer aisément les personnes cibles. La tranche horaire était dédiée aux endroits les plus fréquentés de la station balnéaire comme le marché (lorsqu'il y a lieu), la zone de promenade sur la digue, ou encore les places au centre de la station. La plage horaire de l'après-midi alternait plusieurs lieux : la digue, la plage et les résidences secondaires.

Les motifs de non-participation relèvent des conditions physiques de la collecte des données (Stafford, 1996). En effet, comme l'exprime l'auteur, des formes spécifiques d'activités touristiques ou para-touristiques posent des problèmes dans la passation de questionnaires. Ces difficultés sont liées aux activités familiales, par exemple aux sorties à la plage avec les petits-enfants. Au demeurant, les activités du quotidien forment une barrière dans la rencontre entre l'enquêteur et les enquêtés qui ne prennent pas le temps pour participer à l'étude, prétextant être trop affairés à préparer les repas, être très pris à s'occuper des petits-enfants, ou à la méfiance de l'enquête elle-même. La pandémie du coronavirus a bouleversé à la fois l'emploi du temps et les relations. Dans les premiers temps de l'épidémie, le confinement a retardé l'enquête qui n'a pu recommencer qu'à la fin du mois de juin 2020. Dans le second temps, lors du déconfinement, les premières semaines ont été difficiles, parce que les personnes cibles ont été peu nombreuses à retourner dans les résidences secondaires et lorsqu'elles y séjournaient, elles étaient réticentes à répondre à un questionnaire. Leur réserve s'exprime à la fois par la peur de rencontrer une personne inconnue et de la contamination malgré les gestes barrières mises en place.

Malgré tout cela, les objectifs ont été réalisés pour trois des quatre terrains d'étude. Seul l'objectif du Touquet Paris-plage n'a pas été accompli. Après les premières analyses de données et les échanges effectués avec les directeurs de thèse, nous nous sommes accordés pour arrêter la passation du questionnaire sur ce site. Nous avons jugé que les collectes de données n'apportaient plus d'informations nouvelles et différentes. Nous avons estimé que l'indice « empirique de la saturation » avait été atteint (Pires, 1997). Cet indice nous indique en effet à quel moment nous devons arrêter la collecte des données, de façon à éviter de perdre du temps et de l'argent, mais aussi de « généraliser les résultats à l'ensemble de la population auquel le groupe analysé appartient » (Olivier de Sardan, 1995 ; Pires, 1997).

Le temps de collecte pour chaque questionnaire avoisinait 10 à 25 minutes. Cette différence de temps de récolte s'explique par le fait que les résidents secondaires retraités ont répondu avec plus ou moins de précisions et de commentaires. Au premier abord, les enquêtés redoutaient la longueur du questionnaire (quatre pages), mais après les avoir rassurés, la passation se déroulait correctement sans retour négatif.

b) Les entretiens semi-directifs

Les entretiens ont été menés durant les périodes hors vacances scolaires car il était plus simple de prendre des rendez-vous avec les professionnels du tourisme et les élus. Pour

organiser ces entretiens, une méthodologie simple a été menée. Dans un premier temps, une sélection a été réalisée pour le choix des enquêtés dont le travail se rapprochait le plus du sujet de recherche. En tout ce sont 20 entretiens qui ont été réalisés, répartis entre les municipalités (quatre), les offices de tourisme (quatre), les agences immobilières (trois au Touquet Paris-plage, une au Crotoy, deux à Neufchâtel Hardelot, deux à Bray-Dunes), le Département Tourisme de la Région Hauts-de-France, Atout France, Pas-de-Calais Tourisme et Météo France. Plusieurs demandes se sont confrontées à des non-réponses comme l'office de tourisme de Boulogne-sur-Mer qui régit les offices de tourisme de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais dont dépendent les offices de tourisme de Neufchâtel Hardelot. Malgré plusieurs relances, seul le maire du Crotoy n'a pas répondu à mes sollicitations et 3 de ses adjoints m'ont expliqué que personne de l'équipe municipale ne voudrait discuter des projets touristiques mis en place pour les résidents secondaires car ces derniers sont considérés comme des personnes antagonistes au développement du Crotoy. Malgré tout, et sans tout à fait comprendre ce revirement de situation, j'ai quand même pu m'entretenir quelques mois plus tard, avec le chargé des animations de la municipalité.

Les entretiens se sont déroulés de deux manières différentes. Avant la crise sanitaire, des rencontres réelles se sont déroulées, soit dans les locaux des enquêtés, soit dans un lieu public que l'on peut appeler lieu neutre. Pendant la crise sanitaire, les rencontres se sont produites en distanciel, au moyen du téléphone ou de la visio-conférence. *Posteriori* et à première vue, aucune différence n'a été observée entre les entretiens menés en présentiel et ceux en distanciel. Le rapport entre enquêteur et enquêté doit atteindre un bon degré de confiance pour que l'échange d'informations ait lieu dans de bonnes conditions. L'interférence technologique n'a pas perturbé cette confiance qui s'est rapidement instaurée. La confiance arrive souvent par des comportements à la fois non verbaux de l'enquêteur, concrétisés par des regards et sourires, verbaux avec des petites expressions comme « oui », « d'accord », para-verbaux avec des interjections comme « mmh », et/ou avec des postures (Sales-Wuillemin, 2006). Ces marqueurs sont appelés des *Feed-back*, pouvant être exprimés sans être accentués pour ne pas couper l'interlocuteur dans ces explications, mais pour lui montrer que nous suivons bien son raisonnement. Ils peuvent servir de relance lorsque l'enquêté se sent compris et suivi. Les entretiens se sont déroulés convenablement et les relances ont été exécutées sans difficultés. Ces dernières, sous deux formes principales – les relances non directives et directives – (*Ibid.*) se sont imposées naturellement au fil de l'entretien. Elles ont été formulées en fonction des informations recherchées. Des relances d'attitude ont été utilisées comme « *selon vous* », « à

vosre avis », « *d'après vous* » et d'autres se sont concentrées sur le contenu du discours avec des répétitions thématiques (*ibid.*). C'est une reprise de l'idée que le questionnaire a mentionné et que l'enquêteur veut appuyer en cherchant des précisions. Dans les entretiens semi-directifs, en sus des questions préparées, nous avons intégré des questions spontanées. Elles sont improvisées, soit en se référant à des mots déjà sélectionnés mais qui n'entrent pas dans la question préparée, soit en se référant aux lectures du chercheur mais qui n'a pas articulé sa réflexion comme tel. Ces ajouts demandent au chercheur d'être attentif à la moindre idée explicitée par l'enquêté. Il ne doit pas se contenter de sa retranscription pour analyser ce qui a été dit. Le chercheur doit analyser en temps réel les informations. Cela requiert une préparation rigoureuse en amont. Les lectures jouent un rôle important à ce moment-là de la recherche car les idées viennent se compléter et/ou s'emboîter dans des ébauches d'analyse. Les thèmes abordés doivent être approfondis et être connus par le chercheur avant de mener un entretien semi-directif. Il se peut qu'il ne puisse pas connaître toutes les informations reçues. Il peut demander des explications complémentaires, mais ces moments doivent être minimales.

3. L'analyse des données

La phase essentielle de cette recherche est l'analyse des données récoltées. Elle est la partie charnière située entre la problématique générale d'une recherche et l'activité d'explication (Fauvel, 2002). Après la collecte sur les terrains, les données quantitatives et qualitatives sont brutes. Il ne peut y avoir d'analyses ou de réflexions lancées en l'état et plusieurs étapes sont alors entreprises. La première est la description des données et leur agrégation. Elle met en évidence des variables qui seront distribuées par thématique. La seconde est l'analyse de ces variables qui seront ensuite croisées. La dernière est la confrontation des résultats collectés et théoriques. L'interprétation des résultats finaux sera alors capitale pour valoriser le travail de recherche et surtout valider ou non les hypothèses et contextualiser par rapport à la problématique initiale.

3.1 Préparation des données

Pour analyser les données quantitatives, nous avons utilisé le logiciel *Sphinx*, qui nous a également aidé à ordonner le questionnaire. Le temps de saisie des données a été réalisé durant la passation des questionnaires, pour un gain de temps précieux. Ensuite l'étape de la relecture

a été nécessaire pour corriger un certain nombre de variables comme le nom des communes et leurs codes. À la suite de cette relecture l'analyse a pu être lancée.

Pour analyser les données qualitatives, il faut préparer les données brutes. Pour cela, il convient de retranscrire les données après les avoir enregistrées. Cette transcription a été réalisée consciencieusement pour ne pas omettre chaque mot énoncé ainsi que les onomatopées et expressions qui peuvent apporter des informations complémentaires sur l'attitude ou le ressenti de la personne questionnée. Après avoir retranscrit ces dialogues, les données ont été agencées pour une relecture plus rapide et compréhensible. Les parties composées de questions et de relances sont surlignées d'une certaine couleur, pour les rendre toutes homogènes. Puis, le texte est lu à plusieurs reprises afin que l'on se familiarise avec le contenu et que l'on puisse avoir une vue d'ensemble. L'analyse dégage des grands thèmes identifiés par un code couleur. Cette méthode permet une lecture par thème synthétique. Cette classification est illustrée par un tableau qui résume les thèmes identifiés et coloriés, jouant le rôle d'étiquette dans les phrases. Cette application donne plusieurs avantages. Le premier est la rapidité d'identification et de classification des thèmes. Le second provient du nombre d'entretiens réalisés et de la quantité de matériaux obtenus. Ayant une vingtaine d'entretiens à analyser, pour certains avec peu d'informations, la préparation des données brutes demande peu de temps. L'emploi de logiciels plus complexes n'est pas approprié dans ce contexte.

3.2 Analyse des variables

a) Le questionnaire

L'analyse des données provenant du questionnaire demande une agrégation des données, appelée codage. Ce dernier permet de passer d'une langue verbale à une langue numérique (de Singly, 2012). Il permet de regrouper et de classer des données brutes car elles sont trop volumineuses pour être analysées en l'état. Pour être agrégées, ces données doivent être distinguées entre des variables quantitatives et qualitatives. Ces variables sont issues des questions ouvertes ou fermées. Les variables quantitatives sont celles pour lesquelles la distance entre deux valeurs donne un sens, comme le décrit le tutoriel du logiciel *Sphinx*. Cette distance est désignée par un chiffre comme l'âge des enquêtés ou bien leur revenu. Les questions fermées avec des réponses binaires, ou multiples, demandent une analyse descriptive. Deux variables sont sélectionnées pour mettre en exergue les causes et les effets. L'indicateur de la liaison entre deux variables quantitatives est le coefficient de corrélation compris entre 0 et 1 (Morel, 1988). Plus l'indicateur est proche de 1, plus la relation entre deux variables est significative et

inversement, plus elle est proche de 0, plus la relation est inexistante. La représentation graphique de deux données quantitatives est généralement un nuage de points. Lorsqu'une variable quantitative et une variable qualitative sont croisées, nous élaborons un tableau croisé dynamique avec une représentation graphique illustrée par un diagramme par secteur. Nous utiliserons ce type de représentation graphique lors des interprétations des résultats dans la section 3 de cette partie.

Plusieurs questions ouvertes du questionnaire ont fait appel à des réponses spontanées de la part des enquêtés. Toutes ces réponses constituent un important corpus de verbatims. Une analyse lexicale a donc été mise en œuvre pour former un lexique. Cela a été nécessaire pour le traitement d'analyse par le logiciel *Sphinx IQ2*. Les mots ont été classés et regroupés en fonction de leur nature – nom, adjectif, verbe, préposition, etc. Puis, en fonction du contexte, un regroupement a été réalisé en simplifiant le nombre de modalités en deux, trois ou quatre comme par exemple « commerces ouverts toute l'année », « commerces toute l'année », « les commerces ouverts toute l'année » en une harmonisation des mots et des expressions par assemblage de mots au singulier et au pluriel. Ce regroupement a pour objet d'afficher les propos des enquêtés dans des groupements clairs et concis. Il ne cherche pas à affiner la qualité de la description, mais à rendre possible le croisement des variables entre elles, ce qui interdit un trop grand nombre de variables (de Singly, 2012).



Figure 24 : Nuage de mots « Points négatifs des stations balnéaires Bray-Dunes, Neufchâtel-Hardelot, Le Touquet Paris-plage, Le Crotoy ».
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Par exemple, pour la question ouverte « quels sont les trois points négatifs de la commune ? », les répondants ont formulé plus de 893 mots. L'analyse reste compliquée en raison de la multitude de mots et expressions recensés. Une redondance est relevée avec de nombreux synonymes utilisés qu'il faut simplifier. Le choix de prendre des mots individualisés ou en conservant les expressions énoncées par les enquêtés vient du fait que l'analyse textuelle demande de remettre les mots dans leur contexte. Si des mots comme « touriste » dans les points négatifs sont très expressifs sur l'information donnée, les mots comme « chien », « trottoir », « dangereux » doivent être replacés dans leur contexte. En effet, le mot « chien » entre dans des expressions telles que « chiens sur la digue », « chien sur la plage », « crottes de chien », viennent donner une meilleure compréhension dans les points négatifs relevés par les enquêtés. Ce travail demande de connaître les terrains d'étude, les passations de questionnaires et surtout être rigoureux dans le choix qui considère à garder un mot individuel ou à le replacer dans une expression. Le regroupement se fait en deux temps. Le premier est une sélection des mots, marqués d'une même couleur, puis, ils sont agglomérés sous un mot générique exprimant l'idée principale. C'est ce mot qui sera en quelque sorte le représentant de l'idée. Il sera utilisé dans ce sens lors des commentaires des résultats. Ce regroupement de l'ensemble du lexique est une action appelée la lemmatisation. Il s'agit d'un traitement qui identifie des occurrences à des lexèmes, un codage du lexique en prenant en compte la forme commune du radical d'un mot (Salès-Wuillemin, 2006). Ces expressions forment une idée précise, alors que si nous avons séparé les mots individuellement, le sens exprimé par les enquêtés change, ce qui n'exprime plus ce que l'enquêté voulait affirmer.

L'analyse quantitative apporte au chercheur des réponses à ses hypothèses initiales. Il se peut qu'il se retrouve face à des problèmes plus complexes qu'il avait envisagé. En effet les mesures de variables peuvent être simples, mais lorsqu'elles sont complexes, le chercheur doit mettre en place d'autres méthodes, comme l'analyse factorielle, via les logiciels, *Excel Stat* ou *SPSS* (Giordano, Jolibert, 2016). Dans notre étude, l'analyse factorielle a été testée pour mettre en évidence des résultats attendus, comme l'établissement d'un profil type des résidents secondaires retraités. Cependant, pour cette phase, les résultats n'ont pas été concluants. L'analyse factorielle n'a pas fait ressortir un profil type, ni des relations significatives entre les variables. Seules quelques unes sélectionnées ont pu être exploitées.

b) Les entretiens

L'analyse des données qualitatives suit une procédure, appelée l'analyse inductive générale. L'induction est définie comme « un type de raisonnement qui consiste à passer du spécifique vers le général ; cela signifie qu'à partir de faits rapportés ou observés (expériences, événements, etc.), le chercheur aboutit à une idée par généralisation » (Blais, Martineau, 2006). Cette méthode repose sur une lecture détaillée des données brutes pour créer des catégories. Elle permet de condenser les données brutes qui sont variées et nombreuses, d'établir des liens entre les objectifs de la recherche et enfin de développer un cadre de référence ou un modèle (*Ibid.*). L'analyse suit les hypothèses émises en début de recherche, tout en ciblant les objets étudiés. Les hypothèses de départ sont nécessaires pour donner un point de vue à la conduite de l'analyse mais ne doivent pas interférer dans l'objectivité de l'analyse.

Le chercheur utilise les résultats et les analyses dans son écrit scientifique en utilisant plusieurs démarches. Dans la première, il insère des extraits enregistrés pour étayer son analyse et sa réflexion. Ces extraits peuvent être de courtes citations ou des paragraphes plus étoffés. Ils garantissent la validité des résultats qui justifient une réflexivité scientifique au lieu d'une spéculation philosophique et de l'essayiste (Olivier de Sardan, 1995).

En conclusion deux schémas (figures n°25 et n°26) résument la méthodologie d'analyse que nous avons appliqué en utilisant à la fois une et deux variables pour l'analyse des données récoltées. Cela nous a permis de réaliser des illustrations pour accompagner les observations et les raisonnements.

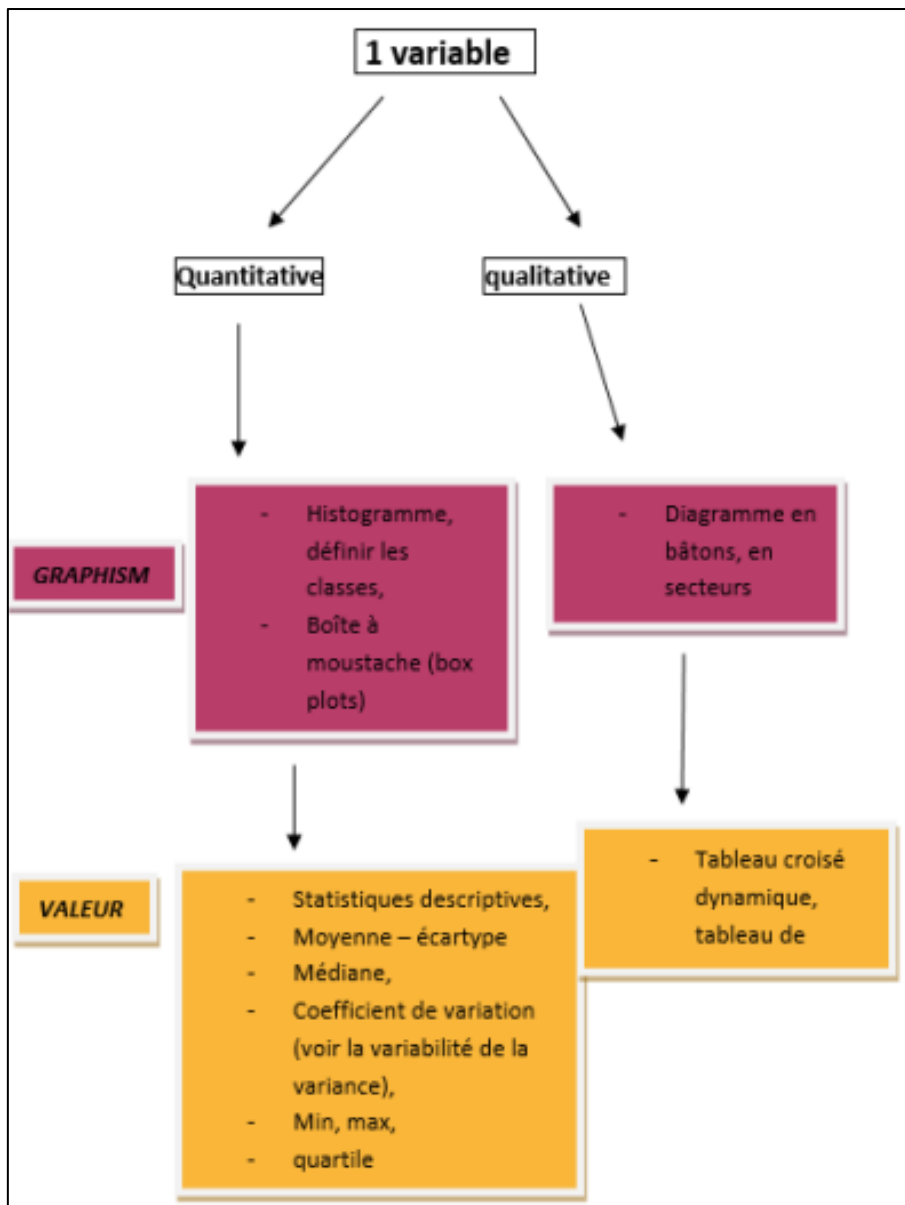


Figure 25 : Schéma représentant l'analyse et la représentation graphique pour une variable. Source : Tutoriel du logiciel Sphinx.

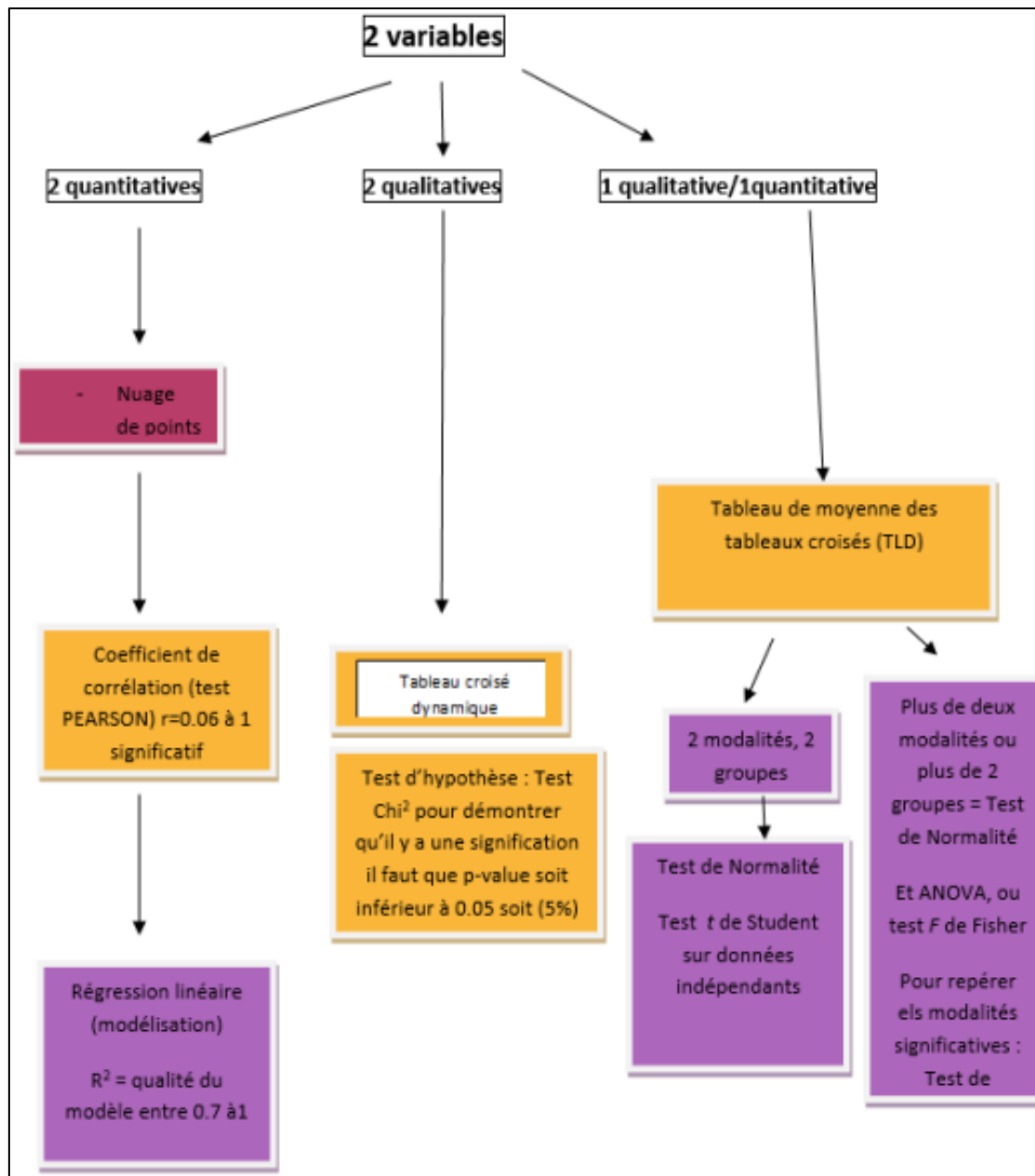


Figure 26 : Schéma représentant l'analyse et la représentation graphique pour une variable. Source : Tutoriel du logiciel Sphinx.

Conclusion du chapitre IV

La méthodologie d'enquête est un outil complémentaire et essentiel dans une recherche scientifique. Le chercheur a en sa possession des données, permettant des analyses qui se traduisent par des résultats. Pour que ces derniers répondent à sa problématique de départ, le chercheur suit un cheminement structuré, capable d'être répété et donc validé (Cf. figure n°27).

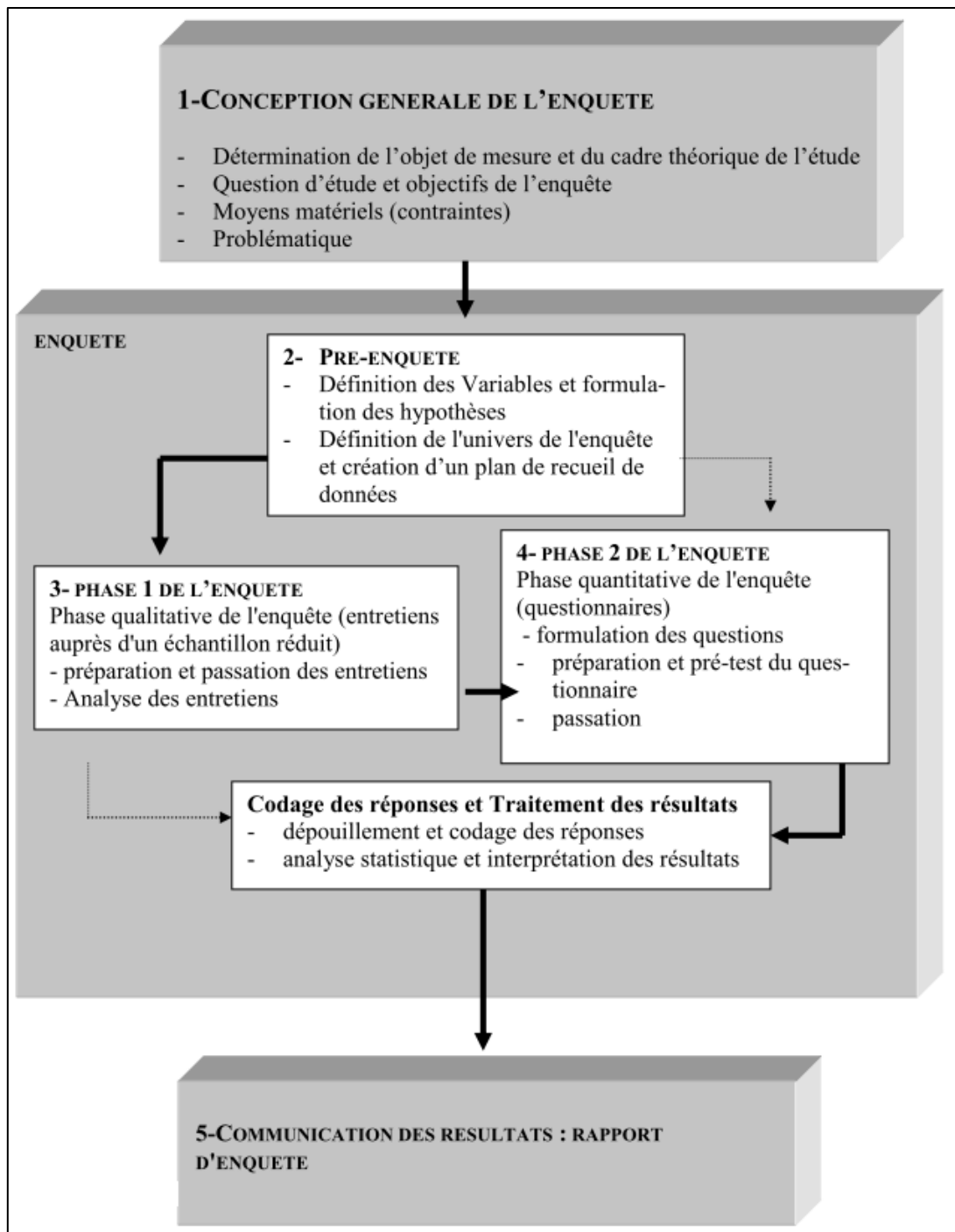


Figure 27 : Schéma conclusif de la démarche générale pour la réalisation d'une enquête par entretien et questionnaire. Source : Salès-Wuillemin, 2006.

Conclusion de la partie I

Pour conclure cette partie I, nous avons quatre stations balnéaires qui ont une riche histoire avec le tourisme. Elles ont joué un rôle important dans son dynamisme balnéaire tout

au long de l'évolution de ce tourisme, malgré quelques cycles de crises. Le développement d'un tourisme transformé par les nouveaux choix de la société où l'héliotropisme est devenu la norme, a demandé aux stations balnéaires d'évoluer vers des offres touristiques et de services recentrés sur leur image historique. Le Touquet Paris-plage et Neufchâtel-Hardelot ont retrouvé leur modèle d'avant 1945 avec des villas huppées, en accueillant une frange de la population aisée. Le Crotoy a participé au développement d'un tourisme gravitant autour de la préservation de l'environnement. Ce choix est une réussite puisque le tourisme apporte un flux financier conséquent pour ce territoire rural. Bray-Dunes a gardé sa notoriété pour l'agglomération lilloise et le flux de touristes s'est maintenu.

L'attractivité des stations balnéaires évolue avec un changement de la typologie du touriste. S'il venait passer des séjours sur ce territoire, aujourd'hui le tourisme de villégiature s'impose progressivement. Les résidences secondaires sont de plus en plus nombreuses dans le paysage du bâti, bouleversant la vie au sein de ces communes. En effet, l'économie résultant de la présence de ces résidents secondaires est difficilement équilibré. Les commerces et les services n'ont plus de vision déterminée puisqu'elle est liée à l'instabilité de la présence de la majorité de la population. Les finances des municipalités changent également car elles intègrent d'autres démarches administratives, telles que les dotations de l'État ou encore la fiscalité locale.

Pour récolter les données servant à l'analyse afin de répondre à nos problématiques initiales, un protocole a été mis en place. Une enquête par questionnaire et des entretiens semi-directifs ont été élaborés en fonction des enquêtés et des données recherchées.

La seconde partie présente les analyses en fonction des thématiques nécessaires afin de comprendre les préoccupations et les attentes des résidents secondaires retraités, ainsi que les municipalités. Ces analyses par ces thématiques nous aideront à répondre à nos problématiques de départ et ainsi à conclure en essayant de participer à la réflexion sur le statut de touriste pour les résidents secondaires et en proposant des solutions aux municipalités pour répondre aux attentes de leurs administrés retraités.

Partie II. Ambivalence des résidents secondaires retraités entre résidentialité et touristicité

Cette partie se consacre aux résultats de notre étude. Elle est divisée en quatre chapitres. Chacun aborde un thème précis consacré aux principales pratiques de vie des résidents secondaires retraités pour chaque station balnéaire étudiée. Ces résultats permettront de confirmer ou d'infirmer les hypothèses émises dans le cadre de notre réflexion globale.

Chapitre V : Des stations balnéaires attractives pour les résidents secondaires retraités

Introduction

Les résidents secondaires retraités investissent les stations balnéaires pour la qualité de vie qu'elles offrent. Ce chapitre a pour objectif de mettre en lumière les aménités positives de chaque station étudiée, de trouver une dynamique globale qui pourrait fonder les bases d'un schéma directeur dans l'attractivité des stations balnéaires pour les retraités en résidence secondaire.

1. Une situation géographique avantageuse

La situation géographique des stations balnéaires est un facteur qui a été évoqué à de nombreuses reprises par les enquêtés. Elle est, aux yeux des résidents secondaires retraités, un des principaux quotients de l'attractivité de la station. Les principaux facteurs qui caractérisent cet attrait du territoire sont : la proximité et un attachement au territoire lié à leurs rapports familiaux. Ce chapitre présente ces facteurs et analyse pourquoi ils paraissent si importants aux yeux des résidents secondaires.

1.1 Une proximité désirée

Le moment où sonne l'heure de la retraite, les néo-retraités choisissent de rester vivre là où ils sont déjà installés (Caradec, 2010) et où ils ont construit leur vie sociale. L'attachement

au « chez-soi » est très fort, ce qui implique le fait de garder les deux résidences, quand elles existent et si les moyens financiers le permettent, pour le temps de la retraite. La secondaire continue de jouer son rôle pour les loisirs et le temps récréatif, alors que la principale est pour le quotidien. Les propriétaires construisent cette proximité entre les deux lieux car ils ont le sentiment d'être ancrés dans le territoire. La notion d'ancrage définit mieux la position des résidents secondaires alors que la notion d'enracinement définit les résidences principales (O'Reilly, 2007 ; Ravalet, Diaz Olvera, 2013 ; Blondy, et al., 2016). La double résidence se renforce au fil du temps et la mobilité entre les deux habitats devient un facteur au cœur de la vie des retraités. Cette alternance d'habitats résulte du rythme de vie de la période active régulée par les temps de repos généralement imposés (vacances et weekends), plutôt qu'un mode d'habiter de rupture (Torkington, 2010). L'un des deux logements tend à être perçu sur le modèle d'une résidence secondaire pérennisée, ce qui a une incidence sur l'appropriation de chacun des deux espaces (Pierre, 2006). Désormais à la retraite, la mobilité est plus variable, selon les envies des personnes. Elle devient centrale en raison de la proximité entre les deux résidences pour leurs occupations. Ce voisinage joue un rôle important dans la vie de la résidence secondaire. Il est un facteur d'attractivité évoqué à plusieurs reprises par les résidents secondaires retraités lors de l'enquête. Les critères de la proximité exprimée ont été en terme de temps et de distance. En effet, ils sont des éléments qui permettent aux résidents secondaires retraités de séjourner à n'importe quel moment de l'année (85,6 % des enquêtés). Si la saisonnalité impacte toujours l'alternance entre les deux résidences, les escapades durant les week-ends et/ou la semaine, pour participer à une activité différente ou profiter d'un climat favorable, viennent étendre le temps d'occupation de la résidence secondaire. Le fait que le trajet soit plus ou moins court entre les deux résidences est un facteur déterminant pour garder sa résidence secondaire dans son patrimoine. Les données sur la localisation de la résidence principale montrent que les propriétaires vivent en moyenne à 2h20 de leur résidence secondaire, soit à environ 210 kilomètres. Des disparités selon les stations balnéaires sont toutefois à noter. Si l'on observe dans le détail, pour Le Touquet Paris-plage, la distance moyenne entre les deux résidences est de 252 kilomètres, pour 2h50. Au Crotoy, ce sont 236 kilomètres pour 2h36, à Neufchâtel-Hardelot, ce sont 198 kilomètres pour 2h07 et enfin à Bray-Dunes, ce sont 141 kilomètres pour 1h43. La figure n°28 illustre les propos des enquêtés caractérisés par une forte dominance d'une population originaire de la région.

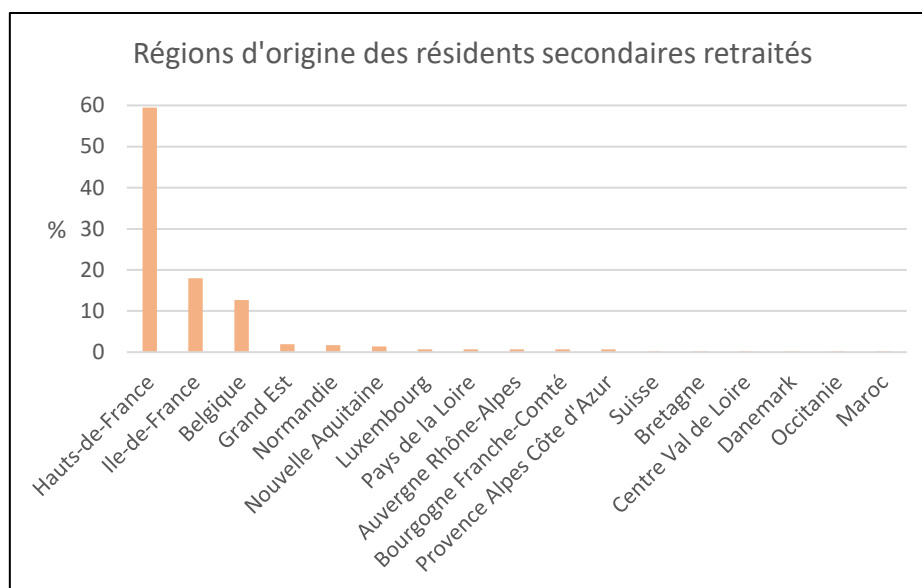


Figure 28 : Régions ou pays d'origine des résidents secondaires retraités.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

En croisant les données des figures n°28 et n°29, indiquant la localisation de la résidence principale, nous nous apercevons qu'une majorité des résidents secondaires retraités sont restés vivre dans leurs régions d'origine.

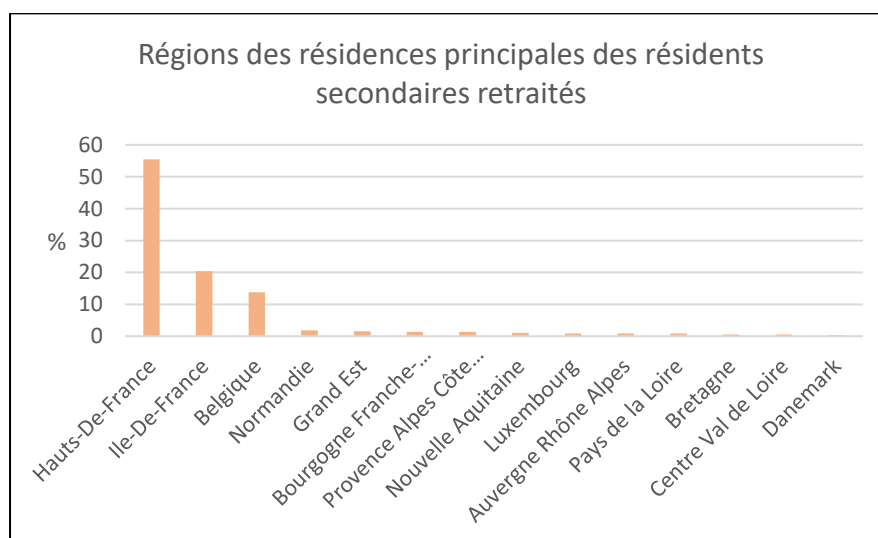


Figure 29 : Régions ou pays des résidences principales des résidents secondaires retraités.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

L'enquête montre qu'en moyenne, les résidents secondaires retraités vivent en majorité dans la même région que leur résidence principale : Bray-Dunes à 65,9 %, Neufchâtel-Hardelot à 64,1 % et Le Touquet Paris-plage à 52,7 %. Dans le Boulonnais, cette tendance est comparable au tourisme de proximité qui prédomine, avec plus de 65 % de touristes régionaux qui visitent cette partie du littoral (Managetic Management Center, 2008). Pour Le Crotoy, seulement 45%

des personnes sont originaires de la région et apparaît ainsi comme une station divergente de ses consœurs. Ces résultats sont complétés par une étude que l'INSEE a menée dans la région Hauts-de-France et qui révèle qu'en moyenne sept personnes sur dix ont leurs résidences principales dans la même région que leurs résidences secondaires (Lemerchin, 2021). Le Crotoy est une station particulière, dont son historicité touristique et économique a encore une incidence sur la démographie actuelle. C'est une station familiale fréquentée par les habitants locaux. Avec l'ouverture du territoire permise par les axes autoroutiers notamment, Le Crotoy a attiré des touristes venant des régions voisines, comme l'Ile-de-France. Les prix du parc immobilier étant bas, une importante population exogène a pu investir dans les logements. Puis, le prix du foncier a augmenté rapidement, excluant les résidents principaux et secondaires locaux. Ces facteurs expliquent la modeste présence de résidents secondaires retraités régionaux dans la station, ne pouvant investir dans ces logements devenus trop onéreux. Dans l'ensemble, les touristes secondaires retraités qui sont installés dans les stations balnéaires des Hauts-de-France peuvent être inclus dans le modèle mononucléaire migratoire touristique de Françoise Potier et Christophe Terrier, c'est-à-dire que la région est le principal pôle d'émission de touristes, suivi par la région parisienne (Lejoux, 2007 ; Ghekière, Houillon, 2013).

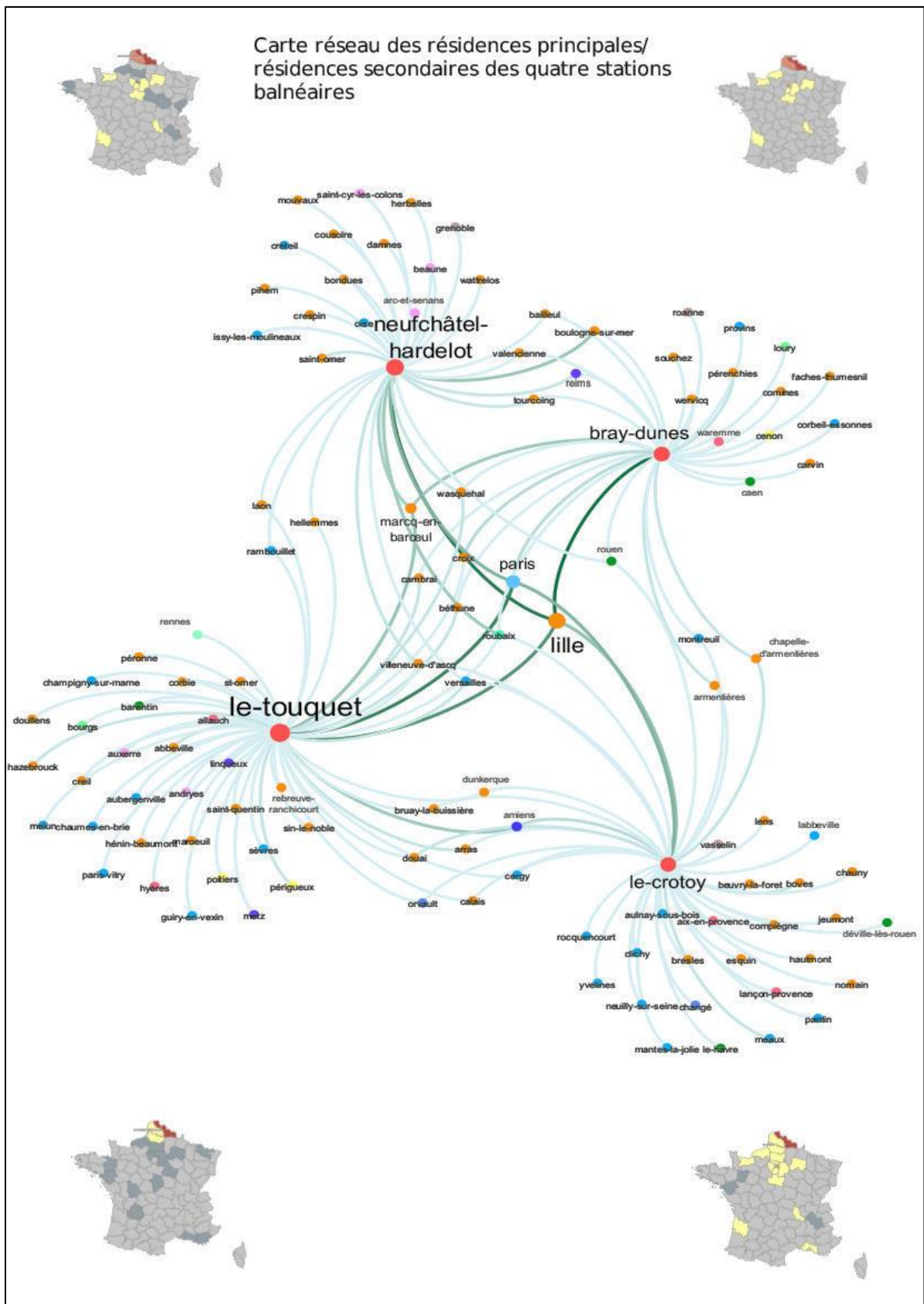


Figure 30 : Réseau des résidences principales/ résidences secondaires des quatre stations balnéaires.
Conception/ Réalisation : P. Chagnon, 2022.

La figure n°30 montre le réseau des résidences principales et secondaires dans les quatre stations balnéaires. Nous observons plusieurs phénomènes. Dans un premier temps, les quatre stations ont une aire d'influence régionale et parisienne. Lille est la principale métropole d'où sont issus les résidents secondaires retraités dans les stations balnéaires. Chaque station a une aire d'influence propre avec des communes émettrices. Certaines comme Marcq-en-Barœul ou Versailles alimentent plusieurs stations. Peu de régions sont représentées, donc ce littoral n'a pas encore une attractivité nationale à l'égal de la Bretagne par exemple.

Bray-Dunes est une station qui se situe proche d'un grand bassin de vie, la Métropole lilloise. Une interaction forte existe entre ces deux espaces car sa plage est la plus proche de la métropole (Mairesse de Bray-Dunes, Entretien 2020). Neufchâtel-Hardelot est une station familiale qui a mis les enfants au centre des activités touristiques. Par conséquent, les familles sont restées proches pour pouvoir se réunir régulièrement. L'importance de l'enracinement familial dans une station est donc un facteur déterminant pour les résidents secondaires dans leur choix d'installation : le rôle de l'affect familial est capital (Bonvalet, Lelièvre, 2005 ; Bachimon Dérioiz, 2010).

La proximité entre ces deux lieux résidentiels est permise par la mobilité. Elle est pratiquée de manière intensive lors des moments de repos (week-ends, vacances) ou de la retraite. Chaque personne construit un système de lieu, résidence principale et secondaire qui joue un rôle particulier dans la vie des propriétaires, en fonction des espaces vécus (Ravalet, 2013) mais aussi un relationnel entre les personnes et les lieux en formant un espace résidentiel (Bonvalet, Lelièvre 2005, Caradec, 2010). La mobilité permet un va-et-vient entre le lieu de résidence, le lieu du quotidien, le lieu de vie temporaire, le lieu de récréativité et de repos (Morice *et al.*, 2008). Elle permet de lier deux espaces différents dont les aménités de chacun se complètent. Ces deux lieux sont conçus en lieu de famille. La circulation entre les lieux se construit dans le temps selon les liens entre les parents et les enfants. Les rassemblements s'effectuent dans la résidence secondaire, l'habitat historique de la famille. Le système résidentiel est découpé en deux moments dissemblables par la cadence de fréquentation des deux résidences : une résidence du quotidien, la maison principale et une résidence du temps libre, la maison secondaire (Pierre, 2006). Il est défini comme un espace où s'articule plusieurs aires de résidence qui sont séparées dans l'espace et utilisées diversement dans le temps (Chevrier *et al.*, 2009). Les retraités créent plusieurs pôles d'habitation, souvent avant leur retraite pour agencer une structure de vie basée sur la mobilité et le changement de lieu. Ils alternent entre les deux habitats, rendant floue la frontière entre la résidence principale et

secondaire qui se complètent (*Ibid.*). Par exemple, pour la station de Bray-Dunes, cette proximité est le facteur principal d'attractivité pour les résidents secondaires, devant les facteurs naturels (mer/plage) (figure n°31).

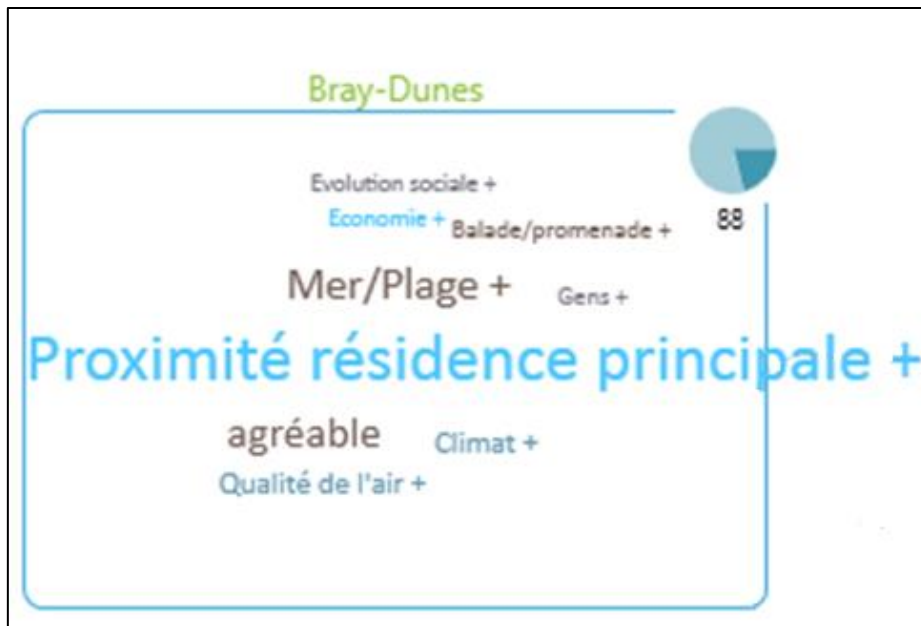
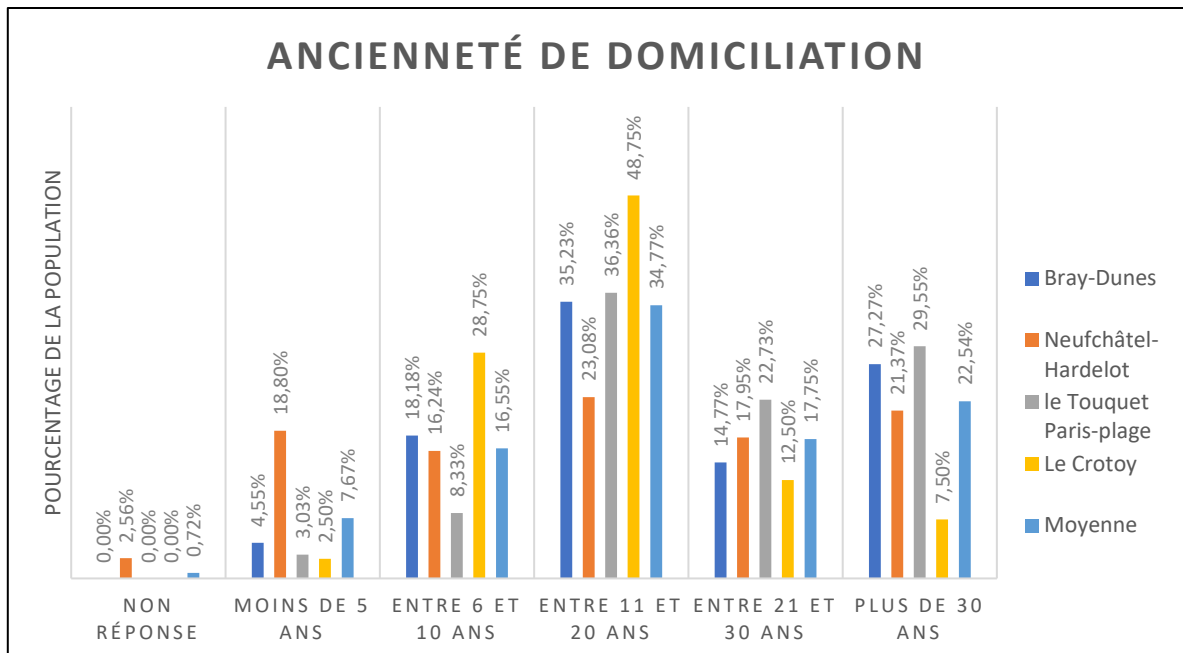


Figure 31 : Nuage de mots : points positifs de la station balnéaire Bray-Dunes d'après les résidents secondaires retraités de la station.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

1.2 Un attachement au territoire

L'importance de la proximité semble s'expliquer par un autre facteur : l'attachement au territoire. Si la résidence en tant qu'objet fait partie intégrante de la famille, le territoire qui l'entoure est également important à considérer.

Les résidents secondaires retraités ont connu la station balnéaire par l'intermédiaire de leur famille (58,8 % des répondants) et/ou des vacances (56,1 %). Souvent, c'est pendant les vacances en famille qu'ils ont découvert la station. Leurs connaissances du territoire sont donc anciennes. L'installation sur le territoire va de pair avec l'ancienneté de la connaissance de la station, comme l'illustre la figure n°32. La résidence secondaire permet de perpétuer la continuité des réunions familiales dans la station.



**Figure 32 : Ancienneté de domiciliation dans la station balnéaire.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.**

Pour la station du Touquet Paris-plage, de Bray-Dunes et du Crotoy, la moyenne est comprise entre 11 et 20 ans. Au Crotoy, près de la moitié des enquêtés s’est installée durant cette période. Plus d’un quart s’est installé plus récemment (28,75 % entre 6 et 10 ans). L’installation de cette partie de la population engendre un dynamisme récent au Crotoy. Au Touquet Paris-plage, les installations des résidents secondaires retraités est plus ancienne. Les statistiques montrent que plus de 50 % des enquêtés s’y sont installés il y a plus de 20 ans, et plus d’un quart d’entre eux depuis plus de 30 ans. À Bray-Dunes nous retrouvons la même dynamique qu’au Touquet Paris-plage. À Neufchâtel-Hardelot, les installations se sont étalées dans la durée. Nous pouvons l’expliquer par un renouvellement régulier de la population et une attractivité constante. En menant l’analyse de manière globale, la majorité des retraités s’y sont établis avant la retraite, dans l’optique de la passer avec un pied à terre dans le lieu qui leur plaît le mieux.

L’attachement à la maison peut s’associer à un territoire, représenté par une communauté (sociale, amicale) ou l’environnement naturel (mer, plage, forêt, etc...) (Pereira, 2014 ; Maupertuis, 2015). Qu’il soit pour les natifs du territoire, ou pour ceux qui sont tombés amoureux lors de voyages et vacances (O’Reilly, 2007 ; Condevaux *et al.*, 2016), le territoire constitue un élément à part entière pour tous les résidents secondaires. L’attachement au territoire est un facteur qui a incité les résidents secondaires retraités à rester ou à investir dans une habitation. De façon générale, les résidents secondaires se sont installés et ont développé

une expansion du soi sur le territoire, une multi-appartenance (Sencebe, 2004), au moyen d'interactions répétées au cours du temps (Maupertuis *et al.*, 2017).

La dimension temporelle joue un rôle au cœur du système résidentiel. Le temps passé dans la résidence secondaire est l'élément qui définit le statut de résident secondaire ou principal. Les répondants ont indiqué qu'ils séjournaient entre 9 et 16 semaines dans leurs résidences secondaires (figure n°33) avec une moyenne autour de 12,2 semaines.

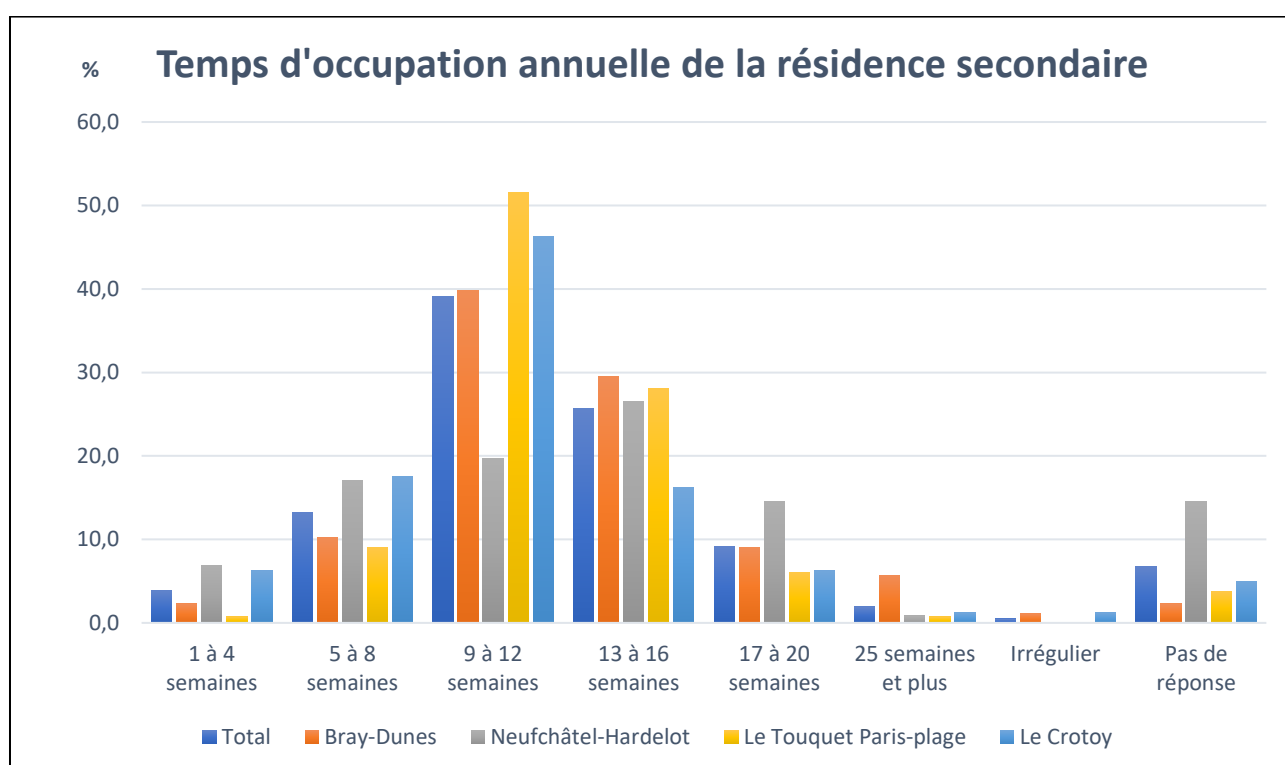


Figure 33 : Temps d'occupation annuelle de la résidence secondaire.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Ce temps discontinu a été agrégé par les répondants eux-mêmes lors de la passation du questionnaire, en fusionnant tous les jours, week-ends et les vacances scolaires qu'ils passent dans leur résidence secondaire. Comme nous l'imaginons, les moments forts de l'occupation du logement se situent durant les vacances scolaires, notamment celles de juillet et d'août. De décembre à février sont les mois creux dans la fréquentation des stations balnéaires, même si les résidents secondaires retraités investissent les lieux en accueillant leur famille lors des fêtes de Noël. Le Touquet Paris-plage organise justement des activités à cette période, pour rendre encore plus attractive la station, malgré un climat peu propice aux festivités. Les trois autres stations organisent quelques activités, plus limitées, car leurs finances sont plus modestes. Le

taux d'occupation de la résidence secondaire, 12 semaines/an, est supérieur à la moyenne que l'on retrouve dans les autres stations touristiques en France. En effet, dans les Pyrénées par exemple, environ six semaines de présence cumulées ont été comptabilisées (Bachimon *et al.*, 2017). Cette forte présence sur le littoral du nord de la France s'explique par l'enracinement de ces résidents secondaires retraités et leur attachement à ce territoire.

2. L'environnement, un rôle majeur et moteur

Les régions littorales attirent les touristes par les paysages qui les composent (Miossec, 2004). L'attractivité touristique est définie par la mer et la plage qui occupent la place principale de cet espace. La mise en valeur d'un environnement attenant comme les forêts, les dunes ou les baies se veut être un complément au duo mer/plage. Dans cette section, nous verrons que l'association de ces caractéristiques environnementales constitue un atout considérable pour attirer les résidents secondaires retraités dans les stations balnéaires.

2.1 La nature indémodable

La nature est une composante de l'attractivité du tourisme qui a été mise au centre des préoccupations des touristes : la mer, la montagne, la campagne. Les stations balnéaires en ont fait un élément central pour séduire la multitude de touristes. Lorsqu'on questionne les résidents retraités sur les atouts attractifs dans leur station, l'environnement naturel ressort avec plus de 81,3 % des réponses. Ces dernières sont confirmées par celles données sur les points positifs de la station où la plage et la mer arrivent en troisième position derrière le calme et la tranquillité. Ces deux espaces récréatifs offrent des activités et des pratiques multiples, mais aussi un retour à « la vie simple, proche de la nature » (Messenger, *et al.*, 2010 ; Alipour, *et al.*, 2017).

L'image de la plage a évolué dans le temps, passant d'un endroit du vide à endroit du plein, fréquenté pour sa ré-créativité (Coëffé, 2010). Elle est devenue un objet du désir par une construction sociale et un lieu idéal par une construction culturelle (*Ibid.*). Elle est pratiquée pour les loisirs, la mise en scène et l'esthétisme paysager, attachée à la mer (ou océan). Les touristes se sont approprié cet espace pour toutes sortes de pratiques sportives, sorties en famille, esthétisme du corps. C'est un lieu d'espace public où le mélange des pratiques est le plus hétérogène. Pour les résidents secondaires retraités, la plage est un lieu qui fait référence aux petits-enfants passant une grande partie de leur temps avec des jeux de plage (65 % des répondants). Les promenades sont également des moments appréciés qui se pratiquent sur des aménagements spécifiques, couramment appelés par nos enquêtés « les 'planches' ».



Photographie 26a et 26b : Aménagement de la plage du Touquet Paris-plage et au Crotoy avec des planches de bois pour la promenade sur la plage. Source : A. Tannai, 2020.

Les résidents secondaires retraités recherchent un espace naturel apprivoisé ne souhaitant pas être confronté à une nature hostile et sauvage (Lageiste, 2008). Les promenades sur la plage, dont certaines pratiques spécifiques sont appelées le long-côte, pratique inhérente aux retraités, peuvent être suppléées par d'autres espaces naturels comme les dunes. Lorsque le climat devient tumultueux, la plage redevient un lieu sauvage, reconquise par les éléments naturels, consignant les résidents retraités sur la digue, dans la station ou chez eux.

Les résidents secondaires retraités pratiquent les bains de mer, principalement pour leur santé. Cette activité est d'ailleurs plus pratiquée à Neufchâtel-Hardelot que dans les trois autres stations avec 61 % de baigneurs retraités. Au Crotoy, la baignade est interdite. Pour les stations de Bray-Dunes et du Touquet Paris-plage, il n'y a pas d'explication de cette faible activité chez cette population.

Au Crotoy s'ajoutent les forêts, les dunes, le parc de Marquenterre et la baie de Somme qui sont spécifiques. La présence d'une nature diversifiée est une qualité considérable pour les résidents secondaires retraités (68 %). Cette diversité leur permet de varier leurs promenades en fonction des envies mais aussi des saisons. Les espaces naturels sont gratifiants de bien-être (Lepille, 2017). Les résidents secondaires retraités ont la possibilité de profiter de ces espaces quand ils le souhaitent. La dualité paysagère, comme forêt/plage ou plage/dune, est mise en exergue. Ces différents espaces naturels apportent un terrain récréatif multiple pour ces résidents qui le pratiquent lors de leurs promenades. 20 % des enquêtés se promènent dans la forêt, motivés par la recherche de « l'air pur », de l'évasion en se ressourçant et le fait de se retrouver face à soi-même. L'aspect paysager est mis en valeur par les pouvoirs publics pour

embellir l'image de la station. Les résidents secondaires retraités sont très attentifs à cet aspect. Les stations du Touquet Paris-plage et de Neufchâtel-Hardelot se sont construites dans une forêt de pins. Ces forêts ont depuis été aménagées et offrent des espaces naturels de promenade aux résidents. Celles-ci ont ainsi été transformées « en parcs de plaisance » (Toulier, 2004). Elles ont été intégrées et pensées comme un équipement à part entière de la ville pour sa fonction récréative et attractive (Lepille, 2017). Pour Bray-Dunes, le potentiel naturel est basé sur deux espaces dunaires de proximité, propriétés du Conservatoire du littoral à savoir la Dune du Perroquet et la Dune Marchand. Ils bénéficient d'une attractivité importante à l'échelle régionale et de proximité (Rufin-Soler, Audouit, 2016). 71% des résidents secondaires retraités expliquent que « la beauté du paysage » et la tranquillité de la nature sont des atouts attractifs pour eux mais aussi pour leur famille. Au Crotoy, la baie joue également ce rôle. Les plages sont fréquentées par les enquêtés, en couple ou/et en famille avec leurs petits-enfants. Ils s'y promènent tout en ayant des activités (jeux, pêche à pied, ...) (68 % des enquêtés). Les résidents secondaires retraités préparent des excursions pour leurs petits-enfants. La place de la nature dans la vie de nos enquêtés a gardé toujours la même fonctionnalité, c'est-à-dire, un retour au calme pour des citadins vivant dans une agglomération (Goujard, 2003). Si ces résidents n'ont plus une activité liée au travail quotidien, qu'ils ne sont plus soumis à la pression et au stress, ils voient dans cette nature un ressourcement physique et psychique bienvenu, pour régénérer et préserver leur santé.

Le rapport entre la nature et le touriste prend des formes particulières en fonction de leurs profils et de leurs attentes (Kantola et al., 2018). Ils recherchent un retour à l'espace « naturel » sans toutefois être confrontés à l'hostilité d'une nature sauvage (Vincent, 2013). La place de la nature dans les lieux de touristicité a été construite par la société et le système de référence sociétal (Raffestin, 1986). La création des promenades est l'image de cette construction de touristicité de la nature dans la station balnéaire. Les touristes bénéficient des atouts de cette nature domestiquée sans ses désagréments. C'est l'image de la station. Parmi les attributs qui constituent la nature, la plage et la mer sont les deux premiers facteurs attractifs dans les destinations touristiques. Leurs conceptions et leurs pratiques ont évolué mais elles ont su rester au cœur des désirs des touristes. Les résidents secondaires retraités fréquentent les stations balnéaires pour ces atouts et s'y sont installés pour en profiter au plus haut point (Maupertuis, 2015).

2.2 Des aménagements de la station avec la nature

La nature est un paramètre attractif pour le territoire territorial et pour nos enquêtés. Elle est gérée, protégée et intégrée dans des projets politiques à long terme. Cela implique une gestion des principaux stocks de ressources naturelles (la forêt par exemple) et esthétiques de la part de la municipalité (Darbelly, *et al.*, 2001). Elle est intégrée dans la vie sociale et l'aménagement de la station, tout comme la digue ou les commerces, faisant partie d'une politique de services publics, pour améliorer le cadre de vie (Herbert, *et al.*, 2006). Elle entre dans un processus de patrimonialisation et est mise en valeur en l'associant à des événements, tout en représentant une certaine image sauvage. Au Touquet Paris-plage et à Neufchâtel-Hardelot, l'usage maîtrisé de la nature (création d'un paysage spécifique formant un environnement cohérent) est un facteur attractif, montrant une image révélatrice du lieu, donnant une valeur harmonieuse aux villas (Vincent, 2013). Les exigences des résidents secondaires retraités avec la nature sont également multiformes puisqu'au Crotoy, nous retrouvons une nature moins domestiquée, où le caractère sauvage garde un pouvoir attractif. Les politiques touristiques du territoire jouent sur cette image pour se démarquer de l'attractivité touristique du littoral du nord. L'artificialisation est moins présente, comme les chemins asphaltés dans la forêt du Touquet Paris-plage. Une nuance est à formuler puisque lorsque le climat n'est pas favorable à la récréativité et au bien-être, les résidents secondaires retraités sont peu présents dans la station. Certains enquêtés expliquent que certains jours de tempêtes, lors d'excursions quotidiennes sur la promenade et la plage, ne leur permettent pas de profiter du lieu comme ils l'entendent. Donc, si l'image d'une nature sauvage est attractive pour l'ensemble de cette population, la place d'une domesticité de cette dernière est encore plus importante pour eux, pour leur sécurité et donc leur bien-être. Nous retrouvons ces expressions au Touquet Paris-plage et au Crotoy avec 22 % des enquêtés qui expriment leur mécontentement du mauvais entretien des planches sur la plage, ne leur permettant pas de se promener après une tempête. Ils l'ont signalé à leurs élus parce qu'ils estiment que leur sécurité n'est pas assurée.

L'élément naturel est aussi celui qui entoure la villa, les parcs et les jardins privés et publics. Leur ensemble forme la plus grande surface naturelle de la station. Les résidents secondaires retraités tiennent à ces espaces, tant privés que publics, pour leurs activités quotidiennes. Ces petites entités naturelles ont trois fonctions principales (*Ibid.*). La première est celle de l'esthétique pour les habitations. Ces jardins privés forment un parc d'agrément pour embellir la villa. Cette image donne de la valeur aux propriétés et les hiérarchise dans la

société. La seconde est la modulation du parc en jardin fonctionnaliste, en potager par exemple, ou paysagé, pour le spectacle de nature. Les propriétaires vont se l'approprier pour l'unifier à la villa et/ou à la vie des propriétaires. La troisième a vocation à la récréativité pour la famille. Les différentes activités de celle-ci, comme la détente, les jeux pour et avec les enfants, le jardinage, sont désirées et attendues tout au long de l'année et pratiquées lors des week-ends et des vacances. À ces jardins privés s'ajoutent les jardins publics qui ont un rôle double dans la vie de la station balnéaire. Ils contribuent à l'embellissement de cette dernière et aux sorties récréatives en famille.



Photographie 27 : Jardin public du Touquet Paris-plage. Source : A. Tannai, 2020.



Photographie 28 : Jardin public de Neufchâtel-Hardelot. Source : A. Tannai, 2020.

Ils sont agrémentés de jeux pour les enfants, voire aménagés d'espaces pour les sports comme la pétanque ou le basket-ball. Ils ont une place importante pour les familles qui vivent dans les appartements puisqu'elles n'ont pas d'espace privé. Même ceux qui vivent dans des villas, expriment le fait qu'ils organisent des sorties régulières avec leurs petits-enfants jusqu'au jardin d'enfant ou public. Lors de certaines promenades, alors qu'ils n'accueillent pas leurs petits-enfants, des couples retraités déambulent dans ces jardins dotés de bancs.

3. À la recherche de la sérénité et du bien-être social

3.1 Le rôle notable de l'environnement sociale et économique de la station balnéaire

L'environnement social d'une station balnéaire est défini par la vie sociale et économique du lieu. Les résidents secondaires retraités sont à la recherche d'un environnement qui leur permet de s'y plaire, de s'y sentir bien (O'Reilly, 2007 ; Messenger, *et al.*, 2010 ; Simpson, Siguaw, 2012 ; Bigo, *et al.*, 2015). Par qualité de vie, les enquêtés ont précisé leurs pensées lorsqu'ils ont répondu à la question ouverte concernant les points positifs par les notions « amicale » et « convivialité » qui sont revenues fréquemment. 52 % des enquêtés estiment que l'environnement social de la station est très attractif pour eux et leur famille. En reprenant leurs perceptions et en les croisant avec les travaux scientifiques, nous pouvons remarquer que les notions de sociabilité font partie du bien-être et de la qualité de vie.

Nous cherchons à comprendre quel environnement social ressort dans chaque station balnéaire et si les résidents secondaires retraités s'y intègrent. Dans un premier temps, nous devons analyser le niveau d'éducation et les revenus moyens pour les stations concernées.

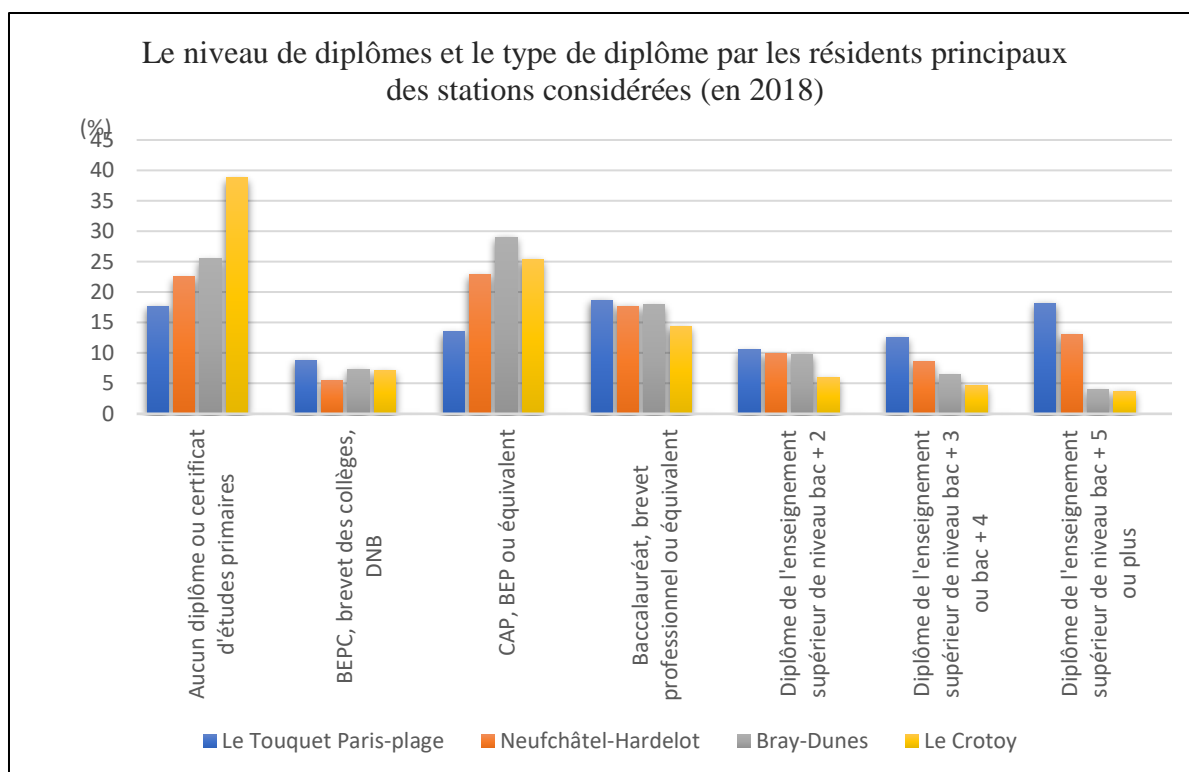


Figure 34 : Niveau et type de diplôme des résidents principaux des stations considérées. Source : INSEE, 2021.

Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

	Le Touquet Paris-plage	Neufchâtel-Hardelot	Bray-Dunes	Le Crotoy
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	27 520	23 290	20 870	19 330

Tableau 5 : Médiane du revenu par station balnéaire. Source : INSEE, 2021.

Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Nous remarquons que le niveau des diplômes est plus élevé dans les stations du Touquet Paris-plage et à Neufchâtel-Hardelot que pour les deux autres stations. Le niveau moyen des revenus indique également les mêmes informations. Les stations du Touquet Paris-plage et de Neufchâtel-Hardelot attirent une population plus aisée. L'environnement social est légèrement différent par rapport à Bray-Dunes et au Crotoy où les habitants appartiennent à une catégorie sociale plus populaire.



**Figure 35 : Représentation sociologique des quatre stations balnéaires.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.**

La figure n°35 est une représentation sociologique des quatre stations balnéaires, en fonction des données des résidents secondaires retraités. L'axe 1 représente les informations du niveau de diplôme et l'axe 2 indique la tranche des revenus. Ces axes sont la synthèse des données sociologiques car il y a également les données sur la tranche d'âge sur un troisième axe qui n'est pas visible dans une représentation en deux dimensions. L'analyse factorielle place tous les points en fonction de ces trois axes et de la représentation choisie. La figure montre qu'au Touquet Paris-plage et à Neufchâtel-Hardelot, une population secondaire retraitée a un niveau de vie élevé (des revenus compris entre 4 000 et 6 000 euros) et des diplômes de Master/DEA/DESS majoritaires alors que pour les deux stations Bray-Dunes et le Crotoy, le niveau de vie est plus faible (des revenus compris entre 1 000 et 4 000 euros) et des niveaux de

diplôme moins élevés (Bac général, CAP/BEP). Les données se complètent avec celles qui caractérisent les résidents principaux.

Les informations sociologiques montrent un regroupement de personnes appartenant à une même catégorie sociale pour lequel les revenus sont plus élevés, en lien avec le niveau des diplômes. Les résidents secondaires retraités se sont installés en connaissant la situation sociale de la station et en fonction de leurs possibilités financières. Ils ont recherché à se rapprocher de personnes qui leur ressemble socialement (Alén *et al.*, 2014). L'entre-soi social est plus marqué dans les stations du Touquet Paris-plage et de Neufchâtel-Hardelot car celles-ci concentrent un nombre très important de résidences secondaires, et un faible nombre de campings et de quartiers socialement plus variés. À Bray-Dunes et au Crotoy, la présence d'hébergement de plus faibles standings est bien plus importante voire directement intégrée à la station, comme le camping du Perroquet à Bray-Dunes. Cette configuration socio-spatiale, ségréguant les touristes, a favorisé la fermeture du lieu, qui évolue quasiment vers un lieu réservé aux résidents secondaires, créant une communauté vacancière (Duhamel, 2008, Sacareau, 2018). Neufchâtel-Hardelot est encore plus marquée par cet entre-soi, dû à sa configuration géographique et la catégorie sociale qui s'est établie à Hardelot-plage. La station touristique est enclavée par la forêt mais aussi par une volonté politique de la municipalité. La mairie ne veut pas « ouvrir la station à un très grand nombre de touristes pour ne pas troubler l'environnement calme et tranquille » (Entretien avec la mairie de Neufchâtel-Hardelot, 2020). Elle met en place une communication adaptée pour promouvoir la station, pour garder un dynamisme fonctionnel, sans pour autant rechercher une notoriété, comme sa voisine, le Touquet Paris-plage. Cet enclavement de la partie d'Hardelot-plage (Auvray, 2012), donne lieu à des tensions entre les habitants permanents de Neufchâtel et les résidents secondaires d'Hardelot-plage. Certains commentaires qui accompagnent les réponses sur la cohabitation sont significatifs des tensions : « Je ne m'entends pas avec les gens de Neufchâtel », « Pas de contacts avec les résidents de neufchâtel », « Hardelot est une mine d'or pour Neufchâtel ». Des résidents secondaires qui ont une habitation dans la partie de Neufchâtel exprime également cette mésentente : « Les gens d'Hardelot ne sont pas sympas ». Politiquement, des tensions ont lieu également entre des résidents principaux et secondaires qui ont mené une liste électorale lors des dernières élections car à leurs yeux, l'équipe municipale mène une politique pour les habitants de Neufchâtel et les habitants d'Hardelot se sentent délaissés (Entretien, 2020). Une ségrégation sociologique et économique s'est instaurée entre les deux parties de la commune, créant des préjudices dans les relations entre les résidents secondaires et principaux. Ces tensions sont également présentes

dans d'autres espaces touristiques (Urbain, 2002 ; Auvray, 2012 ; Coëffé, 2013) comme à Palavas-les-Flots dans l'Hérault.

Les résidents secondaires retraités sont attentifs à cette atmosphère régnante dans la station balnéaire mais aussi autour de leurs habitats. Le plan d'urbanisme des stations a organisé les installations maisons en retrait de la digue et de la plage, lieux de déambulation des touristes. Si la vie est plus tumultueuse dans ces espaces, elle plus calme et réservée à l'intérieur de la station. Les résidents s'y sont attachés ce qui leur permet de choisir des moments de vie agités lors de leurs sorties et promenades, et des moments de vie paisibles lorsqu'ils sont chez eux. Ils peuvent également se réfugier dans leur confort, lors des fortes affluences des touristes et excursionnistes. « L'entre-soi » est ici un concept qui est légitime pour décrire les intentions des résidents secondaires retraités à ne pas partager la station ou les lieux qui leur sont familiers avec des visiteurs et des touristes qui ne leur ressembleraient pas. Ils ne souhaitent pas que la municipalité ouvre « leur » station, qui devrait rester réservé à quelques-uns pour assurer leur tranquillité (Duhamel, 2008 ; Evrard, 2014). Cet « entre-soi » est expliqué par la catégorie sociale des résidents secondaires retraités qui forment un groupe social particulier, en excluant ceux qui n'y appartiennent pas. Ils se sont installés en fonction de l'imitation sociale des résidents – principaux et secondaires – qui vivent dans la station. Ce regroupement renforce l'enclavement social (Urbain, 2002 ; Maupertuis, *et al.*, 2017). Ce dernier ou l'ouverture contrôlée peuvent être incités par des décisions politiques, en limitant la communication ou en imposant des restrictions sévères (Coëffé *et al.*, 2007).

3.2 Le rôle de la famille et des amis dans le bien-être des seniors

a) La famille

Les études scientifiques montrent que la préservation des liens familiaux a une influence positivement sur la santé des séniors (Kondratowitz, *et al.*, 2003 ; Park, 2018). Cela explique pourquoi ces derniers, lorsqu'ils sont en bonne santé, accueillent leur famille le plus souvent possible, notamment lors des vacances scolaires et des week-ends. L'institut Max-Planck, société de recherche scientifique regroupant 83 instituts thématiques de recherche, a mené une étude sur l'impact des petits-enfants sur la santé des séniors. Les résultats ont montré que des rapports réguliers, voire quotidiens, amélioreraient leurs fonctions cognitives, diminueraient le risque de développer certaines maladies comme Alzheimer, et réduiraient fortement le stress (Ferreux-Maeght, Valinducq, 2019). Le maintien des personnes âgées dans un environnement

connu, dans leur(s) résidences(s), est un moyen de les préserver de la diminution de l'activité corporelle. Il est important, comme le note le rapport de l'Observatoire national de la fin de vie (ONFV, 2013) de ne pas déraciner les personnes âgées de leur lieu de vie habituel, car elles peuvent tomber en dépression en éprouvant un sentiment d'exclusion. Le maintien dans leurs résidences permet aux séniors de maintenir leur santé et de garder un bien-être psychologique qui influence le bien-être corporel. Leurs diverses activités dans les alentours de leur résidence secondaire, avec leurs proches, participent à cette sérénité.

La synergie entre les générations améliore la longévité des personnes retraitées. C'est un moyen de lutte contre la solitude qui est l'un des facteurs de hausse de la mortalité chez les personnes âgées (Hilbrand *et al.*, 2017 ; Park, 2018). Les résidents secondaires retraités (55 % des enquêtés) ont répondu que le bien-être passait par la réception de leurs petits-enfants et donc de leur famille. L'étude montre que l'environnement balnéaire est adapté à ces populations car il est porteur d'une attractivité auprès des enfants, qui y retrouvent des activités de loisirs et pour les grands-parents qui les accueillent. Nous comprenons pourquoi il est fondamental pour les personnes retraitées de pouvoir accueillir leurs petits-enfants, et qu'ils sont particulièrement sensibles aux équipements que proposent les stations balnéaires, quand bien même ils ne les utilisent pas systématiquement.

Les personnes qui composent la famille ne sont pas les seules à participer au bien-être et à la qualité de vie. Les amis, les voisins immédiats de la résidence secondaire ou principale ont aussi un rôle déterminant.

b) Les amis

Ce rôle est aussi important que celui de la famille. Différentes enquêtes ont montré que les séniors se considèrent mieux compris par leur cercle d'amis que par leur famille (Ferreux-Maeght, Valinducq, 2019). Cela peut s'expliquer par le fait que tous les séniors vivent les mêmes expériences de vie, alors que leurs familles, plus jeunes et ne vivent pas les mêmes épreuves. Une certaine incompréhension règne entre les générations. Dans notre enquête, une majorité de séniors ont répondu qu'ils appréciaient l'ambiance amicale de la station et que leurs voisins sont en général des amis. Neufchâtel-Hardelot est la station où cette ambiance est la plus marquée avec près de 40 % des répondants qui ont exprimé cet état de fait. Il est donc certain qu'ils passent beaucoup de temps ensemble, en s'adonnant à des occupations et à des discussions. Les activités sont nombreuses, comme la promenade, les pratiques sportives et les

sorties culturelles. Celles-ci effectuées en commun, créent une vie active retardant l'accélération du vieillissement. Si elles ne sont pas identifiées comme telles par les seniors eux-mêmes, ces activités sont pratiquées pour le plaisir. Cette amitié est d'autant plus forte dans les stations balnéaires où la population se ressemble socialement. Ce sentiment représente une valeur indispensable à la vie, symbole d'entraide. Revenir dans la résidence secondaire consiste à retrouver ces moments partagés. Les résidents secondaires du Crotoy se démarquent de cette situation, puisque seulement 6,25 % de répondants ont exprimé avoir des amis dans la station.

Les résidences secondaires constituent aussi des lieux d'accueil pour les amis qui n'habitent pas dans la station balnéaire et qui viennent pour de courts séjours, notamment durant les ailes de saisons (The *Silver* Tourism Strategic Partnership, 2017). Notre enquête indique que les visites d'amis sont des instants appréciés par nos enquêtés.

	Visiter/recevoir des amis
Bray-Dunes	39,8 %
Neufchâtel-Hardelot	65 %
Le Touquet Paris-plage	44 %

Tableau 6 : Les résidents secondaires retraités recevant ou visitant des amis dans la station balnéaire.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai.

Ils les reçoivent pour des occasions précises ou pour partager un moment, garant de bonheur, de mémoire et de santé (*Ibid.*). Ces rencontres amicales motivent les seniors à voyager par des échanges d'idées ou de sorties bénéfiques à leur santé (Leroux, 2010). Il n'est pas négligeable de prendre en compte cet autre apport social et sanitaire pour les personnes retraités.

4. La représentation du changement climatique et de son impact

Le changement climatique pourrait impacter les stations balnéaires. Si la présence des touristes de courts séjours est versatile, les résidents secondaires sont attachés à ce territoire. Ils sont les plus nombreux à y vivre et influent sur la dynamique de ce dernier. Leur considération des impacts du changement climatique dans leur vie quotidienne est importante à connaître pour anticiper un éventuel départ massif ou une évolution des fréquentations.

4.1 Des impacts du changement climatique perçus par les résidents secondaires retraités

Les conséquences du changement climatique sont encore difficilement quantifiables, mais les prémices permettent de comprendre les principaux impacts : augmentation des températures et du niveau de la mer, du nombre et de l'intensité des tempêtes, etc. Ces effets risquent de bouleverser la vie dans ces lieux de villégiature. Cette évolution climatique n'a pas échappé aux considérations des résidents secondaires. Une partie des enquêtes était fondée sur leur réflexion et leurs sentiments des incidences actuelles et futures du changement climatique sur leur vie. Leurs réponses sont très instructives car on peut noter une dichotomie entre les relevés et les observations scientifiques sur le changement climatique et les perceptions des résidents secondaires. Outre les convictions sur les origines de ce changement climatique, ce sont les impacts directs et les points de vue sur l'évolution du climat qui sont intéressants à analyser.

Si à la première question « Pensez-vous que la commune est impactée par le changement climatique ? » l'enquêté répondait « oui », une autre question à choix multiples proposait (Tableau n°7) :

Si oui, comment ?	
Plus de jours de pluie	Plus de tempêtes
Moins de jours de pluie	Moins de tempêtes
Submersion marine	Plus de jours de chaleur
Plus de touristes	Moins de touristes
Pas d'avis	Autres

Tableau 7 : Tableau de réponse à la question « si oui, quels impacts impactent la station ? ». Source : enquête de terrain.

Le choix de ces critères a pour objectif de connaître si les résidents secondaires sont informés des évolutions actuelles des impacts sur leur territoire. Le choix « Autres » leur laisse une certaine liberté dans l'énoncé de réponses qui sortent du cadre de celui qu'on a instauré. Les résultats obtenus indiquent que 60,4 % des répondants notent que leur station est impactée par le changement climatique, 21,1 % ne savent pas et 18,5 % ont répondu non. Ces derniers ont justifié par l'argumentaire que le changement climatique n'existe pas. Les 60,4 % des répondants « oui » ont déclaré que la conséquence la plus visible pour le territoire est l'augmentation du nombre de jours de chaleur durant l'année (Cf. Figure n°36).

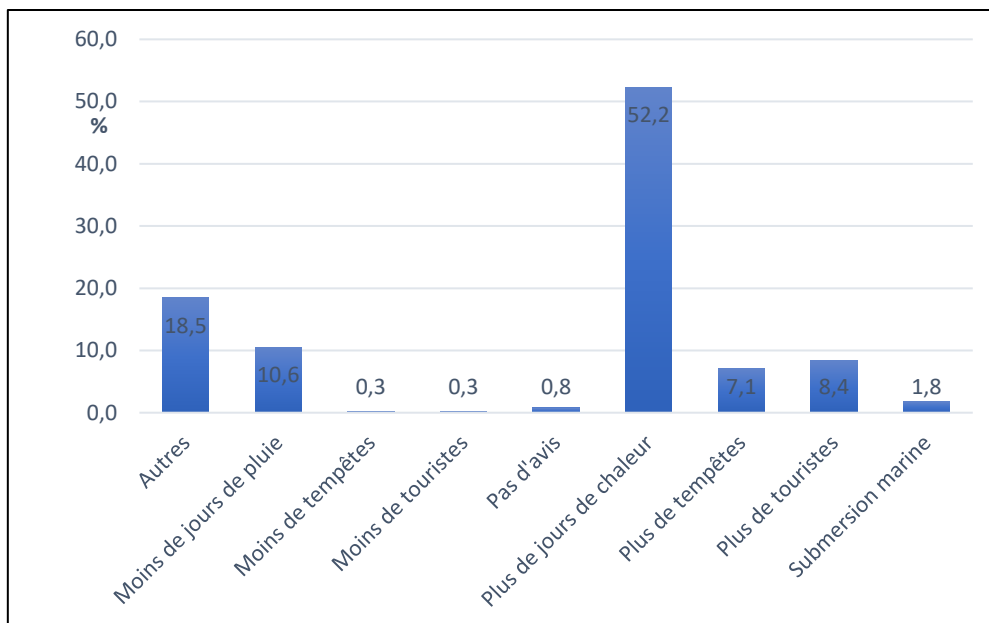


Figure 36 : Les impacts du changement climatique sur les stations balnéaires, vu par les résidents secondaires retraités.

Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Ce ressenti est basé sur les dernières années où le nord de la France a connu plusieurs périodes de canicule et de sécheresses exceptionnelles, notamment celles de 2003, de 2006 et de 2019, (cf. : figure n°37). Ces périodes se sont succédé alors qu'elles étaient plus espacées avant les années 2000.

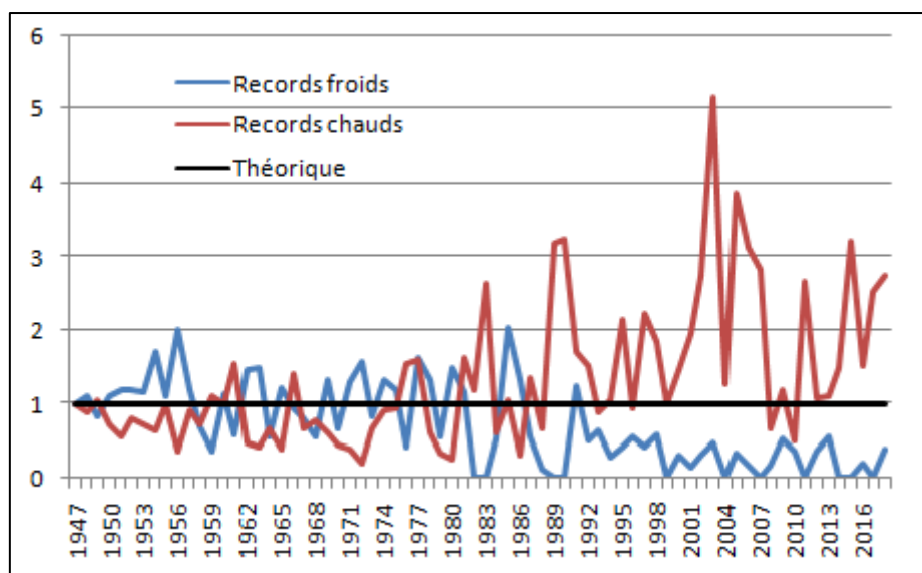


Figure 37 : Évolution des records chauds et froids en France par rapport à la température moyenne quotidienne sur la période 1951-2018. Source : Météo France (<https://meteofrance.com/changement-climatique/observer/changement-climatique-et-vagues-de-chaleur>).

Certains résidents ont justifié ces observations par le fait que « leur jardin avait jauni », sans connaître de précipitations depuis de longues semaines.

La seconde réponse « Autres » inclut les thèmes de l'érosion, de l'augmentation du vent (en nombre de jours), et plus spécifiquement de l'ensablement de la baie de Somme au Crotoy. La problématique de l'érosion au Crotoy est mise en avant avec des déclarations sur « la perte de sable au niveau de la plage et des dunes » et « du recul des dunes », « des digues fragilisées par les tempêtes ». Les impacts sur la digue sont importants pour les résidents retraités puisqu'ils se promènent essentiellement dans ce lieu. Si l'ensablement existe depuis l'augmentation des activités humaines, avec les renclotures, le changement climatique accélère ce phénomène. Les activités de loisirs, comme les sorties en bateau se font de plus en plus difficilement. Le chenal qui dessert le petit port du Crotoy s'ensable petit-à-petit, ce qui conduit de nombreuses embarcations à rester plus souvent au port.

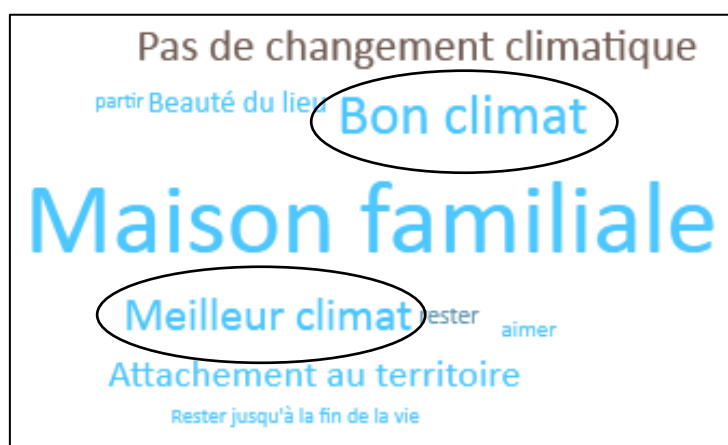


Figure 38 : L'ensablement de la baie de Somme. Source : Le Point, 2016.

4.2 Une vision ambivalente

Dans cette section, l'analyse des réponses des enquêtés interroge plusieurs aspects : le décryptage entre le ressenti populaire momentané du changement climatique sur le climat local et les données scientifiques sur son évolution.

Le changement climatique amène avec lui un flux de catastrophes qui touche toute la biosphère (Dahan Dalmedico, Guillemot, 2006). Mais la majorité des enquêtés a une conception plus ambivalente de celui-ci. Ils acceptent les conséquences que peut ou pourrait engendrer ce changement, mais ils y voient également un bienfait pour le territoire du nord de la France. À la question « Le changement climatique jouera-t-il un rôle dans le choix de rester ou de partir de la commune ? », la réponse « non » arrive en premier avec 92,8 %. S'ils sont une majorité à être conscient du changement climatique, quand bien même la réponse « Pas de changement climatique » est importante, ils n'en ont pas une approche négative. Pour une partie des enquêtés (34 %), le changement climatique « améliore » le climat ou est vu comme une amélioration du climat : « meilleur climat », « le climat s'améliore », « bon climat ». Un « bon climat » s'explique à leurs yeux, « parce qu'il y a moins de jours de pluie et plus de jours de chaleur ».



**Figure 39 : Nuage de mots, esquissant les réponses majoritaires des résidents secondaires, justifiant leur choix de rester vivre dans la station balnéaire.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.**

Les catastrophes côtières, comme les tempêtes et les submersions marines, sont connues par les résidents secondaires retraités mais elles ne sont pas considérées comme des menaces (Lémée *et al.*, 2019). Les municipalités sont également dans cette position et ne peuvent pas avancer des solutions importantes tant leurs décisions politiques sont influencées par leur électorat.

En étudiant les données issues des recherches de Météo France, l'évolution du climat pour les décennies à venir s'oppose aux points de vue des résidents secondaires. Pour définir les différentes trajectoires possibles du climat futur, le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) travaille sur des scénarii d'émission de gaz à effet de serre et son taux de concentration dans l'atmosphère (RCP – *Representative Concentration Pathway*) pour émettre des modèles climatiques. Ces scénarii forment des modélisations issues des modes

de vie des populations mondiales. Trois scénarii se dégagent : le plus optimiste (RCP 2.6), l'intermédiaire (RCP 4.5) et le plus pessimiste (RCP 8.5). Pour notre étude, les données climatiques ont été sélectionnées en se basant sur le Modèle CNRM-CM5 du CNRM-CERFACS (France) combiné au modèle ALADIN63 du CNRM (France) avec une correction ADAMONT. Le scénario choisi est celui du « RCP4.5 ». C'est un scénario dit intermédiaire « avec une politique climatique visant à stabiliser les concentrations en CO₂ » (Météo France, 2021). Lorsque l'on étudie l'évolution du cumul des précipitations pour les quatre stations étudiées (Cf. figure n°40), nous constatons que pour les décennies à venir, ce dernier devrait augmenter sensiblement durant les printemps et les étés, et avec une augmentation plus marquée pour les saisons automnales et hivernales.

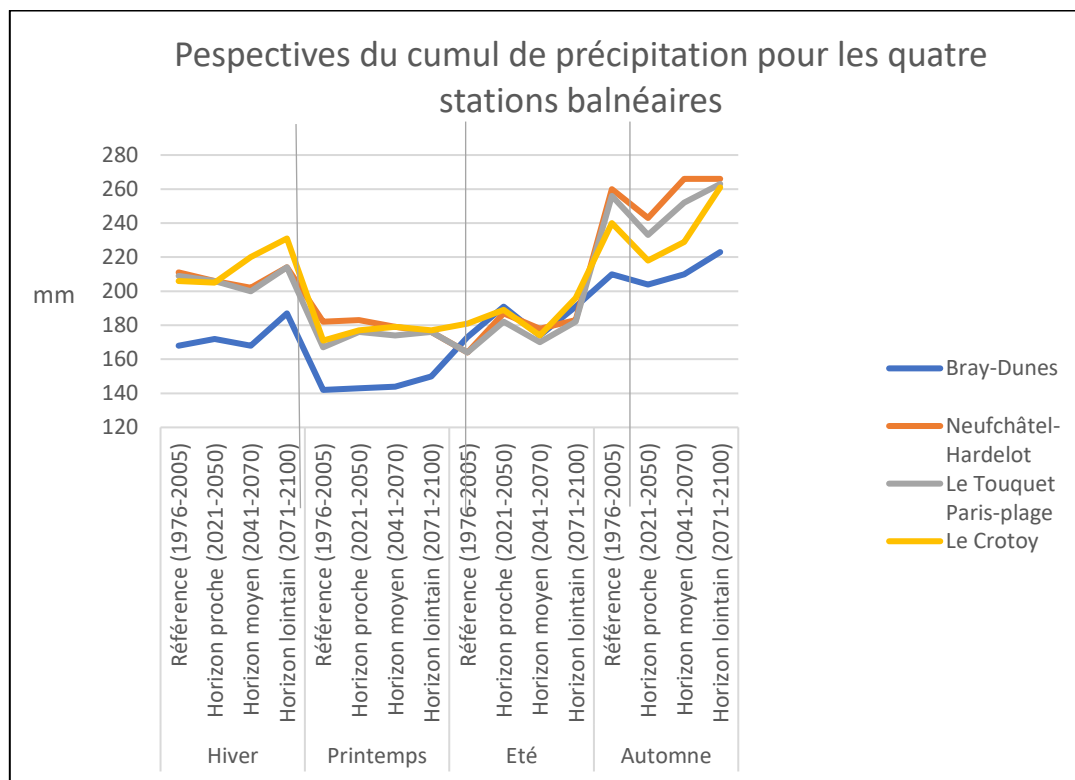


Figure 40 : Perspectives de l'évolution du cumul de précipitation pour les quatre stations étudiées. Source : Météo France, 2021. Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Nous notons des variations négatives et positives de l'ordre de 10% entre les périodes de « référence », « horizon proche » et « horizon moyen ». Les variations sont assez faibles jusqu'à l'horizon moyen. À partir de l'horizon lointain, les variations sont plus importantes. En revanche, ces courbes doivent être complétées par d'autres données qui sont le nombre de jours de pluie et de chaleur anormalement élevée (+5° par rapport à la moyenne) et le nombre de jours de vague de chaleur. Ces critères ont été choisis car ils caractérisent bien le climat et les

attentes des touristes. L'analyse est faite sur la base d'une comparaison entre les quatre stations, ce qui nous permet de dégager des tendances générales au territoire du nord de la France, mais aussi quelques spécificités liées à chaque station.

Les enquêtés à Bray-Dunes ont répondu à 51 % que le changement climatique se matérialise par un plus grand nombre de jours de chaleur durant l'année. Les études de l'évolution du climat de Météo France montrent effectivement que les journées chaudes devraient augmenter. Cette tendance est effective pour les étés et les automnes. Depuis plus d'une décennie, les résidents secondaires relèvent qu'ils sont plus chauds (Questionnaires, 2020).

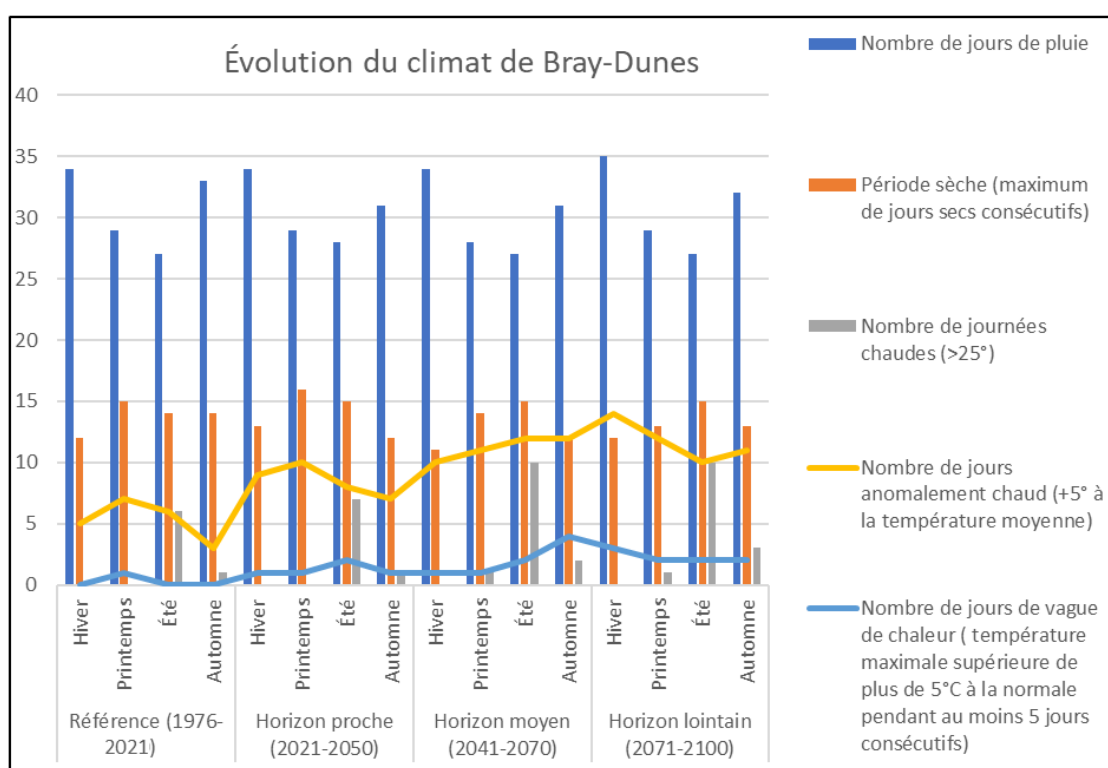


Figure 41 : Évolution du climat à Bray-Dunes. Source : Météo France, 2021. Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Le nombre de jours anormalement chauds ne fait qu'augmenter durant toutes les saisons, et cette tendance est plus marquée pour les saisons hivernales et automnales, avec une inversion de la courbe pour l'horizon lointain. Le réchauffement climatique devrait donc impacter plus fortement les saisons froides en les rendant plus douces, entraînant une pluviométrie plus prononcée durant ces périodes. Les étés seront également chauds avec une pluviométrie accentuée, limitant les périodes sèches, qui resteront stables. Le nombre de jours de pluie reste également stable, ce qui veut dire que les précipitations seront plus intenses puisque leur

quantité augmentera. Le climat de Bray-Dunes pourrait ressembler à celui du sud de l'Angleterre.

À Neufchâtel-Hardelot, le changement climatique se fait également ressentir aujourd'hui par une augmentation des températures moyennes. La municipalité estime que « la station a gagné entre 1 à 2 degrés sur la moyenne durant les cinquante dernières années ». Cette augmentation de la température a, pour elle, un effet bénéfique pour la station : « *c'est plutôt bien* » (Entretien Mairie de Neufchâtel-Hardelot, 2020). Ce point de vue est justifié par une observation du faible impact du réchauffement climatique sur la station : « *Pour le moment, même quand il y a une grande tempête, on a un petit peu d'eau là où les bateaux sont posés, mais ce sont des projections par le vent, ce n'est pas une inondation en tant que telle, et le bâtiment n'a jamais été inondé* » (Entretien Mairie de Neufchâtel-Hardelot, 2020). Le point de vue de la municipalité rejoint celui d'une partie des résidents secondaires retraités, à savoir, que 59 % d'entre eux estiment que les impacts du réchauffement climatique resteront limités. Selon cette population, les effets positifs seront plus importants avec de meilleurs moments pour vivre dans la station.

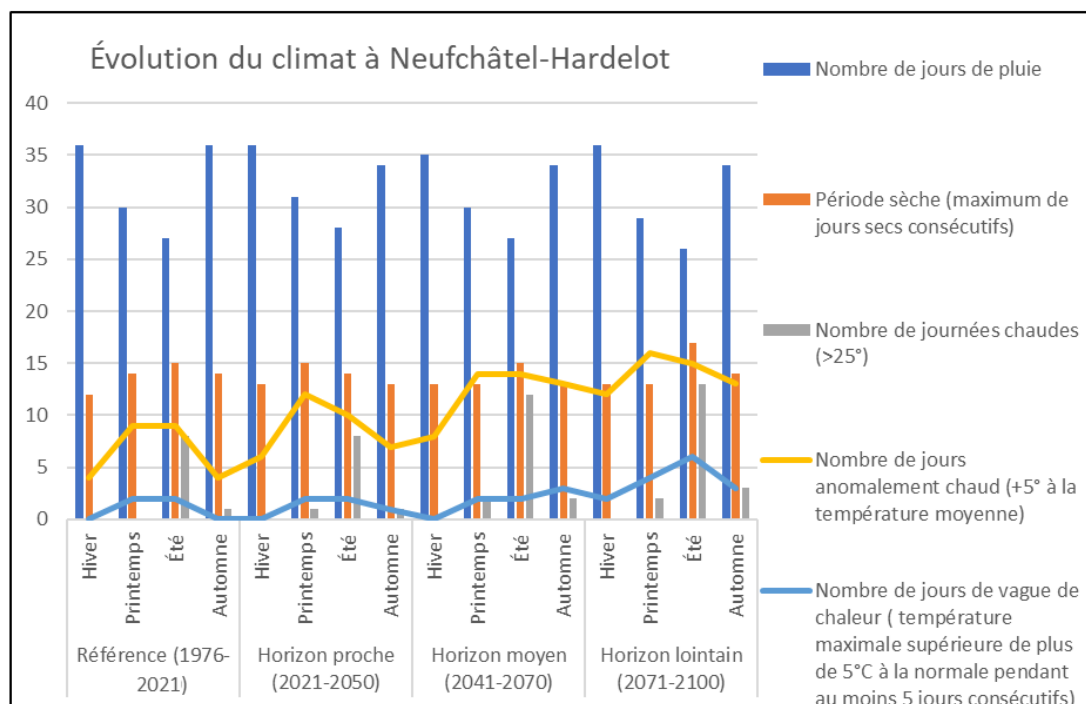


Figure 42 : Évolution du climat à Neufchâtel-Hardelot. Source : Météo France, 2021. Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

En dépit de ces ressentis, les données météorologiques montrent que la tendance à des jours « meilleurs » est à nuancer. Les projections de Météo France montrent que les périodes

sèches augmenteront sensiblement durant les étés et les automnes. L'impact le plus important est le nombre de jours anormalement chauds (+5° à la température moyenne) qui augmentera fortement, notamment durant les hivers et les printemps. Si la chaleur sera plus présente durant ces deux saisons, celles-ci connaîtront une augmentation des précipitations. La fréquentation de la station peut donc glisser, passant d'une saison touristique printemps-été à une saison été-automne. Pour Le Touquet Paris-plage, cette situation est identique à celle de Neufchâtel-Hardelot. Les résidents secondaires retraités de la commune ont les mêmes analyses que pour les Neufchâtellois. Les conclusions du scénario de météo France sont identiques à celles de Neufchâtel-Hardelot, comme l'illustre la figure n°43.

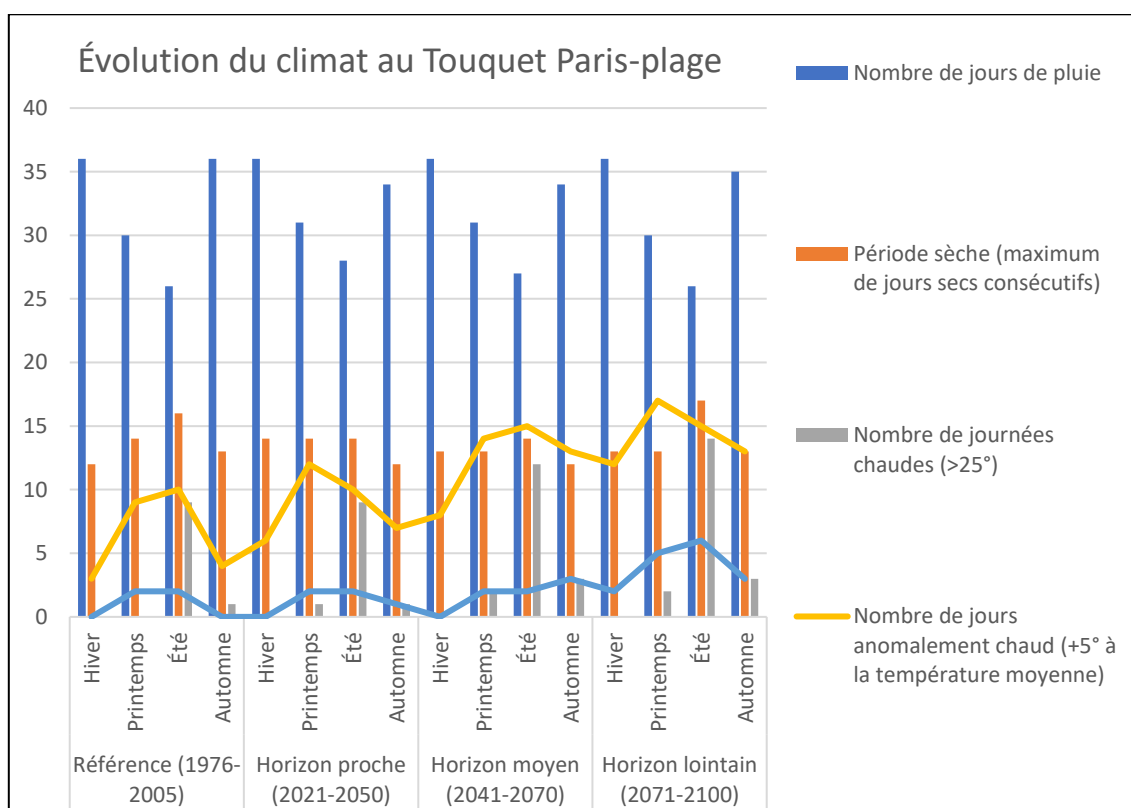


Figure 43 : Évolution du climat au Touquet Paris-plage. Source : Météo France, 2021. Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

En ce qui concerne Le Crotoy, les projections climatiques montrent une évolution plus marquée pour les deux stations décrites *infra*. Les amplitudes sont plus prononcées. Les étés seront plus chauds, avec moins de jours de pluie. Le printemps aura un nombre de jours anormalement chauds plus important que pour les trois autres saisons. Pour les résidents secondaires retraités, la perception est différente. Les points négatifs relevés auront un impact plus important dans leur vie, notamment avec l'ensablement de la baie. Malgré cela, la grande

majorité des répondants (93 %) ne partira pas de la station mais ils sont inquiets de l'évolution future.

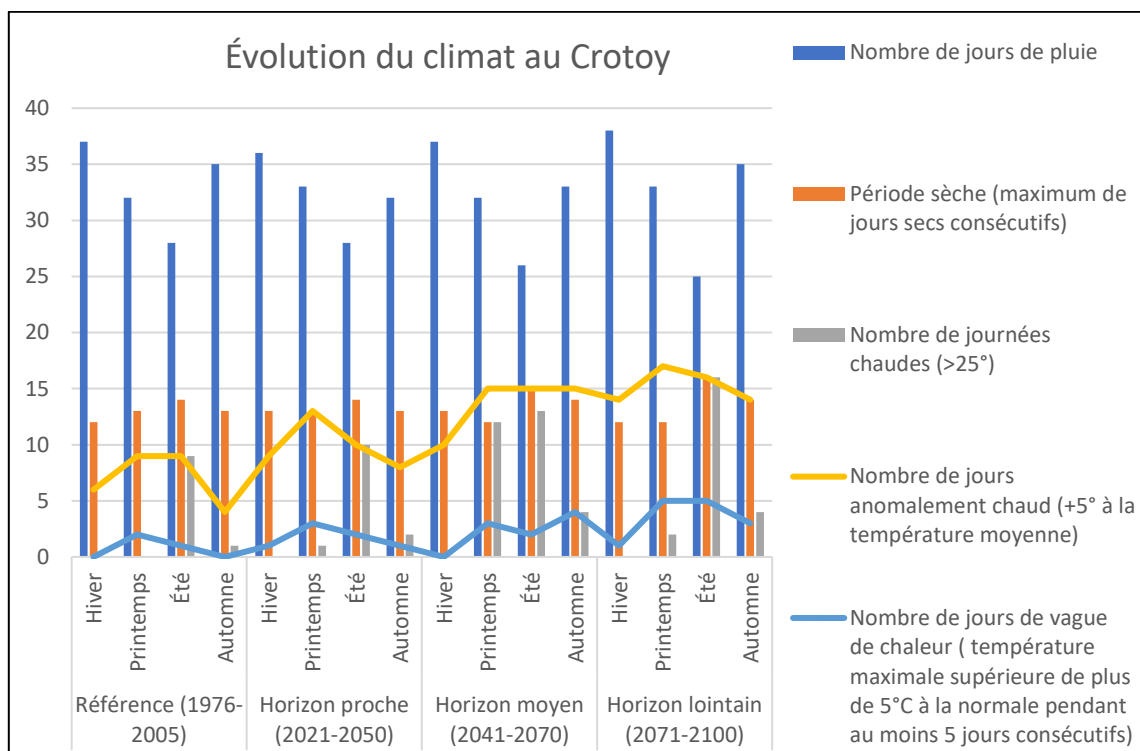


Figure 44 : Évolution du climat au Crotoy. Source : Météo France 2021. Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Le changement climatique semble renforcer le contraste été/hiver qui était plus faible les dernières décennies. En effet, les hivers seront plus chauds et pluvieux, et les étés seront plus chauds, ponctués de longues périodes sans précipitation. Le climat qui avait donné une image littorale, frais et pluvieux durant l'été, change peu à peu, modifiant sa représentation. Les réflexions menées par l'ensemble des acteurs du territoire, indépendamment les uns et des autres, penchent pour une évolution de la promotion de l'image touristique du territoire, avec un climat accueillant, se réchauffant et devenant plus sec, en opposition au climat méditerranéen, devenant défavorable avec des chaleurs qui deviendront difficilement supportables.

Les acteurs du tourisme et des territoires devront s'adapter à ces changements tant par leurs offres touristiques que par les offres de services. Nous voyons que les saisons estivales et automnales présenteront des périodes avantageuses, avec des temps plus secs et moins humides qui devraient entraîner une affluence accrue. Les saisons printanières seront moins accueillantes et donc les résidents secondaires retraités pourraient différer leur venue. Ainsi, nous pouvons

supposer que les offres et les activités touristiques qui commençaient durant cette saison pourraient être décalées au bénéfice des saisons automnales.

Conclusion du Chapitre V

Il apparaît que les qualités attractives des stations balnéaires à l'égard des résidents secondaires retraités sont d'ordre naturel et géographique. La proximité entre les résidences principales et secondaires est considérablement appréciée et recherchée. Elle donne sens à la famille qui est au centre des choix d'installation. La transmission de l'attachement du lieu de villégiature par les grands-parents pour les petits-enfants se réalise inévitablement lorsque ces derniers profitent pleinement de cet environnement. Ce dernier, formé d'une mixité naturelle et sociale, permet de vivre dans ces espaces de manière à atteindre des sentiments de bien-être :

- le bien-être physique puisque ces résidents occupent un espace confortable ;
- le bien-être moral, favorisé par le calme, la tranquillité, le cadre de vie, la qualité de vie ;
- le bien-être social, entretenu par l'entre-soi, croisant et rencontrant des personnes de même classe sociale, accueillant les amis.

Ces facteurs combinés sont essentiels pour parvenir et préserver une bonne santé physique et psychique, ce qui forme la qualité de vie (Bley, Vernazza-Licht, 1997). Se sentant bien dans cet environnement de vie, les résidents secondaires retraités continuent de pratiquer des activités qui contribuent à faire partie de la communauté (Bigo, *et al.*, 2015), et à être toujours actifs. Notre recherche souligne également que les personnes âgées en villégiature souhaitent se détendre parfois seules mais de préférence en groupe contribuant ainsi à satisfaire leur fort besoin de lien social (Leroux, 2010). L'environnement naturel (paysage, qualité de l'air, eau, soleil) est le moteur essentiel du tourisme balnéaire, dont les vertus sont promues par la société urbaine (Miossec, 2004). Il en va de même pour les personnes retraitées qui désirent avant tout en profiter, notamment avec l'ensemble de la famille. La carte de spécificité (figure n°45) illustre les facteurs attractifs pour chaque station balnéaire étudiée. L'axe 1 représente les points positifs des stations balnéaires énoncés par les questionnés. L'axe 2 représente les réponses à la question de l'attractivité des stations balnéaires pour les résidents secondaires retraités. Nous constatons que Neufchâtel-Hardelot rassemble les points attractifs relatifs à l'attachement au territoire, à la famille, à la baignade et au climat. Le Touquet Paris-plage accumule les facteurs attractifs comme le commerce, l'atmosphère de la station (calme) et les services de santé. Le Crotoy a des facteurs attractifs relatifs aux hôtels et aux restaurants, à la

promenade et à la qualité de vie. Bray-Dunes associe les facteurs attractifs de proximité de la résidence principale, de l'urbanisme et de la qualité de l'air. Cette figure synthétise l'analyse menée dans ce chapitre.

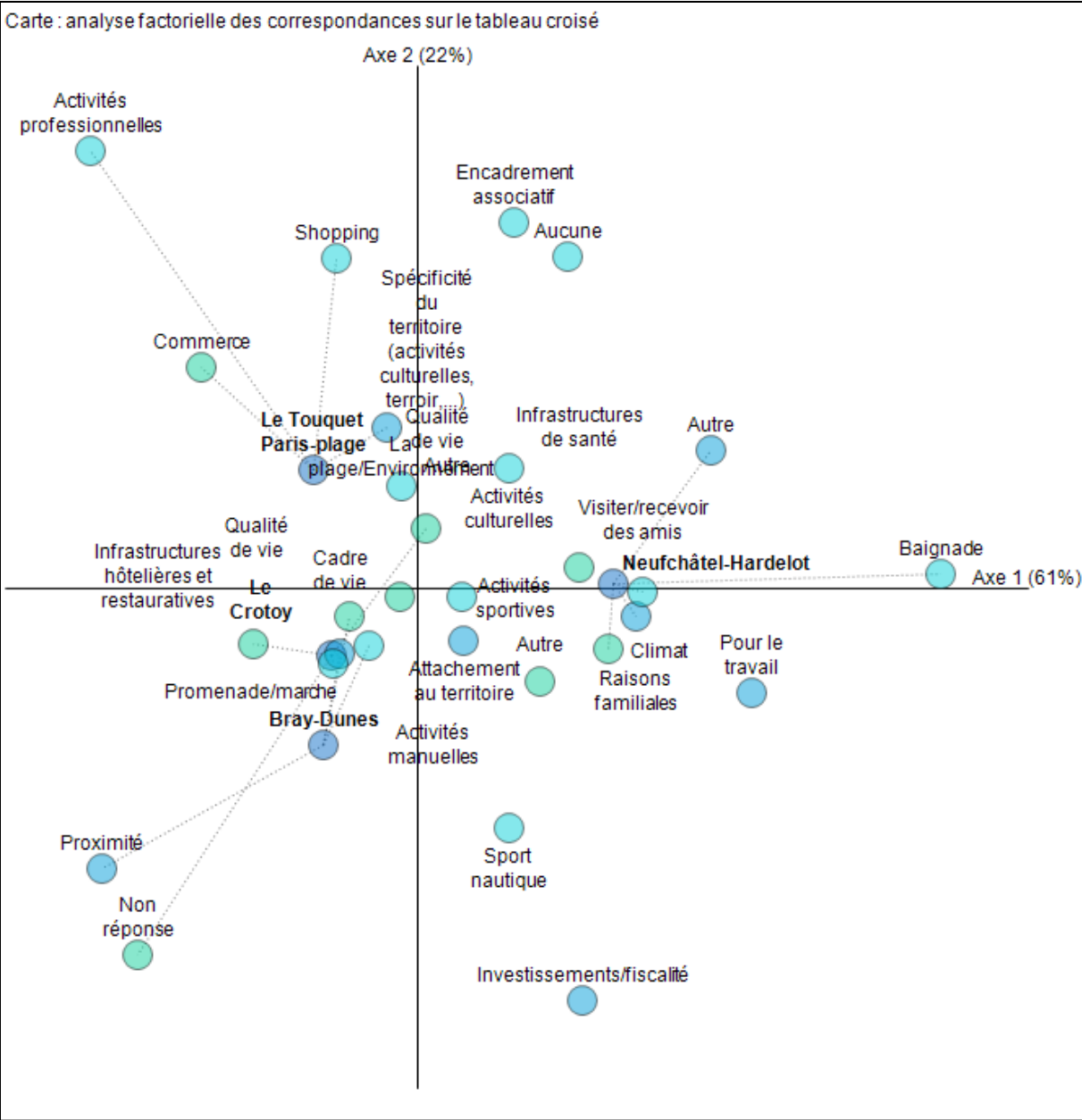


Figure 45 : Représentation de l'attractivité par station balnéaire.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Chapitre VI : les activités des résidents secondaires retraités dans les stations balnéaires

En partant à la retraite aux alentours de 63 ans (INSEE, 2022), il est admis que les retraités ont encore un quart de leur vie à vivre. Ils restent actifs et s'engagent dans toutes sortes d'activités qui leur ouvrent des perspectives éducatives, récréatives, sociales et économiques importantes (Leroux, 2010). Lorsqu'ils arrivent dans leurs résidences secondaires, leurs activités se concentrent sur les offres que le territoire propose, centrées sur la mer et la plage dans les stations balnéaires. Envisager de pratiquer d'autres activités que celles précédemment proposées progresse rapidement au sein des nouvelles populations de retraités.

Ce chapitre étudie les activités pratiquées par les enquêtés dans les stations balnéaires pour mieux comprendre comment ils les vivent et les pratiquent. En effet, ces activités entrent dans l'analyse globale du statut des résidents secondaires et de leurs comportements sur un territoire connu et familier, afin de répondre à la problématique, à savoir si le résident secondaire retraité est un touriste, un résident ou une hybridation de ces deux statuts.

1. Les activités physiques au cœur des pratiques quotidiennes

Les résidents secondaires retraités sont familiers de la station balnéaire. Lorsqu'ils arrivent dans leurs résidences secondaires, ils reprennent leurs habitudes. Ainsi, 94,7% ont déclaré que leurs activités principales étaient la promenade et/ou la marche, suivies par les activités sportives (48,4 %). Certains pratiquent plusieurs activités dans la journée comme le sport et des activités manuelles. Nous voyons donc que ces séniors peuvent être très actifs accumulant plus de deux activités alors que d'autres sont plus flâneurs avec la marche et/ou promenade comme activité centrale.

	Nb	%
Activités culturelles	49	11,8%
Activités manuelles	88	21,1%
Activités professionnelles	5	1,2%
Activités sportives	202	48,4%
Aucune	2	0,5%
Autre	16	3,8%
Baignade	82	19,7%
Encadrement associatif	9	2,2%
Promenade/marche	395	94,7%
Shopping	43	10,3%
Sport nautique	12	2,9%
Visiter/recevoir des amis	101	24,2%
Total	417	100 %

Tableau 8 : Les activités quotidiennes des résidents secondaires retraités dans les quatre stations balnéaires.

Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai

Si nous détaillons les résultats, en considérant individuellement les stations balnéaires (cf. tableau n°8), nous retrouvons les mêmes proportions dans les réponses. La promenade/marche et les activités sportives sont supérieures aux autres activités. De légères différences sont toutefois à noter. Au Crotoy, les activités manuelles sont proches des activités sportives alors qu'un écart entre ces deux activités est plus important pour les trois autres stations balnéaires (cf. tableau n°9). Autre particularité à noter est la baignade qui est plus marquée à Neufchâtel-Hardelot alors que celle-ci est possible dans les autres stations, exceptée au Crotoy. Pourtant, ni les conditions climatiques, ni la qualité des plages, ni la température de l'eau ne permettent une telle différence avec les autres stations balnéaires. Au Crotoy la baignade est interdite depuis 2014, sur décision municipale, suite à la pollution de l'eau (Lhuillery, Céлары-Davre, 2021) et des courants, pendant les grandes marées qui peuvent causer des noyades.

	Bray- Dunes	Le Crotoy	Le Touquet Paris- plage	Neufchâtel- Hardelot
Activités culturelles	3	8	17	21
Activités manuelles	18	23	26	21
Activités professionnelles	0	1	4	0
Activités sportives	35	32	59	76
Aucune	0	0	1	1
Autre	1	4	6	5
Baignade	4	1	5	72
Encadrement associatif	0	0	5	4
Promenade/marche	88	76	121	110
Shopping	1	5	26	11
Sport nautique	3	3	1	5
Visiter/recevoir des amis	12	12	20	57
<p>p = <0,01 ; Khi2 = 177,66 ; ddl = 33 (TS) La relation est très significative. Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.</p>				

**Tableau 9 : Les activités quotidiennes des résidents secondaires retraités par station balnéaire.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai**

Nous avons classé les résidents secondaires retraités suivant leur catégorie d'âge afin d'avoir un aperçu des différences entre les activités. Nous pouvons penser que les néo-retraités sont plus actifs que les retraités plus âgés ou qu'ils ont des intérêts pour des activités plus dynamiques par rapport à d'autres. Ils pratiquent des activités sportives demandant des efforts physiques plus conséquents par rapport à des activités plus douces comme l'encadrement associatif ou le shopping.

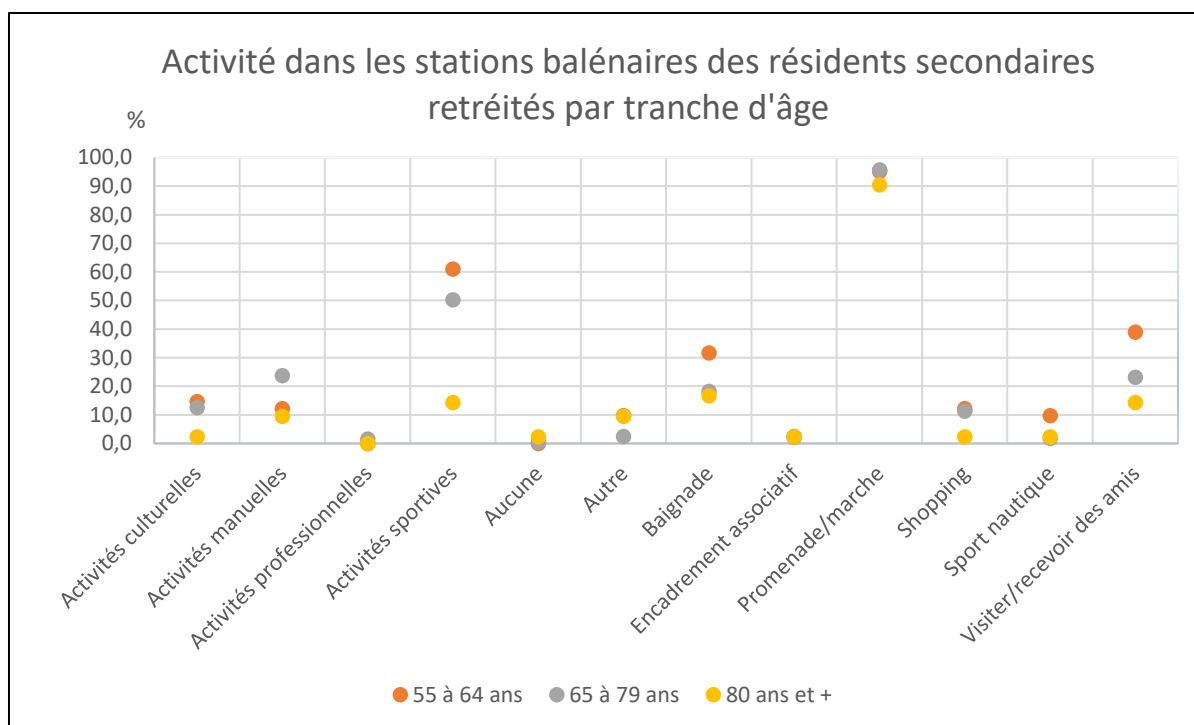


Figure 46 : Les activités quotidiennes des résidents secondaires retraités par tranche d'âge.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

La figure n°46 nous montre les différentes activités pratiquées. Chaque point sur le graphique doit être lu indépendamment. Pour la classe des 80 ans et plus, 90,5 % d'entre eux pratiquent la marche quotidiennement. Nous voyons que la tranche d'âge 65-79 ans est la plus active de toutes les catégories d'activités confondues. Cela s'explique par le taux de réponse qui se concentre dans cette catégorie d'âge (78,7 %). L'activité principale « promenade/marche » est la moins onéreuse et la plus accessible à tous. De nombreux aménagements comme les vélo routes, les voies vertes ou des randonnées douces permettent de pratiquer en sécurité ces activités (Sarpaux, 2016). La proportion d'activités sportives diminue fortement avec le vieillissement. À partir de 80 ans, les personnes pratiquent peu d'activités sportives. Cependant, quel que soit l'âge, les activités manuelles et les baignades se maintiennent. Ce qui veut dire que les plus de 80 ans gardent une activité liée à l'entretien de leur maison et de leur jardin pour la santé. Ce sont des occupations qui maintiennent une certaine vitalité pour ces personnes.

Les activités sportives sont des moyens d'attractivité pour les stations balnéaires. Le sport est historiquement ancré dans les stations balnéaires (cf. chapitre I). Les pratiques sportives sont devenues plus accessibles pour tout le monde, grâce à une démocratisation financière qui permet l'accès aux sports qui étaient réservés à quelques-uns (golf, hippisme, tennis). Les équipements sont donc plus nombreux et ouverts à tous (sexe, âge, ressources

économiques) (Bodin, *et al.*, 2009). Les sports permettent de garder un rythme de vie active, un équilibre de santé et une vie sociale. Les personnes rencontrent d'autres pratiquants, dans le cadre de loisir ou de compétitions amateurs. En passant de nombreuses semaines dans leur résidence secondaire, en moyenne 12 semaines, les résidents retraités sont demandeurs de plus en plus de nouvelles pratiques sportives, inhérentes au bien-être (Entretien Office de tourisme de Neufchâtel-Hardelot, 2020). La forte demande encourage les municipalités à aménager des programmes d'activités pour les périodes de vacances. Elles tentent de les étendre tout au long de l'année pour l'ensemble des résidents et particulièrement les résidents secondaires. Si Le Touquet Paris-Plage est une station qui vit toute l'année, elle a l'avantage de pouvoir compter sur une population suffisamment présente annuellement et donc avoir une fréquentation stable pour ses associations et clubs sportifs. Mais pour les trois autres stations balnéaires, ces activités ont lieu essentiellement durant la période estivale, avec quelques extensions lors des printemps et des automnes.

Les congés estivaux connaissent de forts succès de participation, c'est pourquoi les municipalités établissent des programmes spécifiques pour le bien-être. En effet, les quatre stations balnéaires proposent un projet d'animations ou les résidents secondaires retraités inscrivent et sont majoritaires : Fitness, aquagym, gym d'entretien, yoga sont les animations centrales qui se retrouvent chaque semaine.

Mois : Août

Mardi 30/07 ●●●
Coupe Level & Louasse au Golf des Pins. Organisé par Les Golfs d'Hardelot : 03.21.83.73.10.

Mercredi 31/07 ●●●
Coupe Seafood paradise au Golf des Dunes. Organisé par Les Golfs d'Hardelot : 03.21.83.73.10.

Mercredi 31/07 ●●●
Les Mercredis du Bien-être : Psychologie Positive et séance de yoga du rire par Catherine Valencourt à 17h au Salon Escoffier. Entrée libre. Prévoir un tapis de yoga.

Mercredi 31/07 ●●●
Dégustations « Divins fruits » de 19h à 22h30 à l'épicerie *Plaisirs Gourmets*, Place de la Fontaine. Alcools de fruits et de fleurs.

Mercredi 31/07 ●●●
Marché artisanal nocturne de 19h à 22h30 dans le centre de la station.

Ouverture nocturne des commerçants de la station. Organisé par l'ACNH.

Vendredi 02/08 ●●●
Tournée des plages de golf de 10h à 17h sur la Place de la Concorde. Tournée de la Fédération Française de Golf Hauts de France. Ateliers de découverte et initiations avec des professionnels de la ligue. Gratuit.

Vendredi 02/08 ●●●
Coupe Prestige Snab - Audi au Golf des Dunes. Organisé par Les Golfs d'Hardelot : 03.21.83.73.10.

Vendredi 02/08 ●●●
Conférence : « Les religions en Angleterre du XVI^{ème} siècle à nos jours » à 18h30 au Salon Escoffier, par le professeur Joblin. Organisé par l'APH. Ce temps est pour les adhérents, mais il est possible de le devenir : aph.hardelot@gmail.com

Vendredi 02/08 ●●●
Apéri'JOHN à 18h30 à l'Hôtel du Parc. « Un livre sur la table » par JOHN Jumelage.

Samedi 03/08 ●●●
Zumba Party avec Opale Fitness Événements, sur la Place de la Concorde à partir de 20h. Entrée : 5€ avec boissons.

Samedi 03 et dimanche 04/08 ●●●
Grande vente de livres, jeux et jouets à la Salle Blériot de 9h30 à 13h et de 14h à 19h. L'intégralité des recettes est destinée à aider ceux qui sont dans la précarité. N'hésitez pas à donner vos livres, jeux et jouets. Organisé par l'association *Solidarité-Dépannages*.

Samedi 03/08 ●●●
Coupe Agence Couthillas au Golf des Pins. Organisé par Les Golfs d'Hardelot : 03.21.83.73.10.

Samedi 03/08 ●●●
Régate des Commerçants à la Base Nautique Sud. De nombreux lots de récompense. Ouvert à tous les licenciés FFV. Renseignements au Club Nautique d'Hardelot : 03.21.91.80.30.

Samedi 03/08 ●●●
Vide-Greniers de 8h à 18h, rue des Anglais. Une 50^{ème} d'exposants. Inscriptions indispensables le samedi 06 juillet 2019 au Bureau d'Information Touristique de 10h à 12h et de 15h à 18h avec photocopie CNI recto/verso, règlement et enveloppe timbrée. 10€ les 4 mètres.

Samedi 03/08 ●●●
Les Estivales Musicales : « Soly Cuba » à 18h sur la place de la Concorde. Concert gratuit en plein air. Groupe cubain.

Dimanche 04/08 ●●●
Dimanche Gourmand de 9h à 13h dans le centre de la station. Produits du terroir.

Dimanche 04/08 ●●●
7^{ème} Double Ace Cup au Golf des Dunes. Organisé par Les Golfs d'Hardelot : 03.21.83.73.10.

Figure 47 : Extrait du programme d'animation touristique de la ville de Neufchâtel-Hardelot en 2019.
Source : Office du tourisme de Neufchâtel-Hardelot.

JEUDI 09
FITNESS*
 09h30 à 10h30 - Point animation
INITIATION DANSE SOCA*
 10h30 à 11h30 - Point animation
AQUABIKE**
 (Tarif : entrée piscine)
 17h30 à 18h15 - Piscine

SEMAINE
DU 13 AU 19 JUILLET

MARDI 14
DEFIS FOOT DES PLAGES
 Dès 14h - Inscriptions sur place
 Secteur Plage - Rotonde
 en partenariat avec **Les Dunes de Flandre**
DISCO MOBILE
 De 18h à 21h - Déambulateur
 Secteur Plage
 organisé par **Les Dunes de Flandre**

MERCREDI 15
FITNESS*
 9h30 à 10h30 - Point animation
AQUAGYM** (Tarif : entrée piscine)
 11h15 à 12h - Piscine
DEFI WINDY et Mini Disco*
 Dès 15h - Place de l'Esplanade

JEUDI 16
FITNESS*
 9h30 à 10h30 - Point animation
INITIATION DANSE HIP-HOP*
 10h30 à 11h30 - Point animation
AQUABIKE** (Tarif : entrée piscine)
 17h30 à 18h15 - Piscine
KARAOKE GÉANT
 19h - inscriptions sur place
 De 20h à 23h
 Place de l'Esplanade
 organisée par **Les Dunes de Flandre**

VENDREDI 17
FITNESS*
 9h30 à 10h30 et 10h30 à 11h30
 Point animation
AQUAGYM** (Tarif : entrée piscine)
 11h15 à 12h - Piscine
PÉTANQUE PARTY*
 Dès 15h - Office Tourisme

SAMEDI 18
Carnaval Asiatique
 SAMEDI 18 JUILLET 2020
 Dès 15h : CARNAVAL
 Secteur plage

MULTISPORTS*
 Dès 14h - Parc du Mini-Golf
AQUABIKE** (Tarif : entrée piscine)
 17h30 à 18h15 - Piscine

MERCREDI 22
FITNESS*
 9h30 à 10h30 - Point animation
AQUAGYM** (Tarif : entrée piscine)
 11h15 à 12h - Piscine
TOURNÉE D'ÉTÉ HAUT-DE-FRANCE
 14h30 à 18h - place de l'Esplanade

JEUDI 23
FITNESS*
 9h30 à 10h30 - Point animation
INITIATION DANCEHALL*
 10h30 à 11h30 - Point animation
AQUABIKE** (Tarif : entrée piscine)
 17h30 à 18h15 - Piscine

VENDREDI 24
FITNESS*
 9h30 à 10h30 et 10h30 à 11h30
 Point animation
AQUAGYM** (Tarif : entrée piscine)
 11h15 à 12h - Piscine
PÉTANQUE PARTY*
 Dès 15h - Office Tourisme

SAMEDI 25
AQUABIKE** (Tarif : entrée piscine)
 17h15 à 17h45 - Piscine

SAMEDI 11
DEFIS BEACH RUGBY
 Dès 14h - Inscriptions sur place
 Secteur Plage - Rotonde
 organisé par Les Dunes de Flandre
Carnaval Soca
 Trinidad et Tobago
 SAMEDI 11 JUILLET 2020
 Dès 15h : CARNAVAL
 Secteur plage

DIMANCHE 19
LES DIMANCHES EN MUSIQUE
 16h30 - sur la Digue
 organisé par **Les Dunes de Flandre**

SEMAINE
DU 20 AU 26 JUILLET

MARDI 21
FITNESS*
 9h30 à 10h30 et 10h30 à 11h30
 Point animation

* Inscriptions au Point Animation
 Place de l'Esplanade - tous les jours
 les mardis de 9h à 11h et les samedis de 13h30 à 14h30

** Inscriptions à la Piscine
 Allée P'tit Bombardier - Tél. 05 45 60 97 06
 les vendredis de 17h30 à 18h30

- ATTENTION PLACES LIMITÉES, PRIORITÉ AUX INSCRITS -

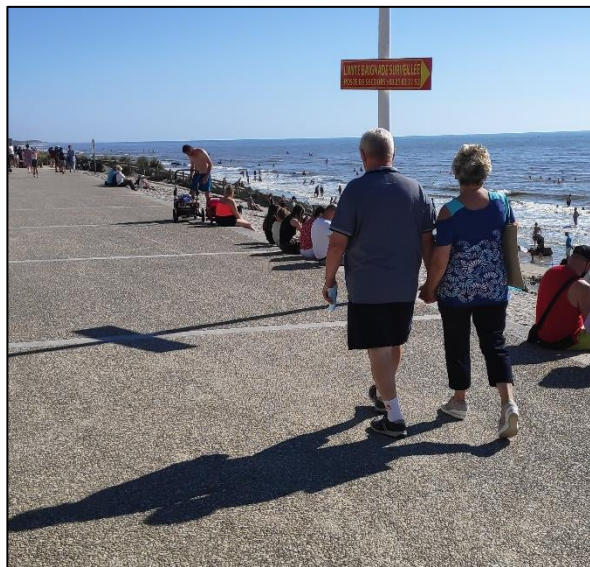
Figure 48 : Extrait du programme d'animation touristique de la ville de Bray-Dunes en 2020.
 Source : Office du tourisme de Bray-Dunes.

Les résidents secondaires retraités sont également demandeurs de pratiques sportives de nature. Les sites naturels ont des caractéristiques physiques, hydrographiques et climatiques qui demandent des exigences particulières pour les pratiquants (Bourdeau, 1995). Les résidents secondaires retraités ne sont pas à la recherche de sensation mais ils sont clients d'un aménagement du territoire qui facilite exercices, adaptés à leur niveau. Les nombreux chemins qui entourent les stations balnéaires sont arpentés quotidiennement, quel que soit la saison. Les retraités s'identifient aux résidents du territoire et non aux touristes. Ces chemins deviennent des terrains de sport pour des pratiques diversifiées comme la marche nordique. La multiplicité des activités sportives demande aux municipalités d'adapter leurs offres. En effet, elles sont entrées dans une aire où la diversification des activités ludo-sportives sont de plus en plus primées par les résidents secondaires retraités, qu'elles soient encadrées dans une fédération sportive ou non (Augustin, 2010). L'attractivité des lieux touristiques évolue. Les stations balnéaires ne peuvent plus se baser que sur la plage et la mer, mais sur des offres hybrides d'activités qui refaçonnent les espaces : la plage se transforme en lieu de yoga par exemple.

2. La digue et la plage, deux atouts majeurs d'une station balnéaire

2.1 La digue, lieu central de la déambulation

L'activité de promenade/marche est particulièrement liée à un lieu précis dans la station que les résidents secondaires retraités apprécient particulièrement : la digue. 89,5% des enquêtés déclare que la promenade sur la digue joue un rôle important dans leurs activités quotidiennes.



Photographie 29 : La promenade et la marche sur la digue du Crotoy, du Touquet Paris-plage et à Neufchâtel-Hardelot. Source : A. Tannai, 2020.

C'est un haut lieu pour les retraités qui y voient une véritable activité bénéfique pour leur qualité de vie et c'est un lieu de routine apprécié par les enquêtés. Une digue bien aménagée est un réel atout pour les retraités car elle joue un rôle majeur dans la station, où tous peuvent prendre leur temps pour marcher, se croiser, prendre une pause devant le paysage de la mer et/ou océan (Bigo *et al.*, 2013), Ils la décrivent comme un « promenoir » avec des interactions sociales où l'on retrouve des observateurs, des acteurs et des spectateurs. Les résidents secondaires retraités rencontrés et questionnés participent à cette description puisqu'ils sont

eux-mêmes « observateurs et spectateurs » des déambulations des gens. Leurs remarques sur la cohabitation entre les résidents et les touristes viennent à la fois des observations mais aussi de leurs vécus, subissant des événements tel que les bicyclettes sur la digue, ou encore les chiens en liberté. La fréquentation de ce lieu varie en fonction des saisons et du climat, où les résidents secondaires retraités peuvent se retrouver seuls ou à plusieurs. Ils sont attentifs aux aménagements urbains pour leurs déplacements. Ils requièrent un espace public avec des aménités telles que la propreté, la beauté, la sécurité du confort des déplacements assurés par un sol plat et lisse, une présence de bancs publics et une continuité des parcours piétonniers (*Ibid.*). Les responsables municipaux sont sensibles à ces problématiques et les efforts sont mis dans l'amélioration de l'aménagement de la digue qui sont généralement constatés par les résidents secondaires retraités. Pour l'ensemble des stations balnéaires, ils estiment à 93,8 % que la digue est bien aménagée pour leurs activités. Les limites d'accès rencontrées par ces personnes sont également des limites d'interactions sociales qui les isolent de leurs résidences secondaires. C'est un lieu de rencontre où ils retrouvent leurs connaissances, échangent des informations concernant leur famille, la vie dans la station, etc. La digue est l'espace symbole de la station, le cœur de la station, où les relations sociales sont les plus importantes (Hatt, 2010 ; Bigo, Depeau, 2014).

2.2 La plage, liée avec la digue

La digue joue un rôle de liaison avec la plage, hautement attractive pour l'ensemble de la population (Hatt, 2011). Si les stations balnéaires sont les lieux les plus attrayants aux yeux des touristes et des villégiateurs, c'est parce qu'elles offrent des aménités de loisirs et de récréativité liées à la plage et à la mer. Ces deux agréments influent également sur la qualité du territoire. Les résidents secondaires retraités font des sorties régulières à la plage, lorsque le climat le permet, en couple, seuls ou avec leurs petits-enfants. C'est un lieu de déambulation et d'interactions sociales (Rieucan, 2012), au même titre que la digue. Lorsqu'ils sont seuls, ils y font des marches, de manière apaisée ou bien au sein d'associations spécialisées de type marche nordique ou de longe-côte.



**Photographie 30 : Promenade d'un couple de retraité sur la plage du Touquet Paris-plage.
Source : A. Tannai, 2020.**

Dans les quatre stations, les résidents secondaires retraités emmènent leur famille sur la plage pour des activités identiques : constructions de châteaux de sable, jeux de ballon, jeux de quille, cerf-volant, char à voile... Ces activités se perpétuent au fil des générations et les grands-parents répètent ce qu'ils ont appris avec les leurs. Lorsque la famille n'est pas présente, ils s'adonnent à des activités ludiques sportives qui se déroulent souvent entre des personnes de même âge. Il n'est pas rare de retrouver des parties de volley ou de fitness.



**Photographie 31 : Sport de plage intergénérationnel à Bray-Dunes.
Source : Equipe Animation Bray-Dunes
<https://www.facebook.com/photo/?fbid=4530307277003662&set=a.807478505953243>**

Les résidents secondaires retraités passent une partie de leur temps sur la plage, assis sur des sièges à lire et à observer les autres. Ils ont leur propre matériel et le transportent dans leur voiture, garée sur le parking au bord de la digue. L'accessibilité à la plage est donc un

facteur très important pour ces personnes qui n'ont plus l'agilité d'individus plus jeunes. Les fortes fréquentations de la plage par les touristes et les excursionnistes sont dues aux familles qui se retrouvent durant les périodes estivales. Pour certains résidents secondaires retraités, lorsqu'ils sont sans leur famille, il leur est difficile d'atteindre la plage avec cette sur-fréquentation.



Photographie 32 : Forte fréquentation sur la plage de Bray-Dunes, été 2020. Source : A. Tannai, 2020.

Ces périodes de forte affluence divisent les ressentis des personnes retraitées. Lorsqu'elles sont accompagnées par leur famille, elles ne sont pas gênées par cette sur-fréquentation. Mais lorsqu'elles sont sans leur famille, la sur-fréquentation est dénoncée et réprouvée. Les rapports qu'elles entretiennent avec les touristes et excursionnistes sont mixtes et seront étudiés dans le chapitre VII.

3. Les petits-enfants, au centre de tous les intérêts

Les résidences secondaires sont donc des lieux de rassemblement de la famille. Les retraités organisent l'accueil des petits-enfants qui deviennent leur centre d'intérêt pendant les vacances scolaires et quelques week-ends. Durant ces périodes, les résidents secondaires retraités sont occupés à temps plein (Pochet, Schéou, 2003).

3.1 La place des petits-enfants dans la vie des résidents secondaires retraités

À l'issue du questionnaire, on s'aperçoit que plus de neuf personnes sur dix ont répondu avoir des petits-enfants (91,6 %). Parmi ces personnes, 92,8 % les accueillent dans leurs résidences secondaires. Ces derniers sont reçus pendant les vacances scolaires et quelques week-ends. Seuls 9,9% des grands-parents accueillent leurs petits enfants à chaque période de vacances. Cela s'explique par la proximité où vivent les petits-enfants et les lieux de résidences secondaires.

Ces résultats sont globaux. Cependant, en faisant une analyse fine pour chaque station, nous constatons des disparités (cf. tableau n°10). Il convient de préciser que certaines personnes du panel n'ont pas répondu à l'ensemble des questions. Les totaux ne correspondent donc pas à l'échantillon total. En conséquence, nous présenterons les chiffres bruts et en taux afin de les comparer.

		Bray- Dunes		Neufchâtel- Hardelot		Le Touquet Paris- plage		Le Crotoy	
Avez-vous des petits- enfants ?	Oui	75	85,2%	109	93,2%	127	96,2%	71	88,8%
	Non	13	14,8%	8	6,8%	5	3,8%	9	11,3%
Les recevez-vous ?	Oui	74	84,1%	103	88%	125	94,7%	70	87,5%
	Non	14	15,9%	14	12%	7	5,3%	10	12,5%
Quelle est la régularité de réception des petits-enfants ?	Chaque vacances scolaires	0	0,0%	28	27,18%	9	7,2%	0	0,0%
	Quelques vacances scolaires	73	98,6%	73	70,87%	114	91,2%	66	94,3%
	Tous les week-ends	0	0,0%	2	1,94%	0	0,0%	0	0,0%
	Quelques week-ends	17	23,0%	41	39,81%	18	14,4%	9	12,9%
	Autre	2	2,7%	1	0,97%	1	0,8%	0	0,0%

Tableau 10 : Petits-enfants reçus par les grands-parents dans chaque station balnéaire.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai

Pour analyser les résultats et comprendre les comportements et les attentes des résidents secondaires retraités, nous allons initialement étudier les critères similaires. Entre 85 et 96 % des répondants ont des petits-enfants. À cette proportion, 87 à 97 % des retraités les reçoivent. Il y a donc une très grande majorité qui héberge leurs petits-enfants. Ces résultats concordent avec les attitudes des familles depuis des décennies, c'est-à-dire, un rassemblement familial lors des périodes de vacances (Dubost *et al.*, 1995 ; Spindler, Durant, 2003). Une différence notable se remarque pour la station de Neufchâtel-Hardelot où les réunions familiales durant les vacances ne se font pas aux mêmes moments. En effet, les accueils de petits-enfants à « chaque vacance scolaire » sont très élevés pour plus d'un quart des enquêtés. Les grands-parents accueillent aussi souvent leurs petits-enfants durant les week-ends. Dans les trois autres stations les petits-enfants sont hébergés durant « quelques vacances scolaires », avec une faible proportion au Touquet paris-plage pour « chaque vacance scolaire ». Neufchâtel-Hardelot est donc une station singulière qui peut s'expliquer par le fait que les cellules familiales ne sont pas éloignées les unes des autres. Les déclarations des enquêtés indiquent que leur « famille habite dans la région », ce qui leur permet de les voir régulièrement. Si les retraités vivent proche de leurs résidences secondaires, notamment sept personnes sur dix (INSEE, 2021), il y va de même pour leur famille. La proximité est un facteur fondamental qui s'explique par la récurrence de l'accueil des petits-enfants.

3.2 Les activités entre les grands-parents et les petits-enfants

Lorsque la famille est réunie dans la station, la vie est rythmée par des animations et des activités de loisirs et récréatives. Elles peuvent être organisées par la municipalité ou par l'office de tourisme. Ces activités rendent la station balnéaire attractive et donnent des possibilités plus importantes dans l'accueil des petits-enfants. Chaque station a un service d'animations et un office de tourisme qui élaborent des programmations similaires comme les sculptures de sable qu'on retrouve à Bray-Dunes et au Crotoy par exemple, ou les jeux et les sports de plage.



Photographie 33 : Activité "Sculpture sur sable" à Bray-Dunes. Source : Equipe Animation Bray-Dunes, <https://www.facebook.com/EquipeanimationBrayDunes/photos/pcb.2232502993558967/2232502933558973>

Ces animations sont les standards des activités de plage que les stations balnéaires peuvent proposer aux touristes. Les beach-volley ou beach-soccer sont très appréciés. Le sport de plage fait partie des plus anciennes activités, puisqu'il a été introduit très tôt avec le tennis à la fin du XIX^e siècle. Depuis, si le tennis a disparu des plages, d'autres sports l'ont remplacé et sont désormais le symbole des activités balnéaires.

D'autres animations sont propres à chaque station comme *la Fête de la Mer* au Crotoy ou *Les Jeux Médiévaux* à Bray-Dunes.



Photographie 34 : Fête de la mer au Crotoy. Source : Le Courrier Picard, 2019, <https://www.courrier-picard.fr/id20933/article/2019-06-26/notre-selection-des-fetes-de-la-mer-en-picardie-maritime>



Photographie 35 : Animation « Jeux médiévaux » à Bray-Dunes. Source : Equipe Animation Bray-Dunes, <https://www.facebook.com/photo/?fbid=4524192934281763&set=a.8074785059>



Photographie 36 : Festi'Môme à Neufchâtel-Hardelot. Source : Radio 6, 2019, <https://www.radio6.fr/article-46725-la-station-dhardelot-est-paradis-des-familles-avec-festimomes.html>

Concernant les activités entre les petits-enfants et les grands-parents, tous les enquêtés n'ont pas répondu aux questions. Nonobstant, nous pouvons considérer les résultats comme porteur de sens puisqu'ils représentent plus de 60 % des répondants.

		Bray-Dunes	Neufchâtel-Hardelot	Le Touquet Paris- plage	Le Crotoy
Existe-t-il des activités en commun ?	Oui	30,5%	37,7%	43,7%	13,9%
	Non	50,0%	59,7%	32,5%	63,9%
	Ne sais pas	19,5%	2,6%	23,8%	22,2%
Voulez-vous que des activités en commun soit ajoutés ?	Oui	21,1%	5,6%	2,8%	24,2%
	Non	26,3%	88,7%	53,5%	46,8%
Petits-enfants bénéficient-ils des activités oragnisées par la commune ?	Oui	84,1%	64,1%	94,7%	62,5%
	Non	11,4%	34,2%	2,3%	27,5%

**Tableau 11 : Activités communes entre les grands-parents et les petits-enfants.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai**

Des différences sont importantes à relever et à mettre en lumière. À la question « existe-t-il des activités en commun entre grands-parents et petits-enfants ? », les résidents du Touquet Paris-plage répondent par la positive alors que pour les trois autres stations, la réponse négative arrive en premier. Le fait est qu’au Touquet Paris-plage, de nombreuses associations programment des activités accueillant ces deux générations. Leur communication est également appuyée envers leurs résidents secondaires pour faire la promotion de toutes ses activités. La plage est agrémentée de structures de jeux gonflables et d’équipements sportifs pour les petits-enfants.



**Photographie 37a et 37b : Structures récréatives et sportives temporaires au Touquet Paris-plage.
Source : A. Tannai, 2020.**

À cette même question, un peu plus de 13 % des résidents secondaires vivant au Crotoy ont répondu « oui ». Très peu de personnes sont informées sur les activités mis en place par la commune. Au demeurant, lors de l’enquête menée auprès de l’office de tourisme et de la municipalité, nous avons relevé que le nombre d’activités qui regroupent à la fois les petits-

enfants et les grands parents est faible. Lors de l'entretien avec des membres du conseil municipal, ces derniers n'ont pas eu la volonté de développer ces offres pour les résidents secondaires, qu'ils soient retraités ou non, étant donné leur choix politique de ne pas s'intéresser à cette catégorie de personne. Pour les deux dernières stations, les réponses sont similaires. Pourtant les deux stations n'ont pas les mêmes dynamiques d'offres d'activités pour les deux types de génération. Neufchâtel-Hardelot a engagé beaucoup plus d'animations que Bray-Dunes.

À la question « voulez-vous que des activités en commun soient ajoutées ? », posée à ceux qui ont répondu « non » ou « ne sais pas », les résidents secondaires retraités ont répondu parcimonieusement. À Neufchâtel-Hardelot, les enquêtés signalent qu'il n'y a pas d'activités pour eux et leurs petits-enfants. Mais ils ne sont pas à la recherche de celles-ci. Ils répondent « non » à près de 90 % à la question : « voulez-vous que ces activités soient mises en place ? ». Ils occupent eux-mêmes leurs petits-enfants dans leurs résidences secondaires ou initient leurs propres activités. De plus, les petits-enfants bénéficient des activités des clubs fonctionnant annuellement (tennis, hippisme, voile). Des terrains de jeux – skate parc, terrain de basket et de pétanque – sont également accessibles gratuitement tout au long de l'année. Les activités temporaires ne jouent pas de rôle éminent dans l'attractivité de la station balnéaire aux yeux de ces personnes. Les occupations entre les deux générations sont d'ordre culturel avec deux événements marquants de la station : la visite et les concerts organisés au château d'Hardelot et le Festi'Mom qui se déroule pendant une semaine, pendant les vacances de la Toussaint. En ce qui concerne Le Crotoy, les résidents secondaires retraités ont également répondu par la négative. Cela s'explique par le peu d'activités mises en place par la commune durant la période estivale. De plus, l'environnement est propice aux activités organisées par les familles avec la baie de Somme comme terrain de jeu infini, le parc naturel à proximité, etc. Un train touristique permet la découverte de la baie et de plusieurs stations comme Saint-Valéry-sur-Somme et Cayeux-sur-Mer.



**Photographie 38 : Train touristique au départ de la gare du Crotoy.
Source : A. Tannai, 2020.**

La station offre des activités pour les enfants avec des terrains de sports, un parc à jeux et des manèges sur la digue, présents durant toute la période estivale. À Bray-Dunes, les enquêtés ont exprimé qu'ils voulaient ajouté des activités en commun (75 %), mais plus de 90 % des répondants n'ont pas donné d'exemple de ce qu'ils attendaient. Les municipalités devront chercher les activités qui pourraient attirer les deux générations.

L'analyse des activités communes entre les deux générations sont enrichissantes pour comprendre comment les stations balnéaires rendent les lieux attractifs pour l'ensemble de leurs populations résidentes. Les questionnés ayant répondu qu'il existait des activités communes organisées par la municipalité n'ont pas tous précisé leur réponse, soit parce qu'au moment du questionnaire, ils n'avaient pas d'idée précise ou par manque de temps pour répondre à toutes les questions. Cela étant, nous avons obtenu un panel représentatif puisque plus de 60 % de personnes ont cité des exemples d'activités communes (85 personnes sur 133).

	Nb	%
--	----	---

Associations	34	40
Sortie culturelle et récréative	26	30,6
Activités sportives	20	23,5
Château d'Hardelot	8	9,4
Activités de plage	8	9,4
Promenade et marche	5	5,9
Total	85	

**Tableau 12 : Exemples d'activités en commun entre les grands-parents et les petits-enfants.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai.**

Nous nous apercevons que les activités organisées par les communes pour les deux générations viennent des associations, qui sont plus ou moins actives selon les saisons. Les municipalités n'ont pas toutes un budget de fonctionnement qui permet l'ouverture des associations toute l'année. C'est pourquoi, certaines associations sont ouvertes en fonction des participants. Au Touquet Paris-plage, les associations sont ouvertes à l'année. Elles accueillent à la fois les résidents secondaires mais aussi les résidents principaux. Le tableau n°12 montre cette surreprésentation des répondants au Touquet Paris-plage par rapport aux trois autres stations, justifiée par l'ouverture annuelle des associations dans cette station. À Bray-Dunes, la ludothèque accueille de nombreux retraités avec leurs petits-enfants (Entretien mairie de Bray-Dunes, 2020). À Neufchâtel-Hardelot, on dénombre de nombreuses associations mais elles sont pour la plupart d'entre elles, ouvertes seulement pendant la période estivale. Elles jouent un rôle important dans la vie des résidents secondaires, car certains d'entre eux sont les organisateurs et participants comme le club d'échec ou le rapide colombophile.

	Bray- Dunes	Le Crotoy	Le Touquet Paris- plage	Neufchâtel- Hardelot
--	-------------	-----------	-------------------------	----------------------

Associations	4	1	20	9
Sortie culturelle et récréative	8	5	4	9
Activités sportives	7	2	5	6
Château d'Hardelot	0	0	0	8
Activités de plage	1	1	3	3
Promenade et marche	2	2	0	1
<p>p = <0,01 ; Khi2 = 40,59 ; ddl = 15 (TS)</p> <p>La relation est très significative.</p> <p>Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.</p>				

Tableau 13 : Exemples d'activités en commun par station balnéaire.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai.

Au sujet des deux catégories « sorties culturelles et récréatives » et « le château d'Hardelot », nous avons choisi lors de l'étude textuelle avec le logiciel Sphinx, de ne pas incorporer le château d'Hardelot dans la catégorie « sorties culturelles et récréatives » bien qu'il soit un monument culturel avec des événements combinés à cet édifice. Ce choix est fait pour distinguer les sorties culturelles qui peuvent être analogues entre chaque station balnéaire et le château d'Hardelot qui joue un rôle prépondérant dans la vie de la station de Neufchâtel-Hardelot.

Situé à cinq kilomètres du centre de la station, le château de Neufchâtel-Hardelot fait partie intégrante de la politique touristique par un partenariat privilégié. C'est une œuvre d'art de style néo-Tudor, abritant un musée exposant l'art décoratif d'une demeure anglaise. Transformé en centre culturel de l'Entente cordiale, se référant au début du XX^e siècle, il propose une programmation culturelle toute l'année. Elle s'adresse à la fois aux habitants de la région mais aussi aux touristes. Les manifestations s'adressent à toutes les catégories d'âge, avec des activités spécifiques pour les enfants comme le *Children's Corner* qui est une « invitation aux enfants d'expérimenter le château lors de manifestations comme les expositions temporaires, les festivals etc... » (château-d'hardelot.fr, 2021). Le parc attenant sert également de promenade pour les familles. Des résidents secondaires retraités de la station ont expliqué que ce lieu jouait un rôle important dans leurs activités avec leurs petits-enfants car il leur permettait des sorties durant l'année.

Encadré 1 : Présentation du château d'Hardelot et de ses activités pour les enfants.

À Bray-Dunes, les activités en commun sont plutôt homogènes, comme à Neufchâtel-Hardelot. La commune s'est dotée d'espaces qui accueillent les deux types de clientèle. Les activités culturelles et récréatives sont représentées par le mini-golf et une médiathèque. Le mini-golf attire de nombreux touristes et de résidents secondaires durant les week-ends et les périodes estivales. C'est une sortie qui devient un rituel dans les familles (Enquête, 2020). La commune s'est dotée de plus de 50 associations (Entretien mairie de Bray-Dunes, 2020), dont certaines sont accessibles durant toute l'année. Elles sont éclectiques – sportives, artistiques, culturelles, etc., et accueillent à la fois les résidents secondaires et les principaux.

3.3 Les activités pour les petits-enfants

Les résidents secondaires retraités planifient le créneau d'accueil des petits-enfants en leur organisant des activités. Ils s'appuient sur leurs propres ressources matérielles et financières, mais aussi sur les ressources mises en place par les stations balnéaires. Les municipalités équipent des jeux récréatifs et des terrains de sport sur la plage. Ces sports proposés sont nombreux et diversifiés car ils doivent répondre à la forte demande touristique. Les Beach-sports traditionnels comme le football, le volley-ball, le rugby, etc..., sont complétés

par d'autres sports, comme le char-à-voile, les sports équestres et motorisés, le tennis et le golf, qui, ces deux derniers, se sont démocratisés (Piraudeau, 2019).



**Photographie 39a, 39b et 39c : Espaces d'activités sportives au Touquet Paris-plage (le club de tennis et Beach-Volley) et un espace de jeux à Bray-Dunes.
Source : A. Tannai, 2020.**

Ces espaces dédiés aux jeunes sont recherchés par les résidents secondaires retraités. Ils les associent aux dynamismes instaurés par la municipalité dans l'attractivité des stations

balnéaires. Les petits-enfants peuvent bénéficier de nombreuses infrastructures comme les clubs nautiques et espaces sportifs (Bodin, *et al.*, 2009, Piraudeau, 2019). Les clubs de sports nautiques sont gérés par les municipalités ou par des associations ainsi que les infrastructures, comme à Neufchâtel-Hardelot où la municipalité a longtemps porté le projet de rénovation de la base nautique de la station. Ces clubs organisent, par tranche d'âge, des cours et des sorties en mer pour les enfants et les adultes mais les jeunes sont les plus nombreux à profiter de ces infrastructures.

Les désirs des enfants à retourner dans la résidence secondaire familiale sont fortement marqués par la plage et la mer, ainsi que de trouver des camarades de jeu (Dallari, Mariotti, 2016). Les stations de villégiature sont les premières destinations pour ces enfants puisqu'ils passent une partie de leur temps avec leurs grands-parents. Les jardins pour enfants, parcs et plages leur offrent la possibilité de les retrouver et de jouer ensemble. L'âge des enfants influence aussi les destinations pour les activités. Jusqu'à 14 ans (*Ibid.*), les enfants portent un regard positif sur les destinations familiales, en visitant leurs grands-parents, avec ou sans leurs parents. Ils retrouvent leurs repères familiaux et territoriaux avec les lieux familiers qu'ils fréquentent régulièrement lors de leurs séjours dans la station balnéaire. Mais à partir de 14 ans, les adolescents s'interrogent sur leur place dans la station balnéaire et les offres d'activités proposées se font plus rares pour eux. Cette conséquence provoque un espacement des visites chez leurs grands-parents ce que déplorent ces derniers. La municipalité de Bray-Dunes a conscience de cette problématique mais sans apporter de solutions aux familles (Entretien Mairie de Bray-Dunes, 2020). Elle n'a pas encore trouvé de solutions à proposer aux familles. Un manque d'attractivité pour ces jeunes est notoirement regretté par les grands-parents.

4. Les activités culturelles et événementielles, passe-temps des résidents secondaires retraités

Les résidents secondaires retraités sont pour la plupart actifs et cherchent à remplir leur temps libre par des activités culturelles (Leroux, 2010). Ils participent à des festivals, des concerts, des expositions ou encore visitent des musées (Bachimon, 2007). Ils ont le temps disponible pour s'éduquer, découvrir de nouvelles connaissances, se divertir. Dans notre enquête, les résidents secondaires retraités ont répondu que les activités culturelles avaient une place importante dans leur vie. Ils sont 11,8 % à exprimer qu'ils les pratiquent quotidiennement. Les municipalités développent le tourisme culturel qui permet de diversifier les offres

touristiques, apportant une plus-value économique, participant à leur bonne image (Richards, 2011). Ce tourisme culturel croît depuis des décennies, de plus en plus corrélé à l'augmentation du nombre de touristes séniors (*Ibid.*). Les municipalités ont mis en place des programmations culturelles autour de l'événementiel dont certaines ciblent particulièrement les résidents secondaires, formant une base pour la fréquentation (Entretien Mairie de Neufchâtel-Hardelot, 2019). Ces deux acteurs du territoire, les résidents et les municipalités, forment un « acteur réseau » (Alexandre-Bourhis et al., 2013) qui permet une certaine cohésion dans l'organisation et la collaboration pour la prospérité de ces événements. Citons pour exemple le festival Festi'Môme à Neufchâtel-Hardelot et les différents salons organisés durant des week-ends au Touquet Paris-plage. Ces événements sont programmés en fonction de la clientèle qui fréquente la station. Au Touquet Paris-plage, les événements mondains et l'art se sont appropriés les lieux, notamment avec les galeries d'art, les festivals de musique, la mise en valeur de l'architecture des villas. Des circuits touristiques sont organisés pour exposer son histoire afin de diversifier les pratiques touristiques, tourisme de découverte, et pour favoriser une protection patrimoniale des bâtiments anciens, enrayant les projets immobiliers (Mignot, 2004 ; Coëffé *et al.*, 2013). Les arts du spectacle participent également à l'image de la ville où les artistes viennent se produire et y séjourner pour leur plaisir. Dès les années 1920, la station accueillait des opérettes et des opéras-comiques dans ses deux casinos. Puis au fil du temps, les concerts succèdent aux opérettes. La station reçoit des stars de la chanson française, comme Serge Gainsbourg et Catherine Lara. Aujourd'hui, la municipalité perpétue cette tradition et continue à programmer des stars de la chanson française comme Marc Lavoine et Frédéric François. Elle maintient par ce biais l'image historique de la station. Les résidents secondaires retraités sont donc habitués à voir des artistes se produire dans la station et organisent leurs séjours dans leurs résidences secondaires en conséquence. Tous les arts sont concernés comme la littérature avec des écrivains comme Milan Kundera, ou le cinéma, avec Tcheky Karyo, ou encore les vedettes sportives comme Raphaël Nadal ou Amélie Mauresmo. Certaines stars possèdent une résidence ou sont devenues des habitués, générant inconsciemment des circuits touristiques pour de nombreux curieux (Office de tourisme le Touquet Paris-plage, 2020). Les résidents secondaires retraités s'assimilent à cette mondanité et recherchent une certaine reconnaissance sociale comme lors de l'âge d'or du balnéaire. Ils participent aux manifestations culturelles de standing comme « *Les pianos en folie* » ou encore le festival « *Musica Nigella* » qui est un festival de musique de chambre.



Photographie 40a et 40b : Annonce Du festival "Pianos en folie", Annonce de la première saison culturelle. Source : A. Tannai, 2020.

À Neufchâtel-Hardelot, les événements programmés ordinairement durant les week-ends et les vacances scolaires attirent des résidents secondaires retraités. Les salons se succèdent aux festivals de musique et autres concerts. Ces derniers s'adressent notamment à une population avertie et huppée. Le festival de musique « *Les plages musicales d'Hardelot* » occupe plusieurs lieux de la station : église, château d'Hardelot et auditorium de l'hôtel du Parc. Ce festival fait la part belle à la musique classique avec quelques représentations consacrées au jazz.

En revanche, au Crotoy, et comme nous l'avons mentionné *supra*, les résidents secondaires retraités sont d'une catégorie sociale plus modeste que celles des stations citées précédemment. En conséquence, l'image de la station apparaît plus populaire, liée à la simplicité de la nature. Cette image correspond aux événements programmés tout au long de l'année qui sont surtout centrés sur la nature comme le Festival de l'Oiseau et de la Nature.

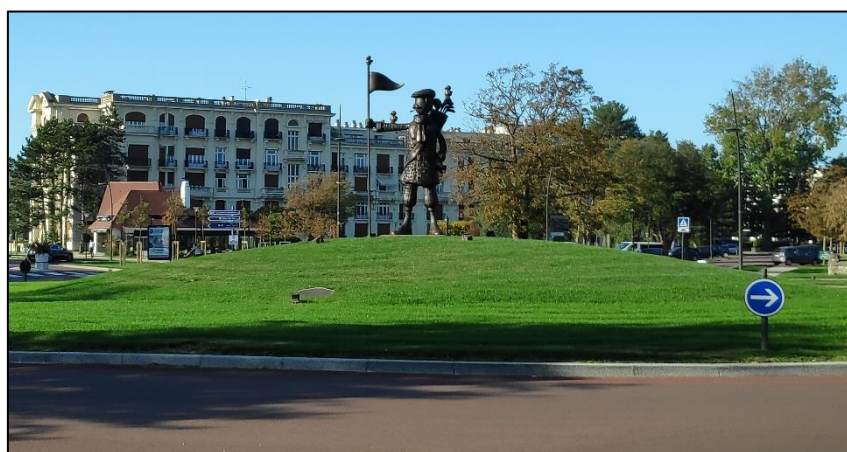
À Bray-Dunes, les événements sont portés par les associations de la ville. Des conférences, des chorales et des sorties sont organisées par l'association « *l'Amicale laïque* » (Entretien mairie de Bray-Dunes, 2020). Dans la station, est présent un centre culturel, la salle *Dany Boon*, qui accueille de nombreux événements. Tout comme au Touquet Paris-plage, ces événements sont à destination de l'ensemble de la population résidente et touristique. Ce centre culturel est davantage utilisé pour répondre à la vie locale des résidents permanents qu'à une politique de développement touristique. Par conséquent, ces événements de résonance modeste sont surtout connus par les résidents locaux.

La place des événements culturels est égale à la puissance économique de la station balnéaire. Plus elle bénéficie de trésorerie, plus elle peut programmer des événements à grande échelle, tout en se fondant sur une base importante de spectateurs issus de ses résidences secondaires. Le Touquet Paris-plage peut compter sur la capacité de sa salle de spectacle au sein du Palais des Congrès (1 200 places) pour rayonner au niveau national.

L'événementiel implique également les compétitions sportives. Ces dernières, soit locales, nationales et internationales, sont organisées pour attirer les spectateurs, globalement des excursionnistes, qui viennent profiter de la station une journée. Elles ont un impact différent selon leurs destinations professionnels ou amateurs. En effet, si elles s'adressent à des sportifs professionnels, elles attirent un nombre important de spectateurs ponctuellement. Ces compétitions déplacent des milliers de personnes, citons en exemple les compétitions du rallye automobile du Touquet Paris-plage ou le tournoi de golf « Pro Am International Cote Opale » à Neufchâtel-Hardelot. La publicité réalisée par les médias lors de grands événements nationaux et internationaux permet aux communes de se faire connaître et de bénéficier d'une visibilité. Par conséquent, les municipalités voient un retour sur investissement, soit direct avec les entrées aux événements sportifs, les coûts de stationnement, l'achat des souvenirs des compétitions soit indirect avec les consommations en restauration et hébergements touristiques (hôtels, campings, gîtes, etc.). Des compétitions pour les amateurs sont organisées régulièrement comme le golf, ou les concours hippiques. L'impact est différent pour le territoire puisqu'elles attirent avant tout des participants. Les spectateurs sont peu nombreux, voire inexistant. Les participants sont majoritairement représentés par les résidents, car ils ont un lieu d'attache, ce qui leur permet de concentrer leurs dépenses à la participation de ces événements. Les concurrents extérieurs se concentrent durant les périodes estivales, mais ne sont pas majoritaires à profiter des installations, comme les cours de tennis, ou les centres hippiques. Par exemple, des compétitions amateurs de golf au Touquet Paris-plage et à Neufchâtel-Hardelot des joueurs britanniques viennent y participer en s'installant dans les hôtels ou autres hébergements locatifs. Une compétition de golf, mettant en l'honneur les Belges dans la station de Neufchâtel-Hardelot est organisée chaque année, car ils sont très nombreux à avoir une résidence secondaire dans la station.

L'apport financier créé par l'événementiel est substantiel pour la vie économique de la station balnéaire. Les événements captent un grand nombre de spectateurs qui consomment et dépensent dans les commerces et les services du territoire. Ces derniers voient leurs chiffres d'affaires augmenter lors de ces fortes affluences. La présence homogène de résidents

secondaires durant les week-ends et les ailes de saison permettent de maintenir une activité économique durable avec des pics de fréquentations qui consolident les finances des commerces et des services. L'économie locale territoriale est donc renforcée par ces activités culturelles et les événements sportifs (Richards, 2011). Le rayonnement et la reconnaissance de la station sont donc démultipliés (Piraudeau, 2019). Si c'est le cas aujourd'hui, avec une intensité renforcée grâce à la multiplication des médias et des réseaux sociaux, ce phénomène n'est pas nouveau. Dès les premières heures du terrain de golf du Touquet Paris-plage, les événements golfs ont donné l'image identitaire à la station – un caddy. Le golf est un marqueur du milieu social, même s'il a fait l'objet d'une ouverture pour accepter un plus grand nombre de pratiquants.



Photographie 41 : Personnage emblème de la station balnéaire du Touquet Paris-plage se trouvant sur le rond-point des sports, à l'entrée du centre-ville.

Source : A. Tannai, 2020.

La station du Touquet Paris-plage organise de nombreux événements locaux, nationaux et internationaux en dehors des vacances, comme l'Open international féminin de tennis, le championnat du monde de Kitesurf en 2009 et l'Enduropale. Lors de la période hivernale, la compétition d'endurance de motocross rapporte entre 4 et 6 millions d'euros au territoire, voire dix millions d'euros selon les années (Ledru, 2022). Les commerces, hôtels, bars et restaurants utilisent cet événement pour lancer la saison touristique. Ils peuvent donc ouvrir toute l'année leurs établissements, malgré les fortes baisses de fréquentation durant les périodes automnales et hivernales. *A contrario*, Neufchâtel-Hardelot n'a pas créé d'événements aussi importants et voit ses établissements commerciaux fermer durant cette période hivernale. Les quatre stations ont une politique *Événementiel* différente, dont l'ancienneté joue un rôle central dans l'image de la station. Le Touquet Paris-plage est très en avance par rapport aux trois autres stations. Neufchâtel-Hardelot a, depuis le début des années 2000, lancé une dynamique dans la création

et la programmation d'événements qui viennent jaloner la vie de la station tout au long de l'année. Ces événements se sont amplifiés pour s'imposer dans le paysage événementiel et touristique de la région. À titre d'illustration, les *Harley-Days* est un événement créé en 2010 qui se déroule tous les deux ans, et qui a rassemblé en 2018 10 000 motos et 35 000 visiteurs (Mairie de Neufchâtel-Hardelot, entretien 2020). C'est un « coup de booste pour l'économie de la station » comme le dit la mairesse (Entretien, 2020). Avec les succès de ces événements, les municipalités multiplient les manifestations, salons et rencontres lors des week-ends pour promouvoir une station active « où il y a toujours quelque chose qui se passe » (Mairesse de Neufchâtel-Hardelot, Entretien 2020). Cette préoccupation de donner une image dynamique de la station se répercute dans l'attractivité touristique car elle attire des excursionnistes et promet aux résidents secondaires de ne pas s'ennuyer. La station du Crotoy se lance depuis peu dans l'organisation de ces événements pour imiter les stations voisines. Ces manifestations ont pour objectif d'attirer les excursionnistes locaux et les résidents secondaires, quand bien même, cette volonté n'est pas affichée formellement. Un salon du livre vient d'être organisé en 2021, pour accompagner des événements marquants et déjà existant comme la fête de la mer. La municipalité se lance dans de nombreux projets pour amorcer un mouvement pérenne, renforçant les offres touristiques de nature. À Bray-Dunes, la situation est différente. La station n'offre pas beaucoup d'événementiel propre à son image pour les touristes et les résidents comme nous l'avons vu *supra*.

Le rôle des résidents secondaires retraités dans cette économie est importante. Ils sont les résidents prédominants dans la station et peuvent héberger plusieurs personnes dans leur logement. Lors d'événements dans leur station, ils sont une majorité à y participer en tant que spectateurs. La programmation d'événements culturels comme les festivals de musique classique et de jazz, que l'on retrouve en majorité dans les stations du Touquet Paris-plage et de Neufchâtel-Hardelot, répondent à la population de leur ville. L'étude menée par France Festival montre que chaque programmation d'événements culturels attire un public spécifique.

	Moins de 35 ans	35-49 ans	50-64ans	65 ans et plus	Total
Musiques actuelles	59	22	15	5	100
Chanson	21	27	34	19	100
Musiques du monde	19	21	35	25	100
Jazz	13	14	37	35	100
Musique classique	10	11	30	49	100
Danse, théâtre, cirque	35	19	26	20	100
Moyenne	30	18	26	26	100

Tableau 14 : Âge moyen en fonction de la programmation culturelle.
Source : Djakouane, Négrier, 2020.

Le tableau n°14 nous indique que les festivals de musique classique et de jazz intéressent une population ayant plus de 50 ans. Une corrélation est donc à mettre en lumière entre ces festivals dans les stations balnéaires du Touquet Paris-plage et de Neufchâtel-Hardelot et leurs habitants. Les résidents secondaires retraités viennent assister à ces festivals, réoccupant leurs résidences, pouvant être accompagnés par des amis et de la famille. Le Touquet Paris-plage organise également Le Touquet Music Beach Festival pour attirer une population différente, qui permet aux résidents secondaires retraités d'accueillir une partie de leur famille.

En conclusion, ces événements culturels et sportifs sont des catalyseurs économiques pour les territoires locaux. Ils participent à l'économie résidentielle des stations balnéaires (dépenses des touristes, des résidents secondaires retraités, investissements publics). L'impact économique a plusieurs effets sur le territoire local. Le premier est l'impact à court terme, dont les retombées économiques sont immédiates. Il se traduit en deux temps : un impact primaire avec l'apport financier auprès des entreprises locales par les organisateurs et les visiteurs et un impact secondaire avec les dépenses des entreprises à leurs fournisseurs et les achats des individus issus des salariés (Maurence, 2010). Le second est l'impact à moyen et à long terme, dépendant de la fréquence de ces événements sur le territoire et la renommée qu'ils acquièrent au-delà des frontières locales. De plus, la fréquentation des infrastructures accueillant ces événements par les résidents secondaires (retraités) joue également un rôle dans la prise en compte des retombées économiques des événements. Toutes les structures commerciales et d'hébergements bénéficient de ces flux touristiques, notamment si les événements se prolongent sur plusieurs jours.

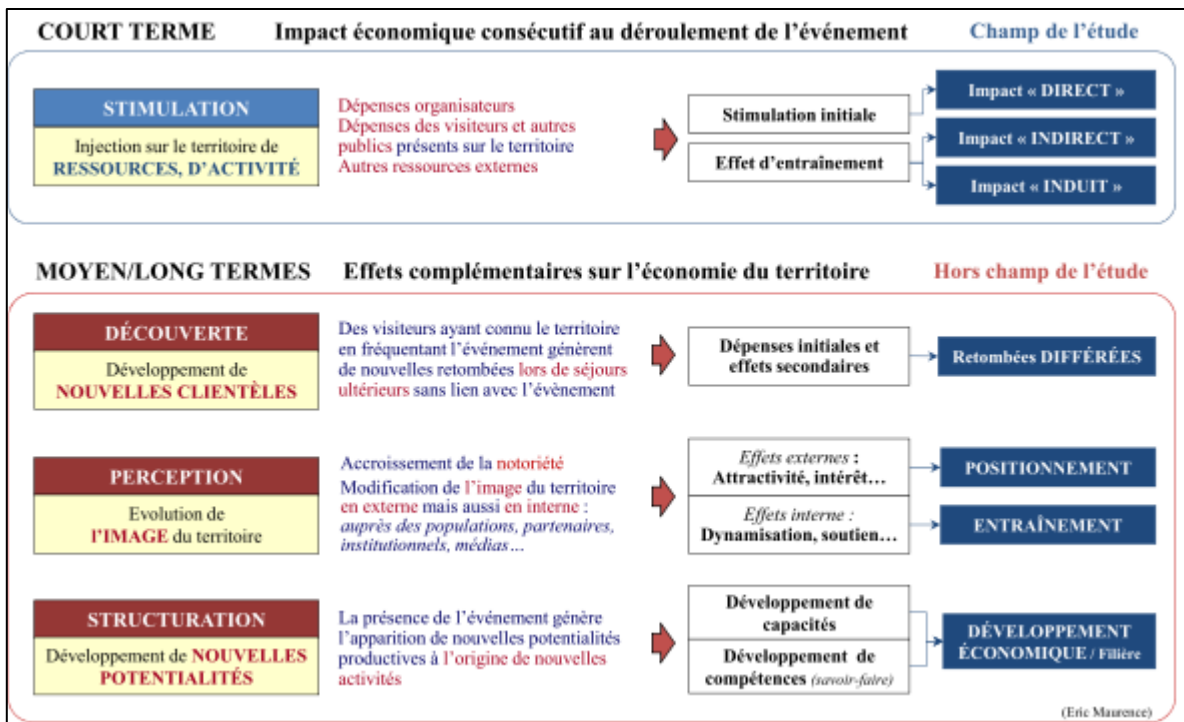


Figure 49 : Les différents impacts économiques d'un événements culturels et sportifs sur le territoire.
 Source : Maurence, 2010

L'économie, dans laquelle les municipalités vivent, est une « économie cognitive » qui se base sur une réflexion économique dans laquelle l'information et la connaissance jouent un rôle essentiel dans les revenus (Paulré, 2002). Elles exploitent les comportements de tous les acteurs, professionnels du tourisme, artistes, sportifs, touristes, excursionnistes, résidents secondaires, pour ajuster les dépenses et les revenus sur son territoire. Pour les résidents secondaires retraités, certains événements deviennent un moment privilégié pour une réunion familiale, participant à l'économie locale. Pour les municipalités, ce sont des opportunités de créer un tourisme hors-saison (Duhamel, Violier, 2018) attirant des touristes ayant un temps libre indéfini.

5. Des pratiques relevant d'un mode d'habiter analogue entre résidence secondaire et principale

L'analyse des pratiques du territoire nous permet de distinguer celles relevant du quotidien et du hors-quotidien (Knafou *et al.*, 1997, Bourdeau, 2009). En effet, la vie dans la résidence secondaire fait partie du hors-quotidien puisqu'elle dépend d'un déplacement pour vivre dans un lieu hors de la sphère de la résidence principale. Les résidents secondaires sortent de leurs habitudes de vie pour entrer dans un lieu différent, dont le caractère n'est pas centré

sur le travail, mais sur les loisirs et la récréation. Mais la frontière entre les activités de la résidence principale et de la résidence secondaire est rendue floue par la duplication de ces activités. La marche en est le symbole, les personnes retraitées la pratiquent à plein temps et est encouragée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Programme National Nutrition Santé (PNNS) en France qui recommandent au minimum 30 minutes de marche intensive par jour (Touboul *et al.*, 2011). Notre enquête montre que ces activités sont présentes dans la vie des séniors. La marche est l'une des premières activités pratiquées, puis viennent les activités sportives, comme vu supra. Ces dernières sont réalisées avant la retraite mais elles sont pratiquées plus assidûment pendant. Elles sont exercées tout autant dans les deux lieux de résidence. Lorsque les retraités sont dans leur résidence secondaire, ils peuvent bénéficier d'un environnement plus sain, plus régénérateur avec moins de pollutions.

Les activités ne se caractérisent pas uniquement par le sport ou la marche, mais également par celles effectuées quotidiennement : les courses alimentaires, le shopping, les sorties culturelles, l'accueil de la famille et des amis, etc. Celles-ci illustrent le style de vie que les séniors développent dans la troisième partie de leur vie. Ils s'adonnent à des occupations dans chacune de leur résidence qui se ressemblent ou se différencient selon les moments de l'année et des personnes qui les entourent (Chen, Shoemaker, 2014). Lorsqu'ils sont seuls ou en couple, les activités dans les deux lieux de vie ont des traits communs qui fusionnent souvent (Ibid.). Les achats alimentaires sont un des exemples de la réplique de la vie du quotidien. Pour ces deux lieux, les retraités fréquentent les mêmes commerces en utilisant les mêmes routes (Corbillé, 2017). À la question « Les périodes de vacances de la commune jouent-elles sur vos achats et vos lieux d'achat ? », 95,9 % des enquêtés ont répondu que « non ». Lorsque les commerces sont sur-fréquentés durant les périodes vacancières, les résidents secondaires retraités ne quittent pas la commune pour faire leur course. Ils sont 90,2 % qui estiment qu'il y a peu de jours compliqués pour effectuer leurs achats. De plus, ils expriment leur habitude à se déplacer dans les magasins qu'ils connaissent, car ils font confiance à la fois aux commerçants et aux produits vendus. Nous retrouvons un comportement du quotidien.

Conclusion du chapitre VI

Les résidents secondaires retraités investissent et restent dans la station balnéaire qui leur procure un environnement de qualité. Cet environnement se caractérise par un lien historique fort et familial. Ils souhaitent perpétuer cette topophilie avec leurs enfants et petits-enfants. Le sentiment de bien-être dans la station balnéaire est recherché par l'ensemble des

enquêtés. Les activités pratiquées à la fois au sein de leur résidence et sur le territoire de la station balnéaire sont des facteurs attractifs influant au regard des attentes des résidents secondaires. Toutes ces émotions positives du lieu sont transmises aux générations successives de la famille mais aussi aux amis qui sont invités régulièrement. Les séniors montrent leur attachement au territoire en voulant rester le plus longtemps possible dans leur résidence (Mitas, *et al.*, 2012). Pour les quatre stations étudiées, les enquêtés ont le même souhait, sans pour autant vouloir devenir des résidents principaux. L'évolution de la société avec la démocratisation de l'accès à la culture et aux sports engendre une forte demande de la part des séniors (Bésigrand, Soumagne, 2006 ; Bodin, *et al.*, 2009 ; Alén *et al.*, 2014 ; Nikitina, Vorontsova, 2015) créant une première phase de mutation de la station balnéaire (Petit-Berghem, 2013). Cette demande implique une forte pression sur les municipalités qui doivent combler en diversifiant leurs offres touristiques, sous peine de perdre une attractivité établie. Les résidents secondaires retraités ajustent leur temps passé dans les deux résidences en fonction des activités offertes et pratiquées (Bonvalet, 2004). Les événements culturels de la station sont programmés en fonction du type de la population résidente qui forme une base de la fréquentation des festivals dans le temps. La station balnéaire devient un lieu hétérogène où l'espace urbain devient polyvalent, où le tourisme n'est plus dominant. Elle doit cohabiter avec les pratiques du quotidien des résidents principaux et secondaires (Condevaux *et al.*, 2016). Les enquêtés des quatre stations se comportent comme des habitants et sont les plus à même de rendre floue cette frontière entre touristicité et résidentialité.

Il n'y a donc pas de distinction entre les deux types de résidence en fonction des activités menées. Il y a ici un début de porosité dans la distinction entre résidents principaux et résidents secondaires. Ces personnes retombent vite dans la routine de vie, avec leurs activités habituelles (Dewailly, 2006 ; Duchêne-Lacroix, 2013).

Chapitre VII. La santé et les services à la personne, des critères peu probants

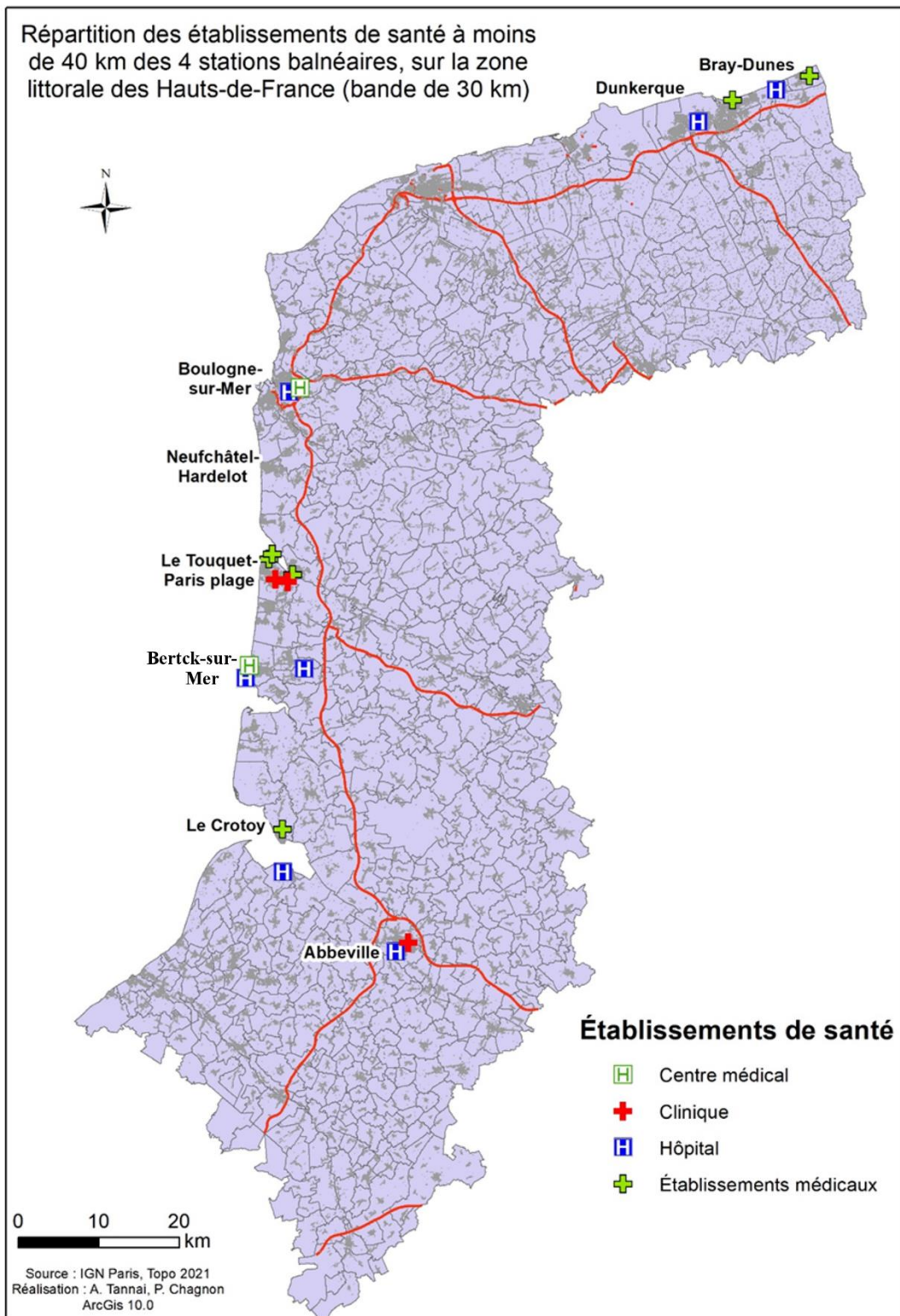
En vieillissant, les séniors passent davantage de temps à se soigner ou à prendre soin d'eux (Zsarnoczky, 2017). En effet, selon « *Age Concern* », en 2002, 63 % des personnes âgées de 65-74 ans et 72 % des personnes âgées de 75 ans et plus font état de problèmes liés à leur santé (Leroux, 2010). Les services adéquats sont importants pour des séniors lorsqu'ils vivent dans un lieu donné. Ils sont en demande de ces services, que les soins soient prodigués à l'extérieur de la résidence (hôpitaux, cliniques, etc...) ou à domicile (infirmiers libéraux, aides médicales à domicile). Avec l'âge, les services à la personne sont également recherchés dans les résidences, telles que les aides à domicile, les aides de ménage ou encore l'entretien des jardins. Dans ce chapitre, nous verrons si ces services à la personne, de santé et autres, ont un rôle dans l'attractivité des stations balnéaires. En l'absence de ces services de proximité, les résidents secondaires retraités pourront en réclamer aux municipalités.

1. Un diagnostic de territoire des services de santé et à la personne

Dans un premier temps, nous avons réalisé un diagnostic du territoire pour avoir une vue d'ensemble sur la présence de ces services. Cela permet de comprendre l'éventuelle place de ceux-ci dans les demandes et les besoins des résidents secondaires en matière d'attractivité pour les stations balnéaires.

1.1 Des services de santé très présents

Les services de santé regroupent tous les domaines du secteur de la santé et sont importants pour une population vieillissante : médecins généralistes et spécialistes, kinésithérapeutes, aides médicales à domicile, aides-soignantes, services ambulanciers, etc. Les principales villes regroupent tous ces services mais les stations balnéaires, qui sont vouées au tourisme, n'offrent généralement pas l'ensemble de ces services à sa population. Depuis 2015, le nombre de médecins baisse sur l'ensemble du territoire français et leur répartition inégale conduit à des déserts médicaux (Chevillard et al., 2018 ; Frélaud, 2018). Ce phénomène risque de se poursuivre au fil des ans, avec le départ à la retraite des médecins issus du baby-boom et la faiblesse du nombre d'étudiants qui finissent leurs études et qui souhaitent s'établir hors des agglomérations.



**Figure 50 : Répartition des établissements de santé à moins de 40 km des 4 stations balnéaires, sur la zone littorale des Hauts-de-France (bande de 30 km).
Auteurs/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, P. Chagnon, 2022.**

Cette situation de risque médical ne concerne pas les stations balnéaires de la côte d'Opale où l'on constate une présence notable des services de santé. En effet, la figure n°50

montre que les stations balnéaires sont encadrées par une forte présence d'hôpitaux et de cliniques. Les stations balnéaires ne sont pas éloignées de plus de 40 km d'un centre hospitalier. Cette proximité s'explique par le fait que les stations sont situées non loin d'agglomérations, dotées en hôpitaux et cliniques, comme pour Bray-Dunes située en périphérie de Dunkerque ou Neufchâtel-Hardelot et le Touquet Paris-plage qui sont toutes deux proches de Boulogne-sur-Mer. À proximité du Crotoy, se trouvent trois centres hospitaliers importants : le Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer à 26 kilomètres, le Centre Hospitalier Intercommunal de la baie de Somme à 17 kilomètres et le Centre Hospitalier d'Abbeville à 23 kilomètres. Cette forte présence d'hôpitaux sur le littoral du nord de la France contraste avec certains espaces en France comme dans la Creuse ou dans le Gers.

Outre ces centres publics, nous retrouvons des hôpitaux et des cliniques privés, des centres médicaux et des médecins libéraux. Chaque station est dotée de l'ensemble de ces services qui apportent une sécurité sanitaire pour toutes les personnes vivant et séjournant dans les stations. Au sein des stations balnéaires, les services de santé sont relativement bien présents. Pour comprendre si elles sont bien dotées en services, il faut prendre la proportion de médecins par habitants. En France, la moyenne nationale est d'un médecin généraliste pour 1 063 habitants (ville-data, 2022). Pour le Touquet Paris-plage ce ratio est d'un médecin pour 528 habitants (*Ibid.*). Pour Neufchâtel-Hardelot, cette proportion est encore plus favorable pour les résidents de la station puisque qu'il est d'un médecin pour 468 habitants. Pour le Crotoy, le ratio est d'un médecin pour 1 006 habitants et pour Bray-Dunes, il est de un médecin pour 1 121 habitants. Le Crotoy est donc dans la moyenne nationale alors que Bray-Dunes est inférieure à celle-ci. Malgré des profils différents, les stations balnéaires ont réussi à maintenir une activité médicale qui contribue à préserver une attractivité pour les personnes âgées. Les médecins bénéficient d'une patientèle stable.



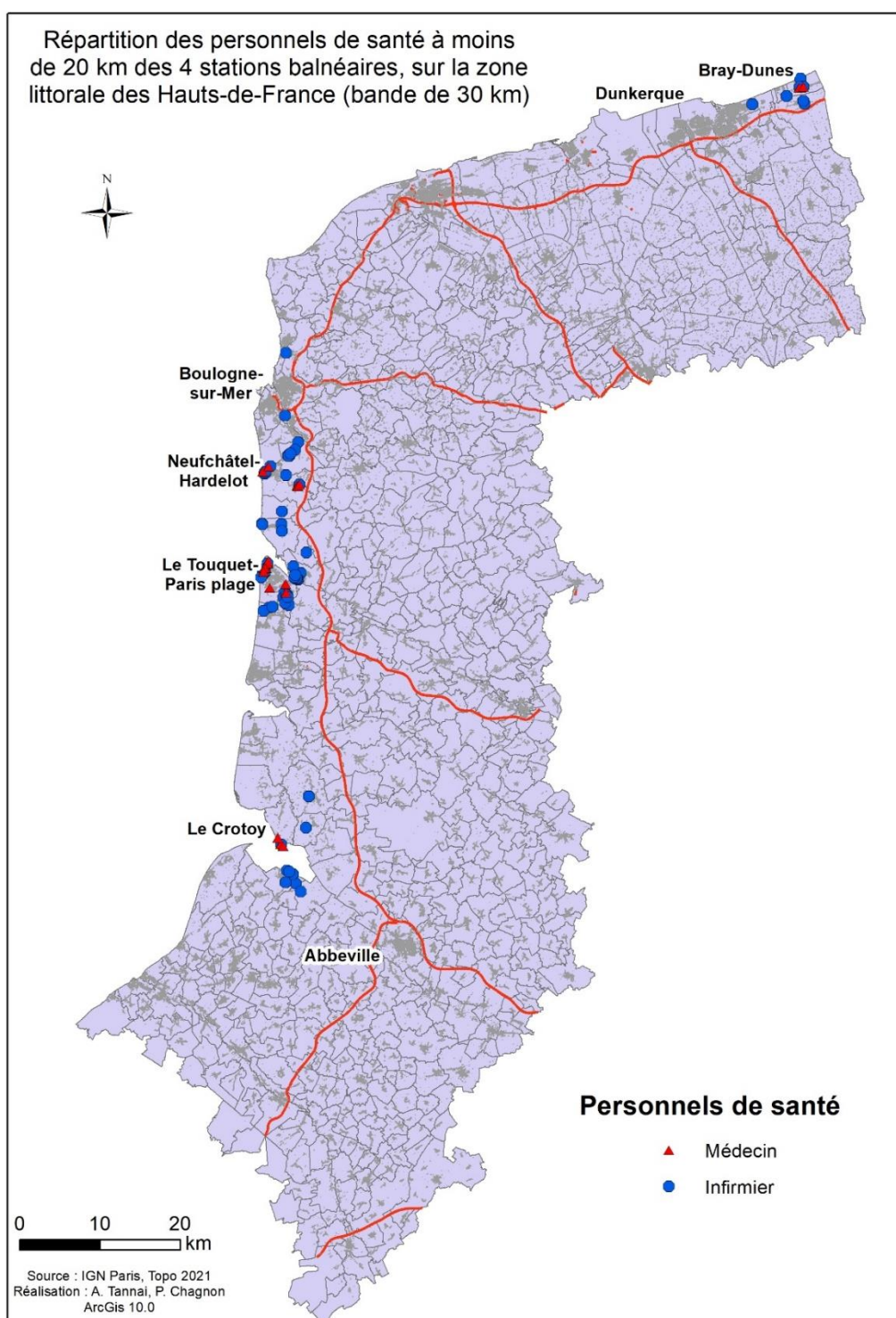
Photographie 42 : Maison médicale au centre du Touquet-Paris plage.
Source : A. Tannai, 2020.



Photographie 43 : Maison médicale au centre de Bray-Dunes. Source : https://nicelocal.fr/hauts-de-france/medical/infirmieres_liberales_a_bray-dunes_delabaere_maggy_duflos_juliette_neuville_murielle/

Les infirmiers, individuels ou en cabinet, sont nombreux et présents à la fois dans les stations balnéaires mais aussi aux alentours ce qui constitue un véritable maillage du territoire. Dans le diagnostic, nous avons retenu un périmètre de 20 kilomètres autour de la station balnéaire. À Bray-Dunes et à proximité, 19 infirmières(ers) sont comptabilisées. À Neufchâtel-Hardelot et autour, 34 infirmières(ers) ont une adresse professionnelle, 71 au Touquet Paris-plage et en périphérie, 19 au Crotoy et alentours. Nous voyons donc que les endroits où sont situées les stations balnéaires sont fortement dotés en service infirmier. Les séniors qui sont susceptibles de faire appel à leurs services, peuvent compter sur un réseau du territoire resserré et qui apparaît adéquat pour entretenir leur santé.

Les services de santé comme les kinésithérapeutes ont la même représentativité sur le territoire que les médecins généralistes : le Touquet Paris-plage, un kinésithérapeute pour 302 habitants ; Neufchâtel-Hardelot, un kinésithérapeute pour 416 habitants ; Bray-Dunes, un kinésithérapeute pour 897 habitants ; Le Crotoy, un kinésithérapeute pour 2 012 habitants ; alors que la moyenne nationale est d'un kinésithérapeute pour 1 065 habitants (*Ibid.*).



**Figure 51 : Répartition des personnels de santé à moins de 20 km des 4 stations balnéaires, sur la zone littorale des Hauts-de-France (bande de 30 km).
Auteurs/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, P. Chagnon, 2022.**

D'autres services comme le transport par ambulance sont peu présents dans les stations balnéaires. Ceux-ci sont peu ou pas utilisés par les résidents secondaires retraités, comme certains l'ont précisé durant l'enquête. Dans l'ensemble des quatre stations, il y a dix services

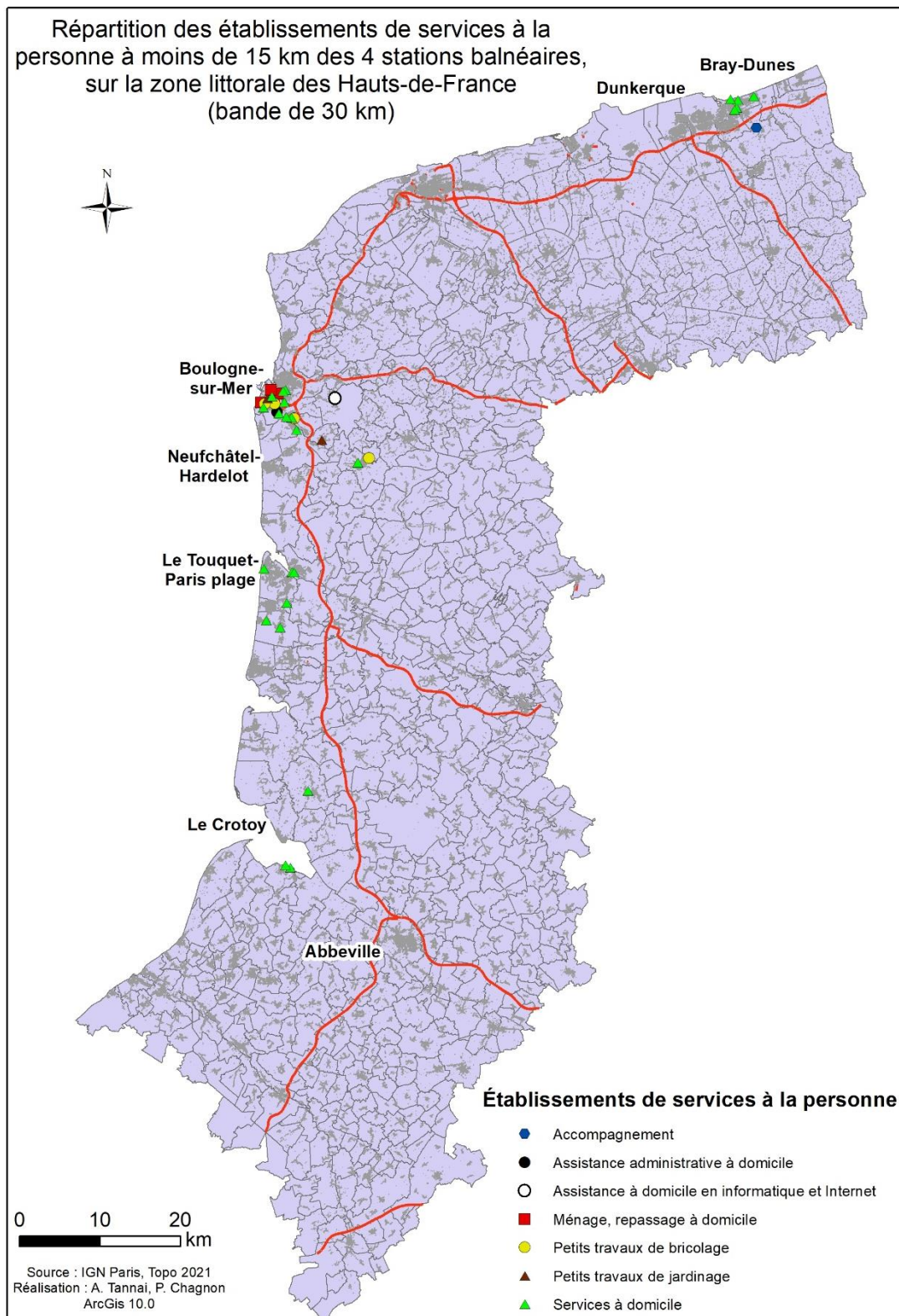
d'ambulance, dont au moins un par station. Ces derniers n'ont pas d'impact sur l'image sanitaire du territoire et sont utilisés occasionnellement.

Les municipalités agissent dans l'optique de garder toujours une offre de services de santé conséquente pour sa population. Le Touquet-Paris plage s'est doté d'une nouvelle maison médicale, ouverte depuis 2021, avec un accueil de médecins généralistes et spécialistes comme un gynécologue, un ophtalmologue (Entretien mairie du Touquet-Paris plage, 2020). À Bray-Dunes, la municipalité a fait venir des médecins généralistes dans une maison médicale pour renforcer l'offre (entretien mairie de Bray-Dunes, 2020). Ces initiatives montrent que la problématique de l'offre médicale est prise en compte dans les politiques municipales. Mais lors d'entretien avec les municipalités, ces choix décisionnaires n'ont pas pour but d'attirer les résidents secondaires retraités, mais pour assurer un service global dans la commune.

1.2 Des services à la personne (non médicaux) faiblement représentés

Les services à la personne sont des « activités qui sont exercées à domicile et destinées à répondre aux besoins des particuliers » (source : service-public.fr, 2021). Ces services comprennent toutes sortes d'activités comme la garde d'enfant, le soutien scolaire, l'accompagnement « présentant une invalidité temporaire ou d'une personne âgée, handicapée ou atteinte de pathologies chroniques dans ses déplacements en dehors de son domicile » (*Ibid.*), assistance dans les actes du quotidien, etc. Ils sont regroupés sous l'appellation « Services à domicile pour les personnes âgées, dépendantes et/ou handicapées » par le ministère de la santé. Les entreprises qui se sont spécialisées dans ces services, travaillent pour l'ensemble de la population et ne se focalisent pas sur les séniors et encore moins sur les séniors en résidence secondaire. Si ces derniers font appel à ces services, c'est en tant que résident. Ils influent sur plusieurs aspects de la vie des séniors : les maintenir dans leur logement alors soumis à une perte progressive de leur autonomie, rompre leur solitude, entretenir leur bien et leur personne (Ritondo, 2019). Ils sont pour la plupart implantés dans les aires urbaines. Ils jouent donc un rôle de maintien dans la vie sociale, permettant aux séniors de garder un contact avec des personnes et qui leur apportent également un confort de vie.

L'analyse des services nous amène à les recenser à la fois dans les stations balnéaires et dans un périmètre de 15 km. En effet, notre recherche nous a conduit à prendre en compte cette distance (égale ou inférieure) car au-delà, les services à la personne deviennent de plus en plus rares.



**Figure 52 : Répartition des établissements de services à la personne à moins de 15 km des quatre stations balnéaires étudiées, sur le littoral des Hauts-de-France (bande de 30 km).
Auteurs/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, P. Chagnon, 2022.**

La figure n°52 nous indique que ces services à la personne sont peu présents dans les quatre stations balnéaires. À Bray-Dunes, il n’y a pas de services à la personne. En étendant la

zone de recherche, nous devons atteindre la ville de Dunkerque pour les trouver. À Neufchâtel-Hardelot, ils sont également absents. Comme pour la station précédente, nous avons élargi la recherche jusqu'à atteindre Boulogne-sur-Mer pour trouver 25 services recensés et organisés dans cinq catégories distinctes : assistance à domicile (en informatique, administrative) ; ménage, repassage à domicile ; petits travaux de bricolage, petits travaux de jardinage ; services à domicile pour les personnes âgées, dépendantes et/ou handicapées. Cette dernière catégorie est la plus représentée avec la moitié des entreprises qui proposent ces services. L'absence de ces services dans la station interroge sur les besoins de la part des résidents. La situation est identique au Crotoy où les services sont absents mais nous les retrouvons dans les villes voisines qui ne sont pas considérées comme touristiques, comme Rue ou à Saint-Valéry-sur-Somme où les résidents secondaires sont minoritaires. Au Touquet Paris-plage, le contexte est légèrement différent. La station compte deux services à la personne « Services à domicile pour personnes âgées, dépendantes, handicapées ». En élargissant comme pour les trois autres stations, cinq autres entreprises de service viennent compléter l'offre, toutes dans la même catégorie de services. La présence au sein de la station de deux entreprises peut être expliquée par le fait que le Touquet Paris-plage est une station balnéaire qui vit toute l'année. Les besoins sont donc plus fréquents et permettent de maintenir une activité économique viable.

L'importance des services à la personne joue également un rôle dans l'économie du territoire où ils sont implantés. En effet, ils rassemblent des petites structures entrepreneuriales. Ces entreprises appartiennent à une économie tournée vers le troisième et le quatrième âge, qui alimentent la *silver* économie. Ces services participent au maintien de l'emploi et à la dynamique économique du territoire. Les séniors, de plus en plus nombreux sur le littoral du nord, sont les moteurs de cette économie.

2. Des résidents secondaires peu concernés

À la suite de ce diagnostic, nous avons analysé les réponses des résidents secondaires retraités au sujet des services de santé et à la personne. Il est important de déterminer si ceux-ci jouent un rôle attractif pour les stations et s'ils sont recherchés par ces résidents secondaires retraités.

2.1 Des services de santé mal connus

Une grande partie du questionnaire porte sur les services de santé (cf. Annexe n°1 : Questionnaire). En effet, nous nous sommes fondés sur le principe que les séniors sont en

demande de ces services pendant leur retraite. Passant de nombreuses semaines dans leur résidence secondaire, ils devraient rechercher une sécurité sanitaire en étant entourés de médecins et autres infirmiers(ères) ou aides-soignants(es) (Dwyer, 2000). Nous avons donc tenté de savoir si dans la commune, certains services de santé étaient défectueux, et si oui lesquels. Lorsque l'on mentionne le mot « défectueux », nous faisons référence à l'absence ou en nombre insuffisant de ces services dans la station. Pour compléter les réponses, une question ouverte permettait de s'exprimer librement. Les réponses nous donnent une bonne indication de la connaissance de ces services du point de vue des résidents secondaires. Les questionnaires avaient comme choix de répondre par « Oui », « Non » ou « Je ne sais pas » à l'énumération des services en question. La figure n°53 donne le résultat de leurs opinions.

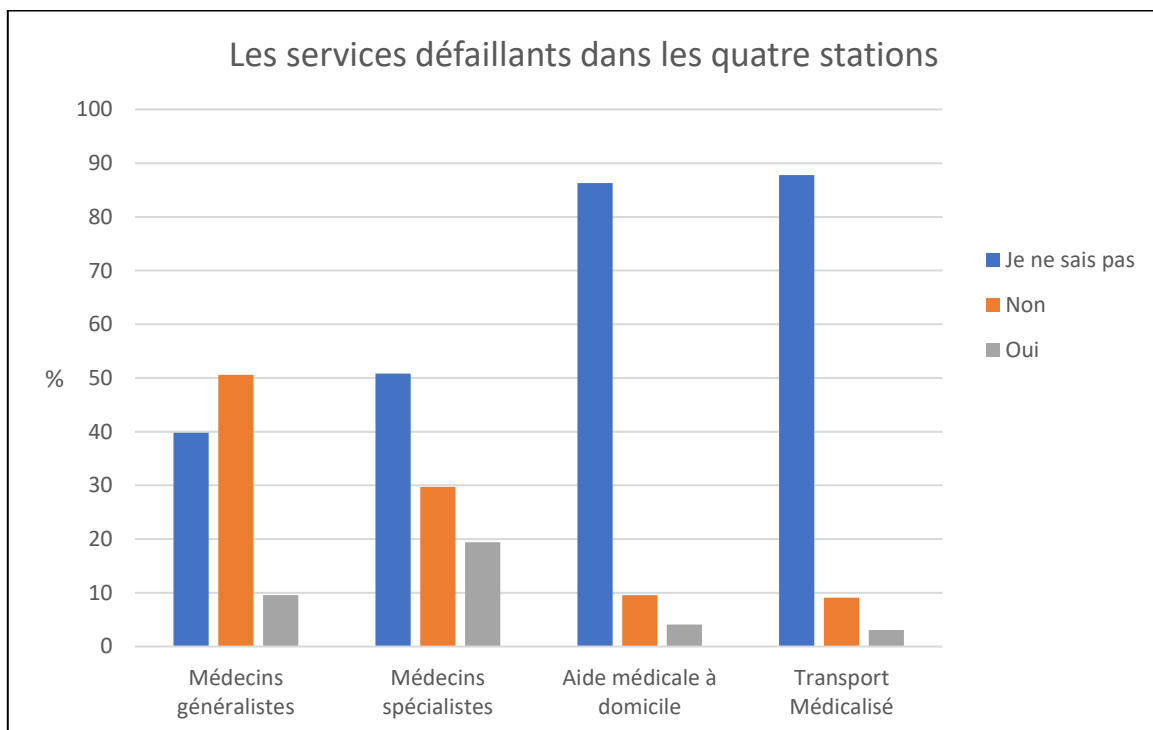


Figure 53 : Les services défectueux dans les quatre stations balnéaires, selon les résidents secondaires retraités.

Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

En analysant les réponses, nous constatons que les résidents secondaires retraités ignorent les services présents dans leur station et dans un périmètre proche. Si les réponses dominantes sont « Je ne sais pas », l'information concernant les médecins généralistes est plus partagée. Les réponses « non » sont majoritaires. Les résidents secondaires retraités sont informés de la présence de plusieurs médecins dans leur station. La méconnaissance des autres services de santé vient du fait qu'ils ne les fréquentent pas ou peu. Plusieurs raisons viennent étayer ces réponses et sont données par les enquêtés eux-mêmes. La première raison est qu'ils

n'en ont pas besoin lorsqu'ils sont dans leur résidence secondaire car ils décident de passer du temps dans la station quand leur santé est bonne. Lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes de santé mineure, ils les soignent personnellement. Si leur santé se dégrade sérieusement, ils font appel à l'hôpital le plus proche qui envoie une ambulance les chercher. Les médecins généralistes locaux sont perçus comme « peu fiables » par nos enquêtés : ces derniers ont davantage confiance en leurs médecins traitants qui se trouvent dans la commune de leur résidence principale. Ceux-ci les connaissent, ainsi que leurs pathologies et ont développé un lien patient-docteur dans le temps. De plus, avec la mise en place de la réforme de la sécurité sociale de 2004, instituant un médecin référent pour chaque assuré social, le médecin « familial » assure le suivi médical. De surcroît, les séniors seront mieux remboursés par la sécurité sociale. Cette procédure freine les actes de consultations de médecins différents.

Pour comprendre l'impact de ces services dans l'attractivité des stations balnéaires, nous les avons analysés service par service et par station.

2.1.1) La place des médecins généralistes

Les médecins généralistes sont, comme nous l'avons décrit *supra*, bien présents dans les stations balnéaires. L'analyse montre que les perceptions des résidents secondaires retraités sur cette question sont différentes selon les stations, comme le montre la figure n°54.

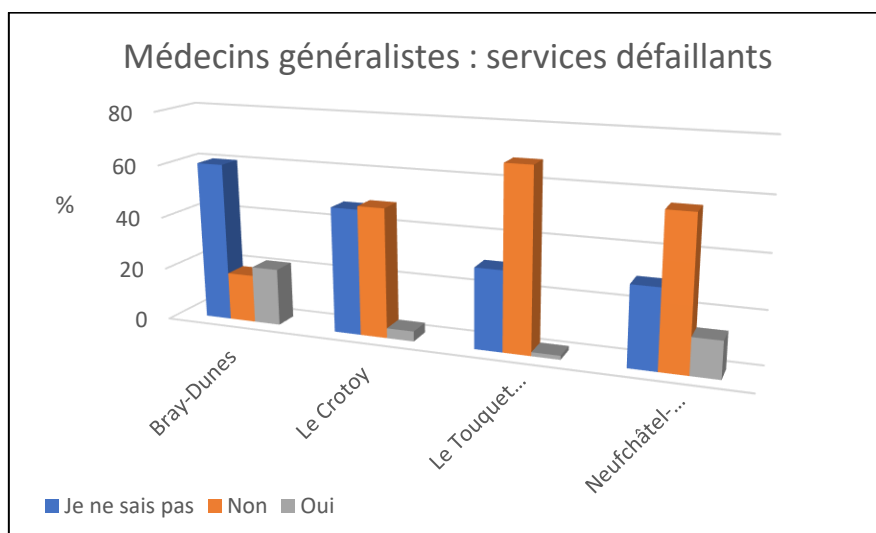


Figure 54 : La perception des résidents secondaires sur les services de santé défaillants : médecins généralistes.

Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Au Touquet-Paris plage, les résidents secondaires retraités considèrent que ce service n'est pas défaillant. Cela s'explique par le fait qu'ils sont informés du nombre de médecins généralistes. Quelques-uns font appel à leurs services dans des cas où ils en ont besoin : « Un jour, j'ai eu un mal au cœur, j'ai appelé le médecin de garde, qui a appelé une ambulance pour l'hôpital de Boulogne-sur-Mer » (résident secondaire retraité, Le Touquet-Paris plage). Pour Neufchâtel-Hardelot, la situation est comparable avec une connaissance de la présence de médecins dans la partie de Neufchâtel (territoire de la commune le moins touristique, en situation rétro-littorale). Une petite partie a répondu « Oui » en précisant, « qu'ils (les médecins) sont éloignés de la résidence secondaire » (un résident secondaire retraité, Neufchâtel-Hardelot). La qualité des soins prodigués n'est pas mentionnée et il est surtout question de la présence ou de la proximité de médecins. Pour Bray-Dunes, la situation est différente car la majorité des répondants ne savent pas si des médecins généralistes sont présents dans la commune. Ils viennent dans leur résidence en étant en bonne santé. Près de 20 % des questionnés ont répondu « Oui », estimant qu'il y a un manque de médecins. Quant au Crotoy, la population répondante est partagée en deux catégories : une estimant que la station a assez de médecins généralistes et une qui n'en a pas connaissance. L'ensemble des questionnés considère que la station ne rencontre pas de manque de médecins généralistes, puisque leur méconnaissance n'indique pas une défaillance ni un besoin de la part des résidents.

2.1.2) Des médecins spécialistes très sollicités

La question des médecins spécialistes est plus difficile à élucider. Lorsque l'on parle de spécialistes, toute une partie de la médecine est mobilisée : dentaire, psychologie, gynécologie, etc... Lorsque nous avons posé la question, les répondants ont compris que c'est l'ensemble de la médecine qui est concerné. Chaque station présente une même image pour les résidents secondaires retraités : la majorité ne connaît pas la situation sanitaire de la station où ils résident. Néanmoins, des contrastes notables peuvent être décrits.

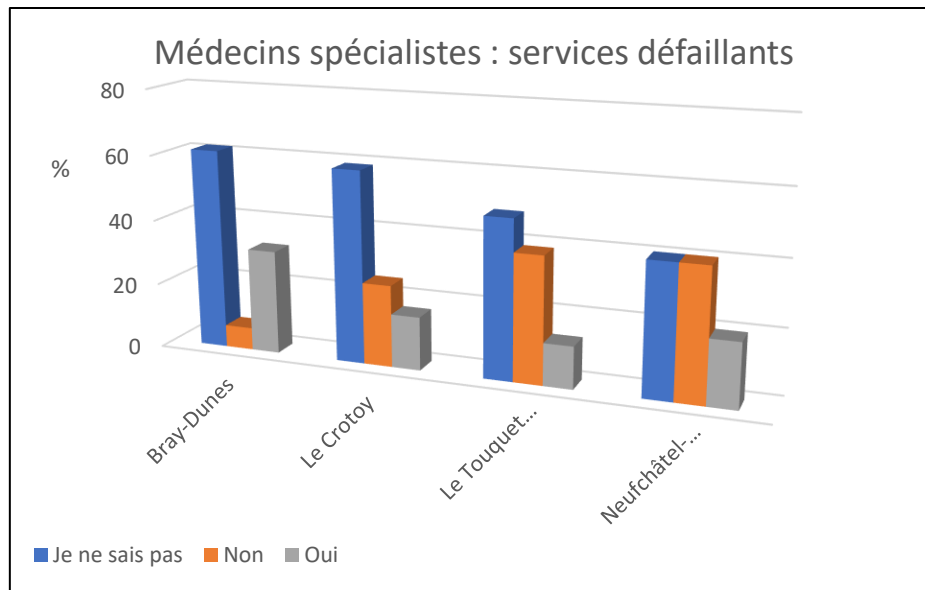


Figure 55 : La perception des résidents secondaires sur les services de santé défaillants : médecins spécialistes.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

À Bray-Dunes, un quart des résidents secondaires retraités constate un manque de médecins spécialistes dans la station alors que les deux-tiers n'en ont aucune idée. Une partie non négligeable souhaite disposer davantage de médecins spécialistes dans leur station. La situation est différente dans les trois autres stations. En effet, plus de 80 % de la population enquêtée a répondu que ces services ne manquent pas ou qu'elle n'a pas les connaissances suffisantes pour estimer s'ils sont défaillants. Dans ces stations, les résidents secondaires retraités sont donc soit informés de la présence de ces services, soit ils n'en n'ont pas l'usage. Ces services n'ont donc pas de rôle dans l'attractivité pour ces résidents.

2.1.3) Les services de santé additionnels non utilisés

À ces services, il faut rajouter les services complémentaires comme les aides médicales à domicile, les transports médicalisés, etc. Nous avons fait le choix de prendre en compte ces deux services qui sont les plus utilisés parmi le catalogue des services de santé.

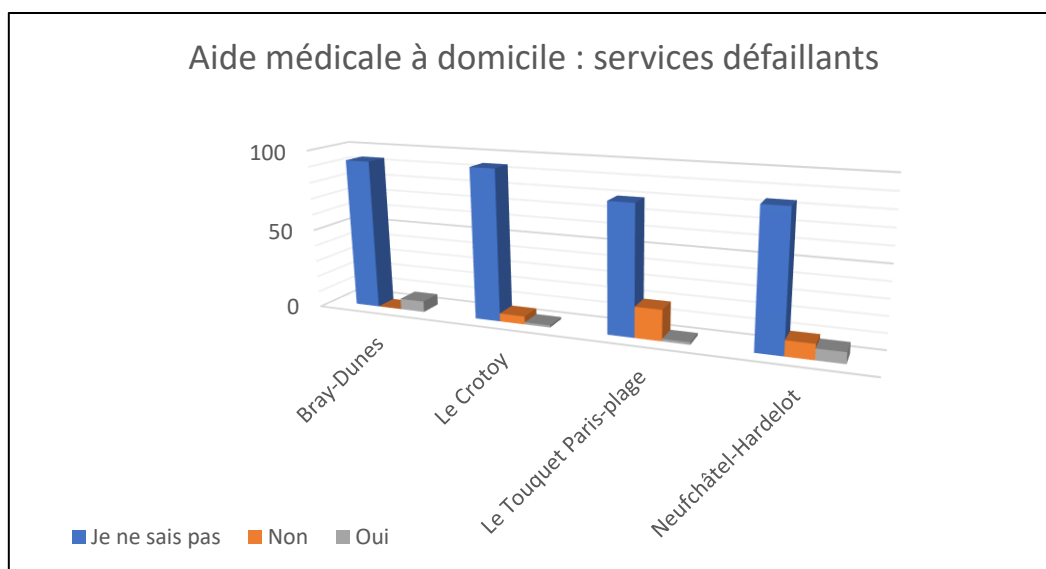


Figure 56 : La perception des résidents secondaires sur les services de santé défaillants : Aide médicale à domicile.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Les aides médicales à domicile regroupent tous les services de santé qui se déplacent dans les lieux de résidence des personnes qui en ont fait la demande (source : solidarites-sante.gouv.fr., 2022). Ces services contribuent à prévenir la perte d'autonomie, à limiter les incapacités et à lutter contre l'isolement. Ils contribuent ainsi à retarder l'admission dans des établissements sociaux et médico-sociaux. Les services les plus demandés sont les soins prodigués par les infirmiers libéraux (*Ibid.*). La situation des quatre stations balnéaires vue par les répondants sont identiques : ils ne savent pas si ces services sont présents ou non. Nous pouvons en déduire que la majorité des résidents secondaires seniors ne sont pas en demande de ces soins. Ils sont donc dans une relative bonne santé générale.

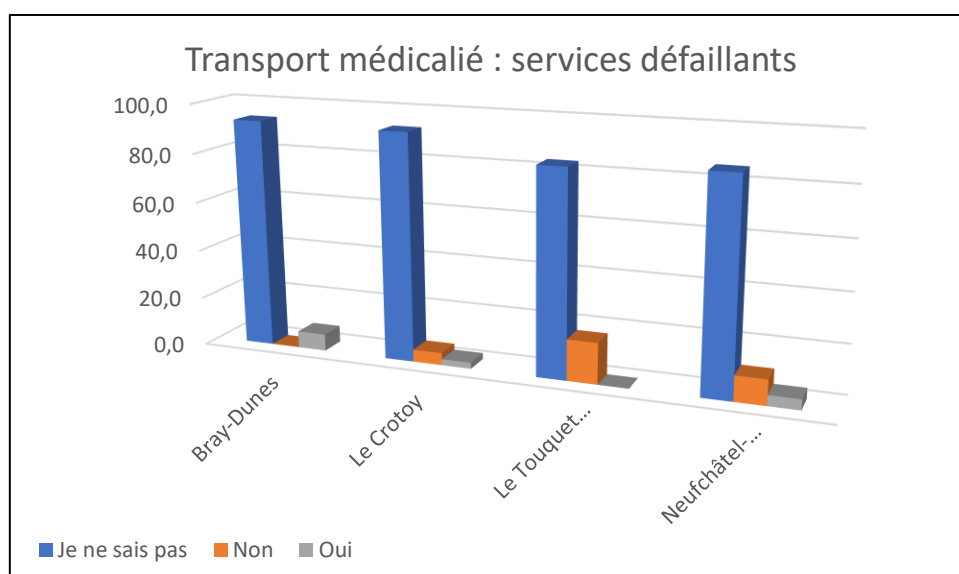


Figure 57 : La perception des résidents secondaires sur les services de santé défaillants : Transport médicalisé.

Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Pour les services de transport médicalisé, la situation est identique avec un manque d'information chez les résidents secondaires retraités. Ils n'utilisent pas ce service. Ce dernier est essentiellement utilisé par les résidents principaux des villes du territoire.

2.2 Des résidents secondaires plutôt indifférents aux services à la personne

Les services à la personne aident les personnes âgées et/ou en situation de handicap. Ils sont nombreux car ils englobent toutes les activités que demande la société. Nous ne présenterons pas une liste exhaustive car elle est longue et ne répond pas à l'objectif de notre recherche. Nous porterons un regard général afin d'appréhender la situation et envisager des perspectives. Nous avons utilisé quelques services à la personne propre à la situation des séniors, comme l'accompagnement, l'aide à domicile, l'aide-ménagère et l'assistance administrative à domicile. Cette dernière devient importante pour les personnes âgées car les services administratifs sont de plus en plus accessibles par l'intermédiaire de l'informatique, donc en distanciel et moins en présentiel. Les séniors sont donc confrontés à des difficultés pour remplir les formulaires depuis leur domicile.

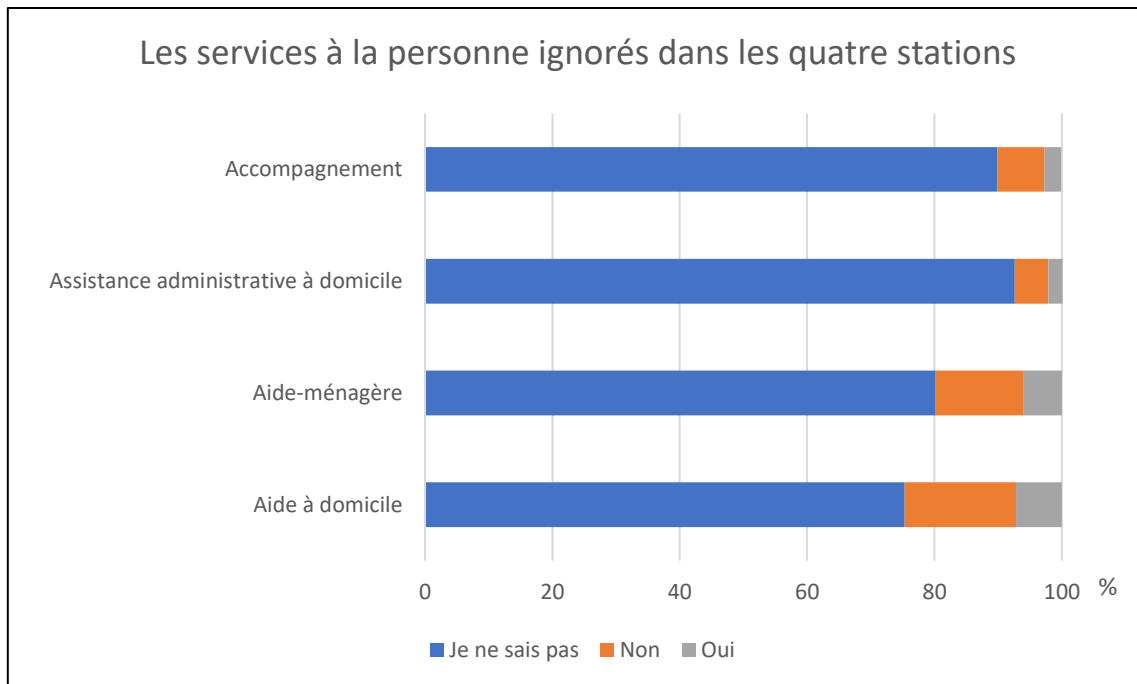


Figure 58 : La perception de tous les résidents secondaires retraités questionnés sur les services à la personne défailants.

Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

La figure n°58 montre que les résidents secondaires retraités ne sont pas informés sur la présence de ces services et par conséquent ne savent pas s'ils sont absents dans ou à proximité de la station. En complémentarité de ces réponses, les enquêtés ont expliqué qu'ils ne faisaient pas appel à ces services. Par exemple, la majorité passe du temps à entretenir eux-mêmes leur résidence. Ils ne font pas non plus appel à des aide-ménagères. Ils effectuent eux-mêmes ces tâches qui leur permettent de rester actifs. Ainsi, ces services qui pourraient se développer avec l'augmentation des personnes âgées restent limités. Ils sont sollicités pour des gros travaux d'entretien comme la rénovation d'un toit ou la construction d'une piscine. En reprenant la carte des services à la personne (figure n°52), nous voyons que ces derniers sont très présents dans l'agglomération de Boulogne-sur-Mer, contrairement aux stations avoisinantes. Leur activité est due aux contrats passés par l'ensemble de la population du littoral. Il s'agit principalement de sous-traitants d'entreprises plus importantes qui font appel à eux lors de chantiers hors périmètre de leurs prestations.

L'économie locale peut donc se développer sans les services à la personne car ces derniers sont peu sollicités. Pourtant, l'essor économique local est initiée par deux dynamiques : le secteur basique, qui est l'ensemble des revenus extérieurs (les salaires des services publics, les pensions de retraites, les prestations sociales, les dépenses touristiques, etc.) et le secteur domestique qui regroupe tous les biens et services locaux (Davezies, 2009 ; Pecqueur,

Talandier, 2011). Les services à la personne appartiennent au secteur domestique. Pour le bien de l'économie locale des stations, il faudrait que ces deux secteurs soient développés. Avec le développement des résidences secondaires et la forte amplitude du temps passé par les retraités dans leurs résidences, nous aurions pu penser que ces personnes allaient dynamiser l'emploi local par l'intermédiaire des services à la personne. Mais la bonne santé de ces seniors et leur vitalité, ajoutées aux volontés de les conserver, ne favorisent pas nécessairement cette économie locale. Cet état de fait incite les municipalités à rechercher d'autres initiatives pour renforcer les finances de la station.

Conclusion du chapitre VII

Pour conclure ce chapitre, il est nécessaire de comprendre que les services de santé et les services à la personne ne sont pas particulièrement moteurs pour les stations balnéaires. Les services de santé ne sont pas ou peu sollicités par les résidents secondaires retraités. Ces services sont pour la plupart ignorés par cette catégorie de personnes. Ces dernières restent fidèles aux professionnels de santé qui s'inscrivent dans le territoire de la résidence principale. À la question « Allez-vous quitter votre résidence secondaire si les services sont absents de la station ? », la réponse est éloquentة puisque 99,8% ont répondu que non. Conséquemment, les services de santé ne sont pas un critère d'attractivité des résidents secondaires retraités, pour telle ou telle station, un fait qui s'oppose à notre hypothèse de départ.

L'hypothèse de départ a considéré les services à la personne comme un des facteurs d'attractivité de la station. L'analyse des résultats de l'enquête montre que cette hypothèse initiale n'est pas démontrée comme pour les services de santé. Les municipalités ont appréhendé cette problématique avec le faible impact économique des services de santé et à la personne. Elles ont opté pour le développement des services de santé pour l'ensemble de leur population municipale et des populations passantes. Ces services ne sont pas gérés par les municipalités.

Chapitre VIII : Un statut ambigu

La question du statut des résidents secondaires retraités fait partie des interrogations principales de cette recherche. Dans ce chapitre, nous analyserons la perception des résidents secondaires sur celui-ci. Il est intéressant de comprendre comment cette population se considère dans un lieu touristique et comment elle se confronte à l'état de touriste qui lui est parfois assigné. Nous avons aussi consulté les municipalités afin qu'elles expriment leur approche sur ce sujet. Nous verrons comment elles considèrent les résidents secondaires en fonction de leurs choix politiques d'aménagement du territoire, d'animations culturelles et touristiques, etc.

1. Les résidents secondaires et leur statut

1.1 La perception des résidents secondaires retraités au sujet de leur statut

Pour commencer cette analyse, nous revenons sur l'identification d'un résident secondaire, selon les définitions de l'OMT, des professionnels du tourisme et du monde scientifique. Il est essentiel de comprendre comment cette catégorie de population a été classée comme touristes.

Le travail de l'OMT est de définir le touriste afin que les différents organismes concernés et les États puissent identifier des secteurs d'activités pour orienter des décisions économiques favorisant les investissements, comme nous l'avons présenté *infra* (cf. chapitre I). Partant de ce référentiel qui considère que les résidents secondaires sont des touristes, il convient de se demander comment ces personnes se perçoivent. Lors de notre enquête, nous avons posé la question suivante : « Si vous habitez dans votre résidence secondaire, vous considérez-vous comme : un touriste / un résident / Autre ? ». La catégorie « Autre » offre une ouverture à des propositions qui peuvent comprendre la fusion entre les deux premières catégories citées, ou bien des propositions à laquelle nous n'avons pas pensé. Les résultats sont explicites. 89,6 % des répondants se considèrent comme des résidents et seulement 10,6 % comme des touristes. 1,5 % ont répondu « Autre ». Nous reviendrons ultérieurement sur cette dernière réponse. Ainsi, près de neuf personnes sur dix se considèrent comme des résidents. Les justifications qui reviennent le plus souvent sont le fait qu'ils sont propriétaires de leur résidence, qu'ils paient des impôts et pour certains, votent et/ou sont élus aux élections locales. L'impact des impôts est important dans le sentiment d'appartenance à un territoire. Les contribuables estiment qu'ils prennent part à la vie économique de la commune et donc font partie intégrante de celle-ci. En effet, les collectivités imposent la taxe d'habitation, la taxe

foncière et/ou la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les propriétaires (Müller, Hall, 2003 ; Chevrier *et al.*, 2009 ; Blondy *et al.*, 2016). Le fait de payer des impôts dans la commune permet également d'être reconnu comme résident et donc de bénéficier d'un pouvoir électoral dans celle-ci (Bargel, 2014), si leur déclaration du domicile principal leur permet. Le vote est une des raisons avancées par les questionnés sur le fait que ce sont des résidents comme les autres. Le vote, comme l'adhésion aux associations locales constituent les symboles de l'appartenance au territoire (Bachimon *et al.*, 2017). Les résidents secondaires ont la possibilité de voter dans les deux lieux de résidence, soit le mari dans l'un et la femme dans l'autre ou inversement, selon leurs implications et leurs ambitions dans la politique locale ou selon leurs affinités avec les élus locaux (Chevrier *et al.*, 2009). Il est donc difficile d'évaluer une dynamique de vote dans les lieux où la résidence secondaire est majoritaire puisque ce sont les sentiments qui prévalent dans les choix des propriétaires s'ils votent dans cette commune ou dans la commune de la résidence principale. Un nombre de plus en plus important de résidents secondaires entre dans les conseils municipaux des communes où se trouvent leurs résidences secondaires (Bachimon, 2007). Ils ont des points de vue sur le développement de la commune qui se rapprochent de plus en plus des résidents principaux (Ibid.). Le comportement des résidents secondaires est donc semblable à ceux des résidents principaux puisqu'ils s'impliquent comme tels.

Le touriste, dans l'appréciation populaire, n'est pas bien reçu et vu (Kadri, 2008). Il est méprisé dans la société car il est considéré « comme vulgaire et nuisible » (Barnu *et al.*, 2014 ; Duhamel, 2018). Ce fait est consolidé par les réactions des résidents secondaires retraités lorsqu'ils devaient répondre à la question sur leur statut. Certains ont opposé une vive réaction, se sentant offensés par la question. Le touriste est celui qui vient profiter d'un territoire qui ne leur appartient pas. Les résidents secondaires sont les « propriétaires » de ce lieu, justifié par leur propriété et leur histoire familiale et sentimentale. Souvent les touristes sont assimilés au tourisme de masse, réputés et considérés comme destructeurs de l'environnement, irrespectueux des identités et des valeurs locales (Bourdeau *et al.*, 2012).

Seule une partie très minoritaire des personnes interrogées a répondu « nous sommes des touristes ». Les répondants ont justifié leur réponse en précisant qu'ils étaient étrangers à la France, donc ils se considéraient comme des touristes, intégrant la notion de nationalité. Nonobstant, ils sont propriétaires de leur résidence secondaire, et y vivent depuis plusieurs années, paient des impôts, mais cela n'empêche pas leur sentiment d'être des touristes, de ne pas appartenir au territoire. La question de la nationalité est donc centrale pour les résidents secondaires retraités étrangers. Au sujet de la réponse « Autre », il est intéressant de voir que

quelques personnes ne se sentent ni touristes et ni résidents. Ils l'expliquent par le fait « qu'ils ne sont pas résidents car ils sont trop peu présents dans la station, mais qu'ils ne sont pas des touristes parce qu'ils paient des impôts », ou « des résidents car on est propriétaire, des touristes parce que nous ne sommes pas français », ou « un peu des deux ». Ces réponses affichent toute l'ambiguïté de ces personnes vis-à-vis du statut de touriste.

1.2 Le statut de touriste vu par les municipalités

Pour les municipalités, ce statut de touriste évolue en fonction de leurs objectifs politiques, administratifs, économiques et événementiels. En effet, lors des entretiens, les interlocuteurs des municipalités ont classé ces résidents en fonction des répercussions essentiellement économiques. Ils sont confrontés au problème du financement liés aux aménagements et diverses problématiques qui y sont liés (voies d'accès, parkings, organisation des réseaux d'eau, etc.) (Hazebroucq, 2007). Certains aménagements s'avèrent être un gouffre financier car ils sont surdimensionnés pour leur utilisation durant la majeure partie de l'année. Les résidences secondaires sont des habitats fixes, dont les propriétaires sont momentanément présents. Pour les municipalités, la complexité se résume à l'intégration de ces habitats dans leurs fonctionnements. Par conséquent leurs budgets peuvent se retrouver dans l'incapacité d'investir pour accueillir des flux de résidents secondaires, additionnés aux touristes de courts séjours et excursionnistes. Les municipalités reçoivent une dotation plus importante de la part de l'État car les résidences secondaires sont prises en compte dans le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) (Blondy et al., 2016). Cette dotation a évolué, passant de cinq à un habitant par résidence secondaire. Elle doit couvrir la surcharge des dépenses de la commune liée à la présence des résidents temporaires dans la commune. Elle ne couvre pas toutes les dépenses des projets futurs, mais simplement aide au fonctionnement de la station (Müller, Hall, 2003). Dans ce cas, les municipalités considèrent les résidents secondaires comme des touristes.

Par ailleurs, dans d'autres cas, les municipalités organisent des animations en s'appuyant sur une fréquentation majoritaire des résidents, qu'ils soient principaux ou secondaires. Cette inclusion des résidents secondaires dans la catégorie des résidents principaux, permet aux municipalités de mener des politiques attractives en comptant sur une affluence suffisante. Dans les communications qu'elles transmettent à leurs résidents, elles expriment cette distinction – résidents principaux et secondaires versus touristes – pour renforcer leurs liens avec les résidents secondaires. La prise en considération des résidents secondaires comme des résidents et non des touristes par les municipalités, consolide l'ancrage

de cette population dans la station. Les résidents secondaires retraités sont un enjeu pour les stations balnéaires car ils représentent des opportunités suffisantes pour maintenir une vie économique et sociale sur le territoire. Les municipalités des stations balnéaires essaient de déployer une politique pour attirer cette population qui représente une base non négligeable dans les succès des manifestations artistiques, musicales et sportives.

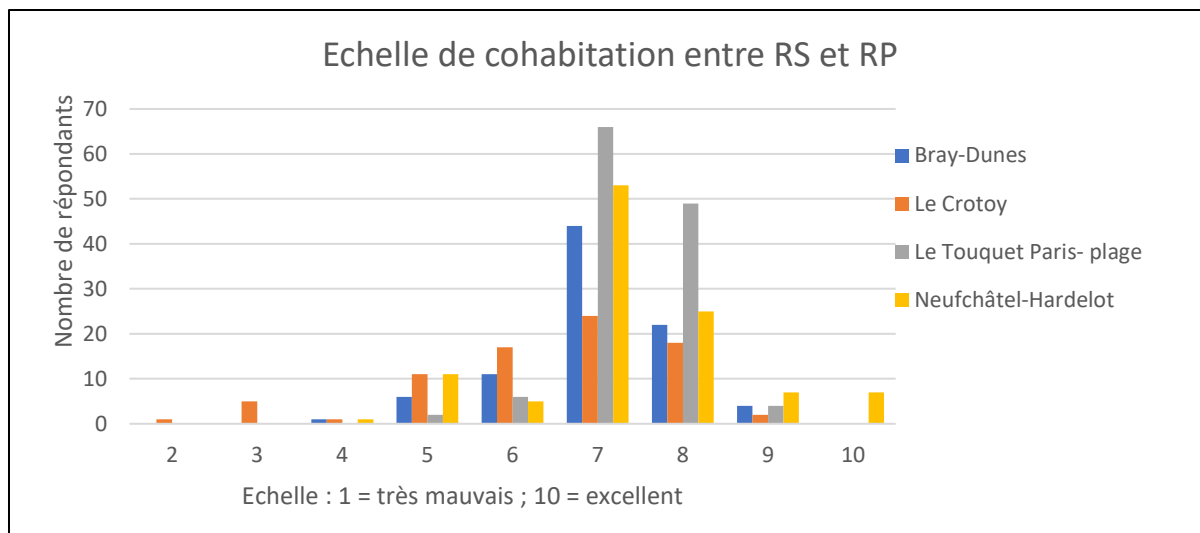
Pour conclure cette section, le statut de touriste perçu par les résidents secondaires retraités ne correspond pas à la définition émise par l'OMT. Par leur historicité sur le territoire, ils sont enracinés dans ce dernier. Les municipalités interprètent le statut en fonction de leurs intentions dans le développement de la station.

2. Des cohabitations significatives

L'analyse des diverses cohabitations entre les résidents secondaires et principaux d'une part, et entre résidents secondaires et excursionnistes et touristes d'autre part, nous éclaire davantage sur le statut des résidents secondaires. En effet, les liens entre ces acteurs du territoire nous fournissent des explications sur les considérations du positionnement de chacun. Dans cette section, les résidents secondaires nomment les touristes comme toute personne qui passe un séjour dans la station, sans être propriétaire de résidence dans ce lieu. Ce point sera développé *infra* (sous-section 2.2).

2.1 Les relations entre les résidents principaux et secondaires.

La cohabitation entre les résidents secondaires retraités et principaux est intéressante à étudier puisqu'elle va contribuer à définir la place des résidents secondaires dans la population fréquentant la station. L'enquête s'est donc concentrée sur les liens entre ces deux types de population. Une première question portait sur l'échelle de cohabitation : « Sur une échelle de 1 à 10 que pensez-vous de la cohabitation entre les résidents principaux et secondaires (1 désigne très mauvaise et 10 très bonne) ». Le résultat d'ensemble montre que la cohabitation est bonne entre les deux populations.



**Figure 59 : Échelle de cohabitation entre résident secondaire (RS) et résident principal (RP).
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.**

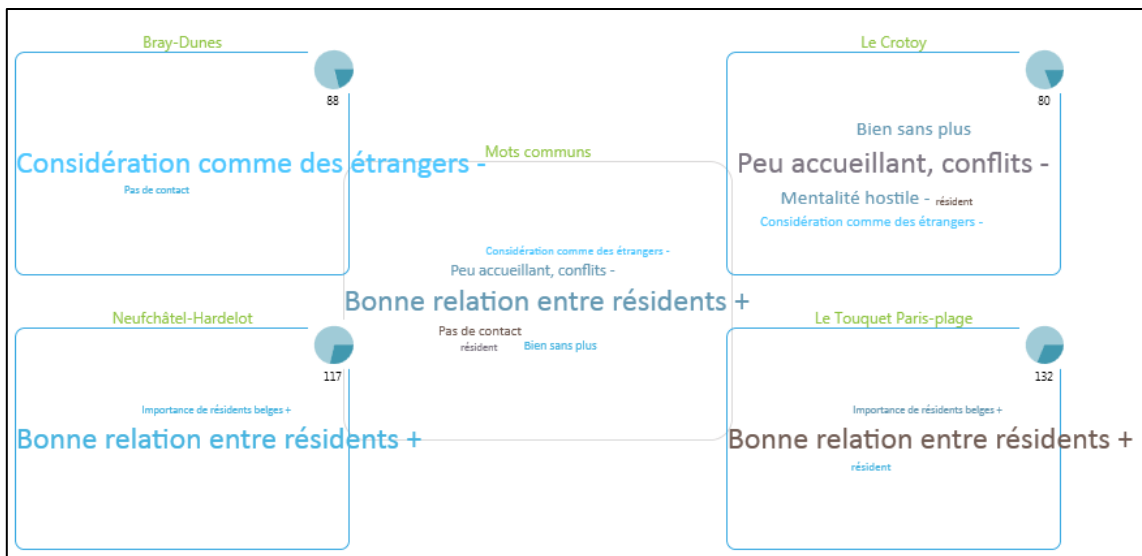
La figure n°59 montre que les réponses se concentrent sur le gradient 7, puis le 8, ce qui exprime de bonnes relations. En détaillant chaque station, quelques nuances apparaissent. Au Touquet Paris-plage et à Neufchâtel-Hardelot, les relations sont bonnes avec un score moyen de 7,3 et 7,25. Pour Bray-Dunes, les résultats sont un peu plus dispersés avec un score global de 7. Si ce dernier est correct, montrant de bons rapports, nous retrouvons quelques tensions marginales entre les résidents secondaires retraités et principaux. En ce qui concerne le Crotoy, la situation est plus mitigée. Le score total est de 6,4 ce qui signifie des liens moyennement bons. En effet, les résidents secondaires retraités ont émis des réserves dans les relations qu'ils ont avec les résidents principaux. Nous allons développer tous ces points en croisant avec d'autres questions faisant référence à la cohabitation dans les stations balnéaires.

Le nuage de points de la figure n°60 montre que les relations globales entre les deux types de résidents sont bonnes, comme le déclare un résident secondaire retraité : « bonnes relations entre résidents » (résident secondaire retraités, Neufchâtel-Hardelot, 2020).



**Figure 60 : Nuage de mots, montrant les relations entes les deux types de résident, vu par les résidents secondaires retraités de l'ensemble des terrains d'étude.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.**

Dans ce nuage de mots, nous voyons également des réponses exprimant des relations négatives. En effet, la taille des expressions reflète le nombre de fois que celles-ci ont été mentionnées. Les termes négatifs montrent des interactions défavorables dans la cohabitation voire conflictuelles. La taille du panel des enquêtés est la responsable de la prédominance de l'expression « Bonne relation entre résidents » car le Touquet Paris-plage regroupe le plus grand nombre de personnes interrogées, donc a un poids plus important dans les réponses globales. En menant une analyse plus précise par commune des divergences entre station sont visibles.



**Figure 61 : Nuage de mots, montrant les relations entre les deux types de résidents secondaires retraités, à la fois par station et au niveau global.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.**

Deux configurations ressortent de ces analyses isolées. Les stations de Bray-Dunes et du Crotoy voient des cohabitations entre les résidents plutôt difficiles. Les principales expressions qui ressortent sont « peu accueillants », « conflits », « pas très sympathiques », « pas agréables et peu accueillants » pour Le Crotoy, « considération comme des étrangers » pour Bray-Dunes. Au Crotoy, les résidents secondaires retraités ne se sentent pas les bienvenus dans la station. Certains enquêtés n'hésitent pas à utiliser de mots insultants comme « Tous des cons » (résident secondaire retraité, Le Crotoy, 2020). L'origine de ces tensions vient essentiellement de la hausse des prix de l'immobilier. Certains résidents secondaires sont conscients de leurs impacts sur le territoire et n'en tiennent pas rigueur, au vu de leurs déclarations qui se résument par « pas de contacts avec les résidents principaux ». Le bref entretien avec la municipalité (juin 2021) consolide cette attitude. Certains élus déclarations vont appuyer le comportement des résidents principaux, à savoir, une volonté de ne pas prendre en compte les attentes des résidents secondaires, car ils sont responsables de la hausse des prix de l'immobilier et donc des départs des crotellois de la station. Les dernières élections municipales ont abouti à un conseil municipal hostile aux résidents secondaires. Cette situation s'étend dans toutes les stations balnéaires qui se résidentialisent (Bésigrand, Soumagne, 2006 ; Buhot, 2008 ; Lebahy, 2008 ; Talandier, 2015). Les conflits croissent lorsqu'une catégorie sociale remplace celle qui s'était appropriée un territoire. Pour Bray-Dunes, les tensions sont également très présentes mais l'origine est d'une autre nature. En effet, la cohabitation difficile vient du fait que les résidents principaux ne veulent pas partager leur territoire avec les personnes extérieures. Beaucoup d'enquêtés ont répondu qu'ils avaient le sentiment d'être considérés « comme des étrangers malgré leur ancienneté de vie dans la station. Ces déclarations sont consolidées par la mairesse qui explique que : « [...] on va dire que le secteur plage, c'est au nord de la voie de chemin de fer. [...] ce sont plutôt des gens qui sont arrivés après, donc pas des « vrais » bray-dunois, ils sont arrivés pour leur retraite. On a le secteur Frontière où là on a les vrais bray-dunois, qui ont vécu dans les dunes, dans les petites maisons de pêcheurs, etc. Et puis on a le secteur centre, village, avec notamment un lotissement qui est le lotissement des Goélettes et qui a été créé dans les années 70 et qui sont [considérés] encore comme des étrangers aujourd'hui » (Mairesse de Bray-Dunes, entretien 2020). Nous ne sommes pas dans un conflit de statut social mais dans le partage du territoire, de ses ressources et de son identité (Delaplace *et al.*, 2020). La valeur du territoire et sa fonctionnalité sont les principaux points de friction entre les deux types de population : l'une voulant garder son rôle historique de production et de lieu de vie, l'autre voulant développer les fonctions de cadre de vie et de nature pour en faire un lieu de détente (Coignard, 2011). Ces tensions ne sont pas d'une

importance forte, mais elles sont notables pour que la municipalité garde une attention dans les choix d'aménagement de la station notamment.

Les stations de Neufchâtel-Hardelot et du Touquet Paris-plage voient une bonne cohabitation entre les deux types de résidents. Il n'y a pas de tension relevée de la part des résidents secondaires retraités. Au contraire, leurs dires s'apparentent à une bonne intégration dans la commune avec des expressions du type : « convivial », « amis dans la station ». La grande majorité des résidents secondaires retraités interrogée ne connaît que les résidents principaux habitant dans la partie de Hardelot plage. Ils n'ont pas de contacts avec la partie de Neufchâtel. Au Touquet Paris-plage, lors de l'entretien avec la municipalité, les élus et techniciens rencontrés ont exposé qu'il n'y avait « pas de conflits entre les résidents secondaires et principaux » (entretiens mairie du Touquet Paris-plage, 2020). Cette bonne cohabitation s'explique, pour les deux stations, par une proximité du statut social des résidents. Ce lien s'exprime par l'argent, avec le prix de l'immobilier élevé. Cet entre-soi social crée une symbiose naturelle. Avoir une résidence, qu'elle soit principale ou secondaire, fait en sorte que la personne appartient au même statut social que soi (Maupertuis et al., 2017). Elle s'est identifiée au territoire et au groupe de personnes lié à ce territoire (Sencebé, 2004). Lorsque les enquêtés ont énoncé que la station offre « une ambiance amicale », on constate que les résidents ont des relations amicales entre eux, car ils se ressemblent et se comprennent.

2.2 Les relations entre les résidents secondaires et les excursionnistes-touristes de courts séjours

a) Une cohabitation délicate

L'enquête s'est aussi portée sur la relation entre les résidents secondaires retraités et les touristes de courts séjours et excursionnistes dans la station. Lors des questions, les répondants ont spécifiquement dénommé les personnes de passage comme des touristes, se détachant d'eux. Lors des discussions, les enquêtés se sont dépeints comme des résidents, étant différents de ceux qui viennent passer une ou plusieurs journées dans la station. Tout d'abord, la question centrale est : « Sur une échelle de 1 à 10 que pensez-vous de la cohabitation entre les résidents et touristes (1 désigne très mauvaise et 10 très bonne) ? ». Les répondants ont donné une note puis ils étaient invités à la justifier.

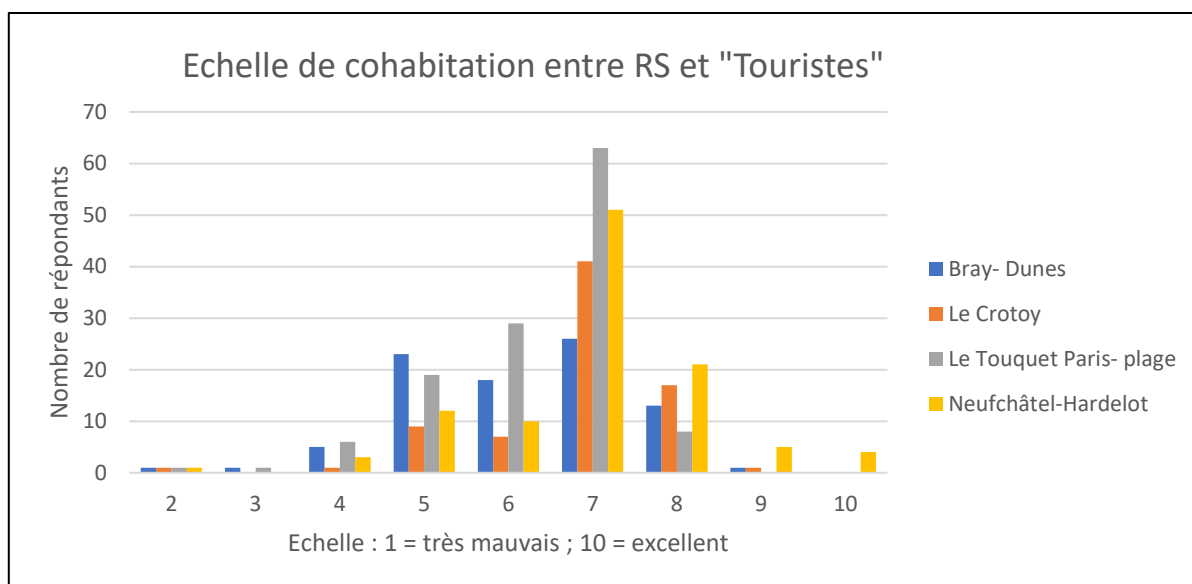


Figure 62 : Échelle de cohabitation entre les résidents secondaires retraités et les « touristes ».
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

La figure n°62 montre une agrégation des réponses. Nous voyons que deux tendances se détachent. La première rassemble trois stations : Le Crotoy, Le Touquet-Paris plage et Neufchâtel-Hardelot. La cohabitation entre les deux types de personnes est globalement bonne, centrée sur la note 7, avec une faible orientation qui tend vers la note 5. Les résidents secondaires ne sont pas ennuyés par les personnes venant passer d’agréables moments dans la station. À Bray-Dunes, la cohabitation est plus difficile. Les relations entre ces deux types de population sont moyennes. Elle s’explique par la hausse de la fréquentation de la station lors des journées chaudes par les habitants de la métropole lilloise.

Deux autres questions viennent creuser l’aspect de cette cohabitation. La première porte sur l’afflux de touristes durant la période de saisonnalité qui poserait des problèmes. La réponse se divise entre « Oui », « Non », « Les deux ». Les résultats sont : 60 % a répondu « Non » ; 32,6 % a répondu « Les deux » ; 7,4 % a répondu « Oui ». Quatre personnes sur dix perçoivent l’afflux de touristes durant la période de saisonnalité comme un problème. C’est une minorité de la population interrogée mais elle reste significative.

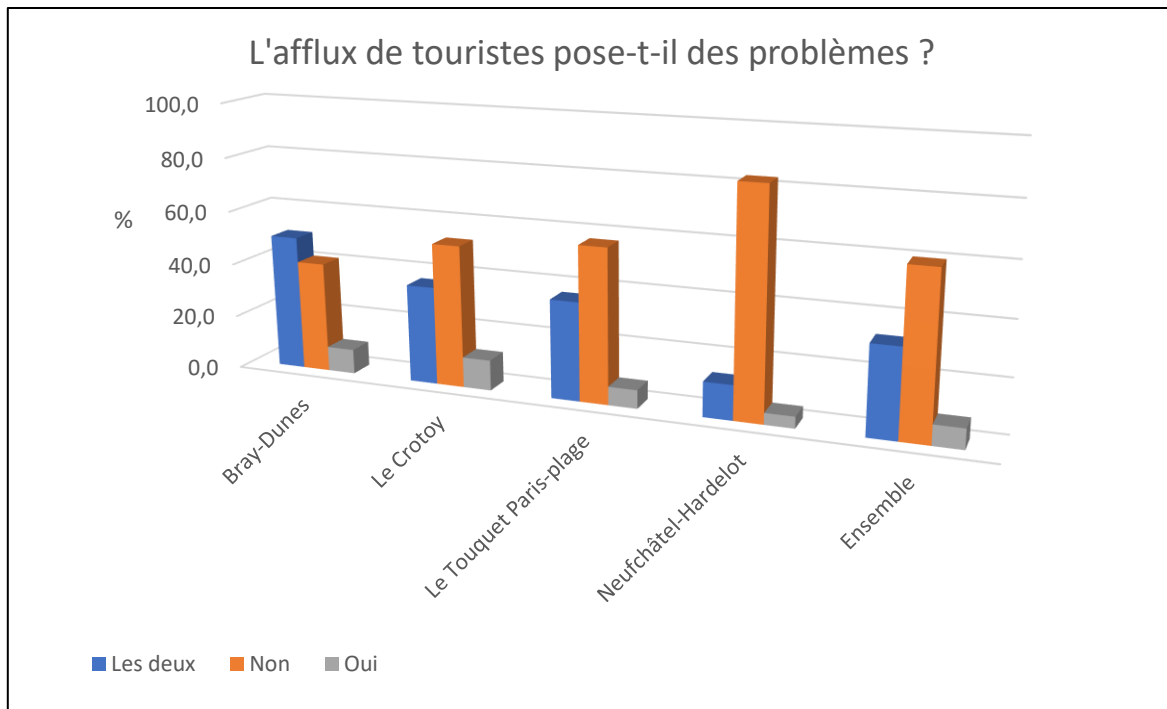


Figure 63 : L'afflux de touristes pose-t-il des problèmes durant la période de saisonnalité ?
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

L'analyse des réponses globales montre que l'afflux de touristes ne pose pas de soucis marquants pour les résidents secondaires retraités. Contrairement aux trois autres stations étudiées, pour Neufchâtel-Hardelot, le résultat s'explique par la faible affluence de touristes visiteurs dans la station : par conséquent la cohabitation est moins présente. La situation est différente à Bray-Dunes où la réponse dominante est « Les deux ». La cohabitation est beaucoup plus accentuée par l'arrivée massive d'excursionnistes. Les rapports entre les deux types de populations sont plus tendus. Pour comprendre quels sont les points de conflit, aux réponses positives, une précision leur est demandée à travers huit thèmes : Parkings, Accès à la plage, Transport, Accès aux commerces, Augmentation des prix, Accès aux restaurants/brasseries/Bars, Accès aux activités culturelles, Accès aux activités sportives.

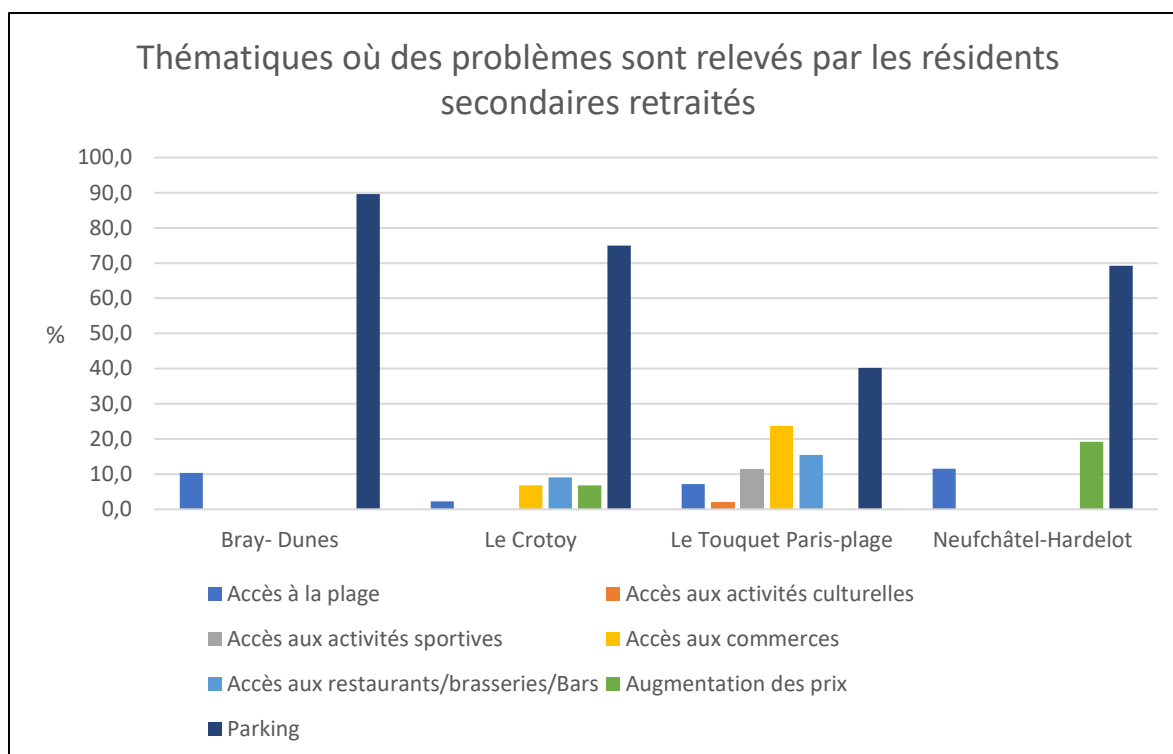
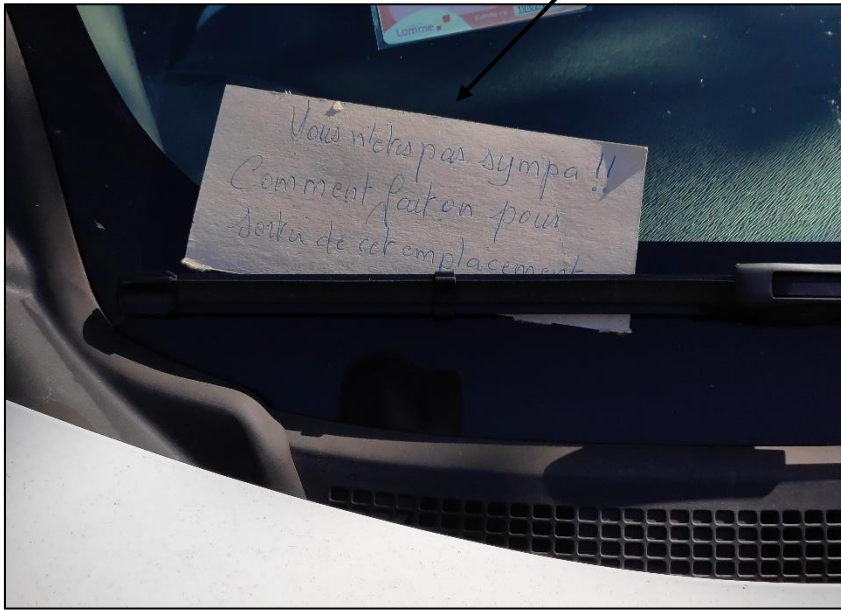


Figure 64 : Thématiques où des problèmes sont relevés par les résidents secondaires retraités.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

En analysant plus finement les thématiques où les problèmes se sont le plus manifestés, nous voyons que la question des parkings domine nettement toutes les autres. En effet, les résidents secondaires retraités notent que lors de jours d’affluence les parkings existants ne peuvent accueillir tous les touristes et excursionnistes. Ces derniers n’hésitent pas à se garer devant leurs habitations. Les rues adjacentes à la plage sont envahies. Cette problématique est plus marquée à Bray-Dunes : elle apparaît même comme la contrainte principale, contrairement aux trois autres stations. Les photographies n°44 et n°45 illustrent ces tensions entre les usagers des espaces publics et l’envahissement de ces aires par les voitures.



Photographie 44 : Mot d'un résident secondaire de Bray-Dunes, posé sur le pare-brise d'une voiture bloquant le garage. Source : A. Tannai, 2020.



Photographie 45 : Véhicules garés sur les trottoirs, provoquant des problèmes aux yeux des résidents secondaires retraités. Source : A. Tannai, 2020.

Pour la station du Touquet Paris-plage, les résidents secondaires retraités notent plusieurs difficultés de cohabitation dans différents domaines : accès aux commerces, aux restaurants/brasseries/bars, aux activités sportives. Ils protestent contre la trop grande fréquentation de la station lors de journées d'affluence dans ces lieux où ils ont leurs habitudes. Ces dernières sont bouleversées, engendrant des tensions et des crispations. Les bars et les restaurants sont souvent complets durant les week-ends ensoleillés. Les équipements sportifs font également le plein. La question des parkings est moins prégnante en comparaison des trois autres stations, car la commune est bien dotée en places de stationnement, avec un grand parking le long de la digue. Celui-ci permet à toutes les personnes de toute condition physique, d'accéder à la digue et à la plage.



Photographie 46 : Parking entre la digue/plage et le centre-ville du Touquet Paris-plage.
Source : A. Tannai, 2020.

Par ailleurs, d'autres places de stationnement et des parkings se trouvent disséminés dans toute la station. Les conditions de stationnement sont un élément central de tensions entre les résidents et les visiteurs. Si elles sont majoritairement sous exploitées la plupart du temps, les périodes de fortes affluences provoquent un encombrement qui mécontente les résidents secondaires retraités (Evrard *et al.*, 2010). Le Crotoy a attribué un espace végétal pour le transformer en parking payant à l'entrée de la station. Les touristes et excursionnistes peu nombreux se garent dans la station, mais lors de périodes de forte affluence, ils utilisent ce parking d'appoint. Malgré cet aménagement, la cohabitation reste en tension. Cayeux-sur-Mer a instauré des parkings réversibles pour pallier le manque de stationnement lors de pics d'affluence. Ces parkings réversibles sont des champs ou des espaces qui sont utilisés comme parking.

Cette situation de conflit entre les résidents et les touristes et excursionnistes est répandue dans d'autres stations balnéaires. En effet, certaines d'entre elles sont confrontées aux mêmes scénarios de véhicules utilisant tous les espaces pour se garer. Par exemple, à Étretat (Seine-Maritime), la station accueille entre 6 500 et 7 000 visiteurs. Elle a trois zones de stationnement aménagées. Sa géographie ne permet pas de créer de nouveaux espaces dédiés aux parkings et les visiteurs, très nombreux, stationnent devant les résidences principales et secondaires, le long des routes, jusqu'à la sortie de la commune, sur les départementales. La municipalité a décidé de réglementer cette situation en interdisant le stationnement en dehors des zones de parking, en verbalisant le délit, et allant jusqu'à l'enlèvement des véhicules (Le Courrier Cauchois, 2021). La politique de cette commune est donc de favoriser sa population résidente, en limitant le nombre de touristes. Cette décision va dans le sens des volontés des résidents, principaux et secondaires, pour préserver le site mais aussi la qualité de vie en privilégiant la tranquillité. C'est une voie que les quatre stations balnéaires étudiées n'ont pas choisie, pour garder l'apport économique des touristes et l'attractivité du lieu. Mais elles ont mis en place des zones de parking payants, comme dans leur centre, pour le turn-over des touristes et aussi pour avoir un revenu supplémentaire pour la commune, à l'heure des baisses des dotations de l'État.

b) Les touristes, un « atout négatif » de la station selon les résidents secondaires retraités

Pour parfaire l'analyse de la cohabitation entre les résidents et les touristes et excursionnistes, nous avons croisé les données étudiées *supra* avec les données issues de la question demandant les points négatifs de la station. Ce recoupement permet d'approfondir et d'illustrer les réflexions émises précédemment.

À la question « Quels sont les points négatifs de la station ? », nécessitant des réponses non dirigées, les enquêtés ont eu le loisir d'exprimer leurs ressentis et leurs reproches envers des difficultés rencontrées. Pour situer l'intensité des réponses, la question des points négatifs apparaît après à un enchaînement de questions sur des sujets divers qui ne formate pas l'esprit dans la négativité. Il n'y a donc pas d'orientation dans les réponses des enquêtés. Nous l'avons constaté lors de l'analyse des réponses libres qui ont abordé des thèmes qui n'avaient pas été mentionnés auparavant dans le questionnaire.



Figure 65 : Nuage de mots agrégés des points négatifs des quatre stations balnéaires.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Ce nuage de mot englobe les déclarations des enquêtés des quatre stations balnéaires. Nous retrouvons les « touristes » et le « manque de stationnements » comme étant les points négatifs, ce qui est plutôt en corrélation avec les réponses des précédentes questions. Le nuage de mot met en exergue d'autres points de discorde. La malpropreté fait partie des points les plus fréquemment mentionnés. Dans le thème de malpropreté, on retrouve des notifications faisant référence aux déjections canines, aux manques de poubelles dans certains endroits de la station très fréquentés, comme sur la digue et la plage, et les détritrus laissés par les excursionnistes et touristes lors des jours de forte affluence.

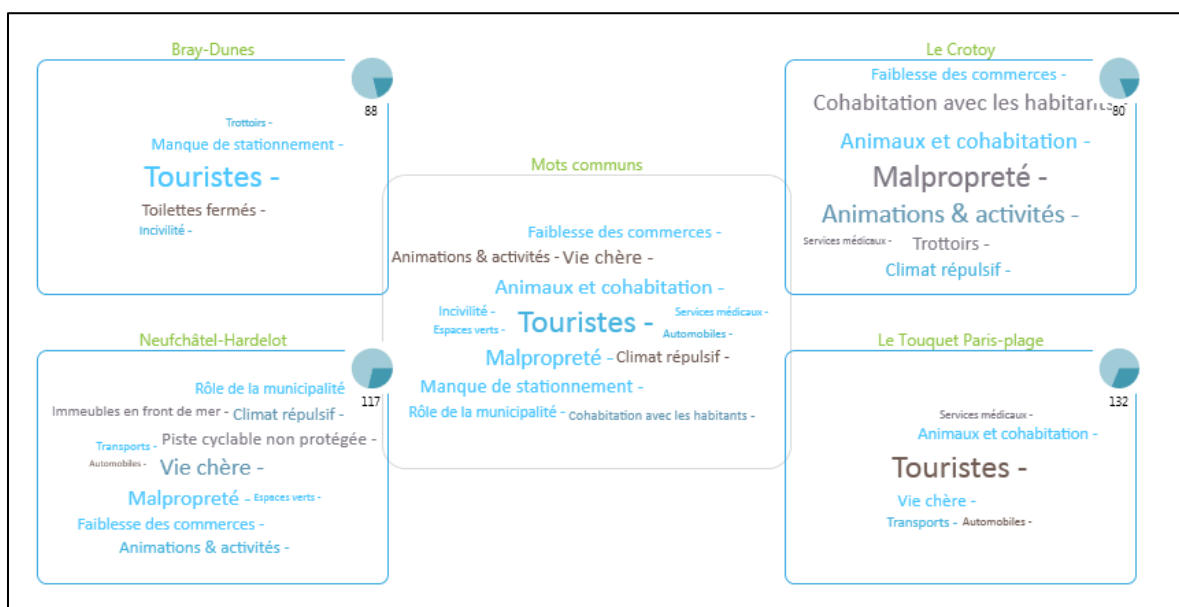


Figure 66 : Nuage de mots agrégés des points négatifs pour les quatre stations balnéaires.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

La malpropreté apparaît plus présente au Crotoy et à Bray-Dunes car les résidents secondaires retraités remarquent que les déjections canines sont « partout présentes sur les trottoirs » et « sur la digue ». Au Touquet Paris-plage, les touristes sont pointés du doigt comme nous l'avons déjà évoqué. À Neufchâtel-Hardelot, l'essentiel des tensions n'est pas focalisé sur les touristes comme pour les trois autres stations, mais sur la municipalité. Nous les analyserons dans la prochaine partie consacrée aux relations entre les municipalités et les résidents secondaires.

À Bray-Dunes et au Touquet Paris-plage, des enquêtés protestent contre le développement du tourisme de proximité par le développement du tourisme social. On définira le tourisme social comme « un ensemble de dispositifs dont l'objectif est de permettre à chacun de partir en vacances et de pratiquer des activités de loisirs. Branche de poids dans le secteur global du tourisme, le tourisme social vise à rendre effectif « le droit aux vacances » et témoigne de la volonté des acteurs politiques et sociaux de rendre le tourisme accessible à tous : les jeunes, les familles, les retraités, les personnes aux revenus modestes, les personnes à capacité physique restreinte... Le tourisme social inclut également les réalisations qui contribuent à rendre accessible la pratique d'activités de plein air notamment en faveur des jeunes » (Sarpaux, 2016). Plusieurs voix se sont exprimées contre ce tourisme, notamment à Bray-Dunes où la Métropole lilloise est toute proche et au Touquet Paris-plage (Résidents secondaires retraités, Touquet Paris-plage, 2020). Pourtant, la volonté politique régionale est de faire découvrir la région aux habitants, par des programmes sociaux touristiques pour les moins riches. Ces programmes visent à développer les excursions dans les sites touristiques, en priorité les stations balnéaires. Par exemple, la région Hauts-de-France met à disposition aux habitants, chaque été, des trains régionaux à des prix très accessibles pour tous à destination de la mer pour une somme d'un euro. Cette opération est appelée « éTER », commençant en juin et finissant en septembre. Ces programmes se heurtent à la réticence de certains résidents secondaires retraités qui relèvent de nombreuses incivilités qu'ils imputent à cette catégorie de personnes. Nous nous retrouvons dans une opposition sociale où le mélange et l'interaction ne sont pas appréciés, remettant en cause les styles de vie et l'entre-soi.

3. Des tensions entre personnes sans distinction entre touristes et résidents

Les résidents secondaires retraités déclarent des incivilités qu'ils ont observées ou vécues. Ils ne peuvent pas discerner si la personne qui ne respecte pas les lieux est un résident – secondaire ou principale, un touriste ou un excursionniste. Les résidents secondaires retraités sont sensibles à la tenue de la propreté de « leur » station. Ils se plaignent que les personnes ne la respectent pas. Ils ne peuvent pas désigner de coupable mais dans la station de Bray-Dunes et du Crotoy, pour les enquêtés, les auteurs de ses méfaits sont les touristes. L'afflux de personnes dans la station, qu'elles soient touristes, excursionnistes ou bien des résidents secondaires qui réintègrent leur résidence, peut être le responsable de la dégradation de l'état des lieux, provoquant des conflits d'usage du territoire.



**Photographie 47 : Déjections sur le trottoir à Bray-Dunes.
Source : A. Tannai, 2020.**



Photographie 48 : Un résident secondaire retraité a mis ce panneau pour dénoncer les incivilités des propriétaires de chien au Crottoy.
Source : A. Tannai, 2020.

Sur la photographie n°48, nous remarquons l'humour dont fait preuve le résident pour dénoncer les incivilités des propriétaires d'animaux mais aussi les voitures qui se garent devant sa propriété, alors qu'il n'y a pas de place de parking. Si cette pancarte est décorée, la problématique n'est pas pour autant délaissée par les municipalités qui implantent des panneaux sur leur digue comme au Touquet Paris-plage (Cf : photographie n°49)



Photographie 49 : Panneau indiquant l'arrêté municipal de 2019, demandant aux propriétaires d'animaux de ramasser les déjections.
Source : A. Tannai, 2020.

La malpropreté concerne également les déchets qui jonchent les trottoirs et les plages. Les résidents secondaires incriminent les touristes et les excursionnistes sans pour autant nuancer leurs discours. À leurs yeux, cette catégorie de personnes ne respecte pas les lieux alors

que les municipalités ne font de distinction entre les usagers des espaces publics malgré une augmentation des incivilités et le nombre important de personnes profitant des aménités balnéaires (Entretien mairie de Bray-Dunes, 2020).



Photographie 50 : Déchets laissés sur le trottoir à Bray-Dunes après une journée de forte affluence.
Source : A. Tannai, 2020.

Toutefois, ces points de dissension sont effectivement reconnus par les municipalités qui tentent de mettre en place des solutions pour résoudre ces problèmes mais les actes d'incivilité ne sont pas toujours contenus. Elles sont, pour certaines, impuissantes à réduire ces incivilités car elles n'ont pas les « effectifs nécessaires pour contrôler tout le monde » (Mairie de Bray-Dunes, entretiens 2020). Elles estiment que c'est par l'éducation et non par la répression que les gens peuvent changer leur comportement. Elles mettent en place de nombreuses poubelles sur les digues, au bord des plages, dans les parkings, dans les endroits où se concentrent les promeneurs. Pour le Touquet Paris-Plage, la digue et la plage sont peu souillées par les déchets. Dans les rues, ce constat est également vérifié lors de notre déambulation effectuée pendant de nombreux jours à différentes périodes pour l'enquête. À Bray-Dunes, la digue est propre, avec très peu de déchets, alors que la plage et surtout les rues qui mènent à celle-ci sont parsemées de nombreux déchets. Le manque de poubelles dans les rues sont notifiées par les résidents secondaires retraités. Mais la mairie, lors de l'entretien (Février 2020), a expliqué que les premiers responsables sont les gens en général, sans distinction entre les résidents, touristes et excursionnistes.



**Photographie 51 : Poubelle entre le parking et la digue au Touquet Paris-plage.
Source : A. Tannai, 2020.**



**Photographie 52 : Poubelle sur la digue de Bray-Dunes.
Source : A. Tannai, 2020.**

Un autre point de tension relevé est la cohabitation entre les résidents secondaires retraités et les usagers de la digue et de la plage. Les enquêtés protestent contre les personnes qui ne respectent pas les règles émises par la commune, à savoir, le maintien en laisse des chiens sur la digue et leur interdiction sur la plage. Cette thématique est très présente pour les stations du Crotoy et du Touquet Paris-plage où de nombreux chiens sont lâchés par leurs maîtres lors des sorties. Les résidents secondaires retraités incriminent toutes les personnes, sans faire de distinction. Ces plaintes se tournent également contre la municipalité qui à leurs yeux ne fait

pas respecter les règles : « La municipalité devrait faire respecter plus les règles » (Résident secondaire retraité, le Touquet Paris-plage, 2020), « devrait mettre plus de policiers sur la plage » (Résident secondaire retraités, le Touquet Paris-plage, 2020), « devrait faire payer les amendes aux propriétaires » (Résident secondaire retraités, Le Crotoy, 2020). Ils reprochent à ces propriétaires que leurs animaux salissent les lieux où les enfants jouent, notamment le sable de la plage. De plus, lors des promenades sur la digue, quelques enquêtés ont exprimé un sentiment d'insécurité lorsqu'ils rencontrent ces animaux en liberté.



**Photographie 53 : Panneau interdisant les chiens sur la plage au Crotoy.
Source : A. Tannai, 2020.**

Malgré les nombreux panneaux d'information qui jalonnent la digue et la plage dans les quatre stations, (cf : photographie n°53), de nombreux chiens arpentent la plage, parfois en liberté, au milieu des familles. Lors des périodes de forte affluence, des annonces sont régulièrement faites par les postes de secours pour rappeler la règle concernant les chiens dans ces lieux. En dépit de ces informations déployées, les règles ne sont pas suivies par tout le monde. Ces problématiques sont globalement rencontrées dans l'ensemble des littoraux français et depuis des décennies en attestent les nombreuses difficultés aperçues à la Baule (Polony, 2001) ou encore à Lacanau (Boscher, 2013).

Pour conclure cette section, nous pouvons émettre des nuances dans les tensions entre les résidents secondaires et les touristes et excursionnistes. En effet, pour la question « Vous sentez-vous dépossédé de votre territoire avec l'afflux de touristes ? », la réponse est sans équivoque avec 95,4 % des questionnés qui ont répondu non. Si l'afflux de touristes leur pose

quelques tracasseries, ils restent limités et n'occasionnent pas de conflits majeurs. À la question « Les périodes de vacances de la commune jouent-elles sur vos achats et vos lieux d'achat ? », à savoir si l'afflux de touristes durant les périodes de vacances influence leurs choix de changer les lieux d'achats habituels, voire de quitter la commune pour aller dans d'autres endroits moins fréquentés, la réponse est également sans ambiguïté avec 95,9 % qui ont répondu « non ». Ces tensions entre résidents secondaires, touristes et excursionnistes relèvent d'une coexistence qui n'est pas permanente, et probablement, des représentations des résidents qu'ils se font des touristes et excursionnistes. Les tensions conduisent des résidents secondaires retraités à ne pas profiter de leurs résidences lors des périodes de forte affluence, notamment les week-ends. À Bray-Dunes, quelques enquêtés ont déclaré qu'ils préféreraient rester dans leurs résidences principales lors de « l'invasion de la station par les touristes de la métropole lilloise » (résident secondaire retraité, Bray-Dunes, 2020) même si le temps est chaud et ensoleillé. Cette attitude est le marqueur de tensions avec les excursionnistes venant profiter d'un moment agréable. Nous retrouvons ces mêmes attitudes dans d'autres lieux touristiques en France, comme à Sarlat, où de nombreux habitants quittent leurs résidences secondaires pour ne pas entrer en conflit avec les touristes et les excursionnistes (Ouellet, 2019). La cohabitation se fait donc, non pas par l'échange, mais par une co-présence entre ces catégories de personnes, touristes/excursionnistes, résidents, qui pour les premiers profitent d'un environnement agréable, et pour les seconds, ne désirent pas le partager. Chaque groupe de personnes peut occuper l'espace balnéaire en fonction de son temps libre, celui du quotidien pour les résidents secondaires retraités, et celui du hors quotidien pour les touristes et excursionnistes (Ouellet, Ibid.). Mais lorsque les petits-enfants entrent en jeu dans ce système polychronique, la cohabitation devient obligatoire.

4. Les relations entre les municipalités et résidents secondaires retraités

Les relations entre ces catégories de personnes sont multiples. Nous pouvons les constater au vu des aménagements de l'espace urbain, de la mise en place des activités, d'une représentativité électorale au sein de la mairie. Toutes ces relations intègrent d'autres données qui rendent difficile l'établissement d'une ligne directrice. Notre étude porte spécifiquement sur les résidents secondaires retraités, une catégorie de la population qui a des besoins et des attentes supérieurs à l'ensemble de la population (Laferrère, 2016). C'est pourquoi, en ce qui concerne les problématiques liées aux seniors, les municipalités ne font pas de différences entre les

résidents secondaires et principaux. Elles ont institué un conseil des séniors dans la vie municipale pour mener à bien des projets qui répondent à leurs intérêts (Paris et al., 2013). Par exemple à Bray-Dunes, un conseil des aînés a été institué dans lequel la représentativité est mixte avec les deux types de résidents.

4.1 Les relations entre les résidents secondaires retraités et les municipalités

a) Les aménagements de la station

Notre observation porte dans un premier temps sur les aménagements de l'espace urbain. Les communes sont conduites à développer des agencements qualitatifs pour l'ensemble de la population (Hazebroucq, 2007 ; Hatt, 2011), en pensant à l'inclusion des personnes les plus fragiles comme les personnes en situation d'handicap et les séniors. Ces équipements sont importants pour ces personnes, car elles doivent, elles aussi, bénéficier des atouts que procurent ces lieux touristiques. Nous avons donc cherché à savoir si les résidents secondaires retraités ont observé une évolution dans ces aménagements, répondant bien à leurs attentes et si ce n'est pas le cas, pour qui ils étaient faits. Nous leur avons soumis une première question à tiroir (figure n°67).

<p>35. Voyez-vous des nouveaux aménagements entrepris par la commune?</p> <p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p> <hr/> <p>Si oui, Considérez-vous que ces nouveaux aménagements sont plutôt pour:</p> <p><input type="radio"/> Améliorer le confort des résidents</p> <p><input type="radio"/> Attirer les touristes</p> <p><input type="radio"/> A la fois améliorer le confort des résidents et attirer les touristes</p> <p><input type="radio"/> Autres</p>

Figure 67 : Extrait du questionnaire à l'égard des résidents secondaires retraités.
Source : A. Tannai, 2022.

86,7 % des répondants constatent que leur municipalité aménage la commune. Parmi ces enquêtés, 88,7% estiment que ces aménagements sont « à la fois pour améliorer le confort des résidents et attirer les touristes ». À leurs yeux, les installations effectuées par les municipalités permettent d'améliorer le quotidien de chaque personne qui fréquente la commune. Il n'y a pas de public plus avantagé qu'un autre. Les entretiens menés avec les

municipalités nous confirment le ressenti des résidents secondaires, car elles mènent une politique générale qui renforce l’attractivité et optimise la vie locale.

En interrogeant les résidents secondaires retraités, nous avons souhaité connaître si les aménagements opérés par les municipalités favorisent l’accessibilité, qui est une des préoccupations majeures de ces personnes (Deliot-Lefèvre, 2006 ; Malochet, 2013). Nous avons donc posé la question : « La commune dispose-t-elle suffisamment de services à la personne en termes d’accessibilité ? ». Cette question englobe l’accessibilité dans l’ensemble de la station, tant au niveau de la voirie que pour les administrations et le mobilier urbain.

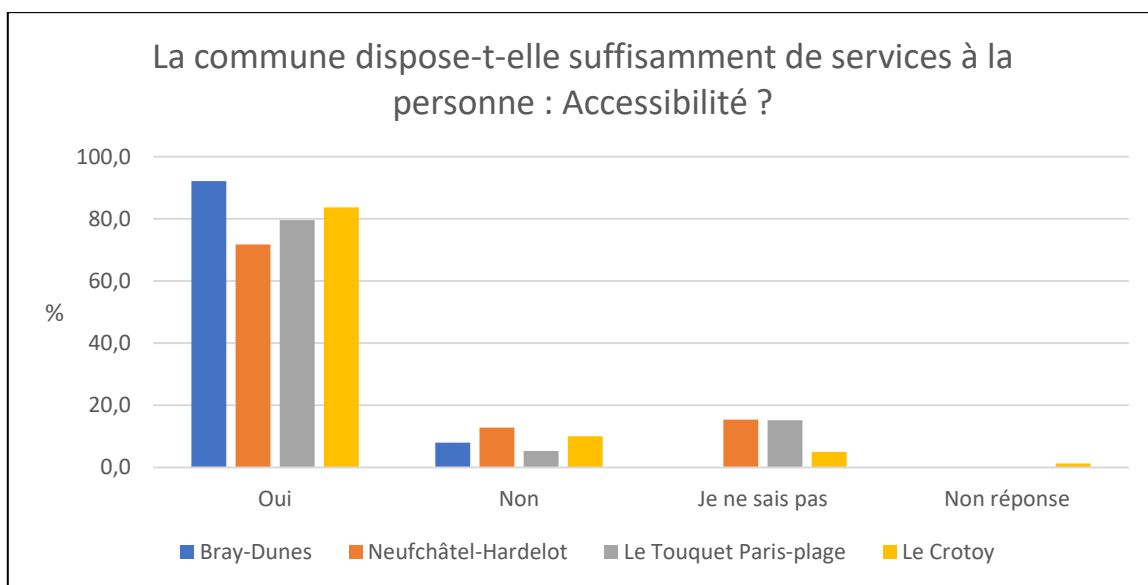


Figure 68 : La commune dispose-t-elle suffisamment de services à la personne : Accessibilité ?.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

La figure n°68 indique que trois-quarts des résidents secondaires retraités considèrent que la station est bien dotée en accessibilité pour leur déplacement et l’accès aux lieux choisis. Les réponses « Non » et « Je ne sais pas » restent très faibles. Nous pouvons estimer que les résidents secondaires retraités font état des travaux réalisés par les communes. Mais une différence est apparue dans leurs réponses, entre le niveau d’accessibilité et les initiateurs de ces travaux d’accessibilité. Nous avons donc souhaité savoir si les aménagements qui ont été réalisés par les mairies concernaient l’accessibilité. Cette question a eu deux objectifs : le premier est de connaître si les résidents secondaires retraités sont informés des actions des élus, le second est de découvrir si elles ont lancé des travaux d’accessibilité récemment.

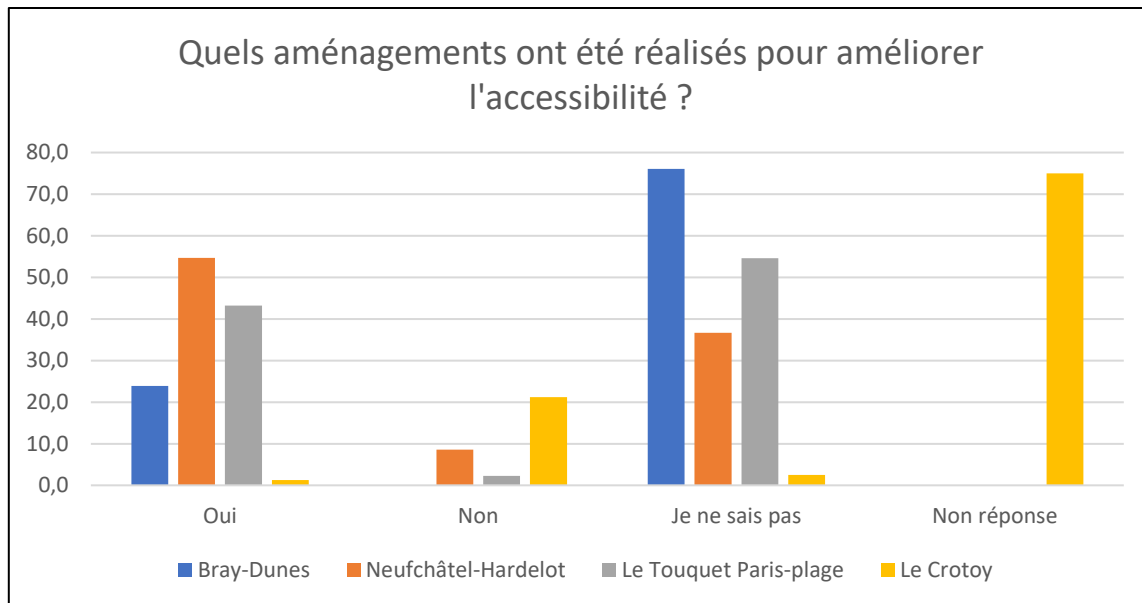


Figure 69 : Quels aménagements ont été réalisés pour améliorer l'accessibilité ?.
Auteur/ Conception/ Réalisation : A. Tannai, 2022.

Ces réponses montrent une certaine distanciation entre les actions formalisées par les municipalités et l'intérêt des résidents secondaires retraités sur ces actions. En effet, à Neufchâtel-Hardelot, nous remarquons que les résidents secondaires retraités sont sensibles aux aménagements entrepris par les élus. Ils sont plus de la moitié à avoir notifié que des aménagements ont été réalisés pour améliorer l'accessibilité, notamment au niveau de la digue et de la plage. À l'opposé, nous constatons qu'au Crotoy, la majeure partie des enquêtés n'a pas répondu. Ce constat montre bien le degré de mécontentement existant entre les deux parties. Pour les deux autres stations, la majorité a répondu « Je ne sais pas » : ces réponses reflètent un niveau de méconnaissance important sur l'organisation des responsabilités des projets de rénovation des infrastructures urbaines. Nous relevons qu'il y a un manque de communication et d'intérêt entre les deux parties.

4.2 Le regard des municipalités porté sur les résidents secondaires retraités

La cohabitation avec les municipalités et les rapports entretenus avec ces catégories de résidents sont bons. Lorsque les relations sont positives, les résidents secondaires retraités sont considérés comme des résidents, leur statut est changé. Par exemple, en les intégrant dans les conseils municipaux, le statut du résident secondaire retraité devient confus, car il n'est plus un touriste mais un résident. Au contraire, lorsque ces relations ne sont pas bonnes, alors ces résidents sont considérés comme des touristes, avec toute la distance qui l'accompagne. Les meilleurs exemples sont d'une part la commune du Crotoy qui promeut une dynamique

politique territoriale souhaitant ralentir l'implantation de résidences secondaires dans la baie de Somme et d'autre part la commune de Saint-Valéry-sur-Somme où l'équipe municipale a fait campagne sur ce même thème. À partir de 2021, celle-ci a décidé de sanctionner les propriétaires de résidences secondaires qui prêtent leur carte de stationnement délivrée par la mairie, à hauteur de 9 125 euros, équivalent à une année de stationnement payant (Boidanghein, 2020). Ce positionnement politique est pratiqué également dans d'autres territoires français, comme en Bretagne, mais aussi au niveau international, dans des communes anglaises, comme dans les Cornouailles, ou encore en Malaisie, où des contraintes, comme des restrictions d'accession à la propriété ou liées à la santé, sont imposées pour réduire ce flux d'installation (Abdul-Aziz et al., 2015).

Les rapports entre les élus et les résidents secondaires sont donc dictés selon les appréciations et les buts du développement de la station. La considération des résidents secondaires, et donc leur statut, va de pair avec ces ambitions territoriales.

Conclusion du chapitre VIII

Il semble qu'il ne faille pas extrapoler l'importance des tensions et des conflits entre les résidents secondaires et les résidents principaux. En étudiant le regard des résidents secondaires retraités porté sur les aménagements urbains des stations balnéaires, nous constatons qu'ils ont un ressenti principalement positif sur les actions des municipalités. La cohabitation avec les touristes pose quelques problèmes sans que cela se transforme en conflit. Les tensions restent ponctuelles sans débordement. Elles concernent essentiellement la place des résidences secondaires au sein de la station balnéaire. Les prix du foncier et de l'immobilier sont au cœur des tensions car les autochtones ne peuvent plus accéder à ces logements. Ces tensions se retrouvent un peu partout sur le territoire français. Nous en distinguons par exemple en Corse (Maupertuis *et al.*, 2017) ou encore dans les Pyrénées (Dubost *et al.*, 1995).

Le point principal porte sur le statut des résidents secondaires retraités qui est consécutif aux rapports qu'ils entretiennent avec les acteurs des territoires et ces habitants. C'est donc un statut ambigu, qui est instrumentalisé pour les gains économiques utiles au bon fonctionnement de la station balnéaire. Le statut de touriste n'est concret que pour le financement de la station balnéaire. Il serait intéressant d'ouvrir l'étude aux touristes et excursionnistes, afin de connaître leur opinion sur le statut des résidents secondaires.

Conclusion partie II

En conclusion de cette seconde partie, nous constatons que les résidents secondaires retraités sont attachés à leur lieu de villégiature. Ils ont fait le choix de vivre partiellement dans la station balnéaire car ils se sont enracinés à travers leur histoire personnelle, souvent par un long héritage familial. Leur volonté est de perpétuer cet héritage en accueillant leurs enfants et leurs petits-enfants lors de vacances scolaires et pour certains d'entre-eux lors des week-ends. Cette tradition familiale se transmet au fil des générations. Pour recevoir ces personnes, la proximité est un facteur essentiel pour maintenir ces liens. Les familles vivent près des grands-parents. Ces derniers ont également leur résidence principale à moins de 2h30 de leurs résidences secondaires ce qui leur permet de courts séjours dans ces dernières. Les modes d'habiter polytopiques modèlent la vie des séniors qui retrouvent leur seconde résidence au gré de leurs envies et des moments voulus.

L'analyse de cette recherche s'est dirigée sur une réflexion des facteurs attractifs des stations balnéaires pour cette catégorie de personnes, qui sont les services à la personne, notamment à l'égard de la santé. Le vieillissement de cette population implique une baisse de leur état de santé et conduit les séniors à employer et à recourir à ces services. Les stations balnéaires sont dotées de services de santé adaptés à ces personnes et en nombre suffisant pour répondre à la demande. Les résultats nous montrent une réalité qui est différente des hypothèses. Les séniors en résidence secondaire ne sont pas des usagers de ces services de santé, gardant leur préférence à ceux proches de la résidence principale. Les services à la personne sont dans le même cas, car les séniors ont une santé qui leur permet de garder une autonomie à domicile. L'entretien de la résidence joue également un rôle dans le maintien de leur bonne santé.

Les municipalités ont engagé des actions pour maintenir une attractivité de leur station balnéaire pour ces personnes. En effet, elles ont compris que les séniors en résidence secondaire sont des habitants temporaires mais présents lors de moments particuliers comme les vacances scolaires et les festivités. Alors, elles maintiennent des activités touristiques pour les enfants et les développent une grande partie de l'année pour augmenter la présence des résidents secondaires retraités lors des ailes de saison au printemps et en automne. Les événements culturels et sportifs sont également encouragés et enrichis pour attirer ces résidents lors des périodes hors-vacances. Ce renforcement de la présence des résidents secondaires retraités permet une consolidation de l'économie locale. La vie locale peut donc se maintenir avec les commerces de proximité. Les résidents principaux peuvent donc continuer à vivre dans ces

lieux touristiques sans voir une désertification du commerce et des services. En effet, la présence d'un nombre important de résidents secondaires conforte le maintien des services de santé en particulier. Les quatre terrains d'étude voient ces services perdurer et même augmenter en nombre. Les municipalités considèrent les résidents secondaires retraités comme des résidents, en opposition à la définition de l'OMT, où ils sont considérés comme des touristes. En effet, ces séniors sont des propriétaires de leurs résidences, amenés à payer des impôts locaux et à voter lors des élections locales. Ces deux facteurs sont déterminants aux yeux des municipalités et des séniors eux-mêmes comme étant des principes qui les séparent du statut de touriste. Pour autant, les mairies utilisent ce statut de touriste pour percevoir les dotations de l'État pour le fonctionnement des communes. Le questionnement du statut des résidents secondaires retraités comme touriste est donc associé à leurs pratiques ancrées et investies dans un lieu de vie qui leur est familier.

Conclusion générale

Pour conclure cette recherche doctorale, nous reviendrons sur la fonction touristique des stations balnéaires et leur évolution vers une fonction résidentielle. Cette mutation, qui est plus ou moins avancée selon les espaces touristiques, apporte un changement du mode d'habiter. En effet, ce changement entraîne des répercussions importantes tant sur les attentes des habitants et des touristes que sur l'administration de la station balnéaire. Cette mutation est due à une attractivité des stations balnéaires en transformation. Les résidents secondaires retraités deviennent la population majoritaire, ce qui implique une pratique des lieux différente. Elle n'est pas touristique mais elle n'est pas non plus entièrement résidentielle. La frontière est floue, appelant à repenser la définition des résidents secondaires retraités.

Les stations balnéaires : d'une fonction touristique à une fonction résidentielle, un changement du mode d'habiter

Les stations balnéaires ont été créées à des fins thérapeutiques et ont muté vers le divertissement autour des thématiques de l'eau, des jeux et des pratiques artistiques (peinture, musique). Ces lieux ont évolué tout en gardant ces usages. Depuis plusieurs d'années, les stations balnéaires voient leurs fonctions de loisirs modifiées à l'aune d'une population qui s'amplifie. La démographie des stations balnéaires change, perdant une population jeune au profit d'une population âgée. Cette population retraitée investit les lieux en acquérant ou en continuant à vivre dans une résidence secondaire. Elle apparaît également comme la catégorie majoritaire, étant propriétaire d'habitations principales et d'hébergements touristiques. Les retraités investissent ces lieux, apportant de nouvelles attentes dans tous les domaines de la vie, éclipsant la principale, le tourisme. La fonction touristique des stations balnéaires est donc contestée par la nouvelle fonction résidentielle qui est entraînée par le développement de certaines pratiques des résidents secondaires retraités. La pluralité des habitudes de ce lieu engendre une modification de son sens selon l'intentionnalité des usagers de cet endroit (Stock, 2004). En effet, au fil du temps, la fonction première de la station balnéaire, se transforme selon les individus qui la fréquentent usuellement. Les résidents secondaires retraités sont des individus qui reviennent le plus souvent dans ces lieux et imposent de nouvelles attentes pour leurs pratiques. Ils sont à la recherche d'un mode d'habiter dont les principes sont le bien-être,

la famille et la récréativité (Morel-Brochet, 2007). Il est donc question de comprendre si les stations balnéaires sont encore des lieux touristiques ou si le tourisme fait partie des activités économiques (Duhamel, 2010).

Une attractivité ne relevant seulement pas du tourisme aux regards des résidents secondaires retraités

La proximité entre les deux résidences

L'attractivité des stations balnéaires pour les retraités est composée d'un facteur déterminant de proximité entre les deux résidences, principale et secondaire. Les résultats de l'enquête montrent qu'une grande majorité des résidents secondaires retraités sont attachés à la station balnéaire car leur bien immobilier se trouve généralement à moins de deux heures de la résidence principale, dans la même région de leur résidence secondaire, quel que soit le terrain d'étude. Ce facteur est essentiel dans leurs volontés de rester dans la station balnéaire car ils y sont ancrés depuis des générations. Cette proximité permet de garder une vie sociale active, prévenant l'isolement, hantise des personnes vieillissantes (Darbelly et al., 2001). Une mobilité importante des retraités entre ces deux lieux de résidence est permise par leur proximité, permettant des allers retours entre les deux logements. Aujourd'hui, une majeure partie des résidents secondaires retraités appartiennent à la génération des Papy-boomers. Les moyens financiers acquis et l'allongement de la vie concomitant avec l'amélioration de la santé, concourent à leur autonomie et à leur liberté de vivre où ils le désirent. La mobilité est le facteur, permettant aux retraités de vivre dans une multilocalité (Duchêne-Lacroix, 2013). Celle-ci crée un système résidentiel, avec une résidence principale qui est le refuge du quotidien dans un environnement où gravitent réseau social, offres commerciales, culturelles et médicales (Chevrier, Darris, 2009). La résidence secondaire est située dans un environnement différent où la nature et les loisirs sont les qualités recherchées et éprouvées. La frontière principale/secondaire devient de plus en plus floue avec un temps passé plus long et plus fréquent dans la résidence secondaire.

Cette mobilité des résidents secondaires retraités génère une intermittence dans leur présence dans la station balnéaire. Le phénomène de « volets fermés » a pour effet de rendre la station balnéaire déserte, notamment lorsque la météo est difficile, principalement pendant l'hiver. Les municipalités s'évertuent à trouver des solutions qui rendent la station attractive

durant ces périodes. Mais les finances de certaines communes ne peuvent pas permettre d'offrir des activités toute l'année, comme nous pouvons en retrouver au Touquet Paris-plage. Les commerces de ces stations doivent se contenter des périodes vacancières et estivales pour ouvrir. Les résidents secondaires retraités, étant les plus assidus, représentent la première source financière. Les commerces ouvrent lorsque l'affluence de cette population est certaine, comme lors de week-ends ou des vacances proposant des festivals et autres manifestations culturelles et sportives.

La famille comme moteur de vie de la station

Les résidents secondaires retraités ont un lien particulier avec ces lieux touristiques. Ils ont souvent construit un nid familial, soit en assurant la pérennité de la résidence en la transformant en résidence secondaire, soit en en acquérant une, avec l'objectif d'y passer leur retraite. Dans le premier cas, la résidence est une maison de mémoire (Dubost et al., 1995), où l'âme de la famille trône dans cette habitation. Dans le second cas, elle sert de lieu de rassemblement de la tribu, essentiellement l'été, mais aussi durant quelques week-ends prolongés. Elle devient le centre, un endroit de refuge pour la famille (Chevrier, Darris, 2009). Ces réunions forment des moments de souvenir et de mémoire qui se transmettent de génération en génération, formant une continuité familiale. Les enfants, devenant retraités, veulent perpétuer ce qu'ils ont vécu, transmettre ce qu'ils ont appris.

L'accueil des petits-enfants dans leurs résidences secondaires est primordial pour les seniors. L'enquête montre que quasiment la totalité des retraités reçoit la famille durant les périodes de vacances scolaires et certains week-ends. La proximité de cette famille permet ces visites régulières durant l'année. Ils organisent des activités pour leurs petits-enfants, souvent en lien avec leurs passions, comme la découverte de la nature et le sport. La plage est au cœur des activités car elle est l'apanage de la récréativité et de l'imagination. L'influence des petits-enfants dans les stations balnéaires est donc significative pour la dynamique présentielle des résidents secondaires retraités. Les municipalités maintiennent les offres de loisirs pour les enfants et ce qui contribue à attirer les familles.

La place de la famille étant essentielle dans la vie des résidents secondaires retraités, ces derniers pointent du doigt les faiblesses dans les offres d'activité pour les adolescents. Les mairies offrent peu de loisirs pour cette tranche d'âge, soit dans les activités touristiques durant les périodes de vacances, soit dans les infrastructures municipales. Les adolescents ne se sentent

pas concernés par la station balnéaire et l'ennui surpasse l'envie de voir les grands-parents. Les enquêtés mentionnent que leurs petits-enfants adolescents ne souhaitent pas passer les vacances avec eux. Ils justifient ces absences par le manque d'infrastructures de communication comme le réseau Internet fixe qui est souvent de faible débit, tout comme les réseaux mobiles. Les manques d'activités liés à la fête et aux sorties entre amis sont également signalés dans les explications. Certaines municipalités sont au fait de ces informations mais elles doivent effectuer un choix entre les demandes des adolescents et celles de leurs résidents – principaux et secondaires.

Le bien-être

Les résidents secondaires retraités ont choisi de vivre dans une station balnéaire pour des facteurs environnementaux naturels et sociaux.

L'environnement naturel se caractérise par la plage, la mer, la forêt, les dunes. Ces facteurs sont intégrés aux activités quotidiennes des résidents secondaires retraités. Ils apportent une plus-value dans le lieu de villégiature, qui se différencie ainsi du lieu de la résidence principale. En effet, les promenades dans cette nature apportent des efforts consentis, voire recherchés, qui participent à l'amélioration de la santé. Les résidents secondaires retraités continuent leurs promenades, malgré leur grand âge. La digue est particulièrement appréciée par ces personnes de plus en plus fragiles. Elle est scrutée, observée et vérifiée afin d'apporter une sécurité maximale. Elle est au centre des attentions et les municipalités l'aménagent pour réduire l'insécurité, notamment pour la déambulation et la cohabitation. Malgré cela, les résidents secondaires retraités sont sensibles aux croisements avec les trottinettes, les vélos, les chiens en liberté sur la digue qui engendrent des sentiments de danger. Ils demandent des réglementations avec des applications strictes pour ne plus avoir à rencontrer ces problèmes. L'enquête sur les quatre terrains d'étude a montré que ces observations sont identiques. Les résidents secondaires retraités ont tous fait les mêmes remarques.

Concernant l'environnement social, les quatre stations balnéaires étudiées présentent une situation marquée. Bray-Dunes est une station balnéaire où l'ensemble de la société est représenté et cohabite. De plus, la station est sujette aux affluences de la métropole lilloise, qui intensifient ce mélange social. Les résidents secondaires retraités reprochent de nombreux débordements lors des fortes affluences mais la cohabitation se passe sans conflit. Au Touquet Paris-plage, une grande majorité des résidents secondaires retraités appartient à la même

catégorie sociale des résidents principaux dont les moyens financiers sont élevés et l'acceptation entre ces deux types de résidents est facilitée. Cette cohésion est confirmée par l'équipe municipale constituée de résidents principaux et secondaires. À Neufchâtel-Hardelot, la situation est contrastée. Les résidents secondaires retraités sont intégrés dans la vie sociale de la partie de la station d'Hardelot plage. Leur niveau de vie est proche de celle des résidents principaux, peu nombreux. Ils vivent sans volonté de s'ouvrir au plus grand nombre. Leur cohabitation avec la partie de Neufchâtel est égal à l'image de manque d'ouverture. La limite géographique et physique, forêt et route, forme une frontière que les classes sociales ont pris prétexte pour ne pas favoriser la mixité. Par conséquent, les résidents secondaires retraités de la station estiment qu'ils vivent dans un environnement calme, sécuritaire et amicale, tout ce qui évoque le bien-être. Enfin, au Crotoy, la mixité sociale est plus importante que pour les deux stations décrites précédemment. La cohabitation entre ces deux types de résidents pose des problèmes observés lors des résultats aux dernières élections municipales. L'équipe du nouveau maire ne souhaite pas travailler pour les résidents secondaires, imputant la responsabilité de l'augmentation des prix de l'immobilier et la fuite des populations natives de la commune. L'enquête révèle que les rapports de voisinage sont quelque peu difficiles, sans pour autant atteindre des conflits. Pour résumer, lorsque les résidents secondaires retraités sont intégrés socialement dans la station, par les autres résidents secondaires et principaux, le bien-être social est mis en valeur et devient une source d'attractivité.

Les résidents secondaires retraités recherchent donc une qualité de vie pour atteindre le bien-être, qu'il soit physique, moral et social, fondamental pour préserver la bonne santé physique et psychique. La station balnéaire est un lieu historiquement centré sur la santé et le plaisir qui se perpétue, tout en évoluant avec la société. La qualité de vie répond à un centrage sur soi-même, tout en gardant des liens sociaux avec le monde extérieur (Compagnone, Van *et al.*, 2007) : avoir un chez soi tout en continuant à conserver des voisins proches.

Les activités sportives et de loisirs, des pratiques du quotidien

L'enquête montre que les résidents secondaires retraités vivent dans leurs résidences secondaires en moyenne 12,2 semaines par an. Au cours de ces périodes, ils pratiquent de nombreuses activités, essentiellement tournées vers les activités de loisirs et sportives. Les résidents secondaires retraités restent très actifs, quel que soit leur âge. L'amélioration des conditions de vie a amené ce maintien de l'activité. La marche est la principale. Elle se déroule toujours sur la digue et la plage mais elle peut être pratiquée dans la nature ou en ville. Elle

maintient une bonne condition de santé. La figure 70 est le résultat d'une enquête menée sur les activités des personnes de plus de 61 ans. Elle corrobore avec les résultats de notre enquête où la marche est l'activité principale.

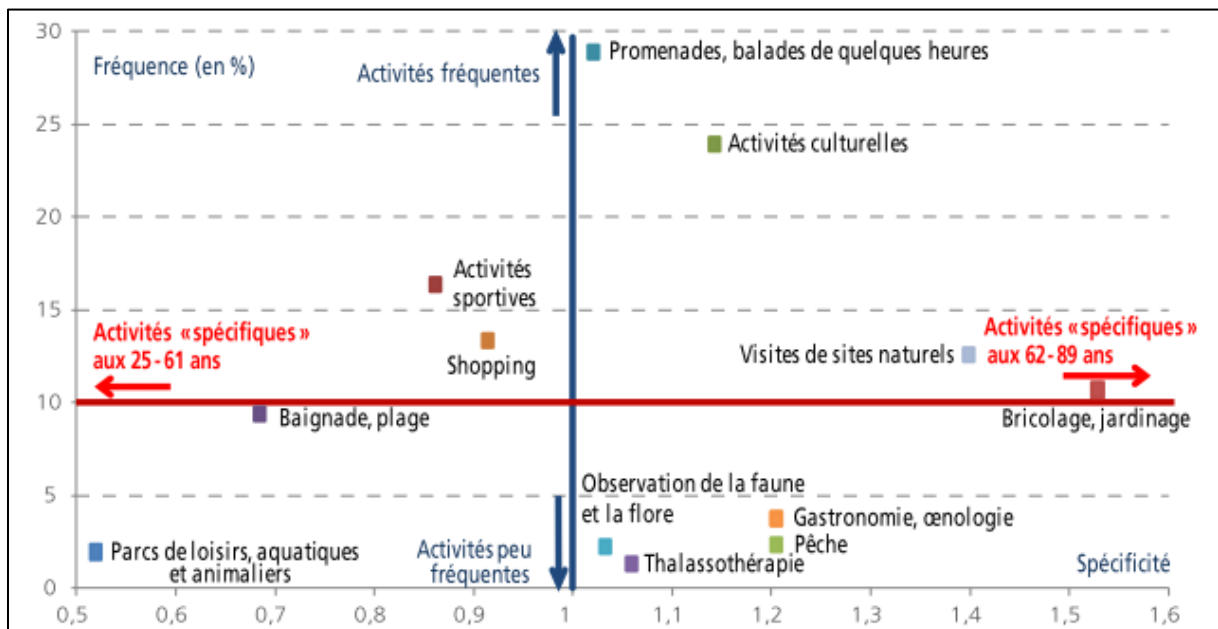


Figure 70 : Fréquences des activités touristiques des plus de 61 ans. Source : Gitton, Loquet, 2016.

L'âge avançant, la santé ne permet plus des activités intenses, comme certains sports le demandent. La figure n°70 montre que les activités culturelles sont fortement prisées. De la même manière, les résidents secondaires retraités du littoral du nord de la France sont enclins aux mêmes activités. Les municipalités l'ont compris et créent des manifestations dans ce sens. Ces offres culturelles se multiplient au fil des années, incitant les résidents secondaires retraités à venir plus souvent. À Neufchâtel-Hardelot, les événements culturels sont sélectionnés pour les résidents secondaires retraités avec des événements centrés sur des concerts de musique classique et de jazz. Les sorties au château d'Hardelot se font essentiellement en famille, avec des activités spécifiques pour les enfants. Au Touquet Paris-plage, les événements culturels sont également axés sur des concerts de musiques : musique classique, de chambre, et de jazz. Ces événements font appel à un certain public social et générationnel. Malgré les efforts de diversité des événements culturels, la majorité d'entre eux est analogue.

Les événements sportifs essaient également sur le territoire. Les résidents secondaires retraités sont à la fois des spectateurs, comme pour Les Rencontres Internationales de Cerfs-Volants de Berck-sur-Mer, ou bien acteurs, avec les nombreuses compétitions de golf, de tennis

et de courses hippiques. Ces activités participent à l'attractivité des stations, en incitant les résidents secondaires retraités à revenir régulièrement.

Néanmoins, les activités les plus attrayantes pour cette catégorie de personne sont celles qu'ils peuvent partager avec leurs enfants et petits-enfants. Elles sont pour la plupart organisées par leur soin, mais elles bénéficient d'activités organisées par les municipalités. Ces occupations facilitées par l'environnement et la mairie exercent un rôle captivant pour les familles qui reviennent dans la station chaque année.

Les activités physiques que pratiquent les résidents secondaires retraités leur apportent une amélioration de leur qualité de vie, d'un environnement plus sain et de leur santé dont les effets bénéfiques se retrouvent tant au niveau de la motricité que pour les maladies cardiovasculaires, etc...

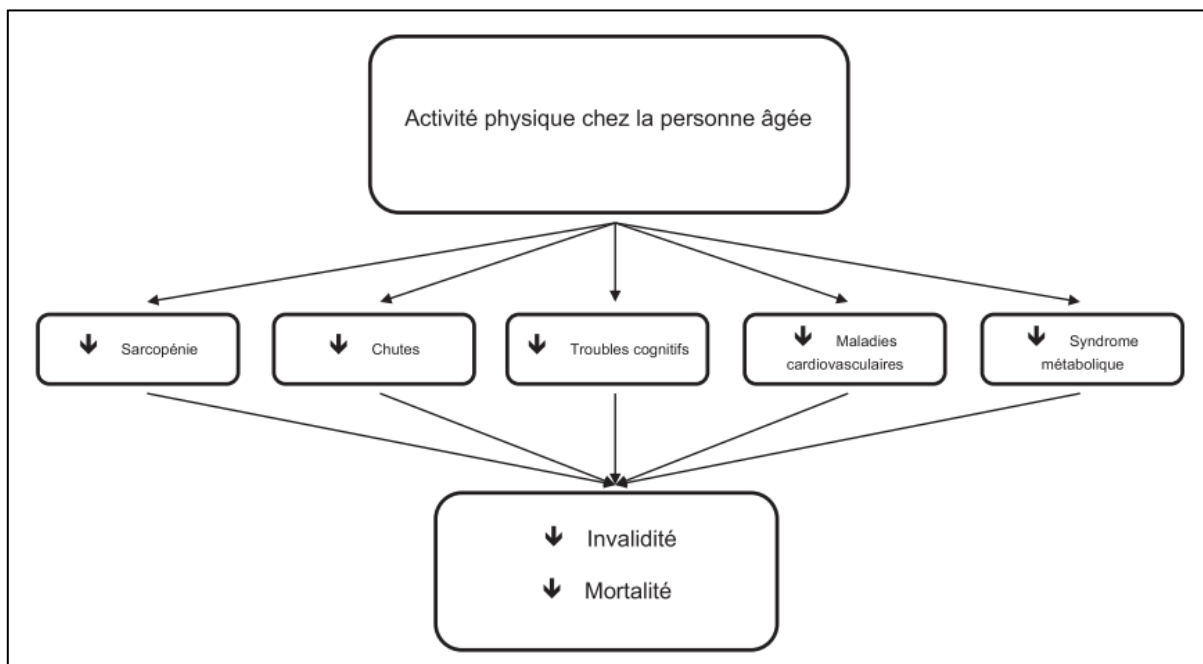


Figure 71 : Les effets bénéfiques des activités physiques chez les personnes âgées. Source : Mareschal, Genton, 2014.

Des facteurs peu attractifs pour des résidents secondaires retraités

Notre enquête a cherché à savoir si des facteurs comme les services de santé, les services à la personne notamment jouent un rôle majeur pour les résidents secondaires retraités dans leur maintien dans la station, jusqu'à s'y installer, en transformant leur résidence secondaire en principale. En effet, l'âge avançant, les personnes sont susceptibles de ressentir le besoin d'être suivies et de faire appel plus fréquemment à des services de santé et à la personne. Notre enquête

montre que ces services ne sont pas essentiels aux yeux de ces personnes dans une station balnéaire. Partant du postulat que les résidents secondaires retraités ne choisissent pas de transformer la résidence secondaire en principale car ils choisissent de bénéficier des services de santé proches de la résidence principale, ils adoptent « des comportements résidentiels d'« ajustement » aux difficultés de la vieillesse » (Caradec, 2010). Les enquêtés ont répondu que lorsqu'ils sont malades, ils restent dans leurs résidences principales. S'ils ont besoin de service de santé, ils font appel, pour une majorité d'entre eux, à l'hôpital le plus proche. Leur confiance envers les services de santé de stations balnéaires reste limitée. Ils font le choix de rester dans la résidence principale où ils ont tissé une confiance envers leurs praticiens médicaux depuis des décennies (Darbelly *et al.*, 2001). Les résidents secondaires retraités ont créé un lien entre leur santé et les activités et l'environnement de la station balnéaire, et non avec les services de santé. Comme vu *supra*, ce sont les activités physiques, comme la promenade quotidienne, additionnée aux activités sportives et manuelles qui maintiennent leur santé.

Concernant les services à la personne, les résidents secondaires retraités les sollicitent rarement, argumentant qu'ils sont aptes à entretenir eux-mêmes leur résidence et que cette activité maintient leur bon état de forme. Si les services à la personne ne sont pas fortement présents au sein des stations balnéaires, ils se localisent dans les communes où les habitants principaux sont les plus nombreux. Il s'agit de travaux à la demande de certains résidents secondaires retraités, notamment pour les gros œuvres comme la réhabilitation de toits ou la construction de piscines. Les services à la personne ne représentent donc pas un élément attractif pour ces personnes.

Les municipalités des stations balnéaires ont assimilé ces paramètres dans leurs investissements. Elles ont toutes décidé de ne pas s'engager dans les services à la personne, laissant les résidents secondaires retraités solliciter des prestataires privés. Pour les services de santé, les communes élaborent des stratégies d'accueil de médecins. Elles mènent des projets de maisons médicales, associant plusieurs praticiens, comme au Touquet Paris-plage ou à Bray-Dunes. Ces actions politiques ne sont pas suscitées par les résidents secondaires mais répondent aux besoins de l'ensemble de la population de leur commune et au-delà. Leurs populations résidentes à l'année sont les premières concernées, puis les touristes qui viennent visiter et passer du temps. Ces derniers ne sont pas la population cible.

Une fonction résidentielle principale pour les résidents secondaires

Les attentes de résidents

Les résidents secondaires retraités vivent dans une commune touristique avec des exigences qui se rapprochent de celles des résidents principaux. Ils attendent de la part des municipalités des aménagements qui facilitent leur vie dans la commune, notamment des évolutions de la voie publique favorisant les déplacements de ces personnes. Nous les retrouvons essentiellement sur la digue elle-même et les espaces qui relient la digue au centre de la station balnéaire. Depuis quelques années, les municipalités ont lancé des programmes de réaménagement, notamment au profit des personnes à mobilité réduite. Les enquêtés ont relevé que l'usage de ces places de parking est respecté, leur permettant d'accéder aisément aux aménités de la station (promenade, achats ...). À Neufchâtel-Hardelot, un ascenseur permet d'accéder à la plage depuis la digue.

Malgré ces aménagements proches de la digue et de la plage, de nouveaux équipements sont souhaités à l'échelle de l'ensemble des stations. Les résidents principaux et secondaires, sont confrontés au problème de la sécurité dans leurs déplacements. La qualité des trottoirs constituent la principale attente des résidents secondaires retraités, notamment au Crotoy, où ils sont les plus dégradés. Le second point important est la question du stationnement. Les parkings sont depuis des années en rénovation et réhabilitation pour l'accession d'espaces stratégiques pour la commune. Les parkings sont fréquentés par l'ensemble des usagers et le stationnement est régulé pour limiter les conflits. Lors des périodes de forte fréquentation, le stationnement constitue un élément sensible de gestion pour les municipalités. Le Crotoy met en place des espaces de parking à l'extérieur de la commune pour limiter l'affluence au centre et sur les digues. Malgré cet aménagement, les tensions sont marquées par le stationnement envahissant devant les résidences privées. Nous retrouvons les mêmes différends à Bray-Dunes. Au Touquet Paris-plage et à Neufchâtel-Hardelot, ce conflit est plus atténué pour deux raisons : la première est un nombre important de places, et la seconde, notamment pour Neufchâtel-Hardelot, l'affluence est maîtrisée par l'entre-soi de la station.

Une cohabitation en question

Les résidents secondaires retraités vivent dans leurs logements secondaires de manière discontinue, en fonction de nombreux facteurs, dont la plupart ne dépendent que d'eux. Ils choisissent de réinvestir leur habitation pour des raisons météorologiques, pour recevoir de la

famille ou d'amis, ou pour fuir certaines conditions de vie de la grande ville. D'autres facteurs peuvent venir les décider à revenir comme les activités culturelles, sportives ou récréatives. Mais lorsqu'ils réintègrent leurs propriétés, ils doivent cohabiter avec des usagers de la station. Pour le Touquet Paris-plage et Neufchâtel-Hardelot, la cohabitation se passe globalement bien avec l'ensemble des usagers, pour Le Crotoy et Bray-Dunes la cohabitation est plus difficile. Pour la première station, la cohabitation est difficile entre les résidents principaux et secondaires. Pour la seconde, elle l'est entre les résidents secondaires et les excursionnistes. Si le rapport entre les deux types de résidents n'est pas clairement défini, il n'y a pas de conflits. À part Le Crotoy, les résidents secondaires ont des relations identifiées comparables aux résidents principaux. Ils sont pour une bonne partie, assimilés à des résidents principaux. Ces touristes-résidents ont la même opinion concernant l'accueil des touristes de passage et les excursionnistes : ils ne souhaitent pas intégrer ces usagers temporaires, préférant restreindre et protéger leur territoire de ces arrivées considérées comme massives.

Une vie sociale active

Les résidents secondaires retraités ont une vie sociale riche dans la station balnéaire puisqu'ils sont une majorité à avoir répondu qu'ils y bénéficient d'une ambiance amicale et familiale. Ils ont un cercle social composé de nombreux amis et de voisins plus ou moins proches. Ils sortent régulièrement pour les rencontrer. Les liens relationnels sont importants pour le maintien d'une bonne santé psychique car l'isolement social s'accroît au fil des années (Van Rompaey, 2003). Mais lorsque le sénior arrive à un âge avancé, le cercle d'amis peut se réduire, et il perd ainsi l'utilité de revenir dans sa résidence secondaire. Son retour s'espace et les temps de séjours dans la résidence secondaire sont plus rares. Il revient le plus souvent accompagné de sa famille, mais rarement seul.

Les municipalités sont donc confrontées à des résidences secondaires vides pour des périodes longues et certaines restent fermées durant des années. Les mairies n'ont pas de solutions à proposer pour attirer les résidents secondaires de grand âge dans la station. Une possibilité existe dans une structure accueillant quotidiennement les personnes âgées dont le lien social est efficient. Une organisation peut être mise en place par un recensement des personnes âgées dans la station, un ramassage quotidien vers la structure d'accueil, une visite médicale le matin, des activités toute la journée adaptée aux envies des personnes retraités (création de programmes semestriels en commun), et un retour dans leur résidence chaque soir. Ceci permet aux personnes retraitées de maintenir des activités sociales, en participant à la vie

d'une structure dédiée, tout en restant dans leur maison. Ce n'est pas une maison de retraite, et le caractère familial, primordial dans la psychologie de ces personnes, reste un facteur stimulant dans le maintien d'une bonne santé. Ce projet peut entrer dans une dynamique de la silver économie, où toutes les parties privées et publiques doivent y contribuer.

Une considération économique et électoraliste

Une donnée complémentaire à cette hybridation des modes d'habiter est la perception de la définition de touriste par le propriétaire lui-même. L'enquête a montré que l'ensemble des personnes interrogées est propriétaire de leur habitation. Cette propriété est, à leurs yeux, un facteur qui les différencie des touristes. Les propriétaires paient des impôts, et donc participent à la vie de la commune en tant qu'habitants. Les résidents secondaires peuvent voter dans la commune de leur résidence secondaire s'ils prouvent qu'ils paient des impôts dans cette commune pendant un minimum de deux années. Le fait qu'ils paient ces impôts, qu'ils votent et que pour certains sont élus, ils ne s'estiment pas être des touristes. Les résidents principaux ont une vision plus nuancée en fonction des relations qu'ils ont avec les résidents secondaires. Nous voyons, au travers des réponses des résidents secondaires, que les résidents principaux les ont acceptés comme étant des leurs, des résidents à part entière, puisque leurs relations sont bonnes dans les stations du Touquet Paris-plage et de Bray-Dunes. Pour les stations du Crotoy et de Neufchâtel-Hardelot, elles sont plus distantes, les résidents secondaires n'étant pas considérés comme des touristes et étant accusés d'être responsable de l'augmentation des prix de l'immobilier et du foncier.

Les municipalités sont toutes confrontées à cette définition des résidents secondaires dont la perception qu'elles ont, marque une réelle divergence dans la notion théorique de résident secondaire comme touriste. En effet, les dotations de l'État sont substantielles lorsqu'elles concernent les résidences secondaires pour les communes. C'est pourquoi, lors de notre enquête, nous avons eu des réponses de municipalités intégrant tous les enjeux locaux que cette hybridation du statut des résidents secondaires implique. Les enjeux oscillent entre les besoins financiers alloués par l'État conservant la définition officielle de résident secondaire, et les besoins de répondre favorablement aux attentes des résidents secondaires. De plus, les impôts locaux apportent une part importante dans les fonds municipaux. Cette économie, dite résidentielle, devient supérieure à l'économie proprement touristique, car les revenus sont bien plus conséquents et fixes (Grandclement, Boulay, 2015), permettant un meilleur investissement

sur le moyen voire le long terme. Les résidences secondaires sont soumises à une fiscalité plus importante que les résidences principales et touristiques. La suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales conduit les municipalités à revoir celle concernant les résidences secondaires, en l'augmentant.

Les lieux touristiques connaissent une baisse importante de la part de son économie touristique et l'accroissement de l'économie résidentielle (Duhamel, Violier, 2018). Par ce biais économique, les résidents secondaires retraités évoluent de touristes-résidents en acteurs-habitants, participant à la vie sociale et économique du territoire, ce que l'on retrouve dans les écrits de Tremblay (2017), par des pratiques du territoire divergentes de celles des touristes.

Une définition du résident secondaire comme touriste à repenser

Les divers modes d'habiter s'analysent dans l'espace et dans le temps. Ils sont les résultats des interactions entre les individus/habitants et les milieux de vie (Robert *et al.*, 2016). Ces modes montrent comment le territoire est habité, fréquenté, valorisé, exploité, investi et/ou approprié (*Ibid.*). Concernant les résidents secondaires retraités, nous avons vu que leurs pratiques les apparentent à des touristes comme à des résidents. Les résidents secondaires retraités ont construit un lien particulier avec le territoire, issu de leur histoire familiale, mais aussi de leur implication économique, politique et sociale.

Un territoire porté dans les cœurs malgré une présence incertaine

Le phénomène de « résidentialisation » des stations balnéaires ne date pas d'aujourd'hui (Duhamel ; 2010), mais il prend une ampleur importante depuis que la génération des *Baby-boomers* a atteint la retraite. Les stations balnéaires bénéficient de facteurs attractifs qui proposent une qualité de vie recherchée. Les logements touristiques se retrouvent majoritairement dominés par les résidences secondaires, aux dépens de logements touristiques commerciaux. En effet, les propriétaires de ces résidences sont définis comme des touristes par les différentes instances gouvernementales et internationales. Pourtant, leur mode d'habiter ne tend pas vers celui des touristes qui restent peu de temps dans un même lieu. Comme le dit Bonvalet (2005) : « Le résident secondaire ne se confond pas avec le touriste ou le vacancier. Il habite, il réside, il est ancré dans un lieu ». Ils développent un mode d'habiter qui remet en question ces définitions car leurs actions s'orientent vers une hybridation entre celles des touristes et des résidents principaux.

C'est dans ce contexte que la thèse a été pensée et réalisée. Les résidents secondaires retraités sont ancrés sur un territoire connu et pratiqué depuis plusieurs décennies. Ils sont des habitués des lieux, avec des pratiques qui ressemblent à des rituels. Ils vont se promener dans les mêmes endroits en couple ou en famille, vont faire leurs achats dans les mêmes commerces de la même manière que s'ils vivaient dans leur résidence principale. Une large part des touristes visitent des territoires qu'ils ne connaissent pas ou seulement par l'intermédiaire d'une publicité ou de conseils vantant les aménités du lieu. Ces exemples montrent que les résidents secondaires retraités ont un comportement qui s'assimile aux habitants du territoire.

La mobilité permet de multiplier les lieux de vie, de se les approprier car le temps et le rythme passés les rendent habituels, c'est un « ailleurs familier » (Urbain, 2002). Les résidents secondaires retraités changent de lieux, mais transportent avec eux, à la fois de manière immatérielle et matérielle, leurs pratiques quotidiennes et familières. Nous pouvons citer les temps de la vie courante comme les achats et les promenades. Les habitudes ponctuelles viennent rythmer leur vie lorsqu'ils accueillent leurs petits-enfants et leurs enfants. Les sorties à la plage, dans les parcs, ou dans les lieux culturels sont des habitudes prises chaque année. Ce sont des activités qui unissent les générations et qui sont considérées comme des habitudes principales pour leur qualité de vie. En effet, ce partage de ce temps avec leur descendance est précieux pour leur transmettre l'héritage familial.

Une présence inconstante

La comparaison du temps de présence entre les résidents secondaires et les touristes sur le territoire est intéressante à prendre en compte. En effet, les résidents secondaires ont des comportements qui s'apparentent à ceux des touristes. Le touriste perturbe les territoires touristiques en raison de la variabilité de sa présence qui dépend de nombreux facteurs : climat, crises économiques, sociales et sanitaires, tendances en vogue. Il en est de même pour les résidents secondaires qui choisissent leur temps de présence en fonction de nombreux facteurs climatiques ou familiaux par exemple. Ils n'ont pas d'obligations à être présents dans leur résidence secondaire à la différence des touristes qui, eux, peuvent être soumis à des contraintes financières dues aux pré-réservations de leurs séjours. Les périodes estivales et vacancières offrent davantage de revenus garantis aux territoires avec les réservations des logements touristiques. En revanche, l'inconstance de la présence des résidents secondaires n'aide pas les économies locales à se consolider. Les municipalités sont à la recherche d'idées pour inciter leurs résidents secondaires à revenir le plus souvent possible, notamment durant les ailes de

saison. Elles organisent des événements culturels, sportifs, artistiques entre autres. Nous avons vu que les résidents secondaires répondent favorablement à ces événements avec de fortes participations de leur part.

La problématique principale est d'impulser une dynamique de présence dans la station pour stimuler l'économie. Si les résidents secondaires sont en moyenne présents trois mois dans l'année dans leur résidence, une possibilité de location de ces résidences secondaires, restant vides durant les ailes de saison est une solution pour augmenter le nombre de personnes dans les stations balnéaires. Les résidents secondaires retraités reviennent durant les vacances scolaires d'avril et d'octobre, mais les autres mois – mars, mai, juin et septembre – peuvent offrir des opportunités aux propriétaires de mettre en location leur logement lorsque la météo devient clémente. Mais les résidents secondaires retraités sont très attachés à leur lieu d'habitation et ne sont pas enclins à partager leurs logements avec des personnes inconnues. Malgré ce frein affectif, les municipalités ont un champ d'action permettant de renverser cet obstacle émotionnel. Par exemple, à Saint-Lary-Soulan (département des Hautes-Pyrénées), l'office de tourisme a mis en place un service personnalisé pour les résidents secondaires, dans la perspective de mettre en location leur habitat secondaire. L'office de tourisme a été accompagné par Atout France pour mettre sur pied ce service. Ce dernier consiste à proposer des contreparties composées d'aide à l'obtention de crédits d'impôts. De plus, le service travaille avec les propriétaires pour étendre ces crédits d'impôts si ces derniers effectuent des rénovations de leur résidence, répondant à la transition écologique : rénovation thermique, changement du mode de chauffage, etc. Les crédits d'impôt sont des incitations intéressantes pour toutes les parties : les propriétaires, les commerces, les municipalités, les résidents principaux. L'approche économique est une clé principale dans l'encouragement des populations à changer leur regard sur une situation les concernant. Ici, les crédits d'impôts influent à la fois sur une dynamique de fréquentation des stations balnéaires, majorant l'économie locale, mais aussi sur une transition écologique des habitats, qui sont souvent anciens et qui demandent une rénovation coûteuse. Une grande partie des propriétaires ne peut pas se lancer dans une rénovation de leurs résidences, qui pour certaines deviennent insalubres.

Un statut à refondre

Le résident secondaire retraité ne serait plus un touriste, aux yeux de nombreux acteurs de la société : municipalités, chercheurs, et lui-même. Il est défini par de nombreuses dénominations : résident temporaire, résident intermittent, villégiateur, etc. Il est un individu

qui habite dans deux résidences qui lui appartiennent, dont la hiérarchie est floue, et dans deux lieux familiers. Pourtant, pour être considéré comme un touriste, l'OMT intègre le fait qu'il doit y avoir une rupture avec son environnement habituel (Duhamel, 2018). L'environnement coutumier est le lieu du quotidien où les habitudes sont prégnantes. Le retraité reproduit une routine de vie, à rebours du concept du tourisme qui suppose un temps pour l'extraordinaire, un temps de vacances chassant les habitudes, fuyant la routine quotidienne (Forget, 2017). La définition du tourisme est identifiée par une rupture dans la vie quotidienne et une mobilité entre deux lieux. Pour les résidents secondaires, nous voyons que la mobilité est au cœur des pratiques des deux lieux de résidence : l'une du quotidien, l'autre pour les loisirs et la récréativité. Pourtant, le facteur de rupture est contesté puisque la duplication est l'élément central dans la vie de ces personnes dans ces deux lieux d'habitation. Le mode de vie est copié voire retrouvé à chaque retour dans la résidence secondaire. Ce sont ces éléments qui interpellent dans la définition des résidents secondaires retraités puisqu'ils répondent plus aux critères du résident que de celui du touriste. Ils quittent leur chez soi pour retrouver l'autre chez soi. Ils habitent les deux lieux, avec des traits communs, mais selon des temporalités différentes déterminant le paramètre qui marque cette nuance, qui ne peut définir le résident secondaire retraité comme un résident. Effectivement, les temporalités sont un facteur essentiel dans la compréhension de la définition d'un résident secondaire retraité. Celui-ci respecte les temps de vacances scolaires pour aller passer du temps dans la résidence secondaire, accueillant leur famille. Néanmoins, il a la possibilité, et à n'importe quel moment de l'année, de passer du temps dans sa seconde habitation. Nous voyons dans notre enquête à Bray-Dunes que certains choisissent de venir dans la résidence secondaire en dehors des périodes de très fortes fréquentations pour échapper aux nuisances qui impactent leur condition de vie. Le résident secondaire retraité est un résident temporel, sans cesse revenant à loisir.

La mobilité, ayant réduit le temps passé dans un territoire, est le facteur de cette hybridation du statut. Il devient possible de passer des courts séjours dans sa résidence secondaire, régulièrement et toute l'année. Le déplacement facilité induit un dédoublement résidentiel (Bachimon et al., 2017). La résidence secondaire n'est plus en rupture du quotidien, elle devient le quotidien, au même titre que la résidence principale. Le résident secondaire sort du cadre réglementaire que les institutions ont établi pour devenir un nomade résidentiel, échappant au cadre administratif (Blondy et al., 2016). La mobilité intensive donne aux résidents secondaires retraités des possibilités considérables de choisir les moments d'allers-retours entre leurs deux résidences.

Cette double résidence soulève une interrogation : le résident secondaire retraité est-il un touriste ? Il arrive sur un territoire familial, dans un habitat lui appartenant ayant des finalités de loisirs et de récréativité contraires à celles de la résidence principale. Il n'est pas un touriste comme les autres car il engage, avec ces pratiques, une mutation du tourisme allant vers un tourisme résidentiel. Ce dernier peut être d'agrément pour les résidents secondaires retraités car ceux-ci changent de lieux à la recherche de la qualité de vie, d'un meilleur mode de vie qui devient le facteur principal (Casado-Diaz, 1999 ; Forget, 2017). Cela montre une volonté des résidents secondaires retraités d'améliorer leur qualité de vie en fonction des conditions environnementales, sociales, culturelles et économiques plus favorables, à l'opposé du lieu de la résidence principale, qui est l'endroit fonctionnel et rationnel. Il fait écho au tourisme de masse, où les touristes sont à la recherche d'un dépaysement. Le facteur économique a un rôle principal dans ce système touristique, alors que pour le tourisme résidentiel, il est secondaire.

À la suite de cette recherche, nous proposons une définition pour les résidents secondaires retraités. Dans un premier temps, nous déclinons le fait que les résidents secondaires retraités soient considérés comme des touristes pour plusieurs raisons. La première est le fait qu'ils reviennent sur un territoire familial qu'ils se sont appropriés depuis des années voire des décennies. Ce facteur se distingue de la définition du touriste de l'OMT, qui le définit comme une personne se déplaçant hors de son territoire habituel. Mais le résident secondaire retraité retrouve un environnement familial dans lequel il reproduit ses habitudes. Il considère ce lieu comme « son » territoire. La seconde est qu'il s'est intégré à la vie sociale et politique du territoire. Il paie des impôts à la commune comme un habitant local, étant propriétaire de sa résidence, au contraire des personnes de passage, quel que soit ce temps de passage. Il s'inscrit donc comme un habitant au territoire. De plus, certains vont aller jusqu'à voter voire être élus dans la municipalité de leur résidence secondaire, ajoutant une implication approfondie dans la vie du territoire où ils se sont ancrés. Ces facteurs montrent la frontière qui sépare le résident secondaire retraité du touriste.

Le statut défini par cette recherche reflète des choix des résidents secondaires retraités par le temps passé dans leurs résidences secondaires. Lorsqu'ils reviennent dans ce second habitat, c'est par choix du moment. Celui-ci peut définir le résident secondaire, qui deviendrait un résident du moment. En effet, la temporalité est très importante à intégrer dans la compréhension des allers et retours de ces personnes. L'analyse des enquêtes expose les justifications évoquées par les résidents secondaires retraités de leur présence dans leur habitation secondaire :

- Accueil de la famille et des petits-enfants durant les vacances scolaires et week-ends pour certains, moments privilégiés et essentiels dans l'année pour revenir dans la résidence secondaire et la préparer à recevoir ce monde familial.
- Participation aux événements culturels et sportifs qui ont lieu dans la station, ou à proximité. C'est un moment choisi pour revenir, afin de se divertir, bénéficiant d'un hébergement « gratuit », leur habitat. Certains en profitent pour accueillir des amis afin de partager ce « moment » récréatif.
- Un épisode climatique favorable est un moment propice pour s'occuper et entretenir la propriété : jardin, bricolage, etc. Ce moment d'ensoleillement, voire accompagné de chaleur, est un instant choisi pour revenir dans la station balnéaire.

Un climat moins clément, l'indisponibilité de la famille et/ou l'absence d'activité festive dans la station balnéaire engendrent des périodes d'inoccupation des résidences secondaires, provoquant des temps « de volets fermés », donnant une image de station abandonnée. C'est particulièrement le cas durant les périodes de fin d'automne et d'hiver. Les municipalités l'ont compris et se sont lancées depuis quelques années dans l'organisation d'événements pour multiplier les moments attractifs. Neufchâtel-Hardelot développe les salons et les événements culturels durant les week-ends de l'année pour attirer les résidents secondaires en premier, les excursionnistes en second. Le Crotoy rejoint depuis peu ce mouvement pour redonner une impulsion à une fréquentation plus régulière de la station. Au Touquet Paris-plage, ces moments existent depuis la création de la station qui n'a pas perdu ce dynamisme, la gratifiant du surnom de « station quatre saisons ». Si l'histoire de la station aide à garder cette attractivité, la municipalité continue à enrichir les événements attractifs. À Bray-Dunes, la municipalité n'a pas encore emprunté cette voie, se concentrant sur les attentes des résidents principaux. Malgré ce choix, certains résidents secondaires retraités viennent profiter des offres culturelles de la station, arguant qu'elles sont plus accessibles.

La compréhension de l'attribut « moment » qui caractérise le résident secondaire retraité est renforcée par l'analyse de l'attractivité des services offerts et présents dans les stations. En partant du postulat que ce sont ces facteurs qui jouent le rôle principal dans l'attractivité des stations parmi cette population, la réalité montre le contraire. Les services n'ont pas une réelle importance sur le territoire pour les résidents secondaires retraités. Leur absence ne provoquera pas leur départ.

En considération de ces argumentations, nous émettons l'idée que le résident secondaire retraité peut être qualifié de résident du moment. Il est le seul à décider du moment de sa

présence dans son second chez soi et les municipalités peuvent l'influencer sur quelques périodes de l'année.

La fonction des stations face à l'hybridation

Les stations balnéaires sont confrontées à un changement de type de population, venant habiter occasionnellement ou momentanément. L'évolution consécutive des aménagements répond aux attentes de ces populations, notamment pour les loisirs des résidents secondaires retraités. Les offres de services proposées sont remises en question suite aux demandes touristiques qui ne sont pas les mêmes que les attentes résidentielles. Les résidents secondaires retraités ne souhaitent pas modifier leur manière de vivre en s'installant de façon permanente dans la station balnéaire, préférant garder leur résidence principale. Les services et les équipements citadins remplissent les fonctions générales répondant à une population, à la fois résidente et touristique. Les stations balnéaires sont contraintes de réaliser des aménagements pour répondre aux besoins d'une population résidente vieillissante, devenue majoritaire dans la commune, tout en gardant des possibilités d'investissements dans des équipements concernant les plus jeunes touristes. L'équilibre est globalement maintenu dans les quatre stations étudiées. Si la fonction touristique des stations balnéaires est conservée, les fonctions résidentielles, comme les services de santé et les commerces, se maintiennent. Les offres touristiques gardent leur importance pour l'attractivité estivale qui cible les familles et les excursionnistes. Elles se multiplient en développant des activités festives, organisées en dehors des temps de vacances, pour attirer la population visée qui est constituée des résidents secondaires retraités sans leur famille. Ces activités favorisent l'économie résidentielle et un dynamisme commercial dans la commune. C'est le début d'une hybridation démographique marquée par l'augmentation du nombre des personnes retraitées. L'hybridation fonctionnelle des stations balnéaires a débuté, leurs offres touristiques se diversifient et se multiplient, notamment durant les ailes de saison.

Cette hybridation démographique ne va-t-elle pas, à moyen terme, enfermer l'économie des stations balnéaires dans la silver économie, provoquant une image inintéressante voire rebutante pour les touristes ? Les municipalités sont conscientes de l'équilibre à trouver pour ne pas transformer la station balnéaire en un espace réservé aux retraités, qui perdrait ainsi toute attractivité touristique et résidentielle.

Bibliographie :

- Abdul-Aziz A.-R., Tah J.H.M., Lim J.X., Loh C.-L., 2015, Government initiatives to attract retired migrants: an analysis of Malaysia's My Second Home (MM2H) programme, *Tourism Management Perspectives*, n°16, 58-66 p.
- Alén E., Nicolau J. L., Losada N., Dominguez T., 2014, Determinant factors of senior tourists' length of stay, *Annals of Tourism Research*, 49, 19-32 p.
- Alipour H., Olya H. G. T., Hassanzadeh B., Rezapouraghdam H, 2017, Second home tourism impact and governance : Evidence from the Caspian Sea region of Iran, *Ocean & Coastal Management*, n°136, 165-176 p.
- Anadon M., Guillemette F., 2007, La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? Recherches qualitatives, hors-série, n°5, 26-37 p., Actes du colloque : les questions de l'heure.
- Aspects statistiques : la conception et la mise en œuvre d'enquêtes quantitatives soulèvent des problèmes statistiques spécifiques, Institut National d'Etudes Démographique, 2020, <https://www.ined.fr/fr/ressources-methodes/methodologie-enquete/aspects-statistiques/>
- Aubert F., Dissart J-C., Lépicier D., 2008, Localisation des services résidentiels. Analyse de la territorialisation de l'économie résidentielle à l'échelle intramétropolitaine., 107 p., hal-02817412,
- Aubert-Lotarski A., 2007, Recueil de données, ESEN, <http://www.ih2ef.education.fr/conseils/recueil-de-donnees/operations/ingenierie-du-recueil-de-donnees/choix-de-la-population/>
- Aubin-Auger I., Mercier A., Baumann L., Lehr-Drylewicz A-M., Imbert P., Letrillart L., 2008, Introduction à la recherche qualitative, *Exercer*, Volume 19, n°84, 142-145 p.
- Augustin J-P, 2010, Lacanau-Océan : vers une station touristique de troisième génération, *Sud-Ouest Européen*, n°29, 11 p., DOI : 10.4000/soe.1344
- Auvray B., 2012, L'enclave touristique : déclinaison exotique de la communauté fermée ? *URBIA, Les cahiers du développement urbain durable*, Observatoire universitaire de la Ville et du Développement durable, 85-100 p.
- Averseng C., 2011, Comment structurer la complexité sans renoncer à l'exhaustivité thématique d'un état de l'art en sciences de gestion ?, *Management & Avenir*, n°41, no 1, 369-386 p.
- Bachimon P., 2018, De la banalisation de l'extraordinaire. La résidence secondaire du « pareil au même », *Bulletin de l'association de géographes français*, 15 p.

- Bachimon P., Dérioiz P., Vlès V., 2017, Les intermittents du territoire : les différentes facettes de la résidences secondaires. Enquête comparative (Cerdagne 66, Vicdessos 09, Haut Ossau 64) sur le dédoublement résidentiel et son impact économique, culturel et urbanistique, 14 p.
- Bachimon P., Dérioiz P., Vlès V., 2015, Les phénomènes de déboulement résidentiel dans les trajectoires de plusieurs systèmes touristiques pyrénéens : Cerdagne (P.O.), Vicdessos (Ariège) et haute vallée d'Ossau (P.A.), Sud-Ouest européen, *Revus géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 17 p.
- Bachimon P., Dérioiz P., 2010, Tourisme affinitaire : entre revitalisation et dénaturisation des territoires, *TEOROS*, vol. 29, n°1, 8 – 16 p.
- Barbaza Y., 1970, Trois types d'intervention du tourisme dans l'organisation de l'espace littoral, *Annales de Géographie*, 79^e Année, n°434, 446-469 p.
- Bargel L., 14 mars 2014, Le vote des « originaires », Mobilisation électorale et liens à (petite) distance », *Métropolitiques*, URL : <http://www.metropolitiques.eu/Le-vote-des-originaires.html>.
- Barnu J., Hamouche A., Balandraud J-L., Queige L., Dupeyras A., 2014, Tourisme le coûteux mépris français, *Le journal de l'école de paris du management*, n°106, 37-44 p.
- Baron-Yelles N., Meur-Férec C., 1991, Tourisme et loisirs de nature sur les sites préservés du littoral Nord-Pas-de-Calais, *Hommes et terres du Nord*, Les sociétés littorales de la Manche et de la mer du Nord, 37-46 p.
- Baron-Yellès N., 2001, Tourisme et aires protégées du littoral : le cas de la façade atlantique française, *L'information géographique*, volume 65, n°2, 141-155 p.
- Baron-Yellès N., 2006, De la fréquentation touristique de mass aux flux résidentiels : le cas de l'Algrave (Portugal), *Métropolis*, n°65, 63-74 p.
- Baron-Yellès N., 22 et 23 septembre 2011, *Des bains de mer à un tourisme de nature*, Dans Enjeux environnementaux et socio-économiques de la baie de Somme, Actes de colloque, 64-71 p.
- Baud P., Bourgeat S., Bras C., 2013, *Dictionnaire de géographie*, Hatier, 5^e Edition.
- Bawedin V., Miossec A., 2013, Un littoral pour quelle population ? Une réponse politique entre nature et société., *Espace population sociétés*, 221-230 p.
- Beauchamp J., 1998, Essai de quantification du colmatage en Baie de Somme. *Ann. Soc. GÉol. Nord*, n° 6, 105-112 p.

- Béoutis A., Jean P., Colas S., 2004, *Démographie et économie du littoral*, INSEE & SOeS Observatoire de littoral, 22 p.
- Berdoulay V., Degremont I., Laplace-Treytoure D., 2010, Savoir-être-au-lieu et mise en patrimoine de la nature dans les stations thermales des Pyrénées (XIX^e – XX^e siècle), *Géographie et cultures*, 20 p.
- Bernard C., Hallal S., Nicolai J-P., 2013, *La silver Economie, une opportunité de croissance pour la France*, Commissariat général à la stratégie et à la prospective, Rapport & Documents, 112 p.
- Bertho-Lavenir C., Latry G., 2007, Côte d'argent, côte d'émeraude : les zones balnéaires entre nom de marque et identité littéraire, *Nouveau Monde éditions*, Le temps des médias, n°8, 105-117 p.
- Besingrand D., Soumagne J., 2006, Les séniors mobiles dans les petites villes atlantiques. Les exemples de Pornichet et Saint-Jean-de-Luz, *Les Annales de la recherche urbaine*, n°100, L'avancée en âge dans la ville, 82-88 p.
- Besnard S., Chesnel H., Mariette V., Simon A., 2020, 148 000 Britanniques résident en France, notamment dans les territoires peu denses de l'Ouest, *INSEE Première*, n°1809, 4 p.
- Bessin C., 2017, *Silver Tourisme : quels enjeux pour le territoire ?*, Euratourisme, Tourisme & innovation, 25 p.
- Bigo M., 2015, *Les pratiques des femmes âgées sur les promenades balnéaires en Bretagne : processus de vieillissement et citoyenneté*, Thèse de géographie, Université de Rennes, (sous la direction de R. Séchet, S. Depeau), 400 p.
- Bigo M., Sechet R., Depeau S., 2015, Vieillesse et féminisation des populations littorales : les promenades de bord de mer comme ressource contre la déprise, *Espace populations sociétés*, 18 p.
- Bizzini L., 2007, L'âgisme, une forme de discrimination qui porte préjudice aux personnes âgées et prépare le terrain de la négligence et de la violence, *Gérontologie et société*, vol. 30, n°133, 263-278 p.
- Blanpain N., 2018, Les séniors, Portrait social, édition 2018, INSEE Références, 24 p.
- Blanpain N., Chardon O. 2019, Projections de population 2007-2060 pour la France métropolitaine : méthode et principaux résultats, *INSEE*, n°F1008, 138 p.
- Blais M., Martineau S., 2006, L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes, *Recherche Qualitatives*, vol. 26, 1-18 p.
- Blondy C., Vacher L., Vye D., 2013, L'apport de la notion de population présente dans l'analyse du peuplement littoral, *Espace populations sociétés*, 17 p.

- Blondy C., Vacher L., Vye D., 2016, Les résidents secondaires, des acteurs essentiels des systèmes touristiques littoraux français ? L'exemple de la Charente-Maritime., *Territoire en mouvement* Revue de géographie et aménagement, 22 p.
- Boidanghein I., 16 octobre 2020, À Saint-Valéry-sur-Somme, 9152 euros d'amende si vous prêtez votre carte de stationnement, Le Parisien, URL : <https://www.leparisien.fr/societe/a-saint-valery-sur-somme-9125-euros-d-amende-si-vous-pretez-votre-carte-de-stationnement-16-10-2020-8403474.php>
- Bonneau M., 1977, Tourisme et villégiature balnéaire en France et en Belgique vers 1850, *Hommes et Terres du Nord*, 13-22 p.
- Bonnefont M., Octobre 2015, *Une consommation touristique essentielle à l'économie régionale*, INSEE Dossier Corse, 4 p.
- Bonvalet C., 16 -17 novembre 2004, De la résidence principale à la multi-résidence, *Atelier Mobilité et Résidence*, CEPED, Nogent-sur-Marne,
- Bonvalet C., Lelièvre E., 2005, Les lieux de la famille, *Érès*, Espaces et sociétés, n°120-121, 99-122 p.
- Boscher V., 20 août 2013, Plages : l'accès des chiens est réglementé, Sud-Ouest, URL : <https://www.sudouest.fr/gironde/lacanau/plages-l-acces-des-chiens-est-reglemente-8644023.php>
- Bouillon C., Malaterre B. (réd.), Durrieu M. (Coord.), Babut E. (Coord.), 2016, *17 mesures pour faire de la France une destination attractive pour les touristes seniors*, 23 p.
- Bourdeau P., 1995, Le tourisme sportif de nature, *les Cahiers du CERAMAC-Comité national de géographie du tourisme et des loisirs*, université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 73-88 p.
- Bourdeau P., 2009, De l'après-ski à l'après-tourisme, une figure de transition pour les Alpes ?, *Revue de géographie alpine*, n° 97-3, 12 p.
- Bourdeau P., Bensahel-Perrin L. et François H. (eds.), 2012, Fin (?) et confins du tourisme. Interroger le statut et les pratiques de la récréation contemporaine, Ed. Paris : *L'Harmattan*, Coll. Les idées et les théories à l'épreuve des faits, 204 p.
- Bourdeau L.(Dir.), Marcotte P. (Dir.), 2015, *Les routes touristiques*, Hermann Edition, 256 p.
- Bourdon A., Dekneudt J., Mille S., Henocque C., CRT, Avril 2015, De la baie de Somme à la Canche : ressort des activités touristiques, *INSEE Analyses n°9*, 4 p.

- Bourdon A., Marache J., 2016, Une saison touristique 2016 favorable à tous les hébergements, *INSEE Flash*, n°12, 3 p.
- Bourgou M., Miossec J-M., 2010, Les littoraux, enjeux et dynamiques, Presse Universitaire Française, 304 p.
- Bousquet B., Définition et identification du littoral contemporain, *Revue Juridique de l'Environnement*, n°4, 1990, l'aménagement et la protection du littoral., 451-468 p.
- Bousquet B., 1990, Le littoral des secteurs dunaires et son aménagement (The coasts of dune areas)., *Bulletin de l'Association de géographie française*, 67^{ème} année, 297-306 p.
- Boutin, G., 2020, L'entretien de recherche qualitative, 2^{ème} Édition : Théorie et pratique, Ed. PUQ, 220 p.
- Boyer M., , 1999, *Histoire du tourisme de masse*, Presses Universitaires de France.
- Boyer M., 2000, Histoire de l'invention du tourisme : XVI^{ème} – XIX^{ème} siècle, Ed. L'Aube, 160 p.
- Boyer M., 2002, Comment étudier le tourisme ?, *Ethnologie française*, Presses Universitaires de France, Vol. 32, 393-404 p.
- Braeuner H., Pradié-Ottinger B., 2001, Les peintres de la baie de la Somme : autour de l'impressionnisme, Ed. *La renaissance du livre*, Coll. Les beaux livres du patrimoine, 150 p.
- Bray-Dunes, au camping du Perroquet : « on vient ici chaque été depuis 30 ans », *La Voix du Nord*, 03/08/2012.
- Bréchon P., 2010, Echantillon aléatoire, échantillon par quotas : les enseignements de l'enquête EVS 2008 en France, 21 p., halshs-00826563
- Brunelle J-M., 2016, Les comités régionaux du tourisme des régions du « grand Est », Rapport de la Cours des Comptes, 439-491 p.
- Brunet R., Ferras R., Théry H., 1993, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, RECLUS, La documentation française, (3^{ème} Edition), 520p.
- Buhot C., 16-18 janvier 2008, *Pression foncière et aménagement sur le littoral : enjeux et débats autour d'un projet de ZAC dans une île (l'île d'Yeu)*, Actes du colloque international pluridisciplinaire "Le littoral : subir, dire, agir" - Lille, France.
- Buhot C., 2009, Embourgeoisement et effet littoral. Recomposition socio-spatiales à La Rochelle et à l'Île de Ré, *Journal of Urban Research* [Online], Special issue 1, URL : <http://journals.openedition.org/articulo/1034>; DOI: <https://doi.org/10.4000/articulo.1034>

- Caire G., Le Masne P., 2007, La mesure des effets économiques du tourisme international sur les pays de destination, *Marché et organisation*, n°3, 63 à 88 p.
- Cahen L., 1957, Evolution des conditions de logement en France depuis cent ans, *Etudes et conjuncture*, Institut national de la statistique et des études économiques, n°10-11, 985-1375 p.
- Calbérac Y., Hugonie G., 2007, Terrain d'affrontement : la relecture d'une controverse scientifique (1902 - 1922) (Doing fieldwork : a scientific controversy in the french geography, 1902-1922). *Bulletin de l'Association de géographes français*, 84e année, Commerce et développement durable, Le « terrain » pour les géographes, 429-436 p.
- Calberac Y., 2010, Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XX^e siècle. *Géographie.*, Université Lumière - Lyon II, 397 p.
- Caradec V., 2010, Les comportements résidentiels des retraités. Quelques enseignements du programme de recherche « Vieillesse de la population et habitat », *Espace populations sociétés*, 29-40 p.
- Casado-Diaz M. A., 1999, Socio-demographic impacts of residential tourism: a case study of Torrevieja, Spain, *International journal of tourism research*, n°1, 223-237 p.
- Cauchin E., 2017, *Berck : succès incroyable pour les RICV*, Radio6, URL : <https://www.radio6.fr/article-24355-berck-succes-incroyable-pour-les-ricv.html>
- Cazes G., 1987, La géographie du tourisme : réflexion sur les objectifs et les pratiques en France, *Annales de Géographie*, n°537, 595-600 p.
- Cazes, G, 1992, *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*, Paris, Bréal, 190 p.
- Cazes G., 1995, le tourisme en France, *Que sais-je*, Ed. Presse Universitaire de France, 128 p.
- Cazes G., 2000, La fréquentation touristique des littoraux français : une remarquable « durabilité », *L'information géographique*, volume 64, n°4, 289-299 p.
- Ceriani-Sebregondi G., Chapuis A., Gay J-C., Knafou R., Stock M., Violier P., 2008, Quel serait l'objet d'une « science du tourisme » ?, *Téoros*, 7-13 p.
- CESER, 2016, *Un tourisme de proximité et de découverte de la nouvelle région par ses habitants*, Rapport-Avis, 44 p.

- Charles E., Thouément H., 2007, le label territorial, facteur d'attractivité touristique : une étude appliquée à la Bretagne, *Téoros*, 26-2, 33-38 p.
- Chen S. C., Shoemaker S., 2014, Age and cohort effects: the American senior tourism market, *Annals of Tourism research*, 48, 58-75 p.
- Chesnel M., 2001, Le tourisme culturel de type urbain, aménagement et stratégies de mise en valeur, L'Harmattan, 138 p.
- Chevalier F., Meyer V., *Les méthodes de recherche du DBA*, EMS Editions, 496 p.
- Chevillard G., Lucas-Gabrielli V., Mous quès J., 2018, « Déserts médicaux » en France : état des lieux et perspectives de recherches, *L'espace géographique*, Tome 47, 362-380 p.
- Chevrier S., Darris G., Le Goff M., Janvier 2009, *Systèmes résidentiels des jeunes retraités et politique de l'habitat de territoires littoraux en Bretagne*, programme de recherche Vieillesse de la population et habitat, rapport final, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du développement Durable et de l'Aménagement du Territoire ; Ministère du Logement et de la Ville, 141 p.
- Clotilde M., Ba A., 2007, « L'interaction cognitive dans l'innovation touristique », *Marché et organisations*, vol. 3, no. 1, pp. 19-34.
- Coëffé V., 2013, Lieux touristiques et gestion de l'altérité, *Mondes du Tourisme*, n08, 11 à 18p.
- Coëffé V., Pébarthe H., Violier P., 2007, Mondialisations et mondes touristiques, *L'information géographique*, Volume 71, 83-96 p.
- Coëffé V., Duhamel P., Violier P., 2013, *Les nouveaux patrimoines en situation urbaine. De la ville à la station balnéaire ou les logiques d'un processus qui intègre la valorisation touristique.*, Dans Morice J-R., Saupin G., Vivier N. (dir.), *Les nouveaux patrimoines en pays de la Loire*, PUR, Rennes, 163-175 p.
- Compagnone P.-D., Van M.-T., Bouisson J., 2007, Définition de la qualité de vie par des personnes âgées, *Revue européenne de psychologie appliquée*, n°57, 175 à 182 p.
- Condevaux A., Djament-Tran G., Gravari-Barbas M., 2016, Avant et après le(s) tourisme(s). Trajectoires des lieux et rôles des acteurs du tourisme « hors des sentiers battus ». Une analyse bibliographique., *Via Tourism Review*, 29 p.
- Conservatoire du Littoral, Septembre 2016, *Au-delà du foncier, le Conservatoire et ses partenaires au service des territoires*, Les ateliers du conservatoire du littoral, Dunkerque, 24 p.

- Corbillé S., 2017, Le commerce de l'identité : (se) ressembler, (se) distinguer au cœur du tourisme parisien, *Téoros*, 36, 1, URL : <http://journals.openedition.org/teoros/3031>
- Corlay J.-P., 1995, Géographie sociale, géographie du littoral, *Norois*, n°165, 247-265 p.
- Coulee P., 28 Juillet 2017, Une seconde résidence sur la Côte d'Opale, séduisante alternative au littoral belge ?, *Les Echos*, URL : <https://www.lecho.be/monargent/dossier/destinationsete2017/Une-seconde-residence-sur-la-Cote-d-Opale-seduisante-alternative-au-littoral-belge/9917976>
- Cousin S., Réau B., 2009, Introduction, Dans : Bertrand Réau éd., *Sociologie du tourisme*, Paris: La Découverte, 3 à 6 p.
- Cours des comptes, *le tourisme en Languedoc-Roussillon : un défi pour la nouvelle région occitane*, Rapport public annuel 2018, février 2018.
- Cousin S., 2003, L'identité au miroir du tourisme. Usages et enjeux des politiques de tourisme culturel. Sciences de l'Homme et Société. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 580 p.
- Cribier F., 1984, La retraite au bord de la mer. La fonction d'accueil des retraités des villes touristiques, *Bulletin de l'Association de géographie française*, n°500-501, 61^{ème} année, 133-139 p.
- Cueille S., 2004, Les stratégies des investisseurs : des bords de ville aux bords de mer, *In Situ, Revue des patrimoines*, 19 p.
- Dahan Dalmedico A., Guillemot H., 2006, Changement climatique : dynamiques scientifiques, expertise, enjeux géopolitiques, *Sociologie du travail*, n°48, 412-432 p.
- Dallari F., Mariotti A., 2016, Les pratiques touristiques ciblées sur l'enfance : vers de nouvelles perspectives ?, *Via Tourism Review*, n°10, URL : <https://journals.openedition.org/viatourism/1525#quotation>
- Dangerfield O., Mainguené A., 2021, Bilan touristique 2020, *INSEE Focus*, n°235, 9 p.
- Darbellay F., Stock M., 2012, Penser le touristique : nouveau paradigme ou interdisciplinarité ?, *EspaceTemps.net*, <https://www.espacetemps.net/articles/penser-le-touristique-nouveau-paradigme-ou-interdisciplinarite/>, 18 p.
- Davezies L., 2009, L'économie locale « résidentielle », *Géographie, Economie, Société*, n° 11, 2009, 47-53 p.
- Debié, F., 1993, Une forme urbaine du premier âge touristique : les promenades littorales, *Mappe Monde*, 6 p.

- Deboudt P., 2004, Tourisme littoral, préservation des espaces naturels et gestion intégrée de la zone côtière en France : le cas de la Côte d'Opale. *Hommes et Terres du Nord*, Tourisme et renouvellement des territoires, 37-48 p.
- Deboudt P., Dauvin J-C., Meur-Férec C., Morel V., et al, 2009, *10 ans de démarche GIZC en côte d'Opale : Bilan et enjeux*, Publier : La Documentation française, Xavier Lafon (Ed.), Sébastien Treyer (Ed.), 195-212 p.
- Deboudt P., Dauvin J-C., Lozachmeur O., 2008, Recent developments in coastal zone management in France: The transition towards integrated coastal zone management (1973 – 2007), *Ocean & Coastal Management* 51, 212-228 p.
- Deboudt P., 2016, Le littoral : enjeu global, action locale., *Bulletin de l'association de géographes français*, n° 93-4, 5 p.
- Delaplace M., Schut P-O., Baron N., 2020, Coprésences, conflits, complémentarités dans les usages des lieux par les touristes et les habitants., *Téoros* 39, n°1, <https://doi.org/10.7202/1074086ar>
- Deliot-Lefèvre D., 2006, L'accessibilité des cadres bâtis, des lieux publics et des transports, *Gérontologie et société*, vol. 29, n°119, 11-23 p.
- Demen-Meyer C., 2005, Le tourisme : essai de définition, *Management & Avenir*, n°3, 7-25 p.
- Desanlis S., Blanchart E., 2017, *Dossier de candidature au renouvellement du label Grand Site de France Baie de Somme*, Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, 148 p.
- Dewailly J-M., Barbaza Y., 1974, Conflits de fonction dans un secteur à vocation touristique : le littoral entre Dunkerque et la frontière belge, *Bulletin de l'Association de géographie français*, n° 417-418, 51^{ème} année, 203-213 p.
- Dewailly J.-M., 1980, Aménagement touristique et collectivités locales sur le littoral du Pas-de-Calais, 1980, *Les Cahiers Nantais*, n° 17, 77-97 p.
- Dewailly J-M., 1988, Mayville : un projet anglais avorté d'aménagement touristique au Touquet à la fin du XIXe siècle, *Homme et Terres du Nord*, Numéro hors-série, 222- 225 p.
- Dewailly J-M., 1991, Qu'est-ce que la Côte d'Opale ? Ou le difficile ajustement d'un espace touristique d'une image et d'une appellation, *Hommes et Terres du nord*, 2-3, Régions de fortes densités Mélanges offerts à André Gamblin, 131-137 p.
- Dewailly J-M., Flament E., 2000, *Le tourisme*, SEDES, 192 p.

- Dewailly J-M., 2006, Tourisme, éco-tourisme, cybertourisme : vers un espace touristique virtuel, Dans : *Tourisme et Société : mutations, enjeux et défis*, Decroly J-M. (Aut.) et al., Editions de l'Université de Bruxelles, 244 p.
- Dinel N., Carrière J-P. (Dir.), 2007, *Evolution du modèle de station balnéaire sous l'effet de la Gestion Intégrée des Zones Côtières : études du cas du Littoral des Maures et du Pays Marennes Oléron*, Mémoire de Recherche, Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, 82 p.
- Djakouane A., Négrier E., 2020, *Publics : sociologie, fréquentation, motivations*, SoFEST empreinte sociale et territoriale des festivals, France Festival, 40 p.
- Dorvillé C., Bouhaoula M., 2006, Place des sports outdoor dans le développement touristique de la région Nord-Pas-de-Calais, *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 12 p.
- Dubost F., Bonnain R., Cicé C., Cloarec J., Perrot M., et al., 1995, Les résidences secondaires. Nouvelles orientations, Rapport final à la DATAR (convention d'étude n°93.42), par le Groupe de prospective sur l'avenir, 340 p.
- Duchêne-Lacroix C., 2013, *Elément pour une typologie des pratiques plurirésidentielles et d'un habiter multilocal*, e-Migriner, n°11, 18 p.
- Ducros H., 2017, Un label patrimonial pour des valeurs environnementales en France rural : vers un capital environnemental ?, *Norois*, 243, 17-40p.
- Ducrotoy J-P., Mathieux G., 2011, *L'eau en Baie de Somme et sur le littoral picard : Excursion dans les Bas-Champs de Cayeux et la Baie de Somme*, DU Guide Nature Marquenterre, 32 p.
- Duhamel P., 2008, Les communautés vacancières : définir un nouveau type de lieux touristiques à partir de la Côte d'Albâtre (Seine-Maritime), *Norois Environnement, aménagement, société*, 17 p.
- Duhamel P., 2018, Géographie du tourisme et des loisirs : dynamiques, acteurs, territoires, *Ed. Armand Collins*, Coll. U., 288 p.
- Duhamel P., Violier P., 2009, Tourisme et littoral, un enjeu du monde, *Belin*, 192 p.
- Duhamel P., 2010, Des lieux dans le vent : réflexion sur la longévité des stations touristiques littorales françaises, *Sud-Ouest européen*, n°29, 125 à 134 p.
- Dumont G-F., 2015, *La normalisation, un outil stratégique pour la silver économie*, France, HAL id : halshs-01180511, 149 p.
- Dumont G-F., 2016, Vieillissement de la population : quatre types de dynamique territoriale, *Revue Politique et Parlementaire*, Colin, 59-51 p.

- Dumont J., 2014, *Dernières données de l'Observatoire Climat Nord-Pas Calais*, CAP Climat 2014, 31 p.
- Dumez H., 2011, Qu'est-ce que la recherche qualitative ?, *Le libellio d'AEGIS*, Libellio d'AEGIS, vol. 7, n°4, 47 – 58 p.
- Duthion B., Mandou C., 2016, L'innovation dans le tourisme : culture numérique et nouveaux modes de vie, *Tourisme, compétences & métiers*, 144 p.
- Dwyer PJ., 2000, *Movements to some purpose? An exploration of international retirement migration into the European union*, University of Salford, Manchester, 41 p.
- Ennuyer B., 2011, A quel âge est-on vieux ? la catégorisation des âges : ségrégation sociale et réification des individus, *Gérontologie et société*, n°138, Vol. 34, 127-142 p.
- Équipe MIT (collectif) (2002), *Tourisme 1, Lieux communs*, Ed. Belin, Coll. Mappemonde, Paris, 320 p.
- Escadafal A., 2007, Attractivité des destinations touristiques : quelles stratégies d'organisation territoriale en France ?, *Téoros*, n°26, 27-32 p.
- Managetic Management Center, 2008, *Etude d'impact économique de la filière Tourisme sur le territoire de l'agglomération du Boulonnais*, Rapport final, Décembre, 100 p.
- Evrard B., 2014, la côte, un terrain de jeu ?, *Presses Universitaires de Rennes*, Rennes, 302 p.
- Evrard B., Féménias D., Bussi M., 2010, La Côte d'Albâtre : usages et images d'une façade touristique oubliée, *Sud-Ouest Européen*, n°29, 115-124 p.
- Fauvel M., 2002, *Manuel de recherche en sciences sociales*, résumé de lecture Quivy R.; Van Campenhoudt, L. 95, "Manuel de recherches en sciences sociales", Dunod, Cours de TC5 du DEA GSI de l'intergroupe des écoles Centrales, 6 p.
- Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives, 2015, *Loi NOTRe et offices de tourisme, une opportunité pour accompagner les territoires vers une meilleure structuration touristique*, 5 p.
- Féréol M-E., 2017, Luxure, calme et volupté dans les villes d'eaux françaises à l'âge d'or du thermalisme (Belle Epoque et Année Folles), *Via Tourism Review*, n°11-12, 18 p.
- Ferreux-Maeght A., Valinducq V., 2019, Zones bleues. Sardaigne, Japon, Costa Rica, Grèce : à la rencontre de ceux qui vivent mieux et plus longtemps, *Editions First*, 280 p.
- Flament E., 1973, Meublés saisonniers et estivants : l'exemple de la côte picarde, *Hommes et Terres du Nord*, 81-101 p.

- Flament E., 1988, L'image touristique du littoral picard : permanence et changements, *Hommes et Terres du Nord*, Numéro hors-série, Campagnes et littoraux d'Europe. Mélanges offerts à Pierre Flatrès, 238-244 p.
- Fleury A., Juin 2008, Croiser les terrains en géographie., A travers l'espace de la méthodologie : les dimensions du terrain en géographie, Arras, 12 p., halshs-00358339
- Forestier B., 2014, *L'agriculture et la société rurale dans l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer depuis 1850 : permanences et ruptures.*, Histoire. Université du littoral Côte d'Opale, 426 p.
- Foucart J., 2003, La vieillesse : une construction sociale, *Pensée plurielle*, n°6, 7-18 p.
- Fougnie S., 2008, *L'intégration géographique comme mode d'interprétation de l'évolution des stations balnéaires*, Norois, n° 206, 73-59 p.
- François H., 2007, *De la station ressource pour le territoire au territoire ressource pour la station : le cas des stations de moyenne montagne périurbaine de Grenoble*. Grenoble : Thèse de géographie – aménagement, Institut de Géographie Alpine (sous la direction d'Emmanuelle Marcepoil et Bernard Pecqueur), 352 p.
- Frélaud M., 2018, Les déserts médicaux, *Regards*, vol. 53, n°1, 105-116 p.
- Frémont A., 2009, La Région, espace vécu, *Flammarion*, 290 p.
- Fugier P., juin 2009, *La mise en œuvre d'un protocole de recherche exploratoire en sociologie. Question de départ et quelques ficelles du métier*, dans revue *Interrogations ?*, n°8. Formes, figures et représentations des faits de déviance féminins, [en ligne], <https://revue-interrogations.org/La-mise-en-oeuvre-d-un-protocole,172>
- Gauche M., 2017, *La fonction touristique des territoires : facteur de pression ou de préservation de l'environnement ?*, Le services de l'observation et des statistiques (SOeS), Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat, 56 p.
- Géoconfluence, *Pratiques touristiques*, 2013, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/pratiques-touristiques>
- Gérard A., Nekka H., 2021, Territoire et processus de création de valeur : une contribution à partir de l'identité territoriale, *Territoires et trajectoires de développement : les dynamiques relationnelles comme clé d'analyse renouvelée*, Communications colloque Angers, 20 p.
- Gerville-Réache L., Couallier V., 2011, *Échantillon représentatif (d'une population finie) : Définition statistique et propriétés*, Institut de Mathématiques de Bordeaux, 12 p., hal-00655566

- Ghékière J-F., Houillon V., 2013, Le vieillissement démographique des communes côtières en France : un phénomène uniforme ?, Espace populations sociétés [En ligne], 36 p., URL : <http://journals.openedition.org/eps/5347> ; DOI : 10.4000/eps.5347
- Gitton F-P., Loquet G., 2016, *Les séniors français : un segment touristique porteur de croissance*, Direction Générale des Entreprises, Etudes économiques, n°51, 4 p.
- Goujard A., 2002-2003, *Résidences secondaires des étrangers et territoire français : localisation et retombées économiques locales, la valorisation d'un capital symbolique*, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris – Val-de-Marne, 52 p.
- Grandclement A., Boulay G., 2015, Fonction résidentielle et dynamique de la fiscalité locale sur le littoral méditerranéen français, *L'Espace géographique*, n°1, 57-72 p.
- Greg R., 2011, Cultural tourism trends in Europe: a context for the development of Cultural Routes. In: Khovanova-Rubicondo, K. (ed.) *Impact of European Cultural Routes on SMEs' innovation and competitiveness*. Strasbourg: Council of Europe Publishing, 21-39 p.
- Greg R., 2011, Cultural tourism trends in Europe: a context for the development of Cultural Routes. In: Khovanova-Rubicondo, K. (ed.) *Impact of European Cultural Routes on SMEs' innovation and competitiveness*. Strasbourg: Council of Europe Publishing, 21-39 p.
- Gustafson P., 2002, Tourism and seasonal retirement migration, *Annals of Tourism Research*, Vol. 29, No°4, 899-918 p.
- Harbreteau M., 2003, *Le tourisme et les loisirs dans l'aire eurorégionale transmanche : vers la constitution d'un territoire touristique ?*, Thèse de Doctorat Géographie Humaine, Dir. Damien M.-M., Université des Sciences et Techniques de Lille, 598 p.
- Hatt E., 2011, *Requalifier les stations touristiques contemporaines : une approche des espaces publics, application à Gourette et Seignosse-Océan*, Doctorat, Aménagement et urbanisme, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 654 p.
- Hatt E., 2010, Les enquêtes photographiques auprès des touristes, *Mondes du tourisme*, 21 p.
- Hazebroucq J-M., 2007, Destinations innovantes et développement du tourisme, *Marché et organisations*, n°3 117-153 p.
- Herbert V., Deboudt P., Meur-Férec C., Morel V., 2006, Contribution aux recherches en géographie littoral sur la Côte d'opale, *Territoire en Mouvement Revue de géographie en Aménagement*, 54-67 p.
- Hilaire Y-M., 2014, Chapitre XII. Loisirs et vie de l'esprit dans une cité balnéaire au XIX^e siècle, In : Histoire de Boulogne-sur-Mer : ville d'art et d'histoire, *Presse universitaire du Septentrion*, 321-344 p.

- Hoeblich J-M., 2020, Enfin naît le parc naturel régional Baie de Somme !, *Patrimoine Environnement*, URL : <http://www.patrimoine-environnement.fr/enfin-naît-le-parc-naturel-regional-baie-de-somme/>
- Imbert G., 2010, L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie, *Recherche en soins infirmiers*, n°102, 23-34 p.
- Jahjah M., 2017, *Etat de l'art théorique, méthodologique et critique sur les « usages » et les « pratiques »*, Rapport de recherche, Bibliothèque nationale de France/ Labex OBVIL, 20 p.
- Justome E., 2003, *Le village, actuellement la station balnéaire du Crotoy*, Patrimoine architectural, URL : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA80001245>
- Kantola S., Usitalo M., Nivala V., Tuulentie., 2018, Tourism resort users' participation in planning : testing the public participation geographic information system method in Levi, Finnish Lapland, *Tourism Management Perspectives*, n°27, 11 p.
- Kaspar C., 1976, Le tourisme, objet d'étude scientifique, *The tourism Review*, Vol. 31, Issue : 4, 2-5 p.
- Khiati A., Hillaireau F., Lomonaco J-C., Loquet G., 2017, *Memento du tourisme*, Edition 2017, Direction Générale des Entreprises, 148 p.
- Khiati A., Lomonaco J-C., Cuignet L., 2019, *Memento du tourisme*, Edition 2018, Direction Générale des Entreprises, 148 p.
- Knafou R., 1991, L'invention du lieu touristique : la passation d'un contrat et le surgissement simultané d'un nouveau territoire, *Revue de géographie alpine*, tome 79, n°4, 11-19 p.
- Knafou R., Bruston M., Deprest F., Duhamel P., Ga J-C., Sacareau I., 1997, Une approche géographique du tourisme, *Espace géographique*, tome 26, n°3, 193-204 p.
- Knafou R., Stock M., 2003, *Tourisme*, dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin
- Kondratowitz (von) H-J., Tesch-Römer C., Motel-Klingebiel A., 2003, La qualité de vie des personnes âgées dans les états-providence européens, *Retraite et société*, n°38, 133-169 p.
- Krapf, K., Hunziker, W., 1942. *Grundriss der Allgemeinen Fremdenverkehrslehre [The Outline of General Tourism Science]*, Zürich: Polygraphischer Verlag.
- Kych A., 1986, L'arrivée des retraités dans les stations du littoral français, *Espace, population, société*, 139-147 p.

- *La baie de Somme, attention fragile*, Le Point, 02/09/2016, https://www.lepoint.fr/societe/la-baie-de-somme-attention-fragile-02-09-2016-2065413_23.php
- Laboratoire de la Mobilité Inclusive, *Quelles solutions pour le maintien des mobilités des séniors*, Youtube, Webinaire, 2022, 1H36.
- Lageiste J., 2002, Le tourisme : facteur de territorialisation du détroit du Pas-de-Calais, *Hommes et Terres du Nord*, Détroits, 21-25 p.
- Lageiste J., 2008, La plage, un objet géographique de désir, *Géographie et cultures*, 17 p., DOI : 10.4000/gc.1002
- Lanquar R., 1977, Le tourisme international, *Que sais-je ?*, Ed. FeniXX, 128 p.
- Lapasse (de) B., 2018, Le vieillissement de la population et ses enjeux, Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires 2017, *Observatoire des Territoires*, 20 p.
- Lazzarotti O., 2008, Wimereux, station balnéaire de villégiature (1860-1930) : la « machine à habiter », In *Situ revue des patrimoines*, n°9, 22 p.
- Lozato-Giotart J-P., 2008, *Géographie du tourisme, de l'espace consommé à l'espace maîtrisé*, Pearson Education France, 330 p.
- Le Courrier Cauchois, Juillet 2021, *Étretat. Vacances : des règles pour préserver la cohabitation entre touristes et résidents*, URL : <https://www.lecourriercauchois.fr/actualite-287740-etretat-vacances-des-regles-pour-preserver-la-cohabitation-entre-touristes-et-residents>
- Lebahy, Y., 2008, L'économie de la villégiature : une hérésie en termes d'aménagement, *Pour*, vol. 199, n° 4, 139-145 p.
- Ledru M., 27 février 2022, *À qui profite le plus l'Enduropale du Touquet et ses millions d'euros de retombées économiques ?*, La Voix du Nord, <https://www.lavoixdunord.fr/1145939/article/2022-02-27/qui-profite-le-plus-l-enduropale-du-touquet-et-ses-millions-d-euros-de-retombees> .
- Léger J-F., 2017, La géographie des résidences secondaires : une autre lecture des disparités territoriales, *Population & Avenir*, n°732, 4 – 8 p.
- Lejoux P., 2007, Les changements temporaires de localisation des individus dans le cadre de leurs mobilités touristiques : analyse des enjeux territoriaux dans le cas des régions Ile-de-France, Languedoc-Roussillon et Nord-Pas-de-Calais, *Territoires locaux, aménagement de l'espace et organisation des réseaux de transports*, Actes INRETS n°103, INRETS, 91-98 p.

- Lejoux P., 2009, De l'économie touristique à l'économie présentielle : le cas des régions e des départements français, *Journal for Communication Studies*, ESSACHESS Editors, 11-18 p.
- Lemée C., Fleury-Bahi G., Navarro O., mars 2019, Impact of place identity, self-efficacy and anxiety state on the relationship between coastal flooding risk perception and the willingness to cope, *Frontiers in Psychology*, 11 p., DOI : 10.3389/fpsyg.2019.00499
- Lemerchin H., 2021, *Les résidences secondaires : un choix de proximité pour les habitants de la région*, INSEE Flash, Hauts-de-France, 2 p.
- Leroux E., 2010, Comportement des séniors et tourisme : l'effet modérateur de la variable santé, *Gérontologie et société*, Vol. 33, n°135, 153-166 p.
- Leroy L., Février 2017, *Hauts-de-France : des besoins différenciés selon les profils de séniors résidents*, Silver économie, INSEE Analyse, n°42, 4p.
- Lhommeau B., Pujol S., 2021, 68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse qu'en 2021, mais plus âgée, *INSEE Première*, n°1881, 4 p.
- Lhuillery T., Céлары-Davre C., 2021, *La qualité des eaux de baignade en région Hauts-de-France : état des lieux 2021*, Dossier de presse ARS des Hauts-de-France, Agence de l'eau Artois-Picardies, 16 p.
- Loarer R., 1986, *La baie de Somme : Environnement et aménagement*, Direction de l'environnement et des recherches océaniques, 94 p.
- Losada N., Alen E., Dominguez T., Nicolau J-L., 2016, Travel frequency of seniors tourists, *Tourism Management* 53, 88-95 p.
- Losada N., Alén E., Nicolau J. L., Dominguez T., 2017, Senior tourist's accommodation choices, *international Journal of Hospitality Management*, n°66, 11 p.
- Loonis V., Janvier-avril 2009, L'échantillonnage de la théorie à la pratique, *Courrier des statistiques*, n°126, 25-32 p.
- Lugen M., 2017, *Petit guide de méthodologie de l'enquête*, Université Libre de Bruxelles, 23 p.
- Machemehl C., Penel G., Pecout C., 2017, Sport, tourisme et urbanisme de la ville balnéaire : Dieppe, le Touquet Paris-plage et Deauville aux XIX^e et XX^e siècles, Dans Gibout C., (dir.), *Activités sportives, récréatives et ludiques & développement des territoires*, Ed. Edilivre, 17-31 p.
- Malochet G., Juin 2013, Le vieillissement démographique : quelles promesses économiques ?, *Gérontologie et société*, n°145, 10 p.

- Marchand M., 2008, Regards sur la vieillesse, *Le journal des psychologues*, n°256, 22 à 26 p.
- Mareschal J., Genton L., 2014, Activité physique et santé chez la personne âgée : évidence et recommandations, *Nutrition clinique et métabolisme*, n°28, 263 à 271 p.
- Martineau A., Plard M., 2016, Notice méthodologique pour réaliser un état de l'art en sciences humaines et sociales, Working paper, ESO Angers, 17 p.
- Maupertuis M.-A., *Les liens aux lieux des résidents secondaires en Corse : l'exemple de la commune de Lumiu*, [Communication], Colloque International AsTRES Association Tourisme, Recherche et Enseignement Supérieur, La Rochelle, 9-12 juin 2015, 2015, hal-02933533
- Maupertuis M.-A., Tafani C., Poggioli A., 2017, Les résidents secondaires en Corse : différentes façons de s'ancrer au territoire, *Téoros* [En ligne], n° 36, mis en ligne le 08 septembre 2017, URL : <http://journals.openedition.org/teoros/3082>
- Maurence E., 2010, *La mesure de l'impact économique d'un événement touristique*, EMC/ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, DGCIS, 159 p.
- Mesplier A., 2012, *Le tourisme en France : Etude Régionale*, Ed. Bréal, 11^{ème} édition, 368 p.
- Meur-Férec C., Hoedt M., Danes L., 2001, Fréquentation des sites naturels littoraux, vers une meilleure connaissance du public : l'exemple de deux sites dunaires à l'Est du Dunkerque, *Hommes et Terres du Nord*, Tourisme, frontières, espaces frontaliers, 81 – 89 p.
- Michaud J-L., 1994, *Les Institutions du tourisme*, Presses Universitaires de France - PUF, 128 p.
- Mignot C., 2004, La villégiature retrouvée : les réseaux de la recherche, *In Situ Revue des patrimoines*, 15 p., URL : <http://journals.openedition.org/insitu/1289>
- Miossec A., 2004, *Les littoraux, entre nature et aménagement*, Ed. Armand Colin, 3^{ème} édition, 192 p.
- Mitas O., Yarnal C., Chick G., 2012, Jokes build community: Mature tourists' positive emotions, *Annals of Tourism Research*, Vol 39, N° 4, 1884 – 1905 p.
- Monferrand A., Berthonnet A., 2012, Cent ans d'organisation administrative du tourisme (1910 à nos jours), *Eclairage et témoignages*, Pour mémoire, Hors-série, 11 p.
- Morel G., 1988, *Coefficient de corrélation et prise de décision*, Mathématiques et sciences humaines, Tome 102, 5-15 p.

- Morel-Brochet A., 2007, À la recherche des spécificités du mode d'habiter périurbain dans les représentations et les sensibilités habitantes, *Norois*, n°205, 23 à 35 p.
- Morice J-R, Désiré-Pébarthe H., Violier P., 2008, Itinéraire de lieux touristiques du littoral atlantique, *Norois, Environnement, aménagement, société* 206, 13 p.
- Müller D. K., Hall C. M., 2003, Second homes and regional population distribution: on administrative practices and failures in Sweden, *Espace, population, sociétés*, Tourisme et dynamisme démographique, 251-261 p.
- Nikitina O., Vorontsova G., 2015, Aging population and tourism: Socially determined model of consumer behavior in the “Senior Tourism” segment, *Procedia – Social and Behavior Sciences* 214, 845 – 851 p.
- Nimrod G., 2008, Retirement and tourism, Themes in Retirees’ Narratives, *Annals of Tourism Research*, Vol. 35, No. 4, 859-878 p.
- O'Reilly, K., 2007, Emerging tourism futures: residential tourism and its implications. IN: Geoffroy, C. and Sibley, R. (eds.). *Going Abroad: Travel, Tourism, and Migration. Cross-Cultural Perspectives on Mobility*. Newcastle upon Tyne : Cambridge Scholars Publishing, 144-157 p.
- Olivier de Sardan J-P., 1995, La politique du terrain, sur la production des données en anthropologie, *Enquête*, 31 p.
- Ouellet A., 2019, La petite ville touristique : espace de cohabitation ou espace en temps partagé ? L'exemple de Sarlat (Dordogne) », *Espace populations sociétés*, URL : <http://journals.openedition.org/eps/8647> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/eps.8647>
- Paskoff R, 1996, Aménagement du littoral et protection de l'environnement en France, *L'information géographique*, vol. 60, n°4, 157 à 166 p.
- Paskoff R., 2001, Aspects de la recherche en géomorphologie littoral / Current research in coastal geomorphology, *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, n°1, 3-4 p.
- Paulré B., 2002, *Enjeux et dilemmes de l'économie cognitive*, Matisse – I.SY.S., UMR Université Paris 1, 37 p.
- Pécout C., Birot L., 2008, La culture sportive mondaine à la Belle Epoque : facteur du développement des stations balnéaires du Calvados, *Annales de Normandie*, n°1-2, 135-146 p.
- Pécout C., Birot L., 2012, Loisirs sportifs aristocratiques en Normandie (XIX^e-XX^e siècle) : le cas de Deauville, « la reine des plages et des sports », *Etudes Normandes*, 61^e année, n°2, Sport et territoire en Normandie, 7-14 p.

- Pecqueur B., Talandier M., 2011, *Les espaces de développement résidentiel et touristique : état des lieux et problématiques*, Territoires 2040 (DATAR), 19 p.
- Pelletier M. L., Demers M., 1994, Recherche qualitative, recherche quantitative : expressions injustifiées, *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 20, n°4, 757-771 p.
- Pellissier J., Juin 2013, A quel âge devient-on vieux ?, *Le Monde diplomatique*, URL : <https://www.monde-diplomatique.fr/2013/06/PELLISSIER/49157>
- Pereira P., 2014, *L'avenir des stations balnéaires dans le contexte de la fin du tourisme : le cas de la Baule et de Bournemouth*, Thèse de doctorat, Violier P (Dir.), Université Nantes Angers Le Mans, 329 p.
- Perrot M., La Sourdière (de) M., 1998, La résidence secondaire : un nouveau mode d'habiter la campagne ?, *Ruralia*, Sciences sociales et mondes ruraux contemporains, 13 p.
- Peter J-M., Tétart P., 2003, L'influence du tourisme balnéaire dans la diffusion du tennis. Le cas de la France de 1875 à 1914., *Staps*, n°61, 73-91 p.
- Petit-Berghem Y., 2013, *Regards sur les littoraux*, Canopé - CRDP de la Basse-Normandie, 206 p.
- Pierre M., 2006, L'invention d'un système bi-résidentiel : un choix de vie pour couple retraité aisé, *Les Annales de la recherche urbaine*, n°100, 107-113 p.
- Piraudeau B., 2019, Analyse géographique sur les sports de plage au prisme des transformations et tendances en cours. Essai de synthèse., *De Boeck Supérieur*, « Staps », n°124, 23-42 p.
- Pires A., 1997, Echantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique, *la recherche qualitative, Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Ed. Morin, 405 p.
- Pochet P., Schéou B., 2003, L'influence du vieillissement sur les pratiques touristiques en France, Espace Population Société, Centre National de la Recherche Scientifique, 303-315 p.
- Polony N., 24 juillet 2001, Communes au bord de la crise de mer, Libération, URL : https://www.liberation.fr/societe/2001/07/24/communes-au-bord-de-la-crise-de-mer_372383/
- Prieur L., 2012, L'accès au rivage, *Lavoisier « Revue juridique de l'environnement »*, 12 p.
- Raffestin C., 1986, Nature et culture du lieu touristique, *Méditerranée*, vol. 58, no. 3, 11-17 p.

- Ravalet E., Diaz Olvera L., 2013, Modes de vie de proximité dans les villes contemporaines, *Géo-Regards revue neuchâteloise de géographie*, n°6, 5-17 p.
- Rengot N., 2015, La silver économie : un nouveau modèle économique en plein essor, *Editions Choiseul, Géoéconomie*, n°76, 43-54 p.
- Richards G., 2011, *Cultural tourism trends in Europe: a context for the development of Cultural Routes*, Khovanova-Rubicondo, K., (ed.) Impact of European Cultural Routes on SMEs' innovation and competitiveness. Strasbourg: Council of Europe Publishing, 21-39p.
- Rieucan J., 2012, Vers des plages urbaines postbaltéaires au début du XXI^e siècle. Entre domestication estivale et neutralité hivernale, *Géographie et cultures*, 16 p., DOI : 10.4000/gc.1013
- Rieucan J., 2000, La Grande-Motte, ville permanente, ville saisonnière // La Grande-Motte, a town for all seasons and summertime resort, *Annales de Géographie*, t. 109, n°616, 631-654 p.
- Ritondo R., 2019, *La silver économie en Wallonie : une analyse prospective*, L'Institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique, n°35, 141 p.
- Robert S., Melin H., 2016, Habiter le littoral : entre enjeux de société et enjeux de connaissances, *Espace et développement durable*, 23 p.
- Robert S., Cicille P., Schleyer-Lindenmann A., 2016, Appréhender les modes d'habiter le littoral par les représentations sociales du paysage, *Presses Universitaires de Provence, Presses Universitaire d'Aix-Marseille*, 79 à 93 p.
- Rondeau K., Paillé P., 2016, L'analyse qualitative pas à pas : gros plan sur le déroulé des opérations analytiques d'une enquête qualitative, *Recherches Qualitatives*, vol.35 (1), 4 -28 p.
- Rufin-Soler C., Audouit C., 2016, Connaissance, potentialités et valorisation des Dunes de Flandre : vers une démarche Opération grand Site., *Bulletin de l'Association de géographie française*, n° 93-4, 16 p.
- Ruiz G., 2014, Le tourisme durable : jouissance et protection de la nature, *Vraiment durable*, n°5/6, 71-81 p.
- Sacareau I., Vacher L., Vye D., 2010, Attractivité touristique et attractivité résidentielle du littoral charentais : lorsque les Anglais brouillent la donne, *Sud-Ouest européen*, n°29, 7-22 p.
- Sacareau I., Vacher L., Vye D., 2013, La résidence secondaire est-elle un objet aux confins du tourisme ? Réflexion à partir de l'exemple des résidences secondaires des Britanniques en Poitou-Charentes, *Institut du Littoral et de l'Environnement*, 13 p.

- Sacareau I., 2018, Entre attractivité touristique et attractivité résidentielle : quelles dynamiques spatiales du tourisme sur le bassin d'Arcachon ?, *Sud-Ouest européen*, 45, 39-51 p.
- Salah A., Derguin S. M., 2018, *L'entretien de recherche dit « semi-directif » dans les domaines des sciences humaines et sociales*, Université Abdelhamid Mehri Constantine 2, 13 p.
- Salès-Wuillemain E., 2006, Méthode de l'enquête : de l'entretien au questionnaire, Bromberg, M., Trognon, A. Cours de psychologie Sociale 1, Presses Universitaires de France, 45-77 p., halshs-00903244.
- Sarpaux P. (Rap.), 2016, *Un tourisme de proximité et de découverte de la nouvelle région par ses habitants*, CESER Hauts-de-France, Rapport-avis, 44 p.
- Savoie-Zajc L., *Comment peut-on construire un échantillonnage scientifique valide ?*, Actes du colloque Recherche Qualitative : Les Questions De l'Heure, Recherches Qualitatives, Hors-Série, n° 5, 99-111 p.
- Sedgley D., Pritchard A., Morgan N., 2011, Tourism and Ageing, a transformative research agenda, *Annals of Tourism Research*, Vol. 38, n° 2, 422-436 p.
- Segessemann A., Crevoisier O., 2013, L'économie résidentielle en Suisse : une approche par les emplois, *Revue d'Economie Régionale & urbaine*, Armand Colin, 705-735 p.
- Senior.mutuelles-comparateur.fr, 2021, À quel âge une personne est considérée « Senior » par la Sécurité sociale et les mutuelles santé ?, Magazine, <https://senior.mutuelles-comparateur.fr/quand-age-senior/>
- Sencebe Y., 2004, Être ici, être d'ici : formes d'appartenance dans le Diois (Drôme), *Ethnologie française*, vol. 34, 23-29 p.
- Simon A., 2017, Les espaces du tourisme et des loisirs, Dunod, Capes/Agrégation Histoire/géographie, 352 p.
- Simpson P. M., Siguaw J. A., 2012, Lifestyle and satisfaction of winter migrants, *Tourism Management Perspectives*, 6 p.
- Singly (de), F., 2012, Le questionnaire, l'enquête et ses méthodes, (3^e édition), *Armand Colin*, 128 p.
- Société Académique du Touquet-Paris-Plage, Le Touquet-Paris plage, 1912-2012, un siècle d'histoire(s), *Editions Henry*, 2011, 226 p.

- Spode H., 2010, La recherche historique sur le tourisme, vers une nouvelle approche, *Mondes du Tourisme*, 16 p.
- Stafford J., 1996, *La recherche touristique, introduction à la recherche quantitative par questionnaire*, Presse Universitaire du Québec, 184 p.
- Stock M., 2004, L'habiter comme pratique des lieux géographiques, *Espaces temps*, 17 p.
- Stock M., 2005, Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ? *EspacesTemps.net*, Travaux, 13 p.
- Stock M., 2006, L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles., *Espaces temps*, 22 p.
- Stock M., 2006, Construire l'identité par la pratique des lieux, *Territoires et identités dans les mondes contemporains*, Editions de la Villette, 142-159 p.
- Stock M., 2015, Habiter les stations balnéaires : Mobilités et pratiques des lieux à travers l'exemple de Brighton & Hove, dans Duhamel P., Talandier M., Toulhier B. (eds.) *Le balnéaire : De la Manche au monde*, Presses Universitaires de Rennes, 323 à 338 p.
- Stock M., Coëffé V., Violier P., Duhamel P., 2017, Les enjeux contemporains du tourisme, une approche géographique, *Presses universitaires de Rennes*, 501 p.
- *Stratégie de gestion durable et intégrée du Domaine Public Maritime naturel (DPMn)*, département de la Somme, 2014, 168 p.
- Streiff R., 1967, La côte d'Opale, *Etudes normandes*, Livraison 64, n°197, 1-24 p.
- Observatoire national de la mer et du littoral, *Synthèse statistique de la façade Manche Est – mer du Nord*, ministère de l'Environnement et de l'Energie et de la mer, 2016, 75 p.
- Talandier M., Jousseau V., 2013, Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ?, *Norois*, 18 p.
- Talandier M., 2015, *Circulation et renouvellement des codes et pratiques balnéaires*. Dans "Philippe Duhamel, Magali Talandier et Bernard Toulhier (dir.), *Le Balnéaire. De la Manche au monde*. coll. "Art & Société", Presses universitaires de Rennes, 84 pages.
- Terret T., Beunard B., Vailleau D., 1996, Pratiques et espaces balnéaires au XIXème siècle : approche comparée de 3 sites : Ostende, Marseille, La Rochelle., *Ethnologie française*, nouvelle série, T. 26, n°3, 390-405 p.
- Terrier C., 2006, *Flux et afflux de touristes : les instruments de mesure, la géomathématique des flux*, Flux, 47-62 p., DOI : 10.3917/flux.065.0047. URL : <https://www.cairn.info/revue-flux1-2006-3-page-47.htm>

- Terrier C. (dir.), 2007, Mobilité touristique et population présente, ministère des Transports de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, 128 p.
- The Silver Tourism Strategic Partnership, *Silver tourism: Developing Innovative Touristic Products for Silver Tourism*, 2017, 242 p.
- Torkington K., 2010, *Defining lifestyle migration*, Dos Algarves n°19, 13 p.
- Touboul P., Valbousquet J., Pourrat-Vanoni I. *et al.*, 2011, Comment adapter l'environnement pour favoriser la marche des seniors ? Une étude qualitative., *Santé Publique*, vol. 33, 358-399 p.
- Toulhier B., 1998, L'influence des guides touristiques dans la représentation et la construction de l'espace balnéaire (1850-1950), Colloque de l'Université ParisVII-Denis Diderot, *Les guides imprimés du XVI^e au XX^e siècle*. Villes paysages, voyages, 15 p.
- Toulhier B, 2005, Architecture des loisirs en France dans les stations thermales et balnéaires (1840-1939), Presses universitaires François-Rabelais, 221-223 p.
- Tremblay R., 2017, Le tourisme résidentiel, entre tourisme et migration, *Téoros*, Tourisme résidentiel, 4 p.
- Usages et mutations d'équipements face à l'évolution de la demande touristique, *Atout France*, Colloque Littoral et tourisme durable : quel champ opérationnel?, 2016, 31 p.
- Urbain J-D., 2002, Le résident secondaire, un touriste à part ?, *Ethnologie française*, vol. 32, 515-520 p.
- Urbain J-D., 2002, *Paradis verts désirs de campagne et passions résidentielles*, Paris, Payot, 392 p.
- Urbain J-D., Juillet 2012, Histoire et évolution des comportements touristiques des Français, *Eclairages et témoignages*, Hors-série, 8 p.
- Uzundis D., 2007, De la méthode de recherche économique, *L'Harmattan*, Marché et organisations, n°5, 1001-106 p.
- Van Campenhout L., Marquet J., Quivy R., 2017, *Manuel de Recherche en sciences sociales*, 5^{ème} édition entièrement revue et augmentée, Dunod, 384 p.
- Van Rompaey, 2003, Solitude et vieillissement, *Pensée plurielle*, n°6, 31 à 40 p.
- Van Steenkiste-Delespierre E., Vézier J., 2017, Anticiper le développement de la silver économie : bien vieillir en toute autonomie, CESER Hauts-de-France, rapport-Avis, 91 p.

- Venayre S., 2006, Pour une histoire Culturelle du voyage au XIX^{ème} siècle, *Sociétés & Représentations*, n°21, 5-21 p.
- Venzal C., 2020, France, première destination mondiale : une course aux chiffres ou une fuite en avant..., *Téoros*, Volume 39, n°3, <https://doi.org/10.7202/1074914ar>
- Verlynde N., 2018, *De la perception du risque inondation aux propositions d'adaptation en territoire de côte basses densément peuplés : le cas de la communauté urbaine de Dunkerque*, Géographie, sous la direction de Flanquart H., Dunkerque, ULCO, 616 p.
- Viard J., 2006, Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux, *Editions de l'Aube*, 166 p.
- Villate J-C, 2007, *L'entretien comme outil d'évaluation*, Laboratoire Culture & communication, Université d'Avignon, 65 p.
- Vincent J., 2008, *L'intrusion balnéaire, les populations littorales bretonnes et vendéennes face au tourisme (1800-1945)*, Presses universitaires de Rennes, 284 p.
- Vincent J., 2013, Origine des rapports complexes à la nature dans les stations balnéaires françaises, *VertigO - La revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 13, n°3, DOI : 10.4000/vertigo.14401
- Violier P., 2016, La troisième révolution touristique, *Mondes du tourisme*, Hors-série, 16 p.
- Violier P., 2008, Dynamiques du tourisme le long des côtes atlantiques, *Norois Environnement, aménagement, société*, n° 206, 3 p.
- Vlès V., 9-10-11 décembre 2004, *L'hébergement non marchand, un casse-tête pour le tourisme littoral français ?*, Premières rencontres franco-espagnoles du tourisme, Arles, 20 p.
- Vye D., 2011, La ruée vers l'Ouest ? Une analyse de l'attraction résidentielle du littoral atlantique à partir du recensement, *Espace populations sociétés*, 22 p.
- Vlès V., 2015, Avant-propos. Les processus de transformation des trajectoires locales des stations et aires touristiques : des questions modélisables ?, *Sud-Ouest européen*, 8 p.
- Wahnich S., 2006, *Enquêtes quantitatives et qualitatives, observation ethnographique*, Bulletin des bibliothèques de France (BBF), n° 6, 8-12p. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-06-0008-002>>. ISSN 1292-8399.
- Wyckaert M., 2019, 13,7 millions d'entrées dans les lieux de mémoire des conflits contemporains en 2018, *ECODEF*, Le bulletin de l'Observatoire économique de la défense, n°131, 6 p.

- Yellès N., 1993, Tourisme de nature et aménagement littoral : le modèle picard, *Mappe Monde*, 5 p.
- Zsarnoczky M., 2017, Developing senior tourism in Europe, *Pannon Management Review Issue 6*, Volume 3-4, 14 p.
- Zsarnoczky M., 2016, Silver tourism, *Enyedi György Doctoral School of Regional Science 3242 Parádsasvár*, II. Rákóczi
- Zsarnoczky M., 2017, The impact of silver tourism on rural areas, *Roczniki (Annals)*, Polish Association of Agricultural Economists and Agribusiness, 9 p.
- Zsarnoczky M., David L., Mukayev Z., Baiburiev R., 2016, Silver tourism in the European Union, *GeoJournal of Tourism and Geosites*, n°2, vo.18, 10 p.

Sites Internet :

- <https://www.insee.fr/fr/accueil>
- <https://ville-data.com/>
- <http://service-public.fr>
- <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/personnes-agees/droits-et-aides/article/aides-et-soins-a-domicile>
- <https://www.trailcotedopale.com/>
- <https://regions-france.org/observatoire-politiques-regionales/region-longue-histoire/>
- <https://www.radio6.fr/>

Table des illustrations

Table des figures

Figure 1 : Évolution démographique française.	9
Figure 2 : Localisation des principales stations balnéaires des Hauts-de-France.	17
Figure 3 : Part (en %) des résidences secondaires dans le total des logements selon les arrondissements en 2013.	50
Figure 4 : Extension de la côte d'Opale jusqu'aux années 1970.....	66
Figure 5 : Tableau indiquant les évolutions des extensions sur la longueur (tableau n°1) et sur la profondeur (tableau n°2) du littoral de la côte d'Opale jusqu'aux années 1970.....	67
Figure 6 : Croquis de la géomorphologie de la baie de Somme..	69
Figure 7 : Composition paysagère de la côte picarde.....	70
Figure 8 : Localisation de quelques monuments historiques participant à l'attractivité touristique des stations balnéaires.	87
Figure 9 : Carte touristique illustrative des 2 Caps.	90
Figure 10 : Les parcs naturels du littoral des Hauts-de-France.....	91
Figure 11 : Carte touristique illustrée.....	100
Figure 12 : Evolution de la population pour chaque station balnéaire entre 2011 et 2016....	109
Figure 13 : Proportion de résidences secondaires parmi les logements en 2012.	113
Figure 14 : Nombre de résidences secondaires en 2016.	114
Figure 15 : Evolution du nombre de logements par catégorie à Berck.	116
Figure 16 : Evolution du nombre de logements par catégorie à Wimereux.....	116
Figure 17 : Evolution du nombre de logements par catégorie à Saint-Valéry-sur-Somme. ..	117
Figure 18 : Évolution du nombre de logements par catégorie dans six stations balnéaires – Cayeux-sur-mer, Camiers, Neufchâtel-Hardelot, Merlimont, Stella-Plage (Cucq), Le Touquet Paris-Plage.	119
Figure 19 : Évolution du nombre de logements par catégorie pour les stations balnéaires de Bray-Dunes, Le Crotoy et Wissant.	120
Figure 20 : Schéma des relations entre les mots clés principaux et secondaires de notre recherche.	139
Figure 21 : Les phases du vieillissement, 5 groupes d'âge.....	141
Figure 22 : Extrait du questionnaire à destination des résidents secondaires retraités.....	150
Figure 23 : Extrait du questionnaire à destination des résidents secondaires retraités.....	150

Figure 24 : Nuage de mots « Points négatifs des stations balnéaires Bray-Dunes, Neufchâtel-Hardelot, Le Touquet Paris-plage, Le Crotoy ».	160
Figure 25 : Schéma représentant l'analyse et la représentation graphique pour une variable.	163
Figure 26 : Schéma représentant l'analyse et la représentation graphique pour une variable.	164
Figure 27 : Schéma de la démarche générale pour la réalisation d'une enquête par entretien et questionnaire.	165
Figure 28 : Régions ou pays d'origine des résidents secondaires retraités.	169
Figure 29 : Régions ou pays des résidences principales des résidents secondaires retraités.	169
Figure 30 : Réseau des résidences principales/ résidences secondaires des quatre stations balnéaires.	171
Figure 31 : Nuage de mots : points positifs de la station balnéaire Bray-Dunes d'après les résidents secondaires retraités de la station.	173
Figure 32 : Ancienneté de domiciliation dans la station balnéaire.	174
Figure 33 : Temps d'occupation annuelle de la résidence secondaire.	175
Figure 34 : Niveau et type de diplôme des résidents principaux des stations considérées. ...	182
Figure 35 : Représentation sociologique des quatre stations balnéaires	183
Figure 36 : Les impacts du changement climatique sur les stations balnéaires, vu par les résidents secondaires retraités.	189
Figure 37 : Évolution des records chauds et froids en France par rapport à la température moyenne quotidienne sur la période 1951-2018.	189
Figure 38 : L'ensablement de la baie de Somme.	190
Figure 39 : Nuage de mots, esquissant les réponses majoritaires des résidents secondaires, justifiant leur choix de rester vivre dans la station balnéaire.	191
Figure 40 : Perspectives de l'évolution du cumul de précipitation pour les quatre stations étudiées.	192
Figure 41 : Évolution du climat à Bray-Dunes.	193
Figure 42 : Évolution du climat à Neufchâtel-Hardelot	194
Figure 43 : Évolution du climat au Touquet Paris-plage.	195
Figure 44 : Évolution du climat au Crotoy.	196
Figure 45 : Représentation de l'attractivité par station balnéaire.	198
Figure 46 : Les activités quotidiennes des résidents secondaires retraités par tranche d'âge.	202
Figure 47 : Extrait du programme d'animation touristique de la ville de Neufchâtel-Hardelot en 2019.	203

Figure 48 : Extrait du programme d'animation touristique de la ville de Bray-Dunes en 2020.	204
Figure 49 : Les différents impacts économiques d'un événements culturels et sportifs sur le territoire.	227
Figure 50 : Répartition des établissements de santé à moins de 40 km des 4 stations balnéaires, sur la zone littorale des Hauts-de-France (bande de 30 km).	231
Figure 51 : Répartition des personnels de santé à moins de 20 km des 4 stations balnéaires, sur la zone littorale des Hauts-de-France (bande de 30 km).	234
Figure 52 : Répartition des établissements de services à la personne à moins de 15 km des quatre stations balnéaires étudiées, sur le littoral des Hauts-de-France (bande de 30 km).	236
Figure 53 : Les services défaillants dans les quatre stations balnéaires, selon les résidents secondaires retraités..	238
Figure 54 : La perception des résidents secondaires sur les services de santé défaillants : médecins généralistes..	239
Figure 55 : La perception des résidents secondaires sur les services de santé défaillants : médecins spécialistes.....	241
Figure 56 : La perception des résidents secondaires sur les services de santé défaillants : Aide médicale à domicile.....	242
Figure 57 : La perception des résidents secondaires sur les services de santé défaillants : Transport médicalisé..	243
Figure 58 : La perception de tous les résidents secondaires.....	244
Figure 59 : Échelle de cohabitation entre résident secondaire (RS) et résident principal (RP).	250
Figure 60 : Nuage de mots, montrant les relations entes les deux types de résident, vu par les résidents secondaires retraités de l'ensemble des terrains d'étude..	251
Figure 61 : Nuage de mots, montant les relations entre les deux types de résidents, vu par les résidents secondaires retraités, à la fois par station et au niveau global.	251
Figure 62 : Échelle de cohabitation entre les résidents secondaires retraités et les « touristes ».	254
Figure 63 : L'afflux de touristes pose-t-il des problèmes durant la période de saisonnalité ?	255
Figure 64 : Thématiques où des problèmes sont relevés par les résidents secondaires retraités.	256
Figure 65 : Nuage de mots agrégés des points négatifs des quatre stations balnéaires.....	260

Figure 66 : Nuage de mots agrégés des points négatifs pour les quatre stations balnéaires. .	260
Figure 67 : Extrait du questionnaire à l'égard des résidents secondaires retraités.....	268
Figure 68 : La commune dispose-t-elle suffisamment de services à la personne : Accessibilité ?.....	269
Figure 69 : Quels aménagements ont été réalisé pour améliorer l'accessibilité ?.....	270
Figure 70 : Fréquences des activités touristiques des plus de 61 ans.....	279
Figure 71 : Les effets bénéfiques des activités physiques chez les personnes âgées..	280

Table des photographies

Photographie 1 : Promenade à Deauville.	34
Photographie 2a et 2b : Immeubles construits en front de mer et au centre-ville à Neufchâtel- Hardelot.	46
Photographie 3 : Les premières cabines hippomobiles à Boulogne-sur-Mer en 1824.....	73
Photographie 4 ; Le Crotoy à l'heure du bain.....	77
Photographie 5 : Villas sur la plage, carte postale, 1er quart du XXe siècle.	77
Photographie 6 : Photo de la digue et de l'Hôtel de la Mer à Fort-Mahon.....	80
Photographie 7 : Chars à voile sur la plage du Touquet Paris-plage.....	88
Photographie 8 : Cap Gris-Nez avec ces moutons, en arrière-plan le Cap Blanc-Nez..	89
Photographie 9 : Les cerfs-volants à Berck-sur-Mer.....	92
Photographie 10 : Déambulation sur la plage du Crotoy à marais basse.	96
Photographie 11 : Ramassage de fruits de mer, au Crotoy.	96
Photographie 12 : Un des 13 postes d'observation.	98
Photographie 13 : La faune du parc Marquenterre.....	98
Photographie 14 : Le train touristique de la baie de Somme..	99
Photographie 15 : Casino de Bray-Dunes.	122
Photographie 16 : Digue de Bray-Dunes, Juin 2020.....	123
Photographie 17 : Digue d'Hardelot au début du XXe siècle.	125
Photographie 18 : Villa de l'aviateur Blériot.	126
Photographie 19 : Villas dans Hardelot.....	127
Photographie 20 : Front de mer d'Hardelot.	128
Photographie 21 : Le Touquet Paris-Plage.....	130
Photographie 22 : Villa au Touquet Paris-Plage à la Belle Epoque.....	130
Photographie 23 : Front de mer au Touquet Paris-Plage.	133

Photographie 24 : Vue du village du Crotoy, depuis l'église.....	135
Photographie 25 : Le front de mer de la station balnéaire du Crotoy.	136
Photographie 26a et 26b : Aménagement de la plage du Touquet Paris-plage et au Crotoy avec des planches de bois pour la promenade sur la plage.....	177
Photographie 27 : Jardin public du Touquet	180
Photographie 28 : Jardin public de Neufchâtel-Hardelot..	180
Photographie 29 : La promenade et la marche sur la digue du Crotoy, du Touquet Paris-plage et à Neufchâtel-Hardelot..	205
Photographie 30 : Promenade d'un couple de retraité sur la plage du Touquet Paris-plage..	207
Photographie 31 : Sport de plage intergénérationnel à Bray-Dunes.	207
Photographie 32 : Forte fréquentation sur la plage	208
Photographie 33 : Activité "Sculpture sur sable" à Bray-Dunes.....	211
Photographie 34 : Fête de la mer au Crotoy.....	211
Photographie 35 : Animation « Jeux médiévaux » à Bray-Dunes.	212
Photographie 36 : Festi'Môme à Neufchâtel-Hardelot.	212
Photographie 37a et 37b : Structures récréatives et sportives temporaires au Touquet Paris- plage.	213
Photographie 38 : Train touristique au départ de la gare du Crotoy.	215
Photographie 39a, 39b et 39c : Espaces d'activités sportives au Touquet Paris-plage (le club de tennis et Beach-Volley) et un espace de jeux à Bray-Dunes.	219
Photographie 40a et 40b : Annonce Du festival "Pianos en folie", Annonce de la première saison culturelle.....	222
Photographie 41 : Personnage emblème de la station balnéaire du Touquet Paris-plage se trouvant sur le rond-point des sports, à l'entrée du centre-ville.....	224
Photographie 42 : Maison médicale au centre du Touquet-Paris plage..	233
Photographie 43 : Maison médicale au centre de Bray-Dunes.	233
Photographie 44 : Mot d'un résident secondaire de Bray-Dunes, posé sur le pare-brise d'une voiture bloquant le garage.	257
Photographie 45 : Véhicules garés sur les trottoirs, provoquant des problèmes aux yeux des résidents secondaires retraités..	257
Photographie 46 : Parking entre la digue/plage et le centre-ville du Touquet Paris-plage. ...	258
Photographie 47 : Déjections sur le trottoir à Bray-Dunes.	262
Photographie 48 : Un résident secondaire retraité a mis ce panneau pour dénoncer les incivilités des propriétaires de chien au Crotoy..	263

Photographie 49 : Panneau indiquant l'arrêté municipal de 2019, demandant aux propriétaires d'animaux de ramasser les déjections .	263
Photographie 50 : Déchets laissés sur le trottoir à Bray-Dunes après une journée de forte affluence.	264
Photographie 51 : Poubelle entre le parking et la digue au Touquet Paris-plage.	265
Photographie 52 : Poubelle sur la digue de Bray-Dunes.	265
Photographie 53 : Panneau interdisant les chiens sur la plage au Crotoy.	266

Table des tableaux

Tableau 1 : Les secteurs acquis à la silver économie.	58
Tableau 2 : Représentation de la population, par tranche d'âge, pour chaque station balnéaire en %, en 2016.	108
Tableau 3 : Représentation des PCS en % pour les stations balnéaires des Hauts-de-France.	111
Tableau 4 : Echantillonnage des enquêtés.	153
Tableau 5 : Médiane du revenu par station balnéaire.	182
Tableau 6 : Les résidents secondaires retraités recevant ou visitant des amis dans la station balnéaire.	187
Tableau 7 : Tableau de réponse à la question « si oui, quels impacts impactent la station ? ».	188
Tableau 8 : Les activités quotidiennes des résidents secondaires retraités dans les quatre stations balnéaires.	200
Tableau 9 : Les activités quotidiennes des résidents secondaires retraités par station balnéaire.	201
Tableau 10 : Petits-enfants reçus par les grands-parents dans chaque station balnéaire.	209
Tableau 11 : Activités communes entre les grands-parents et les petits-enfants.	213
Tableau 12 : Exemples d'activités en commun entre les grands-parents et les petits-enfants.	216
Tableau 13 : Exemples d'activités en commun par station balnéaire.	217
Tableau 14 : Âge moyen en fonction de la programmation culturelle.	226
Table de l'encadré	
Encadré 1 : Présentation du château d'Hardelot et de ses activités pour les enfants.	218

Annexes

Annexe n°1 : Questionnaire pour les résidents secondaires

Questionnaire silver-tourisme

2019 - ULCO

Questionnaire traitant de l'évolution touristique des communes à travers le regard des personnes de plus de 50 ans, vivant dans la commune.

Alexandre TANNAI (Doctorant Université Dunkerque, Laboratoire TVES)

Profil	
Lieu d'enquête <input type="radio"/> Bray-Dunes <input type="radio"/> Neufchâtel-hardelot <input type="radio"/> Le Touquet <input type="radio"/> Merlimont <input type="radio"/> Saint-Valéry-sur-Sommès	10. (Si Principal) Le logement dans lequel vous vivez maintenant était-il votre logement secondaire avant qu'il devienne principal? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
1. Êtes-vous retraité? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	11. (Si Principal) Où habitez-vous avant de vous installer ici? _____ _____
2. Depuis combien de temps ? <input type="radio"/> moins de 5 ans <input type="radio"/> entre 6 et 10 ans <input type="radio"/> entre 11 et 20 ans <input type="radio"/> entre 21 et 30 ans <input type="radio"/> entre 31 et 40 ans <input type="radio"/> plus de 40 ans	12. Quels sont le ou les élément (s) déclencheur (s) du territoire qui vous a/ont persuadé de vous installer? <input type="checkbox"/> Cadre de vie <input type="checkbox"/> Qualité de vie <input type="checkbox"/> Raisons familiales <input type="checkbox"/> Pour le travail <input type="checkbox"/> Attachement au territoire <input type="checkbox"/> Investissements/fiscalité <input type="checkbox"/> Autre
3. Êtes-vous originaire de la région? <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	13. (Si Secondaire) A quelle période séjournez-vous dans cette résidence secondaire? <input type="radio"/> Pendant les vacances et weekend d'été <input type="radio"/> à n'importe quelle période des vacances et weekend (été et hiver) <input type="radio"/> Pendant les vacances et weekend d'hiver
4. De quelle commune êtes-vous originaire? _____ _____	14. (Si Secondaire) Combien de temps passez-vous dans votre résidence? (en moyenne par semaine si possible) _____ _____
Choix des résidences	
5. Depuis combien de temps connaissez-vous cette commune? <input type="radio"/> moins de 5 ans <input type="radio"/> entre 6 et 10 ans <input type="radio"/> entre 11 et 20 ans <input type="radio"/> entre 21 et 30 ans <input type="radio"/> entre 31 et 40 ans <input type="radio"/> plus de 40 ans	15. Depuis combien de temps y êtes-vous installé? <input type="radio"/> moins de 5 ans <input type="radio"/> entre 6 et 10 ans <input type="radio"/> entre 11 et 20 ans <input type="radio"/> entre 21 et 30 ans <input type="radio"/> plus de 30 ans
6. Êtes-vous propriétaire ou locataire de votre logement? <input type="radio"/> Propriétaire <input type="radio"/> Locataire <input type="radio"/> Autre	16. Comment connaissiez-vous ce territoire avant de vous y installer? <input type="checkbox"/> Vacances <input type="checkbox"/> Famille <input type="checkbox"/> Travail <input type="checkbox"/> Publicité <input type="checkbox"/> Amis
Autre préciser _____ _____	Activités
7. Est-ce votre logement principal ou secondaire? <input type="radio"/> Principal <input type="radio"/> Secondaire <input type="radio"/> Autre	17. Quelles sont vos activités quotidiennes sur le territoire? <input type="checkbox"/> Sport nautique <input type="checkbox"/> Activités manuelles <input type="checkbox"/> Activités culturelles <input type="checkbox"/> Baignade <input type="checkbox"/> Promenade/marche <input type="checkbox"/> Activités professionnelles <input type="checkbox"/> Activités sportives <input type="checkbox"/> Visiter/recevoir des amis <input type="checkbox"/> Encadrement associatif <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/> Shopping <input type="checkbox"/> Autre
Autre préciser _____ _____	18. Le front de mer ou la plage jouent-ils un rôle important dans vos activités quotidiennes? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
8. (Si Secondaire) Dans quelle commune êtes-vous domicilié? _____ _____	19. La promenade sur la digue est-elle bien aménagée pour votre activité? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
9. (Si Secondaire) Dans quelle département êtes-vous domicilié? _____ _____	

20. Qu'est-ce qui pourrait être amélioré?

- Plus d'espace
- Plus de bancs
- Plus d'abri contre le soleil et/ou vent
- Un meilleur partage de l'espace entre toutes les activités
- Améliorer les accès à la plage
- Autre

Autre

21. Avez-vous des petits enfants?

- Oui Non

22. Les recevez-vous ?

- Oui Non

23. Quelle est la régularité?

- Chaque vacances scolaires
- Quelques vacances scolaires
- Tous les weekends
- Quelques weekends
- Autre

Autre

24. Existe-t-il des activités ou des événements prévus à la fois pour les grands-parents et les petits enfants?

- Oui Non Ne sais pas

Pouvez-vous donner un exemple?

Si non, voudriez-vous que cela puisse être mis en place?

- Oui Non

Que souhaiteriez-vous?

25. Est-ce que vos petits-enfants bénéficient des activités mises en place par la commune pendant les vacances?

- Oui Non

26. Impliquez-vous dans la vie de la commune?

- Oui Non

Comment?

- Participation aux associations de la commune
- Participation aux réunions ou aux conseils de la commune
- Autre

(Si non) Pourquoi?

- Pas intéressé
- Déjà passé du temps, maintenant à d'autres de s'y investir
- Un emploi du temps chargé
- Raisons personnelles
- Autre

27. Pensez-vous que la mairie répond suffisamment aux besoins des personnes retraitées?

- Oui Non Pas d'avis Ne sais pas

Aménagement du territoire

28. Voyez-vous votre commune comme :

- Station touristique Station résidentielle
- ne sais pas Autre

Autre

29. Sur une échelle de 1 à 10 que pensez-vous de la cohabitation entre les résidents principaux et secondaires (1 désigne très mauvaise et 10 très bonne)

- 1 2 3 4 5 6 7 8
 9 10

Pourquoi?

30. Sur une échelle de 1 à 10 que pensez-vous de la cohabitation entre les résidents et touristes (1 désigne très mauvaise et 10 très bonne)

- 1 2 3 4 5 6 7 8
 9 10

Pourquoi?

31. L'afflux de touristes vous pose-t-il des problèmes dans la période de saisonnalité?

- Oui Non Les deux

32. Lesquels?

- Parking
- Accès à la plage
- Transport
- Accès aux commerces
- Augmentation des prix
- Accès aux restaurants/brasseries/Bars
- Accès aux activités culturelles
- Accès aux activités sportives

Quelles raisons?

33. Selon vous, quels éléments du territoire sont susceptibles d'attirer les touristes retraités ?

- Qualité de vie
- La plage/Environnement
- Infrastructures hôtelières et restauratives
- Infrastructures de santé
- Commerce
- Climat
- Spécificité du territoire (activités culturelles, terroir,...)
- Autre

34. Vous sentez-vous dépossédé de votre territoire avec l'afflux de touristes ?

- Oui Non

35. Voyez-vous des nouveaux aménagements entrepris par la commune ?

- Oui Non

Si oui, Considérez-vous que ces nouveaux aménagements sont plutôt pour :

- Améliorer le confort des résidents
- Attirer les touristes
- A la fois améliorer le confort des résidents et attirer les touristes
- Autres

Si autre, préciser

Pourquoi ?

Les services à la personne

36. Quels sont les services défaillants dans la commune ?

	1	2	3
Médecins généralistes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Médecins spécialistes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide à domicile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide médicale à domicile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Transport Médicalisé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagnement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide-ménagère	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Assistance administrative à domicile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Oui (1), Non (2), Je ne sais pas (3).

37. Pensez-vous que dans un avenir proche, les services de santé seront en nombre suffisant ?

- Oui Non je ne sais pas

38. Lesquels devront être développés (accueillis) en plus grand nombre ?

39. Allez-vous quitter la commune si les services à la personne sont en nombre insuffisant ?

- Oui Non

40. Depuis quand pensez-vous que la commune aménage, adapte ses aménagements et ses services aux séniors ?

- moins de 3 ans de 3 à 5 ans de 6 à 10 ans
 + de 10 ans je ne sais pas

41. Quels aménagements ont été réalisés ?

	1	2	3
accessibilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
stationnement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
commerces	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Hébergements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Restauration	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Associations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Oui (1), Non (2), Je ne sais pas (3).

42. La commune dispose-t-elle suffisamment de services à la personne ?

	1	2	3
Accessibilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Stationnement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Commerces	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Hébergements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Restauration	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Associations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Oui (1), Non (2), Je ne sais pas (3).

43. Quels sont les services qui vont sembler indispensables ?

	1	2	3
Accessibilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Stationnement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Commerces	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Hébergements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Restauration	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Associations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Oui (1), Non (2), Je ne sais pas (3).

Economie

44. Quels sont vos principales dépenses ?

- Santé Loisir Activités culturelles
- Famille Nourriture Autre

45. Les périodes de vacances de la commune jouent-elles sur vos achats et vos lieux d'achat ?

- Oui Non

Si oui, où allez-vous ?

46. La fiscalité vous a-t-elle influencé dans votre installation sur la commune?

- Oui Non

Si oui, sous quelle forme?

47. Peut-elle influencer vos choix futurs de partir?

- Oui Non Ne veux pas répondre

Si oui, Pourquoi?

Environnement

48. Pensez-vous que la commune est impactée par le changement climatique?

- Oui Non Je ne sais pas

Si oui, comment

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Plus de jours de pluie | <input type="checkbox"/> Plus de tempêtes |
| <input type="checkbox"/> Moins de jours de pluie | <input type="checkbox"/> Moins de tempêtes |
| <input type="checkbox"/> Submersion marine | <input type="checkbox"/> Plus de jours de chaleur |
| <input type="checkbox"/> Plus de touristes | <input type="checkbox"/> Moins de touristes |
| <input type="checkbox"/> Pas d'avis | <input type="checkbox"/> Autres |

Autre

49. Le changement climatique jouera-t-il un rôle dans le choix de rester ou de partir de la commune?

- Oui Non Pas d'avis

Si oui, Pourquoi?

Si non, Pourquoi?

Pour aller plus loin

50. Selon vous, quels sont les 3 points positifs de la commune?

51. Selon vous, quels sont les 3 points négatifs?

52. Si actuellement vous vivez dans votre résidence secondaire, pensez-vous vous installer un jour en résidence principale dans la commune?

- Oui Non

Si oui, dans combien de temps?

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Moins de 1 an | <input type="checkbox"/> Dans 1 à 2 ans | <input type="checkbox"/> Dans 3 à 5 ans |
| <input type="checkbox"/> Dans 6 à 8 ans | <input type="checkbox"/> Dans 9 à 10 ans | <input type="checkbox"/> Autres |

53. Si vous habitez dans votre résidence secondaire, vous sentez-vous comme :

- Un touriste Un résident Autre

Pourquoi?

Pendant la crise sanitaire liée au Coronavirus, avez-vous passé le confinement dans votre résidence secondaire ?

- Oui Non Pas pendant toute la période

Pourquoi?

Avec le changement climatique, la propagation des virus va probablement augmenter dans le futur, et donc les crises sanitaires avec. Pensez-vous vivre plus souvent dans votre résidence secondaire durant les périodes de confinement?

- Oui Non Probablement
 Je ne sais pas Autre

Pourquoi?

Profils des enquêtés

Genre

- Femme Homme

54. Tranche d'âge

- 40 à 54 ans 55 à 64 ans 65 à 79 ans
 80 ans et +

55. Quel métier exercez-vous avant d'être en retraite?

- Ouvriers qualifiés
 Employés qualifiés
 Cadres et professions intellectuelles supérieures
 Agriculteurs exploitants
 Ouvriers non qualifiés
 Employés non qualifiés
 professions intermédiaires
 Artisans, commerçants, chefs d'entreprises
 Non déterminés

56. Quel est votre plus haut diplôme?

- Certificat d'étude
 CAP/BEP
 BEPC
 Bac général/technologique/pro
 BTS/DUT
 Licence/Maitrise
 Master/DEA/DESS
 Doctorat
 Autre

Combien de personnes vivent dans votre foyer?

- 1 2 3 4 4+

58. Quel est le revenu mensuel net (pour votre foyer)?

- moins de 1000
- entre 1000 et 2000
- entre 2000 et 4000
- entre 4000 et 6000
- plus de 6000
- je ne souhaite pas répondre

Avez-vous des observations ou des commentaires à faire ?

Annexe n°2 : Grille d'entretien élus et professionnels du tourisme

Guide d'entretien

Je suis étudiant en thèse à l'Université du Littoral (situé à Dunkerque) et je travaille sur la question des « Usages et résidences touristiques dans les stations balnéaires des Hauts-de-France ». Plus particulièrement, j'étudie l'évolution des stations balnéaires qui accueillent de plus en plus de retraités, et qui perdent une population jeune. Je m'intéresse aux stratégies que développent les stations balnéaires pour à la fois contenter les touristes toujours présents, et les résidents retraités.

Pouvez-vous vous présenter rapidement ?

Question n°1 : Quel regard portez-vous sur l'attractivité touristique de la commune ?

Images du territoire	Flux de touristes : court, moyen, long terme
Attraits physiques (paysages-environnement)	Activités touristiques
La plage et la promenade	Activités résidentielles
Culturels – Sports – Loisirs	
Emplois – Fiscalité	
Résidences secondaires	
La communication	
Attachement au territoire	
Famille – liens affectifs	

Question n°2 : Une commune vieillissante due aux touristes et résidents retraités, comment voyez-vous cette conjoncture ?

Politique aménagement	Economie
Politiques aménagements spécifiques	Silver-économie : opportunité ou inconvénient
Flux touristiques (étrangers, ...)	Comment est-elle présente ?
Quel genre de touriste ? résidents moyen terme ou vacanciers	Construction d'une économie de villégiature
Accueil spécifique à ce flux	Quelle est la haute saison touristique ? Y définir
Gestion	Installation d'une pluri-saisonnalité
Gestion des services à la personne	Résultat économique : tend vers la pluri-saisonnalité ou reste sur une saisonnalité haute ? Evolution ?
Couverture médicale de la commune satisfaisante ? Quelle évolution ?	Investissement immobilier (vieux) : locatif ? achat ? Logement particulier ? Collectif ?
Des services à la personne spécifique ? Adaptées ?	Evolution dans les types d'emploi ?
Organismes partenaires (Epads, services sociaux, aide à domicile, etc...)	Associations accueillant les grands-parents avec leurs petits-enfants et/ou juste les petits-enfants.
Structures territoriales (départ., Régio., EPA (établissement public d'aménagement))	
Organisation ou aides aux associations	
Sources de conflits entre résidents et touristes	

Question n°3 : Quels projets et idées voulez-vous ou pensez-vous que votre commune a besoin pour le futur ?

	Environnement	
	Rôle du changement climatique, opportunités & Faiblesses de la commune	Oui/non manques dans les services à la personne : - Si oui, Lesquels ?
	Prise de conscience au sein de la population	
	Adaptez-vous vos actions en fonction de l'évolution du climat ?	
	Aménagement – gestion	
	Quels projets voulez-vous, mettez-vous en place pour les retraités ?	
	Comment voyez-vous votre commune dans le futur avec ces personnes âgées ?	
	La commune ne ressemblera-t-elle pas à une gigantesque maison de retraite ?	
	Associations regroupant les liens entre la famille	

Usages et résidences touristiques dans les stations balnéaires des Hauts-de-France : vers une hybridation des fonctions et des pratiques

Résumé : Les fonctions touristiques des stations balnéaires du nord de la France sont rediscutées suite à la hausse du nombre de résidences secondaires dont la majorité des propriétaires est retraitée. Leur rôle influe ainsi sur les usages et les services de ces lieux, devant répondre à une plus grande flexibilité présentielle, soutenue par la mobilité et les infrastructures (Stock, 2006). Les comportements des résidents secondaires retraités traduisent une hybridation des usages du territoire entre résidentialité (recherche de services, de calme et de tranquillité, des activités du quotidien) et touristicité (recherche d'activités de loisirs et de récréativité pour eux-mêmes et pour leurs petits-enfants en période de vacances scolaires dans un lieu hors du quotidien) (Knafou *et al.*, 1997 ; Talandier, Jousseau, 2013).

Cette évolution répond à une interrogation sur le statut de cette population qui remet en cause la définition d'un résident secondaire en tant que touriste, fixée par l'OMT et reprise par les institutions nationales (Stock *et al.*, 2017). Ce flou statutaire questionne également les choix des municipalités dans l'aménagement des stations et les plans d'investissement pour le maintien d'une économie dynamique des stations balnéaires (Morice *et al.*, 2008).

Cet thèse propose de revoir ce statut de touriste pour les résidents secondaires, à travers une étude menée, dans quatre stations balnéaires du nord de la France, auprès des résidents secondaires retraités qui, par leur connaissance du territoire et leur expérience de vie dans ces lieux, permet de comprendre la complexité de leurs habitudes de vie et d'apporter une vision plus claire dans les choix d'aménagement du territoire des stations balnéaires.

Mots clés : touristes, résidents secondaires, tourisme, hybridation des usages, stations balnéaires

Uses and tourist residences in the seaside resorts of Hauts-de-France: towards a hybridization of functions and practices

Abstract : The tourist functions of the seaside resorts of northern France are being reexamined following the increase in the number of second homes, the majority of whose owners are retired. Their role thus influences the uses and services of these places, which have to respond to a greater flexibility in terms of presence, supported by mobility and infrastructure (Stock, 2006). The behavior of retired secondary residents reflects a hybridization of the uses of the territory between residentiality (seeking services, peace and quiet, and daily activities) and touristicity (seeking leisure activities and recreation for themselves and their grandchildren during the school vacations in a place that is not part of the daily routine) (Knafou *et al.*, 1997; Talandier, Jousseau, 2013).

This development responds to a questioning of the status of this population that challenges the definition of a secondary resident as a tourist, set by the UNWTO and taken up by national institutions (Stock *et al.*, 2017). This status blurring also questions the choices of municipalities in resort development and investment plans for maintaining a dynamic resort economy (Morice *et al.*, 2008).

This thesis proposes to review this status of tourist for secondary residents, through a study conducted in four seaside resorts in northern France, among retired secondary residents, which, through their knowledge of the territory and their experience of living in these places, makes it possible to understand the complexity of their living habits and to provide a clearer vision in the choices of land use planning of seaside resorts.

Key words: tourists, secondary residents, tourism, hybridization of uses, seaside resorts